série actes
13 • 2011

Qualifier des lieux de détention et de massacre (4)

Dispositifs de médiation mémorielle

Colloque
sous la direction de

Béatrice Fleury et Jacques Walter

Maison des sciences de l'homme Lorraine
Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)

Université Paul Verlaine-Metz
4 et 5 novembre 2010

> COMITÉS ET SOUTIENS

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA MSH LORRAINE

Philippe Blache (CNRS, France)
Michel Chauvière (CNRS, France)
Jacques Commaille (ENS, Cachan, France)
Françoise Cros (CNAM, Paris, France)
Edith Esch (Cambridge, UK)
Benoît Habert (ENS Lyon - TGE Adonis, France)
Daniel Jacobi (Avignon - Pays de Vaucluse, France)
Anna Krasteva (IEA, Nantes, France ; Nouvelle Université Bulgare)
Jean Leca (IEP, Paris, France)
Patrick Mistretta (Université Lyon 3, France)
Jean-Pierre Nandrin (ULB, Bruxelles, Belgique)
Michael Stoeltzner (University of South Carolina, USA)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Francis Balace (Liège, Belgique)
Maryline Crivello (Aix-Marseille 1, France)
Michèle Gellereau (Lille 3, France),
Rainer Hudemann (Paris 1, France)
Hans-Jürgen Lüsebrink (Sarrebruck, Allemagne)
François Marcot (Franche-Comté, France)
Martin Meunier (Ottawa, Canada)
Frank Wilhelm (Luxembourg, GDL)

COMITÉ TECHNIQUE

Benjamin Champenois (logistique, CREM)
Sandrine D'Alimonte (coordination et communication, MSH Lorraine)
Rudy Hahusseau (édition, MSH Lorraine)
Catherine Maillot (édition, MSH Lorraine)
Aude Meziani (gestion, MSH Lorraine)
Arnaud Pluvinet (logistique, MSH Lorraine)

SOUTIENS

Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)
Centre national de la recherche scientifique
Centre régional universitaire lorrain d'histoire (ÉA 3945)
Communauté d'agglomération de Metz Métropole
Conseil général de la Moselle
Conseil régional de Lorraine
Maison des sciences de l'homme Lorraine (USR 3261)
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Université Paul Verlaine-Metz

> SOMMAIRE

7 *Béatrice Fleury, Jacques Walter*
Dispositifs de médiation mémorielle

Dispositifs muséaux et spatiaux

23 *Jean-Louis Tornatore*
Du deuil à la mémoire : présence des images.
Anthropologique du monument

49 *Sylvaine Guinle-Lorinet*
La mémoire de la Déportation dans une ville moyenne française :
une mémoire confisquée

61 *Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel-Garzón*
Contrastes dans les dispositifs de médiation mémorielle.
Le mémorial de Berlin

91 *Gaëlle Crenn*
Entre patrimonialisation des traces et muséalisation de l'histoire nationale.
Le dispositif muséographique du musée des victimes du génocide de Vilnius

109 *Claudia Feld*
Le témoignage, dispositif de médiation mémorielle à l'ESMA.

135 *Luciana Messina*
Le dispositif mémoriel de l'ex-Olimpo.
Réflexions autour des pratiques de marquage territorial et d'utilisation du lieu

Dispositifs éditoriaux

153 *Daniel Weyssow*
Bruxelles, 20 janvier 1943.
La presse comme dispositif de médiation du mitraillage du siège de la Gestapo.

173 *Cédric Neveu*
La polémique comme dispositif de médiation.
Le cas du Ban-Saint-Jean

191 *Patricia Boyer*
Les épurés français après l'épuration : les vecteurs du dispositif mémoriel

213 *François Cochet*
Guerre froide et médiation communiste.
Les prisonniers du Corps expéditionnaire français d'Extrême Orient
de la guerre d'Indochine

231 *Joceline Chabot, Christine Thériault*
Une mémoire exemplaire ?
La presse quotidienne québécoise et la demande de reconnaissance du génocide arménien (1965-1998)

251 *Thomas Fontaine, Bertrand Hamelin*
La « mémoire spectacle » de la Déportation

271 *Galyna Dranenko*
Tradution/trahison : manipulation du texte, manipulation d'une mémoire. *Le Jardin de Gethsémani* d'Ivan Bagrianyi

319 *Fransiska Louwagie*
Imaginaire de l'espace, espace imaginaire

335 *Olivier Dard*
Éditer au nom de la défense de l'Algérie française (1960-1968)

363 *Audrey Alvès*
Dans les coulisses de La Trilogie rwandaise : les dispositifs de la création testimoniale

Synthèse et perspectives

377 *Béatrice Fleury, Jacques Walter*
Mémoires des lieux de détention et de massacre. De la qualification à la requalification

Témoignage d'un militant de la mémoire

399 *Horst Bernard*
La Neue Bremm : vers un nouveau Mémorial

407 Abstracts

415 Sommaire des trois volumes précédents

> PRÉSENTATION

BÉATRICE FLEURY
Centre de recherche sur les médiations
Université Nancy 2
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
jacques.walter@univ-metz.fr

LES DISPOSITIFS DE MÉDIATION MÉMORIELLE

Ce volume est le dernier d'une série de quatre consacrée aux processus de qualification, disqualification et requalification de lieux de détention, de concentration et d'extermination[1]. Après avoir posé les bases de ce que recouvre la notion de qualification (Fleury, Walter, 2008), puis traité des caractères territoriaux (Fleury, Walter, 2009) et humains (Fleury, Walter, 2010) qui particularisent certains lieux de mémoire, les chercheurs de ce présent volume s'attachent à décrire, comprendre et mettre en perspective les dispositifs de médiation mémorielle. Précisément, de quoi s'agit-il ? Donnant forme et visibilité au passé, ce type de dispositif est fondé sur des temporalités et spatialisations en tensions, fixant au présent des événements en un lieu aux contours souvent mouvants, les tracés de faits anciens pouvant être redessinés au vu des impératifs

[1] Le programme *Qualifier, disqualifier, requalifier les lieux de détention, de concentration et d'extermination* (2007-2011) s'inscrit dans l'axe 4 « Mémoire et culture » de la MSH Lorraine. Il est dirigé par deux chercheurs du Centre de recherche sur les médiations : B. Fleury et J. Walter.

contemporains. Répondant par ailleurs à des objectifs de transmission, celui-ci voit se rejoindre visées et attentes mémorielles, agents de mémoire et visiteurs devant partager un langage et des références communes. Ainsi le choix (événements, faits et personnalités qui feront l'objet d'une attention particulière) est-il un élément déterminant du contenu transmis et des moyens sollicités pour le relayer. En effet, le dispositif se doit de médier le passé en le parant de formes qui ont pour obligation d'être lisibles sur le plan social, et peut-être de plus en plus sur le plan scientifique (des lieux de mémoire intégrant par exemple des centres d'histoire). Ce qui signifie que si la transmission est une donnée constitutive du dispositif de médiation mémorielle, elle ne peut s'appréhender que dans le rapport qu'elle entretient avec les caractères sociaux qui la constituent et au cœur desquels se rejoignent des attendus (ou impératifs) politiques – locaux, nationaux et/ou internationaux – qui ancrent le choix mémoriel dans une interrogation concernant le *pourquoi*, des options formelles qui traitent du *comment*, des considérations sociétales qui s'attachent à faire se relier le pourquoi à un *qui*... De la sorte, le questionnement relatif à ces dispositifs fait se chevaucher des préoccupations qui, pour certaines, sont relatives à l'intentionnalité des acteurs (la question du pouvoir et de la domination attachée à la mise en exergue des dispositifs et que l'on trouve chez Michel Foucault est ici évidente ; voir Gavillet, 2010), pour d'autres aux aspects techniques *vs* esthétiques/symboliques, pour d'autres encore aux us et usages des actions et pratiques de mémoire. Les traces de la temporalité s'incarnent dans l'appropriation d'un événement dont on peut suivre les infléchissements de sens au fil du temps comme autant de stratifications. De fait, il est impossible d'opposer histoire et mémoire, un événement n'apparaissant aux contemporains que sous les traits de l'interprétation qui en est donnée.

Enfin, dès lors qu'il est envisagé au prisme des processus de qualification, disqualification et requalification, ce questionnement ne peut que faire apparaître les éléments de rupture et de continuité qui scandent le rapport matérialisé et organisé au passé, et en faire ressortir les éléments de stabilisation, notamment lors de va-et-vient entre accords et désaccords au sein du groupe des acteurs – victimes, témoins, membres d'associations de mémoire, représentants politiques, personnalités scientifiques – qui sont parties prenantes de l'aménagement d'un lieu de violence passée. Sur ce point, mais concernant le patrimoine, Jean Davallon (2000 : 15) écrivait que « l'originalité du processus patrimonial tient au fait que ce lien est certifié par un travail scientifique, historique, archéologique, ethnologique… qui permettra de lui donner son statut d'objet authentique et de le faire parler en tant que témoin de ce monde d'origine ». En l'espèce, si le dispositif de médiation mémorielle revivifie une période et ses témoins, il le fait en mêlant au sensible, voire à l'affectif, un savoir et des connaissances qui garantissent pour l'usager la validité de ce qui est montré. Aussi est-ce à un paradoxe auquel on est confronté : celui qui voit disparaître d'un dispositif les tensions qui, pourtant, en ont ponctué la création et qui, par voie de conséquence, présente une vision pacifiée de l'Histoire. Mais n'est-ce pas là un gage de l'efficacité de la domination d'un groupe sur les autres et dans le cadre de laquelle le dispositif de médiation joue un rôle structurant ?

Pour exemplifier ce propos, l'ouvrage s'attache plus particulièrement à trois formes d'incarnation de la mémoire, regroupées en deux sections. Celles-ci partent des cas les plus matériels pour en arriver aux plus désincarnés – « Dispositifs muséaux, dispositifs spatiaux » ; « Dispositifs éditoriaux » – et jouent toujours sur la dimension contrastive des approches et les lieux.

Dispositifs muséaux, dispositifs spatiaux

C'est à la pluralité des dispositifs de médiation mémorielle que les contributeurs s'attachent ici, ce en étudiant ou bien les espaces ouverts – qu'ils soient ou non dédiés au souvenir – ou bien les musées. Ces lieux de mémoire sont donc envisagés selon l'intrication des composants qui ont présidé à leur aménagement. Précisons que si les contributeurs ne se réfèrent pas à Michel Foucault et à son approche du dispositif articulé au pouvoir, les cas qu'ils décrivent sont exemplaires d'un dispositif totalement habité par des enjeux de ce type – pas uniquement politique – et dont ils sont une résultante. Car si le lieu est important, il l'est non seulement pour des raisons historiques ou topographiques mais aussi pour des raisons symboliques où la concordance entre des attendus – déterminés par des éléments contemporains de contexte – et un résultat est une donnée obligatoire.

Quand hommage est rendu aux hommes et femmes de la Résistance et de la Déportation

Jean-Louis Tornatore évoque un monument pour le moins énigmatique, celui que l'on peut voir dans le parc de Sceaux, un lieu de délassement situé dans la banlieue cossue du sud de Paris. À l'écart des grandes allées de ce parc, un monument dédié à la mémoire des victimes alto-séquanaises de la Shoah. Il est composé de dix silhouettes spectrales de fer ou de bronze qui « veillent » sur quelques centaines de noms gravés sur quatre plaques de métal, listés par ville d'origine du département des Hauts-de-Seine et par ordre alphabétique. À proximité, un panneau explicatif en émail reproduit la liste des noms et sous l'indication de la mémoire célébrée énonce l'injonction usuelle : « Passants, souvenez-vous ». Si on conçoit que l'emplacement du mémorial sied au recueillement et qu'il serait peut-être mal venu qu'il fût à proximité des footballeurs du dimanche, l'invitation à se souvenir paraît tout autant incongrue compte tenu de l'absence de signalétique et du peu de passants empruntant le sentier qui y conduit : on le découvre par hasard. Cette évocation conduit Jean-Louis Tornatore à interroger la visée pédagogique de ce monument qu'il décrit comme étant « étrangement silencieux » – son objectif, le geste mémoriel qui l'anime, le rapport au passant qu'il engage –, notamment en le comparant au

Mémorial des vétérans du Vietnam. Mettant en réseau les deux monuments, l'anthropologue en vient à suggérer qu'il faut interroger l'image du monument ou plutôt envisager comment celui-ci fait image.

Pour sa part, Sylvaine Guinle-Lorinet traite de la mémoire de la Résistance et de la Déportation dans une ville moyenne (Tarbes, Hautes-Pyrénées) en décrivant certains des choix mémoriels qui s'y manifestent, tous en lien avec un principe d'apaisement et, par voie de conséquence, de compromis. L'historienne précise : en juillet 1940, Tarbes est située en zone non occupée, sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Sous domination allemande à compter du 11 novembre 1942, comme toute la zone Sud, elle est libérée le 19 août 1944. Dès 1947, le conseil municipal décide de suivre l'exemple d'autres villes et d'honorer des résistants, selon des critères bien définis qui peuvent entraîner l'adhésion de tous. En fait, il s'agira de donner à des rues des noms nouveaux, en grande partie ceux de résistants morts en déportation. Par ailleurs, le comité départemental de la Fédération des déportés, internés, résistants et patriotes a le projet de construire un monument de la Déportation. Envisagé dès 1956, ce mémorial, destiné à recevoir une urne contenant des cendres de déportés, a vocation à conserver le souvenir de la lutte contre le nazisme et de la répression. Le choix d'implantation pose problème. Il sera finalement érigé aux « Allées » ainsi que les Tarbais désignent l'endroit, ce qui évite de se référer aux titulaires successifs et éphémères des plaques... Inauguré le 26 avril 1964 en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, il est formé, au dessus d'un gisant de granit de 24 tonnes, d'un immense bas-relief de 200 mètres carrés qui représente des scènes de torture et d'exécution, mais aussi de libération. Enfin, la ville de Tarbes entretient depuis 1989 un musée de la Déportation et de la Résistance, élaboré au départ par d'anciens résistants et déportés, installé dans une ancienne école primaire de la rue Georges Lassalle (rue qui porte le nom du secrétaire fédéral du Parti communiste français, interné au camp de Gurs, évadé, responsable Franc-tireur et partisan (FTP), arrêté, torturé et fusillé à Brantôme le 26 mars 1944).

Le compromis dont Sylvaine Guinle-Lorinet constate qu'il est à l'œuvre dans chacune des actions de mémoire tarbaises est du même ordre que celui étudié par Marilda Azulay et Estrella Israel-Garzón. Mais pour ces deux chercheuses espagnoles, il ne s'agit pas de décrire un groupe culturel et géographique particulier mais un ou des projets mémoriaux soumis à une obligation : respecter des valeurs, normes et idéaux dans un cadre social spécifique. L'exemple qui étaye leur démonstration est le mémorial de Berlin, érigé en hommage aux Juifs d'Europe assassinés. Aux désaccords qui troublèrent les premières années au cours desquelles le projet fut pensé, suivirent des questionnements sur l'emplacement que celui-ci devait occuper ainsi que sur sa forme et ses dispositions, tant dans la phase de création que dans celle de réalisation. Et si l'on ajoute la diversité des interprétations auxquelles renvoie le Mémorial, on comprend aisément que James E. Young (2002) ait qualifié le débat concernant

ce monument comme étant lui aussi un « monument ». Mais le pouvoir qui s'exerce dans ce cadre n'est pas tant celui d'un groupe sur l'autre que celui, idéologique, d'une vision « réparée » du passé.

De son côté, Gaëlle Crenn évoque le cas du Musée des victimes du génocide à Vilnius, situé dans le bâtiment qui abritait jusqu'en 1991 l'administration et la prison du KGB. Comme le nom ne le révèle pas d'emblée aux visiteurs étrangers, le musée traite principalement du « génocide » perpétré à l'encontre du peuple lituanien par les forces soviétiques qui ont dirigé le pays de 1940 à 1941 et de 1944 à 1990. Le projet d'installer un musée au sein du bâtiment est rapidement affirmé, après la promulgation de l'indépendance de la Lituanie, le 11 mars 1990. L'objectif déclaré est d'en faire un lieu de commémoration pour les victimes de « l'occupation soviétique », et d'édification d'un discours sur l'histoire nationale. Comment la qualification du lieu de détention du régime soviétique en lieu de mémoire d'une histoire nationale s'est-elle opérée ? Pour répondre à cette question, la chercheuse examine les choix muséographiques réalisés pour la mise en musée du lieu, en relevant les points d'achoppement résultant de la confrontation entre deux logiques distinctes de muséalisation. D'une part, la logique de préservation des traces *in situ* (courante pour la patrimonialisation des lieux de mémoire), et, d'autre part, le procédé de décontextualisation qui régit le geste de mise en musée. La proposition hybride qui résulte des agencements empruntant à ces deux logiques – et de leur étroite imbrication – offre aux visiteurs une expérience déconcertante. Celle-ci est traversée par une tension constante entre l'attention portée à l'« ici » du lieu qui porte les stigmates de son usage comme lieu de détention et de tortures, et l'« ailleurs » d'autres espaces évoqués, dans lesquels une muséographie spectaculaire immerge les visiteurs. C'est dans ce cadre que s'effectue la fabrique du musée, un musée qui éclaire les enjeux mémoriels dont il est tout à la fois porteur et signe. L'observation du dispositif muséographique permet également d'éclairer le processus de désignation des victimes, choix qui, en occultant la période de domination allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, ne laisse qu'une place très périphérique aux victimes juives. Ainsi Gaëlle Crenn montre-t-elle que la mise en musée se révèle – par les logiques auxquelles elle recourt, et l'expérience des visiteurs qui s'y construit – un outil puissant de médiation mémorielle des communautés, mais aussi de possible exclusion.

« Plus jamais ça » : la dictature argentine au banc de la mémoire

C'est à une période plus récente – la dictature argentine – que s'intéressent Claudia Feld et Luciana Messina. La première évoque l'École de mécanique de la Marine (ESMA), une institution chargée de former des sous-officiers de la Marine de guerre en Argentine, et située sur un terrain de 17 hectares comportant 32 bâtiments et de vastes jardins, dans un quartier de la zone nord de la ville de

Buenos Aires. Entre 1976 et 1983, sous la dernière dictature militaire, un centre clandestin de détention y avait été installé. Environ 5 000 personnes y ont été détenues dont 200 seulement ont survécu. Malgré les efforts déployés par les militaires pour effacer les traces de l'activité répressive, le fonctionnement du centre clandestin a pu être reconstitué grâce aux témoignages de survivants. En 2004 a été créé, à l'ESMA, l'« Espace pour la mémoire et la promotion et la défense des droits de l'homme » qui avait pour fonction la création d'un « Musée de la Mémoire ». Mais les désaccords concernant les nouvelles fonctions de l'ESMA et sa transformation en musée furent nombreux. Le bâtiment appelé le Casino des officiers, épicentre des activités répressives, a été choisi comme espace principal du musée. Cependant, la dénomination, les objectifs et les contenus de ce dernier ont été au cœur de la controverse. Alors que certains suggéraient une « reconstitution » du centre clandestin, avec un aménagement des lieux tels qu'ils avaient été décrits par les témoins, d'autres signalaient que cela le transformerait en une sorte de « musée de l'horreur ». Ainsi ont-ils proposé que le lieu reste vide et ne soit pas modifié. Cette solution – finalement retenue – était aussi motivée par une nécessité : conserver le lieu en l'état pour mener à bien les instructions judiciaires en cours concernant les crimes commis à l'ESMA. Ainsi le Casino des officiers est-il resté vide et des panneaux contenant des extraits de témoignages y ont été installés. Claudia Feld étudie donc ceux-ci en tant que seuls « dispositifs de médiation mémorielle ». À cet égard, elle montre de quels enjeux leur sélection et présentation dépendent. Elle prouve que si la vérité qu'ils dévoilent est celle des actes de violence, elle est aussi celle d'une société qui connaît quelques difficultés à gérer son passé.

Le problème est proche chez Luciana Messina qui étudie l'ex-centre clandestin de détention Olimpo, qui a fonctionné à Buenos Aires entre le mois d'août 1978 et le mois de janvier 1979 dans un local de la police fédérale. On estime à 500 le nombre de personnes qui y furent illégalement emprisonnées – des militants de diverses organisations politiques de gauche, des hommes, des femmes dont certaines étaient enceintes ; 100 d'entre elles auraient été libérées. Le site de l'ex-Olimpo est situé au cœur de Floresta, un quartier des classes moyennes de la ville de Buenos Aires. L'idée de transformer ce centre en un lieu de mémoire résulte de la mobilisation de plusieurs groupes : des survivants, des familles de disparus, des membres d'organisations de défense des droits de l'homme et des voisins du quartier politiquement organisés. En octobre 2004, le gouvernement national et la ville de Buenos Aires signent un accord : le gouvernement national cède cet espace pour la préservation « de la mémoire historique des crimes commis par le terrorisme d'État et pour la promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques ». Depuis, les personnes mobilisées se réunissent tous les quinze jours pour définir le projet d'utilisation du site. Les premiers accords portent sur la non-reconstruction des cellules et des salles de torture, la prise en compte de l'ensemble du site (environ 10 000 m^2) ; la mise en place du lieu dans le patrimoine de la ville, ce afin que des effets se fassent sentir sur le présent et qu'aucun regard complaisant ne soit porté sur le passé. Au vu de ceci, la question

que pose Luciana Messina est de savoir comment s'articulent les pratiques de marquage territorial avec celles de l'utilisation du lieu. En décrivant et analysant les modifications et activités conduites dans l'ancien centre de détention, elle tente de rendre compte de la singularité du dispositif mémoriel qui le configure. Ce qui la conduit à montrer que les pratiques d'intervention sur la matérialité du terrain, mais aussi celles d'utilisation du lieu, constituent autant de supports de « transmission d'un récit sur la violence d'État en général et l'expérience concentrationnaire en particulier ».

Deux données sont donc au cœur de cette section. D'une part, les tensions sont vives quand il s'agit de rendre le passé physiquement présent ; d'autre part, les dispositifs de médiation mémorielle relatifs à ce mouvement sont largement traversés par des marqueurs en lien avec l'exercice d'un – ou de – pouvoir(s), quelles que soient la nature et l'origine de celui-ci (ou de ceux-ci). Le problème n'est donc pas tant de savoir si ce lien existe, mais de savoir comment il se manifeste. De ce point de vue, le dispositif de médiation mémorielle représente un poste d'observation intéressant. En effet, dans l'objectivation entre un passé « mort » et ce qu'il en advient, c'est lui qui – de fait – joue un rôle de médiateur. D'où des conflits de mémoire qui peuvent surgir, d'où les précautions qui sont prises par les agents de l'aménagement de ces lieux pour que ces derniers correspondent à des attentes diverses, si ce n'est contradictoires. Du coup, le présent – mais aussi le futur – exerce(nt) un pouvoir évident sur cette présentation de faits passés. Une question peut être posée et qui concerne la suite du propos : ces caractères se retrouvent-ils dans tout type de représentation du passé ? Par exemple, qu'en est-il quand il s'agit d'écrire le passé (en mots) ? Les tensions et l'exercice du pouvoir se manifestent-ils selon des modalités proches de celles observées sur les sites mémoriels ?

Dispositifs éditoriaux

Forcément, les auteurs de cette section pointent des phénomènes proches de ceux observés par leurs collègues. Mais leurs positions se trouvent en quelque sorte durcies du fait des particularités du domaine. La question de la réception est au centre des conditions de façonnage du passé par l'écrit, qu'il s'agisse des phénomènes relatifs à la presse ou de ceux en lien avec l'édition littéraire. Donc, comme dans la section précédente, les auteurs ne s'interrogent pas sur l'existence ou non du pouvoir. La présence de celui-ci relève d'une évidence, le passé faisant l'objet d'une surveillance systématique qui émane autant du pouvoir politique que d'associations ne défendant pas nécessairement toutes les mêmes visées. En revanche, les chercheurs montrent les formes que le pouvoir peut prendre et leurs conséquences en termes de transmission de connaissances et de savoir.

La presse au service d'un projet mémoriel

Pour comprendre le rôle de la presse clandestine dans l'énoncé et l'instrumentalisation d'un acte de bravoure, en Belgique, pendant la Seconde Guerre mondiale, Daniel Weyssow retrace le geste (20 janvier 1943) du baron Jean de Sélys-Longchamps, un pilote belge de la RAF qui décolle de l'aérodrome de Manston (Grande-Bretagne) en compagnie d'un second Typhoon piloté par le sergent-aviateur Andrea Blanco. Arrivé dans les environs de Gand, objectif de leur mission, Jean de Sélys-Longchamps laisse à son équipier le soin de s'occuper du convoi ferroviaire suspect qu'ils viennent de repérer et décide, sans avoir prévenu son état-major, de poursuivre seul vers Bruxelles. Quelques minutes plus tard, rasant les toits de la ville à près de 400 km/h, il survole l'avenue De Mot dont l'extrémité débouche sur l'immeuble de la Gestapo situé avenue Louise. Après l'avoir mitraillé, il jette deux drapeaux aux couleurs de la Belgique et de l'Angleterre par la fenêtre de son cockpit et regagne Manston. Par cette action, il cherche à démontrer à la population belge que la résistance à l'Occupation ne faiblissait pas et qu'il fallait tenir bon. Les destructions matérielles et humaines résultant de cette attaque provoquèrent l'ire de la Gestapo et des autorités d'Occupation. Mais si la presse allemande et collaborationniste ne dit rien de l'action du pilote, il n'en fut pas de même de la presse clandestine. Daniel Weyssow s'emploie à relever dans certains titres de celle-ci (*Churchill Gazette*, *Le Drapeau rouge*, *Libération*, *L'Insoumis*, *La Libre Belgique*, *Le Monde du travail*, *Le Peuple*, *La Voix des Belges*, *De Vrijschutter*, *Vrij Volk*) les articles qui ont répercuté l'événement et qui, par ailleurs, cadrent le souvenir qui en sera transmis. Ainsi décrit-il la teneur des messages que la Résistance voulut véhiculer pour soutenir la population face aux Allemands. Mais il reprend aussi une hypothèse pouvant expliquer la raison pour laquelle le gouvernement belge en exil ne souhaitait pas qu'une action soit engagée sur les locaux : des « infiltrés » travaillant « pour l'Intelligence service britannique s'étaient introduits au sein même de la Gestapo [et on ne pouvait] pas risquer de les tuer ». Ce qui semblerait avoir été le cas. En effet, il a été rapporté qu'un agent britannique aurait trouvé la mort dans le raid. Daniel Weyssow interroge donc les modalités d'une médiation particulière, celle qui doit à la fois intervenir au présent dans un contexte de crise et un cadre clandestin, au futur ensuite afin de préserver la mémoire de l'événement ou de contribuer à l'héroïsation d'un personnage.

Si la presse peut se révéler un témoin « partial », elle peut aussi jouer un rôle de vecteur mémoriel significatif, y compris en « revisitant » des lieux. C'est le cas de la presse – tant régionale que locale – qui contribua, dès l'automne 1945, à faire émerger l'histoire du Ban-Saint-Jean dans l'espace public mosellan. Deux questions principales concernent alors cet ancien camp de prisonniers de guerre soviétiques : celui-ci « est-il le plus grand charnier présent sur le territoire français ? Le Ban-Saint-Jean est-il le plus grand mouroir nazi en France avant même le camp de Natzweiler-Struthof ? ». Si la question du nombre des détenus est au centre de la polémique, elle peine à trouver des réponses fiables. Pendant

des décennies, elle fait l'objet de titres racoleurs dont se saisissent différents acteurs et combattants de la mémoire. Partant de là, Cédric Neveu retrace la chronologie de la mémoire du camp depuis 1945, montrant comment d'une période centrée sur une forme de médiatisation sensationnaliste (automne 1945), on passe à une phase d'oubli qui se prolongera jusqu'en 1979 pour connaître un regain d'intérêt à partir des années 80. À la question « L'histoire peut-elle être médiatrice d'une mémoire apaisée ? », l'historien répond par la négative, d'autant que « l'absence d'archives originales ne permet pas de trancher dans un sens ou un autre ». Et si l'on ajoute que les pièces exploitées à un moment ou à un autre de l'Histoire sont les mêmes, on comprend que le débat ne puisse progresser. Ainsi non seulement chacun se fait-il sa propre histoire du camp, mais celle-ci est auréolée d'une atmosphère passionnée que les années qui passent ne parviennent pas à estomper ; et ce, sur fond de relations internationales, avec des tensions entre l'Ukraine et l'histoire de l'ex-URSS. Cédric Neveu en conclut que la victime de ces conflits est le lieu lui-même qui, laissé à l'abandon, est devenu le repaire de marginaux.

C'est directement dans le cadre mémoriel que se situe le propos de Patricia Boyer, traitant du contexte d'après 1947, avec l'entrée en guerre froide et le progressif glissement à droite de la vie politique française. Pour les épurés, cette période est une opportunité de montrer des velléités de revanche, appréhendées ici à travers l'exemple – replacé dans le cadre national – du Languedoc-Roussillon. Toutefois, il ne s'agit pas d'un activisme seulement conjoncturel. L'éloignement de la Libération et le ressac d'une expérience jusque-là refoulée jouent aussi à plein dans la recherche d'une légitimité : tandis que les anciens résistants revendiquent – au nom de la morale – la pérennité d'une situation née de la Libération, les épurés mettent en avant l'absence de fondement de l'épuration pour relancer une activité politique ou pour obtenir réparation financière, professionnelle ou morale. De la réclamation d'indemnités à la bataille autour des lois d'amnistie, de réunions publiques en procès, de lettres ouvertes en pamphlets, l'activisme des « vaincus de la Libération », dynamisé par des mesures favorables à leur réintégration, monte en puissance jusqu'au début des années 50. Plus que les revues néo-vichystes, qui connaissent un succès limité, la presse se révèle une formidable tribune, notamment avec la naissance de nouveaux titres et l'autorisation de reparution de certains autres interdits à la Libération : dans le Midi, le débat sur *La Dépêche* (1947) et *L'Indépendant* (1950) s'échauffe et prend un tour de règlements de comptes. Pour autant, il est parfois difficile de faire la part entre l'ampleur réelle du phénomène et sa dramatisation. Le monde des épurés est certes en effervescence à la fin des années 40, mais les résultats, loin des milieux politiques et littéraires parisiens, conviennent d'être nuancés. À proprement parler, il n'y a pas de « lieux de mémoire » de l'épuration. Les camps d'internement ont accueilli, avant les « collabos », une population d'« indésirables » depuis la fin des années 30. De même, les prisons sont initialement dévolues aux détenus de droit commun. Enfin, l'inhumation des condamnés à mort exécutés doit se faire sans apparat, contrairement à celles des morts

de la Résistance. Ainsi la médiation mémorielle relative à la répression de la collaboration présente-t-elle ceci de particulier qu'elle passe par un dispositif non circonscrit spatialement (pas de stèles ni de plaques, pas de monuments ni de cérémonies). C'est pourquoi la presse (reparution de titres interdits à la Libération), les revues (qui profitent d'une renaissance du pétainisme dans les années 50), et toutes les procédures d'ordre administratif ou judiciaire (obtenir des indemnités ou un transfert de corps, faire campagne pour les lois d'amnistie), forment l'essentiel de ce dispositif de médiation, étudié par Patricia Boyer, qui permet la résurgence de rancœurs étouffées au cours de la période 1944-1946, celle du mythe gaullien de la France résistante.

Pour François Cochet, à propos de la guerre d'Indochine et de la propagande, c'est à un mouvement inverse que l'on assiste. L'historien étudie ce que relate à son sujet le quotidien communiste *L'Humanité* montrant le contraste entre l'hyper-visibilité de certains faits pendant la guerre et la quasi-amnésie aujourd'hui. En insistant, entre 1950 et 1954, sur cette « sale guerre », le quotidien se rapproche des prisonniers de guerre, faisant de ces derniers les victimes d'un système vicié. Après la guerre, le quotidien se fera discret quand bien même (ou parce que…) des affaires surgissent et mettent en cause l'action des communistes pendant le conflit en Indochine, plus particulièrement à l'égard des prisonniers français. Le propos de François Cochet consiste donc à analyser et comprendre les ressorts de cette inversion mémorielle dont *L'Humanité* est un cas exemplaire. La question qu'il pose est celle-ci : « Pourquoi cette hypomnésie après les années d'hypermédiation ? ». Les pistes avancées sont en lien avec l'évolution du Parti communiste français (PCF). Moribond depuis les années 90, ses « relais de transmissions mémorielles » se sont également effondrés. Mais on peut y voir aussi un conséquence des concurrences mémorielles. En effet, d'autres problématiques ont pu gagner en visibilité alors que celles relatives au rôle du PCF dans la guerre d'Indochine ont pu perdre l'intérêt qu'elles pouvaient avoir sur le moment. Ce qui conduit l'historien à suggérer que, probablement, « le PCF a préféré recentrer un certain nombre de ses activités de médiation sur des thématiques facilement vendables aux yeux de l'opinion publique, notamment la question de la torture durant la guerre d'Algérie ».

On le constate, qu'elle soit un porte-voix ou qu'elle prenne l'initiative de parler de faits oubliés ou occultés, volontairement ou non, la presse peut se révéler être un lieu significatif de l'engagement – ou du désengagement – mémoriel. C'est ce dont atteste aussi la contribution de Joceline Chabot et Christine Thériault qui étudient, notamment, le rôle des médias dans un type de mobilisation collective à dimension communautaire. Les deux historiennes canadiennes expliquent que, depuis près d'un siècle, la communauté arménienne en diaspora lutte pour la reconnaissance du génocide commis contre les Arméniens de l'Empire ottoman en 1915-1916. Elles partent de l'idée selon laquelle ce crime est l'objet d'un oubli institutionnalisé par le déni turc et l'indifférence d'une partie de la communauté internationale. Mais elles expliquent aussi que les chercheurs ont montré que

les représentations mémorielles qui hantent les survivants et leurs descendants constituent un traumatisme culturel que seule peut apaiser, du moins en partie, la reconnaissance sociale du crime. À l'instar de plusieurs nations occidentales, la société canadienne et québécoise est travaillée par une dynamique de la reconnaissance et de la réparation des crimes contre l'humanité qui réactive la mémoire des événements traumatiques dans les communautés victimes de ces actes et constitue un enjeu à la fois politique, mémoriel et identitaire pour l'ensemble de la société sommé de prendre position. À partir d'un corpus d'articles de presse parus entre 1965 et 2005, Joceline Chabot et Christine Thériault interrogent la dynamique politique et symbolique, mise en œuvre dans l'espace médiatique, de la demande de reconnaissance du génocide arménien par la communauté arménienne québécoise. Cette demande suppose un partage de la mémoire du crime et de certaines de ses représentations par une grande partie de la société. Pourtant, la notion de mémoire partagée ne va pas de soi. Cela étant, qu'elle soit qualifiée de collective, d'historique ou de communautaire, la mémoire demeure « un outil majeur du lien social » (Dosse, 2000 : 189). Dans cette perspective, les deux chercheuses font l'hypothèse que la demande de reconnaissance formulée par la communauté arménienne et son inscription dans l'espace médiatique québécois engagent une représentation du passé qui devient un prisme de lecture des enjeux mémoriels actuels autour d'un crime non reconnu.

Quand « littérature » rime avec engagement

Dans un cadre un peu différent, où l'on passe du journalisme à la para-histoire et au best seller, Thomas Fontaine et Bertrand Hamelin tentent d'investir les spécificités d'une forme d'écriture « littéraire » de la déportation, de son usage et de sa réception. À distance de l'idée que celle-ci relèverait de l'indicible, les deux historiens traitent de cette « nouvelle littérature » qui interroge l'échec de l'humanisme que sont les camps. De leur point de vue, si les études pointent surtout les « grands » livres, les mieux écrits, si beaucoup de témoignages moins connus d'anciens déportés sont englobés dans leurs conclusions, on a moins réfléchi sur les autres écrits prenant pour thème la Déportation, à commencer par ceux qui ne sont pas le fait de témoins et qui ne sont pas précisément classés dans la « grande » littérature. Ainsi en est-il de Christian Bernadac dont les douze ouvrages qu'il a écrits sur la Déportation ont été publiés à partir de la seconde moitié des années 60 (*Les Médecins maudits*, 1967) jusqu'au milieu des années 90 (*La Libération des camps. Le dernier jour de notre mort*, 1995). Mais si un certain type d'écrits a pu être mis à l'écart, les réflexions à l'endroit de la littérature sont elles aussi investies de façon spécifiques. Par exemple, les procédés littéraires permettant de parler des camps s'accompagnent souvent d'une réprobation à l'encontre des usages jugés plus voyeurs et « racoleurs », généralement assimilés à une « basse » littérature, œuvre de journalistes ou d'écrivains non déportés,

accusés de profiter d'une veine rentable. Pour Thomas Fontaine et Bertrand Hamelin, deux positions existent – « le déni des atrocités » ou « leur exhibition » –, mais ni l'une ni l'autre « ne nous aident […] à en faire l'analyse » (Sémelin, 2005 : 344). En outre, on a insuffisamment réfléchi aux perceptions de ces textes par le public ou aux évolutions de leurs représentations. Or, en la matière, le recul est essentiel car, comme le remarque Karla Grierson (2003 : 215) à propos des récits de vie de déportés, « ce sont la forme du texte et le regard de son destinataire qui seront déterminants dans le jugement de "véracité" (en réalité, de vraisemblance) que l'on peut prononcer à son égard, et non les rapports entre l'écriture et l'expérience, comme le prétendent les discours critiques qui se focalisent sur la "véracité" des récits ».

C'est justement à la réception que Galyna Dranenko s'intéresse, celle qui concerne la traduction d'un roman de l'écrivain ukrainien Ivan Bagrianyi (1950), *Le Jardin de Gethsémani*. Pour la spécialiste de littérature, cette œuvre est un document criant de vérité sur les répressions staliniennes en Ukraine dans les années 30. Or, en Occident, elle est essentiellement connue par sa traduction française, due à Grigoriy Alexinsky en 1961. En dépit de ceci, force est de constater que le roman n'a pas connu de véritable impact sur l'opinion publique occidentale. Galyna Dranenko tente donc de comprendre les causes d'une telle désaffection, d'abord en questionnant le contexte historique et politique dans lequel ce roman a été donné à lire à des lecteurs peu au fait de la réalité soviétique. Mais l'état des champs éditoriaux et politiques n'explique pas tout ; il existe des causes propres à la facture de ce roman traduit qui ont conduit à l'échec de sa réception, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Ainsi, une comparaison, même rapide, entre l'édition originale – en ukrainien – et la traduction française fait-elle ressortir une opération de transposition douteuse, qu'on peut qualifier de censure. La chercheuse s'emploie donc à expliquer cette censure. Est-elle le fait du traducteur et/ou de l'éditeur ? Quelles en sont les raisons ? Quels en sont les effets ? Car l'opération – dans le sens chirurgical du terme aussi – effectuée sur le texte d'Ivan Bagrianyi en modifie profondément la signification. Le texte donné à lire en français efface les dimensions singulières et universelles de l'histoire d'Andriy Tchoumak. En effet, si le récit se fonde sur l'expérience vécue par son auteur et qu'il est écrit dans la langue de l'un, il n'en demeure pas moins qu'il est aussi profération de la langue de tous. En ce sens, Andriy Tchoumak est un singulier pluriel. C'est cette force du roman que gomme la traduction de Grigoriy Alexinsky, qui apparaît comme un dispositif (au sens de Michel Foucault) et un agencement (au sens où Gilles Deleuze l'entend) de manipulation de la mémoire collective du peuple ukrainien.

Quant à Fransiska Louwagie, elle fait retour sur deux visions mémorielles de l'ancien camp de Beaune-la-Rolande (Loiret). Ceci dans deux textes littéraires contemporains issus des générations nées après la Shoah : *Beaune-la-Rolande* de Cécile Wajsbrot (2004) et *Elle s'appelait Sarah* de Tatiana de Rosnay (2006). Pour comprendre les ressorts de l'écriture, la spécialiste en littérature explique que

> « la première écrivaine appartient à une famille d'origine juive-polonaise ; elle est la petite fille de l'un des internés de Beaune-la-Rolande, arrêté pendant la rafle du Billet vert et mort à Auschwitz. La seconde est une écrivaine franco-anglaise : son roman, qui traite des raflés du Vel d'Hiv déportés à Beaune-la-Rolande, est le premier qu'elle a initialement rédigé et publié en anglais, sous le titre de *Sarah's Key* (2006). Une version filmée est sortie en automne 2010 ».

Revenant sur chacun des textes, Fransiska Louwagie en repère les traits les plus saillants au regard de l'évolution de la mémoire sur le sujet. Concernant le livre de Cécile Wajsbrot, elle pointe les critiques virulentes envers la France qui y figurent, expliquant que celles-ci traduisent une tension continue entre la mémoire collective et celle de la narratrice. Pour elle, l'écrivaine « plaide à la fois pour une conscience plus généralisée des événements du passé et pour un engagement conséquent à l'égard des victimes actuelles des «dynasties» nationales ». En ce qui concerne le livre de Tatiana de Rosnay, *Elle s'appelait Sarah*, la chercheuse met aussi en exergue une dénonciation répétée de la mémoire nationale française, y compris dans ce qui a trait aux « signes commémoratifs présents sur les lieux ». Ainsi donne-t-elle à penser qu'un silence assourdissant caractériserait toujours la mémoire française sur le sujet. Pour autant, ce roman s'inscrit, selon l'auteure, dans le cadre d'un modèle mémoriel qui serait celui du retour du refoulé, reprenant en cela « un paradigme fréquemment associé avec la commémoration de Vichy ». Aussi l'écart entre la réalité française et le propos de ce roman – qu'elle qualifie comme significatif du « pseudo-dévoilement » –, « s'inscrit[-il] dans une littérature populaire diffusant avec un certain retard les «nouvelles» acceptions de l'histoire ». Si, sur certains points, ce constat est proche de celui que l'on peut faire au sujet du texte Cécile Wajsbrot, il montre les divergences, si ce n'est dissonances, interprétatives dont les mémoires personnelles *vs* nationales peuvent être porteuses. La mémoire ici décrite met en exergue combien elle est en prise avec des ressorts affectifs et partiaux qui sont emblématiques du rapport qu'elle entretient avec des histoires singulières.

De son côté et sur une période différente, Olivier Dard part du constat selon lequel peu de travaux existent sur l'histoire de l'édition en rapport avec la guerre d'Algérie. À une exception près : une synthèse de Benjamin Stora (2005) titrée *Le livre, mémoire de l'histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*. Selon l'historien, la consultation du sommaire fait apparaître que la défense de l'Algérie française – qui n'est pas traitée en tant que telle – n'est abordée qu'indirectement, en particulier *via* un chapitre sur « l'univers "sudiste" des "pieds-noirs" ». Sa contribution vise donc davantage à défricher et à poser des jalons qu'à proposer une synthèse. L'ambition est triple. En premier lieu, mener un travail d'identification et de quantification sur des éditeurs (connus ou non), des journaux ou des associations qui se sont fait une forme de spécialité en publiant (dans le cadre notamment de collections) des ouvrages visant à la défense de l'Algérie française qu'il faut entendre ici aussi bien par la défense d'un combat politique que mémoriel. La deuxième ambition vise à répertorier les principales thématiques de ces écrits (afin de déboucher sur une typologie) et à proposer une chronologie. Olivier Dard analyse donc dans quelle mesure ces

thématiques convergent ou non avec d'autres travaux et pose la question d'une forme d'autonomie de la sphère éditoriale. Enfin, il s'agit pour lui de s'attacher à la réception de ces écrits en essayant d'en mesurer la pesée sur différents segments de la société : les milieux que l'on peut potentiellement considérer comme les plus réceptifs (droites nationalistes, associations de rapatriés) mais aussi l'ensemble de la société. Pour ce faire, ont été notamment mobilisés des comptes rendus, auxquels ces ouvrages ont donné lieu. L'objectif de la recherche, centrée sur les dispositifs éditoriaux, est alors, partant de leur diversité, de questionner leur ampleur, leur hiérarchie, leur portée et leur chronologie.

Le projet d'Audrey Alvès, chercheuse en sciences de l'information et de la communication, est proche de celui de l'historien, elle qui étudie l'œuvre que Jean Hatzfeld a consacrée à la connaissance du génocide des Tutsis rwandais. Maintes fois citée en référence et récompensée, celle-ci constitue une réussite en termes de transmission mais ne laisse pas sans questionnement la contributrice quant à leurs conditions d'élaboration. Audrey Alvès se propose d'examiner les dispositifs de médiation testimoniale à l'aune des documents de genèse mis à sa disposition par l'écrivain-journaliste (parties des avant-textes, carnets de l'auteur). Agir par les coulisses : un geste intrusif mais consenti, qui devrait permettre de retrouver et d'évaluer les moyens par lesquels le témoignage se déploie et se transmet. L'analyse révèle trois mesures (dispositifs éthique, épistémologique et narratif) qui semblent assurer la réussite de l'entremise mémorielle. Elle explique que les « notes » laissées par l'écrivain se réfèrent à des questionnements moraux qui interrogent la légitimité de sa propre démarche. Ces considérations qui traversent les avant-textes de *La Trilogie* sont souvent accompagnées d'auto-recommandations didactiques pour faire entrer le lecteur dans l'entreprise de recueil et lui donner à comprendre les choix opérés. Transparaît ainsi, au travers des folios de l'œuvre, un dispositif éthique qui vise à favoriser la captation du lecteur et à rendre l'enquête accessible. Par ailleurs, *La Trilogie* fonctionne à partir du comparatisme génocidaire, les liens entre l'extermination des Juifs d'Europe et le génocide des Tutsis ne manquent pas tout au long de l'œuvre. L'histoire des sources est partie liée à l'étude des avant-textes. On voit s'affirmer nettement, à l'examen des folios, les lectures et références à la Shoah qui transcendent la réflexion. Les notes prises par Jean Hatzfeld, notamment celle qui porte sur l'ouvrage de l'historien Christopher Browning, paru en 1992, *Des Hommes ordinaires* (qui étudie le parcours d'un bataillon *d'Einsatzgruppen* allemand, pendant la Seconde Guerre mondiale, chargé d'exterminer les Juifs du district polonais de Lublin) attestent de cette source et de son influence. De tout ceci, l'auteure en conclut que si les conditions de réalisation de l'enquête semblent partagées avec le lecteur et les sources suggérées, le travail autour des témoignages, quant à lui, reste imperceptible. D'où l'intérêt de mettre au jour cet « appareillage » complexe qui se trouve être au fondement de la genèse.

Au terme de cette présentation, il apparaît que si la presse et l'édition prennent elles aussi forme et sens dans un contexte traversé par des caractères qui, pour

une part, sont idéologiques, il est évident en revanche qu'on peut difficilement appréhender les dispositifs de médiation mémorielle les concernant selon des termes similaires à ceux utilisés pour des lieux de commémoration. En effet, ce ne sont pas l'apaisement ou le consensus qui priment – selon des visées où le collectif domine – mais l'engagement en faveur d'une cause, incarné par ailleurs par un individu et/ou un groupe.

Conclusion

Concernant la philosophie historique foucaldienne, Paolo Napoli (1993 : 3) suggère que le présupposé méthodologique fondamental avancé par le philosophe associe « la contextualisation du *jeu linguistique* à l'intérieur même de l'*en-jeu politique* ». Aussi précise-t-il que, « réagissant à ce dédoublement métaphysique de la subjectivité, qui dissimule la relation opérationnelle qui lie le sujet et l'histoire au profit d'un savoir de nature essentiellement cognitif, Foucault procède à l'objectivation de l'histoire elle-même à l'intérieur des rapports de force » (*ibid.*). Dans toutes les expériences ici rapportées, le rapport est manifeste. Il sous-tend l'ensemble des dispositifs mémoriels. Mais, comme on l'a vu, le rapport de force n'est pas – ou seulement dans une moindre mesure – celui d'un groupe sur un autre : il est celui d'une vision de l'Histoire sur une autre qui, si elle est portée par un groupe, en transcende les particularismes. Si bien que, à l'instar de Jean-Louis Tornatore (2010 : 1) qui emprunte à Noël Barbe (2005 : 46) une citation servant d'amorce à sa propre réflexion au sujet du Mémorial, nous ferons nôtres ces propos qui concernent sa discipline : « Plus aucun anthropologue ne se risquerait aujourd'hui à affirmer que la chose patrimoniale échappe à l'emprise du politique sauf peut-être quelques positivistes exerçant dans des services à vocation documentaire ».

Références

Barbe N., 2005, « Le déploreur de l'utilité, l'expert fraternel et l'inventeur de science détaché. Production de savoir er action culturelle. Prolégomènes… », *ethnographieques.org*, 12. Accès : http://www.ethnographiques.org/2007//Barbe.html. Consulté en juillet 2010.

Bagrianyi I., 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, trad. de l'ukrainien par G. Alexinsky, Paris, Nouvelles Éd. latines, 1961.

Browning Chr., 1992, *Des Hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par E. Barnavi, Paris, Éd. Les Belles Lettres, 1994.

Davallon J., 2000, « Le patrimoine : "une filiation inversée" », *EspacesTemps*, 74-75, pp. 6-16.

Dosse Fr., 2000, *L'Histoire*, Paris, A. Colin.

Fleury B., Walter J., dirs, 2008, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2009, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Gavillet I., 2010, « Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept », pp. 13-35, *in* : Appel V., Boulanger H., Massou L., dirs, *Les dispositifs d'information et de communication. Concept, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck.

Grierson K., 2003, *La Shoah. Témoignages, savoirs, Œuvres*, Paris, H. Champion.

Napoli P., 1993, « Michel Foucault et les passions de l'histoire », trad. de l'italien par J. Revel, 2003. Accès : http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=537. Consulté en juil. 2010

Sémelin J., 2005, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides,* Paris, Éd. Le Seuil.

Stora B., 2005, *Le livre, mémoire de l'histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. du Préau des collines.

Young J. E., 2002, *At Memory's Edge : After-Images of the Holocaust in Contemporary Art and Architecture*, New Haven, Yale University Press.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 23-48

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

JEAN-LOUIS TORNATORE
Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, Paris
Laboratoire d'anthropologie et d'histoire sur l'institution de la culture, Paris
Université Paul Verlaine-Metz
jl.tornatore@free.fr

DU DEUIL À LA MÉMOIRE : PRÉSENCE DES IMAGES.
ANTHROPOLOGIQUE DU MONUMENT

Résumé. — L'auteur raconte ici le cheminement d'une interrogation suscitée par la découverte d'un monument dressé à la mémoire de victimes de la Shoah, et « caché » au cœur d'un bosquet d'un grand parc citadin de la banlieue parisienne. Il compare alors ce monument étrangement silencieux à l'incroyable succès d'un monument de deuil américain : le Mémorial des vétérans du Vietnam, auquel il a eu un premier accès grâce à un curieux roman – mi-roman de guerre, mi-thriller – et qui met en scène le monument *via* la relation d'une expérience personnelle. L'auteur tente de dénouer les multiples niveaux du faire image du monument. Pour cela, après avoir restitué son expérience du mémorial américain – en fait une expérience de lecteur – il livre les premiers éléments d'une enquête ethnographique qui tente de dénouer les mobiles du mémorial francilien. Pas de symétrie entre les deux situations, mais une mise en réseau dont le parcours lui fait admettre la possibilité d'une réserve de sens inhérente à tout monument, qui tient à sa présence comme image.

Mots clés. — Monument, mémorial, image, imagination, expérience, Shoah, Vietnam.

« Pour se souvenir, il faut imaginer » G. Didi-Huberman (2003 : 45).

Mon questionnement sur la fonction monumentale est né de la lecture d'un roman policier américain et de la découverte fortuite d'un monument au cours d'une promenade dominicale, celle-là nourrissant la perplexité suscitée par celui-ci. Il vient poursuivre une réflexion sur l'image, ou plutôt le travail d'imagination, suscitée par mes recherches sur la Lorraine industrielle (Tornatore, 2010a). Ce texte est toutefois une ébauche : il est organisé autour d'une enquête de terrain toujours en cours, quand, en outre, mon analyse devrait bénéficier d'une meilleure connaissance des travaux anglo-saxons dans ce domaine.

Au détour d'un sentier

Le monument d'abord, du point de vue de la situation de découverte. Situé dans la banlieue cossue du sud de Paris, le domaine de Sceaux est un ancien domaine bourgeois qui fut la propriété de Jean-Baptiste Colbert, le ministre de Louis XIV, qui lui donna son faste et en fit dessiner les vastes perspectives par Le Nôtre ; en partie détruit à la Révolution, il a été acheté par le département de la Seine au lendemain de le Première Guerre mondiale (1923) qui a fait protéger les bâtiments et les sculptures au titre des monuments historiques, installé dans le château, reconstruit au milieu XIXe siècle, le musée de l'Île-de-France (1937) et ouvert au public le parc, restauré et réaménagé. Ainsi le domaine est-il devenu au fil des ans un haut lieu de récréation quotidienne ou dominicale et du délassement urbain : avec ses allées ombragées et ses sous-bois pour la promenade, ses pelouses pour le repos, le pique-nique, les jeux de raquettes ou de ballon, ses jeux d'eau, son Grand Canal pour la pêche, ses parcours sportifs… S'il est historique et culturel, fort de ses 180 hectares, le site est sans doute apprécié en premier lieu pour la part de « nature » qu'il réserve au cœur du tissu urbain. Celle-ci fait d'ailleurs l'objet d'un soin particulier : le site est classé « zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique » (ZNIEFF) et ménage des « zones naturelles protégées ».

Photographie 1 : *Le Pupitre des étoiles* : monument à la mémoire des victimes alto-séquanaise de la Shoah, œuvre de Christian Lapie (Photographie : Jean-Louis Tornatore, janv. 2008).

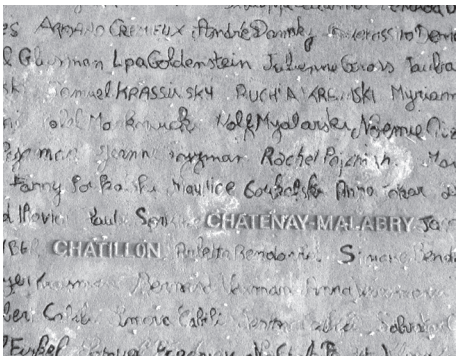

Photographie 2 : *Le Pupitre des étoiles*, détail des noms gravés (photographie Jean-Louis Tornatore, janv. 2008).

C'est à cet usage de détente en nature, à vingt minutes en voiture de mon domicile, que je fréquente le parc, en famille, à pieds ou à vélo, ce qui m'a amené à le parcourir en tous sens, à en explorer ses recoins, en toutes saisons, et à découvrir un premier janvier 2008, à l'écart des grandes allées et des parcours de ballade, dans la clairière d'un petit bois de bouleaux et de sapins un monument dédié « à la mémoire des victimes alto-séquanaises de la Shoah ». Je le décris brièvement, tel qu'il m'apparaît ce jour : douze silhouettes spectrales de fonte, sept centrales, de tailles différentes, et cinq disséminées à l'entour, certaines disposées en sentinelles le long du sentier, au deux accès au monument. Au pied du groupe central érigé sur un lit de galets, quatre plaques de fonte sur lesquelles sont gravées les noms des victimes juives du département des Hauts-de-Seine : il y a près de mille noms – 972, ce qui n'est pas indiqué et que je saurai plus tard – listés par ville du département et par ordre alphabétique. À une dizaine de mètres, de l'autre côté du sentier, la liste est reproduite, selon le même ordre, sur une plaque blanche en émail qui indique également la destination du monument – *i.e.* la mémoire célébrée – : « À la mémoire des victimes alto-séquanaises de la Shoah ». Sous cette mention figure l'injonction monumentale usuelle : « Passants, souvenez-vous ». Un premier étonnement tient au terme « alto-séquanais » – pour « habitant des Hauts-de-Seine » –, qui oblige à une brève hésitation : il n'est dans le fond pas si courant que soit convoquée une identité départementale[1]. Et puis si on veut pousser un peu, après tout le département des Hauts-de-Seine n'existe que depuis 1968… Ce n'est cependant pas ce qui m'intrigue le plus, mais cette injonction à se souvenir lancée sinon dans le vide du moins dans un petit désert qui ne tient pas qu'au froid vif de ce premier janvier. Si on peut concevoir que l'emplacement du mémorial sied au recueillement et au moins à une approche respectueuse, et qu'il serait peut-être mal venu qu'il fût à proximité des footballeurs du dimanche, cette invitation faite aux passants paraît surprenante compte tenu de l'absence de signalétique et du peu de personnes empruntant le sentier qui y conduit : tout comme moi, on le découvre par hasard. Je prends quelques photos, en me demandant : un monument pour qui ? Pour quoi ? Pour oublier, pour s'en débarrasser ? Et en m'interrogeant sur la possibilité d'une enquête sur sa réception.

1 Habitant Villejuif, je veux bien être désigné et me désigner parfois comme Villejuifois, je ne me vois guère utiliser le vocable de « Val-de-marnais »…

Photographie 3 : *Le Pupitre des étoiles* : reproduction de la liste des victimes sur un panneau à proximité du mémorial (photographie : Jean-Louis Tornatore, janv. 2008).

Les noms des morts

Beaucoup de choses ont été écrites sur la fonction monumentale. En particulier ceci que le monument est pris entre deux acceptions, qui ne sont d'ailleurs pas contradictoires : il est autant prise pour la mémoire et instrument d'oubli – « oubliez, je me souviens » (Wajcman, 1998) –, que réserve de sens. Il n'est donc pas seulement à destination de mémoire ou de commémoration comme l'a bien montré Paul Veyne (1988) dans un texte décapant, sur lequel je reviendrai, où il s'interroge sur l'invisibilité visuelle de la partie supérieure des frises de la colonne Trajane. Si on laisse de côté cette catégorie particulière que sont les monuments de glorification – élevés pour perpétuer le souvenir d'un grand homme et/ou d'un haut fait –, le monument peut être à destination de deuil : tombeau élevé pour dire et recueillir la souffrance, réparer, apporter un apaisement… Il rejoint une catégorie pratique, « le mémorial à noms », c'est-à-dire où sont inscrits, avec un souci d'exhaustivité les noms des morts dont on (une population, une collectivité, une communauté) porte le deuil. C'est une catégorie qui a sa tradition sans doute associée aux morts en masse du XXe siècle : à côté des nécropoles *in situ* comme celle de Douaumont, nous avons nos monuments à noms de nos morts, il est vrai répartis dans les 36 000 communes françaises, catégorie intermédiaire entre le tombeau privé et le monument national[2]. Ils avaient l'avantage de se prêter, quelques générations s'en souviennent dont la mienne, à l'intimité communautaire du rituel national du 11 Novembre : enfants de l'école de la République, nous étions spécialement réquisitionné ce jour pour égrener d'un « mort pour la France » chaque nom des morts de la commune prononcé par le maire en présence des anciens combattants, éclopés et bardés de décorations… Il me semble cependant que ces monuments communaux

[2] Celui de mon village était précisément situé dans le cimetière.

ne sont qu'un premier stade du tombeau collectif : le genre s'est développé à propos d'événement majeurs, la Shoah, en premier lieu, une bataille meurtrière (Okinawa), ou encore une guerre controversée et traumatisante (le Vietnam américain), la référence territoriale disparaissant au profit de la nécessité première d'écrire tous les noms des morts. L'ampleur de la tâche confrontée à l'ampleur de l'événement…

Prenons la mesure de ce que peut faire ce type de monument avec l'autre source de ce travail : l'histoire romancée d'un mémorial américain.

> « Il feuilleta les listes, mais on n'y voyait rien. Dans le noir, il ne pouvait déchiffrer les noms gravés sur le Mur et il ne voulait pas prendre la bougie laissée par l'autre visiteur. Il se pencha par-dessus les offrandes pour palper du bout des doigts les caractères sur le granit. Tous, ils étaient tous là, pensa-t-il. Ils étaient classés par ordre chronologique. Quelque part vers le milieu se trouvaient les siens – Salazar et Andy le Futé, Leonard Dawson et Bates. Le Martien, le lieutenant. Il n'avait pas besoin de consulter une liste. Il savait leurs noms par cœur. Larry sortit son appareil photo et passa le sac à Scott. Le groupe lui avait donné de l'argent pour la pellicule. Il se recula, cadrant l'obscurité. Il appuya sur le bouton et le flash l'aveugla, répercuté par la pierre. Il se déplaça de quelques pas sur la droite pour en faire autant. Les caractères s'inscrivaient dans sa rétine en traits de feu violacés. Il continua de longer le Mur, jusqu'au bout en armant le flash et mitraillant. Craignant que les clichés ne sortent mal, il repartit en sens inverse pour en prendre une seconde série. Il voulait être sûr d'avoir Carl Metcalf et Andy l'Idiot, Nate et Pony et Bogut. Il aurait Fred la Coiffe et Magoo. Il aurait même Creeley. Cette fois il ne raterait personne. Cette fois, il les ramènerait tous à la maison » (O'Nan, 1999 : 582-583).

The Names of the Dead, de Stewart O'Nan[3], est le récit d'un travail de deuil, comme tant d'autres, mais ici, particulièrement, il est question de la mémoire partagée des morts. Larry Markham, revenu estropié et seul survivant de sa section dont il était l'infirmier, n'en finit pas, quatorze ans après, d'être hanté par son année passée au Vietnam, par le souvenir de ses camarades qu'il n'a pas su ramener à la maison et dont il ne reste de chacun que des objets soigneusement enfermés dans une vielle cantine, entreposée au grenier. Petit boulot, mariage raté, un enfant handicapé mental, un père médecin, lui-même vétéran de guerre du Pacifique, avec qui il souffre de ne pas pouvoir communiquer[4]…, le seul élément structurant de sa vie éparse semble être le suivi thérapeutique, accompli bénévolement, d'un groupe de vétérans, gueules cassées et cervelles en compote, définitivement mis à l'écart dans un hôpital de la petite ville d'Ithaca (New York). Ce qui occupe le groupe, en cet été 1982, c'est la construction, sur fonds privés réunis par des vétérans – « ce qui leur plaisait » (*ibid.* : 43) –, du Mur, le Mémorial de la guerre du Vietnam[5] à Washington D. C., et sur lequel vont être gravés les noms des quelques 58 000 morts et disparus.

---

[3] Publié en 1996, *The Names of the Dead* a été traduit en français sous le titre *Le Nom des morts*. Les citations sont extraites de cette édition.

[4] Avec son père, l'enjeu est celui d'une mémoire partagée : il est en particulier obsédé par le désir de comparer leurs guerres. Mais l'incommunication ne pourra se réparer puisque le père connaît les premières atteintes de la maladie d'Alzheimer.

[5] The Wall est officiellement appelé *Vietnam Veterans Memorial* (VVM). Il est situé dans le parc national de la ville, *The Washington Mall*, espace patriotique par excellence où se dressent plusieurs monuments dédiés à l'histoire politique et militaire des États-Unis.

> « Ils voulaient que Larry s'y rende dès qu'il serait inauguré afin de s'assurer que leurs potes étaient là […] Ils voulaient qu'il photographie les noms, des séries entières, et il avait beau dire tout net – en riant – qu'il n'irait pas, chacun d'eux dressait la liste de ses copains. C'était une dérive qui détournait de l'objectif leurs réunions à bâtons rompus. Perdant le fil de ce qu'ils tentaient d'exprimer au sujet de la guerre, ils se mettaient à parler des types dont Larry aurait à chercher le nom » (*ibid.* : 43).

Tout le roman, qui entrecroise récit de guerre – racontant selon l'ordre chronologique les morts successives des soldats de sa section – et thriller – Creeley, un membre du groupe de thérapie, échappé de l'hôpital et des médicaments, qui lui reproche en fait de l'avoir oublié là-bas, laissé pour mort, le poursuit et menace sa famille –, est tendu vers ce final que constitue le voyage à Washington jusqu'au pied du Mur[6]. S'il hésite à s'y rendre, ce sont les morts, les siens, c'est-à-dire ses fantômes, et surtout les morts-vivants de l'hôpital – les enfermés comme l'évadé, ceux-là même qui ne s'en sortiront pas, que tous les trésors déployés de thérapie ne peuvent détourner du ressassement – qui lui montrent le chemin, vainquent ses résistances et le conduisent à cette résolution. En plus des noms à trouver et à photographier dont ils ont dressé la liste, ils veulent qu'il y dépose des objets.

> « Trayner lui avait confié un chapeau de brousse doux comme une peau de chamois, Mel White une paire de lunettes miroirs auxquelles manquaient un branche. Meredith envoyait un jeu d'échecs de poche, Sponge un pagne en faux raphia » (*ibid.* : 576).

Le voyage effarant dont il est mal revenu se conclut là dans ce voyage tendu vers la promesse de l'apaisement, avec son fils, les bras chargés d'offrandes – il a également emporté le contenu de sa cantine – et armé d'un simple appareil photo. Il découvre que d'autres avant lui l'ont précédé dans ce geste : « sur une bande de gazon large d'un ou deux mètres » est entassé tout un bric-à-brac : gerbes de fleurs, drapeaux, coussins en forme de cœur, nounours, porte-clés, photos encadrées, rangers et T-shirts de l'armée, casques, médailles dans leur écrin, canettes de bière et paquets de cigarettes… Il ajoute sa tenue de parade et les objets des siens.

> « Il ouvrit le sac et laissa son fils sortir quelques-uns des objets – les photos de Magoo et le jeu de cartes de Leonard Dawson, la liste des chanson de Salazar. En marchant vers la pointe du Mur, ils déposèrent la veste de treillis de Rinehart et la boîte de cigares de Cartwright. Dans les fentes entre les panneaux, les gens avaient coincé des photos et des lettres ; il en était tombé dans l'herbe. Ils avançaient à pas lents, égrenant le contenu du sac – les balles de calibre 50 et les éventails en papier, les plaques d'identité. Lorsqu'ils arrivèrent au bout, il ne restait plus que la liste des noms et l'appareil photo de Larry » (*ibid.* : 582)

C'est la nuit : nulle autre lumière que celle qui impressionne des petits monuments portatifs à l'usage de ceux qui ne peuvent se déplacer pour se recueillir et venir déposer leur fardeau de souvenirs. Aux noms des morts gravés dans la pierre se réfléchissent les noms des morts imprimés sur la photographie : la réalité à

[6] Le voyage concret jusqu'au Mémorial occupe les toutes dernières pages du livre.

laquelle faire désormais référence – et dont la photographie est l'index –, c'est le monument, celui qui littéralement porte la mémoire et donc ce qui reste du passé.

Puissance de littérature. *The Names of the Dead* est un mode d'emploi du monument[7], voire de monument. Nulle autre description ne saurait mieux exprimer la pédagogie du monument intentionnel, qui prend forme concrète et prétendument faite pour durer, pour résister au temps, car il s'appréhende à travers une expérience personnelle : celle d'un acteur de la guerre qui se transforme en acteur du monument. Dans cette expérience, le monument, notons-le, n'est qu'en bout de course, que l'extrémité accomplie d'une chaîne de monuments ou, si l'on veut, le monument en train de se faire dans l'expérience de Larry, ou encore il n'est que la résultante d'une succession de médiations qui sont autant d'étapes vers l'objectivation – et le retournement du sujet – : des fantômes de sa section jusqu'au Mur gravé des noms des morts – dupliqués sur les photographies – en passant par les vétérans de l'hôpital puis par leurs objets jonchant le gazon. Et jusqu'à Creeley qui veut le forcer à se souvenir de lui et pour cela le fait témoin de sa mort réelle, seulement différée de quatorze ans[8]. Ainsi quoi qu'en croie Larry, la recherche des noms ne détourne pas ces vétérans de la guerre – ils n'en sont définitivement pas sortis, ils en sont trop peu distanciés pour pouvoir discourir sur elle, sauf que la thérapie, ce sont eux qui la conduisent : ils en sont ses premiers monuments tangibles qui l'aident à réfléchir son expérience personnelle. Cette alchimie, le monument final la réalise concrètement : la surface moirée du granit noir crée un miroir qui reflète l'image du regardeur sur fond des noms gravés. À chacun, vétéran, parent, ami, touriste… d'y réfléchir désormais la sienne.

Ce qu'a fait le mémorial

On dit de Stewart O'Nan qu'il est un chroniqueur de l'Amérique : souvent dans ses romans, les vies infimes ou ordinaires sont mesurées à l'aune de grands événements qui ont jalonné l'histoire des États-unis : la guerre de Sécession, la Seconde Guerre mondiale… *The Names of the Dead* se situe pleinement dans cette veine en tant qu'il introduit à l'extraordinaire succès public du Mémorial des vétérans du Vietnam, qui en fait un des monuments les plus visités des États-Unis[9], sans doute à la mesure du traumatisme causé par cette guerre à la société et à la nation américaines. Mais allons plus loin dans la compréhension de cette

[7] Je dois à Lucie Dupré cette formule que je fais volontiers mienne.

[8] Le dénouement de l'intrigue policière par la mort de Creeley, qui se tire une balle dans la tête après lui avoir dit : « Tu te souviendra de moi, hein ? Jure-le », précède immédiatement le final au Mémorial.

[9] Aussi le Mémorial des vétérans du Vietnam a-t-il fait couler beaucoup d'encre : on trouvera une bibliographie substantielle dans l'ouvrage de M. Sturken (1997). Cette section doit beaucoup à sa remarquable et très complète étude de ce mémorial.

réception remarquable. En fait, quatre expressions de la fonction monumentale s'y condensent dans un temps très court et sont réalisées dans la relation qui se noue avec des acteurs, des spectateurs et des visiteurs du monument : le deuil, la mémoire, l'art et, en définitive, l'histoire. Les trois premières sont d'emblée inextricablement liées. Le monument du deuil répond à l'intention portée par des associations de vétérans qui, au début des années 80, prennent l'initiative du lancement d'une souscription et d'un appel à projet pour un monument qui portera la mémoire des morts de leur guerre. Cette guerre sans gloire a divisé la société américaine, elle n'a pas été saisie dans un récit consensuel et ses soldats en sont revenus battus et sans honneurs. Aussi le monument vise-t-il et accomplit-il, si l'on suit Marita Sturken, à la fois la cicatrisation (des blessures de la guerre), la réparation (au regard de l'indignité ou de l'invisibilité dont les vétérans ont été frappés à leur retour) et la restauration (de la virilité perdu du soldat américain), et le transport de ces actions du corps du vétéran à la nation elle-même. Le monument du deuil (pour les vétérans comme pour ceux qui ont perdu un proche), dans le moment duquel nous projette le livre, est également le monument de la mémoire retrouvée ou plutôt de la nation retrouvée dans sa mémoire. Pour exprimer ce qu'a fait le mémorial, autrement dit le processus de remémoration et de commémoration, Marita Sturken a recours à un jeu de mots suggestif : « *to dismember* » est ce que provoque la guerre en fragmentant les corps et la mémoire ; « *to remember* » est à l'opposé fabriquer un corps entier (Sturken, 1997 : 72). L'action du mémorial relève du réassemblage, de la recomposition d'une totalité fragmentée.

Mais le succès du mémorial n'a pu tenir à la seule attente même énorme qui le motivait. Il a été aussi, et peut-être fondamentalement, déterminé par l'œuvre de l'art, dimension présente d'emblée, qui répond à cette attente et l'actualise. En effet, le monument est l'œuvre de Maya Lin, une jeune étudiante en architecture de 21 ans ; son projet a été choisi à la suite d'un concours anonyme par un jury de huit experts en art. Soit donc un mur de granit noir et lisse de 150 mètres de long, en forme de V formant un angle de 125 degrés dont le sommet s'enfonce dans la terre sur une profondeur de plus de trois mètres, sur lequel sont gravés, par ordre chronologique de décès, les noms de 58 186 hommes et femmes morts de/pendant la guerre. La liste commence sur le bord droit de la charnière et se poursuit jusqu'à l'extrémité du mur droit ; puis elle recommence à l'extrémité du mur gauche et se termine au centre, ce qui fait que le nom du premier américain tué en 1959 est en haut du panneau adjacent à celui où figure, en bas, celui du dernier soldat tué en 1975. Ces deux seules dates figurent sur le mur, mais pour chaque jour où il y a eu des pertes, les noms sont inscrits par ordre alphabétique : ainsi la liste permet-elle de retracer les événements de la guerre. Comme pour souligner l'importance de la fonction artistique, il est notable que la construction du mur a été émaillée de controverses et de débats qui, compte tenu de la personnalité de l'artiste, jeune, étudiante, inexpérimentée, et de surcroît de type asiatique (elle est d'origine chinoise), qui a cristallisé les oppositions, pointaient le fait que le projet rompait avec les codes esthétiques

et mémoriels en matière d'art commémoratif : controverse (avec les journalistes et les critiques d'art) sur l'art minimaliste, controverse (avec des vétérans) sur la capacité de cette œuvre abstraite à porter la mémoire de la guerre[10]. En particulier, ce n'est pas un monument triomphant, il ne se dresse pas, il ne symbolise rien et ne représente que les morts. La dimension funéraire est évidente – c'est d'ailleurs un point sur lequel se cristallise la controverse, car elle n'offre aucune possibilité de transcender dans un récit glorieux les événements particuliers que sont les 58 000 morts. En revanche, parce qu'il est enterré, parce qu'il permet la restitution narrative de ces événements tragiques, à la fois au niveau individuel et à celui de l'unité de vie du soldat, sa section[11], le monument offre le lieu et le moment du recueillement nécessaire au travail du deuil – la dramaturgie du mémorial mis en scène insiste tout particulièrement sur cette capacité en diffusant des photos de soldats dans une attitude de prière ou de recueillement. En un mot, quoiqu'aient pu en dire ses détracteurs, ça « marche ». D'ailleurs, les controverses se sont évanouies dès le lendemain de son inauguration devant ce qui s'avère être la puissance de l'expérience du mémorial.

Cette expérience se résume dans l'expression de « monument vivant », au sens où il est vécu, parcouru, narrativisé. Son visiteur est un pèlerin : il parle avec les morts en touchant leur nom, en les photographiant, en les reproduisant par transfert. Le toucher, l'empreinte photographique, le « *pencil* » attestent d'une présence consolatoire, *ex situ*, à des centaines ou des milliers de kilomètres non seulement de l'événement de la mort mais des lieux réels d'inhumation : l'illusion est manifeste au point que d'aucuns ont cru que derrière le mur, sous la surface enherbée, reposaient les corps ou les ossements des défunts nommés. Le pèlerin vient aussi converser et se libérer en déposant des lettres ou des objets[12] : ce sont des vétérans, tout comme Larry, mais aussi des proches… C'est un monument vivant également au sens où il n'est plus seulement le lieu de l'hommage aux morts, mais peut devenir un lieu où parler d'autres conflits ou des événements publics concernant la société américaine : la guerre du Golfe, le sida, l'avortement… En cela le monument réalise le transport de l'individu à la nation : il se transforme et transforme le deuil en mémoire et en reconnaissance grâce à ses propriétés plastiques : la surface lisse du tombeau reflète non seulement le visiteur mais aussi des monuments environnants et tout particulièrement le monument

[10] Un compromis sera trouvé consistant dans l'adjonction à proximité d'un mat portant le drapeau américain et d'un monument réaliste, une sculpture en bronze représentant trois jeunes soldats, trois « frères d'armes », un Blanc, un Noir et un Hispano-américain, regardant dans la même direction, une expression de perplexité se lisant sur leur visage. Le monument, œuvre de Frederick Hart, sera inauguré trois ans plus tard.

[11] L'histoire de la guerre est inscrite sur les 150 mètres du mur et chaque vétéran peut y retrouver son année de service, ce que fait Larry pour les siens et pour ceux de son groupe de thérapie. Au début, les vétérans étaient opposés à cette classification des noms au motif qu'elle rendait difficile aux familles la recherche des noms. Puis ils se sont rendus compte qu'une disposition par ordre alphabétique niait les individus et ravalait la liste des noms des morts à une pure statistique culturelle : 60 James Jones, 600 Smith… (Sturken 1997 : 1961).

[12] Jusqu'à une Harley… Au milieu des années 90, 40 000 objets étaient déposés.

national par excellence qu'est le *Washington monument*, qui se situe dans son axe. L'anti-monument, en tant qu'il est un mémorial introspectif – horizontal et fermé – prend les attributs du monument de glorification – vertical et ouvert. En somme, le monument réalise et accomplit la réparation pour laquelle il a été voulu : il ne résout pas les oppositions – entre, pour le dire vite, le rejet de la guerre et son exaltation –, mais il assure leur coexistence, en lui.

Dès lors, la puissance du monument, dans l'expérience de ses pratiquants, dans ses multiples réceptions, peut se lire dans un paradoxe inévitable et attendu : le mémorial vivant génère sa propre mémoire et devient un lieu d'histoire. Le nombre incroyable d'images photographiques disponibles sur le Net en est une première preuve : elles mettent en scène le monument dans toutes les situations, du recueillement du vétéran au visiteur venu voir le mémorial de l'honneur perdu et retrouvé[13]. Le statut des objets ou des lettres déposés en est une autre. Au début, ce statut est indécis : ils sont objets « perdus et trouvés », c'est-à-dire « sans famille » ; mais un statut patrimonial leur est très vite octroyé : objets d'une histoire, abandonnés intentionnellement, objets d'histoire représentatifs d'une mémoire culturelle ; ils sont en conséquence systématiquement récupérés, inventoriés, archivés, et pour certains exposés – on leur nomme un conservateur, qui cherche à les identifier, on les mets en réserve, on en fait une exposition temporaire[14] devenue permanente. Ils ont retrouvé une famille : la nation américaine. Ils sont tous accueillis : de ceux déposés dans un geste de libération cathartique – et qui résistent à l'Histoire – à ceux déposés pour témoigner – portés par l'intention qu'ils entrent dans l'Histoire[15].

Critiques artistes

Deuil, mémoire, art, histoire : dans la réalisation réussie de ces fonctions entrecroisées, le mémorial n'atteint-il pas une efficacité patrimoniale, en tant qu'il favorise l'expression première d'un « arraisonnement » par neutralisation et esthétisation ? Il agrège, réunit les adversaires d'hier (les pro et les anti-guerre), accueille les discours conflictuels sur la guerre, il définit ce qui doit être dit, exprimé, publicisé, transmis et ce qui peut être éludé, tu, omis, mis en réserve – ainsi les trois millions de morts vietnamiens, dont témoigne l'œuvre du plasticien Chris Burden, précisément intitulée : « *The other Vietnam Memorial* » (1991). Tel est son bénéfice, tel est son coût. Il est un écran, suggère Marita Sturken

[13] Je ne suis d'ailleurs pas loin de me demander si cette sorte de fascination que ce mémorial exerce sur moi ne tient pas principalement à cette mise en scène. Après tout, je ne l'ai jamais vu in situ et ne le connais que par l'entremise des photos, de sa mise en scène romancée et des analyses produites…

[14] En 1992, au *Smithsonian Museum of American History.*

[15] Aujourd'hui, ils sont enlevés le soir même du jour de leur dépôt. Certaines lettres sont tapées et adressées directement au conservateur de la collection, sans transiter par le mémorial.

(1997 : 44), aux deux sens du terme : on s'y projette, il protège. Ce succès appelle en outre une interrogation qui n'est pas sans lien avec l'ambivalence soulignée plus haut de tout monument intentionnel. La plupart des analyses produites sur le Mémorial du Vietnam datent des années 1980-1990. On l'a déjà vu se transformer. Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'en sera-t-il dans dix ou vingt ans ? Jusqu'à quand le monument vivant, lieu de pèlerinage, coexistera-t-il avec le monument historique ? Nul ne peut le dire. Si la performance du mémorial ne peut être anticipée, et si remarquable soit-elle, la communauté qu'il crée n'est pas forcément durable. Elle est fragile et sujette à des recompositions. Comme varie l'adéquation entre l'intention et la réception. Finalement rien n'est plus hasardeux que de confier le soin de transmettre une expérience traumatique, un passé, de la mémoire, etc., à un monument. L'espace public (au sens géographique du terme) est parsemé de monuments que l'on a vu – fonctionnaient-ils au maximum de leurs capacités ? – et que l'on ne voit plus – ils sont comme en réserve – ou plus de la même manière – la mémoire (et l'oubli) dont on les charge se double alors de la mémoire propre du monument.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des artistes ont voulu provoquer la mémoire qu'est supposé épuiser le monument et renouveler sa fonction mémorielle. Ce sont en particulier les « contre-monuments » de Jochen Gerz et Esther Shalev-Gerz : le monument qui disparaît en quelques années laissant au passant cette seule phrase : « Le jour où il aura disparu, l'emplacement du monument de Harburg sera vide car rien ne peut à la longue se dresser à notre place contre l'injustice » ; le « monument invisible » dont seule la plaque indiquant le nom de la place (qu'il occupe) atteste la présence ; et le « monument vivant », sorte de *work in progress* qui veut réactiver et redonner du sens au vieux monument aux morts d'un village français[16]. « Contre-monuments » (ou anti-monuments), selon le mot de l'historien des mémoriaux de la Shoah, James Young (1993a), parce qu'ils viennent questionner la prétendue durabilité du monument et son immobilité en prenant au mot et mettant en scène l'inévitable processus d'invisibilisation, le fait qu'arriverait fatalement le moment où ils se dérobent à l'attention du passant. « L'attention coule sur eux comme l'eau sur un vêtement imprégné, sans s'y attarder un instant […] On ne devrait pas dire que nous ne les remarquons pas ; plutôt qu'ils se démarquent, qu'ils se dérobent à nos sens », écrivait, à propos des monuments, Robert Musil dans ses *Œuvres pré-posthumes*[17]. Mais ce qui est concevable pour nos grands hommes – les « précipiter, une pierre commémorative au cou, au fond de l'océan de l'oubli » (*ibid.* : 18) – l'est moins pour les grandes catastrophes du XXe siècle. « Contre-monument », également, car, comme le note James Young (1993a : 27), pour une nouvelle génération d'artistes en Allemagne, il s'agissait de rompre avec des

[16] Respectivement, le *Monument contre le fascisme* (Hambourg-Harbourg, 1986, réalisé avec Esther Shalev-Gerz), 2146 pierres – *Monument contre le racisme* (Sarrebruck, 1993), *Le Monument vivant de Biron* (Biron, Dordogne, 1996).

[17] Musil (1935), cité par D. Fabre (2010 : 17).

codes monumentaux largement exploités par les nazis. En d'autres termes, cette contre-monumentalité est profondément inscrite dans une histoire politique et culturelle spécifique. Au regard de cette dernière remarque, les analyses fines de James Young ont souligné la dimension anthropologique des gestes de ces artistes : ils questionnent brutalement le travail d'oubli confié au monument[18] ; ils font débat ; ils font du monument un événement ; ils font des regardeurs des témoins de cet événement, ils créent en cela une communauté du monument organisant sa propre absence et le transfert de la qualité même de monument[19] aux habitants eux-mêmes ou aux regardeurs. Pour Esther Shalev-Gerz, le choix de l'emplacement du monument contre le fascisme dans un centre-ville très animé de la banlieue de Hambourg, contre le souhait de la ville préconisant un parc, soit un site à l'écart du flux des passants, était déterminant. Il était la condition pour que le monument soit une co-construction, le produit d'une interaction avec les gens[20], et partant, qu'il soit à l'opposé du « beau monument », qui se dresserait immobile, en majesté, et que l'on contemplerait passivement (Shalev-Gerz, 2004).

Il est notable que le questionnement en acte de ces artistes sur la monumentalité, sur le « faire monument » de ces catastrophes extrêmes du XXe siècle, a suscité des conclusions opposées. Gérard Wajcman, dont on sait la contestation radicale de toute image de la Shoah (Wajcman, 2001)[21], y voit la confirmation de son irreprésentabilité. L'invisible *Monument contre le racisme* de Sarrebruck est le geste au plus près de l'affirmation absolue selon laquelle « la Shoah fut et demeure sans image » (Wajcman, 1998 : 21). Dans cette perspective, il n'y a de place possible ni pour la « frénésie patrimoniale » (*ibid.* : 203) – en tant qu'elle menace la mémoire de la Shoah – ni pour une compréhension anthropologique de tout monument : seuls comptent la capacité et le pouvoir de signification limite de l'art auquel tout juste quelques artistes parviennent : car alors « l'art trouve à apparaître dans sa nécessité absolue : ce qui vise l'impossible » (*ibid.* : 198). Or, pour James Young, le travail des Gerz et autres artistes contribue paradoxalement à relativiser le geste artistique. S'inspirant de la « critique auto-réflexive [qu'ils] font de leur médium » (Young, 1993 b : 732) en questionnant le devenir de la mémoire déposée dans le monument, il refuse de sacrifier au critère artistique (il y aurait un art commémoratif supérieur et un art inférieur) comme au critère mémoriel (« reflète-t-il l'histoire fidèlement ou selon le goût du jour ? ») et propose « d'observer par quelles voies multiples l'art [du monument] s'offre comme base d'une action politique et sociale » (*ibid.* : 740) : de ce point de vue, la performance esthétique de cet art consiste dans sa fonction sociale,

[18] Pour G. Wajcman (1998 : 208) le monument invisible « n'est pas gentil » : il « ne concourt pas au travail de deuil », il « ne se joint pas au ronron de la mémoire commémorante – "J'y pense et puis j'oublie" ». Il est « brutal », car il désigne l'oubli sur quoi est bâtie l'Allemagne.

[19] À propos du *Monument vivant de Biron*, G. Wajcman (1998 : 202) note que « le monument véritable […] ce sont les habitants eux-mêmes » ; c'est en cela que « le monument *est* vivant ».

[20] Les enfoncements successifs étaient déterminés par la saturation de la colonne par les inscriptions.

[21] Voir la réponse de G. Didi-Huberman (2003).

dans l'interaction et le dialogue qui se noue avec un public dans l'espace de commémoration qu'il crée, dans la connexion critique qui est maintenue entre la mémoire de la genèse du monument et le présent de ses visiteurs, enfin dans la manière dont les événements qu'ils modèlent « font une nouvelle entrée en politique » (*ibid.* : 742). En d'autres termes, c'est l'action du monument qui importe en tant qu'elle résulte du croisement d'une intention commémorative et d'une représentation artistique proposée à l'attention de passants dans un espace public. Il est important alors de souligner, à la suite de Jacques Rancière (2008), que cette représentation n'anticipe pas son sens et ses effets : elle n'est pas donnée, elle n'est pas anticipée, elle est indécidable[22].

Enquête sur un monument ordinaire

En quoi consiste une anthropologie de monument ? À première vue, démonter le dispositif, ouvrir la boîte noire[23]. Écrire la biographie du monument comme un assemblage hétérogène d'humain et de non-humain, du point de vue de son assemblage – lequel, on l'aura compris, n'est jamais achevé. J'ai entrepris ce travail à propos de *Le pupitre des étoiles* – c'est le nom donné par son auteur, Christian Lapie, au mémorial du parc de Sceaux – en espérant qu'elle me donne une réponse à cette interrogation suscitée par sa découverte au détour d'un sentier : ce monument pour quoi ? Pour qui ? Pourquoi là ? Que fait-il, là ?

J'ai donc mené mon enquête. Elle est toujours en cours et j'en livre, selon la formule consacrée, les premiers éléments. J'avais envisagé au départ deux volets : l'un sur son transfert dans la réalité, donc auprès des acteurs de sa création, l'autre sur sa réception. Peut-être une enquête par questionnaire serait-elle appropriée, auprès du public du parc. En attendant, l'envisager m'aura permis de remarquer un élément nouveau. Lorsque je retourne sur le site en juillet dernier, je remarque que deux panneaux indicatifs et explicatifs ont été ajoutés, aux deux extrémités du sentier rejoignant le mémorial à partir des allées. Ils portent le nom du mémorial – qui diffère d'ailleurs de celui portés sur le panneau des noms –, le nom de l'œuvre et de son auteur, la date de l'inauguration, ainsi qu'un texte assez long donnant à comprendre l'œuvre et le mémorial :

> « Le sentier qui serpente à travers l'espace enherbé de la plaine s'élargit en clairière dans le bosquet des bouleaux. L'endroit, évocateur, nous rappelle les paysages de l'Est de l'Europe : *Auschwitz, Treblinka, Dachau, Birkenau.*
> Douze figures évoquent les douze fils de Jacob, ancêtres éponymes des tribus du peuple hébreu. À l'intérieur du "Pupitre des étoiles", une famille, un groupe compact de sept personnages se dresse hors de cette entrave pour nous surplomber. Sept, en référence à un chiffre très souvent employé

[22] Le succès du Mémorial des vétérans du Vietnam est un exemple particulièrement saisissant de l'épreuve de la réception, avec laquelle se joue la réussite ou l'échec du geste artistique.

[23] Le terme *anthropologie* n'est pas à prendre en référence à la discipline anthropologique – en ce cas, il serait d'ailleurs plutôt *socio-anthropologie*.

dans la bible. Cinq personnages sont en dehors de cet espace, ils symbolisent l'Homme et l'Univers. Ces cinq figures à échelle humaine, à l'extérieur, qui représentent aussi les Justes, nous accompagnent le long du sentier autour du site central et nous préparent au recueillement.
Les œuvres d'aspect brut et élémentaire de l'artiste sont sans bras ni visage, monumentales et puissantes. Elles interrogent, déstabilisent et questionnent. Engoncées, dans la masse de fonte dont elles sont extraites, silencieuses et figées, debout, de jour et de nuit. C'est une tribu de sentinelles placides et immuables. Elles sont si présentes qu'il semble qu'elles ont toujours été là, qu'elles font partie du paysage, de son histoire. C'est précisément à la mémoire individuelle et collective qu'elles font référence. Les pupitres frustes et rugueux nous rappellent l'emprisonnement des hommes, des femmes, des enfants, leur regroupement dans les camps de concentration, les chambres à gaz et les fours crématoires. Mille enfants des Hauts-de-Seine ont chacun écrit le nom d'un juif déporté. Ces écritures fragiles, à la limite du lisible, nous disent qu'il faudra constamment extraire ces noms de la gangue de l'oubli.
Ce mémorial a été inauguré le 13 juillet 2006 en présence de Nicolas SARKOZY, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine et Monsieur Joël MERGUI, Président du Consistoire de Paris et du Conseil des communautés juives des Hauts-de-Seine ».

Photographie 4 : Panneau de signalisation du mémorial situé à une extrémité du sentier y conduisant (photographie : Jean-Louis Tornatore, août 2010).

Je n'avais au départ que des indices publics, glanés sur le Net, concernant l'inauguration[24]. Un court texte relatant l'événement dans un numéro de la revue municipale *Sceaux magazine* donnait à lire « un engagement du Département auprès du président du Consistoire d'honorer la mémoire des victimes alto-séquanaises de la Shoah », un projet choisi par un comité artistique composé d'élus du conseil général et de la ville de Sceaux. Soit donc deux pôles présidant à l'érection du monument : le pôle politico-administratif (le conseil général des Hauts-de-Seine) et le pôle confessionnel (les communautés juives). Ne pouvant espérer un entretien avec le président du conseil général devenu président de la République, je me suis d'emblée dirigé vers les élus ayant participé à la sélection du projet, que j'ai contactés par courriel. J'ai obtenu une réponse courtoise d'une

[24] Notons que l'inauguration se produit trois jours avant la « Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France » – date de commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' du 16 juillet 1942 –, laquelle est célébrée généralement le dimanche le plus proche.

vice-présidente du conseil général qui m'a renvoyé sur le service technique instructeur du dossier, en l'occurrence la direction des parcs, jardins et paysages du département. Contacté, l'adjoint à la directrice de ce service (appelons-le Monsieur S.), me reçoit rapidement en entretien. Le pôle confessionnel est plus difficile à saisir : après plusieurs messages laissés sur le répondeur du secrétariat du président du consistoire, je suis orienté vers une personne du consistoire central qui s'avère n'être guère au fait du dossier et me conseille de m'adresser à la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Un bref entretien téléphonique m'apprend que si cette fondation a pour but de soutenir des projets, elle n'est pas intervenue sur celui-ci ; l'existence du mémorial n'y est même pas connue… Finalement le lien se fera par l'entremise de Monsieur S. qui me communique le nom de celui qui était son interlocuteur pour les communautés juives au cours du suivi du dossier. Si j'en juge par le nombre d'occurrences que Google fournit sur son nom, ce dernier est une personnalité en vue et médiatique du monde juif, grand rabbin, aumônier militaire des armées. Monsieur K. m'accordera un long entretien téléphonique.

Si je prends la peine de raconter le déroulement de l'enquête, soit ce qui habituellement disparaît devant la production de l'analyse qui en découle, c'est que finalement, non seulement il n'est pas anodin de vouloir démonter un dispositif – au sens, j'y reviendrai, de Giorgio Agamben (2007) – mais de plus il n'est pas courant de s'intéresser à un objet somme toute sinon banal du moins ordinaire. Ordinaire au sens où le monument en général est une présence familière à tout être humain socialisé dans cette fraction du monde. Avant même d'avoir entendu ce que ses acteurs pouvaient en dire, ce caractère ordinaire s'impose d'emblée : le mémorial du parc de Sceaux n'est pas le Mémorial de la Shoah à Paris. Pour être plus précis, le premier est pris dans un jeu singularisation-désingularisation qui n'affecte en rien la singularité du second et son caractère remarquable. Il n'y a pas forcément d'interaction entre les deux – ce que je supposais naïvement[25] –, si ce n'est qu'ils parlent du/rappellent le même événement. Oui mais alors, que fait-il là ? Poser cette question, c'est l'interroger dans sa singularité, c'est rendre singulier un objet ordinaire. L'opération suppose du dévoilement, non pas au sens où, comme le postule la sociologie critique, il s'agirait de mettre au jour les véritables mobiles inaccessibles sans conceptualisation à la conscience des acteurs, mais au sens où il s'agit d'éclairer l'ensemble des gestes qui ont contribué à lui donner sa dimension sociale, qu'ils soient privés – et de ce fait ont acquis une capacité publique – ou d'emblée publics[26] : autrement dit, faire valoir les intérêts divers ou les mobiles qui animent les acteurs eux-mêmes. Une autre manière de rendre compte de cette démarche serait de considérer qu'il y a deux niveaux de dire (et donc de faire) le monument : il y a celui de l'*account* – selon

[25] En fait, au regard de l'importance de l'événement, je supposais, à tort, une interconnexion entre toutes les initiatives, une sorte de réseau très organisé de la mémoire de la Shoah.

[26] Je m'appuie ici sur les remarques de John Dewey (1927) relatives à la distinction qu'il introduit entre le couple privé/public et le couple individuel/social.

le mot de l'ethnométhodologie –, c'est-à-dire celui du compte rendu général, du résumé sur lequel se fait l'accord, et celui de l'argumentation – ou de la problématisation et de l'intéressement, selon le vocabulaire de la traduction – aux différentes étapes de son transfert dans la réalité. C'est bien ce niveau que vise l'enquête. Le résumé du monument tient en trois propositions qui pointent (1) une rencontre d'intérêts entre les communautés juives et le conseil général autour de la célébration de la mémoire des victimes originaires du département : les premières par l'entremise de leur représentant « demandent que… », le second, par l'entremise de son président, « s'engage à… » ; (2) son installation dans le plus grand parc du département, le plus fréquenté et présentant dans grandes qualités paysagères ; (3) le choix du projet de Christian Lapie, *Le Pupitre des étoiles*, au terme d'un concours animé par un jury composé d'élus, d'administratifs et de représentants des communautés juives.

Éléments d'ethnographie de monument

Au départ, l'affaire est celle d'un accord entre deux personnalités inatteignables, dont les mobiles ne peuvent être déterminés. Il y a peut-être la piste des discours, mais je n'y ai pas encore eu accès. De toute façon, à ce niveau, la recherche des mobiles et de la manière dont l'un « intéresse » l'autre est illusoire – un peu de l'ordre de la quête des origines. Il est préférable de se focaliser sur les conséquences : descendons donc dans la hiérarchie pour se placer au niveau de la mise en œuvre, c'est-à-dire des actes accomplis – en l'occurrence des discours sur ceux-ci. Ce qui suit est une synthèse croisée et thématisée des entretiens[27] avec Monsieur S. et Monsieur K.

Le mémorial : le monument et le livre du souvenir

Du point de vue de la communauté juive, le projet se situe, semble-t-il, dans la continuité d'un « livre du souvenir » édité par le Conseil des communautés juives du département en partenariat avec le service des Archives départementales (Mergui, 2005). Préfacé par le président du conseil général, le livre comporte un tableau des noms des déportés par commune, fruit d'une recherche réalisée à partir du *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, édité par Serge et Beate Klarsfeld (1978). Au total 932 personnes sont répertoriées et localisées par commune et par rue[28]. Selon Monsieur K., il s'agissait de rapprocher la Shoah de la vie des gens en montrant que les personnes déportées n'étaient que des personnes ordinaires qui vivaient dans les mêmes rues, qui fréquentaient les mêmes écoles que tout un chacun. En même temps, le livre est un hommage

[27] Entretiens réalisés en octobre 2010.

[28] Sur les 932 personnes déportées, seulement 5 sont revenues.

aux Justes de France et une manière de rappeler l'exceptionnalité de la situation française puisque « les ¾ de la communauté juive en France ont été sauvées de la déportation ». Le livre sort en juillet 2005 et est officiellement évoqué lors de la cérémonie de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, le 21 juillet, cérémonie à laquelle participe Nicolas Sarkozy et qui se tient au Mémorial des martyrs de l'Holocauste à Puteaux[29].

Mobiles : une histoire en partage

C'est dans ce contexte caractérisé par un lien étroit entre conseil général et communautés juives, par l'entremise de leurs présidents respectifs, qu'est envisagé le nouveau monument : il est la partie monumentale du mémorial[30]. En octobre 2004, le président du consistoire approche le président du conseil général qui prend fait et cause pour le projet : cet engagement s'inscrit pour ce dernier dans une politique d'éradication des actes racistes et antisémites – politique qu'il poursuivra une fois devenu président de la République. Monsieur K. insiste sur l'association étroite entre conseil général et communautés juives : en substance, ce monument, on ne l'a pas fait seul, il est l'émanation de la volonté publique et fait de l'histoire de la Shoah une histoire partagée.

Cette relation étroite est sans doute lisible dans le fait que les noms ont été écrits par des élèves des collèges du département – il semble que l'idée ait été émise par Monsieur K., l'artiste ayant assuré de la faisabilité technique du transfert de ces écrits dans la fonte. Il y aura lieu d'y revenir en se demandant si elle n'est pas à relier – en tant qu'elle l'anticiperait – à la proposition formulée en février 2008 par le président de la République de « confier à tous les enfants de CM2 la mémoire d'un des 11 000 enfants français victimes de la Shoah »[31]. L'idée de parrainage n'est pas nouvelle : dans son discours lors de la cérémonie de 2005, le président du conseil des communautés juives invite « chacune des personnes présentes à "parrainer" symboliquement un des déportés »[32]. Selon Monsieur S., cette disposition s'est cependant heurtée auparavant à un obstacle :

---

[29] Par la suite, pour cette cérémonie, ce mémorial sera abandonné au profit du mémorial du parc de Sceaux.

[30] Revenant sur la distinction que fait A. Danto entre le monument qui célèbre les héros et est fait pour toujours se souvenir, et le mémorial qui évoque les morts et les monuments tragiques, et est fait pour ne jamais oublier, J. Young (1993a : 4) propose une distinction fondée sur la matérialité de l'objet : le mémorial réfère dans un sens large au deuil ou à la célébration, ce peut être un jour, un livre, une activité, un festival ou une sculpture. Le monument est une catégorie particulière de mémorial : un objet matériel, sculpture ou installation utilisé pour garder en mémoire une personne ou une chose. « Un mémorial n'a pas besoin d'être un monument ; un monument est toujours une sorte de mémorial » (*ibid.*).

[31] Discours du président de la République au dîner annuel du CRIF (13/02/08).

[32] « Pour sa part, il déclare avoir choisi Joseph Lewin, déporté en mars 2003 et qui n'était âgé que de quelques semaines ». Voir le compte-rendu. Accès : www.crif.org.

pressentis, les enseignants des collèges font valoir qu'il est délicat « de faire faire par l'école de la République quelque chose qui aurait trait à une communauté particulière » ; la tâche a donc été confiée à des collèges privés de confession juive. Monsieur K. de son côté assure que toutes les écoles ont été sollicitées, privées comme publiques : « Il n'y pas à finasser. La Shoah n'est pas que l'affaire des Juifs. Donc évidemment on n'a pas été que dans les écoles privées ».

Un monument départemental

Nicolas Sarkozy et le département font leur affaire de la réalisation du monument. Nous sommes en octobre 2004 et le président souhaite une exécution au plus vite, à l'échéance d'un an au maximum, ce qui aura pour effet la compression du temps des procédures, procédures d'autorisation au regard de contraintes juridiques liées au site, procédures de lancement d'un marché public.

> « Vous savez quand un homme politique a pris un décision, il veut que ce soit réalisé tout de suite. – Cela tient-il aussi à la personnalité du président ? On le sait, c'est un homme pressé. – Oui, c'est sans doute lié à sa personnalité, mais aussi il souhaitait absolument faire quelque chose à la mémoire des déportés de la Shoah dans les Hauts-de-Seine. Il a pris complètement fait et cause pour cette réalisation-là ».

Seul maître d'ouvrage, la collectivité territoriale a financé l'intégralité de la réalisation (coût total : 300 000 €) ; comme elle ne gère pas de places publiques, le monument ne pouvait que se situer dans un parc ou un jardin départemental – ainsi le service instructeur du dossier est-il la direction des parcs, jardins et paysages.

Le choix du site

Dans l'immédiat, la première étape consiste dans la recherche d'un accord sur le site. Le choix est fait en commun sur la base de propositions faite par le maître d'ouvrage aux représentants de la communauté juive. Le service instructeur recherche d'abord un site central dans le département – autour de Nanterre – mais très vite est évoquée l'hypothèse du parc de Sceaux, malgré sa situation totalement excentrée à la pointe Sud du département. Des emplacements sont envisagés également dans la « Coulée verte » du Sud parisien, un aménagement sur 14 kilomètres en espaces verts, piste cyclable, cheminements piétonniers et terrains de sports de l'espace situé au-dessus du TGV Atlantique et qui traverse plusieurs communes du département. Ce sont cependant des situations qui « correspondent davantage à des traitements en places publiques » : plus ouvertes, plus au vu des passants, plus fréquentées, plus « banalisées ». Le parc de Sceaux l'emporte en raison de son caractère exceptionnel qui séduit d'emblée les représentants de la communauté juive –

et corrobore le souhait du président du consistoire d'un site à l'écart, préservé de l'animation urbaine.

> « Quand on vous propose un lieu qui a la majesté du parc de Sceaux, il faut être criminel pour demander un rond-point entre un Casto et un Bricorama. Baladez-vous dans le 92 et vous verrez. Bon il y a des endroits super. On aurait pu imaginer près de la Mairie de Neuilly. Mais en même temps, dans le parc de Sceaux, il y a cette notion d'enfant qui vit. J'ai été ému par lui. Là on est dans un espace de recueillement » (Monsieur K.).

D'autant que le parc présente une contrainte de taille qui va dans le sens de ce souhait : comme il est classé « monument historique », les grandes perspectives, le plan d'eau, les jardins dessinés par Le Nôtre, les abords des bâtiments et des statues sont totalement protégés : aucun ajout moderne ne peut y être fait ; le mémorial sera nécessairement à l'écart, caché de ces éléments historiques en vertu de la règle de la co-visibilité. Deux emplacements sont proposés, dont le « Bosquet des cerisiers », un espace géométrique planté de cerisiers, très agréable au moment de la floraison, mais encore trop fréquenté au goût des représentants de la communauté juive. Il ne résiste pas devant l'emplacement actuel, lequel est opportunément disponible : une clairière résultant de la destruction d'une grande sapinière par la tempête de 1999 pour laquelle le parti avait été pris de ne replanter que les bords. C'est donc un espace enherbé en forme d'entonnoir constituant une sorte « d'appel » vers la clairière au cœur du bosquet[33], qui a l'avantage en outre, comme le mentionne le texte des panneaux, d'évoquer par ses bouleaux les paysages de l'Est de l'Europe où étaient situés les principaux camps d'extermination. Le site remporte l'adhésion, il devient ce que l'on voulait pour le mémorial : un, qu'on le découvre ; deux, qu'il « favorise le recueillement pour le travail de mémoire ».

Cependant, il s'agit d'installer un monument, donc chargé de sens, dans un lieu chargé d'histoire. Le geste n'est pas anodin et va au-delà par exemple de l'ajout d'un élément moderne dans un monument historique[34]. Ce qu'exprime le discours du gestionnaire du domaine :

> « Au départ en tant que gestionnaire de l'espace et responsable de la préservation du site historique et naturel, j'ai trouvé l'idée de mettre là un mémorial de ce type un peu choquante. J'ai trouvé que ça n'avait rien à voir dans le parc de Sceaux. Finalement, au fil de l'élaboration du projet, je trouve que ce n'est pas du tout choquant d'avoir ça à l'intérieur du parc. C'est relativement discret. Ce n'est pas quelque chose qui est agressif vis-à-vis des visiteurs. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'y recueillir. Je trouve que c'est quelque chose de totalement intégré. C'est plutôt réussi ».

Au début de ce texte, j'ai parlé du parc comme le lieu et le moyen de la découverte. À la jonction de ces deux perceptions, on voit qu'il peut être aussi

[33] Il est remarquable que la première phrase du texte des panneaux dit exactement le contraire… Cette phrase est d'ailleurs remarquable par sa puissance évocatrice – qui tient sans doute à sa composition et à sa rythmique. Le site inspire…

[34] Par exemple les vitraux de P. Soulages de l'abbaye de Conques. C'est déjà une question vive : voir Soulages, Le Goff (2003).

le lieu et le moyen du monument : celui par lequel le dispositif sera susceptible de produire son sujet.

Le concours

À ce point, les phases suivantes sont rapidement engagées. L'injonction « présidentielle » de rapidité fait court-circuiter le processus d'autorisation nécessité par le statut protégé du site : plutôt qu'un dossier déposé pour être examiné par la Commission du patrimoine et des sites, un accord verbal de l'architecte des bâtiments de France confirmé par le préfet suffit. Le concours lancé en 2005 se déroule en deux phases : la première porte sur une indication relativement succincte de l'objet du mémorial qui vise à susciter des candidatures consistant en un dossier de présentation du candidat et de ses références. Sur une trentaine de candidatures reçues trois sont autorisées à poursuivre le concours. Un cahier des charges a été établi résultant du compromis entre les parties : la commande est très ouverte et laissée à la créativité des artistes – « œuvre abstraite ou figurative, composée d'un ou plusieurs éléments »[35] –, hormis trois contraintes. L'une formulée par les demandeurs est que le monument portera, gravés, les noms et prénoms des victimes des Hauts-de-Seine – le chiffre de 750 est alors avancé – et qu'il sera conçu de manière à permettre des ajouts. Outre des contraintes usuelles en termes de pérennité des matériaux et de résistance aux diverses dégradations dans un lieu public, le maître d'ouvrage se montre quant à lui soucieux de l'intégration du monument dans le cadre historique et naturel ; en particulier il ne devra pas dépasser la hauteur des arbres alentour. Enfin, il est stipulé qu'aucun panneau ne sera posé à proximité : « L'œuvre se suffira à elle-même pour que le message délivré par l'artiste soit d'emblée compris du public » (*ibid.*).

Le service du conseil général instruit les dossiers sur le plan technique – faisabilité, coût, intégration dans le site –, le comité artistique les évalue sur le plan esthétique et symbolique. La frontière entre les deux registres est cependant ténue. De l'avis de Monsieur S., une partie des arguments qu'ils ont avancés a été entendue par le jury : deux projets étaient jugés « trop monumentaux », « trop construits pour un espace naturels », comme étant « posés là ». Le projet de Christian Lapie est celui qui paraissait le mieux s'intégrer : finalement, ajoute-t-il, « il n'y pas d'anachronisme entre l'objet et le lieu… même si le promeneur peut s'étonner de trouver un site à la mémoire de la Shoah en plein cœur du parc de Sceaux ». Le choix est approuvé par Nicolas Sarkozy en janvier 2006.

[35] « Parc de Sceaux. Mémorial à la déportation des juifs des Hauts-de-Seine. Règlement du concours pour la création et l'installation d'une œuvre d'art », 6 p. dactyl.

Comment assurer la présence du monument : la signalétique

Le monument s'anime principalement une fois par an, lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. Il est par ailleurs à la disposition des écoles. Enfin des passants. Il est bien sûr, souligne Monsieur K., une tombe pour les familles, qui peuvent chercher et lire un nom. À ce titre, le fait que les noms aient été écrits pas des collégiens aura un effet imprévu : un défaut de lisibilité.

Photographie 5 : *Le Pupitre des étoiles* : au premier plan, des gerbes déposées lors de la cérémonie de célébration de la Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux justes de France, le 18 juillet 2010 (photographie : Jean-Louis Tornatore, août 2010).

> « On s'est aperçu que ces inscriptions ne ressortaient pas très bien. Pour le sculpteur, pour son œuvre, ce n'était pas grave, voire même un peu normal. On est dans un domaine où, à la limite, ce n'est pas choquant de voir des noms disparaître. C'est un peu comme la vie humaine qui disparaît au bout d'un certain nombre d'années. Par contre, les personnes de la communauté juive ont trouvé que ça n'allait pas. Elles souhaitaient voir apparaître tous les noms » (Monsieur S.).

La plaque reproduisant la liste des victimes, à proximité du mémorial, est posée peu après l'inauguration. Monsieur K. dit ne pas l'avoir remarquée : « Je comprends très bien. Faire écrire les noms par des enfants, c'était très émouvant, mais moins lisible ».

Quant aux panneaux explicatifs, ils ont été ajoutés durant l'été 2008. Selon Monsieur S., c'est à la suite de remarques des personnalités juives sur la lisibilité du monument. Monsieur K. explique que la contrainte d'une absence de signalétique était, au départ, très importante. L'idée, selon ce qu'il dit être son interprétation, étant : « nos pas nous mènent vers… ». Et de citer la phrase d'un rabbin qui lui semble exprimer l'idée d'un abandon à une providence en somme divine : « Ne demande pas trop ton chemin, tu risquerais de ne pas te perdre ». « À trop vouloir normer notre route, à trop vouloir fonctionner avec un GPS dans la vie, c'est-à-dire on sait où on est, on sait où on va aller, on n'a plus ces détournements qui nous font découvrir d'autres choses ». Mais il juge cependant normal qu'on ait par la suite ajouté des panneaux, car vient un moment où les gens veulent comprendre. « Personne ne peut lire un monument comme ça sans un minimum d'explication. Mais il n'y a pour autant pas un gyrophare sur chaque panneau ». Placés aux entrées du sentier, sur des voies passantes, ils sont là pour inviter au déroutement. Le texte a été écrit par le service des parcs et jardins.

Il reprend des phrases de l'argumentaire de l'artiste : ainsi la dernière phrase, qui n'est d'ailleurs pas sans faire écho à la phrase témoignant de l'existence éphémère du monument contre le fascisme, et qui souligne, pour Esther Shalev-Gerz et Jochen Gerz, la limite mémorielle de tout monument.

Où le chercheur retrouve le VVM

Au cours de l'entretien, Monsieur K. mentionne le Mémorial des vétérans du Vietnam dont l'évocation lui avait été suscitée par un aspect d'une des œuvres non retenues. Je saisis l'occasion et lui demande son avis sur ce mémorial :

> « Il se trouve que j'ai été bouleversé par ce monument. D'abord Washington est une ville que j'aime. Je passe ma vie au Smithsonian. […] Quand vous êtes sur le Mall, vous avez ce mur noir avec une sorte de perspective absolue, parfaite, et les gens qui viennent avec leur calque et qui mettent un drapeau américain au pied du nom. Je trouve que c'est dans la ville et hors du temps […], c'est un mur en lame de couteau. Il est absolument pointu comme une lame de couteau ».

Et d'ajouter : « C'est un des rares monuments que j'ai en carte postale » ; « c'est rare que je prenne un monument en photographie, mais je l'ai fait pour celui-ci » ; « chaque fois que je pense à monument, je pense à ça ».

Voilà donc qu'au détour d'un commentaire surgit l'opérateur de mon questionnement : à travers la référence au Mémorial du Vietnam est soulignée en premier lieu la capacité du monument à faire image. La poursuite de cette piste en passe nécessairement par l'examen de l'œuvre au regard de son concepteur. En l'attente, tout au plus puis-je remarquer que les personnages du monument, sont, dans leurs silhouettes, un *leitmotiv* dans l'œuvre du créateur du *Pupitre des étoiles* : elles font montre de ce fait d'une certaine disponibilité à des significations diverses, à l'instar de formes abstraites.

Faire image

Sous réserve d'une investigation plus poussée, ce cas introduit sans aucun doute aux dimensions politiques du travail de mémoire. Peut-on alors interroger le monument non plus sous l'angle rebattu du couple mémoire/oubli, mais comme réserve de sens ? En d'autres termes, quelle est la « pédagogie du monument » : à quoi mène-t-il ? Comment agit-il[36] ? Dans cette perspective, on ne peut pas négliger la plus petite trace, ignorer le plus petit effet, sous-estimer la plus singulière des réceptions. Cette question, Paul Veyne s'en est saisi à sa manière lorsqu'il s'est interrogé sur l'efficacité commémorative de la colonne érigée en 113, à Rome, par l'empereur Trajan et célébrant ses conquêtes en Dacie : dans

[36] J'ai étendu cette interrogation à différentes topiques du patrimoine : voir Tornatore (2010b).

quelle mesure y participait la représentation picturale des exploits des légions, formant une frise en bas-relief s'enroulant en spirale sur les 30 mètres du fut de la colonne et par conséquent non entièrement visible à l'œil nu ? Si l'on suit la conceptualisation d'Aloïs Riegl (1903), la colonne Trajane est un monument intentionnel devenu par la suite historique en vertu de qualités artistiques ayant valeur d'actualité. Paul Veyne a affiné l'analyse en montrant qu'en raison même de ces qualités, elle n'a jamais été un pur monument intentionnel, ou plutôt que celles-ci sont des ressorts de l'intention de remémoration. En somme que l'éclairage savant des qualités artistiques du monument devenu bien plus tard historique ne devait pas occulter la dimension première d'art politique, inhérente à la colonne. En proposant de voir dans cette non-visibilité l'expression de ce qu'il appelle des « esprits objectifs » – « de grandes choses qui existent en elles-mêmes », telles les créations culturelles, les croyances, les religions, les arts, ou encore les itinéraires touristiques consacrés, « que chacun s'efforce de rejoindre et que personne ne vit pleinement » (Veyne, 1988 : 20) –, Paul Veyne dote la colonne Trajane de capacités inédites – et d'ailleurs invérifiables à vingt siècles de distance – de signification, supposant que par elle est créé un décalage avec la quotidienneté, une sorte d'étrangeté présente, nécessaire, toujours disponible et jamais épuisée.

Il y aurait deux manières d'interroger le monument comme réserve de significations, soit de le considérer comme un dispositif, et de suivre Giorgio Agamben (2007) – poursuivant Michel Foucault –, soit de considérer l'image du monument ou plutôt comment celui-ci fait image et comment il participe de l'imagination, et alors de suivre Georges Didi-Huberman (2009).

« J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007 : 31). Selon Giorgio Agamben, le dispositif produit des sujets, c'est donc une « machine de gouvernement » (*ibid.* : 42). Le monument s'envisage parfaitement sous cette définition : un des effets du mémorial du parc de Sceaux pourrait être d'avoir participé à l'élection du président de la République. On ne doit sûrement pas le réduire à cela – à un pur objet de politique politicienne – mais sa capacité d'attraction pourrait se mesurer déjà là. On peut le voir également comme une sorte de dispositif nonchalant, prêt à vous sauter dessus, de telle manière que, d'une manière ou d'une autre, vous deveniez son sujet. Nonchalant parce que, comme l'a très bien souligné Monsieur K., il compte sur le hasard – ou la providence divine. L'ajout des panneaux explicatifs est alors de l'ordre de l'affermissement du dispositif. Dans un sens – c'est une interprétation possible de ce texte –, je raconte ici comment je me suis trouvé pris et comment je suis devenu le sujet du mémorial ; ce que me fait remarquer Monsieur K. : « Les passants le voient. Il est présent. Il indique. Vous en êtes le résultat d'une certaine manière. Vous avez rencontré le monument et vous avez cherché ». Soit, mais si je continue dans le registre de la réflexivité, je constate qu'il n'a pas agi seul, ou encore qu'il ne contient

pas la totalité de ses effets : la prise s'est faite par la médiation de l'image ou du travail d'imagination (un roman) réalisé à propos d'un autre mémorial (le Mémorial du Vietnam). Autrement dit, il y a quelque chose qui échappe au travail d'imagination propre au mémorial du parc de Sceaux et *a fortiori* à l'intention qui a présidé à sa construction. Ce qui somme toute est caractéristique de tout dispositif : une capacité, très bien vue par Michel Foucault, « à survivre à l'intentionnalité et aux visions qui ont précédé à sa mise en place au-delà de l'objectif stratégique initial, par un double processus de surdétermination fonctionnelle [de telle manière que] le dispositif se trouve remobilisé pour gérer les effets qu'il a lui-même produit » (Beuscart, Peerbaye, 2006 : 5). La sociologie de l'innovation a développé cette perspective en mettant l'accent sur l'indétermination du dispositif et en le traitant comme « ressource pour l'action en perpétuelle reconfiguration » (*ibid.* : 6). Lorsque Esther Shalev-Gerz et Jochen Gerz mettent en scène la disparition du monument, lorsque Jochen Gerz « re-sémantise » le monument de Biron, c'est bien en tant que le monument est un dispositif – qu'ils dénoncent ou s'appuient sur ses propriétés plastiques.

C'est alors que l'on peut suivre la voie de l'image et de l'imagination, qui est aussi celle de l'expérience. Dans son admirable *Survivance des lucioles*, Georges Didi-Huberman (2002 : 35) refuse le diagnostic pessimiste de Giorgio Agamben pour qui l'homme moderne serait dépossédé de l'expérience : l'expérience – c'est-à-dire la relation sensible au monde, et qui ne se confondait originellement pas avec l'intelligible – ne serait plus que l'auxiliaire, la méthode, c'est-à-dire le chemin de la connaissance. Il s'ensuit que l'expérience ne serait plus quelque chose qu'on peut avoir, mais seulement faire (*ibid.* : 63) ; qu'elle n'irriguerait plus le quotidien et relèverait de l'extraordinaire. Contre cette vision tragique de l'effondrement ou de la destruction de l'expérience, Georges Didi-Huberman veut affirmer que « l'expérience est indestructible, quand bien même elle se trouverait réduite aux survivances et aux clandestinités de simples lueurs dans la nuit » (Didi-Huberman, 2009 : 128). Ces lueurs, ce sont les images, ce qui est produit par le travail d'imagination : « l'imagination, écrit-il, est un "travail producteur d'images pour la pensée" par lequel, grâce auquel un passé réminiscent rencontre un présent actif » (*ibid.* : 52). Voici que se développe une nouvelle réflexion qui met l'accent sur la capacité conceptuelle de l'image conjointement à la dimension sociale et politique de l'imagination. Giorgio Agamben (1978 : 45), déjà, note l'homologie entre imagination et expérience dans la culture antique et médiévale : « En tant que médiatrice entre sens et intellect, permettant dans le fantasme l'union entre la forme sensible et l'intellect possible, l'imagination occupe dans la culture antique et médiévale le lieu même que notre culture assigne à l'expérience » ; mais sa perspective sur la destruction de l'expérience, ne lui permet pas de voir le rôle que l'imagination peut aujourd'hui jouer pour la pensée et pour l'action. Des anthropologues et penseurs du post-colonialisme ont relevé précisément l'actualité du phénomène : Arjun Appadurai (1996 : 37) avance le rôle majeur et nouveau de l'imagination dans le monde global aujourd'hui : dans la vie sociale, il s'est accru au fur et à mesure de la « déterritorialisation des personnes, des images et des

idées » et permet la création de « communautés affectives », soit des groupes d'individus qui se mettent à partager leurs rêves et leurs sentiments : l'imagination fait désormais partie du travail mental des gens ordinaires, elle a une dimension pratique – elle s'ancre dans le concret des projets et des actes –, elle est enfin une propriété collective – et pas seulement individuelle (*ibid.* : 33-37). Nonobstant la tonalité du diagnostic – l'approche d'Arjun Appadurai n'est globalement guère plus optimiste que celle de Giorgio Agamben –, cette analyse rejoint les tenants d'un *iconic turn* – venu tempérer l'iconoclasme et l'iconophobie du *linguistic turn* (Stiegler, 2008). Comme le souligne Bernd Stiegler à propos du travail de l'historien de l'art Horst Bredekamp (2008), « l'acte imagé est constitutif pour la pensée » et « inclurait du coup une dimension politique et sociale » : en ce sens, « les images sont formatrices d'histoire, d'agir et de théorie » (Stiegler, 2008).

Conclusion

Le monument est un dispositif d'imagination. Dans l'art du monument – comme dans l'art tout court d'ailleurs – se conjoignent image et expérience. L'art est certes le lieu même de production d'images, mais aussi, dans la perspective stimulante de la philosophie pragmatiste de John Dewey (1934), un lieu privilégié de l'expérience[37]. On pourrait comprendre ainsi le succès du Mémorial des vétérans du Vietnam. Il est certes inscrit dans la temporalité d'un deuil furieusement attendu, mais ni cette attente ni le monument concret ne suffisent en soi et séparément à expliquer ce succès. En outre, s'il accompagne le deuil, il est appelé à dépasser cette signification conjoncturelle, au prix alors d'une traduction. En raison de ce double efficace totalement associé à l'expérience, on doit admettre que, quel qu'il soit, un monument n'est jamais complètement ou seulement « pour s'en débarrasser », pour se débarrasser d'un poids insoutenable. Tout comme la vérité (James, 1907 : 231), le monument vit la plupart du temps à crédit.

Références

Agamben G., 1978, *Enfance et histoire. Destruction de l'expérience et origine de l'histoire*, trad. de l'italien par Y. Hersant, Payot/Rivages, 2002.

— 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad. de l'italien par M. Rueff, Paris, Payot/Rivages.

Appadurai A., 1996, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. de l'anglais par F. Bouillot, Paris, Payot, 2005.

Beuscart J.-S., Peerbaye A., 2006, « Histoires de dispositifs (introduction) », *Terrains & travaux*, 11, pp. 3-15.

[37] Parce que pour le pragmatiste, les concepts comme les croyances ne se conçoivent qu'à partir de leurs effets expérientiels, l'art peut être envisagé sous l'aspect d'une esthétique de l'expérience.

Bredekamp H., 2008, « Actes d'images comme témoignage et comme jugement », *Trivium*, 1-2008, mis en ligne le 8 avril 2008. Accès: http://trivium.revues.org/index226.html. Consulté le 8 août 2010.

Dewey J., 1927, *Le public et ses problèmes*, trad. de l'anglais par J. Zask, Pau, Éd. université de Pau/Farrago/L. Scheer, 2003.

— 1934, *L'art comme expérience*, trad. de l'anglais par J.-P. Cometti, Paris, Gallimard, 2010.

Didi-Huberman G., 2003, *Images malgré tout*, Paris, Éd. de Minuit.

— 2009, *La Survivance des lucioles,* Paris, Éd. de Minuit.

Fabre D., 2010, « Habiter les monuments », pp. 17-52, *in* : Fabre D., Iuso A., dirs, *Les Monuments sont habités*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

James W., 1907, *Le pragmatisme. Un nouveau nom pour d'anciennes manières de penser*, trad. de l'anglais par N. Ferron, Paris, Flammarion, 2007.

Klarsfeld S. et B., 1978, *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, FFDJ.

Mergui J., 2005, dir., *À la mémoire des déportés juifs des Hauts-de-Seine*, préface de Nicolas Sarkozy, conseil général des Hauts-de-Seine/Conseil des communautés juives.

Musil R., 1935, *Œuvres pré-posthumes*, trad. de l'allemand par Ph. Jaccottet, Paris, Éd. Le Seuil, 1965.

O'Nan S., 1996, *Le Nom des morts*, trad. de l'américain par S. V. Mayoux, Paris, Éd. de l'Olivier/Éd. Le Seuil, 1999.

Rancière J., 2008, *Le spectateur émancipé*, Paris, Éd. La Fabrique.

Riegl A., 1903, *Le culte moderne des monuments. Son essence, sa genèse*, trad. de l'allemand par D. Wieczorek, Paris, Éd. Le Seuil, 1984.

Shalev-Gerz E., 2004, « Le mouvement perpétuel de la mémoire », *in* : *Interpréter les mémoires urbaines dans le présent des villes : une activité publique ?*, actes du séminaire de l'ARIESE, Lyon, 4 mai 2004. Accès : http://socio.univ-lyon2.fr/spip.php?article775.

Stiegler B., 2008, « "Iconic turn" et réflexion sociétale », *Trivium*, 1-2008, mis en ligne le 8 avril 2008. Accès : http://trivium.revues.org/index308.html. Consulté le 8 août 2010.

Soulages P., Le Goff J., (entretien), 2003, *De la pertinence de mettre une œuvre contemporaine dans un lieu chargé d'histoire*, Toulouse, Le Pérégrinateur Éd.

Sturken M., 1997, *Tangled Memories. The Vietnam War, the AIDS Epidemic and the Politics of Remembering*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.

Tornatore J.-L., 2010a, dir., *L'invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire*, Paris, Éd. Riveneuve.

— 2010b, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, 55, pp. 106-127.

Veyne P., 1988, « Conduites sans croyance et œuvre d'art sans spectateur », *Diogène*, 143, pp. 3-22.

Wajcman G., 1998, *L'Objet du siècle*, Lagrasse, Verdier.

— 2001, « De le croyance photographique », *Les Temps modernes*, LVI, 613, pp. 47-83.

Young J. E., 1993a, *The Texture of Memory. Holocaust Memorials and Meanings*, New Haven/London, Yale University Press.

— 1993b, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales ESC*, 3, pp. 729-743.

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

SYLVAINE GUINLE-LORINET
Identités, territoires, expressions, mobilités
Université de Pau et des pays de l'Adour
sylvaine.guinle.lorinet@wanadoo.fr

LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION DANS UNE VILLE MOYENNE FRANÇAISE : UNE MÉMOIRE CONFISQUÉE

Résumé. — Tarbes, ville moyenne au pied des Pyrénées, honore la mémoire de la Déportation par un dispositif multipolaire. La municipalité a donné le nom de déportés à plusieurs artères ou sites, un mémorial a été érigé, un musée a ouvert ses portes en 1989. L'analyse des éléments de ce dispositif, des étapes et des agents de sa mise en place, montre que les enjeux de la mémoire de la Déportation sont complexes. En fait, cette mémoire est confisquée par celle de la Résistance.

Mots clés. — Mémoire urbaine, politique municipale, associations, Résistance, Déportation.

Ville moyenne au pied des Pyrénées françaises, Tarbes entretient un rapport difficile avec son passé. En témoignent les nombreuses destructions de la période contemporaine : donjon du château comtal et hôtel de Castelnau, siège de l'ancienne mairie, pour laisser place à l'hôtel de ville et l'hôtel des postes actuels, canaux, certes peu hygiéniques, halle Brauhauban remplacée par un édifice moderne qu'il faut déjà réaménager et restaurer, et tout dernièrement, vestiges du dernier moulin de la ville. Les municipalités successives ont donc profondément transformé la physionomie urbaine. Il est tout de même possible de repérer une géographie de la mémoire et d'écrire l'histoire de cette mémoire ou des mémoires de la ville (Guinle-Lorinet, 2010b). Outre des mémoires propres à tous les Tarbais, Tarbes possède des mémoires particulières qui appartiennent à des groupes spécifiques. Elle partage aussi avec la mémoire nationale celle de l'installation pérenne de la République, des Première et Seconde Guerres mondiales, de la Déportation. Dans ce dernier cas, le dispositif mémoriel est spatial et multiple : noms de rues et de places, monument, musée jalonnent l'espace urbain. Ce dispositif mémoriel répond-il à ses objectifs ? Ceux-ci ont-ils été clairement définis ? L'analyse de ses éléments, des agents et des étapes de sa mise en place, montre que le message est dévoyé.

Un dispositif en plusieurs éléments

Étudier un dispositif mémoriel qui s'inscrit dans la cadre d'une ville, c'est-à-dire d'une mémoire urbaine, impose d'abord un effort de repérage dans le territoire, et de description. À Tarbes, ce dispositif spatial comprend plusieurs éléments, regroupables en trois pôles.

Le mémorial de la Déportation

L'élément le plus visible, le mémorial de la Déportation, se trouve en centre-ville, aux Allées du général Leclerc. Ce site, que les Tarbais appellent familièrement les Allées – tout court –, a fréquemment changé de nom. Dès son aménagement, il est dédié à Napoléon. Considérant que « le nom de Napoléon se rattache par une fatalité intime à tous les malheurs qui frappent la patrie et réveille le souvenir amer des anciens désastres », le conseil municipal décide en 1870 de qualifier les Allées de « Nationales ». En hommage au président de la République assassiné par l'anarchiste Caserio le 25 juin 1894, les Allées portent, de manière éphémère, le nom de Carnot de 1894 à 1904. Puis elles redeviennent nationales jusqu'en 1940. Elles honorent alors Philippe Pétain, puis à la Libération, s'appellent Nationales à nouveau. À partir de 1948, elles deviennent Allées du général Leclerc (Bove, 1987 : 109-111). Il s'agit d'un ancien mail planté d'érables, créé en 1833 pour desservir le quartier de Cavalerie, un lieu de sociabilité et de promenade jusqu'aux années 60, percé alors d'une voie à double sens de

circulation. Ici la mémoire se superpose en couches géologiques : mémoire bonapartiste[1], mémoire de la Première Guerre mondiale et des conflits en général, mémoire de la Déportation enfin. Mémoire locale et mémoire nationale se confondent, à travers des enfants du pays, que la ville a honorés d'une statue : Dominique Larrey, chirurgien de la Grande Armée, qui inventa l'ambulance volante, Ferdinand Foch, vainqueur de la Grande Guerre, maréchal de France (Guinle-Lorinet, 2010a). Le Mémorial de la Déportation, situé à l'Est des Allées, est une réalisation du sculpteur Jean-Charles Lallement[2], dit Bacchus, grand prix de Rome, et de l'architecte Pol-Abraham ; il est constitué d'un bas relief de 200 mètres carrés, qui repose sur un gisant de 24 tonnes.

Photographie 1 : Mémorial de la Déportation, réalisé par Jean-Charles Lallement, aux Allées du Général Leclerc (photographie : Bernard Lorinet).

Son thème est simple, c'est celui de l'écrasement de la personne humaine par l'immensité des crimes nazis. Le gisant représente l'homme à terre, écrasé, disloqué ; la grande stèle horizontale en porte à faux sur le gisant exprime un monde en déséquilibre. Le bas relief comprend, d'une part, des scènes d'arrestation, d'exécution et de tortures, d'autre part, les scènes de la libération des camps. Par ses dimensions imposantes et par son architecture dépouillée et moderne, il veut signifier l'horreur de la déportation, la difficulté à dire, à transcrire l'expérience de la déportation et du génocide[3]. Le monument présente des aspects symboliques. La figure centrale, une *mater dolorosa* ou une *pieta* pleurant son mort, couché devant elle, semble empruntée au christianisme ; elle évoque la femme, la mère, pleurant le frère, l'époux, le fils, peut-être aussi l'humanité

[1] Les Allées sont bordées par les rues Maransin (général et baron de l'Empire) et Soult (maréchal, dont le frère fut aussi général et baron de l'Empire).

[2] J.-C. Lallement a réalisé d'autres œuvres de même facture : le Monument aux martyrs de la Résistance à Nîmes ; le Monument de la Résistance auboise à Troyes, inauguré en novembre 1955.

[3] Sur le côté du monument, une niche abrite une urne contenant des cendres de déportés morts dans les camps ; son emplacement, très discret, peut échapper à l'observateur.

pleurant ses martyrs (puisque la femme engendre). Le soleil et l'eau du bassin matérialisent liberté et espérance, mais aussi la vie, toujours triomphante ; les décorations florales qui jouxtent la stèle inclinée vers le bassin ont le même but, mais en encadrant strictement le gisant, elles faussent peut-être la vision que l'on a de l'ensemble du monument.

Photographie 2 : Esquisse pour le Mémorial de la Déportation, détail
(collection Musée de la Déportation et de la Résistance ; photographie : Bernard Lorinet).

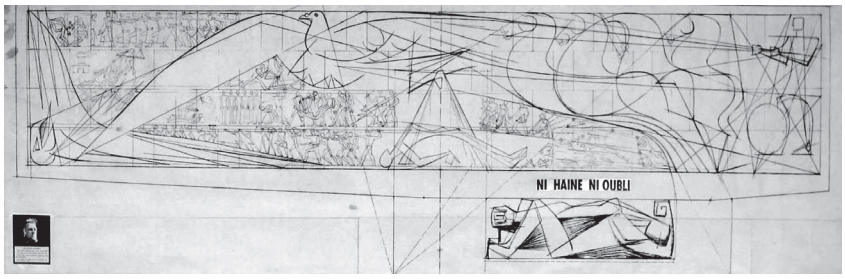

Le musée de la Déportation et de la Résistance

Le second pôle du dispositif mémoriel, le musée de la Déportation et de la Résistance, se trouve dans une ancienne école primaire, un bâtiment scolaire de la Troisième République, l'ancienne école Victor Hugo, rue Georges Lassalle, en centre ville, à quelques centaines de mètres de la cathédrale.

Les locaux dans lesquels se situe ce musée obligent à un parcours muséographique assez complexe. La grande porte d'entrée de l'ancienne école ouvre sur un hall occupé par une maquette des fortifications du mur de l'Atlantique, un présentoir métallique à cartes postales (un seul modèle), une vitrine-bibliothèque. Un escalier mène aux salles d'exposition. Sur le premier palier, un livre d'or permet aux visiteurs de noter leurs impressions. En haut de l'escalier un palier plus grand accueille un conteneur métallique et un parachute, une table couverte de dépliants et au mur une série de portraits photographiques de grands résistants, civils et militaires, locaux ou nationaux. Au centre l'ancien évêque de Montauban, Pierre-Marie Théas[4]. Les portraits locaux sont ceux des hommes qui ont fondé le musée. Face à ces portraits, sur le mur qui surplombe l'escalier, court une grande frise chronologique rappelant les grandes dates de la Seconde Guerre

[4] P.-M. Théas, évêque de Montauban de 1940 à 1947, fut un des seuls prélats français à s'élever en août 1942 contre la persécution des Juifs. Il fut en 1944 interné au camp de Royallieu à Compiègne. De 1947 à 1970, il fut évêque de Tarbes et Lourdes et président d'honneur de l'Association départementale des déportés et internés résistants et patriotes (ADIRP) des Hautes-Pyrénées, ce qui explique la présence de son portrait dans le musée (Guinle-Lorinet, 1993).

mondiale. La personne qui se trouve à l'accueil remet au visiteur un polycopié qu'il pourra garder, intitulé « circuit-guide du musée », de quatre feuillets recto-verso, agrafés, dont trois pages de tableaux chronologiques sur la guerre et sur la France dans la guerre, précisant que la visite se présente en quatre étapes chronologiques[5]. Ce grand palier mène à deux portes, l'une est celle des salles d'exposition, l'autre conduit à un couloir qui dessert des bureaux, une salle de réunion et de conférence, une salle de documentation et de bibliothèque. Les deux salles d'exposition sont d'anciennes salles de classe, aisément identifiables à leurs dimensions, et à la rangée de hautes fenêtres qui les bordent côté rue, à droite en entrant. Ces deux salles communiquent par deux portes latérales, au fond de la première. Dans chacune de ces deux salles sont installées des vitrines basses sous les fenêtres et des vitrines hautes contre le mur de gauche, ainsi que des panneaux à supports de bois, au centre des pièces. Selon les indications de la personne qui accueille le public, la visite s'effectue en sens inverse des aiguilles d'une montre, de la première vers la deuxième salle en suivant les murs percés de fenêtres, puis de la deuxième salle vers la première, en suivant le mur aveugle orné de vitrines hautes. La porte d'entrée fait donc aussi office de porte de sortie. Outre les vitrines et les panneaux, plusieurs maquettes se trouvent dans les salles : camps, détenus poussant un wagonnet chargé de pierres, potence, banc de torture. Et les murs portent également des tableaux, des photographies, des affiches, des objets. Le parcours s'ouvre sur un panneau expliquant le nazisme et suit ensuite la chronologie de la guerre. Chaque panneau comprend beaucoup d'éléments : textes explicatifs, photographies, cartes et schémas, correspondances, articles de presse… Les faits locaux, nationaux et internationaux s'entremêlent ; le visiteur se rend compte que les documents sur les faits locaux sont cernés d'un listel rouge et jaune aux couleurs de Tarbes et de la Bigorre. Le visiteur, qui suit pas à pas les panneaux, est vite confronté à la profusion et à l'abondance ; même s'il est averti, il se noie dans les informations. Rien n'émerge vraiment. D'autant plus qu'il sent rapidement que les rares espaces vides sur les murs sont peu à peu envahis par des portraits

Photographie 3 : Musée de la Déportation et de la Résistance, installé dans une ancienne école primaire, rue Georges-Lassalle, à deux pas du centre ville (photographie : Bernard Lorinet).

[5] Ces quatre étapes sont : l'embrasement de l'Europe (1933-1942) ; Résistance et répression, la Déportation ; de l'oppression à la libération ; l'écrasement de l'Axe.

d'anciens résistants et/ou déportés, au fur et à mesure de leur disparition[6]. En fin de compte, assez vite las, il préfère se reporter aux vitrines : armes, grenades, fanions nazis, brassards des Forces françaises de l'intérieur (FFI) y sont exposés, ainsi que des tenues de déportés, des galoches, des couverts, de menus objets confectionnés par les détenus : dans la vitrine consacrée à Ravensbrück, le visiteur découvre avec surprise une broche en forme de papillon, un petit morceau de tissu brodé de fils de couleurs vives… Dans celle qui concerne Dachau, on peut voir les objets légués au musée par un prêtre résistant et interné dans ce camp, Élie Lavigne : sa tenue de déporté, ses galoches, ses couverts et son quart en aluminium.

Photographie 4 et 5 : Une des deux salles du musée de la Déportation et de la Résistance, aménagée par les anciens résistants et déportés eux-mêmes (photographie : Bernard Lorinet).

À sa sortie, le visiteur se voit remettre un questionnaire, qu'il remplit s'il le désire, deux livraisons du *Patriote Résistant*, et un petit rouleau confectionné à l'avance, retenu par un élastique, rassemblant le texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le dépliant cartonné du musée, une feuille sur le camp de Ravensbrück, et un poème. Donc, outre un service de documentation et une bibliothèque, le musée comprend des collections d'une centaine d'objets. Il présente des objets postérieurs à la Déportation, reconstitués par d'anciens déportés (maquettes par exemple), mais aussi des objets d'époque, de la Résistance (armes, matériel militaire, brassards, fanions, faux tampons, poste de radio) et de la Déportation (tenues de déportés, objets et dessins réalisés en déportation). En revanche, il expose peu ou pas de documents originaux, mais des reproductions, empruntées à divers centres de documentation extérieurs, notamment le musée de Besançon.

Rues et autres lieux

Le troisième élément de ce dispositif mémoriel spatial est éclaté. Des rues, un square, un stade portent le nom d'anciens déportés qui ne sont pas revenus des camps. Quatre personnalités sont ainsi honorées. Léon Dalloz, chef de groupe à

[6] Semblable filiation est possible à condition que leur famille informe les responsables du musée du décès et fournisse une photographie d'identité, nous explique-t-on.

l'Armée secrète (AS) des Mouvements unis de la Résistance (MUR) des Hautes-Pyrénées, arrêté et torturé par la Gestapo, puis déporté en Allemagne d'où il n'est jamais revenu. Victor Clément, expulsé lorrain, nommé chef de dépôt à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) à Tarbes où il organise la Résistance des cheminots, arrêté par la Gestapo à la suite d'une trahison et déporté en Allemagne où l'on a perdu sa trace. François Marquès, du groupe Valentin, arrêté par la Gestapo et déporté en Allemagne d'où il n'est plus revenu. Maurice Trélut : son nom est donné au square que la ville aménage dans la cour Nord du palais de justice. C'est en effet devant ce lieu que « Maurice Trélut, alors maire de Tarbes, fit au général allemand qui commandait les troupes ennemies dans notre département de violents reproches après le bombardement de notre cité qui fit dans la rue Ferrère plusieurs victimes et entraîna plusieurs destructions d'immeubles. C'est à la suite de cette protestation que Maurice Trélut fut arrêté et déporté à Buchenwald d'où il ne devait plus hélas revenir »[7].

Une mise en place complexe

Trois étapes

Ce dispositif mémoriel s'est mis en place par étapes, qui jalonnent une chronologie de la mémoire de la Déportation à Tarbes. Première étape : l'immédiat après-guerre. C'est à l'occasion du troisième anniversaire de la libération de la ville que de nouveaux noms sont attribués à des lieux. Il s'agit d'« exprimer l'hommage et la reconnaissance de la ville de Tarbes à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour sauver la Patrie et nous rendre la Liberté » (*ibid.*). Trois ans sont quand même passés… En fait une première commission municipale avait travaillé, et on ne sait à quelle date elle avait été formée. Dès 1944 ? En 1945 ? Elle aurait rendu des résultats insatisfaisants. En 1947, 15 noms nouveaux sont attribués, 12 se rapportent à des individus, parmi lesquels quatre sont morts en déportation, et trois à des groupes. Deuxième étape : le tournant des années 50-60. De 1956 à 1964, il faut huit ans d'efforts pour élever le mémorial de la Déportation. Dès 1956 en effet, plusieurs solutions sont envisagées pour accueillir une urne contenant des cendres de déportés morts dans les camps nazis : enfouissement sous une plaque de marbre devant le monument aux morts de la place de Verdun[8] ; création d'une stèle contenant les cendres sur le cours Reffye ; érection d'un nouveau monument. Ce dernier pourrait se trouver à proximité du lycée de jeunes filles, le lycée Marie Curie, alors en construction. Il sera en fin de compte installé, provisoirement, disent les textes, aux Allées du général Leclerc

[7] Archives municipales de Tarbes, registre des délibérations municipales (08/08/47).

[8] En 1967, ce monument sera transféré aux Allées, face au mémorial de la Déportation.

et inauguré en grande pompe le 26 avril 1964. Dernière étape : les années 80. En 1983, une exposition itinérante de sensibilisation au devoir de mémoire, aux droits de l'homme et à la citoyenneté emporte un vif succès. L'idée d'en pérenniser les thèmes apparaît, celle d'un musée s'impose, afin d'accueillir dans les meilleures conditions le public et les associations. Pour ce faire, il faut un local, obtenu en septembre 1986 : ce sera une ancienne école primaire du centre-ville. Deux ans plus tard, le 7 janvier 1989, le musée de la Déportation et de la Résistance est inauguré.

Des acteurs officiels et… issus de la société civile

La société civile, ce sont les associations de résistants et de déportés, tantôt séparées, tantôt unies ; ce sont aussi des partis politiques et des syndicats. Après-guerre, des demandes émanent ainsi du Parti communiste français (PCF), de la Confédération générale du travail (CGT), des Francs-tireurs et partisans francais (FTPF), des Corps francs de la Libération des Hautes-Pyrénées, du groupe Fer, mais aussi du Corps franc Pommiès et de l'Amicale des anciens du régiment de Bigorre FFI. Bref des organisations résistantes ou qui se veulent telles, plutôt communistes, mais pas seulement.

En 1956, c'est l'Association départementale des déportés et internés résistants et patriotes (ADIRP) qui prend totalement en charge le projet de mémorial de la Déportation. Elle mène les discussions, imagine plusieurs ébauches, cherche un sculpteur, et grâce aux déportés de l'Aube, retient Jean-Charles Lallement, qui a réalisé une œuvre à Troyes, inaugurée en 1955. Cette association intervient sur le processus de création de l'artiste, en discutant à plusieurs reprises avec lui, s'occupe de trouver des financements, choisit un lieu d'implantation du monument, le futur lycée de jeunes filles.

Dans les années 80, 18 associations d'anciens combattants, résistants, déportés et évadés se sont fédérées pour fonder le musée de la Déportation et de la Résistance et assurer la continuité de son fonctionnement ; parmi elles l'ADIRP, le groupe Fer Pyrénées (Résistance Fer), les Évadés de France internés en Espagne, le régiment de Bigorre FFI, l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), le Corps franc Pommiès.

La société officielle, c'est d'abord la ville de Tarbes qui attribue de nouveaux noms de rues, de places… Elle joue un rôle capital dans la construction du mémorial. En 1956, le maire de Tarbes, Marcel Billières, accepte de recevoir l'ADIRP pour réfléchir à la réception de l'urne contenant les cendres de déportés morts dans les camps. Lorsque le projet d'érection du mémorial dans le lycée ou à proximité immédiate de celui-ci échoue, la ville propose d'installer provisoirement le monument aux Allées. C'est l'équipe municipale de Paul Boyrie qui est présente lors de l'inauguration. C'est également la ville de Tarbes qui trouve un local

pour le musée ; elle reçoit en 1992 en don de l'Association des fondateurs, continuateurs, amis du musée de la Déportation et de la Résistance (AFCAMDR) l'ensemble des collections et documents constituant les fonds du musée. Elle soutient activement l'actuelle structure. Une belle continuité d'une municipalité à l'autre[9]…

D'autres officiels interviennent, à l'échelon local ou national. Ainsi le conseil général des Hautes-Pyrénées accorde-t-il des subventions, certes assez modestes, pour la construction du mémorial. Certains de ses élus siègent dans le comité de parrainage. Ponctuellement, mais de manière décisive, des personnalités locales d'envergure nationale prêtent main forte. Par exemple, le ministre de l'Éducation nationale, René Billères, qui le soutient contre vents et marées, usant de toute son influence à Paris pour qu'il aboutisse.

Un message brouillé ?

Des enjeux multiples

Les enjeux pédagogiques sont hautement affirmés lors de la construction du mémorial de la Déportation et lors de l'inauguration du musée. C'est en partie pour répondre à des objectifs pédagogiques que l'on a choisi d'abord d'implanter le mémorial au lycée de jeunes filles, ou à proximité de celui-ci. Dans cette perspective, le sculpteur Jean-Charles Lallement proposa d'ailleurs un livre ouvert, orné de gravures… Mais il existe aussi des enjeux financiers : lors de la construction du mémorial de la Déportation, la recherche de financements pose problème à l'ADIRP qui s'efforce de faire flèche de tout bois. Dès 1957, l'association obtient une subvention du conseil général des Hautes-Pyrénées. Il y aura ensuite appel à dons, collecte sur la voie publique, organisation de matchs de rugby, et recherche des prix les plus bas possible pour la construction elle-même : le gros œuvre est confié à l'entreprise Castells, dont le directeur est par ailleurs président du Stadoceste tarbais, le club de rugby local, qui s'engage à pratiquer les prix les plus bas possible, la pose des pierres de Lens et la gravure seront réalisées par l'entreprise Vasquez (l'un des associés est un ancien déporté). Lorsqu'on envisage de placer le mémorial dans le cadre du nouveau lycée, ceci à des fins pédagogiques, c'est essentiellement pour des raisons financières. Le ministre de l'Éducation nationale, René Billères, assure le président de l'ADIRP, Victorin Mazic, que si le monument est construit à cet endroit, il serait possible d'obtenir du ministère une partie du 1 % destiné à la décoration. Cet argument

[9] Les services techniques municipaux sont également mis à contribution. Ils aménagent le bassin, les espaces verts et les abords du mémorial ; ils mènent à bien la mise en place des collections permanentes du musée.

fait pencher la balance en faveur du lycée : le comité départemental de l'ADIRP décide à l'unanimité d'ériger le mémorial aux portes de l'établissement ou dans sa cour.

Enfin, il y a des enjeux politiques. En apparence, la mise en place du dispositif mémoriel s'effectue de manière continue d'une municipalité à l'autre, quelle que soit sa couleur politique, de gauche et troisième force en 1947 et 1953, de droite en 1959, 1965 et 1971, à nouveau de gauche ensuite (Laffon, Soulet, 1982 : 369). Les conseillers municipaux de l'opposition se rallient, même s'ils ne partagent pas l'opinion majoritaire. Ainsi du communiste Raymond Peyrès et du Mouvement républicain populaire (MRP) Germain Claverie, en 1959, lorsque la municipalité propose l'érection du mémorial aux Allées : tous deux sont d'anciens déportés, et s'ils soutiennent ardemment le projet de construction, ils ne souhaitent pas voir le monument aux Allées… (Solladié, 1985 : 17-18) Mais les choses ne sont pas si simples. Il y eut en fait des compromis, après des discussions peut-être houleuses qui n'ont laissé aucune trace dans les archives. De même des ajustements se produisent : alors que Maurice Trélut parraine déjà un square, la municipalité de droite lui accorde le nouveau stade en 1969 ; s'agirait-il d'une sorte de mesure compensatoire, la rumeur déclarant en effet que le maire de Tarbes serait mort à Buchenwald car les communistes du camp ne l'auraient pas aidé… C'est en revanche une municipalité communiste qui honore Mgr Théas d'une rue certes modeste en 1980, récupérant ainsi à son profit une partie de la mémoire catholique et soulevant au passage un tollé chez les libres penseurs. Enfin, et ce n'est sans doute pas le moins important, la construction du mémorial de la Déportation aux Allées soulève une vague de protestations de la part de riverains : ceux-ci s'inquiètent de la chute des valeurs immobilières, de la vue sur les Pyrénées, de l'esthétique trop audacieuse du monument. Mais il pourrait y avoir d'autres raisons… Il ne faut pas oublier que les Tarbais ont accueilli en triomphe le maréchal Pétain, sur ces mêmes Allées, et il existe peut-être des nostalgiques du régime de Vichy[10]. Ces adversaires de la construction interviennent en haut lieu, à Paris, et René Billères doit user de toute son influence pour sauver l'affaire (Solladié, 1985 : 18).

Un message qui privilégie la Résistance

Si l'on se penche sur le message délivré par le dispositif mémoriel tarbais, il convient de mettre en relief certains points. Tous les hommes morts en déportation et dont on a donné le nom à des lieux sont d'anciens résistants, ou des hommes qui ont posé, à un moment donné, un acte fort de résistance, par exemple M. Trélut. Le mémorial de la Déportation comporte une stèle avec des noms de camps ou de lieux d'enfermement. La plupart ont eu des détenus politiques, à commencer par les républicains espagnols. Le dépliant du

[10] Un ancien milicien, G. Cazalot, n'a-t-il pas débaptisé certaines rues portant des noms de résistants ?

musée met en avant essentiellement la Résistance ; sur la première page, sur fond de Pyrénées, un isard brise de ses cornes une croix gammée et le texte sans ambiguïté honore le combat permanent des Résistants pour la libération du pays et pour la dignité de l'être humain. Ce dépliant, la brochure du docteur Solladié, les vitrines du musée exposent des tenues rayées de déportés : toutes portent le triangle rouge des politiques. Les discours prononcés lors de la pose de la première pierre du mémorial témoignent aussi d'une ambiguïté : c'est un mémorial de la Déportation, de la Résistance, des deux ? Dans les textes ce n'est pas toujours net ; dans les têtes non plus… Victorin Mazic, président de l'ADIRP, évoque surtout la Résistance : il parle d'un « mémorial élevé à la mémoire des morts de la Résistance ; le monument de Jean-Charles Lallement par sa forme, par son gisant, par sa sculpture, traduit sur la pierre le récit fidèle de cette épopée de la Résistance, de ce refus de l'anéantissement de la France et de ses principes républicains par le régime nazi » (Solladié, 1985 : 30). Le déporté, on le comprend, c'est le résistant, c'est le déporté politique.

Et la mémoire de la Shoah ? Le mémorial de la Déportation comprend une stèle où sont gravés des noms de camps d'extermination (Auschwitz). Lors de l'inauguration du mémorial, le rabbin est présent, comme le montrent les photographies publiées une vingtaine d'années plus tard (Solladié, 1985) ; mais on ne conserve pas de trace de son intervention (à la différence de l'homélie de Mgr Théas, prononcée au cours de la messe en plein air, le jour de l'inauguration !). Au musée de la Déportation et de la Résistance, une affiche seulement explique la solution finale ; quelques vitrines évoquent des camps, dont Auschwitz. En fait la mémoire de la Shoah est présente en creux, par celle des Justes. Ainsi en décembre 1988, une avenue reçoit le nom de l'ancien maire de Tarbes, Marcel Billières, qui gouverna la cité de 1953 à 1959. Ce socialiste, mobilisé en 1939, occupe à son retour le poste de directeur de l'hôpital de la ville ; cette fonction lui permet de cacher et de protéger des résistants et des Juifs. Il sera d'ailleurs décoré de la médaille des Justes par l'État d'Israël en 1986 (Crabot, Longué, 1994 : 23).

Conclusion

Le dispositif mémoriel de la Déportation à Tarbes, multipolaire, comprend des éléments somme toute assez classiques. Noms de rues et de places, mémorial, musée transmettent aux Tarbais, aux scolaires, aux visiteurs, un message censé rappeler les crimes et les atrocités liés à la Déportation durant la Seconde Guerre mondiale. La mise en place de ce dispositif a commencé, en simplifiant, dès la Libération ; elle s'est poursuivie par étapes jusqu'à la fin des années 80. Elle est essentiellement le fruit des idéaux et de l'opiniâtreté d'anciens résistants, internés, déportés, réunis en associations. Pleins de bonne volonté, ces hommes et ces femmes n'ont pas hésité à frapper à toutes les portes pour que le

mémorial soit érigé ; ils ont même travaillé de leurs mains pour que le musée puisse exister. Ce faisant, ils ont surtout cherché à traduire et à transmettre leur propre expérience de la déportation, celle de résistants devenus déportés politiques. Le dispositif mémorial de la Déportation à Tarbes laisse donc en grande partie dans l'ombre les homosexuels, les Tsiganes, les Juifs… Tarbes, ville moyenne est à bien des égards représentative de cette catégorie urbaine ; des études comparées menées dans des villes semblables permettraient de dire si, ailleurs, la mémoire de la Déportation est également confisquée ou masquée par celle de la Résistance.

Références

Bove J.-P., 1987, *Tarbes pas à pas. Son histoire à travers ses rues, ses monuments, ses hommes célèbres*, Roanne, Horvath.

Crabot C., Longué J., 1994, *Hommes et femmes célèbres des Hautes-Pyrénées*, Paris, Bonneton.

Guinle-Lorinet S., 1993, *Pierre-Marie Théas, un évêque à la rencontre du XXe siècle*, Toulouse, GRHI.

— 2010a, « Un espace mémoriel en centre ville : les Allées, à Tarbes (HP). Essai d'une géopolitique de la mémoire », colloque international *De la mémoire aux mémoires des villes moyennes : perceptions, enjeux et politiques publiques (Europe et France méridionale)*, 26-28 mai, UPPA.

— dir., 2010b, *Mémoire de Tarbes*, Pau, Cairn.

Laffon J.-B., Soulet J.-F., dirs, 1982, *Histoire de Tarbes*, Roanne, Horvath.

Solladié R., 1985, *Le mémorial de la Déportation, de l'internement et de la Résistance des Hautes-Pyrénées. Histoires, souvenirs et anecdotes*, Tarbes, CDDP.

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

MARILDA AZULAY TAPIERO
Universidad Politécnica de Valencia, Espagne
mazula@pra.upv.es

ESTRELLA ISRAËL GARZÓN
Universidad CEU Cardenal Herrera de Valencia, Espagne
estrella.univ@gmail.com

CONTRASTES DANS LES DISPOSITIFS DE MÉDIATION MÉMORIELLE.
LE MÉMORIAL DE BERLIN

Résumé. — Le présent travail s'inscrit dans l'analyse des dispositifs publics de médiation mémorielle. Les réalisations s'avèrent hétérogènes mais bien que différentes dans la plupart de leurs concrétisations, il est possible d'établir une initiative et un propos, un contexte sociopolitique des réponses mémorielles, ainsi qu'une dimension du lieu et de l'emplacement, un choix envers la matérialité/immatérialité, la représentation ainsi que la finalité de transmission et les usages dans les expériences des visiteurs. Comme cas d'étude, nous allons travailler autour d'un exemple connu : le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, à Berlin, à travers l'analyse de sept propositions qui permettent d'établir des contrastes sur plusieurs niveaux : l'implantation, l'expression et la matérialité, les références et symboles ainsi que les usages proposés.

Mots clés. — Dispositif, médiation mémorielle, monument, Holocauste, Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, représentation, espace public.

Nous avons précédemment étudié des lieux et des trajectoires vitales, ainsi que certaines ressources pour activer la mémoire individuelle ou collective. Dès lors, nous nous intéressons aux dispositifs de médiation mémorielle. Pour Michel Foucault (1979 : 128), ceux-ci sont des « machines à faire voir et à faire parler ». Ils composent :

> « un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments ».

Partant de Gilles Deleuze (1990 : 156), on doit « démêler les lignes du passé récent et celles du futur proche : la part de l'archive et celle de l'actuel, la part de l'histoire et celle du devenir, la part de l'analytique et celle du diagnostic ». Mais un dispositif implique aussi des *lignes de forces* « qui d'une certaine manière "rectifient" les courbes précédentes […] en opérant comme des flèches qui ne cessent de pénétrer dans les choses et les mots ». Il s'agit donc de définir des régimes relevant du visible et de l'énonçable avec leurs dérivations, leurs transformations et leurs mutations. Ainsi le dispositif est-il un système complexe où fonctionnent les divers éléments telles la figuration, l'énonciation, la réception… en déterminant une infinité de relations possibles entre les faits et les acteurs, les buts, l'œuvre, son image, l'auteur, le spectateur… selon des modalités spatio-temporelles spécifiques. Un dispositif est le lieu où s'inscrit le changement entre un espace mental et une réalité matérielle et, préalablement, une proposition qui informe. Comme l'indique Vilém Flusser (1993 : 33) : « Le design, comme toute articulation culturelle, montre que la matière n'apparaît pas […] à moins qu'on ne lui donne forme, et, qu'une fois qu'elle est in-formée, c'est là que quelque chose commence à paraître ». En outre, selon Aleida Assman (2008),

> « la mémoire culturelle, qui se constitue à partir de textes, de monuments, musées, journées commémoratives, etc., se subdivise maintenant en deux domaines qui se comportent, l'un par rapport à l'autre, comme un premier plan et un arrière-plan : une mémoire de stockage et une mémoire de fonction. La mémoire de stockage collecte et conserve les sources, les objets et les données, indépendamment de la question de savoir si l'on en a besoin au présent. La mémoire de fonction comporte le choix réduit de ce qu'une société sélectionne respectivement du passé et actualise à partir du trésor de sa tradition culturelle […] Les monuments assurent la présence physique du passé, les journées commémoratives ramènent à intervalles réguliers des événements historiques dans le présent »[1].

Considérant les possibilités, la pluralité et les contrastes des formes de médiation mémorielle dans l'espace public, nous travaillerons sur des dispositifs dont l'objectif est la remémoration active à partir de leur localisation dans l'espace public – ou

[1] Particulièrement en France, dans les paroles de J.-Y. Boursier (2005 : 4-5) : « La seconde guerre mondiale, en particulier, y a engendré de nombreux "lieux de mémoire" : villages-martyrs, lieux de massacre par les nazis, camps d'internement vichystes, lieux de combats de la résistance […] Dans ses thèses relatives à la muséologie, G.-H. Rivière parle ainsi d'une "ponctuation de l'espace adéquate à l'organisation idéologique du message à transmettre". Que transmettre ? ».

bien l'utilisation qu'ils en font[2] –, afin de subsister de génération en génération et intervenir sur le futur, en invitant d'autres à penser, à réfléchir au passé et à poser des questions qui ne disposent peut-être pas de réponses directes. Nous prendrons comme cas d'étude un exemple connu : le Mémorial aux Juifs assassinés en Europe, à Berlin, également connu sous le nom de Monument à l'Holocauste. Nous n'en parlerons pas en tant que monument existant – le *Denkmal für die ermordeten Juden Europas* de Peter Eisenman (Marzynski, 2005) – du fait du nombre d'articles et d'études à son sujet[3], en revanche on s'interrogera sur ce qu'il aurait pu être. Parmi les propositions, on cherchera d'une part, l'idée de lieu de mémoire, comprise par Pierre Nora (1997 : 226) comme « toute unité significative d'ordre matériel ou idéel dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté » ; et, d'autre part, nous aurons recours à la notion de politique de mémoire ou la production d'un discours sur le passé au service des objectifs du présent, tout comme l'application de ce discours dans la société à travers la commémoration et d'autres actions d'ordre public, y compris, comme c'est ici le cas, les interventions de nature spatiale et paysagère. Un concept de mémorial qui, dans ce cas, parle aussi bien de ce dont il se souvient que de ceux qui se souviennent, et à propos duquel James E. Young (2004b : 532) écrit :

> « [Le Mémorial aux Juifs Assassinés en Europe] ne doit pas déplacer les autres monuments de la Shoah qui parsèment le paysage. Il ne doit pas non plus dissimuler les questions impossibles du débat commémoratif en Allemagne. Il peut refléter les termes du débat lui-même, l'insuffisance de monuments, le regard sceptique de la génération contemporaine envers la mémoire officielle et son auto-agrandissement. Puisque chaque nation se rappelle la Shoah selon ses propres expériences, ses mythes nationaux, ses auto-idéalisations et besoins politiques, laissons donc le mémorial officiel de l'Allemagne refléter aussi de façon appropriée sa relation torturée avec le génocide des Juifs d'Europe ».

À propos de quelques initiatives

La médiation mémorielle prétend qualifier ou témoigner d'un idéal, d'une valeur, de certains personnages ou groupes, de faits ou de lieux. Pour Anne Grynberg (2003 : 113),

---

[2] Dispositifs contemporains dans la culture occidentale. Parmi eux, nous pouvons aussi parler de l'utilisation de certains styles architecturaux ; d'ornementation, de caractère institutionnel comme des drapeaux, des normes, etc. ; la toponymie des rues et des places… jusqu'aux itinéraires choisis pour les processions et les manifestations civiques. Voir J. García Álvarez (2009).

[3] Sur le site internet « Stiftung Denkmal für die ermordeten Juden Europas » (http://www.stiftung-denkmal.de/), on peut accéder à l'information concernant le « Mémorial ». La littérature produite autour du monument de P. Eisenman n'en est pas moins prolifique. Un nombre impressionnant d'articles de presse – réunis partiellement dans plusieurs livres : Cullen (1999), Heimrod, Schlusche, Seferens (2000), Jeismann (1999) – jusqu'à quatre thèses de doctorat. D'autre part, des études allant de Mangos (2007) à Leggewie, Meyer (2005).

> « les mémoriaux […] n'ont pas *a priori* de vocation didactique, ils ne visent pas directement à l'acquisition de connaissances, mais veulent plutôt susciter l'empathie, l'émotion, par une évocation qui appartient au domaine du symbolique […] Les plaques commémoratives, les stèles, les compositions statuaires, les monuments sont extrêmement nombreux et présentent la plus grande diversité à plusieurs niveaux […] Diversité des initiateurs, des commanditaires : les mémoriaux peuvent être dus a l'initiative privée d'une famille, d'un groupe d'amis, d'une association d'importance variable – ou bien d'une municipalité ou encore d'un gouvernement, dans le cadre d'un projet d'ampleur nationale ».

Quant aux raisons d'être des

> « musées juifs et de l'Holocauste […] certains sont construits en réponse aux prescriptions traditionnelles juives du devoir de mémoire, d'autres selon la nécessité d'un gouvernement d'expliquer un passé national. L'objectif de certains musées est d'éduquer la génération suivante et de lui inculquer le sens de l'expérience partagée et le destin, tandis que d'autres sont conçus comme expiations de faute ou comme auto-agrandissement. D'autres encore prétendent attirer les touristes » (Young, 2004a : 43).

Illustration 1 : De gauche à droite, enfants d'Izieu (été 1943) ; Sabine Zlatin et inscription de la phrase de John Donne (1573-1631) dans le monument à Brégnier Cordon (avril 1946).

Nous pouvons indiquer deux exemples de mémoriaux aux victimes d'atrocités qui répondent à la nécessité de la reconnaissance de la souffrance et la commémoration d'un crime pour qu'il ne soit pas répété. Le premier naît de l'initiative de Sabine Zlatin qui, le 24 juillet 1945, écrit au préfet du département de l'Ain, en France, pour lui demander l'autorisation d'apposer une plaque sur la Maison d'Izieu pour commémorer la mémoire des 44 enfants qui, avec leurs éducateurs, furent raflés, sur ordre de Klaus Barbie, le 6 avril 1944, transférés à Drancy avant d'être envoyés à Auschwitz-Birkenau et pour trois d'entre eux, à Kaunas. Sabine Zlatin était partie le 2 avril vers Montpellier pour gérer l'accueil des enfants. D'autre part, tandis que le Mémorial de l'Holocauste de Peter Eisenman (Marzynski, 2005) est visité par des milliers de touristes, *Espaces pour la mémoire* (1993)[4] de Renata Stih et Frider Schnock, est à peine connu :

[4] Son nom complet est *Orte des Erinnerns im Bayerischen Viertel. Ausgrenzung und Entrechtung, Vertreibung, Deportation und Ermordung von Berliner Juden in den Jahren 1933 bis 1945* (*Espaces pour la mémoire dans le quartier bavarois*). Exclusion et privation des droits, expulsion, déportation et meurtre des Juifs berlinois entre les années 1933 et 1945. Espaces pour la mémoire se situe dans et à travers le Bayerisches Viertel (quartier bavarois) de Berlin, à l'origine un village avec sa propre

quatre-vingt plaques qui font partie de la signalisation urbaine en montrant « la normalité de l'horreur ». L'initiative part du conseil du district de Schöneberg qui, en 1991, annonce son intention d'ériger un monument sur la Bayerischer Platz, en mémoire des Juifs qui y habitèrent à l'époque du national-socialisme. En amont, ce projet prend forma au cours de la décennie précédente, quand, en 1983, s'était constituée une plate-forme civique dans le but de reconstruire l'histoire du district de Schöneberg, au nord-ouest de Berlin. Cinq ans plus tard, Andreas Wilcke, un habitant du Bayerischer Viertel, trouva, après un an de recherche, plus de 6 000 noms de Juifs qui avaient été déportés. La construction d'*Espaces pour la mémoire* est donc née de l'initiative de ses propres habitants. Lors de la convocation du concours dans une brochure publiée par le bureau du logement de Berlin, se concrétise l'intention de

> « placer un panneau artistique sur la place Bayerischer Platz en mémoire des 6 000 Juifs de Schöneberg qui furent déportés dans des camps de concentration et dont on connaît les noms, et de situer, également, dans des lieux concrets, plusieurs traces artistiques, comme points de repère de la mémoire, avec des références à des événements spécifiques et documentés » (Valdivieso, 2008).

Illustration 2 : *Espaces pour la mémoire* de Renata Stih et Frider Schnock, Berlin 1993.

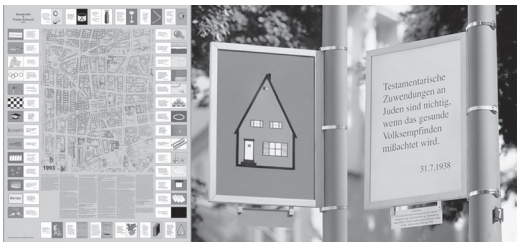

Mémoire et contexte sociopolitique des actions mémorielles

Le processus entre la mémoire et le contexte est illustré par l'exemple du mémorial d'Izieu qui d'une longue histoire qui court de 1945 à nos jours. Sur la plaque de la Maison d'Izieu, inaugurée le 7 avril 1946, une année après la rafle, il n'est pas mentionné que les enfants étaient Juifs ; dans la ville de Brégnier-Cordon, est érigé un monument en pierre de l'Ain où est gravée une phrase de John Donne : « Tout homme est un morceau du Continent / Une part du Tout / la mort de tout homme me diminue / Parce que je fais partie du genre humain ». La cérémonie du 7 avril est le premier et seul événement qui commémore la

municipalité jusqu'en 1898, intégré à la capitale en 1920, résidence jusqu'en 1933 de 16 000 Juifs sur les 160 000 qui habitaient Berlin.

tragédie d'Izieu avant la réouverture de l'instruction contre Klaus Barbie, le premier octobre 1971, et son emprisonnement ultérieur à la prison Montluc, à Lyon, le 5 février 1983. Selon Pierre-Jérôme Biscarat (2003 : 43), « Izieu, 8 avril 1984 […] tous viennent pour honorer la mémoire des victimes […] après quarante ans d'absence, un nouvel événement a lieu devant la plaque posée en avril 1946, qui réunit les institutions nationales et leurs représentants ». Le 24 avril 1994, le président français François Mitterrand, inaugure le musée-mémorial, la Maison des enfants d'Izieu, consacré « à l'information et l'éducation de tout genre de public sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'ont engendré […] un lieu de mémoire active et vive » (*ibid.* : 49). Dans le discours qu'il prononce, il affirme : « Ces enfants sont le symbole même de tous les Juifs de France exterminés sous le régime de Vichy. Symbole aussi du crime contre l'humanité […] Le temps ne doit pas effacer cela. S'il y parvenait, ce serait que la République aurait renoncé à demeurer elle-même » (*ibid.* : 47).

Illustration 3 : Façade de la Maison des enfants d'Izieu et détail de la plaque de l'inauguration de ses locaux rénovés (avr. 1994).

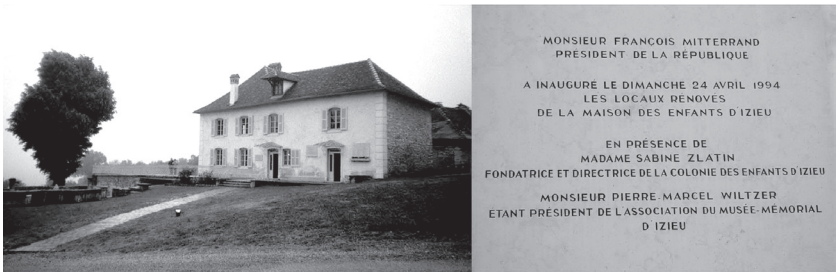

Trois contextes pour une mémoire : de la pierre érigée grâce à l'initiative de Sabine Zlatin au musée-mémorial – dont le projet fut inscrit dans la liste des « Grandes Œuvres de la Présidence de la République » – et un symbole du crime contre l'humanité auquel la République rend hommage : « Le drame d'Izieu rentre définitivement dans la mémoire républicaine » (*ibid.* : 48). Comme pour le cas d'Izieu – d'un mémorial allusif à un autre explicatif qui répond ainsi à sa vocation pédagogique –, de nouveaux éléments peuvent produire de nouveaux dispositifs ; des changements qui s'expliquent par les variations dans la signification, le traitement, l'attitude… de la société envers les différentes expressions commémoratives. Ce qui est en jeu, c'est le type des significations qui s'installe dans la relation avec le présent. Des expressions qui en viennent à perdre leur dimension future et leur signification au fil du temps par rapport à leur but originel, en devenant en tout cas une icône. Les réalisations peuvent aussi être questionnées, transformées, détruites, oubliées et même rejetées comme des expressions

non souhaitées ; ou bien, elles peuvent être le résultat d'un processus de réflexion et de révision critique ; comme dans les camps de Buchenwald, Sachsenhausen et de Ravensbrück, trois emplacements commémoratifs importants sur le territoire de l'ancienne République démocratique allemande, où se rassemblent la mémoire des horreurs des nazis et les monuments idéologiques qui revendiquent la résistance socialiste : « Le "passé double" de ces emplacements commémoratifs est devenu un des sujets de discussion les plus sensibles dans le débat sur les monuments des années quatre-vingt-dix en Allemagne » (Siegel, 2010). Mais rappelons que l'objet de mémoire est variable :

> « En Allemagne, par exemple, des musées et des mémoriaux, de cette époque, commémorent souvent les Juifs par leur absence, des victimes allemandes par leur résistance politique. En Pologne, des musées dans des anciens camps d'extermination et dans le pays entier commémorent toute destruction polonaise à travers la figure de sa partie juive assassinée. Dans les musées d'Israël, les martyrs et les héros sont commémorés ensemble, tous les deux rédimés par la naissance de l'État. Les musées juifs et de la Shoah aux État-Unis sont dirigés par des idéaux et des expériences clairement américaines – comme la liberté, le pluralisme et l'immigration » (Young, 2004a : 43).

Dimension du lieu, dimension de l'emplacement

Dans le vocabulaire, on voit se cristalliser des expressions significatives comme lieux de mémoire, espaces de mémoire ou paysages de mémoire ; même si les lieux de mémoire ne sont pas nécessairement géographiques ou topographiques[5]. Même si un lieu géographique n'est pas forcément un « lieu de mémoire », il peut devenir « l'emplacement » où la mémoire incarnée se constitue en espace de rencontres. Comme le *New England Holocaust Mémorial* à Boston, situé à Carmen Park, sur l'historique *Freedom Trail* – Sentier de la Liberté –, une ligne rouge de 4 kilomètres de long, tracée sur la chaussée de Boston qui unit 16 emplacements d'intérêt historique. Situation « hors-lieu » semblable à celle du monument aux victimes de l'Holocauste à Madrid, inauguré en 2007, dans le Parc Juan Carlos I, sur le Chemin des Sculptures près du Jardin juif, qui fait partie de celui des Trois Cultures. Une œuvre conçue par le sculpteur Samuel Nahon avec la collaboration de l'architecte Alberto Stisin suite à l'accord signé en 2005 entre la Mairie et la Communauté Juive de Madrid ; ou celui de Valdivia, un monolithe, érigé en mémoire des Juifs assassinés en Europe dans le cimetière juif d'une ville du Chili.

[5] Selon P. Nora (1997 : 1 37), ils peuvent être de caractère très divers : éminemment symboliques (drapeaux, hymnes, éphémérides,…), fonctionnels (associations, dictionnaires, lois,…) ou matériels (monuments commémoratifs, musées, archives, bâtiments patrimoniaux, ainsi que paysages).

Illustration 4 : De gauche à droite, New England Holocaust Memorial (Boston, 1995) ; Monument aux victimes de l'Holocauste (Madrid, 2007) et Monument dans le cimetière juif (Valdivia, 1946).

Le lieu, c'est aussi l'histoire et les traces que la nature et les êtres humains ont laissées en lui, en montrant leur passé, leur présent et leur signification. Comme l'affirmait Aldo Rossi (1976 : 191), la ville est le *locus* de la mémoire collective : « La ville elle-même est la mémoire collective des peuples ; et comme la mémoire est attachée à des faits et à des lieux, la ville est le *locus* de la mémoire collective. […] et comme les faits retournent dans la mémoire, de nouveaux faits grandissent dans la ville. En un sens complètement positif, les grandes idées parcourent l'histoire de la ville et la conforment ».

Dans la dimension spatiale sont parfois valorisées les significations artistiques et architecturales et, parmi elles, celles relatives à l'emplacement. Il convient de souligner également la différence entre les monuments « situés », « localisés » et les monuments « non placés », même ceux qui dépassent l'espace de leur implantation, y compris ceux qui sont itinérants.

Illustration 5 : *Chaussures au bord du Danube* de G. Pauer et C. Togay (Pest, 2005).

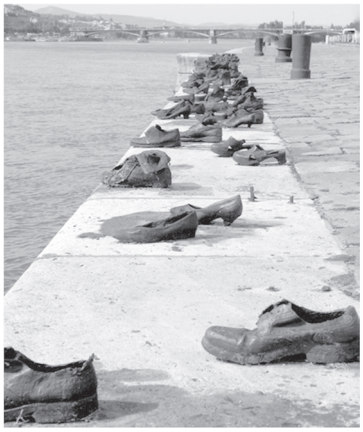

Parmi les premiers, on peut citer l'exemple du monument *Chaussures au bord du Danube*, érigé en 2005 en mémoire des victimes assassinées et jetées dans le fleuve par les milices du parti nazi hongrois ; 60 paires de chaussures en fer d'hommes et de femmes, fixées sur le sol du quai de Pest, entre le Pont des Chaînes et le Parlement. Un mémorial de Gyula Pauer et Can Togay, en référence aux chaussures de quelques-unes des centaines de victimes ; chaque paire indique l'emplacement à partir duquel les victimes étaient assassinées et lancées dans le Danube par les militaires du *Nyilaskeresztes Párt*, le Parti des Croix Fléchées.

Dans le deuxième groupe, se trouve un mémorial dont la localisation est « dispersée », comme par exemple le *Stolpersteine*, mot allemand qui désigne une pierre sur le chemin qui peut faire trébucher les piétons ; les « pierres

à trébucher » que Gunter Demnig a fait installer dans de nombreuses villes allemandes donnent à ce concept une illustration exemplaire : devant les immeubles où vivaient des déportés sous le national-socialisme, des pavés portant leurs noms rappellent la fin qu'ils ont subie. L'observateur « trébuche » sur ces traces qui l'invitent à réfléchir ; un projet né en 1993 à Cologne qui s'étend dans les rues de diverses villes d'Allemagne et d'Europe pour rappeler aux personnes, non pas des groupes de victimes, mais plutôt des individus déportés et assassinés par le régime national-socialiste. Jusqu'au mois d'août 2008, Gunter Demnig a placé environ 15 000 pierres dans plus de 345 lieux : des villes comme Berlin, Hambourg, Cologne, Francfort, Stuttgart ou Dortmund, mais aussi dans de petites communautés comme Attendorn, Lübben, Haselünne, Pfullendorf ou Bad Zwesten. En Autriche, on a placé les premières pierres sur les chaussées en 2006 et, vers la fin du mois d'avril 2007, Gunter Demnig a placé les trois premières pierres à Budapest, en Hongrie, dans le cadre d'un projet conçu pour toute l'Europe comme lieu pour sa localisation. Afin de choisir l'implantation, Gunter Demnig a recherché les données biographiques des persécutés et de leurs dernières demeures librement choisies. Devant le bâtiment en question, l'artiste a placé un bloc de béton dont la face supérieure présente une plaque avec le nom, l'année de naissance et une référence à la déportation : « Auschwitz a été le destin final mais ce qui est inconcevable, c'est que l'horreur a commencé dans les logements et les maisons » (Scheffer, 2007), explique l'artiste.

Illustration 6 : *Stolpersteine* de Gunter Deming (2007-2008) ;
disposition des pierres sur une carte de Blankenese (Hambourg).

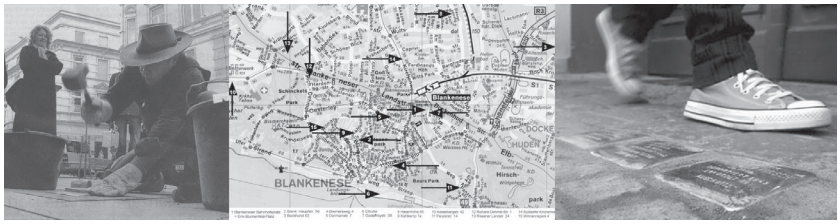

Matérialité, immatérialité

> « Le support matériel des mémoriaux est également diversifié, ainsi que l'intervention éventuelle d'une contribution artistique. Il peut s'agir d'une simple plaque apposée sur la façade d'une maison natale, d'un bâtiment, d'une synagogue… ou bien d'une statue plus ou moins imposante érigée dans un lieu symbolique, un quartier, un ancien ghetto, un lieu de rassemblement ou de départ avant la déportation, les vestiges d'un camp ou encore, un cimetière comme une sorte de substitut de tombe » (Grynberg, 2003 : 115-116).

Chaque dispositif est défini tout au long d'un processus d'interrelations, sur la voie de laquelle on trouve la prise de décisions : « Nous savons maintenant que la

création humaine est toujours récréation : nos constructions mentales ne sont pas *ex novo* : nous ne créons rien à partir du néant, nous recréons toujours. De sorte que la mémoire est de fait le premier pas vers la créativité » (Amiguet, 2009).

Mais le processus de « construction » – dans lequel participent la volonté, les idées et les prises de décisions de divers acteurs – devient significatif. Il peut impliquer le spectateur lui-même en tant que co-auteur. Une participation que nous pouvons désigner comme étant involontaire, comme dans le cas des pierres à trébucher dans la proposition de Gunter Demnig où le sursaut provoque le faux-pas avec un nom, une année de naissance et une référence à la déportation. Le laiton maintient la mémoire vivante en récupérant son éclat à chaque friction.

On retrouve aussi une invitation à une participation volontaire dans le *Monument contre le fascisme* ou le *Monument invisible* conçu par Jochen Gerz et Esther Shalev, construit à Hambourg en 1986 : une colonne de 12 mètres de haut couverte d'une plaque de plomb, un mode d'emploi rédigé en 8 langues invite le spectateur coauteur à y graver, à l'aide de stylets, des messages, notes, observations… La colonne avait été conçue pour s'enfoncer dans le sol à raison de 200 centimètres par an, c'est pourquoi, en novembre 1993, elle était déjà invisible. Comme l'a écrit Louis I. Kahn (2002 : 47), « la forme n'a ni contour ni dimension. Elle a seulement une nature et ses caractéristiques […] la forme a de l'existence mais pas de la présence, et la conception la conduit à la présence. Mais l'existence est existence mentale, elle est donc conçue pour que les choses soient tangibles ».

Illustration 7 : De gauche à droite, Monument contre le Fascisme de J. Gerz et E. Shalev (Hambourg, 1986) ; Le Monument Negatif (Aschrott-Brunnen) de H. Hoheisel (Kassel, 1987) et *La Bibliothéque vide* de M. Ullman (Berlin, 1995).

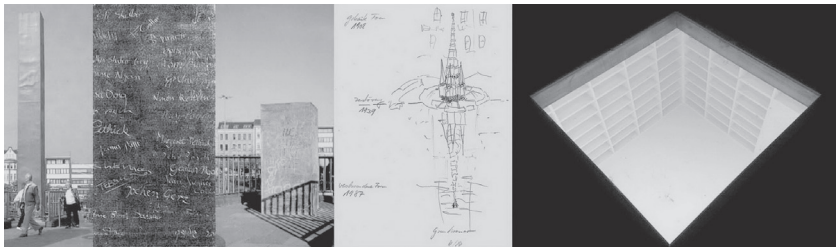

Le *Monument négatif* d'Horst Hoheisel à Kassel et la *Versunkene Bibliothek* [*La Bibliothèque vide*] sur l'August-Bebel Platz à Berlin, lieu d'autodafé de livres le 10 mai 1933, sont d'autres exemples significatifs des relations matérialité/immatérialité, visibilité/invisibilité ou présence/absence. Le monument de Kassel a été conçu en 1987 comme monument commémoratif pour la fontaine *Aschrott-Brunnen*, détruite

par les nazis qui la considéraient comme « une fontaine juive »[6]. Dans son travail, Horst Hoheisel reprend la forme pyramidale originale, mais il la submerge comme un entonnoir en sens inverse ou contraire – le négatif de la pyramide. « Le visiteur est le monument », dit Horst Hoheisel en ce qui concerne le reflet « négatif » ou l'anti-forme de la construction originale détruite. Quant à *La Bibliothèque vide*, œuvre de l'Israélien Mischa Ullman, il s'agit d'un espace souterrain, carré, avec des étagères blanches et vides qui, au milieu de la place, est recouvert par un plafond en verre. Dans cette bibliothèque il manque les livres, la raison d'être d'une bibliothèque. Près du verre, le visiteur peut lire les plaques avec des mots d'Heinrich Heine, écrits en 1817 : « Das war ein Vorspiel nur, dort wo man Bücher verbrennt, verbrennt man am Ende auch Menschen » [« Ce n'était qu'un prélude. Et là où on brûle des livres, on finit par brûler aussi des gens »].

Représentation et symbolisme

Selon l'endroit où ils sont construits, et par qui ils l'ont été, les mémoriaux reflètent des expériences passées selon une variété de mythes, idéaux et nécessités politiques représentés. En même temps qu'ils sont éléments du dispositif, chacun reflète, dans un temps et un contexte spécifiques, la situation politique et sociale du moment. L'hégémonie de la représentation redécouvre l'image, un complexe d'éléments matériels, virtuels et symboliques comme une inter-relation complexe entre ce qui est visuel, les institutions, le discours, le regard, la lecture, la participation. La représentation est une déclaration ; le symbolisme conduit vers l'idée, la qualité ou la condition évoquée. À ce sujet, José Emilio Burucúa (2006 : 182) établit cinq types de représentation.

Le premier est fondé sur l'identification des souffrances des déportés aux camps de concentration et d'extermination, comme les modèles à échelle, en plâtre, du *Crematorium II*, à Auschwitz-Birkenau, du sculpteur polonais Mieczyslaw Stobierski, de 1991 ou, dans l'espace public, *Torah*, la sculpture en bronze de Marcelle Elfenbein Swergold, à Yad Vashem, Jérusalem, 1979, une réplique du Dachau Mémorial de Nandor Gild, 1968. Le deuxième type est la mémoire des faits au moyen de trois variables relatives à une iconographie allusive : celle des ruines, celle des cimetières juifs et celle de l'histoire des persécutions subies. Comme allusion au cimetière juif, dans le *Mémorial du camp de concentration de Treblinka*, on trouve le camp des pierres tombales cassées – pour James Young (1994 : 186), avec son iconographie de cimetière symbolique, « probablement le plus magnifique de tous les mémoriaux de l'Holocauste ». Dans ce même *Mémorial de Treblinka*, après une entrée symbolique marquée par une grande pierre commémorative, se trouve une zone avec une immense sculpture en pierre, traversant la forêt, conçue pour représenter les lignes de chemin de fer

[6] La construction originale est un don de l'entreprise juive-allemande S. Aschrott et a été placée en 1908 comme une fontaine pyramidale représentative.

que les Allemands ont construites de la ville jusqu'au camp. À la fin de la ligne, se trouve une plate-forme en pierre qui représente le quai utilisé dans le camp. Au centre du mémorial, est érigé un obélisque avec une *ménorah* – le chandelier à sept bras, un des symboles les plus sacrés du judaïsme –, et à sa base, dans les langues yiddish, polonaise, russe, anglaise, allemande et française, l'expression « Plus jamais ». L'obélisque est entouré par 17 000 pierres tombales symboliques, pierres de différentes formes et couleurs, dont 700 portent les noms des lieux dont les communautés juives furent anéanties. La plus grande correspond à Varsovie d'où provenaient la plupart des Juifs qui arrivèrent à Treblinka.

Illustration 8 : Sculpture de Nandor Glid dans le Dachau Mémorial (1968) et *ménorah* dans le Mémorial de Treblinka. A. Haupt et F. Dyszenko (1964).

Le troisième genre représente la vie exterminée, les victimes perdues, la signification de leur disparition… Nous pouvons ajouter les allusions à l'identité, aux noms, les questions… et, avec Lawrence Langer (1998 : 95), « le paradoxe de la présence connue seulement grâce à l'absence, héritage des survivants de l'Holocauste qui ont perdu leurs familles » ; des mémoriaux qui ont recours au symbolisme de l'absence, comme le *Monument invisible* à Hambourg, qui non seulement rappelle l'absence, « mieux encore, avec le monument, ils ont construit sa disparition. […] Ce qui va, là encore, contre le principe monumental, qui est non seulement la verticalité mais aussi une verticalité érigée […]. En vérité, les artistes ont bâti trois choses : une colonne, sa ruine et sa disparition […] L'œuvre silencieuse et anonyme du début devenait l'œuvre des noms et de l'effacement des noms » (Wacjman, 2003 : 69), ou la *Bibliothèque vide* de livres.

Dans *Espaces pour la mémoire*, les 80 plaques de métal, fixées aux réverbères à une hauteur de 3 mètres, représentent sur une face de simples pictogrammes dessinés en couleur, facilement reconnaissables et d'aspect apparemment innocent, et sur l'autre face, un simple et court texte : décrets et ordonnances nationaux-socialistes qui restreignaient la vie quotidienne et les droits de la population juive, jusqu'à son extermination. Le dessin, un maillot ; le texte, « les bains et piscines à Berlin, sont fermés aux Juifs. 3 décembre 1938 ». La dernière

résolution est celle du 16 février 1945 : le dessin est un classeur et à l'opposé, le texte dit : « Les attestations liées à des activités antisémites doivent être détruites ».

Selon José Emilio Burucúa, le quatrième genre comprend les représentations effectuées *in situ* par des artistes qui ont été des témoins directs de la Shoah ; et le cinquième désigne le genre documentaire au sens strict, qui correspond aux photographies prises dans les camps pendant l'Holocauste et après la libération.

Représentation et symbolisme comprennent différents degrés de densité et d'explicitation ; la représentation symbolique renvoie à l'histoire et à la culture, parfois elle est compréhensible ; parfois elle doit être expliquée, comme dans le *Mahnmal gegen Krieg und Faschismus* [*Monument contre la guerre et le fascisme à Vienne*] d'Alfred Hrdlicka, composée d'une série d'éléments indépendants ; *La Porte de la violence* [*Tor der Gewalt*], un montage avec des images de différentes guerres sur un piédestal de granit de la carrière de Mauthausen suivi par les pièces *Hinterlandsfront* [*Front intérieur*] et *Heldentod* [*La Mort du héros*] ; *Strassenwaschende Jude* [*le Juif qui nettoie les rues*] ; *Orpheus betritt den Hades* [*Orphée entre dans l'Hadès*] et *Stein der Republik* [*La Pierre de la République*], une énorme pierre de granit sur laquelle est inscrite la déclaration d'Indépendance de l'Autriche. Un ensemble de colonnes fragmentées, pièces et brèches qui maintiennent présent le sens incomplet de la sculpture. Dans le *New England Holocaust Memorial*, à Boston, œuvre de Stanley Saitowitz, les représentations et symbolismes sont explicites : 6 tours lumineuses en verre qui rappellent 6 camps d'extermination : Majdanek, Chelmno, Sobibor, Treblinka, Belzec et Auschwitz-Birkenau, ou les six millions de Juifs assassinés, ou une *ménorah*. 6 millions de noms sont gravés, de manière ordonnée, dans le verre ; ils suggèrent la numérotation tatouée et les livres de comptabilité de la bureaucratie nazie. Les tours illuminées de l'intérieur pour qu'elles brillent pendant la nuit, s'élèvent sur un chemin de granit noir ; à la base de chaque tour, une grille en acier inoxydable recouvre une chambre d'où sort la fumée des braises situées dans le fond. Elie Wiesel (2010) affirma : « Regardez ces tours, passants, et essayez d'imaginer ce qu'elles signifient vraiment - ce qu'elles symbolisent, ce qu'elles évoquent. Elles évoquent une période d'obscurité incommensurable, une période dans l'histoire où la civilisation a perdu son humanité et l'humanité son âme… ».

Connaissance et communication

Dans toute forme de médiation mémorielle est à considérer sa dimension communicative, c'est-à-dire les aspects concernant aussi bien le contexte de réception du message que les usages possibles. Le visiteur est parfois un spectateur qui perçoit, éprouve et interprète, mais dispose aussi de la capacité de se transformer comme un nouvel élément dans la chaîne de transmission du lieu, des faits et des valeurs mémorielles. Anne Grynberg (2003 : 112) trace l'évolution

du mémorial au musée à partir d'une finalité évocatrice, émotionnelle, symbolique et mémorielle jusqu'à une vocation didactique. Par exemple, la participation du récepteur est bien différente dans le monument de Peter Eisenman que dans celui de Renata Stih et Frider Schnock. Ce dernier n'est pas situé dans un emplacement précis et délimité. Il est confondu avec son environnement. De fait, la personne qui ne le connaît pas ne s'en rend pas immédiatement compte ; et celle qui connaît son existence rencontre des difficultés pour le trouver puisqu'il n'y a pas de lieu concret où se diriger. Ce qui, en principe, peut paraître confus fait justement partie de sa valeur communicationnelle. Le visiteur pénètre une option plus rationnelle qui interroge la relation entre les mesures contre les Juifs et les parcours proposés.

Connaissance et communication se produisent dans un contexte d'œuvre ouverte à de multiples interprétations où la médiation peut être interactive ou informative-contemplative : parcourir, sentir, trébucher… Une médiation qui peut aussi être intrinsèque ou extrinsèque. Des auteurs et des acteurs critiquent et débattent dans l'espace public sur l'adéquation, l'idée, la situation, l'occasion ou sur le passé lui-même. Le musée de Washington se situe dans la tradition des musées américains avec un message moral qui associe de l'information et de l'émotion pour que les visiteurs se transforment en médiateurs. L'effet de proximité provoqué par les objets personnels des victimes peut déboucher sur une certaine « objectivation » fondée sur la force des preuves qui, au lieu de suggérer, peut même dériver vers un certain « voyeurisme ». Les débats sur les limites des usages émotionnels sont toujours ouverts. Le discours avec usages « d'émotions » est aussi présent. L'histoire de Daniel à Washington ou Yad Layeled en sont deux bons exemples, surtout pour le public plus jeune (Grynberg, 2003). Parfois, la simple construction n'est pas assez explicative et il faut alors fournir des guides et des centres d'information pour donner toute la dimension aux faits que le temps masque. Même la méconnaissance contextuelle peut tromper, les chaussures au bord du Danube[7] ne sont pas un jouet pour tester la pointure.

La lecture et l'interprétation possibles d'un dispositif mémoriel dépendent de sa lisibilité et de la connaissance de la relation entre l'individu et son environnement ainsi que de la compréhension des coordonnées spatiales et temporelles ; ce que l'œuvre représente, ce n'est pas ce qu'elle « montre », mais plutôt les textes simultanés qui y sont impliqués. L'image qu'un citoyen perçoit est aussi imprégnée de souvenirs et de signifiés qui peuvent varier selon divers observateurs, bien que dans le développement de l'image, l'éducation pour voir soit aussi possible (l'éducation visuelle pousse l'individu à agir sur ce monde et cette action fait qu'il voit avec une plus grande acuité). Dans *Les Chaussures au bord du Danube*, « En mémoire des victimes assassinées et jetées dans le Danube par les milices du

[7] Pour *Les chaussures au bord du Danube*, voir la page web de l'auteur Pauer Gyula, accès : http://www.pauergyula.hu/emlekmuvek/cipok.html. Pour la galerie d'images, accès : http://www.greatsynagogue.hu/gallery_shoes.html. Consulté le 26/05/10.

parti nazi hongrois en 1944-45 », érigé le 16 avril 2005, certains promeneurs savent ce que ce monument signifie ; de nombreux autres, non. « Quelques jeunes touristes […] découvrent les chaussures en fer […] et une d'elles, fascinée, se déchausse et glisse son petit pied dans une bottine à talon haut qui se trouve près d'elle. L'une de ses amies la photographie […] Aucune des trois jeunes ne lit les plaques qui se trouvent derrière elles »[8]. Finalement, la présence des monuments et mémoriaux sur l'internet font passer leur niveau de connaissance à un niveau international ; en convergence avec les médias, ils peuvent se constituer comme une icône nationale, une icône culturelle ou une icône touristique.

Le Mémorial à Berlin face aux mémoriaux qui auraient pu être

L'analyse des propositions concernant le Denkmal für die Ermordeten Juden Europas[9], à Berlin, antérieures à la construction du mémorial de Peter Eisenman, permet de d'identifier divers éléments et dimensions du dispositif. Comme point de repère, on repère les coordonnées spatiales et temporelles tels le lieu, l'emplacement, le moment, mais aussi l'initiative et le but, le contexte. Les différentes propositions et leur confrontation contribuent à la discussion, non seulement comme une représentation de l'émotion de l'artiste, mais aussi comme un véhicule pour que d'autres perçoivent, indiquent et parlent, en relation avec leur culture, société, histoire… ou de leur propre passé. Dans la tentative de développer une matrice analytique applicable aux différentes propositions présentées après les convocations à deux concours – l'un ouvert et anonyme et le deuxième sur invitation –, nous avons choisi un échantillon de 7 propositions dont nous déterminerons les aspects fonctionnels, d'implantation, formels, représentatifs et d'interprétation.

Comment analyser des propositions

Diverses formulations, demandes, critiques, divers colloques et débats répondent à l'objectif d'honorer et de remémorer les Juifs de Pologne, d'Union Soviétique, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, d'Allemagne, de France, des Pays Bas, de Yougoslavie, de Grèce, de Belgique, d'Autriche, d'Italie, de Bulgarie, du Luxembourg, du Danemark et de Norvège, déportés et assassinés dans des

[8] Voir : http://www.rumboanada.com/2009/12/zapatos-en-el-muelle-del-danubio.html. Consulté le 20/06/10.

[9] *Monument aux Juifs Assassinés d'Europe*. Le terme allemand *Denkmal* exprime sa fonction primordiale et spécifique : être un marquage dans l'espace public qui invite à *Denken*, à réfléchir, et propose des traces pour remonter l'histoire. Voir Sigel (2005).

camps de concentration en Europe. L'initiative naît en août 1988, de la main de la journaliste Léa Rosh – pseudonyme d'Édith Rohs – et de l'historien Eberhard Jaeckel, lors de la réalisation d'un documentaire sur la déportation et le meurtre des Juifs d'Europe entre 1933 et 1945, *Der Tod ist ein Meister aus Deutschland* [*La Mort est un maître en Allemagne*][10]. À partir de novembre 1989, un groupe de citoyens allemands réclame un Mémorial de l'Holocauste, en Allemagne, encadré par la Fondation *Förderkreis zur Errichtung eines Denkmals für die ermordeten Juden Europas e.V.* (Cercle pour l'érection d'un mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe) émanant de l'association des citoyens *Perspektive Berlin e.V.* ; une association qui a trois priorités : convaincre de la nécessité du mémorial, le financer et obtenir l'appui de la ville de Berlin.

Le processus ayant trait à l'érection du mémorial est décidé par le Parlement allemand le 25 juin 1999 après un vaste débat pour « honorer les victimes assassinées, maintenir vive la mémoire d'événements inimaginables de l'histoire allemande, et signaler aux générations futures de ne plus jamais violer les droits humains, toujours de défendre l'état de droit démocratique, de maintenir le principe de l'égalité devant la loi, et de s'opposer à toute dictature ou à tout gouvernement se basant sur la violence » (Jureit, 2007). Il aura lieu après le moment historique de la chute du Mur de Berlin, en novembre 1989, l'ouverture des installations frontalières de la République démocratique allemande entre 1989 et 1990, et l'entrée en vigueur du traité de réunification – 3 octobre 1990 –, outre l'établissement de l'unité politique et économique et de la volonté politique officielle d'unifier la ville de Berlin.

Débats et concours

Avec l'appui du chancelier allemand Helmut Kohl en faveur du Monument aux Juifs assassinés d'Europe, annoncé en avril 1994, un concours est organisé pour réaliser le projet et il est publicisé par les plus importants journaux allemands[11]. En octobre de la même année, 528 propositions sont présentées, dont neuf sont déclarées finalistes et, parmi elles, deux vainqueurs : un groupe d'artistes travaillant autour de Christine Jakobs-Marks de Berlin, qui plus tard remporta la concours, et l'architecte Simon Ungers de Cologne. La proposition gagnante consistait en une dalle noire en béton de 100 x 100 m^2 et sept mètres de hauteur, avec une inclinaison pouvant atteindre 11 mètres, sur laquelle seraient gravés les noms des victimes identifiées par la fondation Yad Vashem, de Jérusalem. La proposition

[10] Page web de Léa Rosh, accès : http://www.lea-rosh.de/index.php. Consulté le 30/05/10.

[11] Douze artistes sont invités à participer : Chr. Boltanski, R. Horn, R. Serra, J. Kounellis, G. Merz, G. Uecker et D. Karavan. Le délai pour la présentation des propositions expire le 28 octobre 1994 et un jury de 30 membres, formé par des experts en art, architecture, histoire, politique et administration, ainsi que des représentants de groupes civiques, sous la présidence de W. Jens, président de l'*Akademie der Künste*, se réunit le 15 janvier 1995.

prétendait aussi disperser sur la dalle 18 pierres de Massada, montagne du désert de Judée. Simon Ungers présenta une structure en acier de 85 x 85 m² et 6 m de hauteur sur laquelle seraient installées des poutres également en acier qui seraient perforées avec les noms des camps. La décision du jury suscita une série de colloques publics où on s'interrogea non seulement sur les propositions, mais aussi sur la nécessité même d'un mémorial aux Juifs assassinés en Europe. Un débat qui selon Léa Rosh, devait prévoir comment poursuivre le mémorial et non pas sa raison d'être[12]. En juillet 1997, on annonça un second concours auquel prirent part 25 participants sur invitation, dont neuf provenant du premier. Après avoir désigné quatre finalistes, un nouveau jury choisit les propositions du sculpteur Richard Serra en collaboration avec l'architecte Peter Einsenman et celle de l'architecte Gesine Weinmiller. Les deux autres propositions finalistes sont celles de Daniel Libeskind et de Markus Lüpertz. Plus tard on ajouta celle de Jochen Gerz et, sur demande de la ville de Berlin, celle de Zvi Hecker. Richard Serra et Peter Eisenman proposaient une structure en maille d'environ 4 000 prismes en béton séparés de 92 cm, mesurant chacun 92 cm de largeur et 2,30 m de longueur et de hauteur variable pouvant aller jusqu'à 7,5 m. Le projet de Gesine Weinmiller était une place à moitié enterrée avec 18 murs en pierre blanche dispersés face à un mur de fond. Le projet de Daniel Libeskind était fondé sur l'idée du mur, avec cinq segments où chacun est un double mur, avec diverses couches, de 115 m de longueur et de 21 m de hauteur, et celui du sculpteur Markus Lüperz, une statue de 12 pieds – 3,67 m – de hauteur, en bronze, représentant la matriarche biblique Rachel. De son côté, Jochen Gerz proposait un camp d'acier sur une place importante, avec 39 supports ou mâts métalliques demandant *warum* [pourquoi] ; dans l'angle de la place, la proposition incluait un petit bâtiment conçu par l'architecte iranien Nasrine Seraji, qui incorporait trois espaces : la salle de la mémoire, la salle des réponses et la salle du silence. Le projet de Zvi Hecker, avec Eyal Weitzman, distribuait des dalles de béton perforées et disposées en éventail avec les restes dispersés des fondations.

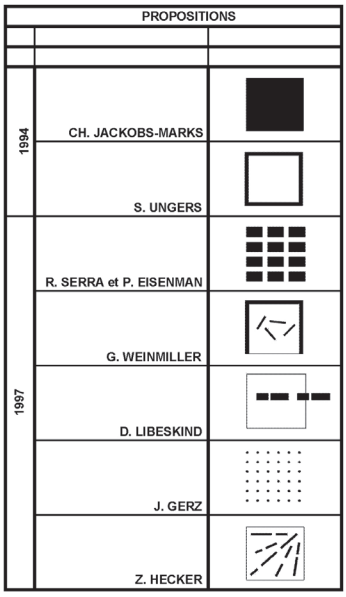

Illustration 9 : Propositions.

[12] Après les colloques, les organisateurs insistèrent sur certains points intouchables. Parmi eux, un mémorial dédié exclusivement aux Juifs assassinés en Europe, situé sur la parcelle des Jardins du ministère ; les 9 équipes finalistes du concours seraient invitées à réviser leurs propositions pour l'incorporation des suggestions et critiques issues du colloque ; le projet gagnant proviendra des nouvelles propositions révisées.

Après la réception des finalistes, le jury se décide en faveur de la proposition de Richard Serra et Peter Einsenman, un *Champ de Mémoire* qui, après de nouveaux débats publics[13] et des variations par rapport au projet original – ce qui entraîne le retrait de Richard Serra –, subit un nouveau retard après les élections fédérales allemandes du 27 septembre 1998, au terme desquelles Helmut Kohl perd le pouvoir au profit de Gerhard Schroeder. Le 22 juin 1999, le Bundestag – qui prend la responsabilité de la décision concernant le projet définitif – décide de retenir, avec 314 votes pour et 209 contre, la proposition de Peter Eisenman qui ajoute, après de nouvelles modifications provoquées par les interventions du maire de Berlin, Eberhard Diepgen et du Secrétaire d'État à la Culture du gouvernement allemand, Michael Naumann, une bibliothèque et un centre de documentation[14].

Des contrastes se détachent aussi bien dans les propositions elles-mêmes qu'entre celles des groupes présentées à chaque concours. En accord avec le règlement explique Peter Carrier (2005 : 117), le monument était conçu initialement comme un devoir, le symbole « d'une charge historique » ; un monument central, « devoir de tous les allemands de l'Est et de l'Ouest », avec une vague description conceptuelle qui laissait aux artistes et aux architectes un vaste éventail d'ambiguïtés. Mais, depuis la deuxième convocation de 1997, le défi est de représenter une nation qui exprime ses expériences. Dans le règlement,

> « les monuments de chaque pays incorporent les expériences de la nation, son auto-idéalisation, ses besoins politiques et ses traditions esthétiques. C'est la raison pour laquelle les formes des monuments en Amérique, Pologne, Israël ou Hollande se différencient de façon si remarquable […] Le monument national d'Allemagne pour les Juifs assassinés en Europe définit, nécessairement, la mémoire de l'Holocauste de l'Allemagne au présent, une mémoire complexe et difficile ».

La requête est celle d'un monument central, expression d'une mémoire de ce qui a été perdu face à la manière dont cela a été perdu, mais aussi d'une définition de l'Holocauste, du rôle de l'Allemagne nazie en tant qu'exécutrice, de son devoir de mémoire et de la relation entre la génération contemporaine et la mémoire de l'Holocauste, qui suscite des questions comme celle posée par James E. Young (1997), « ce mémorial perpétuera-t-il la mémoire de six millions de Juifs assassinés de la main du régime nazi, ou cherchera-t-il seulement à enterrer complètement cette ère de sorte que l'Allemagne unifiée puisse évoluer librement dans le futur sans la charge du passé ? ».

---

[13] En février 1998, dans une lettre ouverte au chancelier Kohl, 19 intellectuels, comme R. Koselleck, J. Schoeps, S. Korn, S. Endlich, Chr. Meier, G. Grass et P. Schneider, demandent que le mémorial soit repensé en commentant qu'il est « oppressivement gigantesque » et exclut des millions de victimes non juives de l'Holocauste. D'autre part, en octobre 1998, dans son discours d'acceptation du Prix de la Paix de l'Association des Libraires Allemands, M. Walser condamne « l'industrie de l'Holocauste » comme « instrument d'intimidation » contre les allemands actuels.

[14] La construction commença le 1er avril 2003, pour finir le 15 décembre 2004. Le mémorial fut inauguré le 10 mai 2005 et ouvert au public le 12 mai de la même année, dix-sept ans après la proposition de l'idée et deux jours après le 60e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, et aujourd'hui « il commence à s'écrouler ». Voir Boyes (2010).

Implantation et disposition des éléments

Le mémorial se situe au centre de l'Allemagne, à Berlin, un lieu où « aucun emplacement ne peut parler seul pour toutes les victimes. L'État devrait rappeler à ses citoyens de visiter les nombreux et divers mémoriaux et lieux pédagogiques qui existent déjà » (Young, 2004b : 529). Il est situé dans les *Ministergärten* – les anciens jardins des ministères – au sud de la porte de Brandebourg. Il est installé à une distance comprise entre 200 et 300 mètres du bunker d'Hitler, dans un trapèze de 19 073 m2 de surface, au nord-est duquel ont été découvert les vestiges du bunker de la résidence officielle de Goebbels. Il s'agit d'un emplacement aux significations superposées : les ruines du centre du pouvoir nazi qui, étant donné leur situation dans la ville, forment un élément inéluctable dans la vie quotidienne berlinoise.

Chaque proposition concrétise une lecture du lieu et de son emplacement, en relation avec ce qui l'entoure. Des critères d'occupation du sol ou la relation entre ce qui est construit et l'espace libre, ainsi que ceux relatifs au nombre d'éléments et aux possibilités de disposition. Occupation du sol de la totalité de la parcelle disponible dans les propositions analysées, sauf dans celle présentée par Daniel Libeskind.

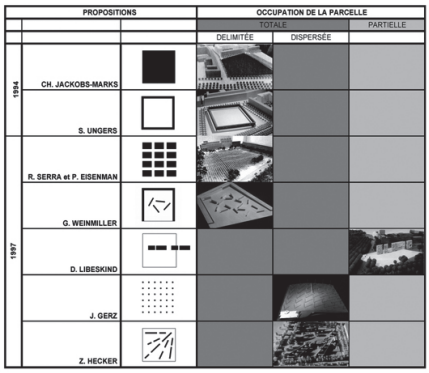

Illustration 10 : Occupation de la parcelle.

Cependant, deux propositions non finalistes offrent une vision différente de l'occupation de la parcelle. L'une d'elles est la référence à l'occupation partielle du sol au-delà de ce qui est construit. Il s'agit de la proposition du sculpteur israélien Dani Karavan : un lit de fleurs jaunes qui forment, de façon saisonnière, une étoile de David sur le sol ; le monument pérenne est composé de l'ensemble des arbres dont la floraison se produit en mai et en novembre. Une autre, qui s'étend au-delà des limites de la parcelle est celle de Renata Stih et Frider Schnock : leur proposition, *Bus Stop*, transforme la surface qui est l'objet du concours en un arrêt d'autobus de couleur rouge, avec l'inscription *Denkmal für die ermordeten Juden Europas*, avec des départs réguliers selon des horaires annoncés, vers des lieux en relation avec l'Holocauste.

L'occupation de la parcelle, totale ou partielle, peut être établie au moyen d'un seul élément – compact comme la grande dalle proposée par Jackobs-Marks, ou fragmenté comme les segments du mur proposés par Libeskind –, ou au moyen de divers éléments ; ceux-ci, à leur tour, témoignent d'une disposition ordonnée ou dispersée selon divers critères, dont beaucoup sont géométriques.

Quant à l'ordre, les stèles du projet de Peter Eisenman et Richard Serra « sont toutes alignées, en file, comme les nazis » (Marzynski, 2005) suggérant ainsi qu'un système soi-disant rationnel et ordonné perd la connexion avec la raison humaine quand il perd ses mesures et sa proportion par rapport à l'objectif intentionnel.

Illustration 11 : Disposition des éléments.

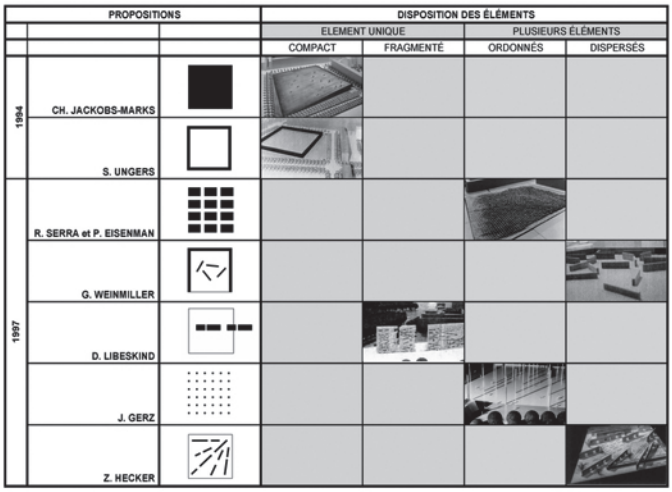

Un autre aspect à évaluer est l'intention manifeste de mise en relation avec le cadre environnant. Daniel Libeskind localise le mur en mettant l'accent sur sa relation avec le Reichstag et la Porte de Brandebourg, en le disposant en direction de Wannsee où a été planifiée la « solution finale » ; les segments sont dirigés vers le monument à Goethe du Tiergarten : barbarie et civilisation. Gesine Weinmiller, de son côté, propose la disparition de la ville au fur et à mesure qu'on accède à l'espace commémoratif.

Expression et matérialité

Lors du premier concours, on faisait appel à l'expression de sentiments provoquant une combinaison de tristesse, de choc et de respect ainsi qu'une prise de conscience de la honte et de la faute. Ainsi en est-il de la proposition non finaliste présentée par Reinhard Matz et Rudolf Hetz qui met l'accent sur l'abîme : une excavation profonde avec des murs inclinés de couleur sombre, et un fond de gravier également foncé et entouré par un mur sur lequel on peut lire, dans diverses langues : « Chassés, torturés, frappés, brûlés, fusillés, pendus, empoisonnés, noyés, gazés. Monument aux juifs assassinés en Europe ».

Après la reformulation des objectifs en 1997, le mémorial devait refléter les termes du débat, sans mentionner d'autres victimes – ce qui n'empêche pas que d'autres mémoriaux soient érigés pour elles. James E. Young (2004b : 530) a posé le problème potentiel du mémorial :

> « Si l'objectif [d'un mémorial national de l'Holocauste à Berlin] est de rappeler pour l'éternité que cette grande nation a un jour assassiné environ six millions d'êtres humains pour la simple raison qu'ils étaient juifs, alors ce monument doit aussi ajouter les questions insolubles au cœur de la mémoire de l'Holocauste allemand au lieu de prétendre y répondre ».

Face à ces questions, Jochen Gerz a proposé un camp avec 39 supports métalliques qui interrogent "pourquoi" en 31 langues, celles parlées par les victimes juives de l'Holocauste. Une autre proposition, celle d'un groupe d'artistes de la ville de Schiltach, au sud de l'Allemagne, laissait l'espace vide avec quatre affiches dont la légende était, « Entre 1933 et 1945, plus de six millions de Juifs européens ont été assassinés. Les enfants et les petits-enfants de ceux qui perpétrèrent ces assassinats veulent construire un monument aux victimes. La tentative a échoué. Berlin, 1997 »[15].

Illustration 12 : Expression et matérialité.

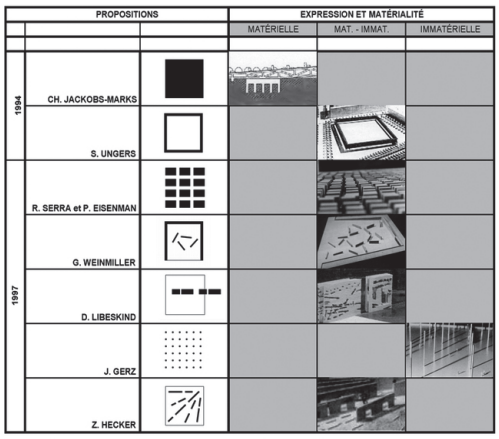

L'énorme crime nazi nécessite-t-il un mémorial énorme ? Les réponses coïncident dans les deux propositions finalistes du premier concours avec une occupation totale de la parcelle. Tandis que celle de Christine Jackobs-Marks met l'accent sur la matérialité et la concrétion de la forme – la grande dalle noire en béton sur laquelle graver les noms des 4,2 millions de victimes identifiées par la fondation Yad Vashem et sur celle-ci, 18 pierres provenant d'un lieu concret, Massada ; celle de

[15] M. Z. Wise, 1999, « Totem and Taboo. The new Berlin struggles to built an Holocaust memorial », *Lingua Franca*, déc.-janv. Accès : http://www.michaelzwise.com/articleDisplay.php?article_id=22). Consulté le 15/06/10.

Simon Ungers encadre l'espace dans lequel on entre en exprimant la relation entre le dedans et le dehors. De son côté, Horst Hoheisel, en 1994 également, a proposé de dynamiter la Porte de Brandebourg. Formes et non-formes, constructions et destructions, présences et absences, comme dans la proposition de Gesine Weinmiller, la place à moitié enterrée, dont le sol, recouvert par du gravier, permet que les pas des visiteurs soient visibles par leur trace ; ou dans les poutres d'acier perforées proposées par Simon Ungers, de sorte que quand la lumière traverse les lettres perforées, les noms des camps, les lieux du meurtre, peuvent se lire sur le sol ; cela se produit seulement lorsque quelqu'un passe en dessous de la charge des 6 mètres de poutre en acier. Ou les relations entre le plein et le vide, comme sur les chemins construits par l'absence de stèles de la proposition de Richard Serra et de Peter Eisenman ou dans le sombre parcours – avec certaines vues à l'extérieur – entre les couches du mur de Daniel Libeskind.

Références, symboles et intertextualité[16]

Au-delà d'une stricte visualisation, les propositions se transforment en supports d'une variété de relations entre des formes symboliques et des sentiments. Mais pour Pierre Francastel (1970 : 15), « la lecture, le déchiffrement […] d'un monument ne se produit pas d'un seul coup, par une espèce d'apprentissage spontané […] La plus grande difficulté qui d'autre part rend passionnante la lecture de ces œuvres, consiste dans le fait qu'elles ne sont jamais représentatives dans un sens univoque ». Comme l'exprime Imre Kertész (1999), « on a produit un conformisme ainsi qu'un sentimentalisme, un canon de l'Holocauste, un système de tabous et son langage rituel, des produits de l'Holocauste pour une consommation de l'Holocauste ». Mais il convient de s'arrêter dans l'utilisation intentionnelle de références, symboles et textes qui peut nous amener à une première approche dans laquelle encadrer les différentes propositions : depuis les spécifiques à la dénomination – *Monument aux Juifs assassinés d'Europe*, ou à la dénomination populairement acceptée *Mémorial de l'Holocauste* à Berlin, qui explicite la mémoire de l'Holocauste – y compris en ayant ajouté des signalisations ou des points d'information à propos du titre du mémorial. Dans les deux cas, le débat esthétique apparaît, fondamentalement à travers la fragmentation et la rupture. On utilisera également des interprétations d'éléments géométriques : le plan incliné comme transgression de l'horizontalité – représentation du rationnel, parallélisme avec la terre sur laquelle l'homme marche et qui provoque la déstabilisation, comme dans les propositions de Christine Jackobs-Marks ou de Gesine Weinmiller ; ou la verticalité dans la proposition de Jochen Gerz : l'homme, pour suivre la ligne verticale, doit s'arrêter et lever les yeux vers le ciel.

[16] Selon la définition d'O. Calabrese (1987 : 49) : « On entend par "intertextualité" la relation entre un texte et d'autres textes d'une culture donnée, qui peut se faire sous la forme de citation, allusion, plagiat, calque, réplique, parodie, imitation, etcetera (y compris les renvois critiques, comme les notes d'un livre) ».

Illustration 13 : Référence.

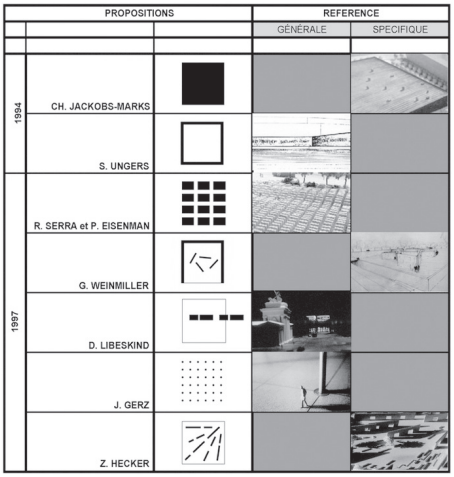

Parmi les propositions étudiées, quatre renvoient à l'Holocauste et trois, depuis la symbolique et la représentation spécifique, se réfèrent aux Juifs assassinés. Les premières utilisent des représentations, des symboles et des textes comme le mur, le wagon, le train ou la voie, comme dans la proposition de Simon Ungers et les noms des camps ou, plus explicitement, dans la non finaliste, présentée par l'architecte Hans Hollein, où tous ces éléments sont reliés avec le mot « Auschwitz » : une proposition qui parle de déportation et de génocide. Daniel Libeskind a conçu *L'Haleine de la Pierre*, fondée sur l'idée du mur et la construction d'un parcours « déconstructif » : cinq segments de murs de diverses couches – comme les couches de la mémoire entre lesquelles on circule – cassées à leur tour, en divers fragments. Richard Serra et Peter Eisenman, sans prétendre avoir recours au symbolisme, ont proposé un champ de stèles, un *Champ de la Mémoire*.

Tandis que les propositions relatives aux victimes juives, Christine Jackobs-Marks représente sur une dalle, référence à la pierre tombale du cimetière, les 4,2 millions de Juifs assassinés en Europe, en y gravant leurs noms. Propos qui posait une limite à la matérialisation de la représentation : puisqu'il n'y avait pas de place pour les noms et les noms de famille de chaque victime identifiée, il proposa de graver uniquement les noms, mais de cette façon, les victimes, contrairement à ce qui était souhaité, devenaient anonymes. Quant au symbole, la proposition comptait aussi utiliser des pierres de Massada – forteresse où les Hébreux se suicidèrent en masse après le siège avant de considérer leur capitulation face à l'Empire romain – dispersées sur la dalle, comme dans la tradition juive on laisse de petites pierres sur les sépultures. Un geste qui en arriva à être interprété comme la représentation d'une identification entre sacrifice et Holocauste. Une autre référence est le numéro 18 : en accord avec l'identification en hébreu entre lettres et chiffres, on peut lire *Hai* – « vie » en hébreu –. Gesine Weinmiller utilise

également le numéro 18 : une place à moitié enterrée – lieu de méditation – avec 18 murs en pierre blanche dispersés face à un mur de fond, sur lesquels sont inscrits des textes d'historiens ; dispersion qui symbolise la dispersion du peuple d'Israël ; fragments de murs qui évoquent ici aussi bien la destruction du Temple de Jérusalem que le mode de vie hébraïque en Allemagne. Dix-huit sont aussi les segments qui conforment une étoile de David, défaite et les éléments qui la composent dispersés. Zvi Hecker a recours aux pages d'un livre – le signe constitutif de la culture juive – en représentant, à travers une disposition dispersée, sa perte et destruction : une perte au-delà des pertes en vies humaines, la disparition d'une culture juive-allemande. Les pages du livre, entre lesquelles on peut circuler et qui peuvent être traversées, s'étendent en éventail avec des restes, également dispersés, des fondations, base de la culture. D'autre part, le livre est ouvert à l'histoire future de l'humanité. Finalement, nous pouvons situer ici la proposition du sculpteur néo-expressionniste Markus Lüpertz : une statue en bronze de la matriarche Rachel, dans une tentative de symboliser la maternité, le deuil, la compassion et l'espoir. Une représentation humaine dont Young a dit qu'elle était inopportune.

Visiteurs, participants, usages

En même temps qu'une illusion spatiale, les diverses propositions analysées cherchent à créer une relation de communication avec le public. Pour cela, elles impliquent le spectateur comme coauteur, même involontaire, en provoquant l'expérience, le parcours ou la méditation ; écouter et répondre aussi, et même « réduire la vitesse » de la conduite – comme dans la proposition de Reinhard Matz et Rudolf Hetz, 1997, qui font appel à un symbole national, l'*Autobahn,* le réseau d'autoroutes sans limite générale de vitesse : à l'emplacement prévu à l'origine dans le concours, au lieu d'un monument représentatif, seulement une plaque de bronze, et sur l'autoroute A-7 à Kassel, un nouveau revêtement d'un kilomètre avec une vitesse de circulation limitée à 30 km/h. Jochen Gerz est le plus explicite en proposant une œuvre collective et accessible à partir de divers aspects : un mémorial interactif dans lequel les visiteurs doivent réfléchir, examiner et répondre ; une réflexion nécessaire sur ce qui est inexplicable et des réponses gravées sur les pierres d'une place importante – symbole de la démocratie –, dans l'angle de laquelle un bâtiment, *L'Oreille*, rassemble trois espaces : la *Salle de la Mémoire*, avec les 50 000 témoignages rassemblés par la *Fondation Survivors of the Shoah Visual History* ; la *Salle des Réponses*, où on consulte les documents qui provoquent la discussion, et la *Salle du Silence*. Pendant que le visiteur réfléchit, il écoute la musique expérimentale de La Monte Young. Peter Einsenman et Richard Serra prétendent « donner aux gens pour un moment, l'idée de la manière dont on se sentirait dans un lieu perdu, quand le sol se dérobe sous nos pieds, quand on est isolé de ce qui nous entoure »[17]. Pour cela

[17] Entretien avec P. Eisenman et R. Serra, dans *Taz*, 20 janv. 1998 (Jureik, 2007 : 65).

ils établissent – non les stèles du *Champ de la Mémoire* – mais plutôt la circulation entre elles, « un quadrillage accessible à travers les couloirs qui laissent les visiteurs trouver le chemin d'entrée et de sortie » à travers le vide d'un réseau de rues de 92 centimètres de largeur qui ne permettent pas la formation de groupes. Toutefois, après la construction, il y a aussi une participation non prévue : utilisations (et abus) et destins du mémorial qui vont au-delà de la participation « souhaitée ». Comme jouer à cache-cache entre les stèles du *Champ de Mémoire*, sauter entre les blocs, son utilisation comme fonds publicitaire… ou transformé en un « urinoir » pendant la finale de la Coupe du Monde de football de 2006 en Allemagne[18]. Nombre de ces activités ne sont plus permises, comme le prévient « le personnel de sécurité » et une plaque avec les « Normes pour les visiteurs du champ de stèles ».

Illustration 14 : Usages.

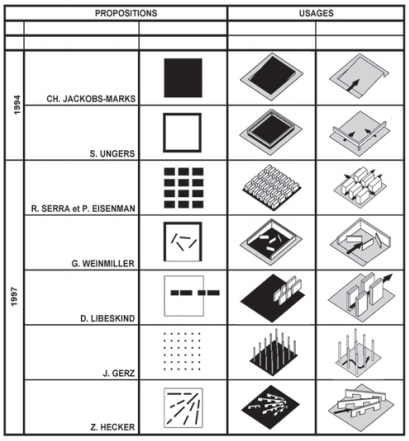

Conclusion

L'objectif final d'un dispositif n'est pas de transmettre des éléments visibles, leur matérialité ou leur forme ; ceux-ci arrivent même à remplir leur fonction sans forme ou lorsque celle-ci n'est pas visible : ils la remplissent en restituant la charge de mémoire à ceux qui la recherchent. En atteste le commentaire de Gérard Wajcman (1998 : 21) sur le Monument contre le racisme, à Sarrebruck, de Jochen Gerz : « La Shoah fut et demeure sans image ».

[18] « Quelques mois après l'inauguration, en mai 2005, le mémorial dans le centre de la ville de Berlin, fut utilisé comme urinoir public ». « Berlin Holocaust Memorial used as a Toilet », *Der Spiegel*, 29 janv. 2007. Spiegel Online. Accès : http://www.spiegel.de/international/0,1518,462801,00.html. Consulté le 20/06/10.

À Berlin on a souhaité formaliser le mémorial central, pour « maintenir vive la mémoire des événements inimaginables de l'histoire allemande », le meurtre des Juifs en Europe ; mais la représentation se présente comme un projet insuffisant en soi, même s'il est nécessaire. On pourrait penser que l'érection physique d'un mémorial suppose que le mémorial lui-même est un point final ; mais dans le *Denkmal für die ermordeten Juden Europas,* les facteurs et les conditions du processus, du projet comme de son exécution et son utilisation ultérieure comme prétendu monument commémoratif central de l'Holocauste en Allemagne, font partie du mémorial lui-même, ce qui a même amené James E. Young à considérer que le débat autour du monument est le monument lui-même. Le débat qui a suscité la prise de position obligée face à un vaste éventail de propositions artistiques et architecturales ; un débat qui a donné lieu des réflexions, des discussions et des confrontations où on a parlé de la mémoire et de la manière de la représenter. Il a fallu formuler, définir, juger, rejeter… Le choix du lieu, de l'emplacement et chacune des représentations effectuées à travers les réflexions d'artistes, d'architectes, de penseurs, d'historiens, de politiciens… et leurs expositions publiques qui ont proposé des monuments et des contre-monuments[19], construits et déconstruits : cela a été d'une grande aide. Mais de même que l'objet ne peut transmettre toutes les nuances et textures dans la représentation, le débat est aussi élément du dispositif et c'est l'objet construit qui fait revenir à lui.

Tandis qu'en 1994, on a présenté des propositions littérales, comme la cuve de 40 mètres pleine de sang, la plupart des propositions de 1997, les déclarations suscitées par le concours de l'année 1994 faisant déjà partie du dispositif, adopte une esthétique de la fragmentation et de la rupture. Fragmentation non seulement comme représentation intentionnelle de l'objet à représenter, mais aussi comme reflet de la décomposition à laquelle a été soumise chaque action, proposition, intervention… depuis la critique, le colloque, la discussion, la question, l'incertitude… par rapport à l'érection du mémorial, y compris en provoquant l'érection d'autres mémoriaux destinés à la mémoire d'autres victimes. Nous connaissons seulement le processus de construction de l'une des plus de 550 propositions où interviennent de nouveaux acteurs, débats et discussions ainsi que son utilisation et destin après son inauguration. Mais toute expression de la pensée, particulièrement l'exposition des propositions concurrentes, a favorisé son existence, évolution et maturité jusqu'au dénouement. Bien qu'un seul mémorial ait finalement été construit, le discours, le débat et les différentes propositions jugées, critiquées, choisies et rejetées, sont des éléments du processus de mémorisation qui déterminent le « produit » final.

[19] *Counter-Monuments* est une expression utilisée par J. E. Young (1992) dans les années 90 à propos du débat sur les concepts de commémoration, en référence à une critique artistique des monuments qui s'éloignent intentionnellement de l'iconographie traditionnelle.

Illustration 15 : Grille globale.

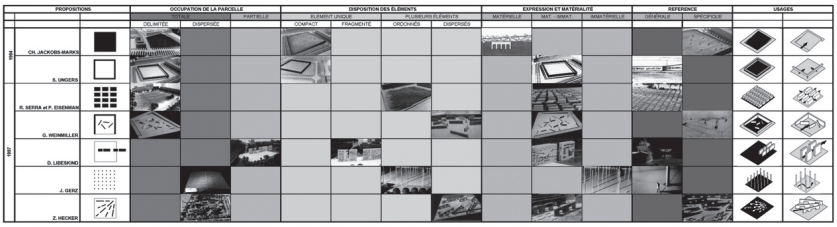

Accumulation et omniprésence sont les conséquences sociales du monument finalement construit qui obtient le rôle principal dans l'agenda mémorial. Bien qu'il ait peut-être perdu son sens original, il est devenu une icône de la ville de Berlin, un lieu où, pour quelques visiteurs, il semble plus important de prendre une photo entre les stèles qu'évoquer l'absence des Juifs assassinés et où seulement quelques-uns descendent au centre d'information situé au sous-sol pour rechercher au-delà de ce qui est visible. Le déplacement vers le tourisme mémorial est déjà inséparable de l'œuvre de Peter Eisenman. Le débat continue…

Références

Amiguet L., 2009, « Aumentar la memoria, incrementa la inteligencia », entretien avec C. Sandi, *La Vanguardia*, 17 juin, p. 62.

Assmann A., 2008, « La Mémoire culturelle. Souvenir et mémoire », Goethe Institut, rédaction en ligne, févr., trad. de l'allemand par J.-L. Lesouëf. Accès : http://www.goethe.de/ges/pok/dos/dos/ern/kug/fr3106036.htm. Consulté le 13/06/10.

Baron A. M., 2004, *La Shoah à l'écran. Crime contre l'humanité et représentation*, Strasbourg, Éd. du Conseil de l'Europe.

Biscarat P.-J., 2003, *Los niños de Izieu. 6 de abril de 1944. Un crimen contra la humanidad*, trad. du français par C. Lefort, I. Malagón-Moreau, Barcelona, Anthropos, 2010.

Boursier J.-Y., dir., 2005, *Musées de guerre et mémoriaux. Politiques de la mémoire*, Paris, Éd.de la Maison des sciences de l'homme.

Boyes R., 2010, « Berlin Holocaust Memorial begins to crumble », *The Australian,* 3 avril. Accès : http://www.theaustralian.com.au/news/world/berlin-holocaust-memorial-begins-to-crumble/story-e6frg6so-1225849050677.

Burucúa J. E., 2006, *Historia y ambivalencia: ensayos sobre arte*, Buenos Aires, Éd. Biblos.

Butler F. von, Endlich S., Bottero M., 1998, « Construire ? Aspettare ? Rinunciare ? Il monumento per l'Olocausto a Berlino », *Domus*, 808, oct., pp. 97-102.

Calabrese O., 1987, *El lenguaje del arte*, trad. de l'italien par R. Premat, Barcelona, Paidós, 1997.

Carrier P., 2005, « Berlin : the Monument for the Murdered Jews of Europe and the Promise of Consensus : 1988-2000 », *in* : Carrier P., *Holocaust Monuments and national*

memory cultures in France and Germany since 1989, New York, Oxford (Berghahn Books), pp. 99-153.

Cullen M., ed., 1999, *Das Holocaust-Mahmal. Dokumentation einer Debate, Zurich,* Pendo Verlag.

Deleuze G., 1990, *Michel Foucault, filósofo*, trad. du français par A. Bixio, Barcelona, Gedisa.

Didi-Huberman G., 2004, *Imágenes pese a todo. Memoria visual del Holocausto*, trad. du français par M. Miracle, Barcelona, Paidós Ibérica.

Duguet A.-M., 1996, *Actualité du virtuel /Actualizing the Virtual, Anthologies*, CD-ROM, 2-3, Paris, Éd. Centre Georges Pompidou.

Flusser V., 1993, *Filosofía del diseño: la forma de las cosas*, trad. de l'allemand par P. Marinas, Madrid, Síntesis, 2002.

Foucault M., 1979, *Saber y verdad*, trad. du français par J. Valera, F. Álvarez-Uría, Madrid, La Piqueta, 1991.

Francastel P., 1970, *Études de sociologie de l'art*, Paris, Denoël-Gonthier.

García Álvarez J., 2009, « Lugares, Paisajes y Políticas de memoria : una lectura geográfica », *Boletín de la A.G.E.*, 51, pp. 175-202.

Grynberg A., 2003, « Du mémoriel au musée, comment tenter de représenter la Shoah ? », *Les Cahiers de la Shoah*, 1, 7, pp. 111-167.

Heimrod U., Schlusche G., Seferens, H., eds., 2000, *Der Denkmalstreit, Das Denkmal ? : die debatte um das Denkmal für die ermordeten Juden Europas, eine Dokumentation*, Berlin, Philo.

Jeismann M., ed., 1999, *Mahmal Mitte, Eine Kontroverse*, Köln, DuMont Buchverlag.

Jureit U., 2007, « Generación y memoria : El Monumento del Holocausto en Berlín como proyecto conmemorativo propiamente generacional », trad. de l'allemand par A. Kurz, *istor. Revista de Historia Internacional*, 30, pp. 50-70. Accès : http://dip.bundestag.de/btd/14/012/1401238.pdf.

Kahn L. I., 1998, *Conversaciones con estudiantes*, trad. de l'anglais par N. Casabella, D. Castillo, S. Nadal, Barcelona, Gustavo Gili, 2002.

Kertész I., 1999, « À qui appartient Auschwitz ? », *La Nouvelle Revue Française*, 551, sept., pp. 223-230.

Langer L., 1998, *Preempting the Holocaust*, New Haven/London, Yale Univertsity Press.

Leggewie C., Meyer E., 2005, *« Ein Ort, an den man gerne NET » Das Holocaust-Mahnmal und die deutsche Geschichtspolitik nach 1989*, München, Carl Hanser Verlag.

Mangos S., 2007, *A Monumental Mockery. The Construction of the National Holocaust Memorial in Berlin, Berlin*, Verlag im Internet GmbH.

Marzynski M., 2005, « A Jew Among the Germans », *in* : *Frontline*, p. 11. Accès : http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/shows/germans/etc/script.html. Consulté le 25/05/10.

Mesnard P., 2000, *Consciences de la Shoah, Critique des discours et des représentations*, Paris, Kimé.

Nora P., dir., 1997, *Les lieux de mémoire, 1984 -1992*, Paris, Gallimard, 2.

Rosh L., Goldschmidt D., 1995, *Ein Denkmal für die ermordeten Juden Europas: Dokumentaqtion 1988-1995*, Berlin, Bürgerinitiative Perspektive Berlin.

Rossi A., 1966, *La arquitectura de la ciudad*, trad. de l'italien par J. M. Ferrer-Ferrer, S. Tarragó Cid, Barcelona, Gustavo Gili, 1976.

Scheffer I., 2007, *Zeitgenössiche Denkmal Konzepte in Deutchland*, Goethe-Institut e.V. Accès (15/06/2010) : http://www.goethe.de/kue/arc/dos/dos/zdk/es78940.htm.

Sigel P., 2005, « Recherches de traces - réflexion sur l'histoire dans l'espace public », Goethe-Institut e.V., nov. Accès : http://www.goethe.de/kue/arc/dos/dos/zdk/fr204581.htm.

— 2005, « Denkmalorte mit doppelter Vergangenheit », *Zeitgenössiche Denkmal Konzepte in Deutchland*, Goethe-Institut e.V. Accès (15/06/2010) : http://www.goethe.de/kue/arc/dos/dos/zdk/es204290.htm.

Till K. E., 2005, *The new Berlin: Memory, politics, place*, University Minnesota Press.

Valdivieso M., 2008, « Memorándum del horror cotidiano : El monumento *Espacios para el recuerdo* de Stih & Schnock en Berlín » (Ejemplar dedicado a X Coloquio Internacional de Geocrítica. Diez años de cambios en el mundo, en la geografía y en las ciencias sociales : 1998-2008), Universidad de Barcelona. Accès : http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-270/sn-270-70.htm. Consulté le 28/06/10.

Wacjman G., 1998, *L'Objet du siècle*, Paris, Verdier.

— 2003, « L'image et la vérité », *Savoirs et clinique*, 3, pp. 57-71.

Wiesel E., 2001, sur le site internet *The New England Holocaust Memorial*, 28 janv. Accès : http://www.nehm.com/intro.html. Consulté le 18/06/10.

Young J. E., 1992, « The Counter-Memorial: Memory Against Itself in Germany Today », *Critical Inquiry*, 18, pp. 49-78.

— 1994, *The Texture of Memory. Holocaust Memorials and Meaning*, New Haven/London, Yale University Press.

— 1997, « Holocaust sites, Memorials and Art ». *Jewish Heritage Report, The Newsletter of the International Survey of Jewish Monuments (ISJM)*, 20 juin, vol. 1, 2, été. Accès : http://www.isjm.org/jhr/no2/holocaust.htm. Consulté le 02/06/10.

— 2000, *Art Memory's Edge: Alter Images of the Holocaust in Contemporary Art and Architecture*, New Haven/London, Yale University Press.

— 2004a, « Jewish Museums, Holocaust Museums, and Questions of National Identity », pp. 42-55, *in* : Sachs A., Van Voolen E., eds, *Jewish identity in Contemporary Architecture*, Amsterdam, Joods Historisch Museum.

— 2004b « Germany's Holocaust Memorial Problem – and Mine », pp. 524-543, *in* : Hayes P., Diefendorf J. M., dirs. *Lessons and Legacies VI : New currents in Holocaust research, Evanstown*, Illinois, Northwestern University Press.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 91-108

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

GAËLLE CRENN
Centre de recherche sur les médiations
Université Nancy 2
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Gaelle.crenn@univ-nancy2.fr

ENTRE PATRIMONIALISATION DES TRACES ET MUSÉALISATION DE L'HISTOIRE NATIONALE.

LE DISPOSITIF MUSÉOGRAPHIQUE DU MUSÉE DES VICTIMES DU GÉNOCIDE DE VILNIUS

Résumé. — Le musée des victimes du génocide de Vilnius, situé dans le bâtiment qui abritait jusqu'en 1991 l'administration et la prison du KGB, articule des dispositifs muséographiques dans un bâtiment emblématique du régime soviétique, en vue d'étayer un discours sur l'identité nationale lituanienne. Par rapport à l'hypothèse d'une mise en tension entre lieux de mémoire et de l'histoire, l'aménagement des espaces révèle une articulation plus complexe entre patrimonialisation et muséalisation. Un système muséographique – recourant à la muséographie « du vide » (patrimonialisation des traces, évocation du temps révolu, mémorialisation) et à la muséographie « du plein » (muséographie immersive ou documentaire) – organise le dispositif dans son ensemble, et ordonne le rapport au temps et à l'espace vécus dans le cours de la visite. L'analyse du parcours spatial et temporel et des figures d'identification proposées aux visiteurs révèlent le statut différencié réservé aux communautés (mise en majesté des résistants, effacement des victimes de la communauté juive), et leur place respective dans la construction du récit national de la Lituanie. Mais le dispositif ne présente-t-il pas le risque d'être trop fermé à l'examen des relations plus complexes entre bourreaux et victimes dans cette histoire ?

Mots clés. — Muséalisation, génocide, patrimonialisation, immersion, terreur, KGB, Vilnius, Lituanie.

Le musée des victimes du génocide de Vilnius est situé dans le bâtiment qui abritait jusqu'en 1991 l'administration et la prison du KGB. Le musée traite principalement du « génocide » perpétré sur le peuple lituanien par les forces soviétiques qui ont occupé le pays de 1940 à 1941 et de 1944 à 1990. Le projet d'installer un musée au sein du bâtiment est attesté rapidement après la promulgation de l'indépendance retrouvée de la Lituanie, le 11 mars 1990 ; l'objectif déclaré est d'en faire à la fois un lieu de commémoration pour les victimes de l'occupation soviétique, et un lieu d'édification de l'histoire de la résistance des Lituaniens au régime. Comment la requalification du lieu de détention et d'administration répressive du régime soviétique en lieu de mémoire et lieu d'histoire s'est-elle opérée ?

L'examen des choix muséographiques qui ont été réalisés pour la mise en musée du bâtiment permet d'approcher les logiques des concepteurs, et de saisir l'opérativité du dispositif muséographique d'ensemble sur les visiteurs. Les agencements réalisés dans les différentes parties du bâtiment organisent la mise en contact des visiteurs avec l'exposé (Davallon, 1999), et la visite active la construction d'un discours historique, qui se déploie à partir des traces d'usages et des corpus d'objets et de documents disposés dans les espaces d'expositions. Les aménagements scénographiques dessinent également, par les types de prises des objets (Hennion, 1993) offertes aux visiteurs, des postures, désignant en creux des figures individuelles ou collectives, dans lesquelles les visiteurs peuvent à divers degrés s'identifier. C'est par l'ensemble des médiations qui sont inscrites dans les dispositifs muséographiques que s'effectue la fabrique du musée, dont l'analyse éclaire les enjeux mémoriels.

Patrimonialisation et muséalisation dans un lieu de terreur

Le musée des victimes du génocide de Vilnius (MVG), également appelé musée du KGB, ouvre ses portes en 1992. Il est l'un des rares musées en Europe implanté sur le site d'un ancien lieu de détention. Dans le *Guide des expositions* (GE), il est comparé à la maison des Terreurs à Budapest[1]. À la différence de cette dernière dont l'aménagement extérieur très expressif fait une icône urbaine[2] très repérable, le bâtiment du MVG, auquel on accède par une entrée latérale en retrait de l'avenue qui le borde, ne porte qu'une discrète signalisation sur la grille

[1] Le site internet du Centre de recherche sur le génocide et la résistance de Lituanie, en charge du musée, présente le musée comme le seul de son type dans l'ensemble des ex-républiques socialistes. Toutefois, d'autres musées de taille plus modeste, tels que le musée des Cellules du KGB à Tartu (Estonie) peuvent également être comparés à lui.

[2] La maison des Terreurs porte sur une frise surplombant le toit les symboles des deux dictatures subies : la croix fléchée du parti hongrois d'inspiration nazie en place en 1945, et l'étoile de la dictature communiste menée par le parti des travailleurs hongrois installé par le régime soviétique ensuite.

du jardin qui l'entoure. Sur la petite place adjacente, on note la présence d'un petit mémorial aux victimes de l'occupation soviétique, formé d'un empilement de pierres, dont certaines sont gravées, et d'une plaque « aux victimes du système soviétique »[3].

Le choix d'implanter un musée sur le lieu même de détention et d'exécution du pouvoir soviétique, pour en dénoncer les réalisations et pour témoigner des formes de résistance des Lituaniens à l'oppression soviétique, est affirmé dès la chute du régime, comme en témoigne le GE[4], attentif à expliciter les conditions historiques légitimant l'institution.

> « Pour l'ensemble de la nation lituanienne, le bâtiment est un symbole de 50 ans d'occupation soviétique. Installé dans l'ancien quartier général du KGB, le musée est le seul de ce type dans les anciennes républiques soviétiques […]. Les objectifs du musée sont de collecter, préserver et présenter des documents historiques sur les formes de génocide physique et spirituel contre le peuple lituanien, et sur les voies et l'ampleur de la résistance contre le régime soviétique »[5].

Comme la maison des Terreurs de Budapest, le MVG est à la fois « lieu des auteurs » et « lieu des victimes »[6]. La nature singulière de ce lieu fonde l'objectif double initial : celui d'en faire à la fois un mémorial aux victimes, par la patrimonialisation des traces d'oppression, sur le lieu de détention de celles-ci, et un lieu d'écriture du récit fondateur d'une histoire nationale, qui s'enracine dans la résistance au régime soviétique. L'ambition de ce double projet complique la conception du dispositif muséographique, pour lequel se posent les questions propres à la muséalisation des lieux conjuguant mémoire de souffrance des victimes et mémoire de perpétration (au sens de processus de conception et d'organisation) des crimes (Macdonald, 2009 : 3).

En effet, les responsables sont confrontés à l'injonction de ne pas dénaturer les lieux, tant physiquement que symboliquement. Physiquement, car ce sont des lieux eux-mêmes sauvegardés de la destruction, qui souvent portent des traces ténues, des indices fragiles de leurs usages passés comme lieu de conception ou

---

[3] On peut formuler au sujet de la présence de ce mémorial jouxtant le musée l'hypothèse d'un contre-monument (Young, 1994) : les marques de rites récents (des bougies sur les abords) peuvent témoigner d'une distance prise par rapport à la décision d'honorer la mémoire des victimes au sein même du bâtiment où ils subirent des sévices.

[4] Une photo en page 2 du guide est ainsi légendée : « Passants lisant un panneau écrit par le Mouvement pour la Renaissance lithuanienne *Sajudis*, à côte du quartier général du KGB, qui donne les pertes en vies humaines pendant l'occupation et annonce la décision d'établir un musée dans ce bâtiment. Août 91 » (GE, p. 2). La lettre de mission pour la création du musée est également reproduite.

[5] « *For the whole Lithuanian nation, this building is a symbol of the 50-year-long Soviet occupation. Set up in the former kgb headquarters, the museum is the only one of its kind in the former Soviet republics […].The museum's objective is to collect, keep and present historic documents about forms of physical and spiritual genocide against the Lithuanian people, and the ways and the extent of the resistance against the Soviet Regime* ». Accès : http://www.genoci.lt/muziejus/en. Notre traduction.

[6] Nous reprenons chez Macdonald (2009) cette distinction habituelle dans le contexte allemand pour qualifier les lieux du nazisme.

de mise en œuvre des atrocités, tant le projet de terreur politique est toujours associé à celui de masquer la terreur, d'en effacer les traces. Symboliquement, parce que les interventions doivent par leur discrétion marquer le respect pour la souffrance des victimes et préserver leur dignité. Dans les deux cas, le geste de muséalisation procède souvent d'une muséographie du « vide » : les lieux, souvent des espaces assez vides car les bourreaux ont tenté d'effacer leurs traces, dont il faut faire comprendre l'usage. Les concepteurs des aménagements sont portés à craindre que la présence d'objets ou de décors libère une pulsion voyeuriste, où une fraction des visiteurs trouverait la satisfaction malsaine. Le lieu deviendrait alors un « musée de l'horreur » (Feld, 2010 : 3), dont la contemplation satisferait les pulsions sadiques latentes des visiteurs. Le résultat obtenu serait alors inverse à celui désiré, puisque le lieu reconduirait l'oppression des victimes plutôt que de la reconnaître et de les honorer. De plus, un aménagement dépouillé est plus propice au recueillement et à la solennité du mémorial, que des aménagements trop visibles pourraient amoindrir. Les choix muséographiques s'effectuent dans cette situation paradoxale : en présence de lieux vides mais que l'on s'interdit de remplir. Dès lors, quelles peuvent être les stratégies muséographiques mises en œuvre en de tels lieux, sans exploiter le voyeurisme et sans recourir aux objets, facteurs de distraction, voire parasites ?

Le projet muséographique du MVG doit ainsi répondre à une double injonction. D'une part, il doit éviter de dénaturer des lieux témoins à la fois des atrocités perpétrées par les bourreaux et des souffrances endurées par les victimes. L'enjeu est ici d'articuler sans ambiguïté « lieu des auteurs » et « lieu des victimes ». D'autre part, il doit articuler la dimension mémorielle de l'hommage rendu aux victimes et l'écriture historique de la genèse de la Lituanie souveraine. L'enjeu est de rendre lisible un discours sur l'édification de l'histoire nationale d'un peuple retrouvant sa souveraineté après quatre décennies de soviétisme.

L'analyse muséographique des espaces porte sur l'observation du type de rapport au lieu et sur la façon dont l'articulation du discours repose sur une scénographie. Le musée est dans son ensemble conçu comme un média, possédant un langage propre, celui de l'exposition (Davallon, 1999). C'est à travers son parcours de visite, par l'engagement du corps, et par les émotions ressenties, que le visiteur perçoit le discours sur la terreur que l'exposition organise. Comme le montre Sophie Wahnich (2007 : 28), la scénographie adoptée et le discours déployé forment dans les musées d'histoire des guerres la matière sensible que rencontrent les visiteurs :

> « La matière sensible organise cette hiérarchie des terreurs par les attentions et les émotions différenciées qu'elle sollicite. C'est en s'attachant à l'analyse de ces émotions et des lieux qui les produisent qu'il est possible de repérer les normes et les conflits de normes qui sont de fait à l'œuvre dans les musées, et leur évolution récente. Ces normes révèlent à quelle terreur il convient d'être particulièrement sensible, quel héros il convient d'honorer et pour quelles victimes il convient d'être chagrin ».

Reprenant la notion de « dispositifs actants » proposée par Madeleine Akrich (1987), c'est-à-dire des dispositifs en tant qu'ils sont conçus par leurs concepteurs en vue d'un certain usage, afin de produire un effet spécifique sur les visiteurs, nous tentons de dégager les « positions » assignées au visiteur dans le dispositif, soit les postures qu'il est invité à prendre à l'égard du contenu exposé. Ces dimensions permettent de dégager les figures des victimes et des héros que ce « partage du sensible » (Rancière, 2000) rend lisible dans les dispositifs actants. L'analyse porte ainsi sur les choix opérés dans la spatialisation et le parcours généraux, dans les choix scénographiques (techniques, méthodes, types d'exposition, types d'objets présentés) et les médiations de la visite proposées (panneaux et textes, guide des expositions[7]). Il s'agit de dégager, à l'issue du repérage des usages prévus par les concepteurs, à quelles figures le visiteur est invité à s'associer, à s'identifier, ou à l'inverse, à se distinguer. Une seconde dimension dans l'analyse des scénographies porte attention à la clôture des dispositifs : quelle ouverture permet d'adopter des positions multiples ? Quelle place est faite en conséquence dans le dispositif à une histoire « à plusieurs voix » (Karp, 1992) ?

Dans cette approche centrée sur la production du dispositif, le terme de visiteur garde une dimension virtuelle : il recouvre la pluralité des visiteurs potentiels qui viendront, par leurs pratiques singulières, actualiser le dispositif. Ce n'est qu'au terme de l'analyse de ces usages réels que le sens du dispositif pourrait être estimé. L'hypothèse qui guide l'analyse est celle d'une économie générale des espaces muséaux fondée sur la tension entre patrimonialisation des traces recourant à la muséographie « par le vide » et muséalisation classique « par le plein » recourant aux objets, et privilégiant la distanciation critique par rapport aux contenus.

Muséographies « du vide » et muséographies « du plein »

L'organisation générale du parcours et les choix d'aménagement des différentes sections de l'espace muséal articulent deux types d'espaces, distribués dans les trois étages du musée. Le premier ensemble réunit le bâtiment lui-même, le vestibule d'entrée du musée, et l'ensemble des espaces accessibles par le sous-sol – à savoir les geôles, la cour des prisonniers, et la chambre d'exécution. Dans ces espaces, essentiellement vides, il s'agit de faire sens à partir de ce vide lui-même. S'il s'agit en effet de « montrer ce qui n'est plus visible » (Feld, 2010 : 19), l'opération conduit à patrimonialiser le vide lui-même. Le récit se

[7] *Le Guide des expositions*, vendu au guichet, propose une visite type que le personnel du musée suggère également aux visiteurs à leur arrivée (du sous-sol vers les étages). Comptant 79 pages, il comporte de nombreuses illustrations reproduisant les espaces et les objets présents dans le musée. Nous nous référons à la version anglaise.

fonde sur l'indiciel, et l'authenticité des éléments présentés, qui se résument à l'architecture des pièces et à un rare mobilier, est soulignée par la médiation. Par exemple, des interventions modestes sur le bâtiment contribuent à renforcer l'effet de vérité concernant son authenticité et son usage, tel que la mise à jour des douze couches de peinture numérotées sur un pan de mur dans une des cellules d'après-guerre. L'absence ou la rareté des objets renforce l'attention porté aux usages des lieux, tout en évoquant avec force les sévices endurés. Ainsi peut-on voir une camisole de force dans une cellule capitonnée, pénétrer dans des cellules austèrement meublées et accéder à la chambre d'exécution, pièce vide, voûtée de pierre, où les impacts de balles sont visibles sur les parois.

Le second ensemble comprend les salles consacrées à l'histoire des résistants et des déportés (rez-de-chaussée et 1er étage), ainsi que celles consacrées à l'organisation du KGB (installées dans les anciens bureaux, à droite du couloir central au premier étage). Le bâtiment est ici un contenant dans lequel va s'inscrire la démarche d'écriture d'une histoire nationale orientée par la reconquête de la souveraineté nationale face à l'occupant soviétique. Il s'agit dès lors d'apporter les témoignages matériels et d'énoncer les discours, qui permettent de saisir la nature de l'oppression et d'attester des façons dont le peuple lituanien l'a combattue. Ces espaces d'exposition déploient une muséographie « du plein », associant fac-similés et présentation d'objets sous vitrines, dans une visée documentaire.

Muséographies du vide et mémorialisation des espaces

L'agence de scénographie Cobra Design à laquelle les responsables du musée ont fait appel, semblent articuler un parcours appuyé sur les principes complémentaires de la muséographie « du vide » et de la muséographie « du plein ». Dans les espaces « vides » cependant, la scénographie ressortit elle-même à des approches différenciées, conduisant à qualifier plus précisément les espaces. Dans le sous-sol de la salle d'exécution, on accède à la chambre finale par un couloir dont le sol est formé d'un parquet de verre qui permet de découvrir sur un fond sableux les vestiges d'objets authentiques trouvés sur les lieux, suite à une fouille archéologique : les traces et les possessions des victimes exécutées (lunettes, chaussures). À proximité du « vide » de la salle d'exécution, le vide de l'excavation archéologique met en scène à la fois la radicale nudité du lieu (ce qui l'emplit est souterrain et invisible), et la capacité des responsables à exhumer des traces qui accusent les bourreaux, à aller « au plus profond » pour « déterrer » les vestiges qui dénoncent implacablement. Par ailleurs, la présentation des objets personnels recueillis, par leur fragilité, évoque de façon poignante le destin des individus, dont les photos ornent des panneaux de verre sur les parois. Le couloir aménagé prend ainsi une dimension de mémorial, où le visiteur se retrouve en état

de recueillement (ou alors, s'il est l'un des auteurs de ces crimes, en situation d'accusé). Le passage dans ce couloir conjugue alors la mise au jour des traces et l'hommage aux morts (Grynberg, 2003). De plus, les visiteurs marchent sur le vide d'un cimetière introuvé, beaucoup de corps de disparus n'ayant pu être localisés. Ainsi le dispositif du couloir produit-il à l'échelle du bâtiment une « mémorialisation » : nous entendons par ce terme qu'il lui donne une fonction de mémorial aux victimes. Il fonctionne en écho à l'aménagement d'un type similaire situé à l'entrée du bâtiment – qui encadre le visiteur pénétrant dans le musée – et cadrant la réception du dispositif dans son ensemble. Pour accéder au guichet d'entrée, le visiteur doit gravir une volée de marches bordée par deux panneaux de verre sérigraphiés : l'un portant une mosaïque de portraits issus des fiches de détenus, reprises des archives du KGB trouvées sur place, l'autre des ossements de charnier. Le médium photographique redonne présence au corps des victimes par l'image et repeuple l'espace de la trace fantomatique de celles-ci (Trouche, Lambert, 2009) dont la double nature est rendue manifeste : victimes du système d'oppression (fichage des individus) et victimes d'exécutions de masse (ossements).

Évocations du passé : des effets de temporalité

De plus, les espaces « vides » proposent des rapports au temps variés qui étayent l'expérience du visiteur dans son parcours, soit en le plongeant dans un passé révolu, soit en le remettant à l'inverse au contact de la continuité historique jusqu'au présent. Parmi les espaces « vides », certains se démarquent par un aménagement qui, tout en reposant plutôt sur une économie des objets présentés, sont présentés comme étant « laissés en l'état ». Au sous-sol, les « salles de travail » du KGB (salle des recherches d'identité, salle des empreintes et des photographies, salle des officiers, salle des gardes), au premier étage, la salle « des écoutes », sont « laissées dans l'état où elles se trouvaient en août 1991 » (lors du départ du KGB suite au coup d'État en Russie.). Ici, le vide concerne l'absence d'intervention. Si des aménagements ont en réalité été effectués, le caractère « intouché » qui est avancé est le mécanisme indiciel de la fabrication de l'authenticité. Il provoque un effet de suspension temporelle entre le moment ultime d'usage (et la préservation en l'état qui la suit immédiatement) et sa restitution au public. Dans ces salles, le visiteur repasse dans ce sas temporel et replonge dans le passé d'oppression. L'effet de temps suspendu provoque une immersion saisissante dans l'expérience de l'époque[8]. Contribuent à cette expérience d'immersion et de saut temporel des dispositifs matériels (tel le système de caméras de surveillance du musée lui-même, utilisé pour évoquer le sentiment

[8] Le Cabinet War souterrain (Impérial War Museum, Londres) repose sur un dispositif similaire : il plonge dans un moment (toutes les horloges y donnent la même heure) du commandement britannique de Churchill en 1940.

de contrôle existant pendant l'occupation soviétique), ou plus évanescents : ainsi dans les couloirs, des hologrammes d'objets symboles des activités du KGB (téléphone aux inscriptions en russe, gourdin), peuplent les lieux d'objets fantomatiques. Dans ces espaces, l'authenticité des objets cède le pas à leur pouvoir évocateur ou symbolique. Si la présence dans une salle au sous-sol de sacs de documents déchiquetés atteste de la volonté de destruction des traces et de la rapidité de la chute du régime[9], certains objets ont été ultérieurement rapportés pour compléter les évocations, afin de renforcer l'effet de la scène. Le souci d'efficacité prime sur le critère de l'authenticité des objets ou de leur présence initiale sur le site. Ainsi, au fond du couloir du sous-sol, la porte d'une prison où ont transité des milliers de prisonniers a-t-elle été rapportée : elle complète l'évocation du destin des prisonniers.

Au rez-de-chaussée, la salle du bureau du représentant du ministère de la Sécurité de l'État (*Ministerstvo Gossoudarstvennoï Bezopasnosti*, MGB) constitue la clé de voûte de ce dispositif muséographique. Sont réunis dans une même salle des types variés de prise pour les objets présentés aux visiteurs, qui les invitent différemment à entrer dans la scène.

> « L'intérieur du bureau du représentant du chef de la prison MGB[10]
> Ceci était la pièce du représentant du chef de la prison pendant les dernières décades de l'existence de l'appareil répressif soviétique. Sont exposés des meubles authentiques et autres objets des années 1950. Certains détails de l'intérieur de la pièce ont été recréés » (GE : 20).

Dans cet espace stratégique du bâtiment (la première salle près de l'entrée), la patrimonialisation de l'espace lui-même est réalisée car l'usage originel est rappelé ; la présence des meubles ayant authentiquement meublé la pièce utilisée par le représentant du MGB au cours du temps souligne l'authenticité du lieu. L'évocation immédiate du passé, grâce à la restitution du bureau du chef de la prison, plonge le visiteur dans le passé. Enfin, la muséographie documentaire (par présentation d'objets dans des vitrines, de reproductions de documents et de photos en filigrane sur les parois des vitrines et sur les murs), introduit les espaces d'exposition documentaire de l'étage.

La scénographie combine muséographie du vide (sous ses deux formes de présentation de traces authentiques, d'évocation du passé du lieu) et muséographie du plein (présentation d'objets et d'explicitation historique du contexte), et le bureau, tenant lieu d'espace de synthèse, permet de donner sens à l'ensemble du dispositif. Dans le parcours du visiteur, les espaces se renforcent mutuellement. Dans le sens inverse du parcours de la maison des Terreurs à Budapest (qui se clôt par la visite des cellules), le parcours, débutant au sous-sol par la révélation des souffrances subies, légitime le récit de résistance et de libération que l'exposition présentée au rez-de-chaussée

[9] L'aménagement donne l'impression que l'on assiste à ce moment de chute du régime qui n'a pas eu le temps de les évacuer ou de les faire disparaître.

[10] Le MGB, ministère de la Sécurité de l'État, sera ensuite rattaché au KGB.

et à l'étage du bâtiment déroule. La visite des espaces patrimonialisés, qui attestent de la véracité des souffrances, donne sa dynamique à la construction du récit de l'histoire nationale que le musée déploie au gré de l'ascension des visiteurs.

Figures et communautés d'un récit national

Dans le parcours des salles au rez-de-chaussée et à l'étage, l'objectif est de passer de la mémoire du lieu (de détention, de torture et d'exécution) à l'histoire des communautés qui ont connu le système soviétique durant les décennies de sa présence. Comment la muséographie choisie permet-elle de construire les catégories d'appartenance aux communautés et de bâtir ce récit national ? D'abord par l'organisation spatiale du parcours, ensuite par les déchirures temporelles qui marquent la chronologie retenue, enfin par les options scénographiques choisies.

L'organisation spatiale du parcours

Les visiteurs sont invités à découvrir en premier le sous-sol pour remonter ensuite au rez-de-chaussée et à l'étage : le parcours est globalement chronologique. Surtout, il correspond à une logique : passer de la mémoire à l'histoire. C'est en s'imprégnant de l'histoire et des usages du lieu que prend sens le récit sur les épreuves et la résistance du peuple lituanien qui fonde le récit national. S'enchaînent les manifestations successives de l'esprit de résistance des Lituaniens : résistance des partisans (1944-1953), au rez-de-chaussée, période des emprisonnements (dans les prisons et les camps de travaux forcés, 1944-1956) et des déportations (1944-1953), au premier étage, qui se prolonge par la résistance populaire (1954-1991), et aboutit au rétablissement de l'indépendance de la Lituanie (1990). Une histoire téléologique s'écrit dans l'ascension du visiteur. Le découpage chronologique permet d'établir une continuité entre résistance et élaboration du creuset de la communauté, et d'étendre la résistance à une période recouvrant lutte armée et mouvements populaires, incluant finalement l'ensemble des générations d'après-guerre.

La construction temporelle : une histoire trouée

La disposition des espaces répond au découpage chronologique, et rend manifeste l'exclusion, dans cette trame, de la période d'occupation nazie. On y voit le signe du choix de désignation exclusive du bourreau (le régime

communiste), mais ce choix a pour conséquence l'effacement d'une catégorie de victimes, celles de la communauté juive, pourtant quantitativement dominante. Dans le couloir du rez-de-chaussée, un panneau présente la récapitulation du nombre des victimes du régime soviétique sous la forme suivante :

15/06/1940-22/06/1941		
Occupation soviétique		
	Arrêtés, emprisonnés, tués	11 000
	Déportés	18 000
	Tués dans la révolte de juin 1941	700
22/06/1941-07/1944		
Occupation nazie		
	Emprisonnés, déportés	29 500
	Tués (incluant 200 000 Juifs)	240 000
	Déportés en Allemagne (travail forcé)	60 000
1944-1990		
	Arrêtés, emprisonnés	200 000
	Déportés	130 000
	Prisonniers morts	entre 20 000 et 25 000
	Morts en déportation	28 000
	Partisans tués	21 500

En dépit de leur nombre nettement supérieur à toutes les autres catégories, les victimes juives sont incluses dans l'ensemble des victimes de l'occupant nazi (200 000 sur les 240 000 victimes) et, de fait, rendues moins visibles dans la catégorie des victimes (par défaut lituaniennes) tuées[11]. À l'inverse, les faits d'armes des partisans, qui étayent le récit national, se voient accorder une place spécifique (insurrection de juin 1941, ou partisans tués depuis 1944) en dépit de pertes moins importantes numériquement. La construction de l'histoire nationale se réalise par la constitution d'une communauté nationale qui se définit comme victime, en jouant des focales temporelles, et au détriment de certaines catégories de victimes qui se trouvent repoussées aux marges de cette communauté. L'évolution du statut du musée témoigne de son inscription dans la reconnaissance du statut victimaire de la communauté nationale : « Le musée a été réorganisé en 1997. Par une résolution du gouvernement de la République de Lithuanie, datée du 23 mars 1997, la responsabilité de la gestion du musée est assurée par le Centre de Recherche sur le Génocide et la Résistance de Lithuanie » (GE : 2).

L'appellation ambivalente du musée reflète cette double nature contenue dans le projet. Selon les supports de communication et les réseaux de promotion, le musée est appelé « musée des Victimes du génocide » ou « musée du KGB ». Le

[11] Dans le catalogue, la dernière page comptabilise les « pertes » subies pendant les périodes d'occupation, sous une présentation un peu différente, mais similaire quant à la place des victimes juives.

nom de « musée du KGB » nomme le lieu par le nom de l'ancien propriétaire du bâtiment, et désigne le musée comme lieu de trace de l'oppression. Le nom de « musée des Victimes du génocide » résulte des efforts fournis par les promoteurs en vue de la reconnaissance du préjudice subit. L'usage de la notion de génocide autorise la revendication d'une position victimaire, et a le mérite de pouvoir inclure l'ensemble des victimes dans un collectif (Assayag, 2007). Cet usage du terme « génocide » pour qualifier les exactions du régime soviétique s'accompagne d'une éviction d'une « autre » communauté victime de génocide : les Juifs[12]. Ce processus d'invisibilité de la communauté juive traduit et trahit les relents de l'antisémitisme lituanien[13] qui est ici mobilisé au profit de la construction d'une figure victimaire nationale. L'emploi du terme de « génocide » participe d'une prise de position dans la concurrence des victimes, et conduit dans le musée à l'effacement de la communauté juive à la fois comme victime du nazisme, et comme acteur de la construction nationale.

Figures d'identifications : les résistants en majesté

Dans la partie consacrée à la résistance au rez-de-chaussée, les salles sont organisées en trois sections :

– la Lithuanie en 1940-1941 (salle 1) ;
– la guerre des partisans, 1944-1953 (salles 2 et 3) ;
– une lutte inégale (la suppression de la résistance, 1944-1953 (salle 3).

La muséographie « du plein » fait appel à la présentation de documents et d'objets originaux, exposés sous vitrines, ou imprimés sur les parois de verre. Elle mobilise également des éléments qui donnent, par leur taille et l'engagement du corps des visiteurs qu'ils sollicitent, une dimension sensible – incarnée – à la figure des partisans, dont l'héroïsme avant tout est mis en valeur (Gueissaz, 2002). Aux côtés des témoignages de la vie des partisans à travers des possessions personnelles (cartes, courriers, petits objets du quotidien), documents et objets symbolisant l'époque (dont les armes, des pistolets aux machines à écrire) sont présentés derrière des vitrines, avec des mannequins en costumes (résistants ou occupants) et des photographies grand format, à taille humaine.

Des décors partiellement reconstitués renforcent l'identification des visiteurs aux partisans, par l'expérience que la scénographie d'immersion invite à vivre. Ainsi une palissade de bois, créant un petit couloir dans lequel on se faufile, évoque-t-elle un abri des résistants dans les forêts. Au sol, une vitrine révèle sur un fond sableux des petits objets, possessions intimes des partisans (boussole, carnet, soulier). Dans

[12] C'est d'abord le principe de réfutation d'une position exceptionnelle du génocide juif par rapport à d'autres génocides qui est posé.

[13] À Vilnius, autrefois appelée « Jérusalem du Nord », on comptait avant-guerre 70 synagogues. Il n'en reste aujourd'hui plus qu'une.

les dernières salles, des photos grandeur nature montrent frontalement, dans une salle sombre, des dépouilles de partisans tués par les Soviétiques, et provoquent l'effroi. Si dans les textes, la défaite des partisans n'est jamais explicitement dite, l'héroïsation de la figure du résistant permet de fonder un élan et de donner les linéaments de l'aspiration à la souveraineté qui animera l'ensemble des Lituaniens dans leur résistance continuée à l'oppression soviétique.

Dans la double salle consacrée à la résistance populaire, différents groupes sociaux sont mentionnés : défenseurs de la « liberté de croyance » (l'implication de l'Église et les liens entre résistance et expression de la foi catholique sont mis en lumière), mouvement « dissident » (revendications de nature plus directement politique exprimée dans les années 1960) et mouvement de « renaissance nationale » (à partir de 1985, portée par des citoyens)[14]. Plusieurs catégories de « résistants » sont mentionnées (religieux, politiques, nationalistes). Ainsi différentes parties du corps social sont-elles intégrées dans l'action résistante, ce qui permet à un très grand nombre d'individus de « s'imaginer » membre dans cette communauté (Anderson, 1983)[15].

Muséographie d'immersion et identification aux victimes

La muséographie de l'exposition consacrée à l'exil dans les camps de travaux forcés de l'empire soviétique recourt également à la scénographie d'immersion afin de rendre sensible la proximité avec les déportés, de favoriser l'empathie et de faciliter l'inclusion dans une même identité. L'humanité des déportés est rendue sensible par des photos de grande taille sur des panneaux de toiles suspendus, qui émaillent l'espace des salles. Les déportés semblent faire face au visiteur et rendent la déambulation moins linéaire. Sur les murs du couloir de l'étage, les reproductions photographiques placent le visiteur en situation d'être l'un d'eux, marchant dans l'exil. Sur les murs, des agrandissements de visages, notamment enfantins, dévisagent les visiteurs, les impressionnent et les émeuvent. À la fin du parcours, le retour est évoqué par des traverses de rails au milieu desquelles une petite valise est posée, devant un fond photographique de paysage sibérien. Dans cet espace relativement exigu (formant un petit couloir), le visiteur se met à la place du déporté pour qui le voyage du retour est aussi un arrachement, et qui s'effectue dans une nouvelle précarité. Les conditions difficiles de réintégration des populations déportées sont ici évoquées, mais en minimisant les difficultés au regard de la joie de la communauté retrouvée.

[14] Son expression la plus forte est la chaîne baltique, chaîne humaine, formée le 23 août 1989 (50 ans exactement après la signature du traité d'alliance germano-soviétique qui scellait le sort de la Lituanie), par 2 millions de Baltes, de Vilnius à Tallinn.

[15] Nous évoquons dans cette formulation la thèse de B. Anderson (1983) sur le rôle des communautés imaginées dans la formation des États nationaux.

Dans les vitrines, la scénographie privilégie la présentation des objets d'artisanat ou des créations artistiques, même les plus modestes, produites ou conservées par les déportés. On peut s'interroger sur la fonction de ce type d'objets dont les cartels identifient seulement la nature (broderie, dessin). Dans quelle mesure peuvent-ils témoigner de l'expérience de la déportation et de la vie dans les camps de travaux forcés ? En premier lieu, par la « dimension salvatrice de la pratique artistique ». Comme l'évoque Elisabeth Gessatt-Anstett (2007 : 101), « l'œuvre, comme l'ouvrage, [...] sert à "tuer le temps" là où le temps – a fortiori celui de la durée de la peine – tue ». Aussi, « si l'œuvre ne sauve rien, elle sauve du rien » (Buci-Glucksmann, 1992). Dans le recours à ces modestes réalisations, « il s'agit précisément de donner à voir des modalités de l'activité humaine qui relèvent du registre de la résistance, de montrer ce qui sauve de l'anéantissement ». Ce sont les manifestations modestes d'un art populaire qui font perdurer l'âme de la nation lituanienne. Ainsi, signes et manifestation de résistance, ces objets inscrivent encore ces victimes dans la communauté nationale unie dans sa capacité de résistance à l'oppression. Enfin, des photos suspendues de croix de tombes en grand format surplombent les visiteurs dans ces salles. L'évocation des morts place la communauté des vivants dans la continuité de celle des morts laissés dans les sols des camps.

Dans ces salles, la figure à laquelle le visiteur est invité à s'identifier est celle d'une communauté nationale unie, dans la vie comme dans la mort, dans sa résistance – armée ou intime – lointaine ou proche, à l'occupation soviétique.

Le musée du KGB : une muséographie documentaire dissociée

Nettement séparées de ces présentations, les salles dans la dernière partie du premier étage sont consacrées au système soviétique. Les espaces sont d'anciens bureaux utilisés par le KGB mais les huit sections qui en forment la partie principale ne montrent pas de témoignage de l'usage des lieux. À l'inverse, domine le principe muséal de l'hétéronomie entre le lieu et la collection (Bal, 1996). Dans un espace neutralisé, les objets sont présentés par séries, et même dans une disposition régie par le principe de symétrie, visant à accentuer la dimension à la fois artificielle et systématique qui fonde le geste de la mise en musée (Davallon, 1986). Des vitrines, contenant des tampons ou encore des broches de grades militaires alignés de façon régulière, forment par leur disposition des ensembles attractifs dont la dimension esthétique disparaît au détail. La série, plus qu'une sélection signifiante dans le détail des éléments faisant sens individuellement pour l'historien, peut être saisie globalement par un public moins averti, comme une métaphore du système soviétique. Ces quelques objets, d'apparence insignifiante et inoffensive, par la manière dont ils sont présentés, donnent par synecdoque, une vue « intensive » sur l'histoire, « vue comme "dans l'œil de l'histoire" (comme on dit "dans l'œil du cyclone") » (Assayag, 2007 : 7), et symbolisent de façon saisissante l'obsession du contrôle, de la hiérarchie, qui préside au déploiement du système totalitaire soviétique.

Des panneaux présentent en textes denses l'histoire de l'organisation du KGB, à l'aide d'archives. Dans des pièces de taille réduite, des organigrammes sont illustrés de séries de portraits des dignitaires et des responsables. Cette scénographie documentaire sérielle décrypte de façon distanciée le mode de fonctionnement du système oppressif soviétique.

Ces salles sont contiguës à celles des écoutes et du laboratoire photographique qui permettent l'expérience du « temps suspendu », l'opportunité de se glisser comme par effraction temporelle dans la « peau » des administrateurs du KGB se livrant à leur recherche et à la poursuite des opposants. Si dans la réunion des composantes qui le forment, le musée du KGB convoque muséographie « du plein » (ici, documentaire et sérielle) et muséographie du vide (par les évocations qui plonge les visiteurs dans le passé), la partition des espaces et les options muséographiques qui les distinguent préservent en tout état de cause la distance avec la communauté nationale des résistants, dont l'unité est sauvegardée, et qui semble dès lors n'avoir aucun lien avec le groupe des bourreaux, clairement identifié aux seuls « Soviétiques ». La place des « relais locaux » et des « collaborations locales », évoquées dans l'introduction du catalogue, sur lesquels le régime soviétique s'est appuyé pour se mettre en place et fonctionner pendant plusieurs décennies, est très peu présente dans le discours. Ce parcours au MVG de Vilnius dédouane largement les Lituaniens de toute interrogation sur la participation de certains d'entre eux au fonctionnement du système de terreur, et sur son héritage. La délimitation temporelle très précise de l'occupation éloigne de plus de l'attention les liens noués entre les Soviétiques et les élites, les administrations et les individus membres de la communauté nationale, avant, pendant, et après la période d'occupation. Il semble que le communisme ne soit « décidément pas d'essence » lituanienne[16].

Ainsi l'ensemble du parcours dessine-t-il l'histoire d'une communauté unie, par une identité culturelle intacte, maintenue envers et contre tout. Les choix spatiaux et temporels y contribuent. La répartition spatiale des sections donne à la visite un mouvement d'ascension physique et spirituel vers l'unité nationale retrouvée. Elle imprime un rythme à la visite, scandée par les moments d'émotion et de recueillement pour les victimes face aux vestiges patrimonialisés, de sympathie face aux figures de héros, de recul critique et de distanciation face aux oppresseurs. Des muséographies distinctes par leur rapport au lieu (de liaison ou de séparation entre contenant et contenu exposé) et les scénographies privilégiées (en fonction des types d'objets et d'artefacts présentés, de leurs tailles et de leurs dispositions spatiales relatives, ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux) inscrivent dans le dispositif actant les positions des visiteurs : muséographie immersive qui favorise l'identification aux figures des héroïques partisans, et à celles des déportés résistants ou, à l'inverse, mise en scène distanciée et désincarnée pour décrire les auteurs coupables du système d'oppression soviétique.

[16] Nous reprenons la formule de S. Wahnich (2007) qui conclut de son analyse de la maison des Terreurs que « le communisme n'était décidemment pas d'essence hongroise ».

Une chronologie brisée tend à produire un effacement des victimes juives, qui sont dès lors difficilement intégrées dans la communauté nationale, tandis que la déclinaison et la thématisation de la résistance autorisent l'intégration dans un récit unifiant de bon nombre de citoyens lituaniens. Dès lors, leur attitude ne souffre pas de remise en cause : pas de réflexion sur la proximité des bourreaux, pas de comparaison avec les autres atteintes aux peuples ou communautés. La confrontation de deux positions – identification à la communauté nationale victime et distanciation des bourreaux soviétiques – qui se renforcent mutuellement et ne laissent plus place à des interrogations plus nuancées sur l'étendue de la résistance ou des résistances (en précisant par exemple le rôle des Églises dans la résistance) sur les relations entre citoyens et occupants, sur les difficultés de la réintégration des déportés (peu évoquée).

Le système muséographique et sa clôture

Le MVG de Vilnius articule des dispositifs muséographiques dans un bâtiment emblématique du régime soviétique, en vue d'étayer un discours de construction de l'identité nationale. Par rapport à l'hypothèse d'une mise en tension entre lieux de mémoire et de l'histoire, l'aménagement des espaces révèle une articulation plus complexe entre patrimonialisation et muséalisation. Il est possible d'identifier en définitive un système muséographique, orienté selon deux axes, qui organise le dispositif muséographique et ordonne le rapport des visiteurs au temps et à l'espace vécus dans le cours de la visite (fig. 1).

Sur l'axe horizontal se situe la démarche de patrimonialisation qui procède par la muséification des lieux eux-mêmes ainsi que des traces disponibles qu'ils portent, dans une visée de mise en valeur des témoignages de l'activité passée. À l'opposé, la démarche de muséalisation qui repose sur la présentation des objets et des artefacts, authentiques ou non, dans le but de faire comprendre et ressentir. Les concepteurs mobilisent deux gestes de mise en musée, l'un qui privilégie l'expression de l'existant et la disposition des artefacts *in situ*, l'autre qui opère par le rassemblement d'objets re-contextualisés dans un espace neutre. D'un côté, la muséographie du vide, de l'autre, celle du plein. Sur l'axe vertical, se lit la mise en tension entre différents rapports aux contenus exposés qui sont proposés aux visiteurs. D'un côté, la proximité, les effets recherchés étant l'implication et l'émotion éprouvée par les visiteurs ; de l'autre, la distanciation, en vue, soit d'un saut temporel vers un autre temps (celui du régime passé), soit de l'appréhension critique des contenus exposés. Ainsi les espaces d'évocation – tels que la salle d'écoute du KGB – procèdent-ils par la production d'une scène qui semble « laissée en l'état » et qui, donnant l'image distanciée d'un passé révolu, devient ensuite le véhicule à même d'y accéder directement. Dans le reste du musée du KGB, la distanciation est plutôt mobilisée, dans l'optique d'un recul critique

et de la synthèse de connaissance et de perceptions, dans une approche muséographique documentaire et sérielle, fondée sur les objets originaux et la mise en scène de leurs interrelations.

Figure 1 : Le système muséographique du MVG.

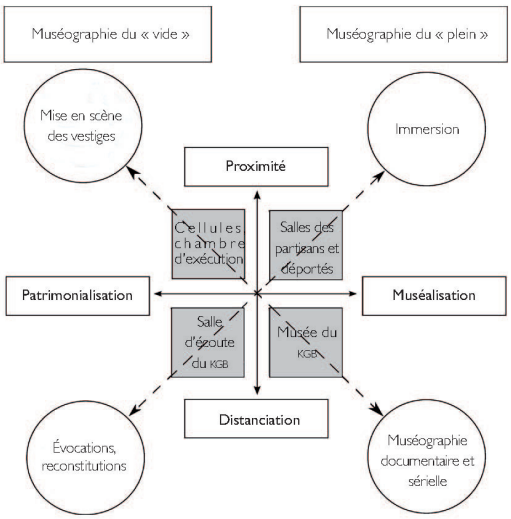

Conclusion

C'est le renforcement mutuel de ces approches qui accentue l'opérativité du dispositif. La variété des expériences procure au visiteur une expérience intense. L'efficacité du dispositif réside dans la succession des émotions ressenties, issus des principes muséographiques retenus, qui articulent ainsi plusieurs rapports à l'exposé. Au cours de sa visite, le visiteur éprouve la confrontation entre deux logiques muséographiques distinctes : d'une part, la logique de préservation des traces *in situ* (courante pour la patrimonialisation des lieux de mémoire) et, d'autre part, le procédé de dé-contextualisation qui régit le geste de mise en musée. La proposition hybride qui résulte des agencements empruntant à ces deux logiques, et de leur étroite imbrication, offre aux visiteurs une expérience déconcertante. Celle-ci est traversée par une tension constante entre l'attention portée à l'« ici » du lieu qui porte les stigmates de son usage comme lieu de détention et de tortures, et l'« ailleurs » d'autres espaces évoqués, dans lesquels une muséographie spectaculaire immersive ou évocatrice transporte les visiteurs. Ces scénographies spectaculaires peuvent faire craindre à certains égards une réception voyeuriste, par des visiteurs étrangers amateurs d'univers de films

d'espionnage, ou des visiteurs (locaux et étrangers), sensibles à l'Ostalgie[17]. Cependant, les témoignages des brutalités subies font un contrepoids efficace à ces interprétations possibles.

Le MVG s'inscrit dans les formes de muséalisation récentes de l'Europe dans ses musées de guerre (Wahnich, 2005) qui révèlent la persistance d'une « Europe déchirée ». Chaque pays incarne dans ses musées de guerre une vision revendicative et unificatrice de la nation et du peuple, souvent sous la figure du héros et de la victime, mais en privilégiant des formes de partage du sensible qui désignent les « bons » héros et les « bonnes victimes », à l'exclusion des autres. À Vilnius, l'observation du dispositif muséographique permet d'éclairer ce processus de désignation des bourreaux et des victimes, et des positions des visiteurs, c'est-à-dire des postures qu'ils sont invités à adopter par rapports aux acteurs de l'histoire : choix qui en l'occurrence, en occultant la période de domination allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, ne laisse qu'une place très périphérique aux victimes juives. L'échec à intégrer la communauté juive dans le discours de l'histoire nationale unifiée peut être rapproché de l'analyse de Daniel Weizmann (2005) à propos de la place d'Auschwitz en tant que lieu de mémoire dans la situation historique polonaise : la conjonction d'une revendication de la résistance « rouge » (communiste) et de la résistance « blanche » (nationaliste) au nazisme contribue à évacuer et à rendre impensé la place de la communauté juive. Ici, la place de la communauté juive dans le discours semble sacrifiée à la conjonction, face au régime soviétique, de l'unité religieuse catholique et de l'unité citoyenne nationaliste, que le gouvernement souhaite promouvoir pour la jeune République souveraine.

Ainsi la mise en musée se révèle-t-elle par les logiques auxquelles elle recourt et l'expérience des visiteurs qui s'y construit, un outil puissant de médiation mémorielle des communautés, mais aussi d'exclusion possible. Le musée donne un sens à l'histoire de la communauté nationale et en délimite les critères d'appartenance. Le récit national qui convoque des imaginaires à travers l'expérience de visite peut alors se révéler aussi facteur d'exclusion ou de clôture du groupe, qui peut rendre difficile la construction d'une communauté nationale plus ouverte. Face à cette possible difficulté, il peut être utile de repenser les vertus d'un patrimoine « difficile » plus « dissonant » qui puisse, en provoquant des lectures multiples, ouvrir des voix à l'intégration de perspectives plurielles dans la construction d'une « identité contemporaine, auto-affirmée » (Macdonald, 2009 : 1).

Références

Akrich M., 1987, « Comment décrire les objets techniques ? », *Technique et Culture*, 9, pp. 49-64.

[17] Depuis 2006, la vente de *militaria* ou d'objets évoquant le régime soviétique est interdite en Lituanie, afin de lutter contre l'appétence touristique pour ces signes iconiques qui restent ici les marqueurs d'un régime honni.

Anderson B., 1983, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'anglais P.-E. Dauzat, Paris, Éd. La Découverte, 1996.

Assayag J., 2007, « Le spectre des génocides », *Gradhiva*, 5, pp. 7-25.

Bal M., 1996, « The Discourse of the Museum », pp. 201-218, *in* : Greenberg R., Ferguson B. W., Nairne S., dirs, *Thinking about Exhibitions*, Londres/New York, Routledge.

Buci- Glucksmann Chr., 1992, *L'Enjeu du beau*, Paris, Éd. Galilée.

Davallon J., 1986, « Gestes de mise en exposition », *in* : Davallon J., dir., *Claquemurer pour ainsi dire, tout l'univers : la mise en exposition*, Paris, Éd. CCI/Centre Georges Pompidou, pp. 241-266.

— 1999, *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Feld Cl., 2010, « Le témoignage, dispositif de médiation mémorielle à l'ESMA », *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Gessat-Anstett E., 1997, « Résister à l'outrage. Un musée de l'institution concentrationnaire soviétique », *Gradhiva*, 5, pp. 97-101.

Grynberg A., 2003, « Du mémorial au musée, comment tenter de représenter la Shoah ? », *Les Cahiers de la Shoah*, 7, pp. 111-167.

Gueissaz M., 2002, « L'imperial War Museum et les cercles de l'héroïsation britannique », pp. 83-128, *in* : Wahnich S., dir., *Fictions d'Europe. La guerre au musée*, Paris, Éd. des archives contemporaines.

Hennion A., 1993, *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Metailié.

Karp I., 1992, « Introduction », pp. 1-17, *in* : Karp I., Kreamer C. M., et Lavine S. D., dirs, *Museums and Communities : the Politics of Public culture*, Washington DC, Museum and Communities/Smithonian Institution Press.

Macdonald S., 2009, *Difficult Heritage. Negociating the Nazi Past in Nuremberg and Beyond*, Londres, New York, Routledge.

Musée des victimes du génocide de Vilnius, n.d., *A Guide to the Exhibitions*.

Rancière J., 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, Éd. La fabrique.

Trouche D., Lambert E., 2009, « La convocation des corps dans les expographies des musées de l'histoire des guerres », *Culture et musées*, 14, pp. 127-145.

Wahnich S., 2005, « Trois musées de guerre au XXe siècle. Impérial War Museum de Londres, historial de Péronne, mémorial de Caen », pp. 65-82, *in* : Boursier J.-Y., dir, *Musées de guerre et mémoriaux. Politiques de la mémoire*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

— 2007, « Transmettre l'effroi, penser la terreur. Les musées d'une Europe déchirée », *Gradhiva*, 5, pp. 27-37.

Weizmann D., 2005, « Auschwitz : lieu de mémoire ou lieu de négation ?, pp. 83-112, *in* : Boursier J.-Y., dir., *Musées de guerre et mémoriaux. Politiques de la mémoire*, Paris, Éd. Maison des sciences de l'homme.

Young J. E., 1994, *The Texture of Memory: Holocaust Memorials and Meaning, New Haven*, Yale University Press.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 109-134

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

CLAUDIA FELD
Consejo nacional de investigaciones científicas y técnicas
Instituto de desarrollo económico y social, Buenos Aires, Argentina
clavife@yahoo.com.ar

LE TÉMOIGNAGE, DISPOSITIF DE MÉDIATION MÉMORIELLE À L'ESMA

Résumé. — Le Casino des officiers de l'ESMA (École supérieure de mécanique de la Marine), qui fonctionna pendant la dernière dictature militaire argentine (1976-1983) comme un centre clandestin de détention et de torture, est aujourd'hui parcouru – dans le cadre de visites guidées – par des collégiens, des lycéens, des journalistes, des chercheurs, entre autres. L'immeuble est « vide » : pas de meubles, pas d'objets de l'époque, pas de photos ou d'images des disparus, aucune représentation visuelle de l'horreur. Il n'y a qu'un seul type d'installation : des panneaux informatifs avec des plans, descriptions et témoignages. Cet article analyse les manières dont les témoignages, tels que reproduits dans ces panneaux informatifs, fonctionnent comme des dispositifs de médiation mémorielle à l'ESMA. Quelle narration construisent-ils ? Comment sont-ils présentés ? Quels types de témoignages ont été sélectionnés pour y être exposés ? Quel dialogue engagent-ils vis-à-vis de la production testimoniale préexistante ? Quels liens peut-il y avoir entre ces panneaux et l'espace où ils sont situés ? Ce travail explore les témoignages en trois temps, à partir de divers supports matériels : les premiers témoignages visant à dénoncer les activités de l'ESMA publiés pendant la dictature (CADHU, 1979) ; le rapport de la Commission nationale sur la disparition de personnes, chargée d'enquêter sur les disparitions survenues pendant la dictature (CONADEP, 1984) ; et les témoignages actuellement présentés dans les panneaux du Casino des officiers de l'ESMA (installés en 2005).

Mots clés. — Témoignage, expérience extrême, Argentine, ESMA, centre clandestin de détention, dictature.

L'École de mécanique de la marine (ESMA), une institution chargée de la formation des sous-officiers de la Marine, a été érigée sur un terrain de dix-sept hectares dans un quartier de classe moyenne aisée à Buenos Aires[1]. Pendant la dernière dictature militaire (1976-1983), parallèlement aux activités de l'école, un centre clandestin de détention a fonctionné dans cette enceinte qui compte trente-deux bâtiments et de vastes jardins. On estime que 5 000 détenus-disparus y ont été enfermés pendant l'ensemble de la période. Environ 200 ont survécu.

L'épicentre de l'activité répressive de l'ESMA a été le Casino des officiers : on désigne par ce nom un bâtiment à trois étages d'abord destiné au logement des officiers de la Marine. Lorsque le centre clandestin de détention a été installé, l'endroit a expressément été aménagé en vue de torturer au sous-sol, d'enfermer des détenus-disparus au troisième étage, lesquels étaient cagoulés, raison pour laquelle cette zone du bâtiment a été baptisée « Cagoule » (*Capucha*), enfermer et torturer dans la mansarde – appelée « Petite Cagoule » (*Capuchita*) –des personnes séquestrées par la Marine et d'autres branches de l'armée[2]. À l'ESMA comme dans d'autres centres clandestins, des cloisons en bois aggloméré, faciles à monter et à démonter, ont été utilisées pour modifier les espaces. Ainsi les grandes surfaces étaient-elles divisées et transformées en pièces aux dimensions et aux usages divers. Au fur et à mesure et compte tenu du besoin de dissimuler l'activité répressive, des modifications et des réformes ont été faites, en particulier au sous-sol et au troisième étage.

Cette activité répressive était clandestine. Nulle information à ce sujet n'était communiquée publiquement par les autorités de l'ESMA. Au demeurant, des témoignages d'anciens détenus – surtout déposés à l'étranger, auprès d'organisations internationales de défense des droits de l'homme – ont permis de dénoncer en pleine dictature ce qui s'y passait. Après le retour de la démocratie, suite au rapport *Nunca Más* (*Jamais plus*, 1984)[3], il a été officiellement établi que l'ESMA avait été l'un des 340 centres clandestins de détention répertoriés par la CONADEP sur l'ensemble du territoire argentin. Compte tenu de l'absence d'images et de documents officiels susceptibles d'expliquer ce qui s'était passé à l'ESMA (que ce soit en raison de la clandestinité des opérations, ou parce que les

[1] Texte traduit de l'espagnol (Argentine) par A. García Castro.

[2] Outre la Marine, il y a eu d'autres groupes répressifs liés à ce centre clandestin de détention parmi lesquels les commandos de l'aéronautique, la Préfecture nationale maritime, le Service de renseignement naval et des groupes policiers et militaires qui emmenaient les personnes enlevées à cet endroit. Accès : http://www.derhuman.jus.gov.ar/espacioparalamemoria/.

[3] La Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP) a été créée par le président Alfonsín (premier président de la transition démocratique) avec pour mission de recevoir des dénonciations concernant des personnes disparues et de procéder à des enquêtes. Présidée par l'écrivain E. Sábato, la conadep a répertorié 8 900 cas de disparitions et elle a rendu publics les détails du système répressif. À l'issue de cette enquête, un rapport a été publié sous forme d'ouvrage en novembre 1984 : le rapport *Nunca Más* (*Jamais plus*). Pour une histoire de cette Commission et du rapport, voir Crenzel (2008).

documents avaient été détruits par les agents de la répression eux-mêmes), le récit des témoins s'est avéré fondamental pour démontrer l'usage qu'on avait du Casino des officiers pendant la dictature. Entre autres faits, on sait grâce à eux que le dispositif d'enfermement à l'ESMA admettait des variantes. Les situations se sont révélées spécifiques pour chaque détenu-disparu et les modalités de l'enfermement ont varié tout au long de la période dictatoriale.

Pendant de longues années, diverses organisations de défense des droits de l'homme ont œuvré en fonction de l'identification et la « récupération » des centres clandestins de la dictature sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce cadre qu'entre 2004 et 2007, les institutions militaires qui avaient encore leur siège à l'ESMA ont été sommées de quitter les lieux. Il faut savoir que la propriété occupée par l'ESMA avait été cédée en 1924 par le Conseil délibérant de la mairie de Buenos Aires à l'État-major de la Marine afin d'y installer une enceinte consacrée à l'instruction militaire. Cette cession stipulait qu'en cas de modification des activités, la propriété retournerait à la mairie. Il va de soi que l'installation d'un centre clandestin de détention pendant la dictature impliquait une telle modification par rapport aux activités stipulées.

L'abandon de l'enceinte par les personnels de la Marine a eu pour arrière-plan une trame institutionnelle complexe ; parmi les acteurs impliqués, des organisations de défense des droits de l'homme ainsi que diverses instances étatiques de la ville autonome de Buenos Aires et du gouvernement national[4]. Un accord signé en 2004 prévoyait que la propriété serait destinée à l'instauration d'un « Espace pour la mémoire, la promotion et la défense des droits de l'homme »[5]. C'est dans ce cadre qu'est actuellement construit un « musée de la Mémoire » dans le bâtiment principal de l'ESMA (appelé « Quatre colonnes ») et, depuis

[4] Le départ des marins de l'enceinte de l'ESMA a été possible suite à l'accord entre l'État national et la ville autonome de Buenos Aires qui créait une Commission bipartite composée de trois membres du secrétariat des droits de l'homme de la nation et de trois membres du sous-secrétariat des droits de l'homme de la ville, dont les fonctions étaient de veiller à l'évacuation et au transfert de la propriété. En 2006, « la Commission bipartite a créé à son tour une "Commission *ad hoc*" pour débattre de la forme et des contenus du futur "espace de la mémoire". Celle-ci réunit des organisations de droits de l'homme et des survivants de l'ex-centre clandestin de détention ». Accès : http://www.memoriaabierta.org.ar/camino_al_museo2.php.

[5] Plusieurs bâtiments de la propriété ont été assignés aux activités de diverses organisations de défense des droits de l'homme. Le Centre culturel Haroldo Conti, inauguré en juin 2008, dépend du gouvernement national, il est situé dans le bâtiment qui a fonctionné comme Centre d'études stratégiques de l'École de guerre navale. On y réalise régulièrement des expositions de photos et diverses activités culturelles et universitaires. Dirigé par l'Association des mères de la place de mai, l'espace culturel *Nuestros Hijos* (*Nos enfants*), ECuNHi, a été inauguré en avril 2008, dans le bâtiment où jusqu'en 2007 fonctionnait le Lycée naval. Dans un autre bâtiment (contigu à l'ancienne École de guerre navale) se trouvent, depuis novembre 2007, les Archives nationales de la mémoire, dépendant du pouvoir exécutif national. Les Grands-mères de la Place de Mai y disposent d'un espace où elles installeront la « Maison pour l'Identité ». Dans un autre bâtiment, les Familles des prisonniers et des disparus pour des raisons politiques créeront une filière universitaire consacrée aux droits de l'homme.

2007, des visites guidées sont réalisées au Casino des officiers, organisées par l'« Espace pour la Mémoire… ». Parmi les visiteurs : des collégiens, des lycéens, des journalistes, des chercheurs, des visiteurs étrangers, entre autres.

Les discussions sur la façon de transformer le Casino des officiers en « musée » ou en « centre d'interprétation » – selon l'expression de certaines personnes qui y travaillent – ont été ardues et beaucoup se poursuivent encore. Certaines propositions allaient dans le sens d'une reconstruction des locaux tels que décrits par les témoins. D'autres, en revanche, soutenaient que cette intervention transformerait le lieu en une sorte de « musée de l'horreur » qui réitérerait les sensations vécues au lieu de permettre une élaboration critique de ces expériences. En conséquence, ceux-ci préféraient garder le bâtiment en l'état, vide et sans modifications. Ce dernier argument – qui s'est finalement imposé – était aussi lié au besoin de préserver le lieu dans le cadre de nouvelles procédures judiciaires engagées contre les responsables des crimes perpétrés à l'ESMA[6].

C'est ainsi que le Casino des officiers de l'ESMA est resté « vide » : pas de meubles, pas d'objets de l'époque, pas de photos ou d'images des disparus, aucune représentation visuelle de l'horreur. On ne trouve pas non plus de dispositifs plus complexes du souvenir (tels que lumières, textures, etc.) tendant à produire diverses sensations au cours de la visite. Au gré des déplacements des visiteurs, c'est le bâtiment même, avec sa matérialité, qui opère en tant que « lieu du souvenir », susceptible de rendre compte de ce qui s'est passé. Il n'y a eu qu'un seul type d'installation : des panneaux informatifs sur la manière dont le bâtiment a été utilisé en tant que centre clandestin de détention. Ces panneaux contiennent trois types d'éléments : plans, descriptions et témoignages.

Notre intention est ici d'examiner la complexité de ce dispositif et, notamment, d'analyser les manières dont ces témoignages, tels que reproduits dans les panneaux informatifs, fonctionnent comme des dispositifs de médiation mémorielle à l'ESMA. Quelle narration ces témoignages construisent-ils ? Comment sont-ils présentés ? Quels types de témoignages ont été sélectionnés pour y être exposés ? Quel dialogue engagent-ils vis-à-vis de la production testimoniale préexistante ? Quels liens peut-il y avoir entre ces panneaux et l'espace où ils sont situés ?

Cette réflexion sera menée en trois temps, en essayant d'identifier les « couches mémorielles » qui se sont superposées, à la manière des strates géologiques, tout au long des années. Cela implique d'explorer les témoignages à partir de divers supports matériels : les premiers visant à dénoncer les activités de l'ESMA, publiés

[6] Les propositions peuvent être consultées sur internet. Accès : http://www.derhuman.jus.gov.ar/espacioparalamemoria/. Pour un résumé des discussions et une interprétation des diverses positions mémorielles et politiques de chaque proposition, voir Vezzetti (2009). Après une longue période d'impunité en Argentine, en 2005, des procès ont été rouverts concernant des délits perpétrés à l'ESMA. Actuellement, 19 agents de la répression ayant travaillé à l'ESMA sont jugés dans le cadre de diverses affaires. Les audiences orales ont commencé en décembre 2009, le procès est en cours.

pendant la dictature dans un rapport sur la situation des droits de l'homme (CADHU, 1979) ; le rapport de la CONADEP, publié quelques mois après la fin de la dictature (1984) ; et les témoignages actuellement présentés dans les panneaux du Casino des officiers (installés en 2005).

Ce texte ne prétend pas offrir une histoire exhaustive des divers moments mémoriels et testimoniaux relatifs à l'ESMA, mais se propose d'examiner, à travers divers supports, l'articulation qui s'est progressivement forgée entre témoignage et espace, dans le cadre spécifique de ce centre clandestin de détention. Pour les analyser, nous prendrons comme axes conceptuels quelques éléments structuraux inhérents au témoignage : le lien entre expérience et récit ; la construction d'un point de vue et d'une première personne qui témoigne ; la construction d'une temporalité complexe.

Témoignage et dénonciation : entre l'observation distanciée et l'expérience vécue

Les premiers témoignages relatifs au centre clandestin de détention situé à l'ESMA ont été réalisés à l'étranger pendant la dictature. Ils ont été le fait de survivants qui s'étaient exilés et qui dénonçaient la situation des détenus-disparus auprès de diverses organisations humanitaires. Parmi les témoignages les plus significatifs de la période, celui d'Horacio Domingo Maggio (évadé de l'ESMA en mars 1978) qui a témoigné auprès de la Commission argentine des droits de l'homme (CADHU) à Madrid en avril 1978 ; celui de Jaime Dri (évadé de l'ESMA en juillet 1978), qui a témoigné à l'occasion d'une conférence de presse faite en France, au siège du parti socialiste, en septembre 1978 ; et celle des prisonnières libérées Sara Solarz de Osatinsky, Ana María Martí et Alicia Milia de Pirles, qui ont témoigné devant l'Assemblée nationale française en octobre 1979[7]. Ce dernier épisode est celui qui a donné le plus de « publicité », au niveau international, à l'existence du centre clandestin de l'ESMA.

Le témoignage de ces trois prisonnières libérées a été publié en espagnol et en français, dans le cadre d'un rapport établi par la CADHU (1979) et appelé *Témoignages des survivants du génocide en Argentine*. La version espagnole fait figurer en page de garde une photo de la porte de l'ESMA et bien que le titre annonce une thématique plus générale (« le génocide » en Argentine), il fait

[7] L'histoire de J. Dri, de son emprisonnement à l'ESMA et de son évasion, a été racontée par M. Bonasso dans le roman *Recuerdo de la muerte* (Bonasso, 1984). M. Martí, A. M. de Pirles et S. S. de Osatinsky ont témoigné devant la cadhu de Madrid et devant l'Assemblée nationale de France en octobre 1979. Par la suite, elles ont répété leur récit dans d'autres pays, y compris au siège londonien d'Amnesty International. Leurs déclarations ont été publiées par la CADHU en 1979. Je remercie M. Franco pour les précisions concernant la conférence de presse de J. Dri et les déclarations de ces survivantes.

ponctuellement référence à l'expérience de ces trois femmes dans ledit centre de détention. Le rapport se compose de 92 pages dactylographiées. Il comprend une introduction dans laquelle on dénonce l'ESMA comme centre clandestin de détention et on y donne une idée de l'ampleur du massacre : « Entre le 24 mars 1976 et mars 1978, 4.726 individus sont passés par ce centre. Parmi lesquels, nous sommes une centaine à être vivants » (CADHU, 1979 : 6).

Après l'introduction, vient une brève présentation personnalisée des trois témoins ; puis, un témoignage collectif dans lequel on procède à une description aussi bien du fonctionnement général du centre clandestin de détention que des « cas particuliers » de certains détenus-disparus qui y ont été vus. La partie sur le fonctionnement général ne se limite pas aux enlèvements, tortures, assassinats et au travail « forcé »[8] des détenus, on y décrit aussi les différents espaces constitutifs du Casino des officiers où ces actions avaient lieu. Cinq pages (23-28) sont ainsi consacrées à la description détaillée des espaces. On y trouve les sous-titres : « Sous-sol », « Cagoule » et « Petite Cagoule ». Le rapport inclut également des plans de tous ces lieux ainsi que du rez-de-chaussée du Casino des officiers.

Ce témoignage, qui a eu une grande valeur s'agissant de dénoncer publiquement les faits, est un premier dispositif de mémoire que nous voudrions examiner. Bien que le document permette d'appréhender toute la complexité du système répressif instauré à l'ESMA, nous nous concentrerons ici sur un seul aspect en rapport avec la description de l'espace. En effet, on trouve dans ce document des références spatiales concrètes et fort claires, ainsi qu'une description minutieuse de l'endroit, comme si les lieux avaient été parcourus par un observateur qui aurait tout noté : les portes, les escaliers, les ouvertures, les couloirs, les lumières, les couleurs, les matériaux (portes en bois ou en fer, sol carrelé ou cimenté, etc.). Dans la stratégie d'exposition de ce témoignage, cette description minutieuse poursuit un objectif clair : certifier le fait que les trois témoins « y étaient ». On tente de rendre « visibles » les lieux où la répression clandestine se déroulait et d'offrir, comme preuve de ce que l'on avance, la force matérielle des espaces en question. En lisant ce texte on comprend implicitement que n'importe quel observateur qui visiterait l'ESMA y trouverait les divers espaces qui sont décrits :

> « Sur la droite, devant chaque cellule, il y avait tous les 60 ou 70 cm une série de panneaux en bois aggloméré, à l'intérieur de chacune de ces sortes de niches il y avait un prisonnier sur un matelas » (cadhu, 1979 : 27).

[8] À l'ESMA il y a eu un système dit de « récupération des détenus » : certains prisonniers étaient forcés de réaliser des activités de maintenance dans l'enceinte, des travaux de renseignement pour la Marine et des tâches liées à des délits de droit commun commis par les agents de répression de l'ESMA (vol de propriétés, arnaques, etc.). Actuellement, les survivants et les institutions liées à la défense des droits de l'homme utilisent la catégorie de « travail forcé » (*trabajo esclavo*) pour se référer à ce type de tâches réalisées sous menace de mort. Pour une description de ces tâches au sein du Casino des officiers, voir Feld (2009). Pour une réflexion sur les dilemmes éthiques liés à cette problématique, voir Longoni (2007).

> « La troisième ouverture du hall menait à deux portes, dans la même ligne d'édification de l'accès à la "Petite Capuche". Elles donnaient sur deux grandes pièces avec fenêtre sur l'extérieur, avenue du Libertador. La première pièce avait un placard dans un renforcement avec des portes coulissantes. Les fenêtres avaient des grillages métalliques pour éviter les insectes » (CADHU, 1979 : 26)[9].

Cet effet de sens est renforcé par les plans qui font partie intégrante du document[10] (voir images 1 et 2). Ceux-ci proposent une lecture « objective » des lieux : comme dans tous les plans de ce type, on y construit un point de vue indépendant de l'observateur ; on crée une référence externe et technique, une vue « d'en haut » dont la perspective, en dernier ressort, est impossible pour un observateur lambda[11].

Image 1 : Plan de la « Cagoule » (CADHU, 1979).

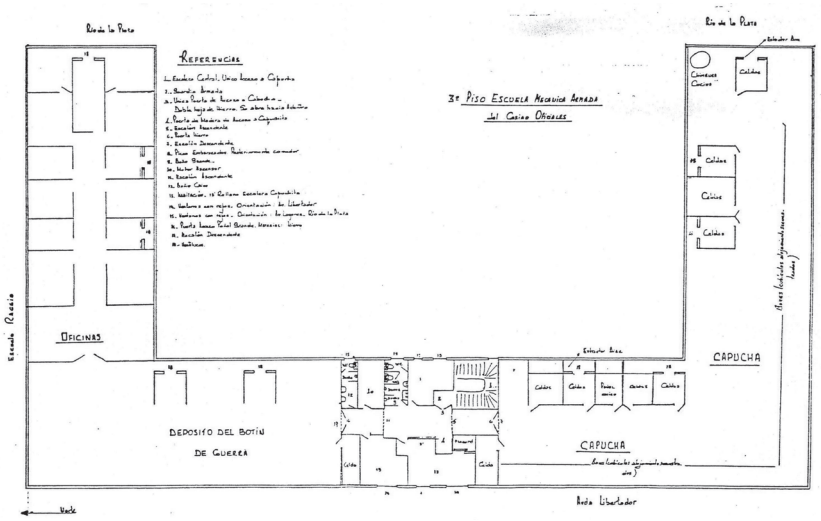

[9] Tous les témoignages analysés ici configurent un ensemble discursif spécifique et situé. Nous avons pleinement conscience du fait que les paragraphes ou fragments cités à titre d'exemples, sortiront du contexte ce discours et configureront un nouveau montage. Dans la mesure où il est impossible de citer la totalité des documents analysés, le caractère fragmentaire des témoignages est ainsi maintenu.

[10] Six plans au total : deux plans du sous-sol – « en octobre 1977 » et « en décembre 1978 » –, un du rez-de-chaussée, un du troisième étage, un de la mansarde et un autre d'un salon (dit « doré ») situé au rez-de-chaussée. Ce n'est que dans les plans du sous-sol qu'on indique les transformations des lieux réalisées pendant l'emprisonnement des témoins.

[11] Comme G. Conte me l'a indiqué, cette affirmation doit être nuancée vu que le dessin de ces plans, faits à la main, pourrait conduire à rapprocher, d'une certaine façon, le lecteur en lui proposant un témoignage plus direct. Je remercie G. Conte de sa lecture et de ses commentaires d'une première version de cet article.

Image 2 : Plans du sous-sol (CADHU, 1979).

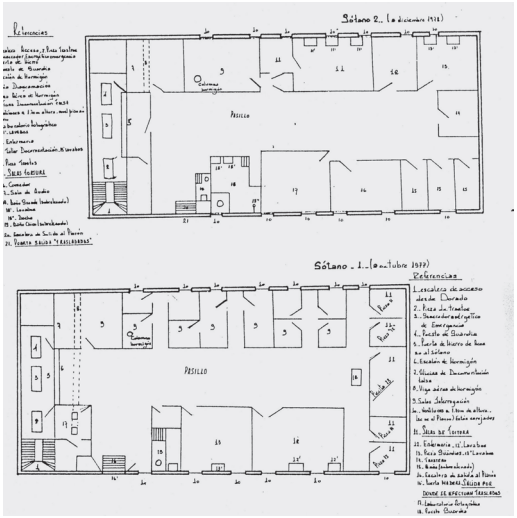

Suite à ces éléments, on trouve une seconde description du Casino des officiers, plusieurs pages après la première. Celle-ci est de nouveau consacrée à l'espace appelé « Cagoule » (CADHU, 1979 : 37-39) mais le type de description y est tout autre. Avec une même minutie, dans ces pages, est décrite la *situation* de l'enfermement. Il ne s'agit plus d'une observation « objective » des lieux mais d'un cumul de sensations corporelles et d'émotions cherchant à révéler l'expérience de l'horreur telle que vécue par les détenus. On signale les bruits, les odeurs, les douleurs physiques et toutes les souffrances dues à la réclusion. Ici, l'importance de l'espace est dans le lien qu'il entretient avec le corps des détenus :

> « Tous devaient porter aussi des chaînes aux pieds avec deux anneaux en métal. On les ouvrait et on les fermait avec des cadenas, et ils étaient reliés par une courte chaîne qui ne laissait faire que des petits pas. Le contact permanent des anneaux sur la peau produisait des blessures » (CADHU, 1979 : 37).

> « En été, la chaleur était insupportable et l'hiver il faisait très froid. En été il y avait en permanence deux grands extracteurs d'air qui faisaient un bruit d'enfer » (CADHU, 1979 : 38).

Nous allons examiner quelques caractéristiques du témoignage publié par la CADHU, dans la mesure où – comme nous le verrons – il forme la base sur laquelle s'appuie le dispositif actuel des visites guidées et des panneaux informatifs du Casino des officiers de l'ESMA. Une première caractéristique de ce document est qu'il offre trois *articulations différentes entre récit et espace*. C'est-à-dire, trois manières de mettre en relation l'énonciation de l'expérience et la description des lieux. Prenons un arc qui va du point de vue le plus distancié au plus impliqué émotionnellement. L'articulation que proposent les plans pourrait être située à un bout : c'est la plus abstraite et impersonnelle des trois. En effet, les

plans élaborés (vraisemblablement par un architecte), à partir des descriptions réalisées par les ex-détenues, semblent offrir une représentation du lieu sans rapport immédiat avec l'expérience vécue. Ou, du moins, l'impression est qu'on a « distillé » cette expérience vécue pour en extraire les informations objectives et facilement vérifiables.

À l'autre bout, l'articulation la plus liée à la subjectivité des témoins est celle du récit de l'emprisonnement à la « Cagoule ». La description de l'espace se mêle à l'expérience corporelle des témoins : il n'y a pas de véritable séparation entre espace et perception, ou entre espace et émotions. Dans ce texte, l'espace est raconté à travers le filtre des sensations et ceci a pour fonction de tenter de submerger le lecteur[12], dans une certaine mesure, dans l'horreur vécue. Finalement, la troisième articulation proposée par ce document est celle du parcours « objectif » dans l'espace : il s'agit de dépouiller le témoignage des émotions et de la subjectivité de l'expérience vécue. Dans la construction discursive, le rôle du témoin n'est pas celui d'une victime ou d'un acteur, mais celui d'un observateur[13]. C'est ainsi que, dans ce document, se produit un clivage entre observation distanciée, d'un côté, et expérience vécue, de l'autre.

Comme on peut le constater, ces trois liens différents entre matérialité « objective » du lieu et point de vue « subjectif » du témoin coexistent dans le même document avec des fonctions différentiées. En tous cas, ce qui se construit entre ces trois liens – avec des stratégies complémentaires – c'est ce que Renaud Dulong (1998 : 12) appelle l'« opération de factualisation », par laquelle le témoignage affirme sa référence à un événement du « monde réel » vécu ou perçu par le narrateur.

Une deuxième caractéristique du document est la mise en évidence de *diverses constructions de la première personne qui témoigne*. Comme on le sait, tout témoignage présente une tension entre deux lieux d'énonciation : entre une première personne unique et singulière, sans laquelle il n'y aurait pas d'affirmation du vécu en tant qu'expérience propre à propos de laquelle on témoigne par le biais du récit (« j'y étais ») ; et un autre pôle de portée universelle qui propose les faits comme réels, en marge de la perception de tel ou tel observateur (« je l'ai vu,

[12] Dans le présent travail, nous ne pourrons pas approfondir la problématique de la réception des témoignages, ni celle du format des rapports (CADHU, 1979 ; CONADEP, 1984) ni de celui des pancartes que nous analyserons plus loin. Néanmoins, il faut dire que le questionnement au sujet de la réception ouvre une piste importante au sujet de ces dispositifs mémoriels, qui n'a pas encore été explorée à ce jour. Les références que l'on fera ici aux « lecteurs » et aux « visiteurs » sont déduites des discours analysés, en tant que signes que les énonciateurs ont mis là pour construire textuellement leurs interlocuteurs.

[13] À la limite, cette position renverrait à ce que R. Dulong (1998 : 31) appelle « observateur désengagé », un type d'observateur postulé comme modèle pour « l'exploration scientifique du monde ». Cette figure a aussi le rôle de « garant de vérité » dans la tradition juridique occidentale (Felman, 1990).

mais n'importe qui dans ma position aurait pu le voir »)[14]. Chaque témoignage a recours à diverses stratégies discursives pour se situer dans un lieu intermédiaire entre ces deux extrêmes, ou pour chercher des points de rapprochement vis-à-vis de l'un ou de l'autre, afin de construire un lieu précis d'énonciation (voir Mesnard, 2007).

Dans le témoignage des trois prisonnières libérées de l'ESMA, cette tension est résolue par l'adoption de la première personne du pluriel. Le témoignage est signé par trois survivantes et soutenu par un « nous ». C'est ainsi que l'on construit un témoignage collectif qui permet de raconter ce que l'on a vécu personnellement en tant qu'expérience partagée avec d'autres qui – on le suppose – sont passés par une situation identique ou très similaire. S'opère ainsi un premier déplacement à partir d'un « je » personnel vers un sujet collectif. Mais il y a aussi une vocation universelle dans ce témoignage, en particulier dans les parties racontées de la manière la plus « objective » et les plans qui accompagnent le texte. Bien que la dimension collective de ce témoignage se rapporte probablement à ses conditions d'énonciation et de réception (il s'agit d'une dénonciation publique de crimes qui sont encore commis et cachés par l'État argentin à ce moment-là ; et il s'agit de témoins menacés par cet État), il importe d'attirer l'attention sur cette qualité collective du témoignage car elle sera fondamentale à l'occasion d'autres constructions ultérieures. Une troisième caractéristique est que ce récit propose des *articulations temporelles* spécifiques. Comme tout témoignage celui-ci conjugue, de diverses manières, le temps auquel il est fait référence (expérience vécue) et le temps de l'énonciation (moment du récit) : « Un témoignage […] se présente comme un enchaînement complexe entre l'événement, le temps du témoignage et le temps du récepteur » (Vezzetti, 2009b : 25)[15].

En ce qui concerne la description de l'espace, le témoignage publié par la CADHU articule passé et présent d'une manière singulière. Bien que les expériences racontées correspondent à un passé vécu par les trois témoins, elles impliquent une actualité et celle-ci est soulignée : ces lieux sont décrits pour autant qu'ils restent la scène *actuelle* des horreurs dénoncées. S'il est vrai qu'il y a des références à des dates et à des années lorsque des événements concrets sont racontés, la description de l'espace ne précise pas de temps ponctuel et se présente comme un continuum qui encadre des actions quotidiennes et répétées, constitutives de l'expérience de réclusion dans ce centre clandestin. À cet égard, la seule chose

[14] Il convient de clarifier que, ici, nous ne sommes pas en train de parler des personnes réelles qui ont traversé ces expériences décrites, mais des positions d'énonciation construites dans les textes. Nous n'approfondirons pas ici les multiples discussions existantes autour de la figure du témoin, les difficultés pour assigner une identité sans fractures à cette première personne (surtout dans le cas des témoignages sur des expériences extrêmes), aux hiatus et fissures qui se produisent entre le « moi » qui a expérimenté les faits à un moment passé et celui qui témoigne dans le présent, aux difficultés consistant à assigner une même identité au sujet qui raconte et à sa première personne construite dans le texte en qualité d'auteur, etc. Concernant ce débat, voir Sarlo (2005), Dulong (1998), Mesnard (2007).

[15] Comme cela a été dit, on n'analysera pas ici le temps de la réception.

qui soit spécifiée aussi bien dans le corpus du témoignage que sur les plans, ce sont les modifications réalisées dans le sous-sol du Casino des officiers (octobre 1977) (voir image 2). Ce témoignage est le fait de trois prisonnières « libérées » entre décembre 1978 et janvier 1979[16]. Leurs déclarations ont été déposées à Paris en octobre 1979 et ont par la suite été publiées par la CADHU. Or, avant que ce récit ne devienne public, les lieux décrits par les trois femmes avaient déjà été modifiés par la Marine argentine afin de cacher les activités répressives.

Témoignage et vérité : inspections des lieux

En septembre 1979, en pleine dictature, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de l'Organisation des États américains (OEA) a visité l'Argentine afin de mener une enquête, motivée par des dénonciations relatives aux violations de droits de l'homme perpétrées par le régime dictatorial. Parmi les activités de cette commission, l'inspection de divers endroits désignés comme centres clandestins de détention dont l'ESMA. La visite de la CIDH à l'Argentine était prévue pour le mois de mai 1979, elle a été reportée au mois de septembre. Ce retard a permis aux forces armées de se « préparer » et d'effacer beaucoup de traces de leur activité répressive illégale[17]. Les prisonniers de l'ESMA ont été conduits sur une île du delta de Paraná[18] et des réformes ont été faites dans le Casino des officiers pour modifier les espaces déjà reconnus et dénoncés auprès des organisations internationales par des ex-prisonniers de l'ESMA. C'est ainsi que les plans des étages présentés par les témoins (en particulier ceux d'Horacio Maggio datant de 1978[19]) se sont révélés obsolètes et inefficaces s'agissant de décrire les espaces que les observateurs pouvaient parcourir. Parmi les modifications : suppression de l'ascenseur menant au deuxième étage ;

[16] A. M. Martí et S. S. de Osatinsky ont été libérées le 19 décembre 1978 ; M. A. Milia de Pirles, le 19 janvier 1979. Dans leur témoignage, elles soutiennent qu'elles-mêmes et leurs proches étaient encore menacés (CADHU, 1979 : 9).

[17] Pour une présentation détaillée de toutes les mesures prises par la junte militaire pour « préparer » la visite de la CIDH, voir Jensen (2010 : 95-135).

[18] À propos du transfert sur l'île, dans le delta du Paraná, à quelques kilomètres de Buenos Aires, voir – entre autres témoignages – celui de C. Muñoz (Diario del Juicio, 24, 05/11/85), version sténographiée de la séance du 23 juillet 1985 (p. 458). Voir aussi Verbitsky (2005). Il est important de clarifier que le centre clandestin de détention a continué à exister sur cette île et, après la visite de la CIDH, il a été réinstallé dans le Casino des officiers de l'ESMA.

[19] Dans une lettre de dénonciation, datée du 10 avril 1978 et adressée à diverses institutions et personnalités argentines et étrangères, Maggio décrit brièvement le Casino des officiers. Il se centre sur les conditions de vie dans le centre clandestin de détention, raconte les méthodes d'assassinat, donne une liste de détenus-disparus qu'il a vus en vie (il parle, en particulier, des deux religieuses françaises enlevées et emprisonnées à l'ESMA) et une liste d'agents de la répression (en donnant parfois les vrais noms, parfois les sobriquets et surnoms dont il a eu connaissance). Sa déclaration s'accompagne d'un plan de l'emplacement du Casino des officiers au sein de l'ESMA et de plans du rez-de-chaussée, du sous-sol et du troisième étage. Les références du rez-de-chaussée et du sous-sol sont celles qui ont été spécialement modifiées par la Marine à l'occasion de la visite de la CIDH.

suppression de l'escalier menant au sous-sol ; modification de l'entrée du salon « doré » au rez-de-chaussée ; modification de la façade arrière par où les prisonniers étaient introduits dans le bâtiment.

Bien que, pendant sa visite à l'Argentine, la CIDH ait pu établir le bien-fondé des dénonciations internationales pour violations des droits de l'homme, la stratégie de la Marine visant à « déguiser » l'ESMA s'est avérée réussie. Dans son rapport, la CIDH mentionne que le Casino des officiers est un bâtiment en travaux où il n'y a pas de prisonniers[20].

Le gouvernement démocratique investi en décembre 1983 a créé la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), chargée d'enquêter sur les disparitions survenues pendant la dictature. Dans le cadre de son enquête, l'une des tâches de la CONADEP a été de mener des inspections en compagnie de témoins sur les lieux dénoncés comme centres clandestins de détention dans tout le pays. La visite de la CONADEP à l'ESMA a eu lieu le 9 mars 1984. Ont participé à cette visite six témoins, trois membres de la CONADEP, ainsi que des membres du personnel technique de la commission (CONADEP, 1984: 126). Les journaux du lendemain ont publié un communiqué de presse dans lequel la CONADEP soutenait que les témoins avaient « ratifié leurs dénonciations antérieures en reconnaissant le lieu »[21].

En novembre 1984, la CONADEP a publié le rapport *Nunca Más* contenant les résultats de son enquête. Dans ce livre, l'information sur les centres clandestins de détention est présentée en deux parties : d'abord, les coordonnées et la description de chaque centre (I)[22], ensuite (II) – plusieurs pages plus tard –, une explication détaillée du fonctionnement des centres clandestins les plus importants, où l'on reproduit plusieurs témoignages présentés devant la CONADEP et où sont racontées des expériences concrètes vécues et observées par les témoins (enlèvements, tortures, « travail forcé », assassinats, accouchements clandestins)[23]. Ce qui signifie que, dans le rapport *Nunca Más*, la description du lieu est clairement séparée du récit des expériences vécues par les témoins.

[20] On ne décrit pas le bâtiment, mais on mentionne « l'École de Mécanique de la Marine, dont quelques secteurs sont en processus de reconstruction » (CIDH, 1980 : 165).

[21] *Crónica* (10/03/84 : 5) ; *Clarín* (10/03/84 : 5) ; *La Razón* (10/03/84 : 5).

[22] Pour une meilleure clarté à la lecture, nous appellerons I et II ces sections du *Nunca Más*. Les titres que l'on trouve dans le livre ne sont pas ceux-là mais les suivants : « Description des centres clandestins de détention » (CONADEP, 1984 : 78-125) et « Centre clandestin de détention à l'école supérieure de mécanique de la marine » (*ibid.* : 126-143).

[23] En ce qui concerne l'ESMA, cette deuxième partie est très vaste. Tandis que le *Nunca Más* consacre un ou deux paragraphes à la plupart des centres clandestins, sur l'ESMA il y a 13 pages. À l'ESMA comme dans d'autres centres clandestins, un nombre indéterminé de prisonnières, enceintes au moment de leur enlèvement, ont accouché en captivité. Dans leur grande majorité, ces femmes ont été assassinées et leurs enfants ont été volés, c'est-à-dire donnés à (et élevés par) des familles liées au pouvoir militaire.

Cependant, dans la première partie consacrée à la description du lieu (I), la CONADEP n'utilise pas l'information recueillie au cours de la visite de reconnaissance en compagnie de témoins de mars 1984, mais reproduit (dans certains paragraphes, textuellement ; et dans d'autres, en les paraphrasant) le témoignage des trois femmes publié par la CADHU en 1979. Bien que le *Nunca Más* reprenne, en partie, le récit des dénonciations et des témoignages déjà produits par les organisations de droits de l'homme (Crenzel, 2008), il est étonnant que la déclaration des trois prisonnières libérées soit reproduite sans indication de la source. Dans le *Nunca Más*, ce témoignage prend le caractère d'une « vérité officielle ». À cette fin, on modifie le texte en le synthétisant, en gommant les éléments les plus subjectifs et susceptibles d'être interprétés comme des jugements de valeur (y compris lorsqu'il s'agit de parties qui, comme nous l'avons signalé, avaient pour fonction dans le rapport CADHU de faire une description « objective » du lieu). Par exemple. Un paragraphe du témoignage des trois femmes dit ce qui suit :

> « Il n'y avait pas de lumière naturelle, sauf celle qui se filtrait par les lucarnes. L'éclairage artificiel était utilisé de jour comme de nuit. Les tuyaux de l'électricité, noirs, n'étaient pas recouverts. Quasiment tous les box ou couchettes avaient une lampe. Pour soutenir les fils électriques on utilisait l'inclinaison du toit en bois et les poutres qui le traversaient qui étaient en fer. La ventilation naturelle était faible. Il y avait donc deux extracteurs d'air qui faisaient un bruit d'enfer » (CADHU, 1979: 27).

Ce texte est transformé par la CONADEP et devient cette description : « Il n'y avait pas de lumière naturelle, elle était faible, on utilisait deux extracteurs d'air qui faisaient beaucoup de bruit » (CONADEP, 1984 : 83). Le paragraphe où les trois témoins décrivent la Cagoule est le suivant :

> « Elle est située dans l'aile droite de la mansarde recouverte par les ardoises grises du bâtiment. Ce nom relève de l'ironie. Tous les prisonniers avaient une cagoule qui les empêchait de voir. C'était une enceinte immense en forme de "L", avec des poutres en fer peintes en gris, à intervalles réguliers, qui constituaient le squelette de la mansarde extérieure... » (CADHU, 1979 : 27).

Dans le *Nunca Más* on décrit cet espace comme suit : « La "Cagoule" : Située dans l'aile droite de la mansarde recouverte par les ardoises grises du bâtiment. C'était une enceinte en forme de "L", avec des poutres en fer peintes en gris, qui sont le squelette de la mansarde extérieure... » (CONADEP, 1984 : 83).

Ainsi, dans cette partie (I), se produit-il un effacement de la voix des témoins en vue de l'élaboration d'un « récit commun » où la « déposition disparait au sein de la construction d'une thèse officielle » (Dulong, 1998 : 67)[24]. En même temps, dans la partie du livre consacrée au fonctionnement du centre clandestin de détention (II), la CONADEP a recours aux divers témoignages – comme elle le fait dans le reste du livre – pour produire une nouvelle voix testimoniale. Bien

[24] Il convient de préciser que R. Dulong (1998 : 67) utilise cette catégorie du « récit commun » pour se référer aux témoignages dans les affaires policières : « Le sort normal d'un témoignage isolé est en effet de se fondre dans le procès collectif de la fabrication d'un récit commun, soit que son auteur négocie "ce qu'il a vu" avec d'autres témoins […], soit que sa déposition disparaisse dans la construction d'une thèse officielle, à laquelle collaborent autant les journalistes que les policiers ».

que des fragments des témoignages soient cités et qu'on y précise les noms de chaque témoin, cette nouvelle voix tend à mettre en exergue une équivalence et à construire un récit susceptible d'embrasser toutes les expériences, même si elles ont été très différentes :

> « L'intégration de leurs voix passe par la médiation de la Commission qui décompose le témoignage particulier en fragments testimoniaux. Ainsi, le récit établit une équivalence générale qui incorpore l'empreinte de chaque cas ponctuel mais dans la mesure où il est semblable à un autre. En dépit de cet usage instrumental, de la déstructuration des témoignages en tant qu'unités narratives et des médiations établies par la Commission, les voix des survivants et des parents proches parviennent à transmettre un dramatisme déchirant » (Crenzel, 2008 : 117-118).

Cette articulation entre une voix « officielle » et un témoignage « choral » (beaucoup de voix reflètent le caractère émotif des expériences personnelles) permet que les deux instances d'énonciation se légitiment mutuellement : les voix des témoins légitiment la vérité de l'expérience vécue et la Commission certifie la réalité des faits. Quant à la construction de la temporalité, on peut distinguer plusieurs éléments dans la description de l'ESMA telle qu'elle est faite dans le rapport *Nunca Más*. C'est à partir des témoignages recueillis par la CONADEP en 1984 qu'a été rédigée la partie consacrée aux « expériences vécues » au sein de l'ESMA (II). Ici, pas d'exposition chronologique des faits survenus à l'ESMA entre 1976 et 1983, juste la mention de telle ou telle année ou date quand les témoignages eux-mêmes s'y réfèrent. C'est ainsi que le récit n'entreprend pas de décrire les changements et les transformations faites sur l'ensemble de la période dictatoriale dans le Casino des officiers de l'ESMA

Par ailleurs, on ne précise pas non plus que la section consacrée à la description « objective » du Casino des officiers (I) date de 1979. On ne mentionne que les transformations du sous-sol en précisant (comme le disait le rapport de la CADHU) qu'il y a eu des modifications en octobre 1977, puis lors de la visite de la CIDH : « Cette distribution a été modifiée en octobre 1977. La seconde disposition a été maintenue jusqu'en décembre 1978, date à laquelle une nouvelle modification a eu lieu en vue de préparer la visite de la Commission des droits de l'homme de l'organisation des États américains »[25] (CONADEP, 1984 : 83).

Dans les deux parties (I et II), la principale référence temporelle est celle de la période de la dictature comprise comme un tout, et non pas des moments spécifiques de cette période, ni un processus chronologique développé tout au long de ces années.

Cependant, eu égard à la description de l'ESMA dans le *Nunca Más*, la marque temporelle la plus claire se trouve dans sa représentation graphique. Nous faisons référence aux croquis du sous-sol, du troisième étage, du rez-de-chaussée et aussi de l'emplacement du Casino des officiers au sein de la propriété (CONADEP, 1984 : 91, 94) (voir image 3). À la différence des plans publiés par la CADHU, les croquis

[25] Ici le texte de la CONADEP présente une erreur historique, vu que la modification préalable à la visite de la CIDH a eu lieu au début de l'année 1979.

ne font pas figurer les sous-divisions des grandes surfaces en précisant leurs divers usages lorsque le centre clandestin de détention était en activité. En revanche, ces croquis précisent l'existence d'un certain nombre de traces que l'on pouvait observer en 1984 : traces qui permettaient de visualiser des modifications survenues dans le bâtiment. Par exemple, dans la zone appelée « Cagoule », on indique : « En bordure des murs on observe que des travaux de maçonnerie ont été effectués » (CONADEP, 1984 : 94). Concernant le sous-sol on indique : « Poutres, on y observe des traces d'orifices ; ils ont peut-être servi à fixer les cloisons, ce qui coïnciderait avec les marques au niveau du sol » (*ibid*., 1984 : 94).

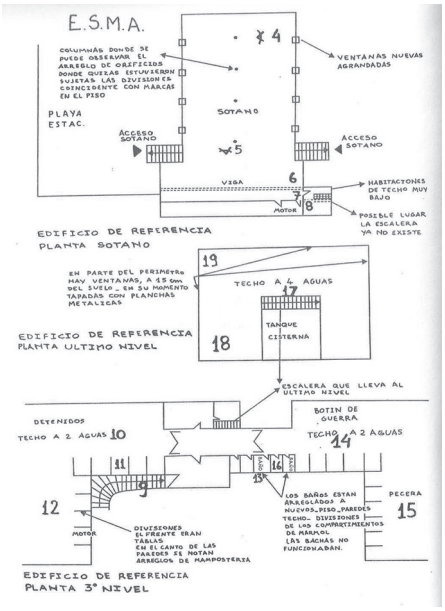

Image 3 : Plans de l'ESMA publiés dans le rapport *Nunca Más* (CONADEP, 1984 : 94).

Bien que, dans le livre, il ne soit pas fait mention de la source de chaque plan, ceci veut dire qu'il s'agit sans doute des croquis réalisés pendant l'inspection de la CONADEP en 1984. On n'y représente pas ce que les témoins ont vu pendant leur emprisonnement (qualité qu'avaient les plans publiés par la CADHU), mais ce qu'a pu observer la CONADEP pendant son inspection avec les témoins.

Ces croquis, qui ne sont pas faits à l'échelle, semblent avoir été réalisés à main levée après l'inspection. De ce point de vue, on pourrait dire que ces croquis des étages se différentient du reste du livre *Nunca Más*, en ce qu'ils rendent moins compte d'une « vérité officielle » que du travail de recherche en tant que tel : en l'occurrence du travail mené par la CONADEP et l'enquête sur ce qui s'est passé à l'ESMA. Cet effet de sens se renforce avec l'incorporation des plans à l'intérieur du livre. Comme toutes les illustrations du *Nunca Más*, les plans ont été intercalés sans que l'on puisse repérer un ordre clair. Ceux de l'ESMA, par exemple, sont intercalés dans des sections qui font référence à d'autres centres clandestins de détention.

Ceci veut dire que, parmi les diverses références temporelles rattachées à la description de ce qui est arrivé à l'ESMA, seuls les croquis (et aussi les photos, que nous n'analyserons pas ici)[26] font référence au présent de cet espace, à ce qu'il y

[26] Pour une analyse des photographies des centres clandestins dans le *Nunca Más*, voir Crenzel (2009 : 298) : « Bien que plusieurs de ces images transmettent un halo d'enfermement et d'oppression, et toutes une sensation de vide, la plupart des photographies du *Nunca Más* se limitent à rendre compte des divers degrés de conservation, en 1984, des centres clandestins de détention.

a là « actuellement » (en 1984). Dans ces croquis s'articule ce qui est encore là (des questions structurelles qui sont signalées : poutres, toits en pente, fenêtres, etc.) avec ce qui n'est plus et ce qui a probablement été (les notes sur les traces des transformations opérées dans le bâtiment). Cette articulation temporelle sera importante, comme nous le verrons, lors de la visite guidée au Casino des officiers.

Témoignage et mémoire : le parcours des victimes

Les institutions militaires ayant leur siège à l'ESMA n'ont quitté les lieux qu'au bout de trois ans (mars 2004-novembre 2007) et cela ne s'est pas fait sans de nombreuses difficultés aussi bien politiques qu'institutionnelles (Vezetti, 2009a). Une première étape s'est produite en 2004 avec l'évacuation du bâtiment principal appelé « Quatre Colonnes », et du Casino des officiers[27]. Ce dernier a été reçu vide, sans meubles et sans installations d'aucun type et – bien entendu – sans aucune des sous-divisions qui existaient du temps de la dictature. Dès que le bâtiment a été récupéré, certains acteurs concernés ont exprimé le besoin de « marquer » ces lieux et de s'en « approprier » d'une certaine manière, ne serait-ce que provisoirement en attendant l'évacuation complète[28]. Bien que les disputes à propos de ce qu'il convenait de faire avec le Casino des officiers aient été ardues et encore d'actualité à l'époque, la Commission bipartite chargée de la propriété[29] a pris la décision de faire un travail de signalisation provisoire. L'idée était d'« occuper » le lieu en y laissant une « marque » issue du mouvement de défense des droits de l'homme. Cette initiative tentait de contrecarrer l'espace vide laissé par les marins, ultime phase d'un processus – commencé sous la dictature – consistant à rendre invisible les disparitions. Pour des raisons liées aux enquêtes judiciaires, cette signalisation ne pouvait en aucune façon modifier les lieux. En même temps, comme il s'agissait de quelque chose de temporaire, il fallait que l'on puisse déplacer facilement tout dispositif introduit. Par ailleurs, ainsi que le dit Alejandra Naftal, « il ne devait pas y avoir d'interprétation historique »

Ils montrent "l'actualité" comme une façon d'exposer des faits passés pour, de cette manière, intervenir dans le présent et conformer une nouvelle vérité publique sur ces bâtiments ».

[27] La deuxième étape date de 2006 et le départ s'est achevé en novembre 2007. Il y a donc eu une longue période de cohabitation entre « l'Espace pour la mémoire… » et les institutions de la marine qui occupaient encore les lieux. Chose qui a également provoqué pas mal de disputes entre les acteurs concernés au sujet du comment occuper ces espaces qui étaient progressivement vidés : fallait-il attendre que l'évacuation soit complète avant de commencer à réaliser des activités ou, au contraire, avancer dans la construction du « Musée pour la Mémoire » ? Ces disputes, sujet que nous ne développerons pas ici, constituent l'arrière-plan de la fabrication des panneaux informatifs que nous examinerons dans ce travail. Quelques unes des interventions lors de cette discussion peuvent être lues dans : http://www.memoriaabierta.org.ar/camino_al_museo2.php.

[28] Entretien réalisé par nos soins avec A. Naftal en juin 2010. Toute citation d'A. Naftal est issue de cet entretien.

[29] Voir note 3, *supra*.

dans les signalisations. Compte tenu des polémiques au sujet de *quelle* histoire raconter dans le « Musée… » et *comment* la raconter, il fallait que la signalisation s'abstienne de prendre parti sur des questions encore controversées au sein des organisations de défense des droits de l'homme (par exemple, ce que l'on appelait le système de « récupération de prisonniers » instauré à l'ESMA ; l'activité militante et/ou la participation dans la lutte armée des détenus-disparus). On avait décidé aussi, de façon consensuelle[30], de ne pas reconstruire les lieux tels qu'ils étaient pendant l'emprisonnement des détenus-disparus.

Une première idée a été de laisser le bâtiment vide, pour qu'il « parle de lui-même ». Cependant, ces vastes salons ou ces mansardes obscures en disaient peu par eux-mêmes sur les atrocités qui y avaient été commises et encore moins sur les mécanismes complexes du système répressif instauré à l'ESMA. C'est pourquoi, le sous-secrétariat des droits de l'homme de la ville de Buenos Aires a chargé la muséologue Alejandra Naftal – membre de l'association *Buena Memoria*[31] – de créer la signalisation. Notons qu'Alejandra Naftal est elle-même survivante d'un centre clandestin de détention. Selon le récit de cette dernière, elle a élaboré le travail en deux mois, au cours de l'année 2004, et sa proposition a été présentée à la Commission bipartite et aux organisations de protection des droits de l'homme qui ont apporté quelques modifications et défini les textes des panneaux dans leur version finale. Son idée – retenue – était d'offrir deux types de discours :

> « D'une part, des discours à la troisième personne consacrés aux espaces en tant que tels (plans et descriptions), de l'autre, des témoignages racontant les expériences à la première personne. Ces récits coexisteraient. On aurait un type de récit dépourvu de jugements de valeur, nettement descriptif et un autre qui en aurait mais où la valeur serait donnée par l'expérience vécue »[32].

Comme on peut le voir, l'idée fondamentale prolongeait les deux rapports que nous examinons ici (CADHU, 1979 ; CONADEP, 1984), en séparant observation distanciée et expérience vécue. Bien qu'à l'époque, on disposait déjà d'une grande quantité de témoignages aux divers formats et supports, surtout produits entre la fin des années 90 et le début des années 2000[33], décision a été prise de revenir à ce premier format lié à une construction institutionnelle de la vérité. Mais si cette scission entre observation distanciée et expérience vécue avait eu, lors du rapport de la CADHU, valeur de « preuve » dans le cadre

[30] D'après A. Naftal, les décisions devaient être prises par consensus et non pas simplement à la majorité des voix. C'est pourquoi, beaucoup de propositions ont mis du temps à se transformer en actions concrètes.

[31] À cette époque (2004), A. Naftal était aussi la représentante de l'association *Buena Memoria* au sein de l'Institut pour la Mémoire qui a fonctionné à l'ESMA.

[32] Entretien avec A. Naftal.

[33] À cette époque, la profusion des témoignages n'avait pas pour seul support l'écrit mais aussi l'audiovisuel. Parmi les livres publiés pendant la période, on distingue celui de M. Actis *et al.* (2001). Il faut aussi mentionner les témoignages recueillis par l'institution « Memoria Abierta » dans le cadre de l'élaboration des « Archives orales », et une grande quantité d'émissions télévisées et de films documentaires contenant des témoignages des survivants à l'ESMA.

d'une dénonciation publique, et si, dans le livre de la CONADEP, elle avait servi à construire et légitimer une vérité en révélant un système répressif fondé sur la disparition des personnes encore méconnu par le public, ici, la finalité était différente. Presque trente ans après les faits, il ne s'agissait pas de construire une vérité qui, d'un côté, avait déjà été socialement reconnue et qu'on ne mettait plus en doute, mais de construire principalement un discours unifié : c'est-à-dire d'éviter des polémiques internes et, en même temps, de communiquer aux « autres » (aux acteurs non « affectés », aux possibles visiteurs, à la société en général) quelque chose qui n'admettait ni nuances ni interprétations polémiques. Il convient de préciser que, à cette époque, certaines de ces polémiques avaient librement cours dans d'autres espaces et avec d'autres supports[34]. Ainsi, a-t-on pris soin d'éviter les sujets les plus controversés. On a également choisi des fragments testimoniaux qui, bien que porteurs d'une forte charge de subjectivité et de valorisation, ne comprenaient pas une interprétation politique des faits.

Selon Alejandra Naftal, les panneaux ont été conçus comme complément de la visite guidée. Tout ce qui se rapporte au contexte historique et politique dans lequel les actions répressives ont été menées au sein de l'ESMA est dit oralement par le guide. Cependant, ce sont les panneaux qui structurent le « scénario » de la visite : d'abord, parce que le parcours effectué pendant la visite guidée est celui qu'élaborent les panneaux en suivant, selon les explications d'Alejandra Naftal, le parcours des victimes au sein du centre clandestin (entrée par l'arrière du bâtiment, torture au sous-sol, réclusion à la Cagoule) ; ensuite, parce que souvent le guide cite, développe et approfondit ce qui est écrit sur les panneaux[35] ; c'est-à-dire qu'il ajoute des informations à partir d'une même ligne au lieu d'offrir un contre-point ou un récit supplémentaire.

La signalisation a été installée à l'ESMA en juin 2005[36]. Les panneaux étaient disposés en différents endroits du Casino des officiers, sur des supports divers, parfois appuyés à même le sol car on ne pouvait toucher les murs ou le toit pour ne pas altérer le lieu, compte tenu des procédures judiciaires (voir images 4 et 5).

[34] Parmi les axes polémiques les plus importants, on peut citer celui qui renvoie aux activités militantes des disparus, notamment dans le cadre de la lutte armée. Ce sujet, qui n'avait pas été abordé au cours des premières années de la transition démocratique, a été débattu sur la scène publique à partir de 1995-1996 ; et, avec une emphase particulière, à partir de 2003, notamment parmi des ex-militants et des intellectuels de gauche. Voir Calveiro (2005), VVAA (2007), Vezetti (2009a).

[35] Ce texte prend appui sur trois visites guidées à des dates très différentes (2007, 2008, 2010) et un entretien avec une des guides. Il est néanmoins évident que la visite change beaucoup selon les guides et se transforme avec le temps, thématique restant d'actualité. La question des visites guidées, de la formation des guides et du type de public qui assiste mériterait un développement plus important, ce qu'on ne peut faire ici pour des raisons d'espace. L'analyse de la relation complexe entre espace, panneaux et visite guidée qui se produit lorsque les visiteurs parcourent les lieux, dépasse aussi le cadre de cet article.

[36] Il convient de préciser que la signalisation et la visite guidée commencent avant d'entrer dans le Casino des officiers, dès la porte de l'ESMA située à quelques 200 mètres sur l'avenue *Libertador*. Nous n'analysons ici que les panneaux situés à l'intérieur du Casino des officiers.

Il y a trois types de représentations dans ces panneaux : textes descriptifs écrits à la troisième personne « objective » (sur fond blanc) ; fragments de témoignages (sur fond jaune et en italique) ; plans des divers étages conformant le Casino des officiers (généralement dans des panneaux plus grands que les autres, voir image 6). Il y a des panneaux qui combinent des plans et des textes, ou des descriptions et des témoignages ; mais la plupart des panneaux comportant des témoignages ne contiennent pas d'autres types de discours.

Image 4 : Panneaux de signalisation au sous-sol (photographie : Claudia Feld).

Image 5 : Panneau de signalisation au rez-de-chaussée (photographie : Claudia Feld).

Comme on peut le constater, la différenciation entre les trois éléments est visible bien que les supports soient assez homogènes. La plupart des panneaux contenant des descriptions « objectives » sont situés à l'endroit qui y est nommé et possèdent une forte charge indicielle. Ce qui est souligné par des phrases en début du texte telles que : « À cet endroit », « Ici… ». C'est ainsi qu'est résolu le besoin de signaler à la fois ce que l'on peut encore voir (les murs, les poutres, les fenêtres, etc.) et ce qui n'est plus visible (les compartiments, les objets, les prisonniers, les gardiens, etc.). Ce dernier aspect, le « non-visible », est dans l'actuel parcours du Casino des officiers le noyau du récit que l'on essaye de raconter.

Cet enjeu consistant à « montrer » au public ce qui n'est plus visible est le propre de n'importe quel lieu du souvenir de ce type. Cependant, nous voulons signaler les stratégies spécifiques utilisées à l'ESMA pour le faire sans avoir recours à des images photographiques ni filmiques d'aucune sorte, et pas davantage à des objets de l'époque. Diverses stratégies sont à l'œuvre.

Premièrement, sont montrées les traces des changements réalisés par les marins avant la visite de la CIDH, en 1979 : le creux de l'ascenseur, une tache d'humidité sur le mur du sous-sol qui a la forme de l'escalier menant autrefois au rez-de-chaussée, entre autres éléments[37]. La référence à la visite de la CIDH est

[37] Le texte d'un panneau situé dans le creux de l'ancien ascenseur précise : « Ici, il y avait un ascenseur qui communiquait avec le premier et le deuxième étage. Il a été annulé et démantelé avant la

récurrente aussi bien dans les panneaux que dans le discours des guides, elle est un élément structurant d'un récit qui se fonde sur l'indiciel. Cependant, plutôt que de montrer les traces de ce qu'il y a eu – comme le faisaient les croquis publiés par la CONADEP –, ce récit tente d'exhiber les indices de ce qu'a fait la marine pour effacer les traces de son activité répressive. Il ne cherche pas tant à « dévoiler » les crimes commis qu'à mettre en évidence les manœuvres des marins pour les cacher.

Deuxièmement, on présente des plans des étages très détaillés, avec beaucoup de références et suffisamment grands pour permettre d'imaginer les sous-divisions des grandes surfaces et leurs usages. Les plans se multiplient car ils tiennent compte des modifications entreprises par les marins et offrent ainsi les différentes configurations de l'espace à tel ou tel moment où le Casino a été réformé, en ajoutant ou en enlevant des pièces, en altérant les usages, etc. (voir image 6). Ainsi offre-t-on une narration dynamique de ce qu'a été l'activité répressive à l'ESMA, dont on peut supposer (car elles ne sont pas expliquées) différentes étapes et une politique répressive changeante, divers moments pendant lesquels le centre clandestin s'est rempli puis s'est vidé de prisonniers, etc.

Image 6 : Des plans, des descriptions et des témoignages dans un panneau du sous-sol (source : Archivo Memoria Abierta).

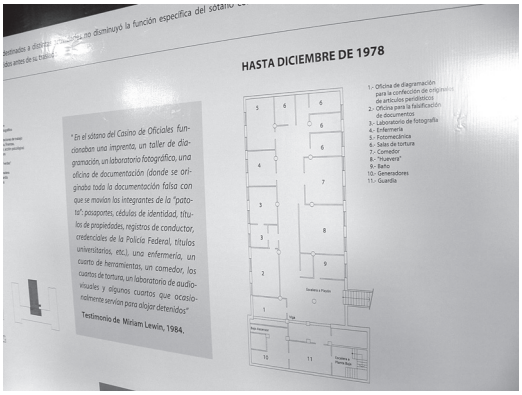

Image 7 : Panneau situé dans le creux de l'ancien ascenseur (photographie : Nadia Tahir).

Troisièmement, on inclut des fragments de témoignages relatifs à « l'atmosphère » que l'on vivait au sein du centre clandestin de détention. Si l'on suit le trajet de la visite guidée, ces témoignages semblent aller *in crescendo* par rapport aux horreurs racontées. La visite commence au rez-de-chaussée (zone où les prisonniers

visite de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en 1979 » (voir image 7). La guide dit quand on entre dans le sous-sol : « L'escalier qui menait au sous-sol a été démantelé mais il reste des taches d'humidité de forme descendante et aussi des fers qui étaient la base des marches et qui ressortent des murs ».

étaient torturés au début de leur emprisonnement et dernier lieu par où ils passaient avant d'être « transférés »[38]) et se termine au troisième étage (zone de réclusion des détenus). C'est à la Cagoule, au troisième étage, que l'on trouve les témoignages les plus expressifs, du point de vue des horreurs subies. Ceci a été, en partie, recherché lors de la création des panneaux. Et c'est aussi, en partie, le résultat de discussions ultérieures au sein de la Commission, grâce auxquelles ont été ajoutés des témoignages dont l'information était redondante par rapport à d'autres déjà retenus. Au-delà de ces raisons, ce qui importe c'est que le résultat provoque un véritable impact avec très peu d'éléments. Dans le secteur appelé « Cagoule », onze panneaux comprenant des témoignages sont alignés devant l'endroit où l'on sait que les prisonniers étaient allongés sur le sol, isolés ou immobilisés dans des petits compartiments (voir image 8). À la différence des témoignages situés au sous-sol (quatre témoignages qui décrivent l'usage des divers lieux : infirmerie, salle de torture, etc.), ces textes reprennent la stratégie de définir l'espace à travers des expériences corporelles des prisonniers (bruits, odeurs, malaises, douleurs, etc.) et aussi des émotions (isolement, peur, solitude). De plus, l'effet de réitération de certains éléments qu'on ne mentionne qu'ici – bien qu'ils soient caractéristiques de l'emprisonnement à l'ESMA –, génère un fort impact à la lecture : chaînes, boulets, cagoules, yeux bandés, etc. (voir images 9, 10 et 11) :

Image 8 : Panneaux de signalisation situés à la « Cagoule » (photographie : Nadia Tahir).

> « Je suis restée pendant ce temps à la Cagoule, les yeux bandés, allongée sur le matelas de la cellule qui m'avait été assignée, menottée, et avec des chaînes aux pieds. Le repas consistait en un *maté cocido* [boisson chaude] le matin et l'après-midi, et un morceau de pain avec de la viande le midi et le soir ».
> Témoignage de Graciela Daleo, 1982.

> « Mes premières sensations dans ce lieu ça a été la puanteur persistante, les gémissements et les pleurs de douleur, les cris d'angoisse de ceux qui y étaient séquestrés ».
> Témoignage d'Andrés Castillo, 1982.

> « Les prisonniers devaient porter une cagoule grise ou à défaut des cache-yeux comme ceux qu'on utilise dans les avions, en grosse toile noire, et remplis de coton, avec un élastique cousu à chaque extrémité. Cet élastique était à ce point serré autour de la tête que les cache-yeux avec les cotons s'enfonçaient dans la cavité des yeux et provoquaient toutes sortes de gênes et de

[38] « Transfert » est l'euphémisme qu'utilisaient les marins pour ne pas nommer l'assassinat. La plupart des détenus-disparus assassinés au sein de l'ESMA étaient emmenés au sous-sol où on leur administrait une injection qui les endormait ; ils étaient ensuite conduits à un aéroport et mis dans des avions d'où ils été jetés à la mer, encore vivants et assoupis.

douleurs. Les cagoules n'étaient jamais lavées ce qui faisait qu'au bout d'un temps elles avaient une odeur insupportable ».
Témoignage d'Ana María Martí, María Alicia Pirles, Sara Osatinsky, 1979.

Images 9, 10 et 11 : Témoignages situés à la « Cagoule » (images 9 et 10, photographie : Claudia Feld ; image 11 : Nadia Tahir).

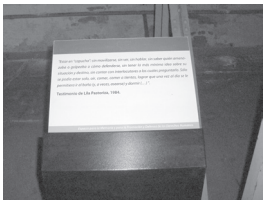

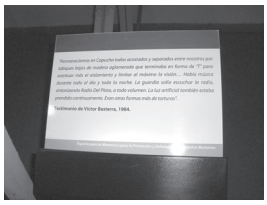

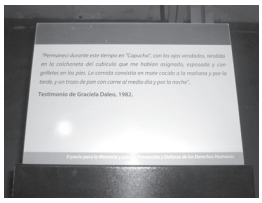

Ces descriptions interagissent avec une mise en scène spécifique (éclairage, emplacement des panneaux, espace vide, etc.) qui accentue cet effet de sens. L'espace vide transmet et complète le message : celui-ci est en relation avec le silence et l'obscurité du lieu, avec l'information que l'on donne au visiteur au sujet de la disparition de personnes, avec la notion même de disparition. Sur les panneaux, on ne mentionne pas la source de chaque témoignage, n'apparaissent que le nom de chaque témoin et la date. Le premier élément qui attire l'attention est la récurrence des noms des témoins dans les fragments exposés au Casino des officiers. Il faut bien avoir à l'esprit que l'ESMA est le centre clandestin de détention le plus connu de l'Argentine et qu'il existe une grande quantité de témoignages expressément consacrés à ce centre. Les 22 panneaux nomment 12 personnes. Parmi ces 22 panneaux, 8 correspondent aux témoignages des trois « prisonnières libérées » publiés par la CADHU en 1979 (on mentionne tantôt les trois noms, tantôt un seul). On trouve également trois autres témoins (Castillo, Gras et Basterra) qui reviennent deux ou trois fois ; ensuite six autres panneaux correspondant à six témoins différents[39].

En ce qui concerne les dates, la plupart correspondent à la période de la dictature militaire (1979, 1980, 1982) ou celle qui suit immédiatement (1984). La seule exception est un témoignage de 2004[40]. Ceci signifie que, en absence de toute explicitation des dates, un observateur averti serait en mesure d'associer ces témoignages aux activités de dénonciation des organisations de défense des droits de l'homme pendant la dictature et au travail de recueil de témoignages

[39] Un seul panneau contient un témoignage signé par un collectif (l'Association des ex détenus-disparus), mais il a été ajouté après le travail d'A. Naftal, car celle-ci dit qu'elle n'était pas d'accord avec l'idée d'insérer « des témoignages collectifs ». Il convient de préciser que ce panneau se trouve au premier étage, un des lieux les plus « invisibles » pour les prisonniers, compte tenu du fait que c'était l'un des étages où logeaient les officiers de la Marine (voir Feld, 2009).

[40] Selon A. Naftal ce témoignage est daté de 2004 parce qu'il s'agissait d'une révision d'un texte que le témoin, V. Basterra, a faite à sa demande, quand elle rédigeait les panneaux. Le témoignage original est de 1984.

de la CONADEP (on ne peut douter que les fragments datés de 1984 viennent de là)[41]. Ainsi les panneaux informatifs du Casino des officiers reprennent-ils non seulement le format de ces témoignages (clivage entre observation distanciée et « expérience vécue »), mais aussi une partie de leur contenu. De même, il semblerait que, afin d'obtenir un consensus et un récit unifié, on cite des sources absolument fiables, et qu'on reprenne des témoignages élaborés à un moment où, justement, on n'incluait pas des interprétations politiques dans les déclarations mais où l'accent était porté davantage sur les crimes qui devaient être instruits et punis[42].

Bien qu'Alejandra Naftal précise que pour rédiger les panneaux, elle a commencé par relire le document de la CADHU, elle dit aussi qu'elle a consulté bien d'autres témoignages. Au demeurant, elle a fini par choisir des fragments de ce document car, selon elle, il s'agissait des témoignages les « plus contendants »[43], selon ses termes. On sait qu'il y a un lien entre la proximité temporelle par rapport à l'expérience et l'acuité, la précision et la clarté des descriptions. C'est peut-être à cause de cette proximité temporelle que les témoignages choisis peuvent exprimer les expériences sur le ton réaliste que le « scénario » de la visite guidée à l'ESMA met en exergue (Mesnard, 2007).

Par ailleurs, la construction temporelle des panneaux présente encore une autre complexité. Bien que les indications contiennent les dates auxquelles ont été faites les déclarations des survivants, on n'indique pas à quelle période ces personnes ont été emprisonnées. C'est-à-dire qu'il se produit un décalage entre les temps multiples marqués par les plans des étages (chaque époque du Casino des officiers) et le temps global des témoignages (l'emprisonnement en général, l'époque de la dictature appréhendée comme un tout).

Cette expérience « globale » de l'emprisonnement dans le centre clandestin de détention est reprise aussi dans la construction de la première personne des témoins. Comme dans le *Nunca Más*, on construit une sorte de témoignage « choral », avec beaucoup de voix en apparence « interchangeables » qui racontent leurs expériences, tandis qu'une troisième personne « objective » (les panneaux descriptifs) énonce les caractéristiques du système répressif. Selon Alejandra Naftal, ce qu'on tentait là était de produire chez les visiteurs cet impact de l'expérience vécue plutôt que d'« historiciser » le témoignage. De toutes manières, selon elle, l'information « historique » serait confiée au musée

[41] Les données ont été confirmées par A. Naftal dans l'entretien déjà cité.

[42] Les témoignages déposés devant la CONADEP (1984) et pendant le procès des ex-commandants (1985) avaient principalement pour but de signaler et de prouver des crimes commis par les juntes militaires, et non pas d'interpréter et de tenter d'expliquer les raisons pour lesquelles les faits s'étaient produits (Feld, 2002 ; Crenzel, 2008).

[43] « J'ai lu les témoignages de la CONADEP et tout ce que j'ai recueilli. Et oui, c'est vrai, j'en avais qui étaient ultérieurs, mais aucun n'était aussi fort que celui-là. Souviens-toi qu'il n'y avait pas de procès. Soudain maintenant… Mais même ceux du procès intenté aux juntes n'étaient pas aussi forts. La vérité est que je les ai choisis seulement en fonction de cette force… » (entretien avec A. Naftal).

(encore en construction). Dans ce contexte, à la différence du *Nunca Más*, cette expérience vient s'ajouter au cumul d'expériences et de perceptions qu'éprouve chaque visiteur en parcourant ces espaces vides, usés par le temps, mais dont la force matérielle (et donc mémorielle) est indubitable.

Conclusion

À une époque où les témoignages sont souvent accompagnés par des images qui renforcent et soulignent les émotions qu'ils suscitent (Wieviorka, 1998 ; Walter, 2005), le dispositif mémoriel installé au Casino des officiers de l'ESMA se distingue par une apparente simplicité et son austérité. En réalité, il s'agit d'un support complexe qui reprend efficacement une partie de la production testimoniale produite sous la dictature et immédiatement après, et la combine avec la force et la matérialité du bâtiment que l'on peut visiter. Désormais, les espaces qui sont vides peuvent s'imprégner de ces récits et, ainsi, rendre « visible » ce qui s'y est passé sans l'intervention d'aucun type de support audiovisuel.

La tension entre l'expérience subjective d'une première personne unique et intransférable, et l'expérience collective de centaines de témoins et de survivants, n'est pas un fait nouveau et elle est le lot de chaque nouveau témoignage produit sur cette thématique. Cependant, en observant la lente transformation des documents de dénonciation tel que celui publié par la CADHU en 1979, on peut ajouter une observation spécifique à cette problématique. En principe, il semblerait qu'il soit nécessaire que la voix propre de chaque témoin finisse par s'effacer pour que se produise un « récit commun », qu'il soit judiciaire ou historique, où l'expérience personnelle puisse être présentée comme illustration ou soutien de la vérité de ce qui s'est passé. En ce sens, les descriptions du *Nunca Más*, tout comme les panneaux du Casino des officiers, reprennent le témoignage des prisonnières libérées en 1979 pour réaliser cette opération. À la limite, les plans des étages actuellement exposés au Casino des officiers – qui trouvent leur origine dans les observations des survivants sans nommer aucun d'entre eux – sont un produit nourri de cette vérité commune exprimée dans un langage abstrait et impersonnel. Bien que tout ce que puisse offrir un témoin soit sa position spécifique, son regard subjectif, unique et personnel, pour rendre compte d'une expérience observée ou vécue (Felman, 1990), lorsque ce témoignage a été « réussi », c'est-à-dire lorsqu'il a pu s'intégrer à une mémoire sociale, la voix personnelle des témoins perd de sa force en fonction d'une vérité démontrée et prouvée à la portée plus générale.

S'il est vrai que le texte de dénonciation publié par la CADHU n'a pu servir de guide à d'éventuelles inspections au Casino des officiers de l'ESMA pendant la dictature (puisque les marins ont rapidement transformé le bâtiment), il est tout de même devenu, comme nous l'avons vu, une référence incontournable du point de vue de l'histoire et de la mémoire sociale.

Ceci étant, on peut se demander si dans le cas de la visite guidée à l'ex-ESMA, cette vérité universelle sera de nouveau individualisée, « corporisée » et resituée par chacun des visiteurs qui parcourront les lieux. Telle est peut-être la fonction du témoignage dans le complexe travail de transmission de la mémoire : contribuer à ce que chaque visiteur puisse s'approprier l'expérience, non plus celle qui a été vécue et qui est maintenant racontée, mais celle qui consiste à recevoir ce passé et à le transformer en mémoire « à soi ».

Références

Actis M. *et al.*, 2001, *Ese infierno. Conversaciones de cinco mujeres sobrevivientes de la* esma, Buenos Aires, Sudamericana.

Bonasso M., 1984, *Recuerdo de la muerte*, Buenos Aires, Bruguera.

Calveiro P., 2005, *Política y/o violencia. Una aproximación a la guerrilla de los años 70*, Buenos Aires, Norma.

CADHU, 1979, *Testimonios de los sobrevivientes del genocidio en la Argentina*, Madrid, oct.

CIDH, 1980, *Informe sobre la Situación de los Derechos Humanos en Argentina*, Buenos Aires, CIDH/EUDEBA/Ministerio de Relaciones Exteriores, 2009.

CONADEP, 1984, *Nunca Más. Informe de la Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas*, Buenos Aires, EUDEBA.

Crenzel E., 2008, *La historia política del* Nunca Más. *La memoria de las desapariciones en Argentina*, Buenos Aires, Siglo XXI.

— 2009, « Las fotografías del *Nunca Más* : verdad y prueba jurídica de las desapariciones », pp. 281-313, *in* : Feld Cl. , Stites-Mor J., eds, *El pasado que miramos. Memoria e imagen ante la historia reciente*, Buenos Aires, Paidós.

Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.

Feld Cl., 2002, *Del estrado a la pantalla : las imágenes del juicio a los ex comandantes en Argentina*, Madrid/Buenos Aires, Siglo XXI.

— 2009, « Souvenirs de l'ESMA : l'exploration d'un espace complexe », pp. 213-233, *in* : B. Fleury, J. Walter, dirs., *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Felman S., (1990), « À l'âge du témoignage : *Shoah* de Claude Lanzmann », pp. 55-145, *in* : Lanzmann Cl. *et al.*, *Au sujet de Shoah. Le film de Claude Lanzmann*, Paris, Belin.

Jensen S., 2010, *Los exiliados. La lucha por los derechos humanos durante la dictadura*, Buenos Aires, Sudamericana.

Longoni A, 2007, *Traiciones*, Buenos Aires, Norma.

Mesnard Ph., 2007, *Témoignage en résistance*, Paris, Stock.

Sarlo B., 2005, *Tiempo pasado. Cultura de la memoria y giro subjetivo. Una discusión*, Buenos Aires, Siglo XXI.

Vezzetti H., 2009a, *Sobre la violencia revolucionaria. Memorias y olvidos*, Buenos Aires, Siglo XXI.

— 2009b, « El testimonio en la formación de la memoria social », pp. 23-34, *in* : Vallina C., ed., *Crítica del testimonio. Ensayos sobre las relaciones entre memoria y relato*, Buenos Aires, B. Viterbo.

Verbitsky H., 2005, *El Silencio*, Buenos Aires, Sudamericana.

VVAA, 2007, *Sobre la responsabilidad: No Matar*, Córdoba, El Cíclope/La Intemperie/UNC.

Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France

Wieviorka A., 1998, *L'ère du témoin*, Paris, Plon.

Sites Internet

http://www.derhuman.jus.gov.ar/espacioparalamemoria/

http://www.memoriaabierta.org.ar/camino_al_museo2.php

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 135-152

> DISPOSITIFS MUSÉAUX ET SPATIAUX

LUCIANA MESSINA
Institut de géographie
Université de Buenos Aires (UBA), Argentine
lulumessina@yahoo.com.ar

LE DISPOSITIF MÉMORIEL DE L'EX-OLIMPO.
RÉFLEXIONS AUTOUR DES PRATIQUES DE MARQUAGE TERRITORIAL ET D'UTILISATION DU LIEU

Résumé. — L'objectif de ce travail est d'établir une réflexion autour du dispositif de médiation mémorielle que constitue l'ancien centre clandestin de détention Olimpo dans l'actualité. Pour mener à bien cette analyse et rendre compte de sa singularité en tant qu'objet mémoriel, nous décrirons, d'une part, les interventions matérielles qui ont été mises en place sur le site et, d'autre part, les modalités de leur utilisation et appropriation dans les pratiques et les activités qui y sont développées. Nous nous intéresserons particulièrement à la manière qu'ont de s'entremêler les marquages territoriaux et l'utilisation qui est faite du lieu, en établissant que non seulement les pratiques d'intervention sur la matérialité du terrain, mais aussi les pratiques d'utilisation de l'endroit, constituent les supports d'un discours mémoriel précis orienté vers la transmission d'un récit sur la violence d'État en général et l'expérience concentrationnaire en particulier.

Mots clés. — Dispositif de médiation mémorielle, centre clandestin de détention, lieu de mémoire, terrorisme d'État, Argentine, Olimpo.

C'est dans un local de la police fédérale que s'est établi l'ancien centre clandestin de détention Olimpo entre le mois d'août 1978 et le mois de janvier 1979[1]. Il était sous les ordres du Premier Corps de l'armée. Des groupes d'action constitués de membres des autres Forces armées et de sécurité (gendarmerie, police fédérale, service pénitentiaire, Armée de l'air, etc.) y sont aussi intervenus. On estime à 500 le nombre de personnes emprisonnées illégalement dans ce lieu, parmi elles, 100 ont été libérées. Des militants de diverses organisations politiques de gauche, des hommes, des femmes – certaines enceintes – y ont été emprisonnés.

Le site sur lequel a existé l'ex-Olimpo se trouve au cœur de Floresta, un quartier de classe moyenne de la ville de Buenos Aires. Il est entouré de maisons, de rues, d'écoles, d'avenues et de commerces. L'idée de transformer cet ancien centre clandestin de détention en lieu de mémoire est le résultat d'une revendication et de la mobilisation d'un groupe de survivants du centre, de familles de disparus, d'organismes de défense des droits de l'homme et de voisins du quartier politiquement organisés. Cette articulation entre différents acteurs sociaux donne à ce processus des caractéristiques spécifiques et singulières. En octobre 2004, le gouvernement national et la ville signent un accord : le gouvernement national cède cet espace pour la « récupération de la mémoire historique des crimes commis par le terrorisme d'État et pour la promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques ». Depuis cette date, des représentants de l'État, des associations de voisins et de défense des droits de l'homme, des survivants et des familles de détenus-disparus ayant été vus à l'Olimpo se réunissent tous les quinze jours pour définir un projet intégral d'utilisation du site[2].

Dans cette contribution, l'objectif est d'établir une réflexion autour du dispositif de médiation mémorielle que constitue l'ancien centre clandestin de détention Olimpo dans l'actualité. Pour mener à bien cette analyse et rendre compte de sa singularité en tant qu'objet mémoriel, nous décrirons, d'une part, les interventions matérielles mises en place sur le site et, d'autre part, les modalités de leur utilisation et appropriation dans les pratiques et les activités qui y sont développées. Nous souhaitons particulièrement nous intéresser à la façon dont les marquages territoriaux se mêlent aux usages qui sont faits du lieu. Par là, nous estimons que les pratiques d'intervention sur la matérialité du site, aussi bien que les pratiques de son usage constituent les supports d'un discours mémoriel précis orienté vers la transmission d'un récit sur la violence d'État en général et l'expérience concentrationnaire en particulier[3].

---

[1] Texte traduit de l'espagnol (Argentine) par N. Tahir, que je remercie par ailleurs pour ses commentaires et ses conseils judicieux.

[2] À propos du processus de constitution d'un site de la mémoire dans l'ex-Olimpo (ses antécédents, la composition des acteurs sociaux et les principaux axes de discussion), voir Messina (2008).

[3] Nous suivons ici le concept foucaldien de dispositifs en tant qu'instances extra-discursives qui constituent une médiation instrumentale nécessaire permettant la pratique et l'exercice d'un dis-

Les questions suivantes sont à la base de notre interrogation : comment se conjuguent lieu et mémoire dans l'ex-Olimpo ? Quels tissus discursifs en font un lieu de mémoire ? Comment s'articulent les pratiques de marquage territorial avec les pratiques d'utilisation du lieu et quel type de dispositif de médiation mémorielle configurent-elles ?

L'ex-Olimpo en tant que dispositif de médiation mémorielle

Le site et ses utilisations : les premiers accords politiques

Comme nous l'avons signalé, l'ex-Olimpo se trouve à Floresta, un quartier de classe moyenne situé dans la zone ouest de Buenos Aires, à 100 mètres de l'avenue Rivadavia, une des plus parcourues de la ville. Le site de l'ex-Olimpo est délimité par cinq rues et constitue ce qu'on appelle, dans le tracé urbain de Buenos Aires traditionnellement carré, un pâté de maison. Le site est constitué d'une sorte de grand parc de stationnement d'une superficie d'environ 10 000 m^2, en grande partie couvert par une installation de tôle. On y trouve des constructions réparties dans les extrémités du site.

Au cours des premières décennies du XXe siècle, le site constituait le terminus de la ligne de tramways de la Compagnie de tramways anglo-argentine. Vers les années 60, il est devenu le terminus d'une ligne d'autobus urbains, et à partir de 1976, le siège de la Division automotrice de la police fédérale. En 2005, la police a été délogée suite à un accord signé, un an auparavant, par le gouvernement national et le gouvernement municipal. Dans cet accord, il est stipulé que l'espace doit être dédié à la mémoire des crimes commis par la répression étatique illégale pendant la dernière dictature militaire (1976-1983) et la promotion des droits de l'homme. Nous pourrions dire que la structure même du site, en forme de grand garage, fait référence, d'une certaine manière, à l'histoire de ces utilisations, puisqu'il apparaît presque toujours lié aux transports urbains : tramways, autobus, automoteurs. Si nous utilisons l'expression « presque toujours », c'est parce qu'en réalité, ce n'est pas cette histoire qui a conduit ce site à devenir un lieu de mémoire – du moins celle en relation avec les usages liés aux transports –, mais une autre : celle de son utilisation dans le cadre de la répression étatique et qui s'est traduite par la dissimulation en son sein d'un centre clandestin de détention, de torture physique et psychique à l'encontre d'opposants politiques pendant environ cinq mois.

cours déterminé. M. Foucault (1977 : 128) écrit : « les éléments du dispositif appartiennent autant à ce qui est dit qu'à ce qui n'est pas dit. Le dispositif est le réseau qui peut s'établir entre ces éléments ».

Depuis la naissance du Programme de récupération de la mémoire de l'ex-Olimpo[4] au début de l'année 2006, une série d'interventions et de modifications sur la matérialité du site ont été réalisées, ainsi que toutes sortes d'activités qui ont contribué à l'inscrire de façon symbolique comme lieu de mémoire et à le rendre visible au public comme tel. Malgré des désaccords, les acteurs, qui sont intervenus dans la « récupération » et dans la projection de l'ex-Olimpo comme lieu de mémoire, ont conclu certains accords maintenus tout au long de ces années et qui l'ont inscrit dans une certaine perspective théorico-politique. Le premier consiste à considérer tout le site (environ 10 000 m^2) comme centre clandestin de détention et ainsi de ne pas se limiter au secteur qui, sur le site, a fonctionné comme « puits » (*pozo*)[5] (environ 2 000 m^2). Cette prise de position a gagné du terrain face aux propositions qui suggéraient de ne réserver que le secteur du « puits » pour la construction d'un lieu de mémoire et de destiner le reste du site à d'autres usages. Cette première décision est cohérente avec la conception plus générale que ces acteurs avaient par rapport à la politique répressive des Forces armées. Pour eux, il s'agissait d'un plan systématique de répression clandestine qui faisait participer tous ses membres, sans exception, au système concentrationnaire[6]. Cette conception unitaire du site comme centre clandestin de détention – et par conséquent, comme lieu de mémoire – n'a cependant pas empêché le développement de secteurs différenciés quant aux types de marques mémorielles et aux usages de l'espace. Tout au long de ce travail, nous verrons d'ailleurs comment ces marques et ces utilisations ont délimité une claire différentiation entre le secteur « puits » et le reste du site.

Le second accord est la décision prise de ne pas reconstruire le « puits », mais de le signaliser pour pouvoir indiquer la disposition spatiale et fonctionnelle des différents secteurs qui le constituaient. Cette option s'est imposée au cours des discussions qui ont surgi suite aux propositions de réaliser des reconstructions partielles des cellules et des salles de torture. Dans le cas de l'ex-Olimpo, nous rappelons que le « puits » a été spécialement construit vers la moitié de l'année 1978 et détruit avant la visite de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA en 1979. Dans le secteur du « puits », cela signifie qu'il ne reste rien des installations qui ont servi comme centre clandestin de détention, seules restent celles qui existaient auparavant

[4] Le Programme de récupération de la mémoire de l'ex-Olimpo a été créé par le décret de la ville de Buenos Aires N°305/2006, publié dans le Bulletin officiel N° 2414 du 6 avril 2006. Dans la suite de cet article, nous le désignerons par le nom de Programme.

[5] Euphémisme du jargon répressif pour faire référence au secteur qui a fonctionné, plus particulièrement, comme centre clandestin de détention, c'est-à-dire le secteur où les détenus-disparus étaient enlevés et torturés.

[6] Il convient de signaler que ce débat a aussi eu lieu dans d'autres centres clandestins « récupérés », comme par exemple l'ESMA. On pourrait même dire qu'il a parcouru l'ensemble des organisations de défense des droits de l'homme, lorsqu'elles ont dû faire face aux questions liées aux centres clandestins de détention. Dans tous les cas, la même décision a été prise : ne pas limiter le lieu de mémoire au « puits », mais l'élargir à tout le site qui l'a hébergé.

(c'est-à-dire celles qui appartenaient aux anciens terminus de tramways et d'autobus). Le « puits » est donc un espace « vide », un espace qui a eu (et a toujours) foncièrement besoin des mots des survivants pour être représenté/imaginé et du travail archéologique pour dévoiler non seulement les traces de son existence, mais aussi celles de sa dissimulation postérieure. La décision de ne pas le reconstruire en termes matériels peut aussi être perçue comme une prise de position sur les modalités considérées comme adéquates pour la transmission de l'expérience concentrationnaire : l'idée qu'une reproduction littérale du dispositif d'enfermement et de torture alimenterait une morbidité inutile et contre-productive et la conviction que la reconstruction de cette expérience peut être réalisée par d'autres moyens.

Tout cela conduit au troisième consensus, d'ordre purement politique, qui est, à l'image des deux précédents, essentiel et structurel du type de lieu de mémoire qui se construit dans l'ex-Olimpo. Il s'agit de travailler à ce que l'espace devienne un lieu qui honore la vie et la lutte des disparus, grâce à une réflexion et une action politique sur le présent, et non un lieu de culte en l'honneur de ceux qui ne sont plus là. Dans un long rapport réalisé par l'équipe de travail du Programme et les membres de la Table de travail et de consensus[7], édité par l'Instituto Espacio para la Memoria (institut Espace pour la Mémoire) en 2009, les objectifs du Programme sont expliqués et un bilan est élaboré[8]. Par ailleurs, ce matériel donne non seulement des informations, mais prend surtout position à propos de questions générales en référence à la définition des contenus et des perspectives pour élaborer une réflexion sur le passé récent du terrorisme d'État et sur les problématisations d'ordre théorique autour de ce qu'est la mémoire et ce à quoi sert un lieu de mémoire. Par exemple, il y est écrit que

> « le consensus généralisé qui a établi qu'il ne fallait pas définir ce lieu comme un musée a été un point de départ. L'idée de "musée" n'allait pas (et ne va pas) dans le même sens que l'idée forte des acteurs qui constituent cette Table et qui se fonde sur la compréhension de ce lieu comme une référence non seulement au passé, mais aussi au présent. Ce qui revient à dire que la mémoire que nous construisons s'oriente vers le présent, nous place à nouveau dans l'actualité, nous amène à être imprégnés par la conflictivité et les luttes d'aujourd'hui. Ainsi, les

[7] La Table de travail et de consensus de l'ex-Olimpo est l'organe de discussion et de prise de décisions sur les interventions et les utilisations du site. Elle est constituée d'organisations de défense des droits de l'homme, d'organisations sociales, de survivants, de proches de disparus de l'ex-Olimpo et du Programme de récupération de la mémoire de l'ex-Olimpo. Pour une analyse de sa constitution, son fonctionnement et institutionnalisation comme organe de prise de décisions, voir Messina (2008). Dans la suite de cet article, nous le désignerons par le nom de Table.

[8] Ce rapport – un livre d'environ 80 pages en papier illustré – constitue non seulement un outil de communication et de diffusion des activités et des projets développés depuis la « récupération » de l'ex-Olimpo, mais il est aussi une sorte de bilan de la lutte pour la mémoire, la vérité et la justice. Le récit se construit à partir de l'enchevêtrement de différents types d'images et de textes (photos, reproductions de premières pages de journaux et de documents, plans, descriptions, fragments de témoignages, poésies, etc.).

> activités entreprises par cette Table de travail et de consensus sont régies par le vecteur qui unit le passé au présent, la commémoration au combat, la récupération du passé à partir d'un axe lié au présent et un espoir tourné vers l'avenir » (Programme, 2009 : 49).

De plus, le rapport constitue un matériel d'autoréflexion qui, bien que cela soit dans le cadre d'une orientation politique précise, montre les doutes, les hésitations et les difficultés qu'apporte la tâche de construction et de reconstruction permanente d'un lieu de mémoire sur un site dans lequel, il y a 30 ans, dominait la torture, la mort et la disparition :

> « Un grand nombre, un très grand nombre de questions se sont posées pendant ces années d'activité : comment nous souvenons-nous de nos camarades détenus-disparus à partir de ce lieu de mémoire qui a représenté l'extrême de la cruauté répressive ? Comment se construit un projet de récupération de ce lieu de mémoire alors qu'il est difficile de circonscrire l'impunité ? […] Quelle est la place de cette récupération d'un lieu dans la lutte pour le plein exercice actuel des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, tous des Droits de l'homme, et contre l'impunité ? […] Comment continuer ce processus de récupération tout en sachant que Julio López est disparu et que la société (en général) ne semble pas être émue par sa disparition ? […] Nous avons décidé de continuer d'agir, de dénoncer, de construire. En construisant quoi ? Des barrières contre l'autoritarisme, des barrières contre l'impunité, un espace de mémoire réflexive (non figée), un espace de rencontre entre différentes générations, entre différentes trajectoires de la critique, la lutte et l'espoir. Nous travaillons à partir du politique, du culturel, du symbolique en identifiant l'importance que ces dimensions ont pour les objectifs que nous nous sommes donnés » (Programme, 2009 : 49-50).

Comme nous le verrons dans l'analyse des interventions matérielles sur le site et leurs usages, ces principes politico-idéologiques qui énoncent (et annoncent) clairement la position à partir de laquelle on parle, ne constituent pas un simple effet d'annonce, mais se perçoivent dans le dispositif mémoriel de l'ex-Olimpo. Si tout positionnement rend difficile la possibilité d'un regard universel sur le phénomène à propos duquel il s'est produit, nous pouvons alors nous demander comment s'expriment, dans l'ex-Olimpo, les tensions entre l'aspiration à « réussir à toucher l'ensemble de la population » (c'est-à-dire parler à partir d'une position universelle – sans contestations ou disqualifications qui pourraient venir d'un « autre » regard) et l'acceptation, présente dans le rapport, que l'on parle et que l'on construit à partir d'une position singularisée par une perspective historico-politique[9].

[9] Personne ne peut contester un discours qui, dans l'abstrait, se situe contre les violations des droits de l'homme, par exemple : un discours qui dénonce un acte qui fait atteinte à la vie et à l'intégrité physique d'un autre être humain. Mais quand ce discours est historisé et s'inscrit dans une perspective politique déterminée (c'est-à-dire, lorsque la référence à l'être humain n'est plus abstraite, mais qu'on parle de « camarade » ou lorsque ce qui est dénoncé n'est pas l'extermination d'un groupe humain tout court, mais celle de « regroupements politico-sociaux du champ populaire qui luttaient pour un monde plus égalitaire et juste »), il est plus facile qu'il soit contesté par d'autres lectures politiques. Dans ce sens, le regard sur le passé, connu et assumé comme une position, ne peut ignorer l'existence d'autres positions qui configurent d'autres regards sur ce passé.

De la préservation et la protection du site à la construction des premières marques

Au moment de sa « récupération »[10], l'état du site était désastreux. Avant de le rendre, la police fédérale s'est assurée de le démanteler et d'emporter tout ce qu'elle pouvait. Un membre de l'équipe du Programme nous a raconté que « lorsque la police a été délogée, elle a tout emporté, elle a laissé l'endroit sans lumière, sans interrupteurs, sans charnières, sans rien de rien ». Ainsi les premières interventions matérielles sur le site ont-elles été orientées, d'une part, au conditionnement d'un des bâtiments pour l'installation des bureaux de l'équipe de travail du Programme et pour que les réunions de la Table puissent avoir lieu sur le site[11] ; et, d'autre part, à la protection et la conservation du « puits », étant donné que des filtrations d'eau permanentes et la présence d'animaux (chats et pigeons) ont contribué à sa dégradation progressive.

Une des premières marques territoriales réalisée sur le site a été l'installation d'une structure de fer et de verre qui fonctionne comme une sorte de porte d'accès au secteur du « puits ». Les panneaux de fer qui la composent servent non seulement de porte d'entrée, mais aussi de support de communication et de signalisation[12]. Le fait que la structure soit démontable ne doit pas non plus être minimisé : la possibilité de la démonter facilement et de la changer par une autre – ou par aucune – permet de voir les précautions prises au moment de réaliser des interventions qui peuvent devenir irréversibles dans un espace, de par sa charge émotive et sa valeur historique, aussi délicat.

L'existence de cette limite, qui divise le site en deux secteurs différenciés par des marques, rend à l'espace une partie de sa forme au moment où il a fonctionné comme centre clandestin. En effet, à cette époque, il y avait un mur de béton qui séparait deux zones destinées à différents usages : centre clandestin de détention d'un côté et garage de la police de l'autre. Ce mur a été partiellement démoli entre 1979 et 1984, année où la Commission

[10] Nous utilisons des guillemets pour dire « récupérés » parce qu'il s'agit d'une catégorie indigène. Il nous semble que l'utilisation du signifiant « récupération » ne rend pas tout à fait compte du processus à partir duquel l'ex-Olimpo (tout comme les autres centres clandestins) est devenu un lieu de mémoire. Il rend plutôt compte de la position subjective à partir de laquelle ce processus a été lu par les acteurs sociaux qui réclamaient la réalisation de projets de mémoire dans ces espaces. Il fait référence à la façon dont ces acteurs sociaux l'ont vécu. Toutefois, bien qu'il s'agisse d'une catégorie indigène, elle s'est institutionnalisée à un point tel que les programmes gouvernementaux utilisent eux aussi ce terme pour parler du phénomène. Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons revenir plus longuement sur cette question.

[11] Avant la « récupération », les réunions de la Table avait lieu au siège du gouvernement de la ville de Buenos Aires.

[12] Dans un des panneaux, sur le dessin d'une carte de l'Argentine, on peut lire : « Ici a fonctionné le Centre clandestin de détention, torture et extermination "Olimpo", entre le 16 août 1978 et la fin du mois de janvier 1979. C'est un des plus de 500 centres clandestins qui ont fonctionné dans tout le pays dans le cadre du génocide perpétré en Argentine entre 1976-1983 ».

nationale sur la disparition des personnes (CONADEP) (Messina, 2009 ; 2010) a inspecté le lieu accompagné par des survivants et a constaté que cette section du mur n'était déjà plus en place.

Une des questions qu'on peut alors se poser est : si les membres de la Table sont tout à fait d'accord pour considérer l'ensemble du site comme l'ancien centre clandestin de détention, que représente cette limite ? Bien que nous ne puissions apporter une réponse définitive à ce sujet, nous pouvons tout de même affirmer que le type de marque mémorielle choisie et les utilisations de l'espace d'un côté et de l'autre de la structure sont si différentes que, d'une certaine manière, elles justifient son existence. Comme hypothèse, nous pouvons supposer que cette sorte de frontière entre le « puits » et le reste du site, permet de sauvegarder un lieu qui, de par sa charge émotive et sa signification historique et juridique, ne « supporterait » pas n'importe quel type de marquage ou d'utilisation.

Le « puits » : signalisation et visites guidées

Les seules interventions sur la matérialité du site dans le secteur du « puits » sont celles qui tendent à découvrir et à conserver les traces du centre clandestin (et ainsi celles de leur dissimulation), et qui sont à la charge de spécialistes en conservation et en restauration de bâtiment. Dans ce sens, depuis 2005, plusieurs enquêtes ont été menées. Elles ont permis de relever et de reconstruire avec exactitude les différents secteurs du « puits » : les toilettes, les douches, les cellules, la hauteur des murs, les sols, etc. Ces enquêtes ont été réalisées en se fondant sur les témoignages des survivants et sur les croquis et les plans qu'ils ont dessinés. Un membre de l'équipe nous a raconté en signalant une des marques : « Ici, tout était goudronné et les survivants ont reconnu le lieu et ils nous ont dit "là, en bas, il doit y avoir deux latrines, là il doit y avoir le coin", et ainsi de suite ».

De plus, depuis le début de l'année 2009, le « puits » a un dispositif de signalisation qui se compose de 22 panneaux et un plan général qui reconstitue virtuellement le lieu. Les panneaux sont constitués de différents éléments qui peuvent parfois être combinés : ils ont presque tous une ou deux photos – la plupart d'entre elles, prises pendant l'enquête menée par la CONADEP en 1984, seules quelques-unes correspondent aux enquêtes de 2005 et 2007 – et un texte qui, comme une sorte de voix collective, décrit les caractéristiques physiques du lieu signalé, les pratiques des agents de la répression, les conditions de « vie » auxquelles étaient soumis les détenus, mais aussi les actes de solidarité et de résistance dont ils ont été les protagonistes. Dans quelques rares cas, on trouve aussi des témoignages individuels signés, que ce soit à des fins descriptives ou de transmission de sensations, de pensées ou d'expériences. Par exemple, le panneau dédié aux « stratégies de résistance » est constitué de deux témoignages qui décrivent deux exemples de pratiques de résistance à l'isolement et l'incommunication que générait le centre comme dispositif répressif.

Selon les guides, le critère choisi pour élaborer les panneaux dans ceux où une voix collective est privilégiée par rapport à une voix individuelle est issu d'une requête des survivants :

> « Les survivants avec lesquels nous avons travaillé, nous ont dit que nous ne devions pas mettre les noms d'un ou deux d'entre eux, car il y a des personnes qui ont pu décrire beaucoup mieux que d'autres et il risque donc d'y avoir plus de témoignages de certains que d'autres. Et cependant, le récit s'est aussi construit grâce aux petits bouts de ceux qui ont moins de talents de narration, ensuite les noms ont été ajoutés dans certains cas, mais l'idée a toujours été qu'il s'agissait d'une voix collective ».

Un des rares panneaux qui ne contient ni photo, ni témoignage d'un survivant à la première personne est celui consacré aux salles de torture ou « salles d'opération »[13]. Il ne propose pas non plus de description des salles de torture, ni des instruments de torture utilisés ou des formes de torture pratiquées. Aucun témoignage ne parle de l'expérience de la torture. Dans un sens, tout cela est cohérent avec la volonté de ne pas reconstruire le « puits ». Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans ce panneau se trouve dans le fait que pour la première, et la seule d'ailleurs, le texte n'est pas construit – tout du moins directement – par les survivants : il s'agit d'un fragment de la résolution du juge Rafecas qui correspond à l'instruction de l'affaire dans laquelle sont mis en cause les agents de la répression qui ont travaillé à l'Olimpo et dans d'autres centres. Le fragment cité rend compte d'une amplification du concept de torture : les conditions inhumaines de vie auxquelles ont été soumis les détenus constituaient, en elles-mêmes, des formes de torture[14]. L'inclusion de ce fragment est un exemple, peut-être le plus explicite, de la façon dont le discours juridique entre dans le dispositif de mémoire de l'ex-Olimpo. Dans ce cas, la première personne productrice d'une vérité légitime sur le système concentrationnaire est, non plus le survivant, mais le juge.

Ces supports graphiques, ajoutés au récit oral des guides[15], offrent au visiteur les éléments suffisants pour que, tout au long du parcours, il puisse reconstruire dans son imagination aussi bien le dispositif spatial que les pratiques des agents de la répression et les conditions d'enfermement qu'ont dû supporter les détenus. Dans ce sens, le texte écrit et le texte oral se combinent d'une telle façon qu'ils tissent un récit orienté pour pouvoir rendre compte non seulement du fonctionnement objectif du « puits » et de sa fonction dans le système répressif illégal, mais aussi des expériences plus subjectives de la vie concentrationnaire.

Les visites guidées ne sont pas l'unique utilisation de l'espace du secteur du « puits ». Les proches et les amis des disparus sont une autre manifestation des utilisations et des formes d'appropriation de cet espace, puisqu'il représente,

[13] La « salle d'opération » est une autre expression du jargon répressif pour faire référence à la pièce où les détenus étaient torturés.

[14] Nous avons analysé cette question dans un précédent travail, voir Messina (2009).

[15] Il convient de signaler que le contenu du discours des guides pendant la visite est le fruit d'un consensus entre les acteurs qui constituent le Programme.

pour beaucoup d'entre eux, un lieu où ils peuvent faire le deuil de la perte de l'être aimé. Le crime de disparition, caractérisé par l'absence de corps et l'impossibilité d'enterrer la personne, fait du dernier endroit où le disparu a été vu en vie un lieu particulier pour le souvenir[16]. Le « puits » est une sorte de cimetière ou de lieu de rituel pour se retrouver, se souvenir et rendre hommage aux êtres chers qui ont violemment été arrachés à la vie de famille et à la vie publique. En y circulant, le visiteur peut y trouver des traces/restes de ces autres utilisations : des fleurs séchées, des bougies consumées, des objets laissés par des proches lors d'une commémoration au nom de leurs êtres chers. Lors d'une visite, un des guides racontait que

> « là-bas aussi il y a des fleurs car une des survivantes a été enlevée avec sa mère. Sa mère est toujours disparue, à chaque fois qu'elle vient, elle met des fleurs dans le dernier endroit où elle l'a vue en vie. La maman était à l'infirmerie, elle était très mal en point et lorsqu'ils allaient la libérer, ils l'amènent dire au revoir à sa maman et c'était là. Alors, quand elle vient, elle laisse des fleurs à cet endroit, là où elle a dit au revoir à sa maman ».

Le « puits » constitue donc un lieu qui conjugue le public et l'intime, un lieu dans lequel le deuil intime devient un acte public et où la marque publique permet l'émergence de l'intime.

Le parc central de stationnement ou le garage : marques collectives et activités ouvertes au quartier

Nous allons maintenant décrire certaines des interventions, des marquages mémoriels et formes d'appropriation de l'espace qu'on rencontre dans le secteur que nous appelons le parc de stationnement ou le garage. D'abord, si le « puits » constitue un lieu d'accès « restreint », puisqu'on n'y circule que dans le cadre des visites guidées, le parc de stationnement ou garage constitue un espace d'accès « libre » dans lequel ont lieu un grand nombre d'activités orientées vers la communauté : actes commémoratifs, ateliers permanents (d'art, de politique, pour l'apprentissage d'un métier, entre autres pratiques), cycles de cinéma, présentations de livres, événements musicaux... Les actes commémoratifs sont généralement liés aux acteurs et aux faits liés à la dernière dictature militaire, mais ils peuvent aussi faire référence à des dates emblématiques d'autres événements historiques en relation avec la résistance sociale et politique, comme par exemple la fête du travail. Dans ce sens, les images que le visiteur se fait de l'ex-Olimpo peuvent varier radicalement en fonction du jour où il réalise sa visite. Le grand parc de stationnement au toit de tôle, qui se prolonge de l'entrée et va presque jusqu'à la fin du site (une extension d'environ 100 mètres) et qui en largeur part d'une de ses

[16] A. Hyussen (2002) signale qu'un aspect à prendre en compte pour expliquer la présence récurrente de la Shoah dans les débats argentins se trouve précisément dans le fait que les deux phénomènes partagent l'« horreur » de l'absence de sépultures, ces dernières étant de très importantes sources de mémoire humaine.

extrémités jusqu'au mur qui divise ce secteur du « puits », fonctionne comme une sorte de « cour d'école » ou de « cour communautaire » les jours où des activités commémoratives ou culturelles ont lieu. Cependant, les autres jours, l'amplitude du parc désert peut provoquer une sensation de vide, d'oubli et d'abandon.

Par ailleurs, il s'agit d'un secteur qui présente une gamme variée de marques mémorielles qui servent de supports à la conservation et la transmission de la mémoire du terrorisme d'État et, tout particulièrement, du crime de la disparition. On peut y voir qu'une série de marques mémorielles y figurant sont le produit de pratiques qui se trouvent à la limite entre l'art et la politique : muraux, graffitis et silhouettes se multiplient dans ce secteur, mais aussi dans les murs extérieurs et les trottoirs des rues qui entourent le site. La plupart d'entre elles ont été produites collectivement dans le cadre des activités évoquées ci-dessus. On peut aussi observer des banderoles avec les photos des disparus de l'ex-Olimpo, des icônes et des consignes liées au mouvement des droits de l'homme.

Un grand nombre de ces supports, tout particulièrement les photos et les silhouettes, sont régulièrement utilisés dans différents espaces pour évoquer le crime de la disparition. Dans ce sens, les silhouettes dessinées sur le sol de l'ex-Olimpo, qui consiste en un « tracé simple de la forme vide du corps », se réclament de l'expérience historique connue comme le « *Siluetazo* » (Longoni, 2010 : 213). Le début de cette pratique artistico-politique peut être situé lors de la IIIe Marche de la Résistance convoquée, vers la fin de la dictature, par les Mères de la place de mai. Selon Ana Longoni, « les silhouettes articulent un dispositif visuel qui rend sa représentation à ce qui ne peut être représenté, ce qui est nié, caché, disparu » (*ibid.* : 214). Selon Eduardo Grüner (*ibid.* : 215), les silhouettes constituent « des tentatives de représentation de ce qui est *disparu* : c'est-à-dire, pas uniquement de l'absence – puisque par définition, *toute* représentation l'est d'un objet absent –, mais de ce qui a été volontairement *rendu absent*, ce qu'on a fait disparaître au moyen d'une forme de violence matérielle ou symbolique, dans notre cas, la représentation des corps disparus par une politique systématique ou une stratégie consciente ».

La bibliothèque publique et populaire

Une des premières interventions sur la structure du site a consisté à remodeler et conditionner (mise en conformité) un bâtiment qui se trouve dans un des coins du site, contigu au parc de stationnement, pour qu'il serve de lieu de réunion et de réalisation de certaines activités auxquelles nous avons fait référence. Une annexe a été ajoutée au bâtiment existant pour pouvoir y placer une bibliothèque publique et populaire. Le projet de construire une bibliothèque a commencé à être envisagé peu après que le site ait été « récupéré ». Bien que sa mise en place ait été soumise à des conditions difficiles, surtout pour des raisons économiques, la Table et l'équipe de travail du Programme ont élaboré

différentes stratégies pour lui donner naissance. Par exemple, les membres ont demandé une subvention pour pouvoir acheter certains livres et surtout le mobilier nécessaire pour accueillir une salle de lecture. Ils ont aussi contacté différentes institutions, maisons d'édition et personnalités du monde de la culture afin d'obtenir des donations de livres[17]. La bibliothèque a été inaugurée au milieu de l'année 2007 et elle possède plusieurs collections, parmi celles-ci se trouve celle des livres interdits pendant la dictature.

L'existence d'une bibliothèque à l'ex-Olimpo est l'expression de plusieurs objectifs du Programme. D'abord, elle constitue un pari pour la construction d'un canal de communication avec le quartier, en offrant un service public et gratuit qui profite aux voisins. Ensuite, elle constitue une forme de dénonciation (et une manière de contrecarrer) du contrôle culturel et éducatif que la dictature a exercé en interdisant certaines productions culturelles et éducatives qu'elle considérait comme contestataires et subversives. Enfin, elle est une forme de revendication (et de restitution) de la figure du livre comme symbole de la pensée critique. Ainsi, dans un extrait du panneau qui explique quel sens donner à une bibliothèque dans l'ex-Olimpo, peut-on lire : « Les livres ont été considérés comme "suspects", ils ont été persécutés et éliminés parce qu'ils pouvaient refléter des idées contre-hégémoniques. Ils pouvaient aussi interpeller le lecteur comme sujet historique qui transforme son entourage social, économique et politique ». Cette position de revendication de la pratique politique et du militantisme comme voie pour la transformation sociale se reflète aussi dans le choix du nom donné à la bibliothèque : « Carlos Fuentealba ». Carlos Fuentealba est un enseignant et un militant syndical assassiné de sang-froid par la police pendant une manifestation dans la province de Neuquén en avril 2007. Un membre de l'équipe nous a raconté que, malgré les nombreuses discussions autour du nom que porterait la bibliothèque et pourquoi, le choix de « Carlos Fuentealba »

> « rentre dans le cadre du projet général de récupération qu'il représente, un espace qui ne parle pas uniquement du passé, mais qui s'articule aussi avec des thèmes liés aux violations des Droits de l'homme dans l'actualité. La discussion a été très intéressante, car il y a tant de noms. Décider que la bibliothèque s'appelle Carlos Fuentealba a été une décision importante. De plus, elle provoque de nombreuses questions, et c'est une bonne chose, de nombreuses fois les enfants du secondaire demandent "pourquoi est-ce qu'elle s'appelle Fuentealba ?", "qu'est-ce que Fuentealba a à voir avec ça ?". Et c'est un bon point de départ… »[18].

Face aux nombreux noms possibles, le choix de « Carlos Fuentealba » pour la bibliothèque rend compte de l'intention d'établir une continuité entre les luttes du passé et celles du présent ; c'est aussi une forme de dénonciation de la répression étatique du passé et du présent.

---

[17] Le paradoxe de cette situation réside dans le fait que c'est le gouvernement de la ville lui-même qui posait (et pose) des problèmes pour l'utilisation du budget du Programme de l'ex-Olimpo. Ce dernier lui avait pourtant été octroyé dans le cadre d'un concours du secrétariat de la Culture. Cet argent a servi à mettre en place la bibliothèque.

[18] Cette conversation a eu lieu pendant une visite à l'ex-Olimpo en mai 2010.

Conclusion

Le dispositif de médiation mémorielle que constitue l'ex-Olimpo peut être lu et analysé à partir de ce que nous pourrions appeler « différents tissus mémoriels ». L'idée de penser l'ex-Olimpo comme un élément à l'intérieur de différents tissus nous a été suggérée par le concept de « territoire de mémoire » de Ludmila Da Silva Catela (2001). Selon l'auteure, ce concept fait référence aux « relations et au processus d'articulation entre les divers espaces marqués et les pratiques de tous ceux qui participent au travail de production de mémoires sur la répression. Il met en évidence les liens, la hiérarchie et la reproduction d'un tissu de lieux qui peut potentiellement être représenté par une carte » (Da Silva Catela, 2001 : 161). Selon cette définition, le concept de territoire prend en compte une potentialité : celle de penser en termes relationnels non seulement les marques mémorielles entre elles, mais aussi les pratiques sociales qui les produisent et les reproduisent. De même, il y a une autre dimension qui ouvre le concept de territoire : l'allusion à l'idée de conquête. En reprenant la proposition de Juan Besse (2005 : 6), nous estimons que le concept de territoire « apporte la charge symbolique de la *limite imposée et établie par la politique* ». Penser en termes de territoire rend alors possible la configuration d'un tissu de lieux reliés et hiérarchisés entre eux qui introduisent, en partie, l'ordre d'une conquête par la voie de la politique.

Cette perspective conceptuelle nous a permis de concevoir l'ex-Olimpo comme un objet mémoriel dans un réseau complexe de lieux et de pratiques qui le dépasse et le contient à la fois. C'est-à-dire qu'il nous a permis d'établir une réflexion autour de ses liens avec d'autres lieux de mémoire, de sa place par rapport à eux et aux séries qu'ils configurent ensemble ; des séries ordonnées selon différents récits qui, loin de s'excluent, se superposent et se stimulent. Nous proposons donc de nous intéresser à l'ex-Olimpo dans le cadre des tissus suivants : juridico-testimonial, militant-territorial et politico-institutionnel. Dans chacun, l'ex-Olimpo se lie à d'autres lieux de mémoire selon qu'il privilégie sa localisation physique (le quartier de Floresta dans la ville de Buenos Aires), sa position dans le système répressif (comme un échelon dans un circuit répressif) ou son insertion dans l'agenda gouvernemental (à partir d'un programme concret qui fait partie des politiques de mémoire de la ville de Buenos Aires).

L'ex-Olimpo fait partie d'un tissu lié à une série avec deux autres anciens centres clandestins : l'Atlético et le Banco. Le lien entre ces trois centres clandestins est établi par le biais des témoignages des survivants et est fondé sur les continuités du système répressif pendant le terrorisme d'État. Nous appelons ce tissu mémoriel juridico-testimonial parce que sa configuration a été rendue possible par les témoignages des survivants. Ces derniers ont eu lieu dans des contextes judiciaires, au cours de procès pénaux à l'encontre d'agents de la répression qui y ont travaillé ; ils cherchent à établir la vérité sur

ce qui s'est passé dans l'ex-Olimpo[19]. La continuité, qui justifierait la référence à un circuit répressif Atlético-Banco-Olimpo, est expliquée par les déplacements de détenus-disparus, d'agents de la répression et même de mobilier et d'infrastructures d'un centre à l'autre.

Cette continuité répressive dans le passé se traduit par une continuité mémorielle dans le présent, par exemple, dans les formes que prennent les récits sur ce qui s'est passé à l'ex-Olimpo. Dans les récits et les témoignages – que ce soit dans des contextes juridiques ou dans d'autres, que ce soit de la bouche des survivants ou d'autres sujets sociaux –, l'ex-Olimpo semble indissociable des deux autres centres clandestins. Plusieurs indices rendent compte de ce lien dans le dispositif mémoriel de l'ex-Olimpo. Par exemple, la première activité à caractère public pendant laquelle l'ex-Olimpo a ouvert ses portes au quartier et à la société dans son ensemble, à la fin de l'année 2005, consistait en une exposition de photographies sur le processus de « récupération » de l'ex-Atlético. Étant donné que ce dernier constitue une sorte de site archéologique[20], la Table de travail et de consensus de l'ex-Olimpo a non seulement « prêté » un espace physique pour la réalisation de l'exposition, mais elle a aussi décidé de l'accompagner d'une exposition avec une liste unique des agents de la répression et des détenus-disparus du circuit répressif Atlético-Banco-Olimpo. Les années suivantes, et comme matériaux pour des expositions postérieures, quatre panneaux explicatifs ont été confectionnés pour rendre compte de la connexion entre ces trois centres clandestins. De même, l'allusion à la connexion entre eux est aussi bien présente dans les panneaux qui constituent la signalisation intérieure du « puits » que dans le récit des guides qui accompagne le visiteur dans ce secteur du site[21]. Ces décisions autour du contenu du récit reflètent la légitimité d'un discours

[19] Ce processus, qui en est actuellement à une étape orale, est connu comme le « procès ABO », en référence aux initiales des noms communément donnés à ces centres clandestins de détention. Il convient de signaler que, selon le dossier judiciaire correspondant à l'étape d'instruction du cas, ces derniers constituent non pas trois, mais un unique centre clandestin de détention qui a changé de siège et de dénomination au fil du temps (Messina, 2009).

[20] Nous rappelons que l'ex-Atlético (ou Club Atlético comme il est aussi appelé) a été détruit suite à la construction d'une autoroute au milieu de l'année 1978. C'est pour cette raison que les détenus ont été transférés tout d'abord au Banco, puis à l'Olimpo.

[21] Dans un des premiers panneaux, il est écrit: « L'Olimpo a été construit pour être un centre clandestin de détention, de torture et d'extermination (*CCDTyE*) par les mêmes membres des forces répressives qui ont travaillé auparavant dans les centres clandestins "Club Atlético" (1977) et "Banco" (1978). Aux bâtiments déjà existants (propriétés d'anciens terminaux de tramways et d'autobus) ont été ajouté des murs préfabriqués et, dans le cas des cellules, les portes des cachots du "Club Atlético" qui avait été détruit ». Dans un autre panneau, il est écrit : « Le premier groupe de détenus-disparus reclus dans ce *CCDTyE* ont été transférés depuis le "Banco" ». De même, lors d'une de nos visites, la guide a relaté que : « Dans cet endroit, il a été décidé qu'un centre clandestin serait construit. Il commence à être construit parce que l'Atlético devait être détruit après qu'ils aient décidé de faire l'autoroute, ils avaient besoin d'une structure pour pouvoir transférer les personnes enlevées qui s'y trouvaient. La construction de l'Olimpo commence donc. Comme il n'était pas terminé au moment où il fallait détruire le bâtiment, les camarades ont été emmenés au Banco, qui se trouve dans la province de Buenos Aires » (Visite réalisée en mai 2010).

de mémoire qui fait référence à la continuité de ces anciens centres clandestins de détention. Ce discours s'est consolidé parallèlement au développement des enquêtes judiciaires et a pris du poids avec la sentence judiciaire qui l'a consacré comme discours véridique, à tel point que, comme nous avons pu le voir, il est cité dans les panneaux du « puits »[22].

Ensuite, nous reconnaissons un tissu militant-territorial dans lequel l'ex-Olimpo fait partie d'une série avec l'ex-Automotores Orletti[23], un autre centre clandestin de détention qui a fonctionné à seulement dix pâtés de maison de distance, mais surtout dans laquelle l'ex-Olimpo s'inscrit comme lieu de référence de la résistance et de la lutte populaire du quartier. Depuis l'année 1995 et jusqu'à la « récupération » du site, des organisations de voisins, aux côtés de survivants et de proches de disparus de l'ex-Olimpo ont mis en place des actions, des festivals, des mobilisations et diverses activités avec pour objectif aussi bien de dénoncer les violations des droits de l'homme qui s'y sont produites que de protester contre le maintien de la police fédérale dans les locaux. Dans ce sens, le processus de « récupération » de l'ex-Olimpo a commencé bien avant que n'existe un programme gouvernemental avec son nom. Parallèlement, depuis la moitié des années 90, autour du 24 mars[24], une marche qui passait tout d'abord par l'ex-Automotores Orletti et finissait à l'ex-Olimpo était organisée. Cette marche est aujourd'hui une sorte de tradition dans le quartier de Floresta. La mise en série de ces deux anciens centres clandestins de détention s'explique alors par la pratique politico-militante des organisations de voisins qui, en partant de cette proximité territoriale, ont réalisé des activités commémoratives qui prennent en compte les deux centres et ont pour effet de les unir dans un même discours de mémoire. Nous donnons le nom de militant-territorial à ce tissu car la connexion entre les deux est ancrée dans une contiguïté territoriale mais, surtout, il est tracé et soutenu par l'activité militante de ces organisations de voisins. L'existence d'une organisation de quartier qui porte le nom de « Voisins pour la mémoire Orletti-Olimpo » et qui fait partie de la Table de travail et de consensus de l'ex-Olimpo en est un exemple.

---

[22] L'instruction du cas qui inclut les agents de la répression de l'Atlético, du Banco et de l'Olimpo s'est déroulée pendant l'année 2005. Elle s'est terminée en octobre de la même année avec une demande de mise en accusation et de prison préventive pour un grand nombre de ces agents. Ce cas est actuellement dans sa phase de procès oral (voir note 19).

[23] Le centre clandestin connu sous le nom d'Automotores Orletti a été un des sièges de ce qu'on appelle le plan Condor. Il s'agit d'un plan orchestré en collaboration par les Forces armées de pays voisins, gouvernés eux aussi par des dictatures militaires. L'objectif était de coordonner des actions répressives pour emprisonner (et échanger) des opposants politiques dans tous ces pays.

[24] Le 24 mars, jour du coup d'État en 1976, est une date emblématique de la mémoire du terrorisme d'État. Ce jour-là des manifestations commémoratives, souvent massives, ont lieu dans tout le pays avec à leur tête les organisations de défense des droits de l'homme. Depuis l'année 2006, le 24 mars est un jour férié national. Pour une analyse des changements de significations de cette date et face à l'évolution des conjonctures politiques, voir Lorenz (2002).

De même, l'établissement d'un dialogue fluide avec la communauté du quartier constitue un des objectifs du programme qui se développe à l'ex-Olimpo. Dans le rapport réalisé par l'équipe de travail du Programme et dont nous avons parlé précédemment, ce lien de base entre l'activisme des voisins et la récupération du site est reconnu : « L'ouverture de ce site à la communauté est ancrée historiquement […], l'ouverture rapide à la communauté était une prémisse qui ne pouvait être remise en question par la Table de travail et de consensus. Nous estimions qu'il était essentiel de mettre en place une série d'activités pour que l'ouverture du lieu et son appropriation par la communauté soient possibles » (Programme, 2009 : 50). Cette intention d'« ouverture vers le quartier » et de consolider l'ex-Olimpo comme un lieu de référence du quartier dans la lutte contre les violations des droits de l'homme s'exprime dans le dispositif mémoriel de différentes façons : dans la multiplicité des ateliers et des activités tournés vers les voisins, comme le projet de la bibliothèque et celui appelé « Mémoires de voisinage » – un projet qui a pour objectif de problématiser le « dedans » et le « dehors » du centre clandestin en partant d'un relevé et d'une mise en dialogue de l'expérience des voisins avec celle des survivants. En termes d'inscription matérielle sur l'espace, la voix des voisins a été incluse, par exemple, dans les panneaux de signalisation extérieure de l'ex-Olimpo. Certains de ces panneaux de signalisation extérieure accrochés sur les murs du côté de « dehors » du centre clandestin – c'est-à-dire les murs qui « regardent » le quartier – citent des fragments de témoignages de voisins qui rendent compte de comment était perçu le centre clandestin, mais cette fois du point de vue du « dehors ». Nous pouvons dire que ces panneaux ne remplissent pas seulement la fonction de signaliser le lieu pour les piétons inattentifs, mais qu'ils expriment un des objectifs du Programme : l'inclusion de la communauté de voisin et l'envie que l'ex-Olimpo soit reconnu et légitimé par le quartier comme lieu de mémoire et de lutte. Cependant, et comme expression des luttes de sens en gestation autour des lieux de mémoire, la voix d'« autres » voisins a aussi été enregistrée sur certains panneaux de signalisation extérieure, mais cette fois comme expressions spontanées et même comme expressions d'opposition à la participation de la municipalité dans la « récupération » et l'actuelle gestion du site.

Enfin, nous pouvons mettre en avant la présence d'un tissu politico-institutionnel dans lequel l'ex-Olimpo appartiendrait à une série avec les quatre autres centres clandestins de détention « récupérés »[25] et d'autres lieux de mémoire de la ville de Buenos Aires, comme le Parque de la Memoria. Nous qualifions ce tissu de politico-institutionnel car la série qu'il constitue s'explique par l'insertion institutionnelle dans l'agenda de la municipalité. Actuellement, tous les lieux de mémoire dépendent de l'Instituto Espacio por la Memoria (institut Espace pour la Mémoire, IEM), une institution bénéficiant d'une autonomie économique

[25] Les autres centres clandestins « récupérés » dans lesquels fonctionnent des programmes de mémoire dans le cadre de la ville de Buenos Aires sont : Virrey Ceballos, Club Atlético, Automotores Orletti et ESMA (où se trouvent aussi le secrétariat des droits de l'homme qui dépend du ministère de la Justice et des droits de l'homme de la nation).

gestionnaire, mais qui appartient à l'administration du gouvernement de la ville de Buenos Aires[26]. Bien que la plupart des centres dépendaient à leurs débuts du sous-secrétariat aux droits de l'homme de la ville, les différentes crises et les changements de conjoncture politique de la municipalité (de 2005 à nos jours) – qui ne peuvent être développées pour des raisons d'espace et d'objectifs de ce travail – ont contribué à ce que tous les programmes « passent » aux mains de l'IEM. Ce dernier est dirigé par les organisations de défense des droits de l'homme, ce qui a été perçu, par les acteurs qui interviennent dans les différents centres clandestins « récupérés », comme une forme de préservation et de continuité du Programme face aux avatars de la scène politique de la ville de Buenos Aires. Dans tous les centres clandestins « récupérés » se développent actuellement, à différents stades d'avancement et avec les particularités propres à chaque lieu, des programmes institutionnels de mémoire similaires qui tendent à préserver et transmettre la mémoire et l'histoire récente des années du terrorisme d'État.

Références

Besse J., 2005, « Memoria urbana y lugares patrimoniales. Elementos teóricos para el abordaje de las marcas territoriales asociadas a acontecimientos políticos », *Anales del Taller Internacional Desplazamientos, Contactos, Lugares. La experiencia de la movilidad y la construcción de «otras geografías»*, Buenos Aires, Instituto de Geografía, Facultad de Filosofía y Letras/Universidad de Buenos Aires. CD-ROM.

Da Silva Caltela, L., 2001, *No habrá flores en la tumba del pasado. Reconstrucción del mundo de los familiares de desaparecidos*, La Plata, Al Margen Editora.

Foucault M., 1977, « El juego de Michel Foucault » (Entretien), *Saber y Verdad*, trad. du français par J. Rubio, pp. 127-162, 1991.

Huyssen A., 2002, *En busca del tiempo futuro. Cultura y memoria en tiempos de globalización*, México D. F., Fondo de Cultura Económica.

Longoni A., 2010, « El siluetazo, en las fronteras entre el arte y la política », pp. 213-225, *in* : Birle P., Carnovale V., Gryglewski E., Schindel E., eds, *Memorias urbanas en diálogo : Berlín y Buenos Aires, Buenos Aires*, Oficina para el Cono Sur de la Fundación Heinrich Böll/ Editorial Buenos Libros.

Lorenz F., 2002, « ¿De quién es el 24 de marzo ? Luchas por la memoria del golpe de 1976 », pp. 53-100, *in* : Jelin E., ed., *Las Conmemoraciones : las disputas en fechas «in-felices»*, Madrid, Siglo XXI.

[26] L'Instituto Espacio para la Memoria (IEM) a été créé à la fin de l'année 2002 par une loi municipale (Loi 961). Il est constitué par des organisations de défense des droits de l'homme, des personnalités reconnues pour leur engagement envers la défense des droits de l'homme, un représentant du pouvoir exécutif et des représentants de différents blocs partisans de la législation. Dans ses attributions, on trouve celle consistant à « récupérer les sites ou lieux de la ville où auraient fonctionné des centres clandestins de détention ou se seraient produits d'autres événements emblématiques de l'époque, en promouvant leur intégration à la mémoire urbaine ».

Messina L., 2008, « Les polémiques autour de l'ancien centre de détention clandestine "El Olimpo" (Buenos Aires) », pp. 291-301, *in* : Fleury B., Walter J., *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2009, « Les frontières des centres clandestins de détention en Argentine », pp. 159-176, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, « Le "Turco Julian", un bourreau de l'Olimpo », pp. 161-176, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Programme pour la récupération de la mémoire de l'ex-Olimpo, 2009, *Informe sobre el ex Centro Clandestino de Detención, Tortura y Exterminio*, Buenos Aires, Instituto Espacio para la Memoria.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 153-172

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

DANIEL WEYSSOW
Fondation Auschwitz, Bruxelles
weyssow@auschwitz.be

BRUXELLES, 20 JANVIER 1943.
LA PRESSE COMMME DISPOSITIF DE MÉDIATION DU MITRAILLAGE DU SIÈGE DE LA GESTAPO

Résumé. — Le 20 janvier 1943, le baron Jean de Sélys-Longchamps, pilote belge de la RAF, décolle de l'aérodrome de Manston (Grande-Bretagne) pour une mission de reconnaissance officielle. Celle-ci complétée, il décide de poursuivre et de mener à bien le raid qu'il avait secrètement conçu : mitrailler l'immeuble de la Gestapo à Bruxelles. Après avoir atteint sa cible avec le succès que l'on sait, il parvint à regagner sa base sans encombre. Si la presse allemande et collaborationniste ne pipa mot de cette action qui s'avéra meurtrière, elle devait logiquement intéresser la presse clandestine. Ce que nous avons cherché à vérifier en consultant les journaux conservés au Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines (CEGES). En terme de « dispositif de médiation mémorielle », si la presse clandestine, en évoquant cette action, contribua à soutenir notamment le moral de la population, des articles publiés après la guerre dans des quotidiens permirent de lever le voile sur des rumeurs persistantes qui la ternissaient. En effet, elle aurait indirectement provoqué la mort d'un agent britannique infiltré au sein de la Gestapo et, partant, l'arrestation de membres d'un important réseau de la Résistance.

Mots clés. — Deuxième Guerre mondiale, occupation allemande, Sipo-SD, Gestapo, lieu de mémoire, Avenue Louise à Bruxelles.

La présente contribution repose sur des articles de presse évoquant le raid du pilote belge de la *Royal Air Force* (RAF), Jean de Sélys-Longchamps (Weyssow, 2008 ; 2010) qui, le 20 janvier 1943, mitrailla le siège de la Gestapo situé au 453 de l'avenue Louise à Bruxelles. Notre objectif était, d'une part, de rechercher les occurrences de cette action dans la presse clandestine publiée de janvier à mars 1943, c'est-à-dire au plus près de l'événement, et, d'autre part, dans les quotidiens d'après-guerre. En tant que moyen de diffusion, si la presse, dans les jours qui suivirent l'action de Jean de Sélys-Longchamps, joua un rôle de soutien moral auprès de la population en relayant l'information, elle nous donne aujourd'hui – qu'elle soit contemporaine des faits ou plus récente – la possibilité, en tant que processus de médiation mémorielle, d'appréhender l'action vécue au travers des témoignages charpentant les articles publiés dont il sera question. Nous avons cherché à nous rendre compte de la manière dont la Résistance, au travers de son moyen d'expression le plus efficace, le journal clandestin, avait rendu compte de l'événement et si celui-ci avait été important pour la population. Nos attentes ainsi définies, nous nous sommes tournés vers les archives du Centre de documentation guerres et sociétés contemporaines (CEGES) qui abrite une des plus riches collections microfilmées et numérisées de journaux clandestins des années de guerre ainsi que des coupures de presse extraites de quotidiens plus récents. Nous n'avons pas été déçus par ce que nous y avons découvert. D'une manière générale, les journaux clandestins ne laissent pas indifférents. En ce qui concerne le raid, les descriptions sont à ce point précises que l'on se demande d'où proviennent les informations recueillies (dans des conditions bien entendu éminemment dangereuses). Ceci expliquant cela, nous avons malgré tout été étonnés du faible nombre de publications ayant relayé l'action de Jean de Sélys-Longchamps. Nous avons débuté nos recherches à partir de l'*Inventaire de la presse clandestine (1940-1944) conservée en Belgique* de Jean Dujardin, Lucia Rymenans et José Gotovitch et en avons extrait toutes les publications distribuées dans les trois mois qui suivirent le raid. 77 numéros provenant de 52 titres de journaux clandestins ont ainsi été retenus puis épluchés. Parmi ceux-ci, seuls trois, *Becs et Ongles*, *L'Insoumis* et *La Libre Belgique*, relatèrent le raid (un 4e titre, *Contre-attaque*, se borna à l'annoncer, sans développement). Les descriptions qui en ont été données permettent de se faire une idée assez précise de l'événement et de ses conséquences (importance des dégâts, blessés, tués, réactions de l'occupant, comportement de la population).

Nous avons ensuite poursuivi notre consultation des archives du CEGES en prenant connaissance des articles de quotidiens publiés après la guerre évoquant l'action de Jean de Sélys-Longchamps. De la quinzaine de coupures de presse contenue dans la boîte d'archives les recensant, seuls quatre articles présentaient un intérêt pour notre recherche. Le premier a été publié dans *Le Patriote illustré* du 27 décembre 1972, et les trois autres, rédigés par Roger Rosart, sont issus de *La Libre Belgique* des 3, 4 et 5 mai 1983. Ces articles constituent une forme de médiation mémorielle des plus évidentes. Surpris par la persistance d'une

rumeur rapportée par d'anciens amis pilotes de Jean de Sélys-Longchamps, Frank Ziegler (1971), Charles Demoulin (1982) et le colonel Gustave Rens (1983), le journaliste de *La Libre Belgique* décida d'interviewer des témoins de l'événement : un gestapiste espionnant pour le compte des britanniques aurait-il vraiment été tué lors du raid ?

Les faits : le raid sur la Gestapo

Le 20 janvier 1943, le baron Jean de Sélys-Longchamps, pilote belge de la RAF, décolle de l'aérodrome de Manston (Grande-Bretagne) en compagnie d'un second « Typhoon » piloté par le sergent-aviateur Blanco, pour une mission de reconnaissance en Belgique. Arrivés dans les environs de Gand, après avoir repéré un convoi ferroviaire suspect, Jean de Sélys-Longchamps donne l'ordre à son équipier de s'en occuper et poursuit son vol, seul, vers Bruxelles, sans prévenir l'État-major de ses intentions. Quelques minutes plus tard, peu après 9 h du matin, il rase les toits de la ville à près de 400 km/h et lance de la fenêtre de son cockpit deux drapeaux, l'un aux couleurs de la Belgique et l'autre de l'Angleterre. Après le survol de l'avenue De Mot, dont l'extrémité débouche sur l'immeuble de la Gestapo, avenue Louise, il mitraille ce dernier de ses quatre canons de 20 mm avant de regagner, par miracle, sans encombre, Manston.

Les documents ayant appartenu à Jean de Sélys-Lonchamps rendent compte non seulement du raid mais également de ce que furent les intentions du pilote. À la page du 20 janvier 1943 de son Carnet de vol se trouve, collée, une coupure de presse du *Daily Mail* datée du 5 mars 1943 rapportant l'opération :

> **« Un pilote attaque en solitaire le siège de la Gestapo**
>
> Un pilote belge effectuant en solitaire un raid sur le siège de la Gestapo à Bruxelles a attiré les hommes de la Gestapo à la fenêtre en faisant semblant qu'il tombait en panne et les mitrailla.
> L'histoire du raid vient tout juste de parvenir à Londres.
> L'avion solitaire de la RAF est apparu au-dessus de Bruxelles le 20 janvier.
> Alors qu'il survolait l'Avenue Louise, où le siège de la Gestapo est situé, l'avion fit une embardée, comme s'il allait tomber en panne.
> Les membres du personnel de la Gestapo se penchèrent à la fenêtre.
> Le pilote a ouvert le feu avec ses mitrailleuses.
> Cinq des Allemands ont été tués et 30 blessés »[1].

[1] Traduction par nos soins de l'article du *Daily Mail*, « Lone Pilot raided Gestapo HQ » : « A Belgian pilot carrying out a one-man raid on the Gestapo headquarters in Brussels drew the Gestapo men to the window by pretending he was going to crash and then machine-gunned them. The story of the raid has just reached London. The lone R.A.F. plane appeared over Brussels on January 20. When over the Avenue Louise, where the Gestapo headquarters are situated, the machine gave a sudden jerk, as if it was going to crash. Members of the Gestapo staff leaned out of the window. The pilot opened fire with his machine-gun. Five of the Germans were killed and 30 wounded ».

Sa motivation pour une telle expédition, notifiée dans son journal personnel, consistait à vouloir démontrer à la population belge que les forces alliées étaient toujours présentes, que la résistance à l'occupation ne faiblissait pas, qu'il fallait tenir bon :

> « Mes chers compatriotes,
>
> Ce que j'ai voulu vous apporter en vous montrant dans le ciel clair de Bruxelles des cocardes britanniques c'est bien davantage un message d'espoir et un témoignage d'admiration pour votre courage qu'une preuve de notre force croissante.
> Pilote de chasse belge je vous apporte le salut des Belges.
> Il y a trois jours à 9 heures du matin ».

Les relais de l'action dans la presse clandestine

Si la presse allemande et collaborationniste dit rien du raid, seuls trois journaux clandestins en rendirent compte parmi la cinquantaine de publications, publiées entre janvier et mars 1943, répertoriée au CEGES : *Becs et Ongles*, *L'Insoumis* et *La Libre Belgique*. Sans pouvoir en déterminer la raison, le taux de répercussion de l'action par la presse clandestine nous est apparu relativement faible pour un tel événement susceptible de rencontrer les buts de la Résistance et les espoirs de la population. Il contraste d'évidence avec l'empressement mis par les Bruxellois à constater *de visu* les dégâts causés à l'immeuble de la Gestapo et à l'immense joie que cet événement provoqua parmi la population :

> « La Marolle jubilait ! "*Mit aller Achtung* (respect) !", saluait Angela avec déférence. "Quelle *chutzpah* (culot, en yiddish) !", disait Adi avec une pointe d'admiration. "Celui-là, il en a !", murmurait Jean Lamberechts en gloussant selon son habitude. Il ne fallait pas laisser exploser sa joie au grand jour, la population craignait des arrestations arbitraires » (voir annexe, Schneid, 2009 : 99).

Ou encore, extrait d'un journal personnel :

> « Mercredi 20 janvier : grosse émotion à Bruxelles ; on ne parle que de cela [...] L'écho de cet exploit hardi et symbolique s'est répandu en ville avec la rapidité de l'éclair. Les curieux ont afflué vers l'avenue Louise, mais le service d'ordre allemand avait reçu l'ordre d'écarter impitoyablement les passants et cet ordre a été respecté avec toute la rigueur que l'on devine ».
>
> « Jeudi 21 janvier : Vers 4 heures de l'après-midi, l'avenue Louise est littéralement envahie par les promeneurs. De la place Stéphanie au Bois de la Cambre, c'est un va-et-vient incessant. Par un phénomène inexplicable et curieux, toute la ville s'est donné rendez-vous là où se maintint longtemps le Bruxelles aristocratique et patricien. [...] On sait maintenant que l'exploit d'hier a fait au moins quatre tués et une vingtaine de blessés parmi les militaires de haut grade qui occupaient, en façade, les bureaux les plus vastes et les mieux éclairés. Faut-il noter que la "presse" [*sic*] bien informée ne souffle mot de l'aventure ? Mais malgré cela, toute la Belgique est au courant » (voir annexe, Williot, 1978 : 8-9).

Examinons plus en détail les trois articles recensés en y relevant la pertinence des observations rapportées. D'abord, les sources des journalistes apparaissent à la fois indéterminées et multiples. Si elles sont le plus souvent précises, les propos

rapportés sont parfois sertis d'approximations (par exemple, quant au jour et à l'heure de l'attaque) mais concordent dans l'ensemble (concernant, par exemple, les impacts de balles, les blessés, les arrestations de passants). Sans conteste, ces trois journaux clandestins approuvèrent la volonté affirmée de Jean de Sélys-Longchamps de lutter contre l'occupant notamment en visant à soutenir le moral de la population. Ces trois journaux parurent à différentes dates dans les trois mois qui suivirent l'action. De l'un à l'autre, les contenus s'étoffent, de nouvelles données ayant manifestement été récoltées. Les articles, élaborés chacun à partir d'informations de première main, ne se répètent pas, manifestant ainsi, pour chacun d'entre eux, une version personnelle de l'événement.

Bec et Ongles

L'article publié en pages 3 et 4 du numéro 18 de janvier-février 1943 s'intitule « Alerte à la Gestapo ! » (voir annexe). On relèvera qu'il débute par une erreur puisqu'il annonce que le raid se déroula le 21 au lieu du 20 janvier. Les faits, tels qu'énoncés, nous assurent qu'ils proviennent à la source d'un témoin les ayant observés du cœur même de l'action. Comment aurait-il été autrement possible de rapporter qu'une pétarade infernale avait accompagné le mitraillage de la façade d'innombrables balles et de plusieurs obus, que des *Gretchen* avaient poussé des cris d'épouvante dans les bureaux, qu'elles s'étaient écrasées en hurlant aux portes des ascenseurs... Comment le journaliste aurait-il pu savoir qu'à chacun des étages du bâtiment des agents de la Gestapo s'étaient, par curiosité, précipités aux fenêtres de l'immeuble (une information que l'on retrouvera dans l'article du *Daily Mail* du 5 mars, déjà cité, inséré dans le Carnet de vol de Jean de Sélys-Longchamp) ? Et que de nombreuses victimes gisaient sur les parquets des appartements, mortes ou blessées, que les rescapés enjambaient des corps et renversaient le mobilier. Il fallait aussi vivre de près les événements pour observer que la *Feldgendarmerie*, arrivée rapidement sur les lieux, avait établi des barrages que seules les ambulances pouvaient franchir et que des dizaines de citoyens furent arrêtés et emmenés dans les caves de la Gestapo où ils furent injuriés et battus.

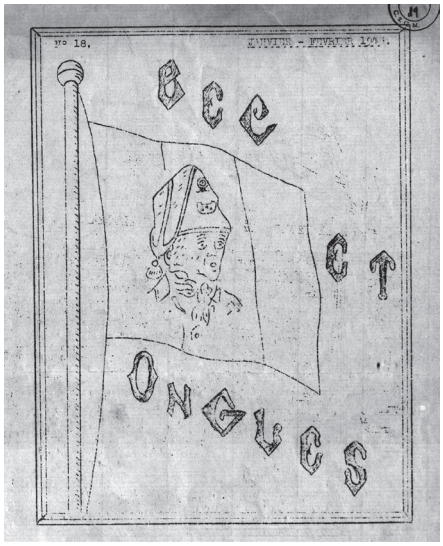

Illustration 1 : Page de couverture de *Bec et Ongles*, 18, janv.-févr. 1943, coll. du CEGES.

L'Insoumis. Bulletin humoristique d'information et de combat contre les mauvais Belges

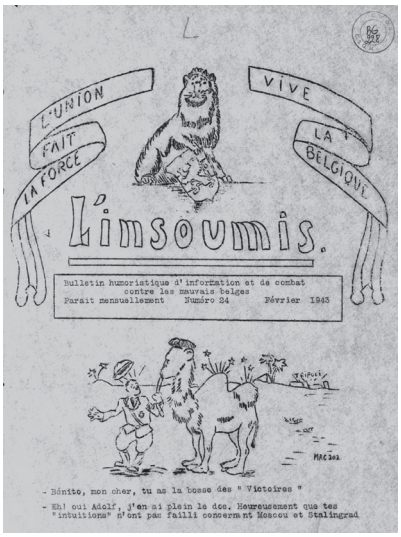

Illustration 2 : Page de couverture de *L'Insoumis*, 24, coll. du CEGES.

Article paru dans le n° 24 de février 1943, p. 5 (voir annexe). Un exposé succinct de l'attaque ouvre l'article : « le mercredi 20 courant », « l'un de nos audacieux pilotes attachés à la RAF » s'en vint « vers 9 h 20 mitrailler avec une précision merveilleuse les bureaux de la Gestapo avenue Louise à Bruxelles », « l'aviateur a laissé tomber deux drapeaux aux couleurs nationales » [en réalité un drapeau belge et un anglais], « l'un est tombé sur le building "Shell" occupé par les Allemands, tandis que l'autre tombait rue de Spa mais était récupéré aussitôt par l'occupant ». Vient ensuite une description de la réaction des Allemands face aux passants qui déambulaient devant l'immeuble pour se rendre compte de ce qui se passait. Alors que « pendant deux heures les ambulances vont transporter tués et blessés boches vers l'hôpital militaire », « d'autres étaient entraînés dans les caves du bâtiment vidé et là durement malmenés ». Le témoin ayant informé le journaliste est ici étonnamment précis (bien que son assertion soit à vérifier) : « Les hommes de la Gestapo se saisirent de 200 Belges qu'ils envoyèrent au fort de Breendonk ».

La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre. Fondée le 15 août 1940

Article paru dans le n° 43 du 15 février 1943, p. 8 (voir annexe). Les date et heure figurant dans l'article sont précisées : le mercredi 20 janvier, à 9 h 05 du matin. Si l'on y confirme qu'il s'agissait bien d'un avion anglais piloté par un aviateur belge, l'on y apprend que la défense antiaérienne n'a pas eu le temps de fonctionner, que quatre gestapistes ont été tués et quatorze autres gravement blessés, et que l'un d'eux décéda peu après de ses blessures (l'article du *Daily Mail* inséré dans le carnet de vol indiquera 32 blessés et cinq tués). Si ces informations devaient à nouveau provenir d'une source bien informée, d'autres auraient cependant pu provenir de « simples » déductions : L'avion « à piqué, à très basse altitude, droit sur l'immeuble occupé par la Gestapo, avenue Louise », « une série de détonations retentirent », « l'avion se redressa et disparut ». « La scène n'avait duré que quelques secondes », « l'affolement était général ». L'article révèle

également ces étonnantes – parce que très précises – observations : « trois étages étaient dévastés », « on y a dénombré, tant à l'intérieur que sur la façade, *deux cent quarante-cinq* traces d'obus ».

15 FEVRIER 1945 PRIERE DE FAIRE CIRCULER CE JOURNAL NUMERO 43.

LA LIBRE BELGIQUE

NOUVELLE SÉRIE DE GUERRE
FONDÉE LE 15 AOUT 1940

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : OBERFELDKOMMANDANTUR, 1, PLACE DU TRONE, BRUXELLES
EDITEUR RESPONSABLE : PETER PAN, JARDIN D'EGMONT, BRUXELLES

CEUX QUI NE FURENT PAS VAINCUS

LOUVAIN INFLIGE FLORMATIQUEMENT UN RAPPEL CUISANT A NOS PROTECTEURS

Illustration 3 : Page de couverture du n° 43 de *La Libre Belgique*, coll. du CEGES.

Des actes de barbarie, dénoncés par le journaliste, se sont produits suite au défilement de promeneurs « souriants » venus observer la situation. La réaction des Allemands, comme nous l'avions déjà apprise, fut brusque. Chargeant les promeneurs, ils en précipitèrent bon nombre dans les caves de l'immeuble, tels « l'abbé Carton de Wiart, curé de la Cambre, un vieillard aux cheveux blancs [qui] fut obligé de se tenir à genoux sur une table et roué de coups » [...]. « Les jeunes filles du prince de Mérode, et de nombreux enfants de 14 ou 15 ans [qui] furent frappés à coups de bottes ou de ceinturon, le plus souvent dans le cou ou en plein visage ». Par centaines, les curieux étaient arrêtés et entassés « dans des locaux où la plupart d'entre eux furent odieusement brutalisés ». « Le général de Dones fut bousculé, frappé et astreint à des corvées répugnantes ». « Des femmes furent traînées sur le sol, tirées par les cheveux. Des jeunes gens furent précipités à bas d'un escalier. De nombreuses flaques de sang attestaient la sauvagerie de ces ignobles violences ». « Aux plaintes qui furent adressées à l'autorité militaire allemande, il fut répondu qu'on était impuissant, la Gestapo étant au-dessus des lois et règlements ». Ces données n'ont pu être rapportées que par un témoin parfaitement informé, à l'exemple du rapport de Nestor Eemans conservé par le colonel Rens qui, interviewé en 1972 pour *Le Patriote illustré*, en rendit compte en ces termes :

> « "Oui [Monsieur Nestor Eemans] devait se présenter à la Gestapo, le jour même du raid de Jean, à 14 heures. Et [il] a bien raconté tout ce qu'il vit ce jour-là". Le voici, tel quel : "Nous constatons immédiatement la très grande nervosité qui régnait à l'intérieur du bâtiment. Dans le hall, il y avait une épaisse brute de major et une double haie de soudards rossant tous les hommes qu'on continuait à amener de l'extérieur, les femmes étant poussées durement vers une arrière-porte. Et parmi les personnes ainsi introduites brutalement dans l'immeuble, il y eut, outre l'abbé Carton de Wiart, Raymond Koekelenbergh, le directeur général du Service de l'Assistance publique de la ville de Bruxelles, qui fut copieusement battu. Nous restâmes bien ainsi une vingtaine de minutes, témoins de ces brutalités. Une des femmes d'ouvrage, une brosse en mains, et qui savait sans doute ce qui se passait derrière la porte où disparaissaient les personnes amenées, avait les larmes aux yeux. Et puis, nous vîmes sortir de l'un des ascenseurs, l'homme qui, la veille, accompagnait le Belge qui était venu nous accueillir. Il avait un bras en écharpe et avait donc été blessé. Enfin, nous eûmes l'occasion de prendre un ascenseur et nous voilà arrivant au dixième étage. C'est alors seulement que nous eûmes la révélation de ce qui était arrivé. Il était évident que l'on avait tiré dans l'immeuble et que seul un aviateur avait pu le faire. Tout l'intérieur du dixième étage était

> dévasté du côté de la façade ; les meubles et les lampadaires détruits, la porte-fenêtre centrale présentait, au milieu, un trou large comme un gros coup de poing, coupé comme au diamant. À l'intérieur, partout des débris, des traces de balle, et près de la porte d'entrée de l'appartement, dans un muret de l'antichambre, un trou et, tout autour, des traces de briques pulvérisées. L'un des obus lâchés par l'avion avait certainement éclaté en cet endroit''».

Du point de vue du soutien à la population et de l'appel à la résistance, l'article de *La Libre Belgique* confirme que « le tir avait été d'une adresse et d'une précision admirable », que « la nouvelle de ce fait d'armes si remarquablement réussi se propagea immédiatement dans toute la ville et [que] jamais depuis de longues années, on ne vit joie aussi générale sur tous les visages », que « dans l'après-midi, ce fut une véritable procession de promeneurs souriants », qu'en « bref, le nazisme a fourni, une fois de plus, la preuve qu'il est qualifié pour faire le bonheur et l'unité de l'Europe... »

Le quatrième article découvert dans la collection conservée au CEGES est paru dans le numéro de mars 1943 de *Contre-attaque. Feuille mensuelle d'information et de combat*. De localisation et d'origine inconnues, seuls deux numéros ont été retrouvés (Josse, 1991 : 27). Cette publication ne signale l'événement que par cette seule mention qui n'appelle pas de commentaires : « Bruxelles. – Un avion allié a mitraillé le siège de la Gestapo, avenue Louise ».

Quid des victimes ?

Nous avons pu relever, notamment par le brouillon d'une lettre figurant dans son carnet de vol, que Jean de Sélys-Longchamps avait décidé de mener son action après l'avoir mûrement réfléchie. Il avait d'ailleurs, plusieurs semaines auparavant, demandé l'autorisation de l'accomplir auprès de ses supérieurs. Charles Demoulin (1982 : 83) rapporte que

> « c'est par la voie hiérarchique que Jean introduit la demande d'autorisation, sans pour autant parler de son projet à ses proches. Les semaines passent sans que le moindre écho lui parvienne. Ziegly lui-même est intervenu personnellement auprès du 11e groupe de l'État-major pour hâter la décision ; il s'est heurté à un mutisme teinté d'une vague désapprobation. Il n'est pas dans les usages de l'État-major de motiver les décisions – ou les silences – aux pilotes en opération. La discipline de la RAF est stricte, et il n'est pas souhaitable pour un membre des forces de sa Gracieuse Majesté d'en dévier d'un pouce ».

Pourquoi ce mutisme, pourquoi ce silence ? N'ayant pas obtenu de réponse à sa requête, Jean de Sélys-Longchamps décida d'effectuer cette action de son propre chef. Le règlement militaire de la RAF interdisait bien évidemment ce type d'initiative. Il est par conséquent compréhensible qu'elle ait réagi ensuite « en le rétrogradant de capitaine à lieutenant et en le mutant à la 3e escadrille ». Son acte de bravoure ne pouvait en soi être encouragé. Il fallait dissuader d'autres éventuelles tentatives de cet ordre. Son geste héroïque, pourtant apprécié et reconnu, fut finalement dignement récompensé quelques mois plus tard de la

Distinguished Flying Cross. La combinaison « désaveux-honneur » pourrait en soi expliquer la réserve tout de même persistante qui entoura cette action et son auteur. Cette récompense ne contribua en effet pas, nous semble-t-il, à une pleine reconnaissance de son action puisque celle-ci ne fut, depuis son accomplissement, publiquement rappelée qu'en deux occasions solennelles. La première à l'initiative de l'Aéro-club de Belgique, lors de l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de l'immeuble de l'avenue Louise, le 20 janvier 1947, et la seconde, à l'initiative de l'Union des résistants prisonniers politiques, qui érigea face au bâtiment, en janvier 1993, un monument commémorant le cinquantième anniversaire du raid.

Un espion victime du raid ?

Le pilote Charles Lallemand évoqua, en 1992, dans un documentaire (Jours de guerre : 1992) de la Radio télévision belge francophone (RTBF) que c'était davantage le gouvernement belge en exil que l'armée anglaise qui ne souhaitait pas que l'on exécute ce raid. Pourquoi ? Parce que des « infiltrés », des espions travaillant pour l'Intelligence service britannique, s'étaient introduits au sein même de la Gestapo et qu'il ne fallait pas risquer de les tuer. Or, à en croire Frank Ziegler (1971 : 259), Charles Demoulin (1982 : 84-85), le colonel Gustave Rens (1983 : 76), et les articles de presse qui ont accompagné leurs publications, l'action aurait débouché sur la mort d'un agent britannique. Pire, la Gestapo aurait trouvé dans la poche de la veste de la victime une liste comportant des noms de résistants, qui auraient tous été ensuite arrêtés.

Le chapitre rédigé par le colonel aviateur Gustave Rens paru dans le livre du général Crahay (1983 : 65-80) intitulé *Vingt héros de chez nous*, révéla les premiers éléments soutenant, depuis le 20 janvier 1943, la terrible rumeur. Quarante ans après les faits, Roger Rosart en rendit compte dans son article du 3 mai 1983 intitulé « Un mystère persistant. Un espion allié a-t-il été tué lors de l'attaque de la Gestapo bruxelloise par un aviateur belge ? » publié dans *La Libre Belgique* :

> « Quelques jours plus tard, les services secrets britanniques, ayant reçu des informations en provenance de Bruxelles, communiquèrent que l'attaque avait fait une trentaine de victimes et que les morts avaient été enterrés, sans témoins, au cimetière de la ville. Une des premières victimes des abus [*sic*] de Jean de Sélys était un agent présumé au service des Anglais et qui travaillait sous l'uniforme de la Gestapo. Dans ses vêtements, les Allemands découvrirent des documents qui ne permettaient aucun doute sur ses activités réelles ».

Cette affirmation citée sans source nous a poussés à chercher à en apprendre davantage. La presse aura de fait joué ici son rôle de médiateur en publiant des interviews des auteurs des ouvrages cités ainsi que des témoins. Les charges pesant sur le bien-fondé de l'action de Jean de Sélys-Longchamps ne sont de fait pas anodines. Aurait-il vraiment tué un agent allié au cours de son raid ? Et aurait-il été indirectement responsable du démembrement d'un réseau de Résistance ?

Quoiqu'il en ait été, une ombre entacha désormais l'action, pourtant brillante et héroïque, de Jean de Sélys-Longchamps. L'article cite ensuite ce passage du même chapitre (Crahay, 1983 : 76) :

> « "L'incroyable imprudence dont cet agent fit preuve en portant sur lui des documents extrêmement compromettants pour la résistance belge permet de supposer qu'il s'agissait d'un amateur dangereux ou d'un agent double. À moins que la Gestapo n'ait inventé elle-même cette légende pour discréditer les résultats du raid vengeur auprès de la population ou pour protéger l'un ou l'autre dénonciateur". Où est la vérité historique ? Peut-on espérer la découvrir ? ».

Enfin, ce même article fait également référence à l'ouvrage de Charles Demoulin paru quelques mois plus tôt :

> « Mais depuis quarante ans, une question reste posée. Parmi les victimes de l'immeuble de l'avenue Louise, figurait-il ou non un espion au service des alliés ? Selon un autre pilote belge, Charles Demoulin, dans *Mes Oiseaux de feu*, si de Sélys-Longchamps reçut la DFC "pour sa bravoure et son courage", il perdit en même temps son galon de *Flight-Lieutenant* et fut rétrogradé à celui de *Flying-Officer* pour avoir désobéi aux ordres » […]. « Ce n'est que plus tard, ajoute Charles Demoulin, que l'on apprendra la vérité, et la raison du mutisme de la RAF. Parmi les gestapistes tués, au nombre d'une trentaine, se trouvait un certain colonel Mueller. Sur son cadavre, dans la poche droite de sa vareuse, les services secrets allemands ont trouvé une liste de résistants, celle du réseau Van Schelle. Le faux colonel allemand était en réalité un agent de l'Intelligence Service. De nombreux résistants seront arrêtés à la suite de cette découverte. Beaucoup hélas !, mourront dans les camps de concentration. À la Gestapo de l'avenue Louise, c'est l'un de nos meilleurs agents qui tombe sous nos propres coups, et entraîne dans sa chute tout un réseau de patriotes. N'est-ce pas la triste ironie de cette guerre, qui veut qu'un haut fait d'armes puisse à la fois galvaniser tout un peuple, lui insuffler le courage de lutter pour sa liberté, et sacrifier du même coup les meilleurs de ses fils… ».

Le lendemain, le 4 mai 1983, Roger Rosart, publie un nouvel article dans *La Libre Belgique*, intitulé « Trois agents alliés dans la Gestapo bruxelloise ». Interviewée, Madame Fierens évoque le réseau Van Schelle (du nom de son patron arrêté). Les deux livres remarque-t-elle évoquent la mort d'un certain Mueller alors qu'il ne pouvait s'agir de lui puisqu'elle affirme avoir vu le colonel après l'attaque en allant livrer un colis à son patron détenu par la Gestapo. Charles Demoulin, également interviewé, cite sa source – et répond à la déclaration de Madame Fierens :

> « L'"*Intelligence Officer*" du 609°, [Frank H. Ziegler] me raconta plus tard – et il l'a écrit dans son livre *Under the white rose* – que parmi les 29 Allemands tués [inexact : ce chiffre, approximatif, comprend également les blessés] par de Sélys-Longchamps figurait un agent des Services secrets britanniques. On retrouva sur son cadavre des numéros de téléphone. Il semble que les Allemands pratiquèrent des écoutes et réussirent ainsi à démembrer le réseau de résistance Van Schelle.
> – *Mais qui, lui, avait déjà été arrêté ? Et que penser de ce Mueller que Mme Fierens déclare avoir rencontré après l'attaque ?*
> – M. Van Schelle avait sans doute déjà été arrêté, mais le démembrement du réseau serait dû à la découverte des numéros de téléphone. Quant à Mueller, c'était un faux nom. Par contre, il existait bel et bien un colonel Mueller – celui rencontré par Mme Fierens – qui lui, était étranger à l'Intelligence Service. En réalité poursuit M. Charles Demoulin, trois agents alliés s'étaient infiltrés au sein de la Gestapo bruxelloise, dont un faux Mueller tué lors de l'attaque. Il était né en Allemagne mais de père britannique. Un autre agent allié était Mme Celmeester, une résistante belge qui s'était engagée volontairement à la Gestapo, pour mieux servir la cause alliée. Elle m'a écrit depuis lors du Canada où elle réside. Mais elle ne connaissait pas à l'époque l'existence du faux Mueller car, par souci de sécurité, le cloisonnement s'imposait ».

Un troisième article de Roger Rosart intitulé « L'attaque de la Gestapo bruxelloise par un aviateur belge. Une des victimes allemandes aidait la Résistance » paraît le lendemain, le 5 mai 1983, dans *La Libre Belgique*.

L'attaque de la Gestapo bruxelloise par un aviateur belge. Une des victimes allemandes aidait la Résistance

« Grâce à Mlle Léontine Fierens, 77 ans, nous croyons enfin connaître le nom de ce personnage qui aidait la Résistance, mais, peut-être, sans le savoir. Il s'agirait d'un certain Baederwieber, nous explique Mlle Fierens qui n'a, toutefois, le souvenir que d'une orthographe phonétique.
Pendant la guerre, Mlle Léontine Fierens était la gérante du magasin que tenait M. Martial Van Schelle, 47 ans, rue de Loxum. – Le 15 janvier 1943, explique-t-elle, il s'était rendu à la *Werbestelle* (service allemand du travail obligatoire outre-Rhin) dans l'espoir d'éviter à un membre de son personnel d'être ainsi déporté. Il fut suivi et un autre Allemand – je le sus après – s'était posté dans le magasin à son arrivée. On nous fit placer le long d'un radiateur. Une voiture nous emmena dans l'immeuble de la Gestapo d'où je partis pour la prison de Saint-Gilles. Quant à M. Van Schelle, il restait, menottes aux poings, à la Gestapo. Il devait être envoyé au camp de Breendonk, où il fut torturé avant d'être fusillé le 15 mars 1943. Quinze jours à trois semaines après l'attaque de la Gestapo par de Sélys-Longchamps, on m'amena avenue Louise pour être interrogée par le truchement d'une interprète belge aimable, et en faveur de laquelle j'ai d'ailleurs témoigné à son procès après la guerre.

– Après l'attaque de la Gestapo par de Sélys-Longchamps, y eut-il encore des arrestations dans le réseau Van Schelle ? Car vous le savez, sur le cadavre d'un Allemand, sans doute agent allié, les nazis auraient retrouvé des noms ou des numéros de téléphone permettant de nouvelles arrestations ?
Toutes les arrestations dans le réseau ont été opérées avant l'attaque aérienne de la Gestapo, mais il est vrai qu'un des militaires allemands tués par de Sélys-Longchamps risquait d'être lui-même fusillé. Il s'agit, ne me demandez pas l'orthographe exacte, d'un certain Baederwieber, de forte carrure et qui portait l'uniforme.
– Était-il un espion allié ?
Mais non ! Seulement M. Van Schelle obtenait de lui des permis de voiture, des passeports qui servaient à la Résistance. M. Van Schelle s'occupait notamment d'héberger des aviateurs alliés abattus et cherchant à regagner la Grande-Bretagne. M. Van Schelle offrait des "sorties" à Baederwieber, peut-être de l'argent. Je ne sais pas. Mais c'était un véritable Allemand. Certains en voulaient d'ailleurs à M. Van Schelle de sortir avec des militaires ennemis. Ils ne connaissaient évidemment pas ses activités clandestines.
– Comment a été arrêté M. Van Schelle le 15 janvier 1943, donc cinq jours avant l'attaque aérienne ?
Sur dénonciation d'un policier de Jette, pour de l'argent. Il a d'ailleurs été condamné après la guerre.
– Comment M. Van Schelle est-il entré dans la Résistance ?
Je l'ignore, mais je sais qu'il était entré en relation avec Londres, ou son chef de service était le colonel britannique Page, et qu'à un certain moment M. Bronckaert, occupé à la pharmacie de l'hôpital Saint-Pierre et chef du réseau, lui déclara qu'il était "brûlé", qu'il partait pour l'Angleterre et qu'il devait prendre sa place.
– Donc, il est possible que soit par le Colonel Page soit par M. Bronckaert, parti en Angleterre, que l'"Intelligence Service" ait appris que l'Allemand Baederwieber rendait des services à M. Van Schelle et que ces services profitaient à la Résistance ?
Je l'ignore complètement.
– Croyez-vous que sur le cadavre de Baederwieber les Allemands aient pu trouver des documents, des numéros de téléphone de connaissances de M. Van Schelle ?
C'est très possible, mais, je le répète, tous les membres du réseau ont été arrêtés avant l'attaque de Jean de Sélys-Longchamps.

De tout cela, on en conclura que l'"Intelligence Service" a pu apprendre que ce Baederwieber aidait – mais peut-être sans le savoir – les activités de la Résistance. Ce qui expliquerait que de Sélys-Longchamps ne reçut jamais l'autorisation d'attaquer la Gestapo bruxelloise où, selon Charles Demoulin, opéraient trois agents alliés ».

En conclusion, cette affaire retombe d'abord un peu platement en ce sens que le prétendu espion tué qui aurait travaillé pour l'« Intelligence Service » britannique n'était pas le colonel Mueller mais un employé du *Sicherheitsdienst* (*SD*) au nom incertain qui rendait service en échange des « sorties » que lui arrangeait M. Van Schelle. Le décès de ce prétendu espion n'a probablement pas abouti à l'arrestation des personnes mentionnées dans la liste qui se trouvait dans sa poche puisque le réseau était déjà à cette date démasqué et ses membres arrêtés. Peut-être l'employé avait-il, puisqu'il possédait cette liste en poche, en échange de menus services, l'intention de pourvoir plutôt à quelque tentative visant à les faire libérer ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Ce qui est à présent clarifié, c'est qu'aucun espion travaillant pour les britanniques n'a été tué lors du raid de Jean de Sélys-Longchamps. Toutefois, la rumeur n'était pas sans fondements car, d'une part, le représentant le plus éminent de la *Sicherheitspolizei* et du *Sicherheitsdienst* pour la Belgique et le Nord de la France, Max Thomas, aux ordres directs de Heydrich, a lui été tué lors du raid. Et deuxièmement parce que des agents travaillant pour les Britanniques étaient bel et bien infiltrés au sein de la Gestapo avenue Louise. Il aura fallu attendre 1992 et le livre d'Hélène Moszkiewiez qui y travailla à mi-temps, en tant que secrétaire bénévole sous le nom d'Olga Richter, pour avoir la confirmation du fait qu'il s'agissait d'une rumeur. Comme elle partit vivre après la guerre au Canada, on peut être certain qu'il s'agit de Mme de Celmeester citée par Charles Demoulin, la « résistante belge qui s'était engagée volontairement à la Gestapo, pour mieux servir la cause alliée » – et qui lui écrivit du Canada où elle résidait – (voir *La Libre Belgique*, 4/05/83). Hélène Moszkiewiez (1992 : 204) fait par ailleurs référence aux propos de Charles Demoulin en ces termes :

> « Dans son livre *Mes Oiseaux de feu*, Charles Demoulin, DFC, donne des détails sur ce raid, qui lui a été décrit à l'époque par le pilote lui-même, son ami. Selon le même auteur, parmi les tués, il y avait un colonel SS qui était aussi un agent de la *British Intelligence*. Personnellement, je n'avais jamais entendu parler de cet agent. Mon collègue, le lieutenant François V., également agent secret à la Gestapo, ne l'a jamais mentionné ».

Conclusion

Le mitraillage du siège de la Gestapo fut vécu par la population comme un événement extraordinaire. Bien que peu de journaux clandestins aient relayé l'information relative au raid, les descriptions données dans les trois journaux dont il a été question nous sont apparues fidèles aux événements. Aucun n'a fait état d'un espion tué. Dans son journal personnel, Gaston Williot évoquait le 21 janvier quatre morts. Pour *La Libre Belgique* du 15 février 1943, outre des blessés, il n'y eut qu'un seul tué. Le *Daily Mail* du 5 mars 1943 en évoquait cinq. Si le bilan reste approximatif, il n'est pas question dans ces communiqués d'un espion allemand à la solde des Britanniques et pourtant, une telle rumeur s'est répandue. Il fallut attendre

1983 pour que le colonel Rens évoque des informations envoyées quelques jours après le raid, de Bruxelles, aux services secrets britanniques. C'est alors qu'il aurait été mentionné qu'un « agent présumé » au service des Anglais avait été tué lors de l'opération. S'agissait-il d'une erreur ? d'un fait inventé ? L'« Intelligence Service », elle, devait savoir si elle avait perdu ou non un espion. Dans l'affirmative, elle ne l'aurait bien entendu pas clamée sur tous les toits. Cependant, d'après les témoins interrogés par Roger Rosart, il s'avère qu'il s'agissait effectivement d'une rumeur. Non sans fondement toutefois puisque des espions travaillaient bel et bien pour les services secrets britanniques au sein même de la Gestapo. Cette « information erronée », dans la mesure où elle aurait été transmise, aurait pu faire l'affaire de l'*Intelligence Service* qui, pour protéger les (deux) agents qui s'y étaient réellement introduits (Moszkiewiez, 1992), aurait découragé de la sorte toute velléité d'un nouveau raid sur l'immeuble de la Gestapo. Inversement, évoquer la présence d'un agent britannique au sein même des bureaux de la Gestapo aurait pu rendre encore plus dangereuse la présence de ceux qui s'y trouvaient réellement. Enfin, la rumeur aurait aussi pu protéger le membre du réseau Van Schelle qui aurait été à l'origine des arrestations. La question mériterait d'être approfondie si cela s'avérait encore possible mais au moins, la presse, tant clandestine que d'après-guerre, aura manifesté sa compétence en tant qu'outil ou vecteur de médiation mémorielle. Sans la ténacité de Roger Rosart et le soutien de *La Libre Belgique*, cette rumeur n'aurait jamais été remise en question puisque les témoins encore en vie n'avaient jusqu'alors rien déclaré sur ce point qu'ils ignoraient par ailleurs certainement. Ce retour à la « vérité » historique, par le biais et grâce à la mémoire des témoins, devrait avoir levé les ambiguïtés qui demeuraient autour des circonstances et des conséquences du raid de Jean de Sélys-Longchamps.

Références

Ouvrages cités

Demoulin Ch., 1982, *Mes oiseaux de feu*, Paris, Julliard.

Joset C. colonel, Lejeune L. lieutenant-colonel, dirs, s. d., *Livre d'or de la résistance belge*, ouvrage publié par la Commission de l'historique de la résistance instituée par le ministère de la Défense nationale, Bruxelles, Leclercq.

Josse E., Hostie Y., Martin D., Wynants J., 1991, *in* : Gotovitch J., dir., *Guide de la presse clandestine de Belgique*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale.

Moszkiewiez H., 1992, *Ma guerre dans la Gestapo. L'incroyable destin d'une femme juive dans les réseaux nazis*, Paris, Éd. Canal +/A. Michel.

Rens G., 1983, « Aux aviateurs belges de la Royal Air Force. Jean de Selys Longchamps. Vengeur des victimes de la Gestapo », pp. 65-79, *in* : Crahay A., dir., *Vingt héros de chez nous. 1940-1964*, Bruxelles, J.-M. Collet.

Schneid I., 2009, *Exil aux Marolles*, Bruxelles, Éd. Couleur livres.

Weyssow D., 2008, « Le siège de Gestapo à Bruxelles. Un non-lieu de mémoire », pp. 195-204, *in* : Fleury B., Walter J., dirs., *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, « Carnet de vol et journal personnel de Jean de Sélys-Longchamps », pp. 41-52, *in* : Fleury B., Walter J., dirs., *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Williot G., 1978, *Images quotidiennes de Bruxelles sous l'occupation, 1940-1944*, Bruxelles, Éd. Libro-sciences.

Ziegler F., 1971, *The Story of 609 Squadron : under the White Rose*, London, Macdonald.

Documentaire cité

Jours de guerre, « Janvier 1943 », (production et présentation : Jean-Jacques Jespers, RTBF, 1993). Série imaginée par J. Cogniaux et réalisée par B. Binnemans, Ph. Lorsignon, M. Mees et J. Van der Heyden. Épisode diffusé par la RTBF le 24 nov. 1992.

Journaux clandestins consultés

Journaux clandestins consultés à partir de Dujardin J., Gotovich J., Rymenans L., *Inventaire de la presse clandestine (1940-1944) conservée en Belgique*, (salle de lecture BA L 7.1).

Les journaux suivants des mois de janvier et février (mars pour les trimestriels) de la presse clandestine conservés au CEGES ont été consultés avec l'aide de Peter Moorkens que nous tenons à remercier ici de tout cœur pour son aide aussi chaleureuse qu'efficace :

Actualités de la RAF	1943-01-22 et 1943-02-03
Bec et ongles	1943-01-00 et 1943-03-00
Belgie Vrij	943-03-00
Bulletin des amis de l'ULB	1943-02-00
Bulletin intérieur du Front de l'indépendance	1943-02-00
Churchill Gazette	1943-01-00 et 1943-02-00
Chut !	1943-02-01 et 1943-02-15 et 1943-02-28
Clarté	1943-01-00 et 1943-02-00
Contre-attaque	1943-03-00
De Partisaan	1943-03-00
De Rode vaan	1943-01-00 et 1943-02-00
De Spion	1943-02-01 et 1943-02-15
De Strijd	1943-01-00
De Vrije Belg.	1943-03-00 (deux numéros)
De Vrijheidsklok	1943-02-00

De Vrijschutter	1943-02-00
En avant !!!	1943 (trois numéros)
Forces vives	1943-01-31 et 1943-02-00
Idées et Documents	1943-03-09
Jeunesse nouvelle	1943-03-00
Journal du Centre	1943-02-00
Justice libre	1943-01-00
La Belgique nouvelle	1943-01-01 et 1943-02-01
La cité nouvelle	1943-02-00
La Lanterne	1943-01-00 et 1943-03-00
La Légion noire	1943-03-00
La Libre Belgique ressuscitée	1943-01-00 et 1943-02-00
La Libre Belgique	1943-02-01 et 1943-02-15
La Lutte contre la spoliation	1943-01-00
La Lutte	1943-02-00
La Résistance	1943-02-00
La Satire clandestine	1943-01-25
La Victoire	1943-01-00
La Voix des Belges	1943-01-00 et 1943-02-00
La Wallonie catholique	1943-----00
Le Bon sens	1943-01-25 et 1943-02-28
Le Combattant libre	1943-09-00
Le Combattant	1943-02-00
Le Coq victorieux	1943-01-00
Le Flambeau	1943-03-00
Le Patriote	1943-02-00
Le Père la Victoire	1943-02-00
Le Peuple	1943-01-00 et 1943-03-00
Le Vigilant	1943-01-25 et 1943-02-05
Les Trois drapeaux	1943 (juin – 2 numéros)
L'Espoir	1943-01-00 et 1943-02-00
Liberté	1943-02-00
L'Insoumis	1943-01-00 et 1943-02-00
L'Invisible St-Georges	1943-02-00
Pourquoi pas nous	1943-01-00 et 1943-02-00 (deux numéros)
Revue de la presse libre	1943-----00
Strijd orgaan des B.	1943-----00

Journaux clandestins cités

[Non signé], 1943, « Alerte à la Gestapo ! », *Bec et Ongles*, janv.-févr., 18, pp. 3-4.

[Signé M.A.C.], 1943 [sans titre], *L'Insoumis. Bulletin humoristique d'information et de combat contre les mauvais belges*, févr., 24, p. 5.

[Non signé], 1943, « La furie allemande à Bruxelles », *La Libre Belgique, Nouvelle série de guerre fondée le 15 août 1940*, 15 févr., 43, p. 8.

Coupures de presse d'après-guerre citées

Dossier rassemblant les coupures de presse relatives à Jean de Sélys-Longchamp (cote : CEGES BD 1892 – Magasins).

[Non signé], 1972, « Il y a trente ans, avenue Louise. Un aviateur belge mitraillait la Gestapo », *Le Patriote illustré*, 27 déc.

Rosart R., 1983a, « Un mystère persistant. Un espion allié a-t-il été tué lors de l'attaque de la Gestapo bruxelloise par un aviateur belge ? », *La Libre Belgique*, 3 mai.

— 1983b, « Trois agents alliés dans la Gestapo bruxelloise », *La Libre Belgique*, 4 mai.

— 1983c, « L'attaque de la Gestapo bruxelloise par un aviateur belge. Une des victimes allemandes aidait la Résistance », *La Libre Belgique*, 5 mai.

Autres coupures de presse consultées

Bailly M., 1990, « Feu sur l'immeuble de la Gestapo. En souvenir d'un audacieux pilote : Jean de Sélys-Longchamps », *Le Soir*, 24 oct.

Golard P., 1993, « L'Avenue Louise veut se souvenir d'une canonnade mémorable », *La Libre Belgique*, 24 avril.

Laporte C., 1993, « Un monument-souvenir avenue Louise. Jean de Sélys-Longchamps avait attaqué la Gestapo », *Le Soir*, 30 avr./1-2 mai.

Marnegie P.-M., 1978, « Il y a 35 ans, ce 20 janvier. L'exploit de Jean-Michel de Sélys-Longchamps », *La Semaine d'Anvers*, 20 janv.

[Non signé], 1993, « The hero who disobeyed orders », *The Bulletin*, 16 avr., pp. 39-40.

— 1993a, « Louise honore de Sélys », *La Libre Belgique*, 30 avr.

— 1993b, « Il y a 50 ans... un exploit extraordinaire », *Norwest*, mai, 45.

Ramaekers Lode, 1993, « Jonge Belg mitrailleerde Brussels Gestapo-gebouw », *Het Belang van Limburg*, 6 mai.

Wulf H. de, 1976, « Het huzarenstuk aan de Louizalaan », *Het Laatste Nieuws*, 8 mars

Annexes : reproduction des articles cités de la presse clandestine

Bec et Ongles (18, janv.-févr. 1943, pp. 3-4)

« Combat pour la liberté. Bruxelles, mai 1941-septembre 1944, stencilé, mensuel en 1941 et 1942, 30 numéros parus. Né parmi les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur à Bruxelles, autour d'un des tout premiers agents de renseignements, l'inspecteur principal Lescornez (arrêté en septembre 1941 et fusillé à Berlin en 1943), le journal se contente initialement de reproduire des articles parus dans d'autres clandestins. En avril 1943 se constitue une équipe de rédaction autonome. Produit par des fonctionnaires et imprimé au ministère, le journal attaque particulièrement les secrétaires généraux ainsi que les rexistes et leur chef Degrelle. Soutient explicitement la monarchie. Paraît sur 12 à 17 pages, de 300 à 500 exemplaires » (Josse, 1991 : 7-8).

Alerte à la Gestapo !

Si nos souvenirs sont exacts, car que de choses à retenir, l'affaire se passa dans la matinée du 21 janvier 1943.
Dans le moderne et spacieux immeuble qu'à l'Avenue Louise ils souillent de leur présence, ces dames et ces messieurs de la Gestapo viennent d'arriver. Il est neuf heures. On se frotte les mains à la pensée des Belges que durant cette journée encore on va torturer, martyriser. Songez donc, comme c'est amusant et comme c'est moins dangereux que sur le front de l'Est !
On compulse des dossiers, on sort des fiches, on prend des adresses. Toutes les guêpes malfaisantes sont au nid aiguisent et leur dard avant de prendre leur envol.
Brusquement un vrombissement infernal se fait entendre.
L'appareil doit voler très bas. Tout le monde se précipite aux larges baies vitrées et du rez-de-chaussée au huitième étage, ce ne sont que spectres grimaçants de bourreaux d'un autre âge.
L'avion vient droit vers eux et déjà les boches saluent la maîtrise d'un des leurs quand tout à coup une pétarade infernale crible la façade de la tanière d'innombrables balles et de plusieurs obus.
L'appareil – un anglais ! – a disparu. Les vitres sont en éclats, la façade est criblée de coups. Dans les appartements, c'est un sauve-qui-peut général. De nombreux confrères gisent sur les parquets, morts ou blessés. Les rescapés enjambent des corps, renversent bureaux et sièges. Les *Gretchen* poussent des cris d'épouvante et s'écrasent en hurlant aux portes des ascenseurs.
Dans la rue, la *Feldgendarmerie* alertée accourt. On établit des barrages que seules les ambulances peuvent franchir. En ville, l'exploit volait de bouche en bouche et ce n'était que gens s'abordant un large sourire aux lèvres. Le coup avait magnifiquement réussi et tout le monde vantait la hardiesse et l'habilité du pilote vengeur.
Chez les boches, on ne décolèrera pas pendant quarante-huit heures !
Quand la circulation fut rétablie devant l'immeuble mitraillé, tous les Gestapistes grands et petits se ruèrent sur le boulevard. Malheur aux malheureux passants qui timidement lorgnaient vers la façade de l'antre aux tortures.

Des dizaines de nos concitoyens furent arrêtés et emmenés dans les cachots de la sinistre boîte. Ils furent injuriés, malmenés et battus comme plâtre. Ah ! Messieurs les boches, votre vengeance était belle et sans danger !
Ah ! Messieurs les boches, nous avons souri, nous avons même ri à gorge déployée. C'était un rire physique, un rire d'esclaves qui voient leur maître abattu. Ce n'est pas l'appareil anglais, c'est vous, Messieurs les boches, qui avez provoqué ces rires ! Deux fois en vingt-cinq ans ; vous avez tué des femmes et des enfants de chez nous, à Dinant avec des fusils, sur les routes de l'exil avec des mitrailleuses du haut de vos avions !
Deux fois en vingt-cinq ans, vous nous pillez, vous nous faites mourir de faim et de froid.
Deux fois en vingt-cinq ans, vous déportez nos ouvriers, traités par vos services en bétail humain qu'on déplace au gré des pâturages.
Hier comme aujourd'hui, nous ne vous avions pourtant rien fait !
Vous pouvez maintenant commencer à trembler. Vous n'êtes qu'au début de la moisson de haine que vous avez semée.
Vous nous avez fait pleurer des larmes de sang. Que ce sang retombe sur vos têtes !
Et ne venez surtout pas pleurnicher en agitant devant nous l'épouvantail à moineaux du communisme. Les Russes, magnifiques d'endurance et de patriotisme, cassent les reins à votre Wehrmacht !
Vive l'URSS Messieurs les Allemands !
Les ploutocrates de Londres et de Washington vous écrasent dans un cercle d'acier.
Vivent les ploutocrates de Londres et de Washington, Messieurs les Allemands !
Juifs, communistes, ploutocrates, francs-maçons, oui, nous sommes tout cela, Messieurs les Allemands, et bien autre chose encore… Des esclaves qui voient le fouet s'échapper des mains de leurs bourreaux. Ces esclaves vont une dernière fois se baisser, mais c'est pour ramasser le fouet !

L'Insoumis. Bulletin humoristique d'information et de combat contre les mauvais Belges (24/02/43, p. 5)

« Braine-le-Comte puis Bruxelles, avril 1941-juin 1944, stencilé et imprimé, 42 numéros parus, 31 retrouvés. Journal patriotique et nationaliste créé en mars 1941 par Georges Nemegaire avec l'aide de son Comité patriotique des prisonniers politiques de 14-18. Il est d'abord stencilé à Braine-le-Comte puis, en mars 1943, imprimé à Bruxelles où se déplace son centre de rédaction. À ce moment, Nemegaire est arrêté ; il est remplacé par Maurice Van Brabant, un sous-officier de réserve. Sous la direction de ce dernier, le groupe de L'INSOUMIS se transforme en un mouvement d'action de dimension nationale, LES INSOUMIS. Des contacts sont pris avec d'autres mouvements de résistance nationalistes et patriotiques notamment le M.N.B. [Mouvement national belge] et O.M.B.R. [Organisation militaire belge de la Résistance]. L'INSOUMIS paraît à peu près mensuellement, son édition imprimée est distribuée dans les régions francophones de Belgique et dans une faible mesure dans la partie néerlandophone. À partir d'août 1943, le journal est illustré par des photographies. Suite à plusieurs arrestations, le dernier numéro clandestin est publié en juin 1944. Cependant, après la libération, il ressuscite pour quelques mois sous la forme d'un hebdomadaire » (Josse, 1991 : 56-57). « À la Libération, les INSOUMIS comptaient quelque sept mille membres » (Livre d'or, s. d. : 227).

> Le mercredi 20 courant, l'un de nos audacieux pilotes attachés à la RAF s'en vient vers 9h20 mitrailler avec une précision merveilleuse les bureaux de la Gestapo avenue Louise à Bruxelles. Le but a été atteint en plein. Pendant deux heures les ambulances vont transporter tués et blessés boches vers l'hôpital militaire.
> Avant son départ de la capitale l'aviateur a laissé tomber deux drapeaux aux couleurs nationales. L'un est tombé sur le building "Shell" occupé par les Allemands, tandis que l'autre tombait rue de Spa mais était récupéré aussitôt par l'occupant.
> Tremblants de frousse et de rage impuissante, les hommes de la Gestapo se saisirent de 200 Belges qu'ils envoyèrent au fort de Breendonk, tandis que d'autres étaient entraînés dans les caves du bâtiment vidé et là durement malmenés.
> M.A.C. 22

La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre, fondée le 15 août 1940 (43, 15/02/43, p. 8)

« Bruxelles, août 1940-septembre 1944, stencilée et imprimée, 88 numéros parus. [...] Lancée par les avocats bruxellois Robert Logelain (Peter Pan) et Paul Struye (Scipion l'Africain) qui écrivait des articles de politique internationale dans *La Libre Belgique* d'avant-guerre. Pendant huit mois elle paraît mensuellement sous forme stencilée avec un tirage qui dépasse mille exemplaires et atteint les 3000. Puis, en avril 1942, et ce jusqu'à la fin de l'occupation, elle est imprimée sur 4, 6 et 8 pages et paraît, à de rares exceptions près, deux fois par mois. Elle touche tout le pays. Souvent frappé par des arrestations, "La Libre" voit se suivre imprimeurs et responsables. [...] À Logelain, arrêté fin 1941, succède William Ugeux, ancien directeur du quotidien catholique *Le XXe Siècle* et chef du service de renseignement ZERO, il est secondé par Louise, la fille du journaliste et historien Paul De Landsheere. Par ZERO "Lola" (nom de code de *La Libre Belgique*), reçoit informations et photographies. Puis début 1942, Mathieu De Jonge et enfin (février 1943) l'avocat Michel De Brabandere prennent sa direction. En dépit de ces changements, le centre d'édition et de distribution demeure Bruxelles. Selon les estimations, 1 à 2 millions d'exemplaires ont été imprimés pendant l'Occupation [...]. Journal catholique mais qui se veut indépendant de tout parti ou mouvement, "La Libre" refuse de polémiquer quant à l'avenir du pays "avant que le dernier des Allemands ait quitté le territoire national". Répondant à son souci d'informer elle réalise par ses

articles un "état de santé" de la Belgique et c'est vers l'occupant, les administrateurs au service de celui-ci et les sympathisants de l'Ordre Nouveau qu'elle dirige ses flèches. Défenderesse de l'idée d'une Belgique unie et forte, elle est respectueuse, fidèle à la monarchie et au roi, incarnation de la Belgique prisonnière ; elle reconnaît le gouvernement Pierlot réfugié à Londres comme le seul légal et reproduit largement les déclarations de celui-ci. De même, elle fait écho aux prises de position de la hiérarchie catholique. Dans la lutte, elle montre une totale confiance envers les Anglo-saxons, mais reste réservée à propos de l'URSS dont le régime ne pourrait être transporté "sur une terre de séculaire liberté comme la nôtre". Au point de vue intérieur, elle appelle dès le début à des formes de résistance passive et s'oriente, en 1943, vers l'approbation de la lutte directe pour autant que celle-ci soit "disciplinée et organisée". Héritière de "La Libre" de 1914-1918, par sa longévité, sa régularité, sa distribution nationale, son excellente qualité, son tirage élevé, parce qu'elle fut largement reproduite par des isolés ou de petits groupes et parce qu'elle fut souvent citée comme référence, *La Libre Belgique* de Peter Pan est considérée comme le clandestin belge le plus important de l'occupation » (Josse, 1991 : 74-75).

La furie allemande à Bruxelles

Mercredi 20 janvier, à 9 h 5 du matin, un aviateur belge, pilotant un petit avion de chasse anglais a piqué, à très basse altitude, droit sur l'immeuble occupé par la Gestapo, avenue Louise. Une série de détonations retentirent. L'avion se redressa et disparut. La scène n'avait duré que quelques secondes. La défense antiaérienne n'avait pas eu le temps de fonctionner.

Rarement attaque aura été plus magistralement réussie. L'immeuble de la Gestapo était criblé de petits obus. On y a dénombré, tant à l'intérieur que sur la façade, *deux cent quarante-cinq* traces d'obus.

Trois étages étaient dévastés. Quatre Gestapistes furent tués sur le coup ; quatorze autres étaient gravement blessés ; l'un d'eux devait succomber peu après à ses blessures. L'affolement était général. De tous les étages du vaste bâtiment et des autres immeubles du voisinage occupés par les Allemands, on voyait nos protecteurs s'enfuir comme des lapins. Les maisons attenantes, habitées par des Belges n'avaient pas une égratignure. Le tir avait été d'une adresse et d'une précision admirable.

Bien que les Allemands eussent immédiatement interdit toute circulation sur les lieux, la nouvelle de ce fait d'armes si remarquablement réussi se propagea immédiatement dans toute la ville et jamais depuis de longues années, on ne vit joie aussi générale sur tous les visages.

Dans l'après-midi, ce fut une véritable procession de promeneurs souriants. La rage des Allemands se donna libre cours. Incapables de dissimuler leur colère et leur humiliation, ils se vengèrent sur les paisibles passants. Par centaines, ils les arrêtèrent et les entassèrent dans des locaux où la plupart d'entre eux furent odieusement brutalisés. Hommes, femmes, enfants, vieillards, furent, sans distinction, l'objet de voies de fait abjectes. L'abbé Carton de Wiart, curé de la Cambre, un vieillard aux cheveux blancs, fut obligé de se tenir à genoux sur une table et roué de coups. Le général de Dones fut bousculé, frappé et astreint à des corvées répugnantes. Les jeunes filles du prince de Mérode, et de nombreux enfants de 14 ou 15 ans, furent frappés à coups de bottes ou de ceinturon, le plus souvent dans le cou ou en plein visage. Des femmes furent traînées sur le sol, tirées par les cheveux. Des jeunes gens furent précipités à bas d'un escalier. De nombreuses flaques de sang attestaient la sauvagerie de ces ignobles violences.

Aux plaintes qui furent adressées à l'autorité militaire allemande, il fut répondu qu'on était impuissant, la Gestapo étant au-dessus des lois et règlements. Un officier supérieur déclara à un officier belge : "Nous sommes honteux de pareilles mœurs. Croyez bien que cela nous est encore plus pénible qu'à vous".

En bref, le nazisme a fourni, une fois de plus, la preuve qu'il est qualifié pour faire le bonheur et l'unité de l'Europe.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 173-190

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

CÉDRIC NEVEU
Centre de recherche d'histoire quantitative
Université de Caen
neveucedric@yahoo.fr

LA POLÉMIQUE COMME DISPOSITIF DE MÉDIATION.
LE CAS DU BAN-SAINT-JEAN

Résumé. — Camp de prisonniers de guerre soviétiques de 1941 à 1944, le site du Ban-Saint-Jean émerge brutalement dans l'espace public et médiatique à la fin de l'année 1945. La découverte de charniers, contenant peut-être des milliers de corps, provoque un emballement médiatique sensationnaliste de la part de la presse régionale et nationale. L'atmosphère est propice dans un contexte de découverte des crimes nazis. Cet intérêt s'essouffle rapidement et le camp tombe dans une longue phase d'oubli, pendant laquelle des associations ukrainiennes tentent de faire émerger avec difficulté son souvenir, alors que la Guerre froide domine les relations internationales. De nouvelles fouilles ordonnées par le ministère des Anciens combattants à partir de 1979 relancent la machine médiatique. Depuis, les conflits de mémoire et d'histoire sont permanents entre les militants d'une mémoire ukrainienne du camp, convaincus de la présence de 22 000 victimes dans les fosses du camp, et ceux qui estiment que le nombre de morts est bien plus faible. La presse est le principal dispositif de médiation mémorielle depuis 1945, contribuant à faire émerger l'histoire du camp et vectrice de polémiques mémorielles et historiques loin de s'être apaisées 65 ans après les faits.

Mots clés. — Ban-Saint-Jean, charnier, Moselle, prisonnier de guerre, Union soviétique, Ukraine.

Le camp du Ban-Saint-Jean émerge brutalement dans l'espace public mosellan à la faveur d'articles de presse sensationnalistes publiés à l'automne 1945 tant dans la presse régionale que nationale. Immédiatement, les questions affluent : cet ancien camp de prisonniers de guerre soviétiques est-il le plus grand charnier présent sur le territoire français ? Le Ban-Saint-Jean est-il le plus grand mouroir nazi en France avant même le camp de Natzweiler-Struthof ? L'intérêt de la presse et du public se cristallise rapidement autour de la difficile et périlleuse estimation du nombre de victimes. En novembre 1945, le nombre de 20 000 corps inhumés pêle-mêle dans des fosses communes attenantes au camp s'impose à tous : journaliste, témoins, experts de commissions françaises et soviétiques. Cependant, depuis la découverte du charnier, ce chiffre ne fait pas l'unanimité, faisant l'objet d'âpres polémiques dont les plus récentes surviennent en 2009-2010. Pour les plus « prudents », se fondant sur les campagnes d'exhumation officielles de 1979-1980, 2 879 corps ont été retirés des fosses communes. Cependant, la plupart des journalistes, des témoins, et certains chercheurs, considèrent que le nombre de victimes du Ban-Saint-Jean est largement sous-estimé, que des milliers de corps reposent encore sous la terre. Ils avancent des statistiques bien plus impressionnantes : 20 000, 23 000, 25 000 voire 35 000 morts. À ces querelles statistiques, se greffent des conflits de nature politique qui ne font que compliquer la perception de l'histoire du camp. Une grande partie des prisonniers de guerre étant semble-t-il majoritairement ukrainiens, les associations ukrainiennes de France tendent à vouloir faire du site un lieu de revendication de leur spécificité nationale, dénonçant la « soviétisation » du site. Après l'indépendance d'août 1991, elles souhaitent transformer le camp en lieu symbole de la mémoire et de la souffrance ukrainienne.

Le chiffre de 22 000 est au centre de polémiques particulièrement âpres où les protagonistes interprètent différemment les mêmes pièces d'un dossier qui en contient peu, les Allemands ayant détruit la plupart de leurs archives. C'est la presse, souvent à grands renforts de titres « racoleurs », qui, de fait, constitue le dispositif de médiation essentiel pendant des décennies avant l'intervention d'autres acteurs, combattants de la mémoire. Sa médiation intermittente permet de reconstituer une chronologie de la mémoire du camp depuis 1945, les bornes chronologiques correspondant le plus souvent à des temps forts de la polémique numéraire agitant l'histoire de ce camp depuis 1945.

Le temps de la médiatisation sensationnaliste (automne 1945)

Histoire des camps du Ban-Saint-Jean et de Boulay

Après le déclenchement de l'attaque contre l'Union Soviétique le 22 juin 1941, la *Wehrmacht* triomphante prend au piège des centaines de milliers de prisonniers de guerre soviétiques en l'espace de quelques semaines de combats.

En décembre 1941, près de 2,4 millions de soldats soviétiques ont déjà été capturés. Exécutant les instructions d'Hitler sur la nature de la guerre à l'Est, conçue comme une croisade d'anéantissement contre les sous-hommes slaves pour permettre à l'Allemagne nazie d'édifier son espace vital sur les cendres de l'URSS, la *Wehrmacht* laisse mourir en masse les prisonniers de guerre soviétiques[1]. Parqués dans des camps sommairement aménagés dans les territoires conquis, les prisonniers sont victimes d'un plan d'affamement à grande échelle et laissés sans aucuns soins médicaux, situation qui favorise la diffusion rapide d'épidémies meurtrières, notamment de typhus à l'hiver 1941-1942 (Streit, 1991 ; Bartov, 1999). Des exécutions de masse sont perpétrées par les *Einsatzgruppen* et par des unités régulières de la *Wehrmacht*. Au moins 600 000 prisonniers de guerre soviétiques sont ainsi massacrés. Au cours des six premiers mois de la campagne à l'Est, près de deux millions de prisonniers de guerre soviétiques sur 3,3 millions périssent. À titre de comparaison, seul 2 % des prisonniers de guerre français décèdent de leur captivité entre 1940 et 1945 (Polian, 2002). Au total, à la fin de la guerre, sur les 5,6 millions de soldats soviétiques faits prisonniers par l'armée allemande, 3,8 millions – soit 70 % – ont trouvé la mort (Bartov, 1999).

Le coup d'arrêt devant Moscou à l'hiver 1941 laisse planer l'ombre d'une longue guerre d'usure. Alors que la *Wehrmacht* réclame toujours plus de soldats face aux pertes effroyables qu'elle subit, Hitler reconsidère sa politique à l'égard des prisonniers de guerre soviétiques – et plus largement à l'égard de la population des territoires conquis – entrevoyant les possibilités offertes par cette force de travail peu coûteuse, servile pour faire fonctionner l'économie de guerre du Reich. Au début de l'année 1942, les autorités allemandes initient le transfert des prisonniers de guerre dans le Reich pour les placer au travail forcé. 150 000 en janvier 1942, ils sont près de 631 000 à travailler dans les usines du Reich à l'été 1944. Les conditions de détention s'améliorent progressivement, sans jamais atteindre cependant celles offertes aux prisonniers de guerre des nations occidentales. Il n'est plus question de laisser mourir délibérément les captifs mais de les utiliser au maximum au service de l'effort de guerre nazi. Malgré ce changement de politique, près de 200 000 prisonniers de guerre soviétiques décèdent au travail forcé en Allemagne (North, 2006).

Les premiers prisonniers slaves, ex-soldats de l'armée yougoslave, arrivent en Moselle à l'été 1941, suivis à l'automne des premiers transports de Soviétiques, qui se massifient à partir de 1942. Les captifs sont internés dans différents camps relevant du Stalag XII F dont l'administration se situe à Boulay puis à Forbach à partir de mai 1942[2]. Avec l'arrivée des Soviétiques, les Allemands font du camp du Ban-Saint-Jean le principal centre de triage du Stalag XII F. À l'origine,

[1] Si l'Allemagne a bien ratifié en 1929 la troisième convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, et bien qu'elle se soit engagée à traiter tous les prisonniers de guerre conformément aux dispositions de la Convention, même en l'absence de réciprocité – l'URSS et le japon n'ont pas signé la Convention –, le Troisième Reich n'entend pas appliquer les articles protecteurs de Genève tant aux prisonniers de guerre polonais que soviétiques.

[2] ADM : 1 W 799 : *Kommandobefehl* du commandant de la gendarmerie en Lorraine du 10 juin 1942 annonçant que le camp central de prisonniers de guerre de Boulay (*Kriegsgefangenenstammlager Bolchen*) est transféré à Forbach depuis le 15 mai 1942.

il s'agit d'un camp de transit pour des prisonniers de guerre français, aménagé à l'automne 1940 sur la commune de Denting, dans l'ancien casernement du 146e RIF (Wilmouth, 2009 : 92). Pouvant accueillir de 1 500 à 3 000 prisonniers, le Ban-Saint-Jean a pour tâche principale la réception et la répartition des prisonniers de guerre soviétiques dans les quelque 136 *Kommandos* de travail du Stalag XII F, situés en Moselle, en Sarre et dans le Palatinat[3]. À cinq kilomètres du Ban-Saint-Jean (*Stalag XII F/Zweilager Johannis Bannberg Bolchen*), les Allemands ont aménagé un camp-hôpital à Boulay (*Stalag XII F/Zweilager Feldlazarett Bolchen*).

Capturés, emmenés à marche forcée en arrière du front, les prisonniers de guerre soviétiques sont transportés en wagons à bestiaux vers les camps. Après un voyage épuisant d'une quinzaine de jours à travers l'Europe occupée, ils sont débarqués sur les quais militaires de la gare de Boulay tandis que sont déchargés les cadavres des prisonniers décédés faute de soins ou par manque de nourriture. Souvent affamés, affaiblis par les maladies qui s'étaient répandues dans les camps sommaires installés en URSS occupée, les prisonniers sont conduits à pied au camp de triage du Ban-Saint-Jean, à 5 km de là. Plusieurs témoignages affirment que les prisonniers se jettent sur l'herbe poussant le long des quais pour tenter d'apaiser les estomacs affamés (Becker, 2005 : 33). Précédant la cohorte des captifs, un officier en voiture interdit aux habitants de donner du pain aux prisonniers (Bajetti, 1998 : 30). Arrivés au camp du Ban-Saint-Jean, les prisonniers sont soumis à une rapide visite médicale. Ceux jugés aptes au travail sont transférés dans les nombreux *Kommandos* de travail relevant du Stalag XII F tandis que les inaptes partent au *Feldlazarett* de Boulay, surnommé par les prisonniers le « camp noir ». En moyenne, ce camp-hôpital, destiné à « requinquer » les prisonniers les plus gravement atteints (les tuberculeux notamment), accueille 2 000 malades pour une capacité de 1 200 personnes (Becker, 2005 : 34). Dans les premiers mois d'existence de 1942, la situation sanitaire est déplorable. Les détenus amaigris, amenés malades d'URSS meurent massivement alors que les médicaments, les médecins font défaut et que les rations alimentaires sont insuffisantes. Le typhus se propage et fait des ravages tuant ainsi au printemps 1942 près de 1 300 prisonniers de guerre soviétiques. Devant cette hécatombe, les nazis réagissent et enrayent cette hémorragie par des campagnes massives de vaccination menées par les autorités allemandes (Wilmouth, 2009 : 173). Si la situation sanitaire s'améliore progressivement, tous les témoignages insistent sur le nombre important de décès au *Feldlazarett* de Boulay et surtout au Ban-Saint-Jean suite au manque de soins, en raison de la sous-alimentation ou de la brutalité de certains gardiens.

Devant l'avancée des troupes alliées, le Stalag XII F est dissous et son administration est transférée à Dudweiler en Sarre puis Freinsheim dans le Palatinat pour échouer finalement à Weilheim en Bavière à l'automne 1944 (Bajetti, 1998 : 32). Le 27 novembre, les Américains libèrent 1 325 prisonniers affamés et épuisés au *Feldlazarett* de Boulay (Wilmouth, 2009 : 194).

[3] Déposition de l'interprète R. Konter devant la *Kripo* de Mannheim du 26 mai 1970. Accès : www.moosburg.org.

La découverte des charniers : le temps du « sensationnalisme »

Les camps du Ban-Saint-Jean et de Boulay émergent soudainement dans l'espace public à l'automne 1945. Dans la presse régionale, bientôt relayée par la presse nationale, les articles de presse aux titres accrocheurs foisonnent. Dans sa rubrique « Les crimes nazis », *Le Messin* du 31 octobre 1945 titre : « Un charnier renfermant 20 000 cadavres est découvert en Moselle ». *L'Est Républicain*, *Le Lorrain* publient des numéros identiques le même jour. Le lendemain, le journal *L'Aube républicaine* titre : « Un charnier de 23 000 Russes est découvert en Lorraine ». Les journaux parisiens *Ce Soir* et *L'Aube* dépêchent des envoyés spéciaux (*L'Aube*, 01/11/45). Ces manchettes se font l'écho d'une visite du préfet de la Moselle et du président du conseil général aux camps de Boulay et du Ban-Saint-Jean. Sur place, les officiels découvrent 204 fosses parfaitement reconnaissables – il s'agit de monticules dépassant le niveau du sol d'une trentaine de centimètres – dans un champ de 100 mètres sur 50 mètres. D'après les premières investigations, elles sont de longueurs différentes, profondes d'environ 3 à 4 mètres, et contiendraient de 20 à 120 corps. Les autorités en charge de l'enquête estiment à 20 000 le nombre de prisonniers reposant dans ces fosses, s'appuyant en particulier sur un monument érigé par des rescapés russes, constitué d'une croix de Lorraine portant l'inscription suivante : « En souvenir à nos 20 000 camarades, victimes du nazisme ». À Boulay, un second charnier est identifié dans l'ancien cimetière israélite sur la route de Faulquemont. Trois grandes fosses d'une quarantaine de mètres, de 3-4 mètres de profondeurs et une plus petite de 20 mètres de longueur sont délimitées contenant environ 3 500 victimes (Becker, 2001 : 96-97). Informées depuis plusieurs semaines de la présence de tels charniers, par des témoignages d'habitants des alentours, les autorités ont mis un certain temps à réagir, la libération tardive de la Moselle – mars 1945 – retardant toute opération de prospection.

En ce début novembre, les informations sont donc parcellaires. Aucune exhumation n'a été réalisée, aucune archive du camp n'a été retrouvée. Les seuls éléments probants sont des sondages effectués sur le site, des témoignages d'habitants ayant vécu à proximité des camps et surtout un monument avançant le chiffre de 20 000 victimes, sans préciser s'il s'agit du nombre de morts au camp ou du nombre de détenus passés au Ban-Saint-Jean entre l'automne 1941 et l'automne 1944. La commission soviétique venue sur place début novembre reste très prudente. En raison de la détérioration des corps – les cadavres ayant été recouverts de chlore et de chaux vive –, les experts soviétiques jugent les estimations probablement exagérées (*L'Aube*, 1945). La presse ne s'embarrasse pas de telles précautions et se lance dans une sorte de « course de vitesse » au titre choc et mortifère. Le contexte a son importance. La période est celle de la découverte des crimes nazis présentés quotidiennement aux habitants par la presse, des reportages photos ou des films d'actualité. En outre, le chiffre de 20 000 morts, s'il est avéré, ferait du site un équivalent en horreur des pires

massacres nazis. Ainsi, *Le Lorrain*, dans son édition du 31 octobre 1945, compare le Ban-Saint-Jean à Katyn : « Katyn, dont la propagande nazie s'était saisie pour mener une campagne macabre de propagande est enfoncé. C'est que les Allemands ont fait mieux sur notre sol lorrain. […]. Cette fois, plus près de nous, à proximité de Boulay, on vient de découvrir beaucoup plus fort. » Un rapport des Renseignements généraux de Metz du 2 novembre 1945 constate : « Depuis que la nouvelle de la présence de charniers russes dans la région de Boulay a été rendue publique, un intérêt très marqué est à signaler, surtout du côté de la presse » (Becker, 2001 : 96-97).

L'intérêt vient également de la population mosellane, choquée par la découverte de telles horreurs mais également avides de nouveaux détails. Tous les articles relatent, en s'appuyant sur les témoignages d'habitants ou d'anciens internés, les conditions de détention effroyables des prisonniers, l'arrivée des transports, les maladies, la faim, les sévices des gardiens, la promiscuité. Certains titres manifestent un peu plus de prudence devant certaines exagérations comme *Le Messin* dans son numéro du 2 novembre : « À vrai dire, il s'agit moins d'un charnier du genre de Katyn ou autre lieu que de fosses dans lesquels les Boches ont enterré de nombreux prisonniers russes, en grande partie décédés par suite de maladies consécutives à de mauvais traitements ». Cependant, cette relative modération n'est que passagère et la plupart des titres de presse rivalisent d'ingéniosité pour obtenir les détails les plus sordides. Ainsi, pendant quelques jours, la question du cannibalisme obnubile-t-elle la presse qui recherche des témoins de tels actes désespérés. Rapidement, à la lecture des articles, on s'aperçoit que de tels cas se seraient produits non pas au camp mais au cours des transports de prisonniers depuis les confins des territoires soviétiques occupés[4]. Dans la course à l'exclusivité, certains reporters se rendent clandestinement sur les lieux pour rechercher des documents ou des objets dans les bâtiments abandonnés. Par exemple, ans son édition du 6 novembre, *L'Est Républicain*, qui titre « Le charnier de Boulay, une visite au Camp de la mort », fait état d'une « perquisition pas très régulière » de son envoyé spécial, René Ferry. Utilisant une sémantique concentrationnaire, le journaliste mentionne qu'en consultant des listes originales du « *Dachau mosellan* », il découvre que les Allemands pratiquaient jusqu'à 365 inhumations par jour (*L'Est Républicain*, 06/11/45), ce qui ne veut pas dire 365 morts par jour. Il indique que les listes ont été retrouvées et dépouillées par des inspecteurs de la police judiciaire (PJ). Il faut préciser que ces documents n'ont jamais été retrouvés.

Le deuxième temps de la médiatisation survient avec les exhumations. Le 15 novembre 1945, une commission composée du colonel Kolessov, du commandant Lwow – officiers soviétiques – d'un officier-interprète, et de personnalités civiles et militaires françaises procède à une tournée en Moselle,

[4] *Le Républicain lorrain* (03/11/45) titre ainsi « Y-a-t-il eu des cas de cannibalisme ? ».

se déplaçant à Boulay, Creutzwald, Rombas et au Ban-Saint-Jean. Dans l'ancien *Zweilager Johannis Bamberg*, seize tertres sont ouverts par une cinquantaine de prisonniers de guerre allemands, juste retour des choses selon *Le Messin* (16/11/45) : « Il semble d'ailleurs fort juste que ce soit ces criminels, hier matin cent pour cent, aujourd'hui sociaux-démocrates pour la circonstance et demain " renazis " qui soient employés à ce genre de travaux ». Au total, 204 fosses sont délimitées au Ban-Saint-Jean – elles sont par la suite cerclées de pierre – mais la commission considère que l'état des corps, découverts pêle-mêle et fortement dégradés par la chaux, et les conditions atmosphériques peu propices à de telles opérations, rendent inenvisageable l'exhumation des victimes. À Boulay, trois fosses sont mises à jour semblant confirmer les premières estimations, entre 3 000 et 3 500 corps. La presse s'emballe tel *Le Lorrain* :

> « Ces charniers de Boulay et de Ban-Saint-Jean, les plus considérables qu'on ait découverts en Europe, sont une bien pénible réalité quant au nombre de victimes de la barbarie nazie qu'ils renferment. On avait au début supposé que les chiffres avancés étaient du domaine de l'imagination […] L'inspecteur Combes ne nous cache pas que le chiffre avancé dès le début de l'enquête est aujourd'hui confirmé par les constatations qu'il a faites [...] Celui qui est passé par des camps à peu près similaires – qu'ils s'appellent Dachau, Buchenwald, Neuengamme – ne trouve pas là matière à s'émouvoir. Partout a sévi la même bestialité ».

L'Est Républicain (16/11/45) est catégorique : « Le charnier de Boulay a livré son secret. Il y a plus de 20 000 victimes, les 204 tombes relevées n'étant que des jalonnements de trois immenses tranchées » (*Le Lorrain*, 16/11/45 ; *Le Républicain Lorrain*, 15-16/11/45).

Hors au cours des prospections du 15 novembre, si 204 fosses ont bien été identifiées, seuls seize tertres ont été explorés révélant des débris humains dissous par la chaux et le chlore sous une couche de 50 à 75 cm de terre. Le chiffre de 20 000 est alors une estimation plausible au vu des premières investigations sur le site – 200 fosses multipliées par environ 100 corps en moyenne –, des témoignages et du monument provisoire. Faute d'une campagne d'exhumation systématique – forcément longue et coûteuse – le chiffre de 20 000 s'impose comme une vérité acquise pour le camp du Ban-Saint-Jean comme celui de 3 500 à Boulay. Mais dans le cas de Boulay, on assiste à un consensus général qui se poursuit depuis 1945. La localisation du charnier, la taille de la fosse et sa profondeur permettent d'avoir une estimation assez réaliste du nombre de personnes enterrées. Le chiffre de 3 500 semble le plus proche de la réalité car, en raison de la situation sanitaire régnant dans cet hôpital militaire, la faiblesse des prisonniers transférés dans ce camp et les morts aux arrivées des convois, le nombre de victimes a sûrement été conséquent.

Aussi vite qu'il s'est déclenché, l'intérêt de la presse pour les camps du Ban-Saint-Jean et de Boulay disparaît. Dispositif de médiation agissant comme un révélateur d'une réalité douloureuse – la condition des prisonniers de guerre soviétiques durant l'annexion –, l'emballement de la presse s'essouffle rapidement. Le temps médiatique n'est pas celui de l'histoire ou de la justice

et la presse focalise son regard vers d'autres sujets. Dans un contexte politique moins propice – la guerre froide se profile –, la médiation du Ban-Saint-Jean et de Boulay entre dans une longue phase de sommeil.

La phase d'oubli (1945-1979)

Le rôle des associations ukrainiennes

Après les exhumations de novembre 1945, les camps du Ban-Saint-Jean et de Boulay disparaissent de l'espace médiatique. Plusieurs raisons expliquent ce désintérêt. Tout d'abord, il faut rappeler que le Ban-Saint-Jean est un terrain militaire appartenant à l'armée française. Dès la fin 1945, le camp redevient un centre d'instruction et de manœuvres. À Boulay, les casernes de l'ancien *Feldlazarett* sont occupées par un régiment de transmissions, transféré en 1982 à Mutzig. Les casernements de Boulay sont totalement vides à partir de 1989 (Henigfeld, 1992 : 40).

L'autre élément déterminant est l'attitude de la France vis-à-vis des prisonniers de guerre soviétiques. Le contexte de la guerre froide ne favorise pas l'investissement des autorités françaises dans la mise en valeur des charniers et des milliers de victimes y reposant. De 1948 à 1978, seule l'association des Ukrainiens de France est active sur le site. En 1954, les autorités françaises autorisent l'érection d'une stèle financée par l'association avec la mention : « Ici reposent 22 000 Ukrainiens victimes de la guerre 1939-1945. Les Ukrainiens de France » (Becker, 2005 : 143). Il s'agit d'un monument en marbre noir marqué d'un trident d'or. Un second monument est aménagé dans l'ancien cimetière israélite de Boulay en 1964. L'Association des Ukrainiens de France érige une stèle en forme de croix, flanquée des drapeaux français et ukrainiens, avec une plaque commémorative bilingue : « Ici reposent 3 600 Ukrainiens victimes de la guerre 1939-1945. Les Ukrainiens de France ». Tous les ans, l'association organise une cérémonie au cimetière.

Si le dispositif de médiation médiatique est inactif – relayé avec peu d'écho par le dispositif associatif –, l'histoire et l'intérêt pour les camps de Boulay et du Ban-Saint-Jean se poursuivent par l'entremise d'enquêtes officielles des autorités judiciaires allemandes. Du 22 au 27 avril 1968, le procureur Stark du parquet de Ludwigsburg organise un voyage d'étude en Moselle. Dans son rapport, il reprend le chiffre de 20 000 internés, selon lui tous morts de faim. Il insiste longuement sur la sous-alimentation organisée au camp et précise que l'inhumation des corps a été réalisée dans des fosses en formes d'échiquier contenant 100 cadavres à chaque fois soit un nombre de morts entre 20 000 et 30 000. On relève déjà une première contradiction puisque le rapport parle de 20 000 internés pour mentionner plus loin un nombre de morts entre 20 000 et 30 000. Le rapport repose en partie sur un document du sous-

ministère des Anciens combattants et victimes de guerre (ACVG) – service des sépultures militaires – faisant état d'environ 27 000 Russes enterrés, statistique comprenant les détenus morts pendant l'annexion et ceux enterrés par leurs camarades survivants après la libération du camp[5].

Le tournant des exhumations de 1979-1980

Une nouvelle campagne d'exhumation est menée entre juin 1979 et décembre 1980 par le service des sépultures militaires du ministère des Anciens Combattants et des Victimes de guerre. Le ministère souhaite que tous les corps de soldats russes dispersés sur le territoire national soient transférés dans une grande nécropole nationale. Au Ban-Saint-Jean, une entreprise vosgienne procède aux travaux d'exhumation depuis le début de l'hiver 1979-1980 (*Le Républicain Lorrain*, 09/02/80). Le premier sondage entrepris en juin 1979 avait permis la découverte de 184 squelettes. Puis, en l'espace de six semaines, entre décembre 1979 et février 1980, 1 500 corps sont à nouveau retirés des fosses. À l'instar de l'automne 1945, la presse devient le principal dispositif de médiation, focalisant son attention, et par conséquent celle de la population sur la question du nombre de victimes soviétiques. Le 10 février, le journaliste J. Mittelbronn du *Républicain Lorrain* titre : « Le camp de Ban-Saint-Jean aurait servi à l'extermination des prisonniers ». Péremptoire, il affirme : « Non, Ban-Saint-Jean ne fut pas un camp de prisonniers comme les autres. Il se révèle plus que jamais avoir été une sorte de camp de concentration calqué sur le régime de Buchenwald, d'Auschwitz et de tant d'autres. En un mot, un lieu d'extermination de prisonniers de guerre russes ». Pour légitimer un drame et en affirmer l'horreur, le journaliste utilise le champ lexical attaché aux camps de concentration et aux centres d'extermination, lieux emblématiques dans la mémoire collective de la barbarie nazie.

1980 est une date importante, époque où se cristallise le conflit ukrainisation/soviétisation du site. L'Association des Ukrainiens de France – présidée par Wolodimyr Kosyk – entre en conflit avec la direction interdépartementale (DI) des anciens combattants de Metz puisqu'elle n'a appris la décision de transferts des corps qu'en février 1980, non par avis officiel mais par la presse. Jusque-là, elle avait la responsabilité de l'entretien du site, avec perception d'une indemnité annuelle de la DI de Metz. En outre, Wolodimyr Kosik déplore que les combattants ukrainiens soient, avec ce transfert, associés à des soldats russes : « Certes, ce sont des Slaves qui furent victimes de la barbarie nazie, mais n'oublions pas que parmi eux les Ukrainiens tant civils que militaires y figuraient en grande majorité […]. La communauté rappelle une fois de plus que les Ukrainiens sont un peuple à part entière, avec sa culture et ses traditions qu'ils ne sauraient accepter en aucun cas d'être présentés sous l'étiquette de "Russes" » (*Le Républicain Lorrain*, 20/02/80). À l'issue d'une campagne d'exhumation en trois phases, 2 879 corps sont exhumés

[5] Rapport du procureur Stark du parquet de Sarrebruck du 16 mai 1968. Accès : www.moosburg.org.

puis transférés à la Nécropole nationale de Noyers-Saint-Martin dans l'Oise. La polémique reprend aussitôt, les journalistes estimant que les fosses n'ont pas toutes été fouillées, relayant par là même le point de vue des associations ukrainiennes.

À l'issue du transfert des corps, le monument ukrainien du Ban-Saint-Jean disparaît et le terrain est nivelé. La DI explique que la procédure est normale puisque le terrain doit être rendu à l'armée. Or, ce dernier avait été loué depuis avril 1946 par l'ambassade soviétique pour une durée de 99 ans. En fait, il semble que l'exhumation ait été réalisée à la demande des autorités soviétiques avec accord des autorités françaises. À Boulay, les ossements devaient être également exhumés mais sur intervention d'une association de Russes blancs, le maire, le Dr Julien Schvartz, refuse de délivrer le permis. En outre, il argue que les ossements de l'ancien cimetière israélite sont mêlés aux morts soviétiques (Becker, 2001 : 170). Cependant, les petites croix de l'ossuaire de Boulay où figurait l'inscription « Ossuaire soviétique 1941-1945 » sont remplacées par quatre petites stèles de forme triangulaires comportant au sommet l'étoile soviétique (Henigfeld, 1992 : 37). Pour les membres des associations ukrainiennes, on assiste à une « soviétisation » des victimes alors qu'elles affirment que l'écrasante majorité des prisonniers du Ban-Saint-Jean était ukrainienne.

Le Ban-Saint-Jean revient sur le devant de la scène médiatique en janvier 1987 à la suite d'un article dans les pages régionales. Le correspondant local reprend alors le chiffre de 22 000 victimes. Un lecteur du quotidien réagit en mentionnant le transfert de 2 714 corps[6] (*Le Républicain Lorrain*, 23/01/87) à l'issue des exhumations de 1979-1980 ce dont le journal se fait l'écho (*ibid.*, 16/02/87). Un autre fidèle du journal, érudit local, s'insurge contre le chiffre de 2 714. Il adresse un courrier au secrétariat aux Anciens Combattants de Metz le 18 février 1987 dans lequel il rappelle que le chiffre de « 22 000 » est présent dans « de nombreux articles ». Il poursuit : « Je crois personnellement, et je ne suis pas le seul, que cette minimalisation des faits fait suite à une véritable campagne insidieuse où on arrive à nier jusqu'à l'existence des chambres à gaz et à l'existence des camps de concentration […]. Il est hors de question d'entretenir la haine mais la véracité des faits doit être défendue ». Il demande en conclusion de lui communiquer les chiffres contrôlés lors de ces travaux (Becker, 2001 : 161). Le directeur interdépartemental des ACVG de Metz, M. Ménage, répond le 24 février, insistant sur la rigueur des exhumations, contrôlées par des fonctionnaires de son service et conclut : « D'après les sondages pratiqués en 1979, il est apparu que le chiffre des prisonniers de guerre ensevelis en ces lieux était nettement moindre que celui avancé et publié dans la presse à l'époque considérée ».

La polémique ne retombant pas, *Le Républicain lorrain* sollicite l'historien mosellan René Caboz, spécialiste des combats de la Libération. Ce dernier adresse une

[6] Ce chiffre de 2 714 désigne seulement les corps exhumés au Ban-Saint-Jean même. Il faut y ajouter 165 autres cadavres provenant de différents endroits en Moselle. Dans les statistiques du ministère, les deux chiffres sont agglomérés au site du Ban-Saint-Jean soit un total de 2 879.

réponse habile dans laquelle il se rallie au chiffre d'environ 3 000 corps enterrés au Ban-Saint-Jean tout en ne démentant pas le chiffre de 22 000 qui était inscrit sur l'ancienne stèle commémorative. Il explique que les recoupements faits d'après les archives allemandes – lesquelles ? – montrent que 22 000 Ukrainiens ont transité par ce camp. L'inscription de la stèle désignerait en réalité la totalité des Ukrainiens internés dans le camp et non ceux décédés au Ban-Saint-Jean. Cette réponse révèle toute l'ambiguïté du terme de « victime » pouvant recouvrir des réalités très différentes. Cette ambiguïté est relevée par l'historien Pascal Brenneur dans un article des *Cahiers lorrains* de mars 1989. Il soulève le problème de l'interprétation du chiffre de 22 000 présent dès 1945 sur le monument provisoire. Quelle réalité recouvre-t-il ? Les morts au camp même ? Dans les *Kommandos* du camp ? S'agit-il de décès survenus dans les transports de prisonniers venant du Reich ? Pascal Brenneur (1989a : 47) fait sienne la statistique d'environ 3 000 corps, se fondant à titre de comparaison, sur l'étude qu'il a déjà menée sur les prisonniers de guerre soviétiques dans le bassin sidérurgique. Selon lui, le chiffre de 22 000 désigne le nombre de prisonniers ayant transité par ce camp avant leur placement au travail forcé dans les puits du bassin houiller mosellan et sarrois et dans les mines de fer du bassin sidérurgique de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et du Luxembourg. Et la communauté ukrainienne a repris abusivement ce chiffre pour désigner le nombre de morts du charnier du Ban-Saint-Jean. Il met en exergue le choix politique du site du Ban-Saint-Jean, émanant d'associations ukrainiennes dans leur stratégie d'opposition avec l'URSS. Si les Ukrainiens semblent avoir été largement majoritaires au Ban-Saint-Jean et à Boulay, il insiste sur la diversité d'origine des prisonniers issus de toutes les républiques soviétiques.

La question du nombre des victimes demeure donc centrale. Le Ban-Saint-Jean est-il le « lieu d'extermination le plus important situé sur le sol français »[7] ou un site parmi tant d'autres de la barbarie nazie ? Ces querelles, où chacun pense avoir la vérité de son côté, se poursuivent au cours des années 1990-2000 jusqu'à un passé très récent.

La guerre des chiffres se poursuit (1979-2010)

L'ukrainisation progressive du site

Un nouveau rebondissement survient en 1993. Dans un article du 3 février intitulé : « Rétablir la vérité sur le camp russe », le journaliste pose la question centrale : « Ce Stalag était –il un camp d'extermination, les nazis ont-ils anéanti plus de 35 000 personnes ? ». Sous cette accroche, l'article se fait l'écho de l'appel lancé par plusieurs historiens locaux, membres de la Société d'histoire et d'archéologie

[7] Cette expression figure également dans des articles du *Républicain Lorrain* (08/02/80 ; 23/02/87).

de Lorraine, section de Boulay-Bouzonville. Gérard Henigfeld, auteur d'un article en décembre 1992, et Paul Bajetti (1998 : 29) entendent apporter une vérité incontestable et définitive sur le Ban-Saint-Jean et le nombre des victimes. Paul Bajetti connaît bien le camp. À 16 ans et demi, il fut affecté par le bureau du travail comme manœuvre dans une entreprise d'installation en eau et sanitaire qui réalisa des travaux d'installation, notamment de douches collectives, au camp. Les deux érudits recherchent des témoignages, des objets fabriqués par d'anciens détenus et remis aux habitants en l'échange de nourriture et entreprennent des contacts avec les archives allemandes. « Bientôt, la lumière sera faite sur un camp qui a fait couler beaucoup d'encre. La vérité sur ce camp qui n'était sans doute pas un camp de concentration, même si les conditions de vies étaient extrêmement dures, mise en forme dans un fascicule, consolidera la mémoire collective ».

Le résultat de leurs travaux est publié en 1998 dans le *Cahier du Pays de la Nied*. Paul Bajetti (1998 : 36) cite un nouveau chiffre, celui de 4 398 corps exhumés. Cette estimation est en réalité erronée. L'auteur additionne aux 2 714 corps exhumés du Ban-Saint-Jean en 1979-1980 « les 184 et les 1 500 cadavres des exhumations précédentes » qu'il date de 1945. En fait, le chiffre de 2 714 comprend déjà ces 1 684 corps, l'auteur ayant daté ces exhumations de 1945 alors qu'il s'agit du chiffre total des exhumations réalisées au 7 février 1980, la campagne s'achevant officiellement le 31 décembre de la même année (Becker, 2005 : 199)[8].

En novembre 2000, les habitants de la région de Boulay apprennent qu'un projet d'établissement d'incinération de boues de stations d'épuration est envisagé sur le site du Ban-Saint-Jean. Un front de refus s'organise à tel point que Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'État aux Anciens Combattants du gouvernement Jospin, intervient pour arrêter le projet. Cette affaire jette à nouveau la lumière sur le Ban-Saint-Jean et contribue à parachever le processus d'Ukrainisation de l'ancien camp de prisonniers de guerre. Dans une interview publiée dans *Le Républicain Lorrain* du 28 décembre 2000, Sylvestre Kysilenko, président de l'Association « aide humanitaire aux enfants d'Ukraine » et Anatole Silbernagel, président de la paroisse orthodoxe ukrainienne autocéphale de l'Est de la France, reviennent sur le transfert de 1980. Pour eux, cette décision a des ramifications politiques. Les stèles au Ban-Saint-Jean et à Boulay, les cérémonies mettant en valeur la spécificité ukrainienne étaient insupportables pour le pouvoir soviétique qui exigea le transfert des corps à Noyers-Saint-Martin, les Ukrainiens redevenant des Soviétiques. Alors que le site du camp, à l'abandon depuis des années, a failli disparaître pour devenir un centre d'incinération, les deux hommes affichent

[8] Ces chiffres de 184 et 1 500 corps sont cités par le journaliste J. Mittelbronn dans son article 10 février 1980 où il dresse un bilan des exhumations déjà réalisées : 184 lors du 1er sondage de juin 1979 et environ 1500 (en fait 1339) du 19 décembre 1979 au 7 février 1980, soit les six semaines auxquelles fait allusion P. Bajetti dans son article. Selon la statistique officielle, sont exhumés : 196 corps du 12 au 18 juin 1979 ; 1 339 du 19 décembre 1979 au 7 février 1980 et 1 344 du 24 novembre au 31 décembre 1980 soit un total de 2 879.

leur volonté de faire du Ban-Saint-Jean un lieu de pèlerinage pour les Ukrainiens – libérés récemment du joug de l'URSS – avec stèle commémorative et chemin d'accès dégagé.

Le dispositif de médiation mémorielle évolue. À l'initiative jusque-là de la connaissance du camp, la presse passe au second plan, devenant chambre de résonance du combattant de la mémoire, Gabriel Becker. Professeur d'allemand, maire de la commune d'Ottonville, il décide d'approfondir l'histoire du Ban-Saint-Jean à la suite du front de refus de novembre 2000. Collectant de nombreux témoignages, compilant les différents articles de presse, consultant les quelques rapports parlant du camp, il publie un premier ouvrage en 2001 : *Le camp du Ban-Saint-Jean (1941-1944). Lumière sur une honte enf(o)uie*, dédicacé à la communauté orthodoxe au profit de la réhabilitation du site du Ban-Saint-Jean. L'auteur affirme ne pas prendre partie, laissant le lecteur se faire son propre avis. Dès la préface, il pointe la source de toutes les polémiques depuis 56 années : le nombre des victimes. Dans la suite de son propos, il considère que le chiffre de 22 000 est celui de la vérité en développant trois arguments : ce chiffre a été repris par tous les journaux de l'époque, les témoins – incontestables au contraire d'enquêtes érudites dans les années 1980-1990 – ont également avalisé cette statistique et en outre, les premières expertises des commissions soviétiques et françaises confirment ces estimations. S'il donne les points de vue des différents chercheurs sur la question – Paul Bajetti, Pascal Brenneur –, Gabriel Becker (2001 : 169) défend avec vigueur le chiffre de 22 000 Ukrainiens décédés au Ban-Saint-Jean, gommant de fait les termes de Russe ou de Soviétique. Il conteste vigoureusement les exhumations de 1980 – réalisées rapidement, sans rigueur –, parlant de « diktat de Moscou » et « d'ossements manipulés à des fins politiques ». Enfin, il fustige le scepticisme qui se fait jour depuis 1945 sur le nombre de victimes : « L'érosion temporelle a pris le relais avant qu'un scepticisme suspect ne s'affiche avec de plus en plus d'arrogance. »

La presse régionale se fait l'écho du travail de Gabriel Becker. Dans un article du *Républicain Lorrain* du 22 novembre 2001, l'auteur déclare que le Ban-Saint-Jean « est de loin le plus grand mouroir nazi du territoire français ! ». Il poursuit : « Fatigué d'avoir ramé à contre-courant, mais fier de faire renaître ces 23 000 disparus, de présenter les raisons de cet oubli programmé […] Ce livre va mettre le Ban-Saint-Jean en vedette. Personne ne pourra plus ignorer la tournure qu'avaient pris les événements, plus rien ne sera plus comme avant ». Il termine son propos par ces paroles éclairantes : « Les Ukrainiens appellent de leurs vœux la construction d'un mémorial sur le site du Ban-Saint-Jean. La France a une dette à réparer ».

Militant de la mémoire ukrainienne, secrétaire de l'Association franco-ukrainienne pour la sauvegarde du cimetière du Ban-Saint-Jean (AFU), l'auteur développe une activité de tous les instants pour faire connaître le camp se voulant à la fois historien rigoureux du Ban-Saint-Jean tout autant que militant d'une cause qui a sa légitimité. Outre la presse régionale, la télévision s'empare du sujet avec reportages sur France

3 Lorraine et à la télévision sarroise. Des cérémonies d'hommages sont organisées en présence de représentants des autorités religieuses et officielles ukrainiennes, le livre est traduit en ukrainien (*Le Républicain Lorrain*, 29/03/03) et un projet de stèle commémorative est relancé (*Le Républicain Lorrain*, 24/01/03). Ce travail porte ses fruits puisqu'au moment de la journée de la Déportation (dernier dimanche d'avril) ou lors de la cérémonie annuelle du souvenir au camp en août, mois de l'indépendance ukrainienne, la presse publie des articles. Régulièrement des encarts traitent de son histoire et du combat pour faire du camp un lieu de mémoire[9]. En septembre 2007, une grande cérémonie est organisée par l'AFU en hommage aux milliers d'Ukrainiens et de Slaves morts au Ban-Saint-Jean, septembre devenant désormais le moment de l'hommage officiel aux victimes du camp[10].

En 2005, 60e anniversaire de la libération des camps, le camp est particulièrement mis en valeur. Dans la presse, le Ban-Saint-Jean est évoqué au moment des commémorations à Auschwitz sous l'appellation de « plus grand mouroir nazi sur le sol français »[11] (*Le Républicain Lorrain*, févr. 2005). La même année, Gabriel Becker publie un second opus sur le Ban-Saint-Jean : *Le drame ukrainien en France (1940-1944). Mementote*. Dans un style lyrique et poétique, l'auteur interpelle directement le lecteur et s'adresse avec respect aux prisonniers :

> « Ce drame va durer quatre ans. Arrivage journalier en gare de Boulay. 60 prisonniers en moyenne par wagon à bestiaux. Des trains plus ou moins longs. À quoi bon prendre la calculette ? Créer des compartiments : morts, mourants, récalcitrants ? Les empereurs romains levaient parfois le pouce pour épargner un gladiateur. Vous étiez logés à la même enseigne et le prix à payer n'a pas varié » (Becker, 2005 : 31).

Gabriel Becker développe la même argumentation que dans son précédent livre tout en apportant des éléments nouveaux comme le témoignage d'un Allemand ayant travaillé au secrétariat du camp de 1941 à 1943[12]. Dans la presse, l'auteur expose son ambition : « Imposer le Ban-Saint-Jean à la conscience collective » (*Le Républicain Lorrain*, 15/05/05). Souhaitant démontrer que le Ban-Saint-Jean fut un « centre d'extermination des prisonniers ukrainiens », l'auteur s'interroge sur l'existence ou non d'un four crématoire. En effet, en 1945, un bâtiment avait été découvert à l'écart et en raison de son aspect général, la présence d'une cheminée de brique, il avait été pris par les journalistes pour un four crématoire. Paul Bajetti, qui avait été affecté au camp pour une entreprise d'installation sanitaire, rapporte que derrière le bâtiment des douches où il travaillait, des techniciens allemands avaient édifié une chaufferie avec foyer en briques destiné à produire de la vapeur d'eau pour servir à une station d'épouillage par étuvage

[9] Par exemple, *Le Républicain Lorrain* (dimanche 25/04/04).

[10] En 2009, la cérémonie se déroule le 13 septembre.

[11] Cette fois l'article parle de 320 000 prisonniers passés par le camp, chiffre peu crédible car cela représenterait la moitié de tous les prisonniers de guerre soviétiques transférés dans le Reich pour y travailler.

[12] Ce dernier confirme les conditions de vie déplorables des prisonniers. Il reconnaît qu'il y a pu avoir 20 000 morts, ces derniers n'étant pas morts de sévices mais de la faim et des maladies.

des vêtements. Gabriel Becker, sous la forme de questions, s'interroge sur le fait que les nazis aient envoyé des travailleurs allemands spécialisés pour construire de simples stations d'épouillage. En outre, il se demande si Paul Bajetti n'était trop jeune pour faire la différence avec un vrai four crématoire. Enfin, « l'explication mise en avant par les Allemands n'est-elle pas justement celle ressassée à l'arrivée de chaque convoi dans tous les camps de sinistre mémoire ». Il termine sur une phrase lourde de sous-entendus : « Les douches dans les camps… Quelqu'un ignore-t-il leur signification ? » (Becker, 2005 : 154).

La découverte d'un crâne humain sur le site en juillet 2005 conforte les membres de l'AFU dans leur démarche. Tous les corps n'ont pas été exhumés. À partir des années 2000, la médiation du Ban-Saint-Jean s'effectue désormais par l'intermédiaire de l'AFU et de son historien-combattant de la mémoire Gabriel Becker. La diaspora ukrainienne, libre d'agir depuis la chute de l'URSS et l'indépendance de l'Ukraine, entend investir le Ban-Saint-Jean pour en faire le lieu symbole du martyr de tout un peuple.

L'enquête du Républicain Lorrain et le livre de Philippe Wilmouth

Après avoir joué un rôle déterminant entre 1945 et les années 2000, ravivant à intervalles réguliers la médiation entre le camp et la population mosellane, la presse rapporte les nombreuses initiatives de l'AFU, en particulier lors des cérémonies (journée de la déportation, indépendance de l'Ukraine). En 2007, elle redevient porteuse de médiation à l'occasion d'une série d'articles du *Républicain Lorrain*. Publiée entre le 25 et le 30 novembre 2007, cette enquête du journaliste Olivier Jarrige a pour sujet : « La Moselle annexée : enquête sur un tabou ». Cette enquête s'intéresse à l'histoire de la présence soviétique (prisonniers de guerre et Ostarbeiter) en Moselle entre 1940-1945, Olivier Jarrige parlant de « trous de mémoire » et « d'oubliés de l'Histoire ». Le Ban-Saint-Jean y est évoqué à plusieurs reprises. Le journaliste reprend tout le dossier en s'appuyant sur les travaux de Gabriel Becker qu'il interviewe tout comme les derniers témoins encore en vie. Les éléments-clés du dossier, source de la polémique sans fin à l'œuvre depuis 1945, sont de nouveau affirmés : chiffre de 20 000 morts, hypothèse du four crématoire, nationalité ukrainienne des victimes. Le propos du journaliste est de réveiller la parole sur un sujet demeuré tabou depuis 70 ans, à savoir la présence de dizaines de milliers de Slaves, prisonniers de guerre ou travailleurs civils, que les Mosellans des années sombres ont côtoyé tous les jours. Olivier Jarrige s'intéresse tout particulièrement aux relations entre Mosellans autochtones et populations slaves.

Les réactions sont nombreuses tant positives – lettres et témoignages affluent – que négatives – certains considérant que l'enquête met en cause la population mosellane de l'époque. En réaction, Philippe Wilmouth, président de l'association

ASCOMEMO – Association pour la conservation de la Mémoire de la Moselle – ayant publié de nombreux ouvrages sur la période 1939-1945 en Moselle, décide de reprendre tout le dossier. Après un an de travail, notamment dans les archives des houillères de Lorraine près de Saint-Avold, à l'annexe Jeanne d'Arc, Philippe Wilmouth publie en novembre 2009 un ouvrage : *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle, 1940-1947.* S'il traite des camps de prisonniers français et allemands, il consacre une part importante de son ouvrage aux prisonniers de guerre soviétiques et au débat sur le nombre de victimes. L'auteur remet en cause l'enquête du *Républicain lorrain*, qui chercherait à culpabiliser les Mosellans, mais aussi le travail de Gabriel Becker. Dans un ouvrage très documenté, il avance sa propre statistique : 6 600 prisonniers de guerre soviétiques sont morts en Moselle dont 3 600 à Boulay, environ 3 000 au Ban-Saint-Jean. À l'issue de la publication, des passes d'armes se déroulent entre les différents protagonistes, chacun restant finalement sur ses positions.

Conclusion

L'histoire peut-elle être médiatrice d'une mémoire apaisée ? Il semble que non. L'absence d'archives originales ne permet pas de trancher dans un sens ou un autre. Les pièces du dossier, exploitées, réexploitées depuis la libération sont les mêmes. Chacun se fait sa propre histoire du camp. Les tenants de l'estimation basse se fondent légitimement sur le nombre de corps exhumés depuis 1945 alors que les défenseurs de l'estimation haute reprennent les enquêtes journalistiques et des commissions d'experts de 1945 et s'appuient sur un certain nombre de témoins et le nombre de fosses (204) qui contiendraient en moyenne 100 corps soit environ 20 000 morts. L'atmosphère passionnée autour du lieu, entretenue par la presse à intervalles réguliers, ne contribue pas à une mémoire apaisée, permettant la mise en valeur du site et son intégration dans l'histoire de la Moselle pendant les années sombres. L'historien devient combattant d'une cause : pour les 22 000 (donc les Ukrainiens) ou contre (scepticisme suspect). Camp de prisonniers de guerre soviétiques ou russes en 1945, le camp du Ban-Saint-Jean évolue au fur et à mesure des soubresauts de la mémoire pour devenir un lieu symbolique de la souffrance et de l'indépendance du peuple ukrainien, occultant par là les autres nationalités même minoritaires. La victime de ces conflits de mémoire et d'histoire est le site lui-même qui, à l'instar du fort de Queuleu à Metz, est à l'abandon. Toujours propriété de l'armée, il ne peut être visité que sur dérogation. Quel dispositif de médiation adopter pour satisfaire les différents points de vue alors que le site fortement détérioré n'est plus qu'un repère de toxicomanes, un lieu de réunion de quelques néo-nazis, et le terrain de jeu d'amateurs de paint-ball et du tir sportif.

Références

Bajetti P., 1998, « Les camps de Boulay et du Ban-Saint-Jean », *Les Cahiers du Pays de la Nied*, 29, pp. 27-52.

Bartov O., 1990, *L'Armée d'Hitler, la Wehrmacht, les nazis et la guerre*, trad. de l'anglais par J.-P. Ricard, Paris, Hachette, 1999.

Becker G., 2001, *Le Camp du Ban-Saint-Jean (1941-1944). Lumière sur une honte enf(o)uie*, Knutange, Éd. Fensch Vallée.

— 2005, *Le Drame ukrainien en France (1940-1944). Mementote*, Boulay, L. Louis.

Brenneur P., 1989a, « Les Nécropoles soviétiques en Lorraine », *Le Pays Lorrain*, 1, pp. 48-59.

— 1989b, « Les prisonniers russes dans les mines de fer lorraines (1941-1944) », *Les Cahiers lorrains*, 1, pp. 39-57.

Henigfeld G., 1992, « Les camps de la faim : Ban-Saint-Jean et Boulay », *Les Cahiers du Pays de la Nied*, 18, pp. 30-42.

Mittelbronn J., 1980, « Le camp de Ban-Saint-Jean aurait servi à l'extermination des prisonniers », *Le Républicain Lorrain*, 10 févr.

North J., 2006, *Soviet Prisoners of War : Forgotten nazi victims of World War II*, World War II, janv.-févr. Accès : www.historynet.com/soviet-prisoners-of-war-forgotten-nazi-victims-of-world-war-ii.htm/2.

Polian P., 2002, « La violence contre les prisonniers de guerre soviétiques dans le IIIe Reich et en URSS », pp. 117-131, *in* : Audouin-Rouzeau S., Becker A., dirs, *La Violence de guerre, 1914-1945*, Paris, Bruxelles, IHTP-Complexe.

Streit C., 1991, *Keine Kameraden. Die Wehrmacht und die Sowjetischen Kriegsgefangenen, 1941-1945*, Berlin, Verlag J.H.W. Dietz Nachf.

Wilmouth P., 2009, *Les Camps de prisonniers de guerre en Moselle*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 191-212

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

PATRICIA BOYER
Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales
Université Paul-Valéry – Montpellier 3
boyerpatricia@wanadoo.fr

LES ÉPURÉS FRANÇAIS APRÈS L'ÉPURATION : LES VECTEURS DU DISPOSITIF MÉMORIEL

Résumé. — À proprement parler, il n'y a pas de lieux de mémoire de l'épuration car l'activité mémorielle de ses « victimes » ne peut s'inscrire dans un dispositif circonscrit spatialement (pas de monuments ou de cérémonies). Or, le contexte politique d'après 1947 réveille la mémoire militante vichyssoise et fournit une occasion aux épurés de montrer des velléités de revanche. Devant une opinion publique désormais indifférente, tandis que les anciens résistants revendiquent au nom de la morale la pérennité d'une situation née de la Libération, les épurés mettent en avant l'absence de fondement de l'épuration. Leurs pratiques sont multiformes et leurs revendications diverses, montrant à la fois l'importance du mouvement et ses difficultés à se structurer ; ainsi, à côté des procédures d'ordre administratif ou judiciaire, l'activisme des « vaincus de la Libération » s'épanouit dans l'écrit. Autant de vecteurs formant l'essentiel de ce dispositif de médiation mémorielle, permettant la résurgence de fractures étouffées au cours de la période 1944-1946, celle du mythe gaullien de la France résistante.

Mots clés. — Seconde Guerre mondiale, guerre froide, collaborateurs, épuration française, mémoire.

À proprement parler, il n'y a pas de lieux de mémoire de l'épuration. Les traces infâmantes laissées par cette « poignée de misérables » sont étouffées par le souvenir glorieux des résistants et celui, douloureux, des victimes civiles de la guerre. Ainsi les lieux de détention politique : les camps d'internement ou les prisons sont d'abord, dans la mémoire collective, les espaces de souffrance et d'oppression des victimes de l'occupant nazi et de Vichy. De même, les lieux de commémoration : pour un collaborateur condamné à mort et exécuté au nom de l'État, pas d'inhumation ostentatoire, encore moins de monuments ou de plaques commémoratives. L'activité mémorielle des « victimes » de la répression de la collaboration présente ceci de particulier qu'elle ne peut s'inscrire dans un dispositif circonscrit spatialement. Or, le contexte d'après 1947, avec l'entrée en guerre froide et son corollaire l'anticommunisme qui favorisent le retour en politique de la droite libérale et conservatrice, réveille la mémoire militante vichyssoise et fournit une occasion aux épurés de relever la tête et de montrer des velléités de revanche.

Nous nous interrogerons donc sur les vecteurs de transmission de cette mémoire spécifique, en nous référant à cet usage du passé « au sein duquel certains acteurs sollicitent des supports pour transmettre une interprétation de celui-ci, à même d'assurer une fonction de médiation » (Fleury, Walter, 2008 : 8). Quels modes de transmission participent de ce dispositif de médiation mémorielle mis en place par les « vaincus de la Libération » ? Quelle cohérence, quelle audience peut-on leur attribuer ? L'essentiel de ce dispositif, que nous nous proposons de présenter ici, revêt deux aspects. D'abord, les démarches à caractère généralement individuel, visant à obtenir une réparation matérielle ou morale ; puis, les formes plus structurées d'activisme par la création d'associations et la diffusion de publications promouvant l'amnistie et la réhabilitation. Autant de pivots symboliques autour desquels s'articule la résurgence de rancœurs étouffées au cours de la période 1944-1946, celle du mythe gaullien de la France résistante.

De la rue au tribunal : les espaces de la « désépuration »

L'espace public, vecteur populaire du dispositif mémoriel

À la Libération, l'épuration apparaît, dans ses pratiques multiformes (défilé de tondues, exécutions publiques, manifestations …), comme essentielle dans la réappropriation de l'espace public par des populations opprimées durant l'Occupation. Cette sensibilité est maintenue à vif dans les années 1945-1946, lorsque d'anciens épurés, rentrant chez eux après avoir achevé leur temps d'internement ou bénéficié d'une remise de peine, soulèvent l'indignation générale.

À la fin des années 40, certes, le processus perdure : l'on voit réapparaître d'anciens collaborateurs très compromis, d'abord condamnés à de lourdes peines par contumace, puis acquittés ou condamnés à une peine symbolique par une justice plus conciliante au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Libération. Mais, avec l'entrée en guerre froide, les préoccupations des Français ont changé ; face à la « peur du Rouge », l'ancien ennemi intérieur ne fait plus figure de principale menace de la cohésion sociale. On observe alors un déplacement de ce que, pour la société médiévale, Claude Gauvard (1996 : 8-9) appelle la « ligne de démarcation de la pureté », cette frontière fondatrice du lien social, qui « ne peut être préservée que par le rejet de ses membres indésirables, que par un choix sélectif fait en accord avec l'opinion ». Opportunité saisie par les épurés qui, encouragés par un contexte plus favorable, se montrent moins velléitaires et plus vindicatifs.

Certains se contentent de réintégrer leur cadre géographique, social ou professionnel sans plus de démonstrations. Ainsi, en janvier 1950, à Mende (Lozère) on note l'arrivée de Jeanne B., ex-agent de la Gestapo que la cour de justice locale avait condamnée à mort par contumace, en mars 1945. Finalement arrêtée puis incarcérée à Fresnes, elle se voit infliger quatre mois de prison avant de retourner auprès de sa famille dans le chef-lieu lozérien. La presse locale s'empare aussitôt de l'affaire. *La Voix de la Patrie*, quotidien régional du parti communiste, explique : « La population mendoise a été soulevée d'indignation lorsqu'elle aperçut se promenant fièrement [...] l'espionne de la Gestapo, Jeanne B. [...]. Au nom des martyrs lozériens de la Résistance, […] nous élevons une vigoureuse protestation pour que ce scandale cesse et que l'espionne soit emprisonnée et condamnée»[1]. *Le Lozérien*, hebdomadaire de la gauche modérée, n'est pas en reste : « La justice est vraiment clémente en ce vingtième siècle et il est honteux pour les résistants qu'un tel être puisse encore les narguer. […] Melle B., cachez-vous, c'est ce que vous avez de mieux à faire, la bonté et la patience ont des limites, même parmi ceux qui ont échappé à vos maîtres »[2].

Ce déchaînement verbal pousse Jeanne B. à quitter la ville peu après. Cependant, si la presse fait état d'une vive émotion populaire, les renseignements généraux ne mentionnent qu'une indignation circonscrite aux milieux d'extrême-gauche et résistants[3], à une époque où certains sont poursuivis pour pratiques illégales à la Libération. Durant ces années et dans leur majorité, ces mêmes Français qui avaient suivi avec passion les procès de l'épuration cherchent maintenant à oublier, à « tourner la page », à considérer qu'ils entrent dans un monde nouveau (Rousso, 1995 : 335). Et la majorité des épurés aspirent, semble-t-il, à la même chose. C'est le cas de l'ancien chef de la milice de Nancy, condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace en 1946, puis à quinze mois de prison en 1951 ; à sa sortie, il ouvre un atelier d'art et poursuit son activité de création sans

[1] « Une collaboratrice en liberté », *La Voix de la Patrie*, édition de Mende (05/01/50).

[2] *Le Lozérien* (14/01/50).

[3] Arch. dép. Lozère, 2 W 3142. Note d'information des renseignements généraux (RG) (05/01/50).

que son passé sous l'Occupation ne resurgisse, jusqu'à sa mort en 1968 (Moulin, 2009 : 322). Si incident il y a, c'est leur simple présence dans l'espace public qui le provoque, exacerbée par la vigilance des gardiens de la mémoire résistante. Dans le Gard, toujours en 1950, un autre exemple est rapporté lors d'une réunion de l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), créée en 1945 par les anciens résistants communistes. L'un d'eux se serait trouvé fortuitement sur la voie publique en présence d'un ancien milicien condamné aux travaux forcés puis gracié, celui-là même qui lui aurait tiré dessus lors de sa tentative d'évasion de l'hôtel Silhol, siège de la milice à Nîmes[4]. Et d'autres cas semblables sont alors signalés, sans que l'on ne sache vraiment s'il n'y a pas là surenchère ; mais qui ne semblent pas susciter, là encore, de réactions populaires. De même lorsque, au début de l'année 1950, un ancien collaborateur politique condamné à vingt ans de travaux forcés en 1946 avant de bénéficier de remises de peine successives ouvre son cabinet médical dans un village lozérien, « tout cela ne semble pas être connu de la population de Meyrueis, qui ne parait savoir que très vaguement qu'il a eu « quelques ennuis à la Libération »[5].

Ces exemples montrent qu'il est difficile de parler de « mémoire de groupe » pour les anciens épurés, du moins en tant que mémoire militante visant à convaincre l'ensemble de la collectivité de lutter contre l'oubli (Frank, 1993 : 487, 494). Ce qui n'empêche pas quelques actes isolés, plus ou moins spontanés. Ainsi ce bouquet de fleurs déposé dans la nuit du 29 au 30 août 1948, sous l'une des arches des arènes de Nîmes (Gard), en mémoire des neufs miliciens fusillés là, quatre ans plus tôt, après leur condamnation à mort par la première cour martiale tenue lors de la libération de la ville. « Dieu les vengera », dit un billet manuscrit épinglé au bouquet, que la police enlève « discrètement ». Selon elle, il « n'a attiré l'attention que de quelques rares passants, parmi lesquels certains n'ont pas compris la signification de ce geste »[6]. Un an plus tard, c'est la veuve et sœur de deux des « fusillés des arènes » qui reconnaît avoir envoyé des lettres anonymes et une signée à une figure résistante de la ville. Aveux provoqués par la frayeur d'un coup de feu tiré dans sa fenêtre, sur le bord de laquelle la veuve L. trouve un billet menaçant : « Avis, plus de lettres anonymes, avertissement »[7]. Mais ces incidents semblent rares, l'injonction de silence faite aux épurés paraît l'emporter. La fin des années 40 semble correspondre au temps de la relégation, volontaire ou non, dans l'oubli. La commémoration publique leur est interdite ; et d'ailleurs, comment bâtir une mémoire positive quand l'objet du souvenir est précisément la défaite (Barrière, 2004 : 498-501) ? Jusqu'aux morts de l'épuration qui doivent disparaître sans bruit des mémoires. Que deviennent, par exemple, les dépouilles de ces presque 2 000 condamnés à mort fusillés après jugement par une cour martiale, un tribunal du peuple ou une cour de justice ? Inhumés dans le caveau

[4] Arch. dép. Gard, CA 1000. *Idem* (8/05/50).

[5] Arch. dép. Lozère, 2 W 3142. Note d'information des RG (07/02/50).

[6] Arch. dép. Gard, CA 1003. *Idem* (30/08/48).

[7] Arch. dép. Gard, CA 457. Rapport du commissaire de police de Saint-Gilles-du-Gard (30/06/49).

de famille du cimetière communal ? Cela n'est pas si simple. Si Vichy, suivant la ligne gaulliste, n'a été qu'une parenthèse de l'histoire de France, s'il s'agit-là de « quatre années à rayer de notre histoire », selon André Mornet, procureur général au procès Pétain, l'on peut comprendre alors que l'oubli vise autant les morts que les vivants. Pierre Laborie donne l'exemple de ces condamnés à mort par le tribunal du peuple de Pamiers, en Ariège, fin août 1944[8], fusillés puis enfouis dans plusieurs fosses communes et recouverts de chaux vive. Au mois d'octobre, les familles qui réclament la restitution des corps et des objets personnels se heurtent à une fin de non recevoir. En 1947 encore, la municipalité refuse toute exhumation ; il faut attendre le 31 mars 1953 pour que celle-ci ait lieu, suite à dix-neuf demandes de familles et après des refus réitérés (Laborie, 1995 : 274-275, 282). De même, en juillet 1948, dans le Gard, lorsque la mère d'un jeune Waffen SS condamné à mort et exécuté dans la Loire, en mai 1946, réclame le corps de son fils, la requête lui est accordée à la condition que l'inhumation ait lieu sans aucun apparat[9]. Enfin, les familles des individus exécutés en août 1944 par le maquis de Kerfot, près de Paimpol (Bretagne) doivent attendre 1945 pour que l'acte de décès soit délivré et plusieurs années encore avant que les corps ne leur soient restitués. Ces exemples, et plus généralement les pratiques de répression extrajudiciaire à l'encontre des « collabos », sont apparentés par certains historiens à des « pratiques funéraires d'anéantissement », où les victimes de l'épuration deviennent autant d'éléments d'une politique visant à penser la « renaissance française » par l'élimination des mauvais Français (Capdevila, Voldman, 2002 : 139-140). Dès 1946 d'ailleurs, une décision officielle empêche la reconnaissance comme militaires ou comme victimes civiles par faits de guerre des Français ayant combattu à la Légion des volontaires français (LVF). Et toute précaution doit être prise pour qu'il ne leur soit jamais attribué la mention « Mort pour la France » (Wieviorka, 2010 : 98-99).

Les dédommagements financiers

À la reconquête de l'espace public, s'ajoutent des démarches visant à obtenir une réparation financière du préjudice subi. Nous avons l'exemple de Mme S., dont le fils fut extrait de sa cellule de la prison de Béziers (Hérault) puis sommairement exécuté dans la nuit du 29 décembre 1944 et qui, à ce titre, réclame indemnisation. Sa requête est rejetée « étant donné que depuis la condamnation à mort de son fils par la cour de justice, elle ne pouvait raisonnablement plus espérer que celui-ci subvienne à ses besoins »[10]. Très fréquent est le recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État ; en effet, celui-ci, sans pouvoir contraignant, ne peut qu'accorder des indemnités

[8] P. Laborie en a identifié 42 : 35 hommes (dont un résistant, pour vol) et 8 femmes. Il reconnaît que le bilan pourrait être plus important, mais difficile à établir, en raison notamment de la dispersion des lieux d'inhumation.

[9] Arch. dép. Gard, 38 W 175. Lettre du commissaire du Gouvernement (17/08/48).

[10] Arch. dép. Hérault, 1000 W 264. Avis du préfet de l'Hérault transmis au ministre de l'Intérieur (10/04/48).

en cas de refus par l'Administration d'annuler les sanctions prises (Bancaud, Baruch, 2003 : 509). Parmi les épurés les plus concernés, les fonctionnaires ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire allant jusqu'à la révocation, et les internés administratifs de la Libération. En ce qui concerne ces derniers, le tableau suivant a été réalisé à partir d'une série de vingt-huit requêtes déposée à la préfecture de l'Hérault entre 1948 et 1953 (*ibid.*). Certes, le caractère parcellaire des dossiers ne nous autorise pas à tirer de conclusions définitives. Pourtant, quelques récurrences apparaissent.

Tableau 1 : Motifs de refus d'indemnisation de personnes ayant subi un internement administratif.

<table>
<tr><th>Motifs économiques et financiers</th><th colspan="2">Réclamation(s) jugée(s) excessive(s)</th></tr>
<tr><td>Situation aisée</td><td colspan="2">Demande de réparation exorbitante/hors de proportion avec le préjudice réel</td></tr>
<tr><td>Pas de problèmes financiers</td><td colspan="2" rowspan="4">Baisse de récolte, de chiffre d'affaire :
- mauvais temps
- état de guerre
- rationnement
- on peut se faire remplacer</td></tr>
<tr><td>Difficultés sans rapport avec l'internement</td></tr>
<tr><td>Motifs politiques et d'ordre moral</td></tr>
<tr><td>Peu de préjudices subis</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Responsabilité de l'État non engagée car :
- ardent propagandiste
- inscrit sur la liste Collaboration</td><td colspan="2">Démarche dictée par un ressentiment partisan</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rhumatismes non imputables à la détention</td></tr>
<tr><td colspan="2">Le préjudice, apprécié après 7 ans de réflexion, est fantaisiste</td></tr>
<tr><td>La détention a permis d'apaiser la population</td><td colspan="2" rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>Arrestation due à la malhonnêteté</td></tr>
<tr><th colspan="3">Motifs liés à l'objet de l'internement</th></tr>
<tr><th>Membre d'un mouvement antinational :</th><th>Relations avec l'ennemi</th><th>Sympathies pour Vichy</th></tr>
<tr><td>PSF, PPF, « Maurrassien »</td><td>[Fervents] sentiments collaborationnistes</td><td>Favorable à Vichy</td></tr>
<tr><td>Adhésion au « francisme »</td><td>Propos pro-allemands</td><td>Couple fervent adepte de Vichy</td></tr>
<tr><td>Inscrit sur la liste du groupe Collaboration</td><td>A été vu avec des Allemands</td><td>Admirateur de Vichy</td></tr>
<tr><td>LVF, SOL</td><td>A laissé les Allemands s'installer chez lui</td><td>[Passait pour] un collaborateur</td></tr>
<tr><td>Milice :
- Membre
- Père du chef local de la milice (suspicion légitime)
- Refus de livrer ses fils miliciens</td><td>Couple fréquentant les Allemands</td><td></td></tr>
</table>

Le préjudice économique, telle que la perte de salaire ou de bénéfices de ventes, est l'argument dominant, généralement balayé après examen du dossier : les mauvaises conditions atmosphériques ou, au contraire, l'embauche de suppléants – jugée coûteuse par le requérant, relativisent les conséquences de l'absence du chef d'exploitation. Par ailleurs, certains épurés chiffrent eux-mêmes leur manque à gagner, par une somme souvent qualifiée d'exorbitante. Le préjudice moral apparaît moins fréquemment, en raison de l'intime conviction de nombre de collaborateurs politiques de n'avoir pas œuvré contre leur pays, mais au contraire dans son intérêt. Sur les vingt-huit demandes étudiées ici, trois seulement reçoivent une réponse positive. Elles concernent un interné « par erreur » dont la désagréable aventure se solde par une perte d'emploi ; un second sur fausse dénonciation, maltraité durant sa détention et auquel on doit « permettre d'obtenir une indemnité analogue au franc symbolique de dommages et intérêts accordés dans les jugements civils » ; enfin, un couple non collaborateur, qui a juste « fait des affaires avec les Allemands » et dont les biens ont été pillés durant la période d'internement. Les motifs de refus d'indemnisation sont révélateurs de la fracture mémorielle née d'une profonde divergence dans l'usage politique du passé ; trahissant ainsi combien est agité, conflictuel, diviseur, le souvenir même de la période 1940-1944 (Rousso, 1991 : 175). D'abord la durée de la détention et son interprétation légaliste : ainsi, le cas du couple P., dont le séjour d'une semaine à l'hôtel de ville de Montpellier n'est pas considéré comme un internement mais plutôt comme un « examen de situation »[11]. Ensuite, au vu des « circonstances exceptionnelles de la Libération », les arrestations massives étant inévitables, les plaintes déposées apparaissent comme autant de comportements dénués de civisme. De là quelques remarques acerbes : « l'Administration n'étant pas responsable de son inscription sur la liste des collaborateurs de la région », tel négociant en vins n'est pas indemnisé[12]. Tardives, ces démarches perdent aussi de leur crédibilité et sont perçues comme financièrement intéressées, voire comme provocatrices : en 1948, cet ancien collaborateur économique se voit débouté par un préfet de l'Hérault estimant que sa demande est davantage dictée par « un ressentiment partisan » que par d'éventuels préjudices matériels[13].

Ces procédures engendrent l'incompréhension, voire la colère. En août 1948, les résistants gardois font savoir, « face à la possibilité de remboursement des frais d'internement », qu'ils n'ont plus qu'à se porter partie civile[14]. En juillet 1949, à Béziers (Hérault), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP, communiste) tente de mobiliser l'opinion autour de « l'insolence de la requête » du docteur R., ancien médecin du Service du travail obligatoire (STO). Libéré, il réclame vingt mille francs par mois, à compter de septembre 1944, pour l'occupation de ses locaux, ainsi que trois cent mille francs à titre de dommages et

[11] *Ibid*. Rapport d'enquête du 9 juil. 1948.

[12] *Ibid*. Rapport d'enquête du 14 sept. 1951.

[13] *Ibid*. Lettre au ministre de l'Intérieur (27/03/48).

[14] Arch. dép. Gard, CA 1002. Note d'information des RG (10/08/48).

intérêts[15]. Dans un autre registre, en novembre 1949, *Le Lozérien* s'insurge de ce que « des veuves de miliciens ou de collaborateurs notoires, qui ont été fusillés parce qu'ils avaient VENDU des résistants, demandent et obtiennent des pensions de veuves de guerre »[16]. La délicate question financière contribue surtout à creuser le fossé entre la France républicaine et les anciens épurés, vus comme symboles d'un ancien régime révolu, justement « embastillés » à leur tour.

Les procédures administratives et pénales

Le 6 mai 1951, peu après l'adoption de la première grande loi d'amnistie, est inaugurée à Grenoble une statue de Jeanne d'Arc, celle-là même qu'avait réclamée et financée la Légion française des combattants sous Vichy, et qui n'avait alors pas été érigée en raison du seul concours des circonstances. Après plusieurs tentatives infructueuses relancées à partir de 1946, ce succès peut être vu comme le tout premier de la droite locale modérée, conservatrice ou réactionnaire, soutien fort du régime déchu et alors en quête d'absolution : il s'agit, après l'événement, de passer d'une mémoire honteuse à une mémoire positive, du moins neutre du conflit. Le public assiste en nombre à l'événement, craignant peut-être qu'on ne révèle les listes de souscription datant de 1943, en tout cas désireuse d'oublier les « années noires » (Barrière, 2004 : 520-521). Toutefois, loin de la rue et des violences endémiques de la Libération, c'est ailleurs que s'inscrit le processus de désépuration. Le Conseil d'État, sollicité au titre du dédommagement financier d'anciens internés, joue aussi un rôle prépondérant dans l'annulation de sanctions prises par les juridictions administratives. Son activité est soutenue entre 1945 et 1950, prononçant en moyenne 60 % d'annulations sur les recours étudiés ; et la rubrique « Épuration » du recueil des arrêts du Conseil d'État ne disparaît qu'en 1970 (Bancaud, Baruch, 2003 : 486).

C'est aussi dans le prétoire que se joue le devenir mémoriel de l'épuration. La fin des années 40 voit ainsi se multiplier les assignations en justice : ce sursaut des accusés de la veille, cherchant à passer pour des victimes alors que l'opinion se détourne du sujet, relance un passionnel assaut de mémoire, avec d'autant plus d'avenir que les résistants eux-mêmes se divisent sur le devenir de l'épuration (Rioux, 2004 : 281). Cet aspect peu étudié constitue pourtant une interface éclairant sous un angle différent le processus à long terme d'épuration et ses implications : le pardon, l'oubli, heurtés de réminiscences plus ou moins aiguës. Ainsi, dans le bassin houiller du Gard, où la Libération a vu la révocation de membres du personnel des compagnies minières réquisitionnées puis nationalisées. En juin 1947, ces épurés assignent les Houillères des Cévennes en dommages et intérêts devant le tribunal des prud'hommes d'Alès. Geste dont on s'étonne, après plus

[15] Arch. dép. Hérault, 356 W 169/2. *Idem* (18 /07/49).

[16] « Il y a de l'abus », *Le Lozérien* (26/11/49).

de deux ans de silence de ces épurés, relève la police[17]. La société, condamnée à verser quatre millions et demi de francs, fait opposition, mais le tribunal valide sa saisie-arrêt ; sans toutefois autoriser l'exécution immédiate de son propre jugement, contrairement à la requête des avocats des plaignants, ouvrant ainsi la possibilité pour les Houillères de faire appel de la décision[18].

Par ailleurs, la violence de certains propos à l'encontre d'anciens épurés, distillés de vive voix ou par le biais de la presse, entraîne, lorsqu'il y a mise en cause nominative, une issue juridique qui participe pleinement de ce dispositif de médiation mémorielle. Les résultats sont variables. Par exemple, ce viticulteur du Maine-et-Loire qui accuse de dénonciation calomnieuse l'ancien secrétaire d'un comité cantonal de Libération. Condamné à la Libération par le comité de confiscation des profits illicites, il réclame cinq cent mille francs de dommages et intérêts. Le tribunal civil d'Anger le déboute une première fois en 1948, la cour d'appel d'Anger se déclare incompétente l'année suivante (Bergère, 2004 : 370). En revanche, en décembre 1948, le tribunal correctionnel de Perpignan (Pyrénées-Orientales) doit trancher le litige qui oppose Léon Bourrat, directeur adjoint du *Travailleur catalan*, au docteur P., révoqué de l'hôpital de la ville à la Libération, pour appartenance au groupe Collaboration. Sa réintégration, en 1947, lui avait valu un article très violent de Léon Bourrat dans l'hebdomadaire communiste, auquel il avait réagi par le dépôt d'une plainte pour diffamation. L'auteur de l'article est condamné à huit mille francs d'amende[19]. Autre cas – et autre issue – dans le Gard, en mars 1949 lorsque l'hebdomadaire *Le Républicain d'Uzès* publie l'information suivante :

> « Les Uzétiens ont pu voir cette semaine se promenant sur les boulevards et saluant avec une aisance condescendante, un ex-collaborateur de la Gestapo, M. H. M., chef de la Milice à Uzès pendant l'occupation allemande. Sans commentaires »[20].

Condamné à mort par contumace en juillet 1945 à Nîmes, M. est rejugé en juin 1949 par la cour de justice de Lyon qui lui inflige dix ans de dégradation nationale. Dès le lendemain, il se constitue partie civile contre le journal gardois dont le directeur est relaxé à l'issue du procès, un an plus tard. Dans les attendus de l'arrêt, le tribunal estime, certes, qu'« il est incontestable que l'imputation d'ex-collaborateur de la Gestapo, étant par elle-même de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de la personne visée, constitue bien une diffamation ». Mais il ajoute qu'en publiant cet article, le journaliste « n'a pas agi dans le but exclusif de diffamer M., mais [qu'il] s'est fait simplement l'écho de l'émotion publique soulevée par l'exhibition intempestive et pour le moins prématurée de M. dans les rues de la ville d'Uzès »[21].

---

[17] Arch. dép. Gard, CA 1222. Note d'information des RG (14/06/47).

[18] *Ibid.* (08/11/47).

[19] Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 49 W 31. Note d'information des RG (09/12/48).

[20] « Uzès en effervescence », *Le Républicain d'Uzès* (26/03/49).

[21] Le texte *in extenso* de l'arrêt rendu par le tribunal correctionnel d'Uzès, le 6 juillet 1950, paraît dans *Le Républicain d'Uzès*, le 15 juillet.

Les décisions des tribunaux, au-delà des attendus juridiques, montrent à quel point est complexe la mémoire diffuse, celle qui prend sa source dans un espace public où les réminiscences de l'Occupation finissent par être intégrées comme élément culturel fluctuant du cadre mémoriel de l'après-guerre. Celle, aussi, selon Henry Rousso, que les citoyens composent en retransformant au gré de leur histoire et de leur sensibilité les messages reçus et dont le fait politique n'est jamais totalement détaché (Rousso, 1987 : 309). Entre autre éléments, dans ce procès en diffamation intenté en décembre 1949 par un adjoint communiste à la mairie d'une petite commune des Pyrénées-Orientales, contre un ex-commissaire de police révoqué à la Libération avec condamnation à l'indignité nationale à vie. À l'injonction de l'élu « les traîtres n'ont pas la parole », l'accusé aurait répondu : « Les traîtres, ce n'est pas moi ni Pétain, mais vous autres communistes », ce qui lui vaut de se voir infliger amende et dommages et intérêts[22]. Enfin, la dimension hétéroclite de la famille des épurés transparaît on ne peut mieux dans la diversité des motifs de recours en justice. Cela témoigne, une fois encore, du caractère individuel des démarches entreprises, même si « cette mouvance s'était partiellement trouvée en se comportant comme un groupe de pression acharné à obtenir des bénéfices concrets » (Vergès-Chaignon, 2010 : 553). Certes, des résultats furent obtenus, mais il y manqua toujours la réhabilitation tant espérée.

La plume et le verbe : les vecteurs d'une tentative de réhabilitation

Littératures

Là encore, l'année 1947 marque une rupture. Des feuilles circulent, des ouvrages paraissent, des journaux et des revues (re)voient le jour. L'anticommunisme ambiant, le succès des forces modérées et conservatrices aux législatives de 1951, puis l'investiture d'Antoine Pinay à la présidence du Conseil – il a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 et n'a pas été résistant – permet à la droite et à l'extrême-droite d'afficher leurs griefs quant à l'épuration, dans un contexte de discussion de projets de loi d'amnistie. Et le redressement rapide de la droite politique rassérène la droite intellectuelle.

Voici d'abord les auteurs couchés sur la « liste noire » du Comité national des écrivains (CNE). Ils n'y font l'objet que de sanctions morales : si les membres du CNE s'engagent à n'avoir aucun rapport d'édition avec ces « indésirables », ils n'ont aucun moyen de les censurer ; « Regardez les vitrines des libraires :

[22] Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 49 W 32. Note d'information des RG (08/12/49).

vous y trouverez plus de Montherlant-l'opprimé que de Vercors-l'oppresseur », constate Vercors avec amertume dès 1946 (Verdès-Leroux, 1996 : 385). Ainsi, dès le mois de mars 1947, les Renseignements généraux relèvent-ils la mise en vente dans les principales librairies de Montpellier (Hérault)

> « de nombreux ouvrages écrits soit par des hommes politiques en discrédit après la Libération, soit par des écrivains ou journalistes condamnés pour collaboration ou suspects de celle-ci. […] Cette parution ou ces arrivages constituent un fait qui s'ajoute à la mise en vente, depuis trois mois, de plus en plus, de publications d'écrivains nettement anti-communistes »[23].

Parmi les noms cités on trouve le politique Georges Bonnet[24], l'intellectuel Alfred Fabre-Luce[25] ou encore l'écrivain Jean Giono[26] : la littérature devient la terre d'asile des vaincus, tout autant désireux de se poser en victimes que de faire triompher leur conception de l'Histoire pour la postérité littéraire, plus importante à leur yeux que les jugements dérisoires des tribunaux de l'épuration (Simonin, 2001 : 128, 141). En effet, au-delà de l'épuration professionnelle, c'est réellement l'inscription sur la symbolique « liste noire » qui est ressentie comme la véritable épuration, au point que certains écrivains se sont battus pour se faire « blanchir » (Verdès-Leroux, 1996 : 385). Mais sur ce front aussi les communistes ripostent. Toujours à Montpellier, en juin 1949, le Parti affiche, sur la vitrine de son local, une inscription intitulée *Une leçon à un libraire de Pétain*. Elle annonce un rassemblement devant la Cité du livre exigeant « que les livres de Pétain disparaissent immédiatement ». Satisfaction est obtenue[27]. Même opération à la librairie du Musée au mois d'août, où se rend une délégation du Comité de liaison de la Résistance, afin de protester contre l'exposition d'ouvrages tels que *Dans la cellule de Pierre Laval*, publié en 1948 par l'un de ses avocats, Jacques Baraduc, ou *Le Maréchal aux liens* (1949), par Jean Tracou, l'ancien directeur de cabinet de Pétain. La libraire qui, par précaution, avait retiré les ouvrages incriminés quelques jours auparavant, argue pour sa défense du fait que non seulement ils ne sont pas interdits à la vente, mais encore côtoient des écrits de tendance opposée. Dès le lendemain, *La Voix de la Patrie*, quotidien régional communiste, annonce l'intention « d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir un arrêté interdisant l'exposition de tels ouvrages »[28]. L'inflation éditoriale qui s'amorce à partir de 1947 – et décolle réellement à partir de 1950-1951 – ne présage en

---

[23] Arch. dép. Hérault, 356 W 133. *Idem* (15/03/47).

[24] Ministre des Affaires étrangères au moment des accords de Munich, puis garde des Sceaux, le radical G. Bonnet rejoint, durant l'Occupation, le foyer collaborationniste parisien et fréquente l'ambassade d'Allemagne. En 1947, il publie *Défense de la paix. De Washington au quai d'Orsay*.

[25] Son *Journal de la France* lui vaut d'être emprisonné quatre mois par les Allemands, tandis que son soutien au maréchal Pétain provoque son internement à Drancy à la Libération. Il publie *Double prison* en 1946.

[26] Malgré le fait qu'il n'a pas participé aux voyages des écrivains français en Allemagne, J. Giono était favorable au rapprochement des deux pays. En outre, il a publié dans *La Gerbe* et *La NRF*.

[27] Arch. dép. Hérault, 356 W 169/1. Note d'information des RG (13/06/49).

[28] Arch. dép. Hérault, 356 W 169/2. *Idem* (11/08/49).

rien au succès de ces ouvrages orientés et subjectifs auprès du public. Elle traduit surtout un réveil précoce du néo-vichyste autant qu'elle dévoile une stratégie d'occupation du terrain de l'écriture de l'histoire de Vichy (Cotillon, 2003 : 147).

De même, à partir de 1947, la presse est en effervescence. Le milieu journalistique affronte aussi le « retour des épurés » – c'est-à-dire ici une « infiltration » des rédactions par d'anciens collaborateurs revanchards. Certaines décisions de justice, qu'elles concernent des autorisations de reparution ou bien la réintégration d'anciens personnels, alimentent et confortent un discours communiste virulent. En premier lieu, la suspicion relative à l'infiltration des rédactions et des ateliers par d'anciens collaborateurs qui n'auraient rien renié de leurs sympathies réactionnaires et vichyssoises apparaît comme une véritable antienne. Mais, en dehors des cercles concernés, qui sait vraiment qu'à partir de 1946, la nouvelle Commission de la carte ne peut plus rejeter une candidature pour fait de collaboration, si le journaliste est en règle professionnellement ? On assiste ainsi au retour de certains personnages tels Henri Prété, ancien dirigeant de l'Office français d'information nommé par Pierre Laval, ou Antoine Piétri, ex-chef de la censure sous Vichy. Si le premier passe inaperçu, le second doit se représenter devant la Commission, suite à un article de protestation paru dans la presse socialiste ; sa carte lui est reprise par une pirouette réglementaire : Piétri n'aurait pas demandé son renouvellement dans les délais. Au total, 73 % des suspendus réintègrent la presse, souvent dans des publications mineures ou des fonctions subalternes (Delporte, 1999 : 399). En Languedoc-Roussillon, en mars 1947, se déroulent les élections des délégués d'ateliers des deux quotidiens régionaux d'information issus de la Libération : *Midi Libre*, création du Mouvement de Libération nationale au ton désormais modéré et *La Voix de la Patrie*, organe du parti communiste. Les Renseignements généraux notent la prépondérance d'« éléments anticommunistes », dont l'un serait même un ancien militant d'extrême-droite[29]. Un an plus tard, les personnels des journaux interdits à la Libération, reclassés par la suite dans les organes issus de la Résistance ayant réquisitionné leurs locaux et personnels, obtiennent une victoire : la reconnaissance de leur ancienneté, au grand dam des directions qui contestaient ce droit et malgré de vives critiques dans la profession[30].

Par ailleurs, à défaut de pouvoir s'exprimer dans la presse de la Libération, diverses personnalités du monde politique ou journalistique tentent de reconstruire leur audience en créant des périodiques. On peut citer, par exemple, *Le Petit Aveyronnais* (janvier 1947), hebdomadaire du Parti républicain indépendant qui possède un député local en la personne d'Emmanuel Temple, ancien préfet de Vichy à Alger, frappé d'inéligibilité en raison de son vote du 10 juillet 1940, mais relevé peu de temps avant les élections de l'automne 1945. Quant au directeur du journal, Jean Niel, ex-élu de droite avant-guerre, il est toujours inéligible en

[29] Arch. dép. Hérault, 356 W 133. *Id.* (31/03/47).

[30] Arch. dép. Hérault, 356 W 173/ 2. *Id.* (23/04/48).

1947. D'abord diffusé à trois mille cinq cents exemplaires par abonnement, il est ensuite distribué gratuitement dans le département ; entre un discours anticommuniste et la dénonciation de malversations commises par d'anciens résistants, l'épuration y est une cible de choix :

> « Il est bien vrai que, pour avoir sacrifié le principe à la circonstance, notre régime a jeté la suspicion sur sa judicature, après y avoir introduit le désordre. Tribunaux d'exception, cours spéciales, jurys d'honneur et autres sanhédrins se disputent les victimes en violation des règles tutélaires du droit [...]. S'il fallait aujourd'hui construire un monument adéquat à la justice que nous connaissons, je conseillerais à l'architecte de dédaigner ces modèles désuets (palais de justice) et de demander son inspiration à la caverne d'Ali-Baba »[31].

La fin des années 40 marque la montée en puissance d'une presse « de droite », suivant en cela l'évolution politique et électorale : elle représente 7,3 % des journaux tirant à plus de 20 000 exemplaires en 1944, 10,9 % en 1947 et 15,1 % en 1949 (Novick, 1985 : 197, 204). Les grandes plumes trouvent refuge dans ces périodiques, à l'exemple du *Figaro* et en particulier du *Figaro littéraire* (1946), qui s'emploie à forger une figure de « l'intellectuel de droite », par une posture de « contre-engagement » visant à dénoncer le communisme tout autant que les écrivains compromis de retour dans le milieu littéraire, comme Alfred Fabre-Luce ou Marcel Aymé. Ce qui renvoie au projet de François Mauriac pour le journal : utiliser la littérature à des fins politiques de réconciliation (Blandin, 2007 : 188-189).

L'essor des revues néo-vichystes parachève le tableau de ce que Nicholas Hewitt (1994 : 282) appelle « l'Opposition nationale » : une droite extra-parlementaire, groupement assez flou de fascistes, de maurassiens et de collaborateurs « qui ne désarmait pas, ne faisait aucune concession à un régime qu'elle considérait comme illégitime, et ne reniait rien de son passé, même le plus récent [à laquelle] se joignent rapidement des individus politiquement neutres, ou pour le moins peu impliqués dans la collaboration, mais qui s'insurgent contre les prétendus excès de l'épuration ». D'abord clandestines ou semi-clandestines à la Libération, ces feuilles se structurent, deviennent des périodiques et profitent d'un contexte favorable. *Paroles françaises* dès 1946, *Écrits de Paris* et *Aspects de la France* en 1947, *Réalisme* en 1948 ou *Rivarol* en 1951 attirent dans leurs colonnes les différentes familles de réprouvés de la Libération : royalistes, maréchalistes, collaborationnistes, épurés de retour d'exil ou condamnés à l'indignité nationale s'y retrouvent dans une commune condamnation des « crimes » de l'épuration et dans la défense du maréchal Pétain, appuyés par de grands noms des milieux journalistique, littéraire et artistique : Alfred Fabre-Luce, Lucien Rebatet, Pierre-Antoine Cousteau, Ralph Soupault, entre autres. Les tirages au numéro illustrent bien cet essor : 20 000 à 25 000 exemplaires pour l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*, 30 000 pour le mensuel vichyste *Écrits de Paris*, 200 000 pour le premier mois d'existence du bimensuel maréchaliste *Réalisme*, 40 000 pour *Rivarol*, l'hebdomadaire de référence des différents courants de l'Opposition nationale (Cotillon, 2003 : 119-132).

[31] « Justice 1947 », chronique *Le billet doux signée* « Roméo », *Le Petit Aveyronnais* (22/06/47).

Pourtant, loin de Paris, leur diffusion semble rester bien confidentielle – hormis dans certains centres urbains dans lesquels se sont recomposés des foyers royalistes – et cela malgré une intense activité. Par exemple, dans l'Hérault, *Aspects de la France* complète sa diffusion dans des librairies de la ville par une vente à la criée à la sortie des messes dominicales, ce qui lui permet d'augmenter sensiblement ses ventes. Par ailleurs, le numéro spécial du 13 octobre 1949 fait l'objet d'une large diffusion gratuite, y compris auprès de diverses personnalités politiques et administratives du département[32] : ce numéro est consacré à la requête en révision présentée par Charles Maurras, condamné à la réclusion à perpétuité, et Maurice Pujo, directeur de la revue. La même année, dans le Gard, la revue *Réalisme* est envoyée gratuitement par la poste dans les mairies et les gendarmeries, tandis que des particuliers en trouvent des exemplaires glissés sous leur porte[33]. Malgré tout, la revue est peu demandée dans les kiosques, discrétion oblige. Toujours en 1949, dans l'Aveyron, la vente en est quasi nulle : deux exemplaires en trois mois dans le bassin houiller, quatre seulement au chef-lieu Rodez, sur les 20 exemplaires reçus. À Millau, la livraison tombe de 50 à un seul ; à Saint-Affrique, elle passe de trente à six. Plus discrète, la vente par abonnement n'obtient guère plus de succès, à l'image de celle des *Écrits de Paris*, plus minime encore. D'après la police, la raison en serait double : l'ignorance de l'existence de ces brochures par la grande majorité de la population d'une part, et leur caractère même, « que beaucoup considèrent comme la réapparition dans [leurs colonnes] de tout le ramassis des anciens collaborateurs du régime vichyssois »[34]. Alors, occasionnellement, un coup de publicité tente de dynamiser les ventes. Par exemple, en profitant de la « mode » résistantialiste, qui vise à dénoncer les exactions des résistants de gauche, pour récupérer un symbole toujours positif dans l'opinion – la Résistance – tout en dénonçant l'action néfaste des épurateurs (Rousso, 1987 : 43). Ainsi, en 1947, *Paroles françaises* revient-il sur la condamnation à mort par la cour martiale de Mende (Lozère), en septembre 1944, du préfet de Vichy Dutruch et du commandant de gendarmerie Bruguière. Au mois de mai précédent, ils avaient signalé à la Gestapo l'emplacement du maquis Bir-Hakeim, détruit peu de temps après par les troupes d'occupation. Émile Peytavin, ancien chef départemental des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et président de la cour martiale ayant délivré le verdict, se voit accusé d'avoir dit alors : « Nous savons bien que ce sont d'autres Français qui sont coupables mais qu'importe ». Peytavin, indigné – « On ne peut mieux me traiter d'assassin », écrit-il[35] – intente un procès à la revue, qui est condamnée à une amende et à des dommages et intérêts[36]. Où tout finit, une fois encore, au tribunal. Mais provisoirement : fin 1949, c'est au tour de *Réalisme* de s'emparer de l'affaire, publiant des extraits de l'ouvrage de Jean Lacipieras, *Au carrefour de la*

[32] Arch. dép. Hérault, 356 W 169/1. Note d'information des RG (24/11/49).

[33] Arch. dép. Gard, CA 1003. *Id.* (24/03/49).

[34] Arch. dép. Aveyron, 2 W 8/3. *Id.* (13/08/49)

[35] Arch. dép. Lozère, 28 J 11. Lettre d'É. Peytavin au chanoine Montgros (13/03/47).

[36] *Ibid.* (28/02/48).

trahison : le général de Gaulle avait gracié Dutruch et Bruguières, écrit-il. « Mais le télégramme sauveur est arrivé trop tard. On assure que le colonel FFI Carrel[37] connaît bien les causes de ce retard ». Sous le titre « Bain de sang dans le Midi », des affiches apposées dans le chef-lieu lozérien promettent « tous les noms, tous les détails dans *Réalisme* du 1er décembre 1949 »[38].

Revendications

Dès lors, le débat sur le nombre de « victimes » de l'épuration devient la pierre angulaire de l'entreprise d'amnistie et de réhabilitation ; plus ce chiffre serait élevé, plus il justifierait une indulgence compensatrice et permettrait de minimiser celui de la répression allemande et vichyssoise en France, tout en surclassant le parti communiste et ses « 75 000 fusillés » (Vergès-Chaignon, 2010 : 563). C'est ainsi que le chiffre erroné de 100 000 victimes, avancé par le ministre de l'Intérieur Tixier lui-même dès la fin 1944 et dont *Les Écrits de Paris*, *Paroles françaises* ou *Rivarol* se font l'écho, conforte l'idée d'un bain de sang orchestré par les communistes. Ce chiffre a servi à alimenter les craintes des revanchards, contribué à la propagande de l'extrême-droite et impressionné les personnalités « non-alignées » ou « neutres » (Hewitt, 1994 : 286). Pour exemple de cette instrumentalisation, celui des réactions à l'acquittement, par la cour d'assises de Nîmes (Gard), en janvier 1949, de trois anciens FFI auteurs présumés d'une exécution sommaire à la Libération. Les sources policières notent « un violent mécontentement et de nombreux commentaires » dans les milieux de droite de tendance Action française, pour lesquels « il faudrait que cette mesure [de clémence] s'étendent également aux collaborateurs qui se sont égarés par mégarde, ou ont été entraînés par des chefs qui eux, bien souvent, n'ont pas été frappés »[39].

Dans un contexte de guerre froide, alors que s'imposait de fait une liquidation des séquelles de la guerre franco-française, le débat s'installe au sujet de l'amnistie, transformant l'antagonisme résistants/collaborateurs en un combat gauche/droite, nuancé et compliqué de mémoires spécifiques et de divisions politiques. « Rejeu » direct et immédiat de Vichy, première bataille de mémoires, ce débat instrumentalise le souvenir de Vichy comme miroir déformant dans les luttes politiciennes (Rousso, 1985 : 67, 72, 73). Ainsi, pour l'écrivain et journaliste Thierry Maulnier, contributeur à la revue de l'Action française jusqu'en 1942, la lutte contre le communisme sert d'élément fédérateur à des gens qui n'ont rien d'autre en commun que d'avoir été poursuivis ensemble et condamnés ensemble. Il l'affirme dans son essai *La Face de méduse du communisme*

[37] Alias G. de Chambrun, chef régional des FFI, qui met en place les cours martiales de la Libération en Languedoc-Roussillon.

[38] Arch. dép. Lozère, 2 W 3141. Note d'information des RG (12/12/49).

[39] Arch. dép. Gard, CA 1003. *Idem* (13/01/1949).

(1951) : pour lui, la collaboration, tellement disparate qu'elle n'existe pas comme phénomène vérifiable, est une construction de la justice de l'épuration (Taubert, 2007 : 6, 7, 11). Ainsi est-elle la thèse d'une épuration frappée d'invalidité que la droite compromise avec l'occupant a tout intérêt à défendre (Simonin, 1998 : 53). Dès 1948, dans sa *Lettre ouverte à messieurs les présidents des cours de Justice*, l'avocat Michel Brille, sous le pseudonyme de *Servus Juris*, s'évertue à prouver, par une démonstration juridique et pénale, que le crime de trahison n'existe pas, et donc que l'épuration – qu'il qualifie de « monstre juridique » – est entachée de nullité. À ses yeux, l'amnistie est d'abord injuste : « Les victimes […] vont-elles demander ou même accepter que l'on « oublie » le mal qu'elles ont conscience de n'avoir pas commis ? L'amnistie ne peut bénéficier qu'à des coupables et non à des innocents » (*Servus Juris*, 1948 : 104-105).

Armée de ces certitudes, l'offensive peut commencer. Dans le Gard, les ex-militants royalistes, se regroupent dans le Cercle Saint-Charles et patronnent à Nîmes, en décembre 1951, une réunion publique organisée par le Comité national pour la défense des droits de l'homme, la réparation et l'amnistie. Nous sommes quelque mois après la mort du maréchal Pétain, élément fédérateur des partisans de l'amnistie, de la réhabilitation ou de la réconciliation et dont l'ancien avocat, Jacques Isorni, élu député aux législatives de juin, présente dès le mois d'août une proposition de loi visant à l'amnistie « des faits dits de collaboration » et à la suppression de l'indignité nationale. Cette réunion publique montre bien la volonté relancer la dynamique, ne serait-ce que par l'importance des intervenants : la présidente du comité, Hélène de Suzanet ; l'ancien maire de Nîmes sous Vichy, qui donne lecture d'une lettre de Jacques Isorni ; puis un ancien épuré, Philippe Saint-Germain[40], vient s'exprimer « au nom des emprisonnés de la Libération » pour dénoncer « les injustices commises par les épurateurs à l'encontre de centaines de milliers de Français qui n'avaient commis d'autres crimes que celui d'avoir suivi la voie tracée par le maréchal Pétain ». Enfin, le colonel Rémy, ancien sympathisant de l'Action française mais aussi fidèle gaulliste depuis la France libre jusqu'au Rassemblement du peuple français (RPF), vient développer sa théorie selon laquelle Pétain était aussi nécessaire que de Gaulle à la France de 1940, ce qui justifie la réconciliation des partisans de l'un et de l'autre. D'après les Renseignements généraux, les différents orateurs ont été « chaleureusement applaudis » par un auditoire d'environ 450 personnes « composé en majeure partie de militants ou de sympathisants d'extrême-droite et d'anciens collaborateurs »[41]. On retrouve ici les deux volets de l'activisme des anciens épurés, d'une part la défense et la restauration de leurs droits, et d'autre part la défense et la perpétuation de la mémoire.

[40] Ph. Saint-Germain ne publie *Les Prisons de l'épuration* qu'en 1975, aux éditions La Librairie française.

[41] Arch. dép. Gard, CA 1003. Note d'information des RG (12/12/51).

Une nébuleuse d'associations

À l'instar du Comité national pour la défense des droits de l'homme, la réparation et l'amnistie, nombre d'associations se font le vecteur de transmission des revendications des anciens épurés, les assistant au cours de leurs démarches. Combat fondé sur une « mémoire involontaire » constituée de souvenirs non pas tels qu'ils ont été vécus, enregistrés, mais tels qu'ils sont remémorés, d'une lente superposition de couches qui forment les versions successives du récit : opération infinie, parce qu'un événement remémoré est sans limite (Robin, 2003 : 389, 393). Devenant de ce fait un combat sans fin : remise de peine puis grâce, réparations puis révision, amnistie puis réhabilitation…

Dès la Libération, des comités d'entraide voient le jour, tel l'Accueil, association créée en 1944 par un ancien Waffen SS, René Binet, pour les détenus libérés ; ou encore le Groupement national des Pillés (1946), qui cache mal sa dérive fasciste. L'Union des victimes civiques pour la réparation des actes criminels ou injustes commis depuis la Libération, regrouperait essentiellement d'anciens journalistes collaborateurs ; durant sa brève existence (avril-juillet 1948), elle aurait recruté 6 000 adhérents et défendu 4 000 dossiers de demande en révision. Première forme de mobilisation, les associations d'entraide disposent aussi du plus grand nombre d'adhérents (Baudinière, 2008 : 36). De cette association, et d'autres, une enquête effectuée en juin 1948 conclut qu'elles sont constituées par « d'ex-collaborateurs, qui ont intérêt à y adhérer, ne serait-ce qu'en raison de la sollicitude qui leur est témoignée dans la recherche d'un emploi notamment »[42]. C'est également le cas d'associations pétainistes, comme le Comité français pour la défense des droits de l'homme, la réparation et l'amnistie (cfddh), fondé dès 1947 par Jean Epstein, ancien militant royaliste : il se donne pour objectif de « favoriser la réconciliation des Français par le retour à une saine conception du droit […] ; mettre un terme à l'injustice et secourir ceux qui ont eu à souffrir injustement des régimes d'exception » (*ibid.*). Et de ce fait, jusqu'à sa mise en sommeil en 1953, il réexamine les dossiers de plus de 10 000 épurés, y compris de condamnés à mort, obtenant parfois une réouverture de la procédure aboutissant à une libération, une extinction des poursuites, un non-lieu ou une grâce (Cotillon, 2003 : 166). Enfin, l'Union pour la restauration et la défense du service public (urdsp), créée en avril 1950 par le professeur Louis Rougier, vise à obtenir l'annulation pure et simple des mesures prises à l'encontre des fonctionnaires dans le cadre de l'épuration :

> « Elle tire son origine de la constitution, dès le 13 octobre 1944, de l'Association pour la défense de la fonction administrative contre l'arbitraire […]. La similitude d'objet de cette association avec l'Amicale des anciens fonctionnaires de la police française, créée en 1947 […] fit naître l'idée d'un rassemblement de tous les fonctionnaires victimes d'une épuration qui viole les

[42] BDIC, Q pièce 449 res. « *De tous côtés des actions sont entreprises soit en faveur de la libération des détenus politiques soit en faveur du retour à la Troisième République* » [étude sur les associations et les groupements de propagande], s.l., 8 juin 1948, 12 f.

principes fondamentaux du Code pénal, de la Constitution de 1946 et de la Déclaration des droits de l'Homme »[43].

Pour ce faire, l'URDSP dispose de trois comités : juridique, assistance, documentation. D'après une étude de l'historien Marcel Baudot, cette association aurait obtenu du Conseil d'État l'annulation des quatre cinquièmes des révocations (Baudot, 1976 : 778). En outre, l'URDSP comme le CFDDH déposent une requête aux Nations Unies afin de dénoncer une épuration illégale et en violation des droits de l'homme. Dans la sienne, en 1951, l'URDSP soutient les démarches de la veuve de l'ancien préfet de la Lozère Dutruch, exécuté à la Libération[44]. En 1946, le ministère de la Justice avait reconnu l'illégalité de la cour martiale de Mende, mais l'Union déplore que « dans l'état actuel de la législation, madame Dutruch ne peut obtenir la réhabilitation judiciaire de la mémoire de son mari, parce que la Chancellerie refuse toute valeur juridique à la cour martiale de la Lozère »[45]. L'on aboutit à ce paradoxe que la reconnaissance de l'illégalité d'un tribunal de l'épuration, souhait partagé des associations œuvrant pour la défense des épurés, oblitère toute tentative de réhabilitation. La veuve du préfet Dutruch dépose alors un pourvoi en annulation, qui connaît une suite favorable : en 1955, la Cour de cassation annule effectivement les jugements rendus par la Cour martiale le 25 septembre 1944[46]. En revanche, sa demande de réhabilitation se heurte à un refus : cette mesure ne peut être envisagée après annulation d'une condamnation prononcée. On le voit, la dimension juridique domine dans les méthodes choisies par ces associations. Mais si la démarche des pétainistes se pare d'un respect scrupuleux du droit, elle s'accompagne toujours d'une critique pernicieuse de la IVe République (Cotillon, 2003 : 166). Par ailleurs, l'activisme de cette nébuleuse d'associations et de comités est concomitante de celui du Comité d'honneur pour la libération du maréchal Pétain, né en 1948 et aussitôt interdit, puis surtout de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain (1951), visant à obtenir la révision du procès, la translation des cendres à l'ossuaire de Douaumont et la réhabilitation. Et il n'est pas un hasard d'y croiser les mêmes personnalités.

Conclusion

Le processus de désépuration – qu'il soit pénal, administratif, législatif ou social – s'accompagne, voire même est porté par un dispositif mémoriel qui combine de multiples vecteurs dont l'efficacité et les composantes sont variables,

[43] Brochure de l'URDSP, Paris, s.d.

[44] Voir *supra*.

[45] BDIC, O 47380. Union pour la restauration et la défense du service public, *Requête aux Nations unies sur les violations des droits de l'Homme par les juridictions et les procédures d'exception instituées en France en vue de réaliser l'épuration judiciaire, administrative et politique*, Paris, 1951, p. 38.

[46] Arrêt publié sous le titre « Dix ans et quatre mois après » dans l'hebdomadaire catholique *La Lozère nouvelle* (10/04/55).

mais que l'on ne peut appréhender dans toute sa dimension si l'on oblitère son enracinement dans un viscéral anticommunisme puisant à la situation internationale à partir de 1947. Il y a d'abord cette masse des épurés, manifestant un réel activisme procédurier en quête de réparation du « préjudice subi », engageant des démarches pour une réintégration professionnelle ou civique, pour un dédommagement financier, pour laver un honneur. Tous ces recours revêtent une dimension individuelle caractérisée par la conviction d'une injustice prétendument endurée, par la non-reconnaissance de la faute reprochée, par l'attitude qui consiste à se poser en victime afin de n'être pas responsable des conséquences de la collaboration, ce qu'Anne Simonin qualifie de « culture de la mauvaise foi » (Simonin, 2001 : 123). Cette posture se retrouve aussi dans la nébuleuse des « néo-vichystes », de la droite modérée aux royalistes, des collaborationnistes à l'extrême-droite, ensemble hétéroclite fédéré par la seule défense de la mémoire et de l'œuvre du maréchal Pétain. Cette « Opposition nationale », d'abord clandestine et disparate, s'épanouit dans l'écrit (revues, pamphlets, lettres ouvertes, mémoires, autobiographies, fictions) et parvient à se structurer autour du combat pour l'amnistie. Celle-ci redonne à ce « portrait de groupe » de traitres devenus victimes une dimension collective dont se réjouit une droite recomposée et combative. Ses partisans s'engouffrent dans la brèche ouverte par la loi d'avril 1946 relative au marché noir. Puis est promulguée la loi du 16 août 1947 concernant les mineurs. Mais c'est en 1951 et 1953 que sont votés les deux grands textes de l'amnistie pénale, portant sur les peines d'indignité nationale et de prison relatives aux faits de collaboration et de commerce avec l'ennemi, dont seuls sont exclus les personnes rendues coupables de trahison, dénonciation et torture (Gacon, 2002 : 217-251) : soit cette fameuse « poignée de misérables et d'indignes » désignée à la Libération par le général de Gaulle.

On a donc coutume de dire qu'en moins d'une décennie, les comptes de la guerre civile franco-française ont été soldés, par le biais de l'organisation de l'oubli juridique, devant une opinion publique finalement indifférente. Il ne faudrait pas toutefois négliger le temps long de la mémoire diffuse ; mémoires croisées des uns et des autres (résistants et collaborateurs, simple lampiste ou collaborationniste, épurateurs et épurés, communistes, gaullistes ou vichyssois) qui alimentent ces micro-incidents, ces querelles, ces divisions, ces quêtes de reconnaissance à l'échelle simplement locale ou familiale parfois, que nous avons tenté de décrire. « On oublie, on refoule, met loin, au plus profond ce qui dérange, on remplit les placards de l'Histoire de cadavres, en attendant de les ouvrir et de les retrouver sans les reconnaître » (Robin, 2003 : 34)… Par leurs modes d'action multiformes et inégalement structurés, les anciens épurés, les « vaincus de la Libération », poussés par un contexte favorable, n'ont pas manqué de rouvrir quelques-uns de ces placards. Et l'une des plaies de la mémoire collective des Français.

Références

Bancaud A., Baruch M.-O., 2003, « Vers la désépuration ? L'épuration devant la juridiction administrative, 1945-1970 », pp. 480-512, *in* : Baruch M.-O., dir., *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard.

Baraduc J., 1948, *Dans la cellule de Pierre Laval*, Paris, Éd. Self.

Barrière Ph., 2004, *Histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Grenoble en ses après-guerre (1944-1964)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Baudinière C., 2008, « Une mobilisation de victimes illégitimes. Quand les épurés français de la Seconde Guerre mondiale s'engagent à l'extrême-droite », *Raisons politiques*, 30, pp. 21-39.

Baudot M., 1976, « La Répression de la collaboration et l'épuration politique, administrative et économique », pp. 759-783, *in* : Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, *La Libération de la France*, actes du colloque international de Paris, Paris, cnrs Éd.

Blandin C., 2007, « Les Interventions des intellectuels de droite dans *Le Figaro littéraire* », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 96, pp. 179-194.

Bergère M., 2004, *Une société en épuration. Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Capdevila L., Voldman D., 2002, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot.

Cotillon J., 2003, *Ce qu'il reste de Vichy*, Paris, A. Colin.

Delporte C., 1999, *Les Journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Paris, Éd. Le Seuil.

Fleury B., Walter J., 2008, « Qualifier des lieux de détention et de massacre : présentation », pp. 7-21, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Frank R., 1993, « La Mémoire empoisonnée », pp. 483-514, *in* : Azéma J.-P., Bédarida F., dirs, *La France des années noires*, t. 2, Paris, Éd. Le Seuil.

Gacon S., 2002, *L'Amnistie. De la commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. Le Seuil.

Gauvard C., 1996, préface à Zaremska H., 1996, *Les Bannis au Moyen Âge*, trad. du polonais par Th. Douchy, Paris, Aubier.

Hewitt N., 1994, « 1944/1793 : la droite intellectuelle et le mythe de la Terreur rouge », *French cultural studies*, 15, pp. 281-292.

Laborie P., 1995, « Entre histoire et mémoire, un épisode de l'épuration en Ariège : le tribunal du peuple de Pamiers, 18-31 août 1944 », pp. 267-283, *in* : Brunet M., Brunet S., Pailhes C., dirs, *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux (XVIe-XXe siècle)*, Toulouse, Association des amis des archives de l'Ariège.

Lacipieras J., 1950, *Au carrefour de la trahison*, Paris, L'Auteur-Éd.

Maulnier Th., 1951, *La Face de méduse du communisme*, Paris, Gallimard.

Moulin F., 2009, *Lorraine, années noires*, Strasbourg, Éd. La Nuée bleue.

Novick P., 1985, *L'Épuration française, 1944-1949*, trad. de l'américain par H. Ternois, Paris, Éd. Le Seuil, 1991.

Rioux J.-P., 2004, *Au bonheur la France*, Paris, Perrin.

Robin J., 2003, *La Mémoire saturée*, Paris, Éd. Stock.

Rousso H., 1985, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 5, pp. 55-79.

— 1987, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Éd. Le Seuil, 1990.

— 1991, « Pour une histoire de la mémoire collective : l'après-Vichy », *Cahiers de l'IHTP*, 18, pp. 163-176.

— 1995, « La France inconsolable ou le deuil perpétuel des années noires », *Bulletin du Comité international d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, 27-28, pp. 325-338.

Servus Juris (pseudonyme de Brille M.), 1948, *Lettre ouverte à messieurs les présidents des cours de Justice*, Paris, A. Bonne.

Simonin A., 1998, « 1815 en 1945. Les formes littéraires de la défaite », *Vingtième siècle, revue d'Histoire*, 59, pp. 48-61.

— 2001, « Le droit à l'innocence. Le discours littéraire face à l'épuration (1944-1953) », *Sociétés et Représentations*, 11, pp. 121-141.

Taubert F., 2007, « La mémoire d'une autre réconciliation : le récit des anciens collaborationnistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 100, pp. 51-65. Accès : http://chrhc.revues.org/index1246.html.

Tracou J., 1949, *Le Maréchal aux liens*, Paris, A. Bonne.

Verdès-Leroux J., 1996, *Refus et violences. Politique et littérature à l'extrême-droite des années trente aux retombées de la Libération*, Paris, Gallimard.

Vergès-Chaignon B., 2010, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse.

Wieviorka O., 2010, *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Éd. Le Seuil.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 213-230

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

FRANÇOIS COCHET
Centre régional universitaire lorrain d'histoire
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Cochet.francois2@wanadoo.fr

GUERRE FROIDE ET MÉDIATION COMMUNISTE.
LES PRISONNIERS DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS D'EXTRÊME ORIENT DE LA GUERRE D'INDOCHINE

Résumé. — Durant la guerre d'Indochine, le Parti communiste français occupe une place prépondérante entre les autorités du Vietminh et les prisonniers de guerre français. Les procédures de médiation/instrumentalisation sont alors nombreuses. Un demi-siècle après, non seulement ces médiations n'apparaissent plus dans la mémoire communiste, mais, par un retournement mémoriel intéressant, elles sont relues par les vaincus de l'époque, les prisonniers du CEFEO ou Corps expéditionnaire français d'Extrême Orient.

Mots clés. — CEFEO (corps expéditionnaire français d'Extrême Orient), Parti communiste français, prisonniers, mémoire, Léo Figuères, Georges Boudarel, Jean-Jacques Beucler.

Durant la guerre d'Indochine, dans sa partie française entre 1946 et 1954, les communistes français sont totalement impliqués – même si c'est en termes parfois ambigus et au prix d'un discours dual – aux côtés du Vietminh. Nous voudrions ici analyser certains de leurs comportements dans le registre précis des prisonniers de guerre du Corps expéditionnaire français d'extrême orient (CEFEO), à l'égard duquel les militants communistes jouent un rôle non négligeable. Cette dimension est aujourd'hui mémoriellement quelque peu occultée. Pourquoi un tel silence qui paraît assez assourdissant après la victoire publique des thématiques de la « sale guerre » que le Parti communiste français (PCF) a su instiller au sein de la société française durant la guerre d'Indochine ?

L'affaire Boudarel[1] de 1991 a changé évidemment la donne, au moment où le système communiste international s'effondre aux yeux de tous et où le PCF, après avoir été le premier parti de France dans les années 1945-1955, connaît des scores électoraux de plus en plus étriqués. Il convient donc d'essayer de comprendre comment les médiations du PCF ont pu passer d'une hyper-visibilité dans les années de la guerre d'Indochine, à une quasi-amnésie aujourd'hui. Pour ce faire, nous ferons un retour à la parole-source que constitue le journal communiste *L'Humanité*, avant d'essayer de comprendre comment et pourquoi un phénomène d'inversion mémorielle peut être identifié aujourd'hui.

Les conditions de captivité des prisonniers du CEFEO et de ceux du Vietminh.

Il s'agit ici de rappeler sommairement les conditions qui prévalent à la captivité des forces du CEFEO en mains vietminh et à celles des personnels de l'armée démocratique vietnamienne en mains françaises. En effet, sur ce sujet, de nombreuses études ont été produites depuis une vingtaine d'années[2].

[1] Après des études chez les pères maristes, à Saint-Étienne, G. Boudarel (1926-2003) devient militant du PCF. Il arrive en Indochine en 1948 et enseigne la philosophie d'abord au lycée d'Alat, puis à celui de Saigon. Il anime alors l'antenne du PCF et le groupe culturel marxiste auquel J. Chesneaux a appartenu. En décembre 1950, il rejoint le Vietminh et devient commentateur en français de la radio « La voix de Saigon-Cholon libre ». Déclaré insoumis par l'Armée française puisqu'il ne répond pas à son appel sous les drapeaux, il est condamné à mort par contumace. Commissaire politique adjoint du camp 113, il participe activement à la « rééducation » des prisonniers du CEFEO. G. Boudarel quitte le Vietnam en 1964. Il se rend alors en URSS puis en Tchécoslovaquie où il travaille pour la Fédération syndicale mondiale. En 1966, il profite de la loi d'amnistie votée en juin portant sur les « crimes et les délits commis en liaison avec les événements consécutifs à l'insurrection vietnamienne et antérieurement au 1er octobre 1957 », il rentre en France. Il devient l'assistant de J. Chesneaux – professeur des universités, membre du pcf jusqu'en 1969, date à laquelle il s'intéresse plus au maoïsme – à l'université Paris 7, puis est élu maître de conférences, comme spécialiste de la civilisation vietnamienne. Sur l'affaire Boudarel, on consultera Boudarel (1991), Daoudal (2001), Beucler (1991) et Capitaine (1991).

[2] Sur ces aspects, on consultera avec profit le chapitre 10, « La guerre d'Indochine », confié à Fl. Truninger (2007 : 375-398). La recherche sur les aspects de la captivité française en mains vietminh a

À partir des affrontements de 1946, des prisonniers sont faits de part et d'autre. Dans un premier temps, le gouvernement français estime qu'ils ressortent de l'Union française et la République démocratique du Vietnam ne bénéficie pas de la moindre reconnaissance internationale. La marge de manœuvre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est ainsi considérablement limitée. Dès le 13 janvier 1947 pourtant, la France fait savoir qu'elle souhaite l'envoi d'un délégué du CICR. Quelques contacts ont lieu entre Charles Aeschliman et les autorités Vietminh entre janvier et juillet 1947. La réponse de la République démocratique du Vietnam se fige à partir de l'été. Le 21 août 1947, Ho Chi Minh assure le délégué du CICR, « nous sommes toujours disposés à vous faire plaisir, sitôt que les conditions matérielles nous le permettent »[3]. Le discours convenu rejetant l'impossibilité d'appliquer les conventions de Genève sur les difficiles conditions matérielles de la République démocratique du Vietnam est désormais en place. À partir d'avril 1947, les autorités françaises autorisent, au contraire, les visites dans les principaux camps de prisonniers vietnamiens en mains françaises. Sans tomber dans la caricature excessive, deux poids et deux mesures s'expriment alors. Les autorités vietminh mettent des filtres, voire de la mauvaise volonté, à donner des renseignements sur les prisonniers qu'elles détiennent, malgré des contacts – formels *via* le CICR ou informels *via* certains réseaux[4] –, tandis que les Français jouent à peu près le jeu de la transparence à l'égard des prisonniers vietminh qu'ils contrôlent. L'attitude française ne relève pas forcément de l'angélisme, mais simplement du fait que, comme toute démocratie, la France est sous le regard des opinions publiques mondiales, qui ne lui sont pas trop favorables par rapport à sa politique indochinoise. Par ailleurs, aux yeux du Vietminh, le CICR voit son action délégitimée car il représente le camp « impérialiste ». Un exemple précis de ces comportements peut être pris lors de deux rencontres qui ont lieu les 26 juillet et 15 octobre 1951 à Hung Hoa (nord-ouest de Hanoï) entre les représentants du CICR et ceux du Vietminh. Le 26 juillet, le lot de médicaments apportés par le CICR est accepté, mais les représentants de la République démocratique du Vietnam refusent que les délégués participent à la distribution des secours. Le 15 octobre, les représentants du Vietminh ne répondent pas aux questions posées en juillet sur les listes de prisonniers qu'ils détiennent et sur l'application des conventions de Genève de 1949. La liste des prisonniers avait pourtant été présentée en juillet comme une base de réciprocité en échange des médicaments livrés. En outre, le Vietminh affirme

été ouverte, en 1985, par la soutenance d'une thèse de doctorat d'université par le colonel R. Bonnafous (1991) – lui-même ancien prisonnier – à l'université de Montpellier. Depuis, des synthèses ont été produites, notamment par L'ANAPI (Association nationale des anciens prisonniers, internés et déporté d'Indochine), *in* : Bondroit (2005). Voir aussi Cochet (1998).

[3] Lettre du 29 août 1947 de Ho Chi Minh, Archives CICR, BG 17/69 III.

[4] Le pandit Nerhu, dont on sait les sympathies pour la cause vietminh, essaie de nouer des contacts. Le Pr Huard, de la faculté de médecine de Hanoï, président du Comité de la Croix Rouge française dans cette ville a pourtant pas mal de connaissances au sein du Vietminh par un certain nombre de ses anciens étudiants et sans doute, par certaines de ses convictions, le fait également, obtenant des échanges de courrier en 1949 et 1950.

toujours aux prisonniers qu'il détient que la Croix-Rouge refuse de leur livrer des médicaments. Duplicité du discours et instrumentalisation des prisonniers vont de pair avec la criminalisation de ces derniers.

En effet, les autorités de la République démocratique du Vietnam refusent de parler de « prisonniers de guerre », mais emploient les vocables de « criminels de guerre » ou bien encore d'« assassins du peuple vietnamien ». En outre, non signataire des conventions de Genève dans leur version renouvelée de 1949, le Vietminh ne se considère pas comme tenu de les respecter. C'est donc pour les prisonniers du CEFEO en mains vietminh plutôt que pour les vietminh en mains françaises que des problèmes de médiations se posent. Les vietminh prisonniers sont regroupés sous le terme de prisonniers et internés[5] militaires (PIM) dans des camps soumis aux inspections du CICR. Selon une pratique que l'on devait retrouver en Algérie, nombre d'entre eux sont mis au service des troupes du CEFEO, notamment pour transporter des matériels, après que leur nouvelle fidélité au camp français ait été « testée »[6] en opération.

En 1954, environ 130 camps de Français en mains vietminh existent sur la péninsule indochinoise, dans des zones peu accessibles, notamment au Tonkin. On y trouve des prisonniers militaires de toutes races, mais aussi des civils. S'il est difficile de parler au singulier de la condition captive, tant cette dernière varie en fonction des conditions locales, des points de convergence existent incontestablement.

La précarité de vie est absolue : absence totale d'hygiène, de vêtements de rechange, de moustiquaires. Carences alimentaires et dénutrition débouchent sur un état sanitaire déplorable. Les maladies se multiplient[7] et aucun soin n'est apporté aux malades qui sont systématiquement regroupés dans une « infirmerie » ressemblant au « revier » des camps de concentration nazis. Les pertes de poids sont impressionnantes. Le soldat C. Julien, capturé le 7 mai 1954 et libéré le 14 juillet de la même année, perd 23 kilos en 68 jours. Le soldat B. Maxime perd 29 kilos en 69 jours (Bonnafous, 1991 : 186-202) ; la mise au travail fait partie du système de « rééducation »[8] des « criminels de guerre » que sont les prisonniers, aux yeux des autorités communistes. Les rations – toujours

[5] La République démocratique du Vietnam n'est pas reconnue par les autorités françaises et le statut « d'États associés » vient compliquer les choses. Le 12 janvier 1952 la Croix-Rouge vietnamienne est créée, ce qui permet aux États associés de gérer eux-mêmes leurs camps.

[6] Sous la plume des journalistes communistes, ce test est reformulé ainsi : « En violation des conventions internationales, les vietnamiens prisonniers du corps expéditionnaire sont soumis au travail forcé et contraints de prendre part comme "porteurs" aux opérations militaires », *L'Humanité* (02/01/53 : 3).

[7] Ictères, hépatites, typhus, béribéri, œdèmes, dysenterie, paludisme, gale, spirochétose, notamment.

[8] La sémantique marxiste est des plus intéressantes. Les corvées sont toujours dites « travaux d'intérêt général », alors que les ravitaillements en riz, constituent, à l'évidence un moyen de « sélection », très éprouvant physiquement, qui permet de faire disparaître rapidement les éléments les plus réfractaires à la propagande communiste, au moins au regard actuel des anciens prisonniers de l'ANAPI.

à peine de quoi survivre – sont sciemment proportionnées au « degré de conscience politique » du prisonnier. La « rééducation » proprement dite passe par des cours politiques qui ont lieu l'après-midi. Il faut à tout prix y participer sous peine de voir sa ration alimentaire diminuée drastiquement. Les sujets sont choisis par le commissaire politique. Des « manifestes » condamnant la guerre et la politique de la France en Indochine en sortent, soumis à la signature de tous et dont certains vont être transmis en France[9]. Les veillées sont construites autour de « soirées à thème » (« l'internationalisme prolétarien », « le colonialisme », « le socialisme »), mais servent également à organiser des tribunaux populaires pour juger les « fautifs » de « graves manquements » : vol d'un œuf, « intention manifeste de rejoindre le monde belliciste », – c'est-à-dire tentative d'évasion. Le sergent-chef Hirsch est condamné par un de ces « tribunaux populaires » à 3 mois de carcan au camp de rééducation n° 5, après avoir été accusé par ses hommes, des tirailleurs sénégalais, « d'avoir mangé un buffle à lui tout seul en deux jours pour ne pas leur en donner »[10]. Toutes ces actions dépendent du *Dich Van*, sphère de l'autorité du communisme vietnamien qui a en charge la propagande. La mortalité est effrayante, surtout chez les prisonniers capturés à Dien-Bien-Phu. Sur 9 789 prisonniers du camp, 72 % sont morts après quatre mois de captivité, si l'on intègre les soldats des États associés, et 60 % si l'on tient compte uniquement des forces du CEFEO (Cochet, 1998 : 154). Sur l'ensemble de la guerre 45 013 soldats sont disparus, présumés prisonniers, de 1950 à 1954, 8 883 sont rendus par la République démocratique du Vietnam au 2 septembre 1954 (Bonnafous, 1991 : 212), soit moins de 20 %. En outre 57 % des libérés sont malades. L'abomination est incontestablement atteinte par le système carcéral vietminh. Dans cet univers sans pitié et fortement idéologisé, quelles formes prennent les médiations communistes et pour quelles raisons ?

L'attitude du PCF et les médiations de la période 1950-1954

À la libération, le PCF essaie de développer une stratégie d'entrisme au sein de l'armée en activant un certain nombre d'officiers Francs-tireurs et partisans (FTP), dont le plus célèbre est le breton Georges Tanguy, devenu Henri Rol-Tanguy. Cette mesure se double d'une stratégie d'envoi en Indochine d'un certain nombre de ces officiers (Brugié, Sommier, 2005). La question se pose encore aujourd'hui de savoir ce que souhaitait le PCF à travers une telle mesure qui met clairement en porte-à-faux ces personnels, dans la mesure où ils vont devoir lutter idéologiquement contre leurs camarades communistes. Une hypothèse assez séduisante a été émise par Philippe Buton (1993 : 199), montrant qu'il s'agissait de résoudre une lutte d'influence au sein de la direction du parti et que

[9] Le premier manifeste date de février 1951.

[10] SHD, 10 H316, cité par Bonnafous (1991 : 97).

les « moscovites » l'avaient emporté contre les dirigeants issus de la résistance intérieure. L'affaire Marty-Tillon de 1952 ne serait alors que la queue de comète d'une rivalité qui consiste à éloigner physiquement vers l'Indochine, les anciens officiers FTP.

En termes de ligne du parti à propos de la guerre d'Indochine, entre 1945 et 1947, la politique du PCF essaie de concilier son opposition à la guerre et sa volonté de demeurer au gouvernement. En ce qui concerne l'Union française, Maurice Thorez (1945) emploie une formule que l'on va retrouver ensuite pendant une dizaine d'années. Selon lui, il faut « créer les conditions de cette Union libre, confiante et fraternelle des peuples coloniaux avec le peuple de France, voilà l'objectif que doit se proposer une politique vraiment démocratique et vraiment française ».

En interne, le parti est beaucoup plus critique à l'égard de la guerre. En 1946-1947, il ne souhaite pas encore une rupture gouvernementale mais pousse ses militants à manifester de plus en plus ouvertement contre la guerre. C'est la politique du « grand écart », de plus en plus difficile à tenir. Maurice Thorez est quelque peu gêné aux entournures puisque, ministre d'État dans le gouvernement Ramadier, il a cautionné les instructions données à Émile Bollaert. Le 18 mars 1947, François Billoux, ministre de la Défense, refuse de se lever à l'Assemblée nationale pour rendre hommage aux soldats tués en Indochine. Le 21 mars, les députés communistes s'abstiennent dans le vote des crédits miliaires. Le 4 mai, les ministres communistes quittent le gouvernement Ramadier, persuadés qu'ils vont y revenir rapidement. Le parti embouche alors, et pour longtemps, les trompettes du combat « pour la paix », réalisant ainsi et de manière alignée sur Moscou, un rapt sémantique, alors qu'à la même époque, l'URSS met les bouchées doubles pour se doter de l'arme nucléaire. Après avoir été vertement remis en place à la réunion constitutive du Kominform à Szlarska Poreba – tenue du 22 au 27 septembre 1947 – le PCF s'érige en bon élève du discours stalinien.

Le 6 février 1949, le secrétaire général appelle les militants communistes à donner de l'ampleur à la campagne pour la paix. « Nous dirons à tous les travailleurs : il faut mener la lutte politique pour ne pas fabriquer des armements contre le peuple soviétique, contre le peuple du Vietnam, contre le peuple de France. C'est une bataille de masse » (Thorez, 1949). Ainsi, le 8 décembre 1950, la gare d'Avignon est-elle le théâtre d'incidents pénibles au cours de laquelle des blessés de retour d'Indochine sont agressés physiquement sur leurs brancards, aux cris de « salauds, c'est bien fait pour vous ».

À ce stade, nous voudrions insister sur deux types de médiations du PCF à propos des prisonniers du CEFEO. Tout d'abord comment le PC présente-t-il la guerre dans les colonnes de son principal support écrit, le journal *L'Humanité*. D'autre part, quel rôle le PCF joue-t-il directement à l'égard des autorités vietminh ?

La présentation de la « sale guerre » dans les colonnes de *L'Humanité* relève du procédé systématique. À l'évidence, les journalistes communistes martèlent leurs arguments sur des thématiques bien rodées, aidés par une sémantique redondante. Sans prétention à l'exhaustivité, plusieurs thèmes récurrents ressortent de la lecture de *L'Humanité*[11] entre 1950 et 1954 :

– condamner la guerre au nom du « camp de la paix » : « la sale guerre, c'est bien son nom. Cette guerre colonialiste, cette guerre criminelle faite contre un peuple qui a le droit de demander sa liberté et son indépendance » (*L'Humanité*, 14/01/50 : 5). « À Brive, manifestant en masse, les combattants de la paix vident sur le ballast un wagon d'explosifs » (*L'Humanité*, 11/05/50 : 1) ;

– victimiser le parti communiste et ses militants : « L'insidieuse prétention des fascistes du RPF de contester l'élection de Maurice Thorez soulève la réprobation des honnêtes gens de toutes opinions » (*ibid.*, 09/07/51 : 1). Un moment emprisonné après la manifestation contre le général Ridgway, André Stil[12] se voit auréolé du rôle de martyr ;

– exemplariser les héros communistes selon les recettes du culte de la personnalité, en fonction d'un classement qui va du héros suprême Joseph Staline[13] aux comparses : L'affaire Henri Martin occupe une place considérable dans le quotidien communiste. Jacques Duclos (*ibid.*, 16/07/51 : 7) présente un article sur « l'immense portée des œuvres de Maurice Thorez » ;

– instrumentaliser le monde ouvrier : l'instrumentalisation du monde ouvrier est un grand classique de la littérature communiste. Elle consiste notamment à faire prendre la partie pour le tout. Ainsi « la population et les travailleurs des entreprises, les cheminots, les jeunes » (*ibid.*, 01/02/50 : 1) participent-ils à une manifestation dans le XIIe arrondissement de Paris ;

– culpabiliser et montrer du doigt. « Vous avez des enfants, pensez que le matériel que vous fabriquez peut demain donner la mort, écrivent les femmes d'Issy-les-Moulineaux aux travailleurs de l'AMX » (*ibid.*, 04/01/50 : 2). Le principe de répétition étant au cœur de la rhétorique communiste, les ouvriers d'AMX sont à nouveau pris à parti et mis en demeure, trois semaines plus tard, « pas un prototype, pas une pièce de tank ne doit être fabriquée par vous » (*ibid.*, 21/01/50 : 7). Le corps expéditionnaire est systématiquement présenté comme

[11] Nous avons travaillé sur la série continue disponible sur microfilms à la bibliothèque universitaire de Dijon (cote 074/8004). Que A. Salle trouve ici l'expression de ma gratitude pour son accueil et sa compétence.

[12] Prix Staline 1951 pour son ouvrage *Le coup de canon*, A. Stil est honoré par l'ensemble de la structure communiste, « ton prix Staline nous permet de mieux voir le sens de notre lutte écrit à André Stil, l'*Avant-Garde,* le journal des jeunes » (*L'Humanité*, 27/03/52 : 2).

[13] Le 21 décembre 1951 (p. 1), *L'Humanité* titre, « Bonne santé et longue vie au camarade Staline, à l'occasion de son 72e anniversaire. Vive le grand pays de Lénine et de Staline. Vive la paix, Vive Staline. » Le 14 mars 1950, le journal communiste commente (p. 1) sans états d'âmes, « Staline réélu à l'unanimité. La participation au vote dans toute l'Union soviétique atteint près de 100 pour cent ».

un rebut de tortionnaires et d'anciens nazis. Après la chute de Dien-Bien-Phu, *L'Humanité* (18/05/54 : 1) s'en prend au gouvernement Laniel qui, selon elle, « inonde la presse et la radio de ses pleurnicheries "humanitaires" au sujet des blessés de Dien-Bien-Phu mais se soucie en réalité fort peu de leur sort » ;

– encenser la République démocratique du Vietnam et ses partisans : « L'armée démocratique vietnamienne redouble d'activité » (*L'Humanité*, 04/01/50 : 5). En 1951, *L'Humanité* (02/09/51 : 3) reprend *in extenso* une déclaration[14] du responsable vietminh Pham Van Dong, qui, à propos de la fête nationale du Vietnam, évoque « six ans de guerre patriotique » et « des soldats français qui meurent pour le compte de l'impérialisme américain ». « À Saigon, et dans toutes les villes occupées [*sic*][15], le peuple vietnamien a célébré par des grèves et des manifestations le 60e anniversaire d'Ho-Chi-Minh » (*ibid*., 20/05/50 : 3) ;

– insister sur le rôle majeur des dockers de la Confédération générale du travail (CGT) et des ouvriers des arsenaux : « Le peuple de France salue les dockers qui refusent de charger les munitions et les armes […]. Merci du fond du cœur écrit l'Union des femmes françaises de la Seine aux travailleurs de la fonderie Montupet qui refusent de travailler pour la guerre » (*ibid*., 02/01/50 : 3). « La Pallice ne sera jamais un port de débarquement anti-soviétique » (*ibid*, 02/01/50 : 3)[16]. « Le peuple de France salue les dockers qui refusent de charger les munitions et les armes » (*idem*, p. 3), « Les dockers de Bordeaux refusent de décharger des effets militaires destinées aux troupes américaines d'occupation » (*ibid*., 09/08/52 : 4). « Grève des soudeurs à Lorient et à Brest. Débrayage à Cherbourg et à Toulon. Les commerçants, les paysans, les prêtres participent aux collectes » (*ibid*., 21/12/51 : 5) ;

– insister sur les défaites du CEFEO : reprenant des décomptes du Vietminh, le journal communiste annonce en septembre 1951 que le CEFEO aurait perdu 156 000 hommes de septembre 1945 à juin 1951, 2 799 blindés et 151 avions (*ibid*., 02/09/51 : 3), chiffres très supérieurs aux effectifs engagés. « On apprenait en outre, hier soir que des troupes vietnamiennes étaient à 12 kilomètres de l'aérodrome de Hanoï : la canonnade des combats semblant très proche, a été entendu hier matin de la ville » (*ibid*., 25/12/51 : 4). « La ligne de défense de la rivière noire pulvérisée annonce le commandement de l'armée vietnamienne » (*ibid*., 17/01/52 : 3). « Une forteresse volante du corps expéditionnaire abattue par la DCA vietnamienne […]. Il n'y a pas de survivants » (*ibid*., 01/10/53 : 3), même quand il n'y a pas eu d'avion B-17 *Flying Fortress* engagés en Indochine, du côté français. « La liste des morts

[14] En précisant toutefois, « les sous-titres sont de la rédaction de *L'Humanité* ».

[15] La notion communiste « d'occupation » semble revêtir des dimensions sémantiques variables puisque qu'on apprend dans le quotidien du PCF, à peu près à la même époque, que « l'Azerbaïdjan soviétique fête son 30e anniversaire de république heureuse » (*L'Humanité*, 16/05/50 : 5).

[16] On retrouve exactement le même titre avec la précision suivante, « affirment des milliers de personnes avec Y. Farge et B. Frachon », dans le numéro du 16 janv. (p. 2).

s'allonge d'heure en heure à Dien-Bien-Phu totalement isolé et pilonné par l'artillerie » (*ibid*., 18/03/54 : 1). « Deux cents mètres seulement séparent les éléments avancés de l'armée vietnamienne du centre du camp retranché » (*ibid*., 18/03/54 : 1).

Mais c'est surtout dans l'instrumentalisation des prisonniers de guerre du CEFEO que les médiations communistes prennent un tour spécifique. Deux principales dimensions sont identifiables. Première dimension : la fonction de relais de la presse communiste. *L'Humanité* joue le rôle de caisse de résonance de la politique du Vietminh à l'égard des prisonniers du CEFEO. André Stil (*L'Humanité*, 16/10/50 : 1) rend hommage à Ho Chi Minh, qui « prenait hier l'initiative de pourparlers en vue de la libération des prisonniers », même si l'on a vu que jamais le Vietminh n'avait pris une telle initiative, bien au contraire.

Dès le 2 juin 1950, *L'Humanité* commence la publication de lettres de prisonniers du CEFEO, bardées d'angélisme à l'égard de leur traitement par le vietminh. « J'ai beaucoup changé et le citadin que j'étais, a appris à aimer la campagne et le travail de la terre […]. Ne vous faites aucun souci pour moi, je suis bien traité. Cette existence depuis plus de 3 ans n'aura pu me faire que du bien et tous les points de vue »[17]. Le 11 avril 1951, la signature de 25 officiers français apparaît. Le 20 avril 1951, ce sont 35 signatures, cette fois, que le journal communiste présente à ses lecteurs, accompagnées d'une description de leur captivité pleine de contre-vérités absolues : « Nos familles n'ont pas à se faire du mauvais sang pour nous. Nous sommes bien traités par le peuple vietnamien… notre nourriture est la même, sinon meilleure, que celle du soldat vietnamien. Nous avons eu tort de participer à cette guerre » (Erlingsen, 2007 : 412). Cette politique s'intensifie en 1953 et surtout 1954, lorsque le nombre de prisonniers français en mains vietminh augmente considérablement. Il s'agit de frapper l'opinion internationale en mettant en avant la politique de « bonté » de « l'oncle Ho » qui libérerait volontairement des prisonniers du CEFEO en gage de bonne volonté. *L'Humanité* répercute systématiquement[18] ces informations. Elle publie également les manifestes extorqués par les moyens de pression que l'on sait, en provenance des camps du Vietminh[19].

[17] Lettre de Fr. Mittard dans *L'Humanité* (02/06/50 : 4).

[18] *L'Humanité* (10/01/53 : 1) : « 140 prisonniers libérés par Ho-Chi-Minh. 73 d'entre eux étaient hier à Hanoï, parmi lesquels 13 Français dont 3 sous-officiers. 47 soldats originaires des pays d'Afrique du nord et 20 des pays d'Afrique noire ». *L'Humanité* (26/12/53, p. 1-3) : « 297 prisonniers du corpsexpéditionnaire libérés hier par le gouvernement Ho-Chi-Minh ». *L'Humanité* (01/01/54) : « 7 soldats du corps expéditionnaire, prisonniers libérés par le gouvernement vietnamien sont arrivés hier à Hanoï. Ils font partie du contingent de plusieurs centaines de prisonniers libérés pendant la semaine de Noël ». En juillet 1954, *L'Humanité* répercute largement les échanges de prisonniers.

[19] *L'Humanité* (23/05/54, p. 6). Ce manifeste apparaît « spontanément » trois semaines après la chute de Dien-Bien-Phu, ce qui en dit long sur les conditions de captivité et l'efficacité du système d'oppression du Vietminh. Avec son vocabulaire simplificateur M. Bigeard l'a parfaitement bien résumé : « le système viet est épouvantable, inhumain. Mais quel rendement à côté du système libéral » (Cochet, 2006).

Illustration 1 : *L'Humanité* (23/05/54 : 6).

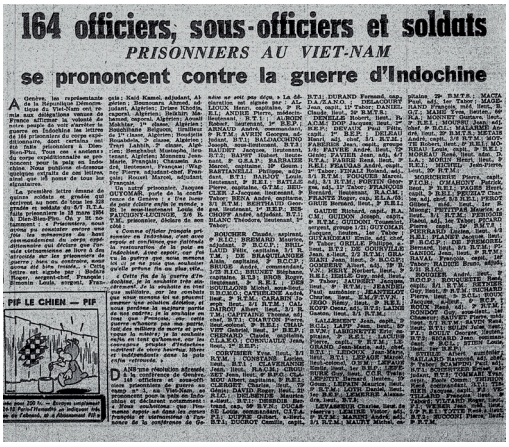

164 officiers, sous-officiers et soldats
PRISONNIERS AU VIET-NAM
se prononcent contre la guerre d'Indochine

PIF LE CHIEN — PIF

Un résumé de l'attitude métropolitaine du PCF à l'égard des prisonniers – dans ses enjeux nationaux comme internationaux – peut être parfaitement identifié dans le numéro du 6 septembre 1950. Raymond Bossus, un de dirigeants de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre (FNCPG)[20], répercute un appel du gouvernement du Vietnam[21] annonçant « qu'il libérerait tous les Français se trouvant sous sa protection au cas où les organisations populaires françaises lui adresseraient une telle requête. Il demande en même temps au peuple français d'insister auprès du gouvernement pour qu'il libère tous les patriotes vietnamiens se trouvant prisonniers des colonialistes français ». Raymond Bossus (1950 : 2) remercie « les grandes organisations démocratiques, la CGT, l'UFF [Union des femmes françaises], l'UJRF [Union de la jeunesse républicaine de France], l'Union des jeunes filles de France, qui sont intervenues sans perdre de temps sur la base de la déclaration du gouvernement du Vietnam, pour obtenir l'échange rapide des prisonniers français et vietnamiens ». Il en profite pour égratigner au passage la FNCPG : « Aussi faut-il regretter le silence dans cette question de la FNCPG ». Pour bien comprendre cette rancœur, il faut simplement rappeler qu'au congrès d'Aix-les-Bains de cette Fédération, tenu du 13 au 16 avril 1950, quelques mois plus tôt, les thèses de Raymond Bossus et de ses amis communistes avaient été mises largement en minorité au sein de la FNCPG.

Seconde dimension de l'instrumentalisation des prisonniers de guerre : les instances du PCF lancent, assez discrètement afin de ne pas prêter le flanc à des accusations de trahison, des missions dont le sens est complexe. Plusieurs militants et militantes communistes sont ainsi envoyés en Indochine par le PC. Le

[20] R. Bossus, ancien de l'oflag X C, anime alors la minorité communiste au sein de la FNCPG qui tente de contrôler la Fédération sans succès.

[21] C'est-à-dire bien sûr la « République démocratique du Vietnam ».

principal d'entre eux est Léo Figuères. Si l'on en croit Charles Tillon (1977), c'est d'abord à lui-même que Maurice Thorez aurait proposé de partir en mission secrète en Indochine, auprès de Ho Chi Minh. Charles Tillon est alors déjà en quasi-rupture avec la ligne officielle du PCF. Il n'a jamais été d'accord pour l'envoi des anciens Francs-tireurs et partisans français (FTPF) en Indochine. C'est dans ces conditions que Maurice Thorez aurait fait appel à Léo Figuères. Né en 1918, ce dernier adhère aux Jeunesses communistes en 1932 et au PCF en 1935. Il devient responsable des Jeunesses communistes en 1936. Mobilisé en Corse, il aurait, si l'on en croit son site internet, « participé aux activités de la résistance dans l'île à partir de 1940 ». Entre 1941 et 1944, il dirige à Lyon l'ensemble des Jeunesses communistes clandestines de la zone sud. Il est présent au Comité central de 1945 à 1976 et à son secrétariat de 1959 à 1964. Il dirige aussi les *Cahiers du communisme* jusqu'en 1976. Par l'ordonnance du 10 octobre 1944, il fait partie des six délégués des Forces unies de la jeunesse patriotique, mais occupe aussi le poste de secrétaire général de L'UJRF[22]. On peut donc difficilement faire plus orthodoxe comme communiste français[23]. Il va utiliser au Vietnam, le pseudonyme « d'André ». « Répondant à l'invitation de l'Union de la jeunesse et de la presse démocratique du Vietnam, Figuères, secrétaire général de l'Union de la jeunesse républicaine de France et directeur de *L'Avant-Garde*, a séjourné durant plusieurs semaines dans les territoires libérés du Vietnam » (*L'Humanité*, 11/07/50 : 1, 4). Il a des entretiens avec Ho Chi Minh, Giap, Pham Van Dong et d'autres dirigeants communistes. Les reportages de Léo Figuères paraissent dans *L'Humanité* à compter du 11 juillet 1950[24]. La teneur générale de ces articles est assez simple et on y retrouve la « ligne générale » de *L'Humanité* à l'égard de la guerre d'Indochine que nous avons déjà soulignée. Léo Figuères met en évidence l'action du PCF en France contre la « sale guerre »[25]. Il s'agit surtout de rappeler le bon traitement des prisonniers de guerre et des civils internés par le vietminh : « J'ai rendu publiques les déclarations que m'a faite Ho Chi Minh sur l'avenir des prisonniers de guerre et des internés civils français ces fameux "otages" sur le sort desquels les plumitifs à gage ont fait tant d'articles » (*L'Humanité*, 17/07/50 : 3).

> « Les internés et les prisonniers sont installés dans des maisonnettes de bambous entourées de jardins potagers, malgré les difficultés alimentaires que connaît le pays, le vice-ministre me précise qu'il réclame de son collègue des finances de nouveaux crédits pour améliorer l'ordinaire, ce que M. Le Van Hien accorde d'ailleurs bien volontiers. Les internés et les prisonniers rédigent des journaux dont il m'apporte des exemplaires. On leur passe régulièrement les informations

[22] « Union de la jeunesse républicaine de France », qui a succédé en 1945 aux « Jeunesses communistes » créées en 1920. L. Figuères en est président de 1948 à 1953.

[23] Conseiller général de la Seine, puis des Hauts-de-Seine de 1959 à 1993, L. Figuères est maire de Malakoff de 1965 à 1996. Au titre de conseiller général, il participe à la manifestation de Charonne du 8 février 1962.

[24] 13 articles se succèdent jusqu'au 2 août 1950 sous les titres récurrents de « Léo Figuères revient de la république démocratique du Vietnam ».

[25] « Il est du devoir des travailleurs, de tous les honnêtes gens de vous aider à imposer votre droit à la vie libre et démocratique », (*L'Humanité*, 11/07/50 : p. 4).

venant de France qu'ils commentent collectivement. […] Est-ce que les feuilles pourries oseront faire le parallèle entre un tel traitement et celui que les colonialistes réservent aux Vietnamiens qui ont le malheur de tomber entre leurs griffes ? »[26].

Il insiste sur l'inventivité des forces vietminh[27], connaît constamment d'heureux hasards[28], et recueille la parole sacrée du président Ho qu'il rencontre à deux reprises. Lors de la deuxième rencontre, le sens de la mission de Léo Figuères transparaît clairement dans les propos de l'oncle Ho. « "Dites cela aux Français. Je connais leur sensibilité, leur amour pour ce qui est vrai et juste. Ils ne pourront qu'être éclairés par vos récits et se battre encore mieux contre cette sale guerre". Et le président caresse la tête des enfants qui sont aujourd'hui ses hôtes comme chaque semaine »[29]. En 1951, sa série d'articles de *L'Humanité* devient un ouvrage, *Je reviens du Vietnam libre* (Figuères, 1951). Le 12 septembre 1951, un convoi de 182 militaires du CEFEO libérés par le vietminh, porte le nom de Léo Figuères[30].

En septembre 1950, Léo Figuères est accusé de trahison et *l'Humanité* titre, « un comble, Léo Figuères est menacé de la peine de mort ». Il quitte alors opportunément la France pour la Roumanie où il représente le PCF au Kominform. Il est arrêté lors de son retour en France en 1954, mais son procès est renvoyé *sine die* en 1957.

Mais Léo Figuères n'est pas le seul communiste à « faire le voyage d'Indochine ». Si-Maarouf, communiste marocain est envoyé faire œuvre de propagande auprès des tirailleurs de son pays. Pierre Courtade[31], surtout, effectue un voyage dans les mêmes conditions que Léo Figuères. Il sort un ouvrage en 1954, *La Rivière noire*. D'autres militants ont été médiatisés par le PCF. C'est le cas d'Eugénie Cotton[32]. La présidente de la Fédération démocratique internationale des femmes participe alors à tous les combats du PCF. Le 4 mai 1950, elle demande la réintégration de Joliot-Curie (*L'Humanité*, 04/05/50 : 2). En juillet 1951, elle reçoit le prix Staline de la paix[33]. Elle est souvent érigée en exemple auprès des prisonniers du CEFEO.

---

[26] L. Figuères, « Comment sont traités les prisonniers » (*L'Humanité*, 01/08/50 : p. 2).

[27] L. Figuères, « On me montre des bazookas, ces armes qui paraît-il on fait merveille contre les blindés et dont les longs tubes sont confectionnés à partir de conduites d'eau en fonte récupérées dans les villes » (*L'Humanité*, 23/07/50 : p. 2).

[28] L. Figuères, « Un heureux hasard a voulu que ma visite à l'école des arts et lettres soit suivie de celle que le commandement vietnamien m'a autorisé à faire à l'une des écoles militaires, celles de forces terrestres » (*L'Humanité*, 25/07/50 : p. 2).

[29] L. Figuères, « Je retourne chez le Président Ho-Chi-Minh » (*L'Humanité,* 01/08/50 : p. 2).

[30] SHD, dossier 10 H 320, fiche Croix-Rouge 186/SSM/FT/F du 1er octobre 1951.

[31] P. Courtade (1915-1963), journaliste à *L'Humanité*.

[32] E. Cotton (1881-1967), intègre l'École normale supérieure de Sèvres en 1901. Agrégée de sciences physiques en 1904. Compagnon de route du PCF, elle devient directrice de l'ENS de 1936 à 1941. À la libération, elle participe à la création de l'Union des femmes françaises et devient vice-présidente du Conseil mondial de la paix.

[33] *L'Humanité*, correspondance à Moscou de P. Durand (24/07/51 : p. 3).

En 1954, elle semble avoir effectué un voyage en Indochine, au nom de l'UFF, dans des conditions qu'il m'a été impossible de reconstituer.

Il faudrait ajouter à cela une forme de médiation/pression tout à fait discrète qu'il est difficile à l'historien d'approcher par les archives. Dans le Sud-ouest notamment, des familles de prisonniers du CEFEO ont visiblement reçu la visite de militants communistes les encourageant à adhérer au parti afin que la captivité de leur fils soit raccourcie. Des familles de prisonniers morts en captivité ont reçu des lettres de condoléances du gouvernement vietminh, postées de Tchécoslovaquie par une certaine « Association d'amitié franco-vietnamienne » (Bonnafous, 1991 : 117). Au total, les activités du PCF en relation avec la médiation des prisonniers de guerre pour des raisons idéologiques sont extrêmement puissantes au moment des événements et s'inscrivent dans un projet cohérent de lutte. Il est intéressant d'étudier ce qu'il en est aujourd'hui.

Les médiations mémorielles aujourd'hui

Léo Figuères demeure maire de Malakoff de 1965 à 1996. Théoricien du marxisme orthodoxe, il publie de nombreux ouvrages, dont *Les Communistes, la culture et les intellectuels* (1963), *Le gauchisme hier et aujourd'hui* (1968) ou *Le Trotskisme, cet antiléninisme* (1969). Pourtant, c'est dans un ouvrage de 1971 que l'on retrouve sa geste de 1950. Il fait alors paraître *Jeunesse militante. Chronique d'un jeune communiste des années 30-50.* On y apprend quelques détails supplémentaires par rapport à ses articles de 1950. Il ressort notamment que la mission de Léo Figuères était sans doute autant à usage interne du mouvement communiste international, que visant à l'instrumentalisation des prisonniers du CEFEO. Maurice Thorez, qui a parfaitement intériorisé les impératifs de Moscou, l'avait en effet chargé de faire passer un message à oncle Ho et sur sa tactique mal comprise dans le mouvement communiste international, c'est-à-dire à Moscou. Léo Figuères aurait donc été l'envoyé des Soviétiques pour demander des explications au Parti communiste vietnamien sur sa ligne. Plus tard, dans le contexte de la partie américaine de la guerre du Vietnam, il fait paraître un article intitulé « Avec Ho Chi Minh dans les maquis du Viet-Bac » (Figuères, Fourniau, 1970), directement inspiré de son expérience de la fin de l'année 1950. Il récidive en 1979 avec un « Ho Chi Minh, tel que je l'ai connu » (Ruscio, 2002 : 349), au moment où le Vietnam envahit le Cambodge. Léo Figuères, toujours vivant, connaît des hommages les plus staliniens sur son livre d'or électronique[34]. *Libération* lui consacre un article le 27 novembre 1995, dans lequel le quotidien le décrit ainsi : « Léopold est tsar. Adulé par les ouvriers retraités de Renault

[34] Message laissé par *Révolution socialiste*, le 15 mai 2010 à 10h40, « Camarade, ton parcours en tant que communiste tout au long de l'histoire du mouvement ouvrier est remarquable, en étant toujours fidèle à cet idéal qui nous fait combattre contre ce système capitaliste ». Accès : http://www.leofigueres.fr.

ou de Thomson. Apprécié par des cathos de gauche et des écolos qu'il a su associer à sa gestion. Encensé par une population d'artistes et de professions intellectuelles pour sa capacité à résister aux promoteurs ». Il est cependant précisé : « Aucun doute, Léo reste fondamentalement un vieux stal… mais tellement sympathique et chaleureux qu'on lui pardonne tout », reconnaît un de ses anciens compagnons de route » (Guiral, 1995). Pas un mot n'est prononcé sur son rôle durant la guerre d'Indochine.

Il n'est pas référencé non plus dans le journal *L'Humanité* numérisé depuis 1990. Le site de l'Assemblée nationale[35] n'évoque que fort pudiquement et fort vaguement « son action contre la guerre d'Indochine [qui] l'oblige à entrer de nouveau dans la clandestinité » comme si, au passage, la IVe République était le régime de Vichy. La médiation mémorielle de Figuères est donc quasiment absente aujourd'hui pour son rôle dans la question des prisonniers du CEFEO, au regard des institutions communistes.

Pierre Courtade a droit à un peu plus de mémoire communiste. En avril 1994, Yves Moreau lui dédie un article[36] dans *L'Humanité* dans lequel il rappelle, qu'« en pleine sale guerre, Pierre Courtade n'hésita pas à se rendre personnellement au Vietnam. Initiative rendue nécessairement clandestine par la répression que toute divulgation n'aurait pas manqué d'attirer. La publication d'un reportage était impossible. Pierre s'en tira en écrivant un roman, "La Rivière", qui sortit en 1953 ». Outre l'erreur de date de parution du roman, Yves Moreau omet de mentionner que le journaliste avait été mandaté par l'appareil du PCF pour se rendre en Indochine.

Eugénie Cotton, encensée pour son rôle dans l'émancipation des femmes, reconnue par un grand nombre d'établissements scolaires qui portent son nom[37], n'est absolument pas mémorisée par son voyage en Indochine en 1954 au nom de l'UFF. Aucune référence sur le site de *L'Humanité*, aucune mention sur celui de l'association des femmes diplômées des universités. Aucune entrée non plus sur le site de « Femmes solidaires », qui a pris la suite de l'Union des femmes françaises.

Hélène Erlingsen (2007 : 66), journaliste, docteur en histoire et diplômée de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN), cherchant dans un ouvrage à retrouver les traces mémorielles de son père, combattant du CEFEO, constate, elle aussi, combien la mémoire communiste de la période de la guerre d'Indochine est occultée. « Au service de la documentation de ce quotidien, place du colonel Fabien à Paris, je n'ai pas trouvé de documents de cette période, si ce n'est quelques articles et archives des leaders communistes de l'époque, comme Jacques Duclos ou Maurice Thorez ».

---

35 http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographie.

36 Site l'Humanité.fr, numérisation du numéro du 13 avril 1994, sans indication de page.

37 Sans souci d'exhaustivité : une rue porte son nom dans le 19e arrondissement de Paris, une butte à Bonneil, un lycée à Montreuil, et un à Saint Lô, un collège à Argenteuil et au Blanc-Mesnil.

Qu'est-ce à dire ? La construction de la mémoire communiste est toujours soigneuse, on le sait (Lavabre, 1994). Pourquoi cette hypomnésie après les années d'hypermédiation ? Plusieurs pistes d'explication peuvent être avancées. L'une d'elles peut-être la fin des structures. Le PCF est moribond depuis longtemps et les 1,86 % réalisé aux dernières élections présidentielles le prouvent. Mais la culture communiste faite de foi indéfectible dans les avis du parti s'est effondrée également, avec ses relais de transmissions mémorielles indispensables. L'explication peut aussi se faire par la disparition de la bipolarité. L'effondrement du système communiste international a délégitimé un certain nombre de combats de la guerre froide menés par le PCF et a permis au libéralisme de l'emporter, même si d'autres adversaires comme le terrorisme ont pu surgir. Une autre raison peut être le succès d'autres problématiques mémorielles. Le rôle du PCF dans la guerre d'Indochine n'est pas très « porteur » aujourd'hui en termes moraux, à la lumière de ce que l'on sait du système communiste vietnamien. Le PCF a préféré recentrer un certain nombre de ses activités de médiation sur des thématiques plus facilement « vendables » aux yeux de l'opinion publique, notamment, la question de la torture durant la guerre d'Algérie.

Conclusion

Où se trouve alors aujourd'hui la médiation mémorielle des prisonniers du CEFEO ? Par un de ces croisements-transferts intéressants de l'Histoire, on la trouve aujourd'hui plutôt dans les milieux anti-communistes qui, après avoir été minorés, voire ostracisés dans les années 70 et 80, ont vu leurs analyses davantage prises en considération après l'effondrement du communisme. Jusqu'en 1991, les anciens d'Indochine, desservis par leur faible nombre et par la victoire imposée par le PCF de l'image de la « sale guerre », n'arrivent pas véritablement à faire partager leurs lectures du rôle joué par les communistes français dans l'affaire indochinoise. Entre eux, notamment dans le milieu des anciens prisonniers, ils savent quel a été ce rôle, mais sans pouvoir le diffuser socialement.

Les choses changent avec l'effondrement du communisme. Le statut de « prisonnier du Vietminh » est voté en 1989[38]. Avec un humour noir confinant au cynisme, les communistes –par la voix du représentant du groupe à l'Assemblée – expliquent alors aux socialistes aux affaires, « en raison de votre politique réactionnaire et rétrograde lors de la guerre d'Indochine, vous portez une lourde responsabilité dans le sort réservé à nos soldats captifs auxquels l'État doit réparation. Aussi nous voterons ce texte » (de Sesmaisons , 2005 : 285).

Mais c'est bien évidemment l'affaire Boudarel de 1991 qui permet une médiation mémorielle des questions de la captivité des membres du CEFEO et

[38] Loi 89-1013 du 31 décembre 1989, décret d'application 90-881, du 26 septembre 1990. Gouvernement de M. Rocard.

de l'attitude de certains militants communistes. Lors d'un colloque qui a pour thème la civilisation vietnamienne, le 13 février 1991 au Sénat, Jean-Jacques Beucler[39] interpelle Georges Boudarel et l'accuse d'avoir été le tortionnaire des prisonniers français du CEFEO en tant que commissaire politique adjoint du camp 113[40]. *Daï Dong*[41] arrive au camp 113 le 7 février 1953 et mène son action psychologique qui passe par la cage à buffle et la « rééducation ». L'affaire Boudarel est médiatisée à fronts quasi-renversés dans le climat de la France des années 1991. Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, parle à propos de *Daï Dong* de « Kapo », tandis que François Léotard, pour l'opposition, parle alors de « lynchage médiatique ».

Georges Boudarel fait alors l'objet d'une plainte pour « crime contre l'humanité » déposée par d'anciens prisonniers du camp 113. Mais le 1er avril 1993, la justice française, par la voix de la cour de cassation, rejette la plainte. C'est alors Georges Boudarel qui contre-attaque en portant plainte pour diffamation. Il faut attendre le 7 septembre 1999 pour voir l'affaire définitivement close – au plan juridique s'entend –, la plainte en diffamation de Georges Boudarel n'étant pas retenue.

Au cours de la première affaire, il est intéressant de voir la communauté universitaire se mobiliser en faveur de l'ancien *Can Bo*, « commissaire politique », du camp 113. Le Syndicat national de l'Enseignement supérieur (Snesup) notamment montant au créneau pour défendre l'honneur de Georges Boudarel. À l'autre extrémité du spectre politique, Pierre Guillaume (1991) – « le crabe-tambour » – avance dans *Présent* que Georges Boudarel a profité de complicités universitaires notamment (*in* : Ruscio, 2002 : 415).

Ainsi, alors que les anciens prisonniers du CEFEO avaient pensé pouvoir médiatiser et spectaculariser – notamment par le biais d'un procès – le rôle des anciens communistes français dans leur sort, la société leur dénie-t-elle ce droit, preuve qu'il est, en France, des combats plus désespérés que d'autres. Les communistes français ont joué, à l'égard des prisonniers du CEFEO, un rôle qui est à l'image de celui du PCF à l'égard de la guerre d'Indochine : complexe dans certaines de ses stratégies, mais manichéens dans ses desseins. Au moment des événements, les médiations communistes sont sans ambiguïté, alignées sur les postures de Moscou et du Vietminh. Elles ne sont pourtant pas sans duplicité, développant un discours « grand public » moins radical que les positions adoptées en interne.

[39] Fils d'officier général, J.-J. Beucler (1923-1999) fait l'école d'officiers de Cherchell (1941-1942). Aspirant, il participe à la campagne d'Italie, puis aux campagnes de France et d'Allemagne. Lieutenant en Indochine, il est capturé lors des combats de la RC4 en octobre 1950. Il devient le délégué de ses camarades au camp 113. À son retour de captivité, il quitte l'armée et devient industriel. Député de Haute-Saône (non inscrit) de 1968 à 1981, il devient secrétaire d'État à la Défense, puis aux Anciens combattants (1977-1978).

[40] Les termes de l'interpellation de J.-J. Beucler sont clairs : « Vous n'avez pas votre place dans cette assemblée, vous avez du sang sur les mains ».

[41] Alias vietnamien de G. Boudarel qui signifie « Paix universelle » ou « Fraternité universelle ».

En outre, le PCF envoie des *missi dominici* – Léo Figuères, Pierre Courtade – pour servir d'intermédiaire entre Moscou et Ho Chi Minh. Aujourd'hui, le parti moribond a perdu la mémoire de ces médiations.

Par une manière de phénomène des ciseaux, le relais est pris par les victimes qui essaient de se faire entendre socialement, à partir de la chute du système communiste. Malgré la moindre prégnance des grilles de lectures communistes ou philocommunistes dans la sphère publique, leur combat débouche sur une victoire très imparfaite et ils n'arrivent pas à faire traîner devant les tribunaux celui qui fut le symbole de leur martyr. Il en est des combats mémoriels comme des combats militaires. Le vaincu a toujours tort.

Références

Beucler J.-J., 1991, *Mémoires*, Paris, Éd. France-Empire.

Bondroit C., dir., 2005, *Les soldats perdus, Prisonniers en Indochine, 1945-1954*, Paris, Indo-Éd.

Bonnafous R., 1991, *Les prisonniers de guerre du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps Viet-Minh, 1945-1954*, thèse de doctorat en histoire, université Paul Valery/Montpellier 3.

Bossus R., 1950, « Les anciens prisonniers avec Léo Figuères », *L'Humanité*, 6 sept.

Boudarel G., 1991, *Cent fleurs éclosent dans la nuit du Viet Nam*, Paris, J. Bertoin.

Brugié J., Sommier I., 2005, *Officier et communiste dans les guerres de décolonisation*, Paris, Flammarion.

Buton Ph., 1993, *Les lendemains qui déchantent. Le PCF à la Libérarion*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.

Capitaine Th., 1991, *Captifs du Viet-Minh, les victimes de Boudarel parlent*, Paris, Union nationale interuniversitaire.

Cochet Fr., 1998, *Soldats sans armes. La captivité de guerre, une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant.

— 2006, « De L'Indochine à l'Algérie : l'ombre portée dans la pensée et les pratiques militaires », pp. 377-378, *in* : Martin Ph., Simiz S., dirs, *L'Empreinte de la guerre. De la Grèce classique à la Tchétchénie*, Panazol, Lavauzelle.

Courtade P., 1954, *La Rivière noire*, Paris, Éd. Réunis.

Daoudal Y., 2001, *Le dossier Boudarel*, Paris, Perrin.

Erlingsen H., 2007, *Soldats perdus. De l'Indochine à l'Algérie dans la tourmente des guerres coloniales*, Paris, Bayard.

Figuères L., 1951, *Je reviens du Vietnam libre*, Paris, Éd. de la jeunesse.

— 1963, *Les Communistes, la culture et les intellectuels*, Paris, Éd. Sociales.

— 1968, *Le gauchisme hier et aujourd'hui*, Paris, Éd. des Cahiers du communisme.

— 1969, *Le Trotskisme, cet antiléninisme*, Paris, Éd. Sociales.

— 1971, *Jeunesse militante. Chronique d'un jeune communiste des années 30-50*, Paris, Éd. sociales.

— 1979, « Ho Chi Minh, tel que je l'ai connu », *in* : Mai Luan, Dac Xuan *et al.*, *L'Oncle Ho*, Hanoi, Éd. Langues étrangères.

Figuères L., Fourniau Ch. *et al.*, 1970, *Ho Chi Minh, notre camarade*, Paris, Éd. Sociales.

Guillaume P., 1991, « Qui a protégé Boudarel ? », *Présent*, 22 mars.

Guiral A., 1995, « Léo le rouge, Tsar de Malakoff. La ville fête ses 70 ans de gestion PC dont trente avec Léopold Figuières », *Libération*, 27 nov.

Lavabre M.-Cl., 1994, *Le Fil rouge. La sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques (FNSP).

Moreau Y., 1994, « L'intelligence du cœur de Pierre Courtade », *L'Humanité*, 13 avr.

Ruscio A., dir., 2002, *La guerre « française » d'Indochine (1945-1954) Les sources de la connaissance. Bibliographie, filmographie, documents divers*, Paris, Éd. Indes savantes.

Sesmaisons Y. de, 2005, « Le lavage de cerveau dans les camps de prisonniers du vietminh », *in* : *Les soldats perdus, prisonniers en Indochine. Mémoires*, Paris, Association nationale des anciens prisonniers internés déportés d'Indochine (ANAPI).

Thorez M., 1945, *Une politique de grandeur française*, Paris, PCF.

— 1949, « La paix, la lutte pour la paix, c'est aujourd'hui la question décisive », *L'Humanité*, 7 févr.

Tillon C., 1977, *On chantait rouge*, Paris, R. Laffont.

Truninger Fl., 2007, « La guerre d'Indochine », pp. 375-398, *in* : C. Rey-Schyrr, dir., *De Yalta à Dien-Bien-Phu, Histoire du comité international de la Croix-Rouge*, Genève, CICR/Georg Éd.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 231-250

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

JOCELINE CHABOT
Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton, Canada
joceline.chabot@umoncton.ca

CHRISTINE THÉRIAULT
Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton, Canada
christine.theriault@umoncton.ca

UNE MÉMOIRE EXEMPLAIRE ?
LA PRESSE QUOTIDIENNE QUÉBECOISE ET LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN (1965-1998)

Résumé. — En 1965, au Québec comme ailleurs dans le monde, la communauté arménienne commémore le cinquantenaire du génocide arménien. Dès lors, les discours et les pratiques sociales liés à la demande de reconnaissance du génocide arménien par la communauté arménienne québécoise surgissent dans l'espace public et font l'objet d'un débat largement médiatisé, contribuant ainsi à la construction et la transmission de la mémoire collective du génocide arménien et de ses enjeux dans la société d'accueil. À partir d'un corpus de presse constitué d'articles parus entre 1965 et 1998 dans deux journaux québécois, nous analyserons la construction et l'évolution du récit médiatique du génocide arménien et nous interrogerons le rôle de la mémoire collective dans les représentations du passé, mais aussi son usage au présent, c'est-à-dire son déploiement dans le cadre des débats éthiques et politiques sur la demande de reconnaissance du génocide arménien dans l'espace public médiatisé.

Mots clés. — Dispositif, médiation, génocide arménien, reconnaissance, histoire, mémoire, presse, Québec.

Le 26 avril 1965, un article publié à la une du quotidien québécois *Le Devoir* rapporte les événements entourant la commémoration, à Montréal, du massacre des Arméniens durant la Première Guerre mondiale. Après une longue marche au centre-ville où une cérémonie présidée par les chefs religieux de la communauté a été célébrée, c'est dans un grand auditorium que 2 500 personnes sont réunies pour entendre les nombreux conférenciers invités. Depuis la Grande Guerre, c'est la première fois que le journal fait référence à ce crime de masse. D'ailleurs, un journaliste en vue du *Devoir*, Jean-Marc Léger, est un des conférenciers participants. Dans les pages intérieures du journal, son allocution est rapportée *in extenso* sous la rubrique « Blocs notes ». Dans son article, Jean-Marc Léger accuse le gouvernement turc d'avoir programmé l'extermination des Arméniens : « le but proclamé était la suppression pure et simple de la nation arménienne »[1]. Jean-Marc Léger poursuit en soulignant l'importance après cinquante ans d'oubli et d'indifférence, de qualifier ces massacres de masse du terme de génocide.

1965 marque le cinquantenaire du génocide arménien. Cette année-là, le 24 avril[2], un peu partout dans le monde et particulièrement à Erevan, alors capitale de la République soviétique d'Arménie, on assiste à des manifestations de grande ampleur visant à commémorer les événements tragiques et à reconnaître leur caractère génocidaire. En effet, selon Varoujan Attarian (1999 : 263-265), à cette occasion s'opère une prise de conscience dans l'ensemble de la communauté diasporique arménienne devant aboutir à la revendication de la reconnaissance du génocide par la Turquie et par la communauté internationale. Ainsi, la commémoration du cinquantenaire du génocide arménien représente-t-elle à la fois sa sortie de l'oubli, c'est-à-dire sa remémoration, ainsi que sa requalification – de massacre à génocide[3] – dans l'espace public médiatisé[4]. Remémoration et requalification constituent assurément deux des dimensions de ce que l'on désigne par la politique de reconnaissance[5] (Dufoix, 2005 : 144-145). Dès lors, les discours et les pratiques sociales liés à la demande de reconnaissance du génocide arménien par la communauté arménienne québécoise surgissent dans l'espace public et font l'objet d'un débat largement médiatisé, contribuant ainsi à l'inscription et à la transmission de la mémoire collective du génocide arménien et de ses enjeux dans la société d'accueil. C'est ce processus d'inscription et de transmission lié à un dispositif de médiation particulier, à savoir la presse écrite, que nous voulons examiner dans la perspective d'une étude qui tient compte

[1] *Le Devoir* (27/04/65 : 4).

[2] Cette date réfère à la grande rafle organisée contre l'élite arménienne de Constantinople les 24 et 25 avril 1915 qui a conduit à l'arrestation de plus de mille notables (Ternon, 2001 : 84).

[3] Sur la qualification juridique du crime de génocide des Arméniens, voir : Racine (2006).

[4] Nous entendons ce terme tel qu'il est défini par D. Wolton (1991 : 95) : l'espace public médiatisé renvoie à cet espace symbolique élargi où le rôle des médias est indissociable de la démocratie de masse contemporaine.

[5] Le cadre limité de cet article ne nous permet pas d'aborder cette question dans ses multiples aspects. On lira avec profit Taylor (1997 : 41-99), Thompson (2006) et Nadeau (2009).

du contexte social et historique. À partir d'un corpus de presse constitué des articles parus entre 1965 et 1998 dans deux journaux québécois, *Le Devoir* et *La Presse*, nous analyserons la construction et l'évolution du récit médiatique du génocide arménien et nous interrogerons le rôle de la mémoire collective dans les représentations du passé, mais aussi son usage au présent, c'est-à-dire son déploiement dans le cadre des débats éthico-politiques sur la demande de reconnaissance du génocide arménien dans l'espace public médiatisé.

Dispositif et médiation : concepts et usages

Nous estimons nécessaire de préciser les notions de dispositif et de médiation requises aux fins d'analyse. En effet, qu'entend-on par dispositif de médiation ? Que recouvrent ces termes ? Il n'est évidemment pas question ici d'offrir ne serait-ce qu'un bref aperçu des débats qui agitent les spécialistes des sciences sociales autour de ces notions, mais plutôt de préciser comment nous entendons les utiliser et en quoi elles nous sont utiles dans le cadre de notre analyse. En commençant par le terme de dispositif qui possède une certaine plasticité mais qui, dans sa première acceptation, a un caractère technique. Sur le plan théorique, la notion doit beaucoup aux recherches de Michel Foucault (1975 ; 1976 ; 1984a ; 1984b) sur la prison et la sexualité. En effet, dans son acception foucaldienne, le dispositif prend en considération à la fois les techniques et les phénomènes sociaux, les discours et les objets. Michel Foucault a ainsi privilégié l'étude de certains dispositifs techniques organisateurs de la société comme les dispositifs de surveillance, de contrôle et de régulation sociale. Dans cette perspective, la notion de dispositif interroge non seulement les moyens mis « en disposition » mais leur disposition en vue d'une fin (Peeters, Charlier, 1999 : 18 ; Vouilloux, 2008). Cette dimension technique des dispositifs renvoie chez Michel Foucault à une logique technicienne qui a une connotation péjorative car elle constitue un instrument d'aliénation et de domination. Giorgio Agamben (2007 : 30-34) a élargi la notion foucaldienne de dispositif pour y inclure non seulement les institutions mais « le stylo, l'écriture, la littérature, […] les téléphones portables et, pourquoi pas, le langage lui-même, peut-être le plus ancien dispositif », tant et si bien, « qu'aujourd'hui, il n'y ait plus un seul instant de la vie des individus qui ne soit modelé, contaminé ou contrôlé par un dispositif ». Dans cette extension maximale des dispositifs, ceux-ci n'offrent guère d'espace de liberté, ni beaucoup de marges de manœuvre aux individus. C'est d'ailleurs cet aspect de contrôle social que Michel de Certeau (1990) a questionné en montrant que l'histoire des relations complexes entre l'homme et la technique conserve une réserve d'espaces, d'interstices, de pratiques, là où se joue la médiation.

L'adjonction du terme de médiation nous permet de recentrer la définition de dispositif qui, tout en conservant une fonction de mise en ordre, insiste sur l'idée de « support, de balises, de cadre organisateur de l'action » (Peeters, Charlier,

1999 : 19). Le terme de médiation, qui peut être employé au singulier et au pluriel, est polysémique puisqu'il peut aussi bien référer à une action, à une posture, à une technique ou encore à une fonction. Aussi, dans les sciences sociales, la médiation est-elle une notion souvent utilisée dans le cadre de la résolution de conflit renvoyant alors à la notion de « tiers » (Guillaume-Hofnung, 1995 ; Milburn, 2002 ; Mussaud, Six, 2002). Elle porte ainsi sur le lien social et, plus particulièrement, sur les espaces où se crée et se déploie ce lien : « La médiation se définit par la relation mais aussi par la notion de "tiers" […]. Tiers qui n'est pas nécessairement un individu ou une institution mais aussi un élément qui se situe dans l'entre-deux » (Larroche, 2008). Lorsqu'elle est questionnée à partir d'une posture ou d'une action, la médiation renvoie souvent à l'idée de « milieu » ou « d'intermédiaire ». Elle peut également référer à l'idée de « moyen » ou alors à celle de « support » (Balmer, Hébert, 2009 : 21). Aussi la médiation peut-elle être conçue comme « un lien […] entre le monde externe et la conscience » (De Ceglie, 2008 : 3). Dans cette perspective, Marie-Pascale Huglo et Johanne Villeneuve (2004 : 4) considèrent que la médiation constitue un processus de transmission, un passage, et que la mémoire est elle-même médiatrice d'une représentation du passé comme l'est aussi l'histoire ou la tradition. Elles ont souligné que le terme de médiation réfère également à la matérialité des techniques qui assure ce passage, et à ce titre, les médias peuvent être désignés comme des dispositifs de médiation.

Dans une interrogation sur les traces mémorielles et leur médiation, nous estimons qu'une étude réalisée à partir d'un corpus de presse s'avère particulièrement stimulante dans la mesure où les médias non seulement véhiculent une réalité informationnelle mais contribuent à sa construction. Toutefois, les historiens n'interrogent pas la presse quotidienne comme ils interrogent les archives : au temps long de ces dernières, se substitue le temps court de la première, surtout, « la mémoire dépend de la technique qui la formule, si bien qu'elle ne capte pas une réalité préalable, mais la construit » (*ibid.*). En tant que dispositif de médiation mémorielle, la presse construit, inscrit et transmet les traces de discours et de pratiques sociales. C'est donc le récit médiatique qui est l'objet de notre analyse en tant qu'il est représentation de discours et de pratiques liés à la demande de reconnaissance du génocide arménien.

Corpus et méthode

Dans le cadre de cette étude, nous avons dépouillé le contenu de deux quotidiens importants dans le paysage médiatique québécois, *La Presse* et *Le Devoir*, pour la période allant de 1965 à 1998. Cette périodisation correspond d'une part à la commémoration du cinquantenaire du génocide arménien et, d'autre part, à l'érection à Montréal d'un monument initialement dédié à la mémoire des victimes du génocide arménien puis, après débats et controverses, à celle des victimes de tous les génocides du XXe siècle (Chabot, 2008).

La distribution chronologique des articles

Notre corpus comprend ainsi 91 articles, 38 ont paru dans *Le Devoir* et 53 dans *La Presse*. Le dépouillement des deux quotidiens nous a permis d'identifier trois temps forts qui structurent le récit médiatique du génocide arménien (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre et pourcentage des articles par journaux selon le sujet traité.

Nombre et taux de texte	Commémoration annuelle		Attentats		Monument		Total	
Le Devoir	20	22,0 %	10	11,0 %	8	8,8 %	38	41,8 %
La Presse	16	17,6 %	18	19,8 %	19	20,8 %	53	58,2 %
Total	36	39,6 %	28	30,8 %	27	29,6 %	91	100 %

D'abord, la commémoration annuelle du génocide arménien autour du 24 avril marquée par de nombreux rassemblements et manifestations se déroulant à Montréal et à Ottawa (capitale fédérale où se situe le parlement canadien), fait l'objet de 36 articles et traverse l'ensemble du corpus. Puis, deux séries d'événements relancent la question du génocide dans l'actualité : les attentats perpétrés par des « terroristes arméniens » contre l'ambassade de Turquie à Ottawa en 1982 et 1985. Ces événements très médiatisés comptent 28 articles. Finalement, 27 articles rendent compte des débats entourant le projet de construction d'un monument commémoratif à Montréal entre 1995 et 1998.

La taille et le genre des articles

En ce qui concerne la taille des articles (tableau 2), les deux quotidiens ont publié à maintes reprises des articles longs (350 mots et plus).

Tableau 2 : Distribution de la taille des articles par journal.

Taille des articles	Court (- 150 mots)	Moyen (150 -349 mots)	Long (350 mots +)	Total
Le Devoir	4	9	25	38
La Presse	13	16	24	53
Total	17	25	49	91

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 2, *Le Devoir* domine largement avec 25 articles longs sur 38, soit 65,8 % de l'ensemble des articles parus dans ce quotidien. Quant à *La Presse*, on y compte 24 articles longs sur un total de 53, soit 45,3 % de tous les articles du journal. Cet écart s'explique selon nous par la nature et les préoccupations différentes des deux quotidiens : journal d'information mais aussi d'opinion, *Le Devoir* n'hésite pas à offrir à ses lecteurs des textes d'analyse très fouillés. *La Presse* est davantage axée sur l'actualité et la nouvelle. Néanmoins, avec un total de 49 articles longs sur 91 (53,8 %), on constate que la couverture médiatique de la question du génocide arménien n'est pas négligeable. Cependant, un regard sur le genre journalistique des articles nuance quelque peu cette affirmation sans toutefois l'infirmer.

En effet, la majorité des articles de notre corpus relève de la nouvelle : 64,8 % soit 59 articles sur 91 appartiennent à ce genre journalistique (tableau 3). Ces articles traitent majoritairement des attentas terroristes et de la commémoration annuelle du génocide arménien. Le deuxième groupe en importance est l'article d'opinion, surtout des lettres de lecteurs, qui représente 22,0 % du corpus, soit 20 articles. En troisième place, on retrouve les articles d'analyse qui constituent 7,7 % du corpus dont la majorité, soit 5 articles sur 7, se retrouve dans les pages du *Devoir*. Si l'on tient compte de la vocation de ce quotidien, qui se veut un journal d'opinion et d'information, il n'est pas surprenant que l'analyse y occupe une place plus grande que dans *La Presse*. Finalement, 5,5 % de notre corpus est composé d'articles relevant d'autres genres (éditorial, reportage, etc.).

Tableau 3 : Distribution des articles par genre et par journal.

Genre	*Le Devoir*		*La Presse*		Total	
Nouvelle	20	22,0 %	39	42,9 %	59	64,8 %
Opinion	9	9,9 %	11	12,1 %	20	22,0 %
Analyse	5	5,5 %	2	2,2 %	7	7,7 %
Autre	4	4,4 %	1	1,1 %	5	5,5 %
Total	38	41,8 %	53	58,2 %	91	100 %

À la lumière de cette présentation, on peut affirmer que la mémoire du génocide arménien se constitue d'abord dans la nouvelle, le fait récent d'actualité, et qu'elle se révèle ensuite dans les autres genres journalistiques.

Sources des articles du corpus

Comme le montre le tableau 4 ci-dessous, plus de la moitié des articles, soit 60,5 %, sont signés, ce qui atteste assurément de l'intérêt du journal pour le sujet traité. En effet, les deux quotidiens n'hésitent pas à affecter des journalistes à la couverture des événements entourant la cause arménienne.

Tableau 4 : Distribution totale des sources des articles du corpus.

Sources	Agence		Fil		Auteur		Journal		Total	
Le Devoir	6	6,6 %	3	3,3 %	26	28,6 %	3	3,3 %	38	41,8 %
La Presse	9	9,9 %	3	3,3 %	29	31,9 %	12	13,2 %	53	58,2 %
Total	15	16,5 %	6	6,6 %	55	60,5 %	15	16,5 %	91	100,0 %

Cet intérêt est également perceptible à travers les lettres d'opinion publiées dans les pages éditoriales des deux journaux. Les événements entourant la question arménienne qui sont évoqués dans *Le Devoir* et *La Presse* intéressent au premier chef la communauté arménienne. Reconnue comme étant une communauté bien intégrée dans la société d'accueil et fortement scolarisée (Keuroghlian-Boudjikanian, 2003), les lettres d'opinion et les articles d'analyse signés par des représentants et des personnalités de la communauté arménienne traduisent leur volonté d'inscrire dans l'espace médiatique québécois la question de la mémoire du génocide. Sur les douze auteurs que nous avons pu identifier comme étant d'origine arménienne, huit sont des personnalités publiques et des intellectuels. On peut citer le nom de Vrej-Armen Artinian qui signe à trois reprises des articles dans *Le Devoir*. Architecte de métier, il est membre du Comité national arménien et a été l'éditeur en chef du journal arménien *Horizon Weekly* pendant près de dix ans. On retrouve également les noms de Kevork K. Baghdjian, docteur en sociologie politique, qui rédige un article fouillé sur l'analyse des enjeux à venir pour la communauté arménienne en diaspora et celui de Roupen Kouyoumdjian qui signe un article d'opinion et qui est le président du Comité national arménien de Montréal dans les années 90. Dans un genre différent, on retrouve le nom d'Atom Egoyan, cinéaste canadien d'origine arménienne reconnu mondialement qui, lors d'une entrevue, évoque la mémoire du génocide arménien et son impact sur l'identité arménienne : « Le problème de l'identité arménienne, explique le cinéaste, c'est de vivre avec une histoire faite d'atrocités mais qui n'est pas reconnue » (*La Presse,* 26/04/95 : E8). Il est clair que de nombreux Arméniens demeurent très sensibles à la manière dont leur communauté est présentée dans la presse québécoise. À côté des représentants de la communauté arménienne, on retrouve également des personnalités québécoises connues qui prennent position en faveur de la reconnaissance du génocide arménien. Par exemple, le nom de Pierre Vallières, écrivain engagé et figure controversée du mouvement indépendantiste québécois, rédige un article intitulé « Le premier génocide de notre ère, celui des Arméniens, date de 60 ans : 1 500 000 victimes » (*Le Devoir*, 19/04/75 : 2), dans lequel il dénonce l'oubli et l'indifférence de la communauté internationale face au génocide arménien ; ou encore celui de Charles Taylor, philosophe et professeur à l'université McGill qui, dans un article publié le 25 avril 1980 dans *Le Devoir*, invite les lecteurs à ne pas oublier le génocide de 1915.

Cette présentation a permis de souligner les dispositifs médiatiques constitutifs de notre corpus qui organisent les représentations mémorielles du génocide arménien dans les deux quotidiens. Afin de procéder à l'analyse qualitative du corpus, nous avons eu recours à l'analyse linguistique du discours grâce à l'informatique et à la statistique textuelle (Marchand, 1998). Cette méthode d'analyse favorise une consultation rapide du volume important de données de notre corpus qui totalisent 48 522 mots. Pour ce faire, nous avons utilisé les logiciels d'analyse de données textuelles français Hyperbase[6] et Sphinx-Lexica[7]. À terme, l'analyse lexico-sémantique du corpus devrait nous permettre de dresser une image plus précise de la construction des représentations mémorielles du génocide arménien véhiculées dans les deux quotidiens.

Autour de la commémoration, reconnaître et réparer pour lutter contre l'oubli et la négation

L'analyse lexico-sémantique du corpus a permis de repérer cinq thèmes qui, selon nous, organisent les représentations mémorielles du génocide arménien dans *Le Devoir* et *La Presse* : la commémoration, la reconnaissance, la réparation, la négation et l'oubli. Après avoir dégagé ces cinq thèmes, nous avons procédé à l'examen de tous les mots du corpus afin de déterminer ceux qui se rattachent à chacune des thématiques. Ainsi avons-nous cerné le réseau sémantique relié à chacun des thèmes. Le tableau 5 présente le champ lexico-sémantique couvert par chacun des cinq thèmes.

Tableau 5 : Liste des thématiques et leur réseau sémantique.

Thèmes	Mots dans chaque thème
Commémoration	Commémoration, commémorent, commémore, commémoratives, commémorant, commémorer, commémoratif, mémoire, mémorial, proclamer, proclamation, proclamé, rappelle, rappeler, rappellent, rappelant, souvenir, souvenirs, souviennent, souviens, souvient
Reconnaissance	Admettre, admet, connu, connus, connues, dénoncé, dénonceront, reconnaissance, reconnaître, reconnais, reconnaissait, reconnaisse, reconnaît, reconnaîtra, reconnaissant, vérité
Réparation	Érigé, érigée, érection, inauguration, inaugurale, inaugurer, inaugurée, monument, œuvre, réclamations, réclamer, réclame, réclamons, réconciliation, réparation, réparations, réparer, revendications
Oubli	Oubli, oublier, oublié, oublient, oublieront, oublions
Négation	Déni, dénégation, négation, nier, nié, réfute, refus, refuser, refusait, refuse, refusant, refusent

[6] Logiciel développé par É. Brunet, http://ancilla.unice.fr/~brunet/pub/logiciels.htlm.

[7] Logiciel développé par J. Moscarola et Y. Baulac, http://www.lesphinx-developpement.fr.

Nous avons ensuite étudié la distribution de ces thèmes dans notre corpus : les thèmes commémoration, reconnaissance et réparation sont les plus fréquents en termes d'occurrence avec respectivement 28,2 %, 24,2 % et 23,3 % de tous les mots du dictionnaire (le dictionnaire étant le regroupement de tous les mots contenus dans chaque thématique). Les thèmes de la négation et de l'oubli sont plus rarement présents puisqu'ils ne représentent respectivement que 16,3 % et 7,9 % des mots du dictionnaire.

Évolution chronologique des thématiques

Afin d'affiner l'analyse, nous avons cherché à éclairer l'évolution chronologique des thématiques. À cette fin, nous les avons croisées avec les dates pour obtenir le tableau de contingence ci-dessous (tableau 6).

Tableau 6 : Distribution (fréquence) des thèmes par année de publication.

Thèmes/dates	Commémoration	Reconnaissance	Réparation	Négation	Oubli	Total
1965	5	3	3	1	1	13
1971	1	1	1	1	0	4
1975	3	3	3	2	2	13
1976	1	0	0	0	1	2
1979	1	0	0	0	0	1
1980	3	4	1	1	3	12
1982	4	3	3	2	1	13
1983	1	0	0	0	0	1
1985	5	11	6	5	1	28
1986	1	1	1	1	1	5
1987	1	2	1	0	0	4
1988	1	0	1	0	0	2
1989	2	2	2	1	1	8
1990	1	2	1	0	0	4
1991	1	1	0	0	0	2
1994	2	2	1	1	1	7
1995	7	6	5	4	2	24
1996	11	5	10	8	1	35
1997	5	1	5	4	0	15
1998	8	8	9	6	3	34
Total	64	55	53	37	18	227

À la lumière de ces résultats, nous constatons que les thématiques de la reconnaissance et de la réparation sont plus fortement associées aux années 1985 et 1995-1998. À l'évidence, ces thèmes sont liés aux deux séries d'événements qui relancent la question du génocide arménien, à savoir les attentats contre l'ambassade de Turquie à Ottawa et la construction à Montréal du monument à la mémoire des victimes du génocide arménien.

Trois remarques s'imposent : d'abord, l'année 1985 constitue une date importante du point de vue médiatique car elle conjugue à la fois un événement dramatique, l'attentat contre l'ambassade de Turquie à Ottawa par un groupe terroriste arménien, et la commémoration du soixante-dixième anniversaire des événements de 1915. Il n'est donc pas surprenant que tous les thèmes et particulièrement ceux de la reconnaissance et de la réparation y soient associés. Les journalistes et commentateurs en sont d'ailleurs bien conscients comme l'écrit Charles David : « Si condamnables, soient-elles, ces actions terroristes […] par les remous qu'elles provoquent au sein d'une opinion publique indifférente, ne peuvent que faire regretter l'échec de cette diaspora qui a tenté de quêter justice dans le cadre de la loi » (*La Presse*, 27/04/85 : p. A10) ou encore, quelques semaines plus tard, Gilbert Grand : « Il aura […] fallu l'assassinat de diplomates turcs en Europe et en Amérique du Nord par des terroristes se réclamant d'organisations nationalistes arméniennes pour soulever, au cours de la dernière décennie, la chape de plomb du silence jetée sur ce génocide refoulé » (*La Presse*, 03/08/85 : p. A6). Ensuite, en ce qui concerne plus spécifiquement la réparation, il est normal que ce thème soit largement associé aux années 1995-1998 puisque c'est également le nom que porte le monument commémoratif qui suscite la controverse dans l'espace public médiatique (Chabot, 2008). Finalement, on notera que les années comprises entre ces deux bornes temporelles associent la reconnaissance aux manifestations annuelles qui se déroulent au Canada et ailleurs dans le monde. La thématique de l'oubli est liée aux années de commémoration décennale (1965, 1975, 1980 et 1995). À n'en pas douter, ces dates symboliques constituent un moment fort de la remémoration et de la commémoration du génocide arménien mais également de la lutte contre la menace que représente son oubli pour la communauté arménienne. Les thèmes de négation et de commémoration partagent avec les précédents des éléments explicatifs communs en ce qui concernent les années 1985 et 1995-1998 ; précisons toutefois qu'en ce qui concerne le thème de la commémoration, il est également associé à l'année 1965 qui voit la communauté arménienne commémorer partout dans le monde le cinquantenaire des événements de 1915. Cette première analyse des thèmes dessine déjà les contours d'un dispositif de médiation mémorielle où la transmission n'est pas seulement héritage d'une mémoire communautaire mais aussi sélection et construction en fonction des enjeux de son inscription dans l'espace public médiatisé.

Analyse des thématiques liées aux représentations mémorielles

Dans cette partie, nous cherchons à cerner ce que recouvrent les thèmes liés aux représentations mémorielles qui structurent le corpus. Grâce au logiciel Sphinx, nous avons établi le lexique relatif de chacun des thèmes à partir d'une étude des occurrences des mots mises en contexte avec les thématiques. Ce faisant, le lexique relatif relève les mots les plus souvent associés à chacun des cinq thèmes. Les résultats ainsi obtenus sont éclairants dans la mesure où ils font l'objet d'une analyse interprétative qui permet de les contextualiser en fonction du cadre social et historique au sein duquel les représentations mémorielles s'élaborent.

Selon le lexique relatif à la thématique de la commémoration, les termes de *monument*, *génocide*, *victimes*, *anniversaire*, *journée*, *cérémonies*, *communauté* et *peuple* y sont associées. Un premier constat s'impose : le récit médiatique présente et représente la mémoire du génocide arménien d'abord comme une mémoire communautaire témoignant des pratiques commémoratives et possédant un caractère rituel et collectif propre à la culture et à l'histoire du peuple arménien. C'est avant tout à travers les cérémonies du 24 avril que la communauté arménienne se remémore et commémore le génocide. Comme nous l'avons vu précédemment, cette thématique de la commémoration lorsqu'elle est liée aux manifestations annuelles du 24 avril traverse l'ensemble des articles du corpus. Comme l'écrit le journaliste Jean-Marc Léger en 1965 : « Au cours du dernier week-end, dans toutes les grandes villes du monde où il existe une communauté arménienne de quelque importance, d'émouvantes manifestations ont eu lieu pour évoquer […] le génocide » (*Le Devoir,* 27/04/65 : p. 4). À la différence d'une mémoire publique qui véhicule une signification symbolique ne relevant pas de l'expérience personnelle, la mémoire communautaire est généralement plus accessible à la remémoration directe ou indirecte, surtout lorsque les survivants sont encore présents (Barash, 2007 : 111). C'est ce que souligne Frédéric Feydit, spécialiste de la langue arménienne, en rappelant que les commémorations du 24 avril sont liées aux horreurs des massacres de 1915-1916 qui « n'ont pu s'effacer de la mémoire de ceux qui les ont vécues […] » (*Le Devoir*, 28/04/65 : p. 4). C'est aussi ce dont témoigne une rescapée du génocide en entrevue avec la journaliste Lily Tisso : « Ce qui s'est passé, il y a 75 ans, c'est comme un film qui se déroule constamment devant mes yeux. Même en cent ans, je n'oublierai pas ces scènes. […] On peut facilement présumer [écrit Tisso] combien seront touchantes les prières de cette octogénaire qui participera à la cérémonie commémorative de dimanche prochain à 14h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde » (*La Presse*, 17/04/90 : D16). Parallèlement, à ces articles qui font appel à la remémoration directe ou indirecte de membres de la communauté arménienne, les commémorations font aussi l'objet d'articles factuels retraçant les moments forts de la journée : marche dans les rues de la ville, messe à la cathédrale arménienne à Outremont ou soirée commémorative avec chants, pièces de théâtre, conférences, etc.

Ces manifestations annuelles sont aussi l'objet d'un questionnement sur le sens de la commémoration et de son inscription dans l'espace public médiatisé. Les journalistes s'interrogent : que commémorent les Arméniens le 24 avril ? Et pourquoi commémorent-ils ? Ces questions lancinantes font l'objet de plusieurs articles entre 1965 et 1998. C'est d'abord la mémoire des victimes que l'on commémore. Ce rappel des massacres est l'occasion d'inscrire la mémoire communautaire dans le cadre plus large d'une mémoire historique[8] ou plus exactement d'une représentation du passé qui trouve sa légitimité en se référant à l'histoire. D'ailleurs, peu importe le genre journalistique, la majorité des articles rappelle les événements de 1915-1916 en insistant sur le nombre des victimes, 1 500 000 étant le chiffre le plus souvent cité dans la presse : « Aujourd'hui, 24 avril, les Arméniens commémorent le 61e anniversaire du génocide de 1915, l'une des pages noires de l'histoire contemporaine écrite du sang innocent d'un million et demi de martyrs » (*Le Devoir,* 24/04/76 : p. 4). « Soixante-quatorze ans après le début d'un génocide qui devait durer jusqu'en 1923 et coûter la vie à 1,5 million d'entre eux, il reste assez d'Arméniens de par le monde pour s'en souvenir et commémorer leur drame collectif » (J. Khan, *La Presse,* 22/04/89 : p. B4). Dans le discours journalistique, ce chiffre, 1 500 000, est convoqué dans l'administration de la preuve de l'acte génocidaire. On souligne également l'intention du Comité Union Progrès d'exterminer les Arméniens en citant pour preuve les télégrammes envoyés par le ministre de l'Intérieur, Talaat Pacha aux autorités régionales et locales ou encore un ordre explicite du gouvernement Jeunes-Turcs : « Le 15 septembre 1915, le ministre turc de l'Intérieur, Talaat Pacha, fait parvenir un télégramme à la préfecture d'Alep […] que le gouvernement […] a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens » (*Le Devoir*, 19/04/75 : p. 2). « À compter de la nuit du 23 au 24 avril 1915 et jusqu'à la fin de 1918, environ 1 million et demi d'Arméniens ont été tués par ordre des Turcs » (*La Presse,* 23/04/95 : p. A10). Dans le cadre du récit médiatique, ce rappel des télégrammes de Talaat Pacha devient une preuve authentifiant la réalité du génocide arménien. Par ailleurs, du point de vue politique, l'accent mis sur la question de l'intention dans l'interprétation des faits entourant les actions des autorités turques en 1915-1916 s'inscrit dans la politique de la reconnaissance du génocide. En effet, selon la Convention sur la prévention et la répression des crimes de génocide adoptée par les Nations Unies en 1948 (Gutman, Rieff, 2002 : 148-202), l'intention de détruire en tout ou en partie une population est centrale dans la définition du génocide. Ainsi les dates, les noms, les textes (par exemple, les télégrammes) et les chiffres organisent-ils et informent les représentations mémorielles du génocide mais ils semblent également relever d'un processus de légitimation, voire d'universalisation des représentations instituées (Viaud, 2003 : 27). Or, si les Arméniens commémorent le 24 avril c'est aussi pour réclamer la reconnaissance du crime impuni.

[8] M. Halbwachs (1925 : 129-130) a utilisé l'expression de mémoire historique – à ne pas confondre avec la représentation scripturaire de l'histoire qui relève de la discipline – tout en signalant que cette expression n'était pas très bien choisie puisque les deux termes s'opposent sur bien des points. Il a insisté sur le fait que si l'histoire peut alimenter la mémoire des individus en leur fournissant des cadres de références, elle demeure en arrière-plan et il ne faut pas surestimer sa place dans la construction mémorielle.

Ce travail de légitimation vise donc à la reconnaissance du crime mais aussi à la réparation de l'injustice subie. Le lexique relatif du thème de la reconnaissance comprend les mots *Turquie*, *gouvernement*, *histoire*, *officiellement* et *culpabilités*. À l'évidence, la demande de reconnaissance du génocide arménien s'adresse prioritairement à la Turquie et à la communauté internationale. Les articles des quotidiens soulignent que : « [Les Arméniens] veulent rappeler à la jeune génération turque qu'elle doit considérer la question arménienne dans une nouvelle et saine perspective » (*Le Devoir*, 25/04/75 : p. 5). « Les Arméniens visent à travers les manifestations commémoratives des prochains jours à réveiller la conscience mondiale » (*Le Devoir*, 19/04/75 : p. 2). Cela étant, une ligne de partage des eaux semble se dessiner autour des années 1982 et 1985 suite aux attentats commis contre le personnel de l'ambassade de Turquie à Ottawa. En amont, la demande de reconnaissance est adressée presqu'exclusivement à la Turquie et à la communauté internationale, en aval ce sont les gouvernements canadien, québécois ainsi que les autorités municipales montréalaises qui sont sollicités afin de reconnaître le caractère génocidaire des événements de 1915. À l'évidence, si la communauté arménienne n'abandonne pas sa demande de reconnaissance adressée au gouvernement turc, elle exige désormais des gouvernements de la société d'accueil leur appui à sa cause. Par exemple, le 24 avril 1987, une manifestation est organisée devant le parlement canadien. Le journaliste dépêché sur les lieux souligne qu'après avoir demandé à la Turquie de reconnaître le génocide : « Le président du comité national arménien du Canada, M. Khatchig Hagopian, a ajouté que le Canada se devait de reconnaître et de dénoncer le génocide arménien » (*Le Devoir*, 25/04/87 : p. 4). Huit ans plus tard, lors de la journée commémorative du 24 avril 1995, c'est d'abord devant le parlement canadien que se dirigent les manifestants avant de se rendre à l'ambassade turque. À cette occasion, le journal écrit : « Demain, les Arméniens de tous les coins du Canada se rendront sur la colline parlementaire, à Ottawa, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un manque de leadership du Canada face à ce crime impuni et se rendront ensuite manifester devant l'ambassade de Turquie » (*La Presse*, 23/04/95 : p. A10). Plus largement et en s'appuyant sur l'histoire et la mémoire du génocide arménien, de nombreuses personnalités canadiennes et québécoises réclament la reconnaissance du génocide de 1915 et leur position est relayée par les journaux dans les rubriques « opinion » ou encore « éditorial ». À titre d'exemple, citons le cas d'Herbert Marx, député à l'assemblée nationale du Québec, qui rédige un long article dans lequel il rappelle : « Le peuple arménien est complètement frustré par la non-reconnaissance de son génocide […]. Nul doute que le génocide arménien est gravé dans la mémoire individuelle et collective de tous les Arméniens. […] Il faut s'assurer que nous aussi, nous ne l'oublierons pas ». Et il termine par ce vœu : « Le génocide arménien est un fait historique […]. Il faut tout faire pour que des pays ainsi que des organismes internationaux reconnaissent ce fait » (*Le Devoir,* 23/05/84 : p. 9). Dans cet extrait, il faut souligner l'utilisation du pronom *nous* qui convoque le locuteur et les lecteurs à lutter contre l'oubli en participant à l'acte de reconnaissance du génocide arménien.

La reconnaissance du crime appelle sa réparation. Le lexique relatif du thème réparation est lié à la commémoration des victimes dans le contexte des débats entourant la construction à Montréal d'un monument à leur mémoire. Les mots *projet*, *construction*, *victimes*, *génocide*, *commémoratif* et *Montréal* y sont associés. Dans le contexte canadien, la réparation exigée est d'abord et avant tout symbolique. En effet, la réparation symbolique représente pour les victimes et leurs descendants un geste essentiel afin de se réconcilier avec leur passé et offre la voie possible d'un dialogue avec l'autre. Dans une lettre d'opinion publiée à la suite du premier attentat contre l'ambassade turque en 1982 dans lequel l'attaché militaire turc a été assassiné, Vrej-Armen Artinian, membre du Comité national arménien, écrit : « Enfin, reconnaîtra-t-on qu'un tort a été fait, qu'il faudra essayer de réparer (réparer symboliquement bien sûr, puisque c'est un tort irréparable) » (*ibid.*, 23/04/82 : p. 17). Cela étant, les articles rappellent aux lecteurs que d'autres types de réparation sont également formulés par la communauté arménienne : « Les Arméniens veulent que la Turquie […] compense ses victimes et qu'elle leur redonne les terres arméniennes traditionnelles » (*ibid.*, 27/04/87 : p. 4). Revenant sur la question neuf ans plus tard, Artinian publie un long article dans la section « Des idées, des événements » du *Devoir* où, à la réparation symbolique toujours nécessaire, s'ajoute la restitution des territoires arméniens : « La seule reconnaissance du génocide reste vaine après tout, si elle n'est pas suivie de la volonté internationale de faire justice à la nation arménienne et de la regrouper dans un espace à elle » (*Le Devoir*, 26/04/91 : p. B8). Ainsi la demande de réparation territoriale renvoie-t-elle d'abord à la perte des territoires considérés comme le berceau historique de l'Arménie mais également, et peut-être plus profondément, à la question du foyer national qui hante la mémoire des Arméniens toujours en attente de réparation (Hovanissian, 2000). Dans ce contexte, les débats entourant la construction à Montréal d'un monument à la mémoire des victimes du génocide arménien prennent tout leur sens. Sans entrer ici dans les détails de la controverse (Chabot, 2008), il est important de souligner que dans le cadre d'une communauté en diaspora, le rappel du territoire d'origine se manifeste à travers les signes mnémoniques tels les églises, les plaques commémoratives et les monuments (Bruneau, 2006). À Montréal, le territoire urbain occupé par la communauté arménienne ne se compare pas aux *Chinatown* typiques des grandes villes américaines dans la mesure où le marquage ethnique demeure assez discret (Keuroghlian-Boudjikanian, 2006 : 101). C'est bien pourquoi, l'érection du monument *La Réparation* revêt une telle importance pour la communauté arménienne puisque son rôle est doublement symbolique : d'abord, il assure la préservation et la reproduction de la culture d'origine tout en témoignant de l'adaptation de la communauté à la société d'accueil (Keuroghlian-Boudjikanian, 2006 : 106) mais, comme l'a bien montré Michel Bruneau (2006 : 331) dans une étude portant sur les communautés diasporiques de l'Asie mineure établies en Grèce, les monuments commémoratifs sont aussi « des lieux du souvenir, c'est-à-dire érigés pour que les hommes se souviennent des victimes de tel ou tel massacre, ou plus généralement du « génocide » dans un lieu ou une région déterminée ». Les médias sont conscients des enjeux

mémoriels et identitaires autour de cette question, à ce propos, la journaliste Agnès Gruda écrit : « L'annihilation de la communauté arménienne a été l'une des grandes tragédies de ce siècle. C'est pour commémorer cette tragédie que les Arméniens de Montréal ont voulu faire construire un monument dans un petit parc de la métropole » (*La Presse*, 23/04/96 : p. B2).

Les thématiques de la négation et de l'oubli sont moins présentes dans notre corpus. Le lexique relatif de la première est associé sans surprise aux termes de *turc*, *Turquie*, *gouvernement*, *reconnaître* et *toujours*. Cette association évoque d'une part, le refus constant du gouvernement turc de reconnaître le génocide des Arméniens et, d'autre part, les étapes de sa reconnaissance par les autorités politiques canadiennes aux divers paliers de gouvernement. En effet, si le gouvernement québécois reconnaît en 1980 le génocide arménien, en 1998, le gouvernement canadien refuse toujours de qualifier de génocide les massacres de 1915-1916. Ce refus constant est déploré par les commentateurs et les membres de la communauté arménienne : « Le gouvernement turc réfute toujours les accusations de génocide et remet en cause le nombre d'Arméniens qui auraient péri » (*La Presse*, 25/04/95 : p. B1). En 1975, un article de *La Presse* explique que depuis la Grande Guerre, les gouvernements turcs successifs continuent de nier le génocide car ils « n'ont eu qu'un souci concernant la question arménienne : camoufler le crime de 1915 et étouffer la voix des Arméniens de la Diaspora » (*ibid.*, 19/04/75 : p. C4). Cet argument selon lequel la Turquie cherche à camoufler les faits est repris dans un article du journaliste Charles David. Selon lui, le déni turc est une tentative afin de « gommer la mémoire » du peuple arménien (*ibid.*, 27/04/85 : p. A10). Par ailleurs, les débats sur la construction du monument commémoratif sont l'occasion pour les deux quotidiens de souligner la non-reconnaissance par les autorités fédérales du génocide arménien : « En 1980, l'Assemblée nationale du Québec et la législature ontarienne ont reconnu le génocide, mais Ottawa refuse encore d'employer le mot génocide pour décrire la tragédie » (*ibid.*, 25/04/95 : p. B1). Dans cette perspective, il est intéressant de noter que le mot *toujours* est associé à celui de négation. Linguistiquement, cet adverbe a une valeur modale de perpétuité, de continuité qui, dans notre corpus, accentue la permanence dans la durée du déni turc ainsi que son caractère invariable.

Sur la question du déni, l'analyse des articles du corpus démontre que tout au long de la période étudiée les deux quotidiens mettent en avant une position éthique selon laquelle le déni du génocide favorise la répétition de tels crimes. Déjà en 1965, le journaliste Jean-Marc Léger estime que le crime impuni : « Créé des conditions favorables à d'autres génocides » (*Le Devoir*, 27/04/65 : p. 4). Un article publié dans *Le Devoir* en 1991 – évoquant les paroles d'un archevêque arménien à Téhéran – reprend cet argument : la négation du génocide arménien a permis à certains gouvernements de commettre d'autres massacres, comme celui des Kurdes par la Turquie (*ibid.*, 25/04/91 : p. A7). Le professeur Joseph Berbéry et le président du Comité national arménien

Roupen Kouyoumdjian soutiennent la même thèse. Alors que Berbéry rappelle les massacres de Bosnie et du Rwanda (*ibid.*, 23/04/94), Roupen Kouyoumdjian affirme de son côté qu'« il n'est pas surprenant que, de nos jours, les génocides aient proliféré et augmenté en ampleur » (*La Presse*, 21/12/98 : p. B2) attribuant ce phénomène au manque de courage des pays qui ne reconnaissent toujours pas le génocide arménien. À l'instar de nombreux chercheurs (Fein, 1994 ; Kuper, 1985 ; Bauer, 2002 : 51-79), la position éditoriale des deux quotidiens est clairement définie : l'impunité dont jouissent ceux qui ont perpétré un génocide ainsi que l'absence de reconnaissance de ces crimes et de leur répression sont des facteurs importants qui rendent possibles de nouveaux crimes. Le récit médiatique fait ainsi appel à certaines valeurs morales comme la justice et la nécessité de réparer, mais aussi à des émotions telles la culpabilité et la peur de la répétition du crime.

Le lexique relatif du thème de l'oubli est généralement associé aux termes qui se rapportent au crime, c'est-à-dire à l'acte criminel lui-même, comme les mots *massacres*, *tragédie*, *actes* et *atrocités*. L'analyse de cette thématique montre qu'à plusieurs occasions, les auteurs des articles soulignent et déplorent l'impossibilité pour les Arméniens d'oublier le crime commis. C'est le cas par exemple de Vrej-Armen Artinian qui écrit : « Les Arméniens ne peuvent pas oublier et n'oublieront pas les massacres de 1915 tant que la question arménienne n'aura pas été résolue dans le sens de la justice et de l'équité » (*Le Devoir*, 25/04/75 : p. 4). Position partagée par des journalistes qui ne sont pas d'origine arménienne, c'est ainsi qu'à l'occasion du 50e anniversaire de la commémoration du génocide, Jean-Marc Léger souligne : « Aujourd'hui les quatre millions d'Arméniens sont dispersés à travers le monde […]. Citoyens loyaux de leurs nouvelles patries, ils ne peuvent pourtant oublier le tragique événement qui a brisé leur clan » (*ibid.*, 27/04/65 : p. 4). De la même manière, vingt ans plus tard, Charles David dans *La Presse* rappelle : « Que l'on sache que nous ne laisserons jamais glisser dans l'oubli un acte si terrible, présage de grands désastres de notre siècle » (*La Presse*, 27/04/85 : p. A10). Le refus d'oublier devient ainsi un impératif moral associé au devoir de mémoire qui doit faire en sorte que les génocides et autres atrocités ne disparaissent pas de la mémoire collective et de l'histoire non seulement des victimes et de leurs descendants mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. C'est ce à quoi sont conviés les lecteurs interpellés par les journalistes et les commentateurs qui rédigent les articles et les lettres d'opinion des deux quotidiens. Plusieurs auteurs des articles du corpus estiment qu'aujourd'hui les sociétés vivent toujours avec les conséquences du génocide arménien dont le crime demeure impuni : « [comment] oublier cette tragédie quant, à chaque instant, nous subissons les conséquences du génocide de 1915 ? […] L'Arménie existe aujourd'hui et les Arméniens n'existent pas que dans les livres d'histoire ; – ils veulent rappeler à toutes les nations qu'un crime impuni en engendre d'autres » (Vr.-A. Artinian, *Le Devoir*, 25/04/75 : p. 4). « Plus de 80 ans après le génocide de centaines de milliers d'Arméniens pendant la Première Guerre mondiale, les descendants des survivants ne veulent pas oublier. Le devoir de mémoire devient donc impératif » (Fr. Normand, *Le Devoir*,

27/04/98 : p. A2). Dans sa présentation et sa représentation, la lutte contre l'oubli rend compte d'une tension dans les représentations mémorielles du génocide arménien dans notre corpus. Tout d'abord, on reconnaît une mémoire littérale, simple rappel de l'événement passé et des conséquences de la blessure, son inscription est largement présente dans les deux quotidiens qui ainsi mettent en œuvre l'expression de valeurs et d'émotions liées à l'acte criminel et à sa non-reconnaissance. Ensuite, vient une mémoire exemplaire qui insiste sur le retour à l'événement passé, à sa reconnaissance en tant que génocide et à l'occasion ainsi offerte de dénoncer les crimes actuels (Todorov, 2004). Ici, on assiste à la mise en avant dans l'espace médiatique d'une prise de position éthique et politique liée à la demande de reconnaissance du génocide arménien.

Conclusion

Depuis les années 60, la question de la reconnaissance du génocide arménien demeure un objectif important pour l'ensemble des diasporas arméniennes et, au Québec comme ailleurs, les porte-parole de la communauté ont cherché par divers moyens à inscrire cette question dans l'espace public médiatisé. Au fil des décennies, cette demande a suscité les réactions de nombreuses personnalités publiques qui ont pris position dans les médias en appuyant largement la cause arménienne. Les journaux québécois ont ainsi directement contribué – par la nouvelle, les articles d'analyse, les lettres d'opinions, les éditoriaux – à la construction, l'inscription et la diffusion des enjeux politiques et éthiques entourant la mémoire du génocide arménien. Dans cette perspective, nous avons analysé le récit médiatique en tant que dispositif de médiation qui a permis d'organiser les représentations mémorielles du génocide arménien. Il est clair que la mémoire du génocide et ses représentations se constituent d'abord dans la nouvelle, dans le factuel autour des commémorations annuelles du 24 avril, des anniversaires décennaux mais aussi lors d'événements qui relancent la question de sa reconnaissance, que ce soient les attentas arméniens contre l'ambassade turque à Ottawa en 1982-1985 ou les débats entourant la construction du monument commémoratif *La Réparation* à Montréal en 1995-1998. Dans une interrogation sur l'économie des traces mémorielles et leur médiation, nous avons montré que la presse quotidienne procède à une sélection des faits qui contribue à l'élaboration de la mémoire collective et à son inscription en lien avec les enjeux sociaux actuels.

L'analyse lexico-sémantique et interprétative du corpus présente une image évolutive des enjeux mémoriels au cœur des discours et des pratiques de la demande de reconnaissance du génocide arménien telle qu'elle s'est constituée dans notre corpus. Nous avons ainsi dégagé cinq thèmes qui ont fait l'objet d'une interprétation linguistique mais aussi sociale et historique. Une chronologie des thématiques illustre non pas une transformation radicale des représentations mémorielles mais dégage plutôt des moments forts qui correspondent à

l'expression d'une mémoire communautaire qui serait partagée autour de la nécessaire reconnaissance du génocide arménien d'abord et avant tout par la Turquie mais aussi par la société d'accueil québécoise et canadienne. Une analyse qui articule discours, pratiques et représentations contribuent à éclairer la problématique générale d'un dispositif de médiation mémorielle, à savoir la presse quotidienne, en tant qu'il est créateur de relations symboliques entre la communauté diasporique et la société d'accueil.

C'est ainsi qu'il est possible d'affirmer que si la commémoration du génocide par la communauté constitue un rituel symbolique important pour le maintien de la mémoire et de l'identité arménienne, son inscription dans l'espace public médiatisé offre une représentation en tension entre mémoire littérale et mémoire exemplaire. En effet, comme l'atteste l'analyse du corpus, il s'agit moins de reconnaître un devoir de mémoire – qui est d'abord celui des survivants et peut-être celui de leurs descendants – que d'affirmer la nécessité d'un travail de mémoire collectif contre l'oubli et d'une réparation symbolique du crime resté impuni.

Références

Agamben G., 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad. de l'italien par M. Rueff, Paris, Payot/Rivages.

Attarian V., 1999, « La mémoire en diaspora. Actions pour la reconnaissance du génocide des Arméniens », pp. 261-267, *in* : Comité de défense de la cause arménienne, dir., *L'Actualité du génocide des Arméniens*, 16-18 avril 1998, Paris, Édipol.

Balmer A., Hébert J., 2009, « Les médiations en question », *Nouvelles Pratiques sociales*, 21, 2, pp. 20-30.

Barash J. A., 2007, « L'abîme de la mémoire. La mémoire collective entre expérience personnelle et identité politique », *Cités*, 29, pp. 105-116.

Bauer Y., 2002, *Repenser l'Holocauste*, Paris, Éd. Autrement.

Bruneau M., 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *Espace géographique*, 4, pp. 328-333.

Certeau M. de, 1990, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

Chabot J., 2008, « Débats et controverses au sujet d'un monument commémoratif. *La Réparation* (Montréal, 1995-1998) », pp. 303-315, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

De Ceglie A., 2008, « Le journal un dispositif de médiation créateur de représentations ». Accès : www.iep.univ-cezanne.fr/recherche_2008.php. Consulté le 23 juin 2010.

Dufoix S., 2005, « La reconnaissance au présent : les dimensions temporelles de l'histoire et de la mémoire », *Revue du* MAUSS, 2, 26, pp. 137-154.

Fein H., ed., 1994, *The Prevention of Genocide : Rwanda and Yugoslavia Reconsidered*, New York, Institute for the Study of Genocide.

Foucault M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

— 1976, *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

— 1984a, *Histoire de la sexualité 2. L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard.

— 1984b, *Histoire de la sexualité 3. Le souci de soi*, Paris Gallimard.

Guillaume-Hofnung M., 1995, *La médiation*, Paris, Presses universitaires de France.

Gutman R., Rieff D., 2002, *Crimes de guerre*, Paris, Éd. Autrement.

Halbwachs M., 1925, *La mémoire collective*, Paris, A. Michel, 1997.

Hovanissian M., 2000, « La diaspora arménienne et l'idée nationale : de l'exil commémoré à l'appartenance active », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 30, pp. 83-109.

Huglo M.-P., Villeneuve J., 2004, « Présentation : mémoire et médiations », *Protée*, 1, pp. 4-5.

Keuroghlian-Boudjikanian A., 2003, *L'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique ?*, thèse en géographie, université de Montréal.

— 2006, « Les insertions résidentielle et économique des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique ? », *Espace, populations, sociétés*, 1, pp. 95-106.

Kuper L., 1985, *The Prevention of Genocide*, New York, Yale University Press.

Larroche V., 2008, « Reconnaissance et médiation ». Accès : www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article25. Consulté le 4 août 2010.

Marchand P., 1998, *L'Analyse du discours assisté par ordinateur*, Paris, A. Colin.

Milburn P., 2002, *La médiation. Expériences et compétences*, Paris, Éd. La Découverte.

Mussaud V., Six J.-Fr., 2002, *Médiation*, Paris, Éd. Le Seuil.

Nadeau C., 2009, « Conflits de reconnaissance et justice transitionnelle », *Politique et Sociétés*, 28, 3, pp. 191-210.

Peeters H., Charlier P., 1999, « Contribution à une théorie du dispositif », *Hermès*, 25, pp. 15-23.

Racine J.-B., 2006, *Le génocide des Arméniens. Origine et permanence du crime contre l'humanité*, Paris, Dalloz.

Taylor Ch., 1997, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Éd. Champs/Flammarion.

Ternon Y., 2001, *L'innocence des victimes. Au siècle des génocides*, Paris, Desclée de Brouwer.

Todorov T., 2004, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

Thompson S., 2006, *The Political Theory of Recognition. A Critical Introduction*, Cambridge, Polity Press.

Viaud J., 2003, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions*, 2/80, pp. 13-30.

Vouilloux B., 2008, « Du dispositif », *in* : Ortel Ph., dir., *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Wolton D., 1991, « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, 10, pp. 95-114.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 251-270

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

THOMAS FONTAINE
Centre d'histoire sociale du XXe siècle
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
thfontaine@yahoo.fr

BERTRAND HAMELIN
Centre de recherches d'histoire quantitative
Université de Caen
hamelinbertrand@yahoo.fr

LA « MÉMOIRE SPECTACLE » DE LA DÉPORTATION

Résumé. — Comment écrire et transmettre la déportation ? La question a interrogé la littérature. Mais si les études portent principalement sur les « grands » livres, les mieux écrits, on a moins réfléchi sur une production généralement considérée comme de la « basse » littérature parce qu'elle use de procédés jugés « voyeurs », « racoleurs », « rentables ». Or, ces écrits sont représentatifs d'un stade de la mémoire de la déportation en France, autour des années 60-70, que Gérard Namer a appelé la « mémoire spectacle de la déportation ». Il est important de réfléchir à ce type de médiation, au regard que la société lui porte et à la représentation de la déportation qui a ainsi été transmise à de très nombreux lecteurs durant ces années. Il faut aussi réfléchir aux grandes étapes de cette mise en spectacle de la déportation par le livre, et les interroger. Comment et pourquoi est-on passé d'une nette tendance à souligner l'horreur à la sobriété actuelle, au silence ? Cette réprobation vaut donc réflexion.

Mots clés. — « Mémoire spectacle de la déportation », déportation (historiographie), déportation (représentation), déportation (transmission), Christian Bernadac (1937-2003).

> « Un livre qui dénonce une chose aussi abominable doit posséder un grand pouvoir de rayonnement. Si j'avais écrit un essai historique, il n'aurait pas eu le même rayonnement ni la même puissance de choc » (Merle, 1965 : 52-66).

Comment écrire et transmettre la déportation ? La question est évidemment légitime. Elle a interrogé la littérature. Grâce à ce que Michael Pollak appelle la « littérature de l'atrocité », et « contrairement au constat pessimiste d'Adorno dans *La Dialectique négative* selon lequel, après Auschwitz, la poésie ne sera plus possible, l'art devient une ressource qui permet de relever le défi, en tentant de donner une forme d'expression à l'horreur » (Pollak, 1990 : 223). Jean Cayrol fut sans doute l'un des premiers à exprimer cette idée d'une nouvelle littérature qu'il qualifia de « romanesque lazaréen », en référence au miracle de Lazare ressuscité ; une image employée pour des déportés qui « ne sont plus des vivants mais des survivants ». Charlotte Delbo fit par exemple de la « crédibilité de l'indicible un des thèmes de ses écrits » (*ibid.* : 209). « L'expérience concentrationnaire doit, si elle veut atteindre son public, être réaménagée : recomposition de la matière narrative, théâtralisation de l'événement » (Stalloni, 2007 : 47). Cette « nouvelle littérature » interroge donc l'échec de l'humanisme que représentent les camps.

Mais si les études portent principalement sur les « grands » livres, les mieux écrits, si beaucoup de témoignages moins connus d'anciens déportés sont englobés dans leurs conclusions, on a moins réfléchi et intégré dans le corpus les autres écrits prenant pour thème la déportation, à commencer par ceux qui ne sont pas le fait de témoins mais de journalistes ou qui ne sont pas précisément classés parmi la « grande » littérature. Et, au sein de cette production méconnue, est particulièrement ignoré ce que nous considérons, après Gérard Namer (1987a : 143), comme représentatif d'un stade de la mémoire de la déportation en France, autour des années 60-70 : la « mémoire spectacle de la déportation ». Au contraire, cette production est généralement classée dans une « basse littérature » puisque ces écrits usent de procédés jugés « voyeurs » et « racoleurs », et émanent de journalistes ou d'écrivains, non déportés, accusés de profiter d'une veine rentable. On date aussi ces récits dans une époque que l'on constate heureusement souvent révolue, tant le choix de la sobriété s'impose dorénavant à tous ou presque.

Nous n'avons guère étudié la genèse de ces écrits censés uniquement souligner le caractère spectaculaire de la déportation, en particulier son caractère horrible. Nous avons peu réfléchi aussi aux perceptions de cette « basse littérature » par le public, ni aux évolutions de ces représentations. Pourtant, en la matière, le recul est essentiel car, comme le remarque Karla Grierson (1999 : 215) à propos des récits de vie de déportés, « ce sont la forme du texte et le regard de son destinataire qui seront déterminants dans le jugement de "véracité" (en réalité, de vraisemblance) que l'on peut prononcer à son égard, et non les rapports entre l'écriture et l'expérience, comme le prétendent les discours critiques qui se focalisent sur la "véracité" des récits ». Or, le regard de la société a évolué, autant

que les formes de transmission et les médiations auxquelles à chaque époque il s'habitue. Les deux doivent être conjointement étudiés, tant leurs portées influent sur les modes d'écriture de la déportation.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il peut donc être utile de réfléchir aux grandes étapes de cette mise en spectacle de la déportation, par le livre[1]. Reposant sur l'usage de modes d'expression *a priori* impropres à l'écriture de l'histoire comme à l'écriture de la déportation, marqués de surcroît par des objectifs commerciaux jugés indignes dans ce cas, ce type de médiation doit pourtant être interrogé. Elle n'invalide pas forcément l'ensemble du contenu ; et il peut être utile de s'intéresser à la représentation de la déportation qui a ainsi été transmise à de très nombreux lecteurs. L'étude proposée s'inscrit ainsi dans une histoire des sensibilités dans la seconde partie du XXe siècle, qui se doit d'être attentive aux variations sociales et temporelles des représentations : l'intolérable, l'immoral ou le vulgaire sont des catégories fluctuantes qui doivent être historicisées.

Face au choc de 1945, le modèle initial d'une « pédagogie de l'horreur »

Le choix de montrer l'horreur, pris en 1945 à la vue des charniers des camps nazis, nous semble aujourd'hui saisissant. Le but est de proposer une véritable pédagogie du « plus jamais ça », qui doit commencer sur les sites que les Alliés viennent de découvrir. En France, le gouvernement montre aussi l'horreur découverte. En juin-juillet 1945 est ainsi organisée l'exposition sur les « Crimes hitlériens » au Grand Palais. Dans la plaquette qui accompagne le visiteur, le fait de montrer et de souligner l'horreur est assumé :

> « Si, avant que de les laisser en paix, il a fallu une fois encore exhumer ces pauvres morts et les exposer avec leurs plaies et l'expression de leur ultime souffrance ou de leur éternel espoir, ce n'est certes pas pour satisfaire la curiosité ou le goût du macabre, ni pour exaspérer une haine qui, la guerre finie, doit s'ordonner en œuvre de justice »[2].

Les associations d'anciens déportés ne font pas autre chose. C'est le cas de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) – la principale fédération d'anciens déportés, proche du Parti communiste français – qui propose lors de ses manifestations des kiosques d'information sur les camps. En avril 1946, *Le Patriote Résistant* montre ainsi comme exemple à suivre l'exposition présentée à Clermont-Ferrand durant la semaine du Déporté :

---

[1] Nous nous en tiendrons à ce sujet déjà vaste, sans aborder les autres médiations possibles, par le cinéma, le dessin, la peinture, la muséographie, ou ce genre livresque particulier qu'est la bande dessinée.

[2] Préambule de la plaquette de l'exposition « Crimes hitlériens », Centre de documentation de la FNDIRP.

> « Nous avons reconstitué sur la place principale de Clermont-Ferrand, place de Jaude, la tour de Buchenwald flanquée de ses bâtiments. […] Puis, on entrait dans la deuxième baraque, sur la porte de laquelle était inscrit : "Ici on entre par la porte, on sort par la cheminée." À l'intérieur de cette baraque étaient reconstitués : les lits à étages des camps – avec les dimensions véritables – la machine à fesser – copie de celle de Buchenwald – le crématoire. Au mur, une fresque représentant le voyage à 100 dans un wagon à bestiaux. Aux parois étaient accrochées des vitrines où nos camarades avaient déposé des souvenirs personnels, comme, par exemple, la montre du premier SS tué à la libération du camp, une ration de pain (authentique), un couteau et une cuillère fabriqués au camp, le fanion de la voiture SS, etc. Dans une vitrine spéciale figuraient des instruments de la Gestapo : casque, matraque en nerf de bœuf, matraque en fer, menottes, etc., etc. »[3].

Les premiers écrits mettant en avant l'horreur découverte sont publiés dans la presse. Édouard Lynch (1995 : 172) note à propos de la presse nationale qu'elle « semble avoir des difficultés à se détacher de l'horreur des révélations » et que dans son traitement de l'information sur le sujet « le sensationnel tend souvent à l'emporter sur l'analyse ». L'horreur est le révélateur de la « barbarie nazie ». Ainsi, dans *Le Parisien libéré*, le journaliste Jacques Fano publie, en épisodes, du 24 décembre 1944 au 1er janvier 1945, son enquête sur « l'usine de mort » de Natzweiler, camp découvert en novembre. Son article du 29 décembre sur les expériences médicales pratiquées sur des détenus s'intitule : « Le laboratoire des professeurs nazis de Strasbourg… Tandis que les SS pratiquaient le culte démoniaque du crime ! » (Lynch, 1995). Dans tous les journaux, les photographies jouent évidemment un rôle essentiel, « comme un prolongement du regard direct, un substitut chargé d'exporter au-delà du périmètre du camp et des frontières de l'Allemagne ces visions d'horreur » (Chéroux, 2001 : 108).

Même exposition des souffrances dans la presse de province : le chroniqueur littéraire du *Rouergue Républicain*, Pierre Loubière, narre ainsi l'histoire du déporté Courtial, « figure de la Résistance locale » et « héros de légende », qu'il publie en épisodes en mai-juin 1945. « Les procédés d'écriture » sont caractéristiques avec des rebondissements en série et intertitres censés retenir l'attention du lecteur : « Le tunnel… », « Vendus ! », « Évasion », « Nus dans les wagons » (Lynch, 1999). Mais, dans les premiers témoignages publiés, certains anciens déportés n'évitent rien non plus des détails macabres, au risque parfois de l'exagération[4]. Certes, des récits paraissent qui n'utilisent pas ce type de procédés de mise en spectacle de la déportation. Mais écrire la déportation passe alors aussi et déjà par ce type de médiation. Cette « pédagogie de l'horreur » (Matard-Bonucci, 1995) s'affirme dès les années 50 et surtout durant les deux décennies suivantes.

---

[3] *Le Patriote Résistant* du 15 avril 1946, cité par P. Lagrou (2000 : 208). Ce dernier ajoute qu'à « Bordeaux et à Nancy, la reconstitution d'une pendaison d'un détenu fut ajoutée à l'installation, avec un mannequin en costume de concentrationnaire ».

[4] On citera l'exemple du témoignage de Ch. Chambon (1945) : l'auteur évoque un supplice des SS qui place trois déportés dans une tranchée avant de lancer sur eux « un convoi lourdement lesté de pierres » : « Les roues l'une après l'autre butent sur les têtes, les ensevelissent, les déchiquètent, les écrasent […]. Et quand tout est passé, il n'y a plus là-bas qu'une grande tache de terre rougie, parsemée de matière cérébrale ». Merci à P. Le Goupil pour nous avoir signalé ce passage.

La « déportation-spectacle » : une médiation dominante dans les années 60-70

En effet, les productions ne manquent pas et le succès de librairie est souvent au rendez-vous. Les douze livres de Christian Bernadac sur la déportation[5], publiés à partir de la deuxième moitié des années soixante, en sont un excellent exemple. C'est le succès de cette période sur le sujet : malgré la difficulté d'obtenir des chiffres de diffusion fiables, la revue professionnelle *Le Bulletin du livre* n'annonce jamais moins de 100 000 exemplaires vendus, à chaque fois en quelques mois[6]. Il semble que *Les Médecins maudits* (1967) et *Les Mannequins nus* (1971) aient même dépassé rapidement les 150 000 exemplaires. Les trois premiers livres de la série se seraient vendus à « trois millions » d'exemplaires, « dans neuf pays » selon l'éditeur[7]. Il s'agit d'un succès majeur, puisqu'en France « les tirages atteignant le million sont tout à fait exceptionnels (les meilleures réussites touchant normalement plutôt les centaines de milliers d'exemplaires et même moins) » (Saint-Jacques, 2002 : 48). Les rééditions ont été multiples. Or, l'œuvre du journaliste, fils d'un déporté de Sachsenhausen, perpétue des pratiques collectives de mise en spectacle de la déportation. Les titres de ces ouvrages et leurs couvertures le montrent parfaitement, bien plus que le contenu du texte même, qui, s'il n'exclut le recours à des procédés discutables, apparaît par rapport à ces éléments du paratexte particulièrement moins racoleur. Apparaissant souvent comme choquants aujourd'hui, ces titres et couvertures permettent de poursuivre la généalogie de ce type de médiation et de mettre en perspective ce regard actuel.

L'exemple des titres et des couvertures des livres de Christian Bernadac

Esotérisme ou fantastique (*Le Neuvième cercle, Les Sorciers du ciel*), érotisme (*Les Mannequins nus*), horreur (*Les Médecins maudits, Le Train de la mort*), aventure (*Les Médecins de l'impossible*) ou « simplement » pathos (*Des jours sans fin*), la plupart des titres des livres de Christian Bernadac peuvent être perçus comme spectaculaires.

Dans ses premiers titres, le journaliste se distancie de son objet d'étude. Il donne dans un premier temps son point de vue extérieur de médiateur, par des titres comme *Les Médecins maudits* – probable écho au titre de la célèbre série de

[5] Se reporter à la bibliographie.

[6] La revue a été entièrement dépouillée pour les années 1967-1978, date à laquelle apparaît *Livres hebdo*.

[7] Quatrième de couverture du *Train de la mort*. *Les Médecins maudits* a par exemple été traduit en espagnol, portugais, italien, anglais, hollandais, norvégien, japonais et roumain.

livres, *Les Rois maudits*, de Maurice Druon (1955-1960) –, *Les Médecins de l'impossible*, puis avec une expression attribuée à Heydrich, *Les Sorciers du ciel*[8]. Par la suite, Christian Bernadac, qui cherche à être le porte-parole de déportés dont il récolte le témoignage, utilise des expressions venant de ses témoins, pour mieux gommer la médiation : ainsi, *Des jours sans fin*[9] ou *Le Train de la mort*[10], sont des titres extraits des témoignages recueillis auprès des déportés. *Les 186 marches* reprend le symbole même du camp de Mauthausen. *Le Neuvième cercle*, qui concerne les Kommandos extérieurs de ce camp, est attribué par Christian Bernadac non pas à Dante – la métaphore de l'enfer de Dante étant souvent reprise par les anciens détenus – mais à l'ancien déporté Louis Deblé qu'il a accompagné en pèlerinage en Autriche. Quant au particulièrement choquant *Les Mannequins nus*, titre de la trilogie consacrée aux femmes déportées, il est en fait emprunté par le journaliste à Charlotte Delbo (1965 : 21-23)[11]. Ce qui, sous la plume de l'écrivaine, était une allusion métaphorique devient chez Christian Bernadac une appellation qui a pu sembler particulièrement malsaine. Cette évolution du choix des titres démontre donc la volonté du journaliste de faire corps avec le sujet, tout en soulignant son empathie avec ses témoins. Mais tous appartiennent au champ sémantique des productions paralittéraires, du roman fantastique au roman érotique, et démontrent une volonté de rendre spectaculaire l'évocation de la vie et de la mort quotidienne des déportés.

Dans le dispositif de mise en spectacle de la déportation, la structure des couvertures des livres de Christian Bernadac est essentielle. Frappe en premier lieu l'obsédante présence de la croix gammée, apposée tel un tampon administratif ou un logo commercial, certifiant l'appartenance au thème du nazisme du livre qui va être acheté et lu. Ce symbole, reconnaissable même pour le lecteur potentiel le moins cultivé, est généralement sans lien avec l'image figurant sur la couverture, sauf dans le cas des *Médecins de l'impossible* et des *Sorciers du ciel*, où la croix rouge du premier et la croix chrétienne du second ont la croix gammée comme ombre. Les photographies de même, toutes en noir et blanc et qui sont strictement illustratives du titre (un train pour *Le train de la mort*, par exemple), ont pour fonction de situer chaque livre dans le contexte des camps nazis.

---

[8] Chr. Bernadac s'inscrit aussi par ces titres dans une forme de tradition de l'éditeur France-Empire qui publie des livres intitulés par exemple « J'étais médecin à … » (Hamelin, 2010).

[9] Expression relevée dans un « poème inédit » du déporté G. de Bonneval, ce titre évoque aussi quelque peu *Les Jours de notre mort* de D. Rousset (1947), auquel Bernadac rendra hommage en 1995 en sous-titrant *La Libération des camps* « Le dernier jour de notre mort ».

[10] Voir Dumur (1948) ; Lambert (1950) ; M. Guérin (1949), quant à lui, évoque le « Convoi de la mort ».

[11] « Maintenant je suis grande. Je peux regarder des mannequins nus sans avoir peur ». L'expression est utilisée comme métaphore pour les cadavres gelés d'Auschwitz, qui rappellent à C. Delbo ses souvenirs de jeunesse à Montluçon, lorsqu'aux Nouvelles Galeries, on livrait des mannequins pour la vitrine : « Je regardais. J'étais troublée par la nudité des mannequins […]. Maintenant les mannequins sont couchés dans la neige, ce sont nos camarades d'hier. […] Maintenant, elles sont là, cadavres nus dans la neige ». Bien sûr, l'usage est métaphorique et poétique dans l'expression de l'écrivaine, alors qu'il devient pour Chr. Bernadac une manière directe de désigner les déportées.

Mais cette pratique n'est pas l'apanage du journaliste et de son éditeur et on évitera donc d'attribuer au seul caractère populaire des éditions France-Empire et de Christian Bernadac l'usage de ce type de symbole. Publiée en 1969, *L'Histoire de la médecine SS* des médecins Yves Ternon et Socrate Helman présente une couverture noire où, entre deux caducées, figurent la tête de mort et l'aigle à croix gammée, « SS » étant calligraphié comme les runes de l'insigne que portaient les membres des *Schutzstaffeln*. Cela ne signifie pourtant pas que le livre soit racoleur. Ce choix d'écrire ainsi « SS » est en fait très courant et semble même un rare élément d'unité entre différents types d'évocation de la déportation et de l'Allemagne nazie en général, au-delà des clivages idéologiques et génériques, qu'il s'agisse des couvertures des livres de l'auteur d'extrême-droite Jean Mabire parus dans les années 80 chez Fayard, ou des deux « S » du titre de sa brochure de la FNDIRP *L'Impossible oubli* rééditée en 1980. En 1970, la réédition en Poche de *L'État SS* d'Eugen Kogon aux éditions Le Seuil présente en couverture ce même procédé. Déjà, pour l'exposition de 1945 « Crimes hitlériens », deux runes recouvraient de manière imposante le fronton de l'entrée du Grand palais, à côté d'une croix gammée.

Il semble que de tels procédés aient disparu à partir des années 80, probablement en raison de l'apparentement suscité par de tels usages avec les plus viles productions paralittéraires. Cependant, on observe ces dernières années un certain retour à la mise en avant de symboles nazis sur les couvertures de livres qui sont pourtant inscrits dans une production historique scientifiquement reconnue : ainsi, entre autres, et bien que n'évoquant pas directement la déportation, la version récemment publiée de la thèse de Jean-Luc Leleu (2007) sur les *Waffen-SS* comprend en couverture deux runes. Sans doute faudrait-il s'interroger sur ce retour, sans qu'il signifie pour autant la clôture de l'ère de la réprobation de telles pratiques.

On ne saurait cependant accuser Christian Bernadac et son éditeur d'avoir opéré cette mise en spectacle contre la volonté des rescapés des camps. Au contraire, cette œuvre essentiellement construite sur le témoignage écrit ou oral de déportés, se fait avec leur accord. Certes, les témoignages recueillis sont normés par le journaliste : « Je ne vous demande pas un mémoire sur l'ensemble de votre déportation, mais quelques feuillets sur un ou plusieurs points que vous voudriez voir évoqués » leur écrit-il. « Ce récit peut aussi bien évoquer un "tout" ou un "ensemble" se rapportant à une journée de travail, un événement tragique ou heureux, un Kommando, un portrait de Kapo, de SS, de *Meister*, d'amis, une action de solidarité ou de résistance, une conversation reconstituée, une aventure, un transport, etc… »[12]. On le remarque et ses livres ne font que le confirmer, Christian Bernadac est à l'affût de « scènes »[13] à présenter, bien plus qu'en recherche d'une explication générale sur la déportation ; l'addition

[12] « Qui vous a particulièrement marqué » précise-t-il dans un questionnaire type envoyé à différentes déportées de Ravensbrück, archives du centre de documentation de la FNDIRP, Chemise Chr. Bernadac.

[13] Le mot « scènes » est utilisé dans la lettre type aux déportées de Ravensbrück.

de ces scènes devant être significative plus que cohérente. Mais c'est le déporté, par son témoignage, qui a la parole et qui doit raconter la déportation. Et ces déportés se sont généralement conformés aux conseils d'écriture du journaliste ; ils sont donc des acteurs de cette « mémoire spectacle ». Bien plus, les liens du journaliste avec les déportés, constamment soulignés, ajoutent une dose d'émotion à l'évocation des horreurs des camps (Fontaine-Hamelin, 2010).

Par ailleurs, cette apparence choquante des livres de Christian Bernadac s'inscrit également dans une tendance alors dominante, le succès de ses livres ayant probablement incité d'autres auteurs et éditeurs à singer ces pratiques. En effet, sont publiés durant cette période de nombreux « clones » de ses livres. Des ouvrages, comme *Les Médecins de la honte* (Truck, 1975) ou *Les Médecins de la mort* (Aziz, 1975)[14], exploitent le filon éditorial représenté par le thème des expériences médicales dans les camps de concentration. En 1975, Marc Hillel publie le seul ouvrage sur le « rapt des enfants de "sang pur"» par les SS et leur « élevage » dans les *Lebensborn*. Un autre journaliste, Henry Allainmat, publie en 1974 *Auschwitz en France, la vérité sur le seul camp d'extermination nazi en France : le Struthof*, dont la documentation repose sur des témoignages et sur quelques documents d'archives[15]. De même, le livre d'Ania Francos (1978) possède un incontestable air de famille avec les travaux de Christian Bernadac du fait des origines personnelles de son auteur – une partie de sa famille a été assassinée –, de son recours aux témoignages de résistantes et de déportées et de son style. En 1981, Jean-François Chaigneau se consacre dans *Le Dernier Wagon* à l'histoire du dernier convoi ayant quitté Drancy le 17 août 1944, récit dont la structure s'apparente par bien des points à celle du *Train de la mort*. Enfin, cette tendance au spectaculaire n'est pas réservée aux seuls journalistes et écrivains non déportés : elle est partagée durant ces mêmes années par d'anciennes victimes des camps et associations.

Un risque assumé aussi par les organisations d'anciens déportés

Contemporains de la série de Christian Bernadac, les cinq ouvrages édités par la FNDIRP à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps en 1975 illustrent cette idée : la collection s'intitule « L'Enfer nazi », et les titres des livres sont *La France torturée, Les Témoins de la nuit, L'Esclavage concentrationnaire, Les Chemins de l'espérance* et *Les Techniciens de la mort* (Bouaziz, Arnould, Decèze,

[14] Distribués en France par Fr. Beauval, ces livres, outre un titre « synthétique », reprennent en les amplifiant des éléments caractéristiques des livres de Chr. Bernadac, la croix gammée, les barbelés... Ph. Aziz (1979) surenchérira en quelque sorte en publiant *Les Camps de l'apocalypse*.

[15] Doit-on souligner la confusion entretenue par le titre, et la quatrième de couverture : « Avec une chambre à gaz. Comme à Auschwitz. Un four crématoire. Comme à Auschwitz. Des expériences médicales. Comme à Auschwitz » ?

Alleg, Ady-Brille, 1975). On y note l'absence de titres thématiques et de certains mots, et non des moindres, tels « histoire », « déporté », « déportation ». Les conclusions sont les mêmes que celles rencontrées pour la série de Christian Bernadac. Ces titres de « L'Enfer nazi » cherchent tout autant à « frapper » le lecteur, si bien que le caractère douteux des titres des livres du journaliste n'est plus que relatif tant il apparaît alors présent, y compris chez les anciennes victimes.

Il est d'ailleurs significatif et logique de constater que les premiers livres de Christian Bernadac n'apparaissent pas choquants aux « gardiens de la mémoire » (Namer, 1983 ; 1987). Surtout, d'emblée, leurs principales caractéristiques, loin d'être ignorées, sont parfaitement connues et assumées. *Le Déporté* (1969, 254-255, sept.-oct.), le journal de l'Union nationale des déportés internés et familles de disparus (UNADIF), souligne que l'ouvrage *Les Sorciers du ciel* « nous replonge littéralement au plus profond des pires horreurs des camps » et il remercie Christian Bernadac pour ce livre « bouleversant » qui « est à la fois un témoignage d'horreur et un témoignage d'amour ». À l'occasion de la sortie du *Train de la mort* cette fois, *Le Patriote Résistant* (1971, 375, janv.) précise à ses lecteurs que dans « l'enquête de Bernadac, les témoignages de plus de 300 survivants et de nombreux témoins extérieurs, sont hallucinants. Wagon par wagon, minute par minute, nous refaisons le voyage avec nos pauvres camarades ».

En dehors du seul cas des livres de Christian Bernadac et du travail d'écriture sur la Déportation, constatons que cette mise en spectacle est alors bien la médiation dominante. Lors de la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation de 1965, au cours d'une réunion au comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale portant sur le choix des documents, l'ancien déporté Paul Arrighi (*Bulletin du comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1965, 143, juin) « estime que les photographies se rapportant aux prisons comme aux camps de concentration doivent être plus cruelles que celles présentées à la précédente exposition ». En 1973, en réaction à des remarques de lecteurs choqués par la publication dans le journal de l'association Buchenwald-Dora de photographies des cadavres de déportés brûlés vifs dans la grange de Gardelegen en 1945, Jean Lloubes (1973) justifie la position de la rédaction : son article s'intitule « Ces horreurs qui portent témoignage ».

Cette manière de souligner l'horreur et de rappeler les souffrances endurées par les déportés est donc alors largement partagée. Cette tendance certaine à exhorter par tous les moyens les lecteurs à se souvenir, y compris donc en soulignant l'horreur et en utilisant, notamment dans la présentation des témoignages, des formes de mise en spectacle, est courante. Le lien est posé, à défaut d'être théorisé, entre spectacle et efficacité pédagogique. À l'inverse, ce type de médiation est massivement réprouvé aujourd'hui.

Représenter et transmettre « sobrement » la déportation : une interrogation ancienne

Sans prétendre épuiser le sujet, il faut interroger la transformation des modalités de transmission de l'expérience concentrationnaire : comment et pourquoi est-on passé d'une nette tendance – certes non générale – au milieu des années 60 et dans la décennie suivante à souligner l'horreur par des procédés de mise en spectacle à la sobriété actuelle, au silence ? Cette réprobation d'une « mémoire spectacle de la déportation » est ancienne, puisqu'elle apparaît dès les premiers succès de ce type d'œuvres. En somme, les critiques de cette médiation sont aussi vieilles que les pratiques qu'elles visent.

Des réactions immédiates à la suite de l'édition de premiers témoignages

L'histoire de cette « police du discours » sur la déportation débute en 1945. En effet, dès le retour des déportés en France, de nombreuses interventions soulignent le danger d'un voyeurisme malsain autour de la diffusion des récits et des images concernant les camps de concentration. Évoquant le projet d'une grande exposition à Paris en 1949 sur le sort des Juifs durant la guerre, Henri Hertz (*Le Monde juif*, 1948, 13, nov.) tire ainsi un trait sur les expériences précédentes en la matière, dont la manifestation de l'été 1945 au Grand Palais, « Crimes hitlériens » :

> « Lorsqu'on remontait les Champs-Élysées, emplis encore de soldats américains, on trouvait au Grand Palais l'épanouissement sinistre de cette gigantesque débauche de crimes dans un ensemble d'agrandissements photographiques et de reconstitutions qui faisait frémir. […] C'était un éclaboussement de visions hallucinantes choisies parmi les plus macabres et entourées de "tests" de la folie collective qui avait permis l'ascension des hommes les ayant progressivement réalisées après les avoir conçues et annoncées et en avoir fait un programme politique ».

Très vite, d'anciens déportés s'affirment soucieux d'éviter les écueils d'une mise en spectacle de la déportation[16]. La préface du témoignage de Michel Fliecx, rédigée par l'ancien chef du réseau Vengeance, Vic Dupont, donne dès 1947 la mesure chez certains lecteurs du bilan laissé par la publication de dizaines de témoignages de déportés en matière de formes de transmission :

> « Deux ans après la libération des camps, de nombreux ouvrages ont déjà été édités sur ce sujet. Pour la plupart, ils ont été écrits dans la fièvre du retour. Leurs auteurs exaltés par une vie normale retrouvée, non encore revenus du miracle de leur survie, ne sont arrivés à produire que des pages dans lesquelles, il faut l'avouer, il y a quelque chose d'artificiel. Les malheurs et les souffrances y étaient le plus souvent dépeints avec des couleurs trop vives, des couleurs que nous ne reconnaissions pas. Les scènes de sadisme faisaient penser au

[16] Sur cette question, lire notamment M. Bornand (2004). Nos analyses sont proches des siennes, mais nous avons insisté ici sur la question particulière de la mise en spectacle.

> Grand Guignol beaucoup plus qu'à la pénombre angoissante des boxes, les SS rappelaient trop souvent des images d'Epinal. Le lecteur, qui souvent avait gardé son bon sens, refermait le volume en demeurant sceptique »[17].

Dans un article de la revue *Esprit* de 1949, Jean Cayrol – qui a alors lui-même témoigné (Cayrol, 1948 : 520-535) – poursuit cette analyse en constatant que « seuls les livres d'Antelme et de Rousset surnagent ». Il déplore n'avoir lu sinon que « des témoignages pathétiques, certes, mais qui ne montrent qu'un visage des Camps, le plus spectaculaire, le plus digne de foi, le plus hideux », mais qui « ne valait que jusqu'à la Libération ». Son camarade de l'Amicale de Mauthausen, l'historien Michel de Boüard (1954 : 80)[18], exhorte lui aussi ses camarades à « renoncer à ce genre facile qu'est le récit anecdotique ».

Une réflexion face aux premiers best-sellers

> « Je puis concevoir que tel ou tel reporter ait trouvé un effroyable sujet d'article dans les montagnes de cadavres des camps de concentration, dans leurs chambres de torture et leurs misérables baraques. Mais il n'est jamais arrivé – et cela eût été pourtant réellement sensationnel – qu'un journaliste se fût glissé volontairement dans ce "moulin à os" en plein fonctionnement, pour avoir peut-être la possibilité d'écrire par la suite un récit qui ébranle l'imagination. Mais si quelqu'un voulait utiliser la description objective d'un des plus effroyables événements qui implique la terrible question de la faute, la question religieuse du péché et la question historique du "Jamais plus et nulle part !", si quelqu'un voulait l'utiliser comme source de plaisirs spéciaux, comme stimulant pour des âmes blasées, il serait pire que les criminels eux-mêmes » (Kogon, 1947, avant-propos).

Et si un journaliste avait pu se glisser dans le « moulin à os »… : sans avoir eu l'occasion de le faire, certains ont du moins essayé d'en rendre compte. L'écrivain Jean Cayrol (1949 : 49-50) exprime ainsi dès son article de 1949 de la revue *Esprit* « une certaine méfiance, un certain malaise » face à la possibilité que s'esquisse « un romanesque concentrationnaire ». Une fois cette hypothèse à ses yeux malheureusement concrétisée, il dénonce en 1953 « la nouvelle matière romanesque un peu gluante et poisseuse aux doigts ». Il s'afflige de ce traitement de l'expérience concentrationnaire : « Une bonne intrigue concentrationnaire, un bourreau-maison, quelques squelettes, une légère fumée de Krema au-dessus de tout cela et nous pouvons avoir le prochain best-seller qui fera frémir l'Ancien et le Nouveau Monde ». Si les témoins sont susceptibles de livrer des « détails piquants inédits », « nous avons ainsi de bonnes histoires concentrationnaires à la disposition des apprentis-romanciers qui veulent approvisionner leur public en horreur. C'est du tout-cuit » dénonce-t-il. Il prenait ses distances avec *L'Étincelle de vie* d'Erich-Maria Remarque (1953) et *La Mort est mon métier* de Robert Merle (1952)[19].

---

[17] Ce texte évoque au contraire à propos du livre de M. Fliecx (1947) un témoignage « sans artifices », d'une « simplicité extrêmement émouvante ».

[18] B. Hamelin prépare une thèse sur cet intellectuel.

[19] Compte rendu publié dans *Esprit*, avr. 1953, pp. 575-577.

Au contraire, il plaide pour l'idée d'une expérience concentrationnaire « *intransmissible, solitaire, instable* ; elle se vit ou elle se meurt ; elle ne peut être la trame achevée d'un roman, avec des arrangements d'écriture et une pensée simplement consciencieuse ». « Le monde des écorchés, le monde de la gale purulente, du massacre en série, de la désintégration de l'homme ne doit pas être mis à la portée de tous, sinon pour se recueillir ou pour guérir », conclut-il. Dans un compte rendu du livre de Natan Mendelson (1954), *Femmes de Varsovie*, Olga Wormser dénonce également ce type d'« ouvrage purement pornographique qui est une insulte pour des millions d'êtres humains morts dans les camps d'extermination et dont les souffrances alimentent une opération bassement commerciale, dégradante pour les auteurs qui s'y prêtent »[20].

Durant les années 60, ce premier constat est théorisé, face notamment à l'augmentation du nombre de *best-sellers* sur le thème de la Déportation, dont ceux de Christian Bernadac. L'article de Roger Errera (1969 : 919) est sans doute le plus important. Avec l'historien Pierre Vidal-Naquet, Roger Errera est intervenu notamment pour faire retirer de la vente *Et la terre sera pure* (Reiner, 1969), grossier plagiat de *Médecin à Auschwitz* du déporté hongrois Miklos Nyiszli (1961). Dans son article, Roger Errera s'en prend avec vigueur à ce livre et à celui de Jean-François Steiner[21], *Treblinka.* Déplorant les procédés d'écriture communs aux deux livres, un « style "comme si vous étiez" », « le recours fréquent, dans les descriptions, au vocabulaire, voire au point de vue nazi », le sadisme et le voyeurisme du propos, et soulignant la brièveté de ces œuvres, Roger Errera (1969 : 921) s'afflige de ce type de livre, dont l'objectif se réduirait à être massivement vendu. Ainsi à la dénonciation de la mise en spectacle, s'ajoute celle de l'appât du gain. Il s'interroge dès lors sur les perspectives de l'écriture de la déportation : « La déportation va-t-elle entrer dans l'univers du récit "historique" à grand spectacle ? Cette singulière façon d'échapper à l'oubli ou à l'indifférence jugerait notre société ». Ces livres de Silvain Reiner et de Jean-François Steiner, auxquels s'ajoutent ceux de Christian Bernadac cette fois, sont ensuite la cible de Cynthia Haft, une universitaire américaine, spécialiste de littérature :

> « Très récemment, vingt-cinq ans après la Libération, certains "écrivains" (un terme que nous utilisons par défaut) ont tiré profit d'une époque où sont appréciés la violence, le viol, le sang, le meurtre et l'horreur. Ils utilisent Auschwitz comme support à leur recherche du sensationnel. […] Voilà du sang à la une dans sa forme la plus grotesque […]. Cela revient à mettre Auschwitz au même niveau que les faits divers – ce qui est du sensationnalisme abject – et nous considérons cela comme un exemple terrible d'exploitation commerciale dans le domaine de la littérature » (Haft, 1973 : 190-191).

En 1980 enfin, dans son essai de combat anti-négationniste *Un Eichmann de papier*, Pierre Vidal-Naquet, s'appuyant sur ces textes de Roger Errera et de Cynthia Haft, relaie cette critique, en dénonçant vigoureusement les travaux évoqués, présentés comme une des failles de l'histoire de la déportation :

[20] Compte rendu publié dans la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 34, juin-juil. 1955.

[21] J.-Fr. Steiner fut lui-même tardivement convaincu de « faux témoignage » (Bornand, 2004 : 74-75).

> « Cette histoire a, bien entendu, comme tous les récits historiques besoin d'être critiquée. La critique peut et doit être menée à plusieurs niveaux. D'abord, toute une sous-littérature qui représente une forme proprement immonde d'appel à la consommation et au sadisme doit être impitoyablement dénoncée »[22].

Une portée essentielle est donc attribuée à ces ouvrages, accusés de même que d'autres productions, d'avoir constitué la partie « noire » de l'écriture de la déportation et donc d'avoir peut-être contribué à la percée négationniste :

> « Le révisionnisme est chose ancienne, mais la crise révisionniste ne s'est produite, en Occident, qu'après la diffusion massive d'*Holocauste*, c'est-à-dire après la spectacularisation du génocide, sa transformation en pur langage et en objet de consommation de masses. Il y a là, me semble-t-il, le point de départ d'une réflexion qui, je l'espère, sera prolongée par d'autres que par moi. » (Vidal-Naquet, 1980 : 133).

Au terme d'une critique déjà ancienne, l'accusation est d'autant plus forte qu'elle est celle d'un auteur dont l'autorité morale et scientifique est une référence.

Aujourd'hui : « Plus jamais ça »

En critiquant *Le Train de la mort*, le livre de Christian Bernadac, un journaliste de *Combat* regrettait « que les rescapés de cette tragédie aient prêté leur concours à l'élaboration de ce récit historique à grand spectacle qui ne mérite que le silence et l'oubli »[23]. Ce voeu exprimé en 1971 semble aujourd'hui exaucé : les livres de Christian Bernadac ne suscitent plus guère d'intérêt. Il semble donc que pour l'écriture de la déportation, le legs le plus important du journaliste et de ses clones, est sans doute d'avoir constitué en creux un puissant contre-modèle, particulièrement dans la manière de présenter les nombreux recueils de témoignages de déportés parus depuis. Une première tendance présente des interviews avec des déportés[24]. Une seconde amène l'édition de témoignages souvent de manière brute, sans que les responsables de publication ne s'immiscent par des propos explicatifs ou de transition entre les propos des déportés[25]. Bernard Fillaire (1997 : 18), « metteur en livre » de l'un de ces recueils, explique son silence dans sa courte introduction :

> « Le drame est "spectaculaire". Il existe une fascination de l'horreur, dont il faut se garder. Le voyeurisme du mal s'ajoute au mal. La déportation réclame beaucoup de silence. […] Donner de l'émotion ? Traduire la souffrance ? Ces mots-là seraient toujours en trop : trop forts, trop beaux, trop mièvres, trop intelligents ».

---

[22] La note permettant d'identifier cette « sous-littérature » précise : « Chacun complètera ce que j'indique ici. Les noms de Christian Bernadac, de Sylvain Reiner, de Jean-François Steiner viennent immédiatement au bout de la plume » (Vidal-Naquet, 1980 : 193).

[23] J-C. T., « La déportation comme *best-seller* », *Combat*, 15/04/71. Il reprenait une expression de R. Errera.

[24] Par exemple *Les Derniers Jours de la déportation* (Bulawko, 2005) et *Elles et Eux et la déportation* (Langlois, Reynaud, 2005)

[25] Voir par exemple *Le Grand Livre des témoins* (Vittori, 1995).

Dans le préambule à son recueil de témoignages de déportés « politiques » ou « victimes de discrimination raciale » et d'enfants de déportés, la journaliste Murielle Allouche (2005) explique de manière similaire :

> « Rien de ce qui s'est déroulé dans les camps n'est véritablement exprimable. Les mots sont trop étroits, les photos écrasantes et les bandes magnétiques des vidéos trop froides. Les langages aplatissent les perspectives spatiales et compressent la profondeur des sentiments. Comment restituer des sensations si fortes, si intimes, si intenses ? Comment rendre accessible l'ampleur de ce drame qui s'est joué à nos portes ? L'immensité du Mal est infinie. Et celui qui entreprend cette lourde tâche se heurte à une impasse. Je crois qu'il est impossible de s'en approcher pour qui ne l'a pas vécu ».

Dans ces conditions, pour poursuivre l'exemple de l'œuvre de Christian Bernadac, nul ne s'étonnera que ses livres soient par exemple généralement absents des bibliographies réalisées pour les enseignants et les élèves désirant participer au concours national de la Résistance et de la Déportation qui, régulièrement, aborde des thèmes – la libération des camps en 2005 ou le travail dans les camps en 2007 – traités auparavant par le journaliste. Ses livres semblent contre-indiqués, même à titre de sources, pour les adolescents d'aujourd'hui.

Jalons pour une étude de la « mémoire spectacle de la déportation » : les portées de la sobriété

Est-ce à dire que les livres du type de ceux de Christian Bernadac sont négligeables, voire méprisables ; ou ne sont-ils pas plutôt un excellent révélateur d'une phase, d'un moment d'écriture de la déportation mais aussi de la manière dont se construit et se transmet la « mémoire de la mémoire » de l'expérience concentrationnaire ?

Une étude de l'œuvre du journaliste montre d'abord que la mise en spectacle évite une mise à distance avec les déportés – les « sources » de ces livres – qui constituerait une trahison. Finalement, Christian Bernadac commémore l'expérience concentrationnaire plus qu'il ne la travestit. Dans ce cas et dans d'autres, les apparences – le paratexte – ont donc incontestablement créé un voile opaque sur un texte qui, s'il n'échappe pas à des procédés discutables d'écriture, reste finalement assez peu spectaculaire et peu original.

Ensuite, Christian Bernadac a incontestablement transmis à un large public des informations qui pour l'essentiel préexistaient, mais auquel l'accès était difficile. Ce rôle de passeur, revendiqué, a été important, dans la mesure où jamais les témoignages de déportés ou les livres commémoratifs édités par les associations n'avaient jusque-là atteint une telle diffusion. C'est en ce sens qu'il a puissamment contribué à banaliser une mémoire de la déportation, dont nous avons établi qu'elle était strictement celle diffusée par les principales associations. La banalisation est ici synonyme de popularisation, avec un étonnant effet de décalage, entre le moment où cette mémoire s'est formée pour l'essentiel, c'est-à-dire à la fin des années 40, et

le moment où elle est surtout diffusée, en ces années 70. Les effets de cette diffusion à retardement sont difficiles à cerner. On peut simplement émettre l'hypothèse que l'œuvre de Christian Bernadac a certainement entretenu la confusion entre la déportation et le génocide, alors même que les années de publication de sa série sont le moment où la distinction s'opère de mieux en mieux.

L'historiographie joue ainsi un rôle important dans l'évolution qui vient d'être décrite. Car la sobriété apparaît dès lors comme une arme au service de l'histoire. Les travaux de recherche apparaissent aujourd'hui comme un puissant contre-modèle à ce type d'œuvres.

Les livres publiés par les associations en témoignent avec force. Celui de la FNDIRP/UNADIF par exemple, publié en 1995 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération des camps, ne comprend pas en bibliographie les ouvrages de Christian Bernadac, bien que la Fédération les ait appréciés au cours des décennies précédentes. À côté du témoin, place à l'histoire :

> « Chaque texte a été rédigé par un ancien déporté. Si le témoignage personnel affleure, il s'agit avant tout de rechercher l'exactitude des faits. Les textes comme les images refusent l'esthétisme de l'horreur. Écrire l'histoire est peut-être la plus grande revanche des anciens parias sur leurs geôliers » (Masson, 1995 : 129).

L'évolution n'est pas différente à la FNDIRP. La réprobation de ces écrits apparaît aujourd'hui presque naturelle, habituelle et indiscutée. Mais elle ne nécessite pas moins une analyse. Les conclusions ne peuvent, à l'instar de celles de Cynthia Haft (1973 : 190-191) par exemple, s'en tenir à des considérations morales : « Nous refusons de contribuer à la diffusion de cela. C'est pourquoi nous n'avons pas étudié les livres que nous considérons comme appartenant à cette catégorie : ceux de Bernadac, Steiner et Reiner. »

Plus récemment, cette position a été également suivie par Fabienne Surin (1999 : 38), qui précise ainsi que « dans "l'utilisation" postérieure du vécu concentrationnaire par des artistes non déportés, l'interrogation morale doit rester première », avant de conclure son article par cet avertissement : « Les multiples questionnements que nous avons pu découvrir au travers de cette étude démontrent bien quelle lourde responsabilité implique le maniement d'une telle matière ».

Conclusion

De notre point de vue, ces travaux sont riches d'enseignements[26]. Surtout, ce refus d'intégrer ce type d'œuvres à une étude de la déportation pose question. Car il s'agit ni plus ni moins de ne retenir que des textes jugés dignes et d'épurer

[26] Nous avons développé quelques pistes dans « Un exemple d'usage parahistorique du témoignage oral : le journaliste Christian Bernadac et les déportés » (Fontaine, Hamelin, 2010 : 321-336).

les autres, selon une vision préconçue non élucidée. Or, qu'on le déplore et qu'on les dénonce, ces autres livres existent et ils ont été ou sont encore lus. Ils peuvent même parfois être utiles à la démarche historique, notamment lorsqu'ils sont les seuls à traiter d'un sujet et qu'ils proposent des sources nouvelles : *Le Train de la mort* de Christian Bernadac en est un exemple lorsqu'il propose un résultat statistique juste du nombre de décédés durant le convoi. Or, « l'utilité scientifique » actuelle des livres du journaliste se limite le plus souvent seulement à servir de contre-référence. Dans l'ensemble, ne pas citer Christian Bernadac semble sous-entendu, peut-être attendu, selon le principe « nous avons les mêmes lectures, nous appartenons au même monde » (Compagnon, 1979 : 333). Pour être ou devenir historien, il s'agirait donc de ne pas citer des références suspectes. Compte parfois moins l'évaluation, « l'importance » d'une œuvre que la représentation commune que l'on en a. La réprobation vaut donc par elle-même réflexion : en excluant une partie des médiations sur la déportation, elle limite notre champ d'analyse. À tort.

Il conviendra enfin de prolonger l'étude de la « mémoire spectacle » de la déportation et notamment d'affiner l'analyse du passage de la domination, certes jamais incontestée, de ce mode de transmission, à sa condamnation quasiment unanime. Quelques éléments de réflexion peuvent néanmoins être déjà proposés. La réprobation est d'abord inscrite socialement et culturellement (les intellectuels, de Jean Cayrol à Pierre Vidal-Naquet, s'élevant contre ces procédés vulgaires), avant de se généraliser dans les années 80-90, notamment au sein d'associations de déportés qui avaient participé à cette spectacularisation de la déportation. Mais il reste à préciser les raisons de ce basculement, en prenant davantage en compte l'histoire de l'offre (comment les propositions éditoriales évoluent-elles ?) et d'une demande sociale qu'il est très difficile de cerner. Par ailleurs, le lien complexe entre les variations des modes de représentation de la déportation et les évolutions mémorielles connues depuis 1945, en particulier l'affirmation de la mémoire du génocide à partir des années 70, devra être posé.

Références

Ady-Brille B., 1975, *Les Techniciens de la mort*, Paris, FNDIRP.

Allainmat H., 1974, *Auschwitz en France*, Paris, Presses de la Cité.

Alleg H., 1975, *Les Chemins de l'espérance*, Paris, FNDIRP.

Allouche M., Masson J.-Y., 2005, *Ce qu'il reste de nous. Les déportés et leurs familles témoignent*, Paris, M. Lafon.

Arnould R., 1975, *Les Témoins de la nuit*, Paris, FNDIRP.

Aziz Ph., 1975, *Les Médecins de la mort*, Genève, Famot.

— 1979, *Les Camps de l'apocalypse*, Genève, Idegraf/Vernoy.

Bernadac Chr., 1967, *Les Médecins maudits*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1968, *Les Médecins de l'impossible*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1969, *Les Sorciers du ciel*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1970, *Le Train de la mort*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1971, *Les Mannequins nus*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1975, *Le Neuvième Cercle*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1976, *Des Jours sans fin*, Paris, Éd. France-Empire.

— 1995, *La Libération des camps, le dernier jour de notre mort*, Paris, Éd. France-Empire.

Bornand M., 2004, *Témoignage et fiction, Les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945-2000)*, Genève, Droz.

Boüard M. de, 1954, « Mauthausen », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 15-16, juil-sept.

Bouaziz G., 1975, *La France torturée*, Paris, FNDIRP.

Bulawko H. *et al*., 2005, *Les Derniers Jours de la déportation*, Paris, Éd. Le Félin.

Cayrol J., 1948, « Les rêves concentrationnaires », *Les Temps modernes*, sept., pp. 520-535.

— 1949, « De la mort à la vie », *Esprit*, 7, pp. 45-114, *in* : Cayrol J., *Nuit et Brouillard*, Fayard.

Chaigneau J.-Fr., 1981, *Le Dernier Wagon*, Paris, Julliard.

Chambon Ch., 1945, *Seize mois dans les bagnes allemands. Auschwitz, Buchenwald, Dora, Nordhausen, Bergen-Belsen*, Moulins, Impr. du Progrès.

Chéroux Cl., 2001, « L'épiphanie négative, production, diffusion et réception des photographies de la libération des camps », pp. 103-127, *in* : *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis* (1933-1999), Paris, Marval.

Compagnon A., 1979, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Éd. Le Seuil.

Decèze D., 1975, *L'Esclavage concentrationnaire*, Paris, FNDIRP.

Delbo Ch., 1965, *Aucun de nous ne reviendra*, Paris, Gonthier.

Druon M., 1955-1960, *Les Rois maudits*, 6 tomes, Paris, Del Duca.

Dumur R., 1948, *Le Train de la mort. Dachau*, publié à compte d'auteur.

Errera R., 1969, « La déportation comme *best-seller* », *Esprit*, 37, pp. 918-921.

Fillaire B., 1997, *Jusqu'au bout de la Résistance*, Paris, FNDIR/UNADIF/Stock.

Fliecx M., 1947, *Pour délit d'espérance. Deux ans à Buchenwald, Pennemünde, Dora, Belsen*, préface de V. Dupont, Evreux, Merissey.

Fontaine Th., Hamelin B., 2010, « Un exemple d'usage parahistorique du témoignage oral : le journaliste Christian Bernadac et les déportés », pp. 321-336, *in* : Berlière J.-M., Lévy R., dirs, *Le témoin, le sociologue et l'historien*, Paris, Éd. Le Nouveau Monde.

Francos A., 1978, *Il était des femmes dans la Résistance*, Paris, Stock.

Grierson K., 1999, « "Vérité", littérarité et vraisemblance dans le récit de déportation », pp. 207-224, *in* : Mouchard Cl., Wieviorka A., dirs, *La Shoah, témoignages savoirs, œuvres*, Presses universitaires de Vincennes/CERCIL.

Guérin M., 1949, *Le Convoi de la mort*, Bourges, Impr. du Semeur.

Haft C., 1972, « Ecrire la déportation. Le sensationnel, avilissement du tragique », *Le Monde*, 25 févr.

— 1973, *The Theme of Nazi concentration camps in French literature*, La Haye/Paris, Mouton.

Hamelin B., 2010, « Une collection implicite sur la déportation : "Christian Bernadac" », *Cahiers du CRHQ*, 2. Accès : http://www.crhq.cnrs.fr/cahiers/2/c2a5-Hamelin.pdf.

Helman S., Ternon Y., 1969, *Histoire de la médecine SS ou le mythe du racisme biologique*, Bruxelles, Casterman.

Hillel M., 1975, *Au nom de la race*, Paris, Fayard.

Kogon E., 1947, *L'État SS, le système des camps de concentration allemands*, Paris, Éd. Le Seuil, 1970.

Lagrou P., 2000, *Mémoires patriotiques et occupation nazie. Résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, trad. de l'anglais par P. Lagrou, Paris/Bruxelles, Éd. Complexe, 2003.

Lambert H., 1950, *Compiègne-Dachau par le train de la mort*, Niort, Impr. du Progrès.

Langlois C., Reynaud M., 2005, *Elles et Eux et la déportation*, Paris, Tirésias.

Leleu J.-L, 2007, *La Waffen SS. Soldats politiques en guerre*, Paris, Perrin.

Lloubes J., 1973, « Ces horreurs qui portent témoignage », *Le Serment*, 92, 2e trim.

Lynch É., 1995, « Les filtres successifs de l'information », pp. 177-199, *in* : Matard-Bonucci M.-A., Lynch É., dirs, *La libération des camps et le retour des déportés, L'Histoire en souffrance*, Paris, Éd. Complexe.

— 1999, « Presse de province et presse parisienne et le retour des camps : l'impossible perception de la réalité concentrationnaire », pp. 125-126, *in* : Mouchard Cl., Wieviorka A., dirs, *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, Paris, Presses universitaires de Vincennes/cercil.

Masson J., dir., 1995, *Leçons de ténèbres*, Paris, FNDIR/UNADIF/Plon.

Matard-Bonucci M.-A., 1995, « La pédagogie de l'horreur », pp. 61-73, *in* : Matard-Bonucci M.-A., Lynch É., dirs, *La libération des camps et le retour des déportés, l'histoire en souffrance*, Bruxelles, Éd. Complexe.

Mendelson N., 1954, *Femmes de Varsovie*, Paris, Éd. de la Pensée moderne.

Merle R., 1952, *La Mort est mon métier*, Paris, Gallimard.

— 1965, « Entretien avec Robert Merle et Marie-Elisa Nordmann », *La Nouvelle Critique, revue marxiste militante*, juin, pp. 52-66.

Namer G., 1983, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1987.

— 1987, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Nyiszli M., 1961, *Médecin à Auschwitz. Souvenirs d'un médecin déporté*, trad. du hongrois par T. Kremer, Paris, Julliard.

Pollak M., 1990, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.

Reiner S., 1969, *Et la terre sera pure*, trad. de l'allemand, Paris, Fayard.

Remarque E.-M., 1953, *L'Étincelle de vie*, Paris, Plon.

Rousset D., 1947, *Les Jours de notre mort*, Paris, Éd. Le Pavois.

Saint-Jacques D., 2002, « Best-seller », *in* : Aron P., Saint-Jacques D., Viala A., dirs, *Dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France.

Stalloni Y., 2007, « Les camps, la réalité et la fiction », *Le Magazine littéraire*, sept., 467, pp. 47-49.

Steiner J.-Fr., 1966, *Treblinka*, Paris, Fayard.

Surin F., 1999, « Parole et écriture de la déportation », *Bulletin trimestriel de la fondation Auschwitz*, 62, janv.-mars, pp. 21-74.

Truck B. et R.-P., 1975, *Les Médecins de la honte*, Paris, Presses de la Cité.

Vidal-Naquet P., 1980, « Un Eichmann de papier », *Esprit*, sept., pp. 8-52, *in* : Vidal-Naquet P., 1991, *Les Assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Éd. La Découverte.

Vittori J.-P (avec la collaboration de Michine I.), dir., 1995, *Le grand livre des témoins*, Paris, Éd. L'Atelier/FNDIRP, 2005.

Walter J., 2010, « Arthur, Manuel et Jean-Pierre à la Neue Bremm : faux témoins, vrais personnages ? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 106, janv.-mars.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 271-318

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

GALYNA DRANENKO
Département de littérature comparée et d'études slaves
Université de Tchernivtsi, Ukraine
galynadranenko@yahoo.fr

TRADUCTION/TRAHISON : MANIPULATION DU TEXTE, MANIPULATION D'UNE MÉMOIRE.
LE JARDIN DE GETHSÉMANI D'IVAN BAGRIANYI

Résumé. — Il est question de la création, de la traduction et de la réception de l'œuvre d'un écrivain ukrainien, Ivan Bagrianyi, auteur du *Jardin de Gethsémani*. Dans un premier temps, nous décrivons le contexte historique dans lequel ce roman a été traduit et publié en France, en mettant en lumière les stratégies menées par les agents du champ littéraire, à savoir : l'auteur du roman, son traducteur, Grégoire Alexinsky, et l'éditeur des Nouvelles Éditions latines. Dans un deuxième temps, nous étudions le péritexte éditorial du roman traduit pour en dégager les instructions d'interprétation ; puis, nous nous proposons d'évaluer la qualité linguistique et cohésive de la traduction, en mettant en évidence les processus de censure, ce qui nous amène à faire un relevé exhaustif des segments textuels biffés et d'en proposer un classement en fonction de leur pertinence discursive et de leur impact idéologique. Dans un troisième temps, il s'agit de rappeler le contexte historique et politique qui a entouré la réception du roman d'Ivan Bagrianyi en France. C'est pourquoi nous analysons et mettons en perspective les phénomènes d'attestation, de reconstitution ou de reconnaissance de la voix-témoin, ainsi que les problèmes posés par les discours négationnistes tant soviétiques qu'occidentaux.

Mots clés. — Dispositifs mémoriels éditoriaux, dissidence en régime soviétique, traduction, censure, réception de la littérature ukrainienne en France, témoignage, Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*, Grégoire Alexinsky, Nouvelles Éditions latines.

Nous avons pour projet d'interroger la création, la traduction et la réception de l'œuvre d'un écrivain ukrainien, Ivan Bagrianyi[1], à savoir *Le Jardin de Gethsémani* (Neu-Ulm, 1950). D'un point de vue anecdotique, ce roman raconte l'histoire d'une trahison perpétrée par un renégat ; mais il est avant tout une variation sur la fidélité, l'inflexibilité et sur le maintien de la dignité humaine dans des conditions inhumaines. Cette œuvre est un document précieux et criant de vérité sur les répressions staliniennes commises en Ukraine dans les années 30. Aussi le roman prend-il la forme d'un évangile apocryphe quand il raconte la trahison, la souffrance et l'ouverture vers un salut possible. Son titre, dont la fonction rhématique est explicite, annonce bien cette thématique. Mais, de plus, il faut reconnaître que le sort poignant des personnages bagrianiens entre en résonance, d'un point de vue symbolique, avec les conditions de la production et de la réception de ce roman. En effet, d'une façon assez étrange, mimétiquement parlant, le texte du *Jardin de Gethsémani* a connu, lui aussi, exil, trahison, disparition et salut final. Un examen du sort de sa traduction confirme grandement ce destin particulier. Car ce roman n'a été connu en Occident que par sa traduction française, réalisée par Grégoire Alexinsky en 1961. Force est de constater qu'il n'a pas eu de réel impact sur l'opinion publique occidentale ; ainsi n'est-il pas possible de parler d'« effet Bagrianyi », comme on a pu le faire avec Soljenitsyne quelques années plus tard. Dans sa version française, le texte d'Ivan Bagrianyi n'a pas provoqué de bouleversement dans les esprits et il n'a pas aidé à une prise de conscience de la réalité soviétique qu'auraient pu avoir, à l'époque, de nombreux intellectuels.

Illustration 1 : Couverture de la première édition du roman d'Ivan Bagrianyi *Le Jardin de Gethsémani* (Neu-Ulm, 1950).

Pour mettre en évidence les causes et les origines d'une telle désaffection, il nous semble nécessaire de s'interroger sur le contexte historique dans lequel ce roman a été traduit et publié en France. Si dans la tradition humaniste, on attribue au mot *traducere* la signification bien connue de « faire passer d'une langue dans une autre », on sait aussi que ce mot latin voulait dire « conduire au-delà, faire passer, traverser ; faire passer d'un point à un autre ». La première partie de notre étude tentera donc de mettre à jour les stratégies – et leurs effets – entreprises par les agents du champ littéraire, à savoir : l'auteur, le traducteur et l'éditeur. En effet, ce sont ces acteurs du champ qui ont dû conduire l'œuvre bagrianienne au-delà du cercle restreint de l'immigration ukrainienne.

[1] I. Bagrianyi (1906-1967) est un écrivain, journaliste et homme politique ukrainien. Voir Dranenko (2010).

Pour eux, il s'est agi de faire passer le roman ukrainien vers un lecteur francophone, de lui faire traverser des frontières linguistique et culturelle, et plus particulièrement, de faire passer la vérité sur le régime soviétique à un lecteur occidental afin de dissiper son ignorance ou son aveuglement idéologique. Pour expliciter ce « passage », nous mettrons en évidence les efforts que l'auteur a dû déployer pour faire traduire son roman en français, les motivations qui l'ont poussé à choisir tel traducteur et telle maison d'édition. De ce fait, nous mettrons en évidence les caractéristiques des activités littéraires et idéologiques de ce traducteur et les principes qui guident la politique de l'éditeur du roman d'Ivan Bagrianyi en France.

Illustration 2 : Portrait d'Ivan Bagrianyi (1906-1963), auteur du roman *Le Jardin de Gethsémani*.

Mais l'état du champ littéraire et éditorial n'explique pas tout ; il existe des causes propres à la facture de ce roman traduit qui ont mené à l'échec de sa réception tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Ainsi une comparaison même rapide entre l'édition originale – en ukrainien – et la traduction française fait-elle ressortir une opération de transposition douteuse, qu'on peut qualifier de censure. En effet, on a procédé dans ce texte à de nombreuses coupures qui sont loin d'être « innocentes » et qui ne sont pas motivées par des raisons d'ordre stylistique. Pour nous, il s'agira donc de faire le relevé très précis, sinon exhaustif, des segments textuels biffés, d'en proposer un classement et, enfin, de rechercher les origines, les motivations et les dimensions que prend cette censure. Quelles en sont les raisons ? Quels en sont les effets ? Car l'opération – dans le sens chirurgical du terme aussi – effectuée sur le texte d'Ivan Bagrianyi en modifie profondément la signifiance. Au-delà des caviardages, du maquillage trompeur et des falsifications opérés sur le texte de l'auteur ukrainien, celui-ci souffre également de la mauvaise qualité linguistique de la traduction. Certes, comme l'indique la célèbre formule « *traduttore-traditore* », toute traduction est déjà en soi une trahison. Elle est même « une double trahison : celle de la langue prétendument maternelle du traducteur et celle de l'autre, prétendument étrangère » (Durastanti, 2002 : 9). Il s'agira d'analyser la posture traductive de Grégoire Alexinsky, cet émigré russe qui résidait en France. Ainsi l'étude quantitative et qualitative des coupures repérées faite, la deuxième partie de notre étude portera sur l'état linguistique du texte de la traduction. Trouver les mots justes ou les justes mots, non seulement pour le traducteur, mais aussi pour l'éditeur, doit signifier rendre justice au texte traduit. En ce sens, le péritexte éditorial sera également un objet privilégié. Notre attention se portera sur le titre, la préface, l'épigraphe, l'avertissement auctorial, les notes ; bref, sur tous

ces éléments paratextuels qui définissent le contrat de lecture et qui nous permettront de voir si justice est rendue – en l'occurrence elle est plutôt non rendue – à l'œuvre traduite.

Dans son essai *Anatomie de la trahison* (Javeau, 2007), en dépassant les problèmes liés à la traduction, Claude Javeau énumère les contenus variables de la notion « trahison » : le lapsus, le plagiat, l'adultère, l'indiscrétion, l'intelligence avec l'ennemi et le mensonge. Avec le même souci, dans la troisième partie, nous tenterons d'expliquer quelles autres formes, outre la mauvaise traduction, a pris la « trahison » du dessein d'Ivan Bagrianyi de raconter la vérité sur la tragédie de son peuple. Dans cette troisième partie, il s'agira de rappeler le contexte historique, et surtout politique, qui a entouré la réception du roman d'Ivan Bagrianyi en France. En effet, nous suivrons Jacques Derrida (2005 : 58) quand il écrit que « la valeur de vérité […], c'est-à-dire la véracité, la valeur d'un énoncé au sujet des faits réels (car la vérité n'est pas la réalité), et d'abord la valeur d'un énoncé en conformité avec ce qu'on pense et pense vrai, pourrait dépendre d'une interprétation politique au sujet de valeurs d'ailleurs hétérogènes ». Aussi les phénomènes d'attestation, de reconstitution ou de reconnaissance de la voix-témoin, ainsi que le problème des discours négationnistes tant soviétiques qu'occidentaux, seront-ils analysés en fonction de la réception de la personnalité et de l'œuvre d'Ivan Bagrianyi.

Stratégies et effets des agents dans le champ littéraire : auteur-traducteur-éditeur

Le « chemin de croix » de l'auteur ukrainien

Dès que *Le Jardin de Gethsémani* sort en Allemagne dans sa version originale, Ivan Bagrianyi (1950) en offre quelques exemplaires à des personnalités reconnues de la dissidence exilée en France. Parmi ces personnalités, on peut citer en premier lieu Jerzy Giedroyć, journaliste et homme politique polonais qui édite en France à partir de 1947 la revue *Kultura*[2]. L'écrivain ukrainien trouve auprès de lui un soutien actif en vue de l'édition de son roman en France. Dans une lettre du 30 octobre 1950, Ivan Bagrianyi (2002a : 427) répond à Jerzy Giedroyć en ces termes :

> « Pour un écrivain qui a un but de prendre une digne revanche sur le despotisme moscovite, cela (l'édition du roman en France – G.D.) aurait été très désirable. Je vous dirai sincèrement que je le rêvais pendant les quelques années que j'ai passées dans les geôles soviétiques, j'ai rêvé de jeter au monde entier une terrible vérité sur le "paradis" soviétique et sur la tragédie que

[2] La revue *Kultura* publie notamment l'article sur le roman d'I. Bagrianyi (Łobodowski, 1951 : 137).

> vivaient les gens de ce pays. Et c'est pour cela que je vous suis reconnaissant des démarches que vous faites pour promouvoir mon livre auprès des éditeurs français, […] je ne suis pas guidé ni par le désir du profit matériel, ni par celui de la notoriété, mon désir unique est que le monde entier apprenne la vérité »[3].

Pourtant, la collaboration d'Ivan Bagrianyi avec Jerzy Giedroyć en vue d'éditer ce roman ukrainien en français s'arrête là. Ivan Bagrianyi envoie également un volume du *Jardin de Gethsémani* à Volodymyr Vynnytchenko[4]. La réponse de France arrive rapidement. Dans une lettre du 12 décembre 1950, son collègue « français » demande à l'écrivain s'il entreprend des démarches pour faire connaître ce document à l'opinion mondiale, s'il fait des efforts pour faire traduire le livre dans des langues étrangères, même si c'est une « affaire assez difficile » (Bagrianyi, 2002a : 170). Quelques jours plus tard, dans la lettre du 27 décembre 1950, Volodymyr Vynnytchenko, qui avait sa propre expérience de la publication d'œuvres ukrainiennes en France, donne à son collègue des conseils pratiques. Il est impératif d'abord de présenter à la maison d'édition une traduction déjà faite du roman et non pas le roman dans sa langue originale (ou, au moins, quelques extraits traduits et le résumé de son contenu) et ensuite de prévoir précisément le coût éventuel de la traduction en français (au moins 500 000 F de l'époque).

Ainsi l'auteur ukrainien se trouve-t-il confronté à deux tâches qui ne sont pas dénuées de difficultés : d'une part, faire appel à un traducteur ; d'autre part, trouver un éditeur français qui accepterait son roman. Dans la mesure où Ivan Bagrianyi vit en Allemagne, ne connaît pas le français et que son cercle de connaissances se limite aux émigrés des pays de l'Est, ces deux missions se révèlent extrêmement difficiles pour lui. Et c'est d'autant plus vrai que, comme Volodymyr Vynnytchenko le lui fait remarquer, « [v]u la situation internationale […] presque tous les éditeurs ont arrêté de publier, surtout des livres qui touchent Moscou. Ils ont peur de l'occupant, se préparent à l'avance à la "neutralité", c'est-à-dire, à la soumission. Il y a une expression qui court actuellement en France : "Les Français sont mûrs pour l'assujettissement". Avec une grande tristesse, je dois confirmer qu'il y a une certaine justesse dans cette observation » (Bagrianyi, 2002a : 172). En terminant sa lettre, Volodymyr Vynnytchenko lui promet de trouver un traducteur en français (il fait même plusieurs tentatives, au demeurant vaines, en ce sens), mais la mort qui le frappe, le 3 mars 1951, l'empêche de mener ce projet à son terme. Dans sa lettre à Ivan Bagrianyi (du 19 février 1951), Volodymyr Vynnytchenko lui donne

[3] Sauf avis contraire, toutes les traductions sont faites par nous-mêmes.

[4] V. Vynnytchenko (1880-1951) est un homme politique, homme d'État et écrivain ukrainien exilé en France. En 1917, il prend une part active à la révolution nationale et devient secrétaire général de la Rada centrale ukrainienne. Il est surtout le président de la République nationale ukrainienne (13 nov. 1918-11 févr. 1919) où lui succède S. Petlura. Son œuvre comporte une centaine de récits, 20 pièces de théâtre, 14 romans et un *Journal intime* de 40 volumes. Ses pièces, *Le Marché* (1910), *Le Mensonge* (1910), *La Panthère noire* (1911), ont connu un succès considérable en Europe. Parmi ses romans, on peut citer *Le Nouveau Commandement*, paru d'abord en français à Paris en 1949, *La Machine solaire* (1928), *À toi la parole, Staline* (1950).

un dernier conseil : il faudrait essayer de publier son livre d'abord en anglais, car « passer par les États-Unis » faciliterait son entrée dans le champ éditorial français.

« Poussé par l'encouragement du disparu (de Volodymyr Vynnytchenko – G.D.), je me suis mis moi-même à m'occuper de l'organisation de l'édition de mon roman en français. J'ai mis en marche cette affaire, mais […] il manque de l'argent pour la traduction », confie Ivan Bagrianyi (2002a : 487) l'année suivante à un collègue. Toutefois, même s'il se trouve dans une gêne financière réelle, l'écrivain reste convaincu de la nécessité de cette entreprise ; aussi s'efforcera-t-il de rassembler l'argent qu'il lui faut et de découvrir l'homme qui sera capable de traduire son roman en français. Ce traducteur c'est Grégoire Alexinsky, journaliste russe qui vit à Paris et qui travaille à la publication et à la diffusion, en français, d'ouvrages écrits par ses compatriotes émigrés. En effet, ce dernier commence à publier, en 1953, dans les éditions *Les Nouvelles ukrainiennes*[5] sises à Neu-Ulm, l'hebdomadaire russe *La Libération*, organe du « Mouvement révolutionnaire démocratique international des peuples de l'Union Soviétique ». Plus tard, ce journal sera distribué sous la forme d'un complément que reçoivent les lecteurs qui ont souscrit un abonnement au journal bagrianien *Les Nouvelles ukrainiennes*. C'est donc à Grégoire Alexinsky que l'auteur va confier la traduction en français de son roman, *Le Jardin de Gethsémani*. Le choix peut s'expliquer aisément : d'une part, c'est un choix par défaut, puisqu'aucun autre traducteur ne s'est déclaré volontaire pour entreprendre une telle tâche ; d'autre part, l'écrivain ukrainien a été sensible à la position particulière de Grégoire Alexinsky qui a non seulement une parfaite maîtrise de la langue française, puisqu'il vit en France et y publie ses œuvres depuis 50 ans, mais aussi une connaissance précieuse des arcanes du champ éditorial français.

Il resterait à savoir si Grégoire Alexinsky a été choisi comme traducteur parce qu'il imprimait son journal dans la maison d'édition d'Ivan Bagrianyi, ou bien s'il a pu imprimer son journal dans cette maison d'édition parce qu'il avait déjà entrepris la traduction du roman. Ce qui est certain, c'est que Grégoire Alexinsky a été rémunéré pour son travail de traduction par l'auteur du *Jardin de Gethsémani*. Dans sa correspondance, Ivan Bagrianyi (2002a : 681) signale qu'il a « claqué dans cette traduction 2 500 marks ». Dans une lettre à un collègue ukrainien qui vit aux États-Unis, il écrit : « Évidemment que j'ai payé son travail (d'Alexinsky – G.D.). J'ai également payé les diverses opérations qu'a eu à subir le texte de la traduction, telles que la réalisation de plusieurs réécritures et copies […], tout cela a raflé l'argent que j'avais accumulé pour la

[5] *Les Nouvelles ukrainiennes* est une maison d'édition créée en 1945 à partir d'une édition du journal du même nom par I. Bagrianyi et d'autres exilés ukrainiens en Allemagne. Son projet éditorial est la lutte contre toutes formes de totalitarisme et plus particulièrement contre le communisme moscovite et le fascisme. Plus tard, sous le nom *Oukraïna*, elle commence à publier non seulement de la presse, mais aussi des œuvres littéraires. C'est ce second nom d'édition qui est présent sur la couverture du *Jardin de Gethsémani*.

publication de mon roman *Le Vent violent*. C'est mon secret et ma souffrance » (*ibid.* : 508). De plus, on sait que, si Ivan Bagrianyi accorde à Grégoire Alexinsky l'autorisation de publier son journal en langue russe chez lui, c'est précisément parce qu'il y trouve un écho de ses convictions politiques les plus profondes. En 1955, l'année même où la traduction de son roman s'achève, Ivan Bagrianyi (2002a : 606) se justifie ainsi devant ses collègues ukrainiens : « La publication de "La Libération" est déficitaire. […] Mais les petits moyens que nous y investissons nous reviennent au centuple en dividendes symbolique si l'on tient compte de la valeur et de l'importance politiques que ce journal possède ». Nous reviendrons sur la personnalité du traducteur ; ici, il nous suffit de préciser que, au début, Ivan Bagrianyi a entière confiance en Grégoire Alexinsky, comme le montrent les louanges qu'il lui tresse à plusieurs reprises dans sa correspondance. Ainsi, dans la lettre du 20 février 1957, pouvons-nous lire : « La traduction est très bonne, car [*sic*] elle est effectuée par Alexinsky. Les appréciations des critiques français sont très bonnes » (Bagrianyi, 2002a : 681). Une autre lettre (du 6 avril 1961) témoigne aussi de la même attitude positive : « Alexinsky a travaillé sur la traduction avec beaucoup de zèle et de dévouement, sa passion pour cette affaire a aidé à la réaliser brillamment » (*ibid.* : 508).

Une fois le problème de la traduction résolu, Ivan Bagrianyi se met à la recherche d'une maison d'édition française qui serait susceptible de publier son roman. Après la mort de Volodymyr Vynnytchenko, c'est sa veuve qui devient sa correspondante favorite en France. Dans sa lettre à Ivan Bagrianyi du 12 février 1955, Rosalie Vynnytchenko lui conseille de choisir un éditeur parmi ceux qui sont les plus en vue, car « les petites maisons ne feront rien pour la diffusion du livre faute de dispositifs éditoriaux nécessaires à une telle tâche. Le livre le plus intéressant ne trouvera jamais chez elles un large lectorat » (*ibid.* : 177). Elle préconise également une réduction sensible du texte du roman, car « le lecteur exige des romans courts ». Suite à la demande d'Ivan Bagrianyi, elle accepte de relire la traduction, afin de voir dans quelle mesure les coupures opérées ne dénaturent pas trop le roman dans sa version originale ; toutefois, en ce qui concerne la qualité linguistique de la traduction, elle lui avoue que ses connaissances limitées en français ne lui permettent pas de donner un avis autorisé, ce qui ne l'empêche pas de le rassurer : « Mais vous avez un traducteur professionnel, comme vous me l'écrivez. Il n'a pas pu faire des erreurs dans le contenu » (*ibid.* : 177).

En 1955, Ivan Bagrianyi envoie le manuscrit de la traduction française du *Jardin de Gethsémani* à Mme Vynnytchenko et accompagne cet envoi de quelques explications et suggestions. Tout d'abord, il prie sa correspondante de donner en toute sincérité son avis sur la qualité de la traduction (soucieux qu'il est de savoir « si cela vaut la peine de frapper à la porte d'une maison d'édition »). Ensuite, il lui demande de lui trouver une « bonne » maison d'édition, car il souhaite publier ce livre à compte d'auteur, ce qui est une entreprise financièrement risquée : « Je crois qu'il faut prendre le risque. Si tu tombes, tombe d'un bon cheval. […] Bref, je paie pour une bonne marque » (*ibid.* : 179). De plus, il expose

comment il envisage le paiement de ses droits d'auteur (il se contentera de 30 % ou même de 20 % de la somme de la réalisation du livre). Et enfin, il suggère qu'il aimerait bien « avoir une préface faite par un auteur connu, par exemple par David Rousset[6], un combattant renommé contre l'esclavage et la colonisation soviétiques et contre la terreur communiste du Kremlin » (*ibid.* : 180).

Finalement, Ivan Bagrianyi trouve cette maison d'édition, qui, d'après ses propres mots, est « une maison de très grande confiance ». Le 22 janvier 1961, c'est-à-dire la veille de la sortie de son livre[7], l'écrivain écrit à un collègue que « l'introduction dans la littérature française ressemble à une prise d'assaut d'une forteresse solide et imprenable. L'assaut touche à sa fin heureuse, et s'il n'arrive rien de catastrophique, dans quelques semaines… » (Bagrianyi, 2002a : 426). La maison d'édition, où va paraître le roman, s'appelle Les Nouvelles Éditions latines. À notre connaissance, il n'existe pas de renseignements précis ou de témoignages écrits qui nous donneraient quelques indications factuelles sur le médiateur qui a fait le lien entre cette maison et l'auteur ukrainien. Mais une brève « enquête » sur le traducteur et l'éditeur peut nous permettre d'avancer quelques hypothèses sur le déroulement probable des choses.

Les Nouvelles Éditions latines : les principes d'une politique éditoriale

Sur le site officiel des Nouvelles Éditions latines (NEL) on peut lire :

> « *Les Nouvelles Éditions latines* ont été créées en 1928 par Fernand Sorlot. Très vite l'orientation de la maison s'est dirigée vers le secteur historique, avec la publication des témoignages des combattants de la première guerre mondiale et surtout de l'ouvrage : *Témoins de Norton Crue*. C'est aussi dans les années 30 que *Les Nouvelles Éditions latines* rachètent les *Éditions Bossard*, puis l'horizon s'élargit avec l'arrivée des éditions *Catalogne* qui amènent tout un secteur de traductions de littérature étrangère, secteur qui sera développé jusqu'au milieu des années 50. En ce début du XXIe siècle, le catalogue des *Nouvelles Éditions latines* compte quelque 2 000 titres répartis en diverses collections »[8].

Dans son ouvrage *L'Édition française sous l'Occupation. 1940-1944*, Pascal Fouché (1987 : 222) indique que Les Éditions Sorlot[9] sont créées en 1932, à la suite de la faillite des éditions Les Étincelles que Fernand Sorlot avait fondées, avec

[6] D. Rousset (1912-1997) est un écrivain et un militant politique français. Résistant, déporté, il a publié deux œuvres de référence sur les camps de concentration nazis : *L'Univers concentrationnaire*, Prix Renaudot en 1946 et, en 1947, *Les Jours de notre mort* (Éditions du Pavois), roman écrit à partir de témoignages de déportés, eux-mêmes transposés en plusieurs personnages.

[7] Sur le volume, il est indiqué : « Achevé d'imprimer le 31 mars 1961 ».

[8] Accès : http://www.editions-nel.com/site/qui.shtml.

[9] Après l'épuration, Les Éditions Sorlot changent de nom en devenant Les Nouvelles Éditions latines. De même, pour des raisons identiques, Les Éditions Denoël deviennent Les Nouvelles Éditions françaises ou encore la maison d'édition Gilbert Baudinière se transforme en La Technique du livre.

Marcel Bucart, en 1928. Fernand Sorlot (1904-1981) est surtout connu pour avoir publié sans autorisation, en 1934, la traduction française de *Mein Kampf* d'Adolf Hitler. Ce dernier a poursuivi cette maison d'édition devant le tribunal de commerce et le procès a eu lieu en juin 1934.

Dès le début de l'Occupation, les autorités allemandes ferment les Éditions Sorlot car l'occupant juge que ses publications antérieures se sont montrées hostiles envers l'Allemagne (38 titres publiés par Fernand Sorlot avant la guerre se retrouvent sur la liste Otto). Suite à cette interdiction, les éditeurs concernés demandent l'autorisation de reprendre leurs activités et signent, en gage de bonne foi, une convention qui précise que, en échange de l'accord des Allemands, ils acceptent la censure et la diffusion de la fameuse liste Otto. Ainsi les NEL reprennent-elles leurs activités dès octobre 1940 ; Fernand Sorlot ouvre un bureau de ses éditions à Clermont-Ferrand où il s'est réfugié (Fouché, 1987 : 15). Il y édite immédiatement des livres politiques de propagande : en 1940, paraissent *Appel aux Français* du Maréchal Pétain, *Amis du Maréchal* de Pierre Boutang et d'Henri Dubreuil, *Le Paysan français* d'Henri Pourrat, *La Nouvelle Constitution* de Me Bettinger ; en 1941, on recense dans cette maison d'édition 19 ouvrages du même genre (*ibid.* : 83). En septembre 1941, les Allemands tentent de prendre le contrôle des Éditions Sorlot, en la rachetant et en créant une SARL franco-allemande dont l'objectif déclaré est le profit financier – la nouvelle maison devait favoriser le placement d'œuvres françaises en Allemagne en vue d'être traduites. Se trouvant dans une position délicate (à cause de l'histoire de *Mein Kampf* et des publications jugées hostiles à l'Allemagne), Fernand Sorlot cède aux exigences de l'occupant. Il édite notamment des *Cahiers de l'Institut allemand*. Il n'en reste pas moins, pourtant, que « chez Sorlot, les Allemands n'ont pas vraiment trouvé la collaboration qu'ils souhaitaient » (*ibid.* : 224).

Après la guerre, Fernand Sorlot est visé par la Commission d'épuration de l'édition. Accusé de collaboration, il est arrêté d'abord en 1945 (après cinq semaines, il est remis en liberté). Le 17 mai 1945, « la Commission nationale interprofessionnelle d'épuration prononce un blâme sans publicité à son encontre»[10] (Fouché, 1998 : 802). Le 15 mai 1948, « Fernand Sorlot, jugé en Chambre civile pour ses activités pendant l'Occupation, est condamné à vingt ans d'indignité nationale et à la confiscation de ses biens à concurrence de deux millions de francs » (*ibid.* : 805). On lui reproche ses connivences avec l'ennemi : son association avec un éditeur allemand ; la cohabitation, dans un même local à Clermont-Ferrand, avec un centre de propagande, « Les Amis du Maréchal » ; la publication d'ouvrages allemands, etc. Il est vrai, considère Jean-Yves Mollier (2008 : 136), que « Sorlot collabore consciemment ». En effet, il faut avoir à l'esprit quelle était la situation des éditeurs français pendant l'occupation :

[10] P. Fouché note que l'on ne sait pas ce qu'on lui reprochait exactement lors de cette première arrestation, son dossier n'étant pas conservé aux Archives nationales (Fouché, 1987a : 200). Il faut rappeler aussi que 17 autres maisons d'édition ont été également poursuivies à côté des NEL.

> « Tous les éditeurs parisiens ont participé, à des degrés divers, à cette mise au pas de la pensée française […]. Ils ne l'ont pas fait de gaîté de cœur ni par adhésion au nazisme ou au totalitarisme, sauf dans le cas de Bernard Grasset, Jean de la Hire, Fernand Sorlot, Jacques Bernard et quelques autres personnages plus secrets… » (*ibid.* : 9).

Après la condamnation de Fernand Sorlot, les NEL continuent à œuvrer en Suisse et en Belgique. Dès le début de son existence, le projet éditorial des NEL est particulièrement anticommuniste et antisoviétique. Il suffit de citer quelques titres, parus dans la collection « Histoire-politique », pour s'en rendre compte : *L'Idéologie du communisme* du Colonel Rezanov, 1923 ; *Le Cachet rouge* de Bénès, 1945 ; *Tueurs de Moscou* d'Anders Karl, 1968 ; *La Presse clandestine en URSS. 1960/1970* de M. Slavinski, 1970… Le contenu du livre de Marcel Clément (1960 : 12) *Le communisme face à Dieu*, édité en 1960, illustre la politique éditoriale des NEL. Cette monographie étudie « à fond » le marxisme, le léninisme et la guerre révolutionnaire pour montrer que « la résistance au communisme est possible. Elle est d'abord une lutte spirituelle ». Le livre signale par ailleurs l'existence d'ouvrages « du même auteur chez le même éditeur », tels qu'*Introduction à la doctrine sociale catholique*, *La femme et sa vocation*, *Enquête sur le nationalisme*[11], etc. Et on peut noter aussi que les « théories raciales, elles, trouvent à s'éditer aux *Nouvelles Éditions latines* » (Parinet, 2004 : 356). Tous ces indices montrent qu'à l'évidence l'éditeur Fernand Sorlot est proche des mouvements d'extrême droite. Une place importante est également accordée à la littérature religieuse qui fait partie d'une collection à part. Jean-Yves Mollier (2008 : 269) fait opportunément remarque que les maisons d'édition d'extrême droite éditent « sans finalité économique, mais avec [des] motivations religieuses, politiques » et en tire la conclusion suivante : « *Les Nouvelles Éditions latines* […] rappellent dans leur intitulé cette défense de l'Occident chrétien et de la latinité chère à Maurras et à beaucoup de ses fidèles ».

En 1960, c'est-à-dire à l'époque où le manuscrit du roman d'Ivan Bagrianyi « est dans la serviette de l'édition », les NEL publient deux ouvrages antisoviétiques (*U.R.S.S. U.S.A.* de Pierre Fontaine et *Histoire intérieure de l'URSS depuis 1945* de Pierre F.). Soulignons que les auteurs de tels ouvrages publient souvent en se masquant sous un pseudonyme. À côté de ces brûlots militants, les NEL font paraître à plusieurs reprises des ouvrages historiques sur la Russie, et en particulier sur l'époque tsariste (*L'Homme du dernier tsar* d'Alexandra S., 1931 ; *L'Ambassadrice* de Nathalie de Raguse, 1937 ; *La Première Catherine – seconde femme de Pierre le Grand* de Charles Ziegler, 1950 ; *Et la Russie ?* de Jean Courtavel, 1952 ; *La Philosophie de l'inégalité et les idées politiques de Nicolas Berdiaev* de Marco Marcovic, 1978). Le roman d'Ivan Bagrianyi paraît, quant à lui, dans la collection « Les Maîtres étrangers », la collection qui se vend le

[11] Parmi les maisons d'édition spécialisées dans le même domaine que les NEL on peut mentionner les Éditions Spartacus (directeur R. Lefeuvre). On peut citer ces quelques titres : *16 Fusillés à Moscou : Zinoviev, Kamenev* de V. Serge (1947), *Ce qu'est devenue la Révolution russe* d'Y. Yvon (1947), *La Trahison permanente. Parti communiste et politique russe* de M. Ceyrat (1948), etc. Par exemple, ce dernier ouvrage tente de démontrer « la soumission complète et absolue des communistes français à la politique de l'URSS » (Ceyrat, 1948 : 151).

mieux (Fouché, 1987 : 224). Deux traductions d'auteurs classiques russes en font également partie : *Roudine* d'Ivan Tourguéniev (1947) et *Dans mon souterrain* de Fédor Dostoïevski (1948). Conformément aux usages, sur la quatrième de couverture du *Jardin de Gethsémani* sont présentés d'autres ouvrages de cette collection. Les NEL publient également deux livres sur l'Ukraine : l'un, l'année qui suit la sortie du roman d'Ivan Bagrianyi : *Le Problème ukrainien et Simon Petlura. Le Feu et la cendre* d'Alain Desroche (1962) ; l'autre, l'année de la mort de Fernand Sorlot : *Mon enfance en Ukraine* de Sophie Jablonska (1981).

Ce court aperçu historique met en évidence quelles sont les motivations qui ont poussé les NEL à publier *Le Jardin de Gethsémani*. En effet, le roman d'Ivan Bagrianyi correspond, aux yeux de cette maison d'édition, à son projet éditorial :
– l'auteur possède une notoriété suffisante pour être publié dans la collection « Les Maîtres étrangers » ;
– le titre biblique s'inscrit parfaitement dans l'optique religieuse que prône la maison ;
– le contenu du roman traite de l'expérience carcérale, thème privilégié de l'éditeur en personne et sujet central de nombreux ouvrages déjà publiés par les NEL ;
– le thème russe[12] y est explicite ;
– l'éditeur apprécie les idées antisoviétiques que contient l'œuvre. Le fait que l'auteur publie le roman à son propre compte a sûrement joué son rôle aussi. Enfin, nous soulignons que la description d'une expérience carcérale vécue et d'un combat antisoviétique si ostensif ne pouvaient, également, que rejoindre les intérêts personnels du traducteur du roman, Grégoire Alexinsky.

Le traducteur-médiateur : un pont russe jeté entre l'Ukraine et la France

Mentionnons d'abord quelques faits ayant trait à la vie et aux activités politiques et littéraires du traducteur du roman d'Ivan Bagrianyi *Le Jardin de Gethsémani*. Grégoire (Grigoriy) Alexinsky est né en 1879, à Daguestan (au Caucase, dans la partie la plus au sud de la Russie). Il fait ses études secondaires à Yaroslavl. En 1894, il quitte cette ville de province, située au centre de la Russie, pour se rendre à Moscou où il suit des études de lettres et d'histoire à l'université. Très jeune, il participe activement au mouvement social-démocratique et collabore à l'édition du journal *La Nouvelle Vie*, dans la rédaction duquel il fait la connaissance de Vladimir Lénine[13]. À cette époque,

[12] Nous croyons que l'éditeur français ne se préoccupait pas de distinguer les différents peuples du camp soviétique.

[13] La femme de G. Alexinsky, T. Alexinskaia, a été à l'époque la secrétaire de N. Kroupskaia, épouse de Lénine, durant leur séjour à Paris. Entre autres renseignements, ceux-ci nous ont été communiqués par le petit-fils de G. Alexinsky, G. Alexinsky, qui porte le même nom que son grand-père. Cette correspondance nous a permis d'éclairer certains points de la biographie de G. Alexinsky,

Illustration 3 : Portrait de Grégoire Alexinsky (1879-1967), traducteur en français du roman d'Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*.

Grégoire Alexinsky adhère au parti des bolchéviks qu'il quitte définitivement en 1907, en devenant « le plus sûr ennemi de Lénine »[14]. La femme d'Ivan Bounine[15], Vera Nikolaïevna, se rappelle dans son *Journal* les conversations qu'elle a eues avec Grégoire Alexinsky : « On parla des bolchéviks. Lénine méprise les gens. Lounatcharsky est une fleur stérile, Trotski est tout bonnement un salaud. Gorki n'est pas sincère. Alexinsky a passé quelques mois en prison. Ses anciens camarades lui ont envoyé un bagnard pour qu'il l'étrangle. […] Il a été sauvé par une infirmière »[16].

Suite à ses activités politiques de jeunesse, il est arrêté à deux reprises : en 1902, alors qu'il est étudiant, il passe six mois en prison ; en 1906, il y reste un mois, puis il est relâché à cause d'une maladie grave qu'il a contractée. Interdit de séjour à Moscou, Grégoire Alexinsky part à Saint-Pétersbourg, où il travaille comme correcteur dans une imprimerie. C'est dans cette ville qu'il devient le député de la Seconde Douma[17]. Après la dissolution de la Douma, il émigre en France. À Paris, pendant la Grande Guerre, il édite une revue sociale patriotique russe, *Appel*, et publie plusieurs livres : *La Russie Moderne* (1917a), *La Russie et la guerre* (1915), *La Russie et l'Europe* (1917b). En 1917, il rentre en Russie et continue sa lutte antibolchévique. Dans un article, intitulé « Où est la vérité *?* », il appelle les bolchéviks « les passagers du train allemand qui empêchent l'armée russe de défendre la Russie ». Il dénonce notamment la collaboration de Lénine avec les services de renseignement allemands. En 1918, il est de nouveau arrêté mais très rapidement relâché ; il devient même un fonctionnaire soviétique. On peut penser que c'est à cette époque que Grégoire Alexinsky prend connaissance des archives des prisons des années antérieures à 1917. L'ouvrage *Souvenirs d'un condamné à*

le traducteur, et d'éviter la confusion avec son fils qui, lui aussi, porte le même nom. En effet, c'est ce dernier, et non son père, le traducteur, qui, dans les années 30, suit une formation d'inspecteur de police criminelle et qui, ayant témoigné un zèle particulier, est autorisé à travailler à la direction de la police criminelle de Paris (il mène des enquêtes sur des affaires judiciaires importantes dans lesquelles sont mêlés des immigrés russes).

[14] Il lui consacre son livre écrit en collaboration avec Beucler (1937).

[15] I. A. Bounine (1870-1953) est un écrivain russe, prix Nobel de littérature 1933. Il fuit Moscou après la révolution russe pour s'installer en France en 1923 où il publie son journal qui est extrêmement critique à l'égard du système bolchévique.

[16] Voir *Les Paroles des Bounine. Les journaux d'Ivan Alekseïevitch et de Vera Nikolaïevna et autres matériaux d'archives*, sous la direction de Militsa Grin, en trois volumes, Vol. II. On peut consulter en particulier ce texte sur le site suivant : www.moreandr.narod.ru/lib_ru/bunin/bunin-2tom.doc.

[17] Douma est le nom donné aux assemblées législatives russes entre 1905 et 1917.

mort (1923a) est le résultat de ce court séjour en prison soviétique. Ensuite, *via* l'Estonie, Grégoire Alexinsky émigre en Europe et s'installe définitivement à Paris en 1919. En Russie soviétique, il est condamné par contumace pour ses activités contre-révolutionnaires ; il est ainsi déclaré « ennemi du peuple » et privé du droit d'entrée dans le pays. En exil, il mène une vie politique active : il est membre du conseil russe de Constantinople, président du conseil russe à Paris. Il meurt à Paris en 1967 (assez étrangement, deux autres dates sont indiquées dans les articles encyclopédiques qui lui sont consacrés : 1965 et 1968) et est enterré au cimetière Sainte-Geneviève-des-Bois à Paris.

Le nom de Grégoire Alexinsky est surtout connu des historiens qui se sont intéressés aux diverses informations, manipulations et mystifications de tous ordres dont ses archives ont été l'objet. Celles-ci relatent les activités du Comité central du Parti ouvrier social-démocrate de Russie (bolchévique) avant 1917 et contiennent beaucoup de documents qui pourraient s'avérer compromettants pour ses membres et surtout pour ses leaders – et en particulier pour Lénine, accusé constamment d'avoir eu des liens privilégiés avec les services de renseignement allemands. Aux alentours des années 1925, Grégoire Alexinsky mène une négociation serrée avec Staline à qui il propose de vendre ses archives pour l'institut Marx-Engels-Lénine. En effet, en échange de plus de 1 200 documents – parmi lesquels se trouvent des documents autographes de Lénine (ses deux lettres à Alexinsky), de Gorki, de Rosa Luxembourg, de Lev Trotski, entre autres – il demande une somme de 6 000 dollars. Ces négociations dureront plus de 20 (!) ans, car Alexinsky refuse de réduire la somme qu'il exige du gouvernement soviétique. En fait, elles n'aboutissent jamais, et, finalement, Grégoire Alexinsky se trouve contraint de vendre ses archives à l'université Columbia de New York.

Grégoire Alexinsky est auteur de plusieurs livres sur la Russie et le bolchévisme (ou communisme russe) en français, à savoir : *Les Effets économiques et sociaux de la révolution bolcheviste et les causes de son échec* (1920a) ; *Du Tsarisme au communisme, la révolution russe, ses causes et ses effets…* (1923b) ; *Bilan d'une expérience. Un quart de siècle de régime communiste* (1941) ; *La Russie révolutionnaire. Des émeutes de la Russie agraire à l'organisation stalinienne* (1947). Il publie également de nombreux articles, dont : « Le mouvement socialiste en Russie du XIXe siècle. Le socialisme agraire ("Narodnitschestvo"). L'apparition de la social-démocratie » (Alexinsky, 1959c) ; « La nouvelle trahison bolchévique » (1939). Il fait régulièrement paraître ses articles dans la *Revue militaire d'information* ; en voici quelques titres : « Un portrait de Lénine » (1958) ; « Genèse de la doctrine soviétique de "guerre révolutionnaire" » (1959a) ; « Komintern… Kominform » (1959b) ; « Pendant et après la guerre » (n° 322, déc. 1960) ; « Genèse de la doctrine soviétique de "Guerre révolutionnaire" : les services de renseignements » (1961a) ; « Le travail illégal et sa technique » (1961b) ; « Masques et visages » (1963) ; « Armes et masses » (1964a) ; « La pensée militaire de Lénine » (1964b).

L'ouvrage qui rapproche plus particulièrement le système de valeurs de Grégoire Alexinsky de celui d'Ivan Bagrianyi, est un recueil de photos montrant la répression de la Tcheka et les massacres bolchéviques, paru avec une courte préface rédigée par Grégoire Alexinsky[18], sous le titre *Ce que Marcel Cachin cache* (édité par la délégation à l'étranger de l'organisation menchévik Edinstvo, Paris, 1920b). « Faire connaître la vérité est un devoir impérieux, c'est le devoir de chacun », écrit le préfacier en épigraphe sur la couverture de l'album. Sur la seconde édition de l'album, il est indiqué : « La 1re édition a été épuisée dans l'espace de quelques semaines : *pour propager la vérité*, nous faisons paraître une 2e édition de notre album »[19]. Grégoire Alexinsky signe cet ouvrage en qualité d'« ancien député ouvrier à la Douma ». Les photos représentent, entre autres éléments, la prison de Kharkiv en 1919 « où furent internés des milliers de victimes ». Rappelons que l'action du roman, *Le Jardin de Gethsémani*, se déroule également dans les prisons de Kharkiv.

Il est certain que Grégoire Alexinsky prend conscience que le travail qu'il mène sur la traduction du roman d'Ivan Bagrianyi n'est pas sans intérêt pour lui. D'abord, cette œuvre semble entrer en écho avec ses convictions politiques anticommunistes. Ensuite, cette fiction se déroule pour l'essentiel dans un univers carcéral, et cet ancien prisonnier trouve dans cette thématique des rapports étroits avec ce qu'il a vécu et avec ce à quoi il croit. Et enfin, la rémunération qu'on lui a promise est loin d'être négligeable. En effet, dans la correspondance d'Ivan Bagrianyi, le nom de Grégoire Alexinsky est le plus souvent cité dans le cadre de la résolution de questions financières. Le traducteur russe, ainsi, demande apparemment une prime supplémentaire à l'occasion de la sortie du roman en français ; il insiste à plusieurs reprises sur ce point. En 1961, année de l'édition française du roman, Ivan Bagrianyi (2002a : 511) écrit à un collègue, qui s'occupe de l'édition de ses œuvres aux États-Unis, pour lui demander de rassembler une somme de 100 dollars (somme assez considérable, car pour la traduction entière du roman Grégoire Alexinsky a touché 650 dollars). Ses propos sont sans équivoque : « Alexinsky me signale toute la déception qu'il a d'attendre depuis longtemps la "reconnaissance dans sa forme la plus concrète" qui lui a été promise par les Ukrainiens, et il regrette que cette promesse n'ait été pour le moment que pures paroles verbales. […] Je ne veux pas rompre avec lui et le décevoir » ; « Écrivez-lui une lettre gentille et envoyez-lui un cadeau, le vieux sera très content. Il en sera d'autant plus amical avec nous » ; « Les Ukrainiens pourront profiter encore de cet homme pendant qu'il est encore en vie » (*ibid.* : 509). Une année plus tard, Ivan Bagrianyi apprend qu'Alexinsky, sans

[18] Voici son texte : « Marcel Cachin, de retour de son voyage d'études en Russie Soviétique, raconte aux ouvriers français ce qu'il a vu là-bas ; il leur fait part de ses impressions. Cependant il y a des choses qu'il ne raconte point. Il y a des faits que Marcel Cachin cache à ses électeurs. Quelles sont ces choses, quels sont ces faits ? Camarades ouvriers, électeurs de Marcel Cachin, quand il vous parlera, dans ses conférences, des beautés du régime bolchévik en Russie, demandez-lui de vous expliquer ce que représentent les photographies de cet album ».

[19] C'est l'auteur du recueil cité qui souligne.

que lui-même en soit informé, a signé un contrat fort favorable avec l'éditeur de son roman : le traducteur touchera 6 % des ventes du roman, car « se trouvant en France, Alexinsky sollicitait l'éditeur tous les jours » (*ibid.* : 514).

Raisonnablement, nous pouvons faire l'hypothèse que l'éditeur a été recommandé à Ivan Bagrianyi par son traducteur, et non par la personne à qui l'écrivain avait donné une procuration. En effet, des considérations purement géographiques peuvent expliquer ce fait : Rosalie Vynnytchenko[20] habite dans le Midi, à Mougins, tandis que Grégoire Alexinsky vit et travaille à Paris. Il connaît bien et depuis longtemps le système éditorial français. Il n'en reste pas moins qu'une telle situation soulève de nombreuses questions : comment une œuvre d'un auteur catalogué à gauche a-t-elle pu être publiée par des éditions se revendiquant d'extrême droite ? Quelles transformations quantitatives et qualitatives a-t-elle subies pour prendre une coloration politique tout à fait contraire à celle du roman publié en ukrainien ? Pour répondre à ce type de questions, il est opportun d'étudier précisément la « fabrique-cuisine » de la production de la traduction du roman.

Le Jardin de Gethsémani ou la cruci-fiction du roman

Nous souscrivons volontiers à l'idée que toute « œuvre étrangère traduite fait l'objet d'un ensemble de transformations qui visent à la légitimer dans le champ du pays d'accueil » (Risterucci, 2008 : 17). Aussi semble-t-il nécessaire, dans le cas qui nous concerne, d'étudier ces transformations au niveau du péritexte éditorial, puis de repérer et d'observer, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, les coupures qui ont été effectuées par tous les agents du champ éditorial, enfin d'analyser la qualité linguistique de la traduction du roman entreprise par Grégoire Alexinsky. Pour mieux identifier la nature ou la logique de certains choix – qu'ils soient purement techniques ou idéologiques – du traducteur, c'est-à-dire sa « posture traductive » (Berman, 1995), et pour définir l'impact de la traduction sur son destinataire par la suite, nous allons d'abord examiner les éléments externes au texte de l'œuvre traduite, ce qu'il est convenu d'appeler avec Gérard Genette son paratexte.

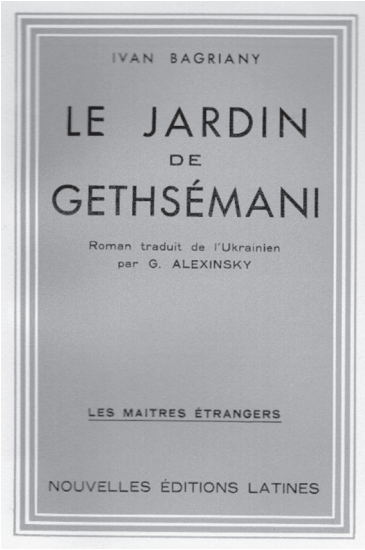

Illustration 4 : Couverture de la traduction française du roman d'Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani* (Paris, 1961).

[20] R. Vynnytchenko est décédée en 1959, soit deux ans avant la parution du roman.

Les transformations du paratexte et leurs effets herméneutiques

On sait que les forces illocutoire et pragmatique du message transmis par le paratexte consistent principalement à :
– communiquer une pure information (le nom de l'auteur, la date de la publication, etc.) ;
– faire connaître une intention ou une interprétation auctoriale ou éditoriale (la collection, la préface, etc.) ;
– montrer un engagement (dire la vérité, par exemple).

Dans le cas de l'auteur ukrainien, l'épitexte[21] accessible au lecteur français est presque absent. On le comprend car Ivan Bagrianyi débute dans la littérature française avec son roman *Le Jardin de Gethsémani* – ni sa personnalité, ni ses œuvres antérieures ne sont donc connues de ce nouveau lectorat. Pour combler cette lacune, le paratexte de la traduction française contient une note intitulée « Du même auteur » où sont présentées en premier lieu les œuvres non traduites de l'auteur, soit trois recueils poétiques édités avant-guerre et cinq œuvres éditées en exil dont fait partie *Le Jardin de Gethsémani*. Quant à ce roman, il est indiqué qu'il a été « vendu à 25 000 ex. » dans son édition ukrainienne. Ensuite, la note mentionne un autre roman d'Ivan Bagrianyi (1944a), *Les Chasseurs de tigres* (sous le titre *Ceux qui capturent les tigres*), ainsi que ses traductions en anglais et en hollandais. Certes, ce paratexte fournit quelques indications, au demeurant fort minimales, sur l'auteur du roman qui nous occupe ; mais, il faut bien comprendre que, pour un lecteur français, la quasi-absence d'un contexte auctorial élargi et significatif pèse considérablement sur la réception de ce texte en France.

Dans le cas du *Jardin de Gethsémani*, c'est plutôt le paratexte éditorial qui assure la qualité de la réception de la traduction de ce roman ukrainien. Pour le démontrer, nous aimerions étudier de plus près le péritexte[22] éditorial. En effet, tous les éléments péritextuels sont des signaux préliminaires de la constitution d'un contrat de lecture. Aussi procéderons-nous à une analyse péritextuelle de la traduction française du roman qui prendra en compte le profil de l'éditeur chez lequel elle est publiée, la collection dans laquelle elle s'insère et la nature du péritexte éditorial qui en souligne (ou non) les spécificités culturelle, littéraire et documentaire.

---

[21] Dans *Seuils*, G. Genette (1987 : 316) définit la notion du paratexte comme la réunion de deux catégories spatiales – celles du péritexte et de l'épitexte. Il appelle épitexte « tout élément paratextuel qui ne se trouve pas matériellement annexé au texte dans le même volume, mais qui circule en quelque sorte à l'air libre ». Ce sont les interviews, la correspondance, les conférences, etc. de l'auteur de l'œuvre.

[22] Le péritexte, élément essentiel du paratexte, est tout ce qui se trouve « autour du texte, dans l'espace du même volume » (Genette, 1987 : 10), le péritexte éditorial étant alors « toute cette zone du péritexte qui se trouve sous la responsabilité directe et principale (mais non exclusive) de l'éditeur, ou peut-être, plus abstraitement mais plus exactement, de l'édition » (*ibid.* : 20).

L'analyse d'une œuvre traduite doit prendre en compte le péritexte de transfert qui révèle la politique de l'éditeur. Une fois les principes de la politique éditoriale exposés[23], nous pourrons étudier les éléments que l'éditeur exploite dans le texte de la traduction pour créer son péritexte. En effet, le label de la collection « indique immédiatement au lecteur potentiel à quel type, sinon à quel genre d'ouvrage il a affaire : littérature française ou étrangère » (Genette, 1987 : 25). La réception des œuvres traduites pose des problèmes particuliers car le lecteur doit se déplacer nécessairement dans un contexte culturel différent du sien. On remarque ainsi que *Le Jardin de Gethsémani*, dans la collection des NEL « Les Maîtres étrangers », cohabite avec des ouvrages traduits de langues étrangères très diverses ; par ailleurs, peu d'auteurs ici présents possèdent une renommée internationale. Il est donc peu probable que cette maison d'édition soit un leader dans l'édition de la littérature étrangère, et on peut supposer que cette collection a un succès plus que restreint, sinon mitigé, auprès des lecteurs français. En effet, il ne faut pas oublier, comme nous l'avons vu, que ce n'est pas par goût d'exotisme et d'ouverture culturelle que cet éditeur a accepté de publier ce roman ukrainien.

Le même malentendu concerne la traduction du titre du roman. On se souvient que Gérard Genette énumère trois fonctions potentielles du titre en ces termes :
– identifier l'ouvrage (la désignation) ;
– désigner son contenu (l'indication du contenu) ;
– mettre l'œuvre en valeur (la séduction du public).

On sait aussi que, en fonction des déviations impliquées par un transfert dans un contexte-cible, toute translation interculturelle dénature, peu ou prou, souvent, le but premier du contexte-source. Ivan Bagrianyi en était si conscient qu'il souhaitait clairement adapter son roman à l'horizon d'attente du lecteur français. Dans une lettre à Rosalie Vynnytchenko, il écrit : « Je voudrais que l'édition française de mon roman ait un autre titre – *Le Frère*. J'aimerais bien savoir quel est votre avis, l'avis de quelqu'un qui connaît le public français, ses goûts et sa psychologie. Je crois que le titre biblique *Le Jardin de Gethsémani* empêchera le livre de mobiliser l'attention du lecteur français. Je ne sais rien sur la psychologie des Français contemporains » (Bagrianyi, 2002a : 179). Comme nous le savons, le roman est paru sous son titre orignal ; le souhait de son auteur n'a, donc, pas été respecté. Force est de constater qu'un titre comme *Le Jardin de Gethsémani* ne fait pas sens de la même façon dans des contextes culturels si différents, car il renvoie à des réseaux intertextuels et à des horizons épistémiques qui modifient sensiblement la perception du contenu du roman. En effet, la reprise du titre original a rencontré une résistance linguistique certaine, dans la mesure où la structuration et, en particulier, la polysémie des langues et des cultures ukrainienne et française sont loin de se recouper. Si Ivan Bagrianyi exploite la valeur métaphorique ou plutôt idiomatique du titre, la traduction française, quant à elle, met en avant une isotopie religieuse, sinon un lien très fort avec le catholicisme. Certes, il est vrai qu'en étant « microcosme

[23] Sur ce sujet, voir ici la section de la présente contribution intitulée « Les Nouvelles Éditions latines : les principes de la politique éditoriale ».

des tensions qui traversent l'œuvre en traduction, le titre se prête à l'exploration des stratégies déployées par les médiateurs de littérature étrangère » (Risterucci, 2008 : 39). Mais surtout l'identité « religieuse » du roman, introduite par ce titre – laquelle est d'ailleurs dénoncée avec force par la critique ukrainienne – convient parfaitement au profil éditorial des NEL.

Les effets produits par la transformation de la vision auctoriale attachée au titre du roman sont renforcés par la suppression, dans l'édition française, de l'avertissement auctorial et de l'épigraphe. L'« effet-épigraphe » (Genette, 1987 : 147), c'est-à-dire son absence/présence a un sens concret dans notre cas. En effet, l'épigraphe du roman *Le Jardin de Gethsémani* est tirée de la Bible :

> « "Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi !" […] Comme il parlait encore, voici Judas, l'un des Douze, et avec lui une bande nombreuse armée de glaives et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple. […] [ils mirent la main sur Jésus et] l'arrêtèrent »[24].

Comme élément du paratexte, l'épigraphe a une fonction de commentaire du titre, car elle vise à son éclaircissement et à sa justification. Mais, même si le titre a des connotations néotestamentaires évidentes, tout rapprochement du protagoniste principal du roman avec la figure de Jésus serait peu pertinent. En effet, Andriy Tchoumak ne se trouve pas dans une logique du sacrifice car il n'accepte pas toutes les souffrances qu'il subit pour sauver toute l'humanité. Et l'effet-épigraphe consiste, précisément, dans notre cas, à circonscrire la portée sémantique du titre, si chargé de connotations religieuses, en le faisant fonctionner comme une métaphore d'une expérience singulière de la trahison et de la souffrance rencontrée lors de séances de tortures.

Un autre élément paratextuel du roman d'Ivan Bagrianyi va dans le même sens, à savoir l'avertissement auctorial[25] dont la fonction première est de tisser un pacte de lecture avec son récepteur. En effet, le début de cet avertissement est sans ambiguïté dans la mesure où il met en exergue la portée autobiographique du texte et revendique avec force, pour le récit donné une véracité historique. Autrement dit, l'épigraphe établit un lien entre la dimension singulière de l'histoire d'Andriy Tchoumak, revendiquée dans l'avertissement auctorial, et la dimension universelle affichée par le titre. Faute d'épigraphe et d'avertissement auctorial, cette tension, si particulière, entre le singulier et l'universel à l'œuvre dans le texte romanesque se dissout et le péritexte restant modifie sensiblement la relation du lecteur au texte, puisque la présence monumentale du seul titre place le lecteur face à une sorte de parabole (finalement ennuyeuse !) sur le danger du régime communiste. Ce dispositif simplificateur et monologique nuit à la qualité

[24] Pour la traduction voir : *La Bible de Jérusalem,* « Mattieu » (26, 39, 47, 50, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, pp. 1745-1746).

[25] « Tous les noms dans ce livre, sans exceptions, c'est-à-dire les noms de tous les agents du NKVD et de tous les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, mais aussi ceux de détenus (sauf quelques-uns qui sont changés) sont réels » (Bagrianyi, 1950 : 3).

littéraire de l'œuvre de l'écrivain ukrainien. En effet, pour attirer l'attention sur la différence qu'il peut exister entre une lecture du texte original et une lecture du texte traduit, on peut se référer à ce que Grégoire Alexinsky dit du registre et du style du roman dans la préface auctoriale : « Un réalisme sans concessions y est adouci par un tendre émail de romantisme un peu douloureux, atténué à son tour par l'ironie de l'homme qui ne prend pas sa souffrance *personnelle* pour un malheur *universel* »[26] (Bagrianyi, 1961 : 8). En se permettant de telles libertés avec les seuils du texte original, le texte français a moins à voir avec la traduction qu'avec une entreprise de falsification et d'imposture éditoriales. Il est évident aussi que de tels faits de censure décident de l'avenir et de la réception de l'œuvre.

En qualité de péritexte éditorial, la préface joue le rôle de médiation linguistique et interculturelle. En effet, les « préfaces d'œuvres traduites visent l'inscription, dans leur propos et leur fonction, du destinataire étranger. Ayant pour but de le préparer à un univers éloigné du sien, elles thématisent le passage d'une culture vers une autre par des informations, des éclaircissements et des commentaires linguistiques, littéraires et culturels, afin d'éviter des malentendus, de corriger des perspectives et de fournir des repères » (Risterucci, 2008 : 48). La préface du *Jardin de Gethsémani* est rédigée par le traducteur. Et l'on sait que les préfaces des traducteurs sont d'habitude des « lieux de passage privilégiés, à la fois laboratoires de l'œuvre traduite et poétiques de la traduction » (*ibid.* : 52). Le préfacier doit normalement avoir un rapport culturel et linguistique à l'œuvre traduite ; celui de Grégoire Alexinsky est indirect. Russe émigré en France depuis 50 ans, il connaît assez bien le contexte culturel français mais très peu celui de l'Ukraine. Sa réception de l'œuvre de l'écrivain ukrainien passe par le filtre de sa culture russe. De plus, eu égard à son parcours biographique et à sa trajectoire intellectuelle, il est légitime de faire l'hypothèse que ses connaissances en littérature ukrainienne sont plus que sommaires. Cela paraît dommageable car, comme le signale Paul Ricœur, une traduction réussie ne peut se concevoir sans que le traducteur ait une maîtrise assurée de la composante culturelle qui est à l'arrière-plan du texte original : « La tâche du traducteur ne va pas du mot à la phrase, au texte, à l'ensemble culturel, mais à l'inverse : s'imprégnant par de vastes lectures de l'esprit d'une culture, le traducteur redescend du texte, à la phrase et au mot » (Ricœur, 2004a : 56). Or, la traduction française que réalise Grégoire Alexinsky passe par le truchement d'une pré-traduction du texte ukrainien en russe : c'est donc une traduction d'une traduction.

Gérard Genette distingue les préfaces auctoriales des préfaces allographes. De notre point de vue, dans le cas d'une œuvre traduite et préfacée par le traducteur, les deux peuvent se conjoindre car le traducteur (préfacier allographe) est aussi d'une certaine façon l'auteur de l'œuvre. Il peut donc être considéré aussi comme le préfacier auctorial. Les manifestations de cette hybridité sont présentes dans la préface de Grégoire Alexinsky. En qualité de préfacier allographe, il fournit

[26] C'est nous qui soulignons.

des informations qui ont pour but de présenter l'auteur et le roman traduit. Les renseignements d'ordre biographique[27] donnés soulignent l'expérience directe qu'Ivan Bagrianyi avait du régime communiste et insistent sur ses multiples tentatives pour s'émanciper de ce « gouvernement totalitaire ». L'information présentée sur le roman est proche de l'interprétation critique. Le préfacier parle du « grand problème » soulevé par Ivan Bagrianyi, qu'il ne nomme pas explicitement d'ailleurs ; il s'efforce seulement de comparer le traitement qui en est fait chez l'auteur ukrainien et chez des auteurs comme Arthur Koestler et Boris Pasternak. Il insiste notamment sur une différence de tonalité chez ces auteurs cités (« la solution est négative et pessimiste ») et chez Ivan Bagrianyi (« la personnalité humaine […] finit par triompher de la force inhumaine qui veut l'écraser »). Enfin, conformément à la tradition du genre, le traducteur procède également à la valorisation du texte qu'il recommande à ses lecteurs potentiels.

Dans la préface de Grégoire Alexinsky (Bagrianyi, 1961 : 7-8), la fonction de recommandation est explicite. On le comprend, le genre de la préface est en soi-même une recommandation. Les expressions « un accueil sympathique et très large », « un intérêt de nouveauté et de révélation », « loin d'être ennuyeux » témoignent bien de la présence de cet enjeu. Cependant, comme le remarque Gérard Genette (1987 : 246), « le discours préfaciel risque de produire un double effet ridicule : l'effet "pavé de l'ours" qui s'attache à l'éloge indiscret, et l'effet en retour qui frappe le préfacier assez présomptueux pour décider du génie d'autrui ». En inscrivant le roman dans les tendances générales de la littérature ukrainienne (« mélange de réalisme souvent brutal, de romantisme très tendre, d'ironie douce et du sarcasme amer »), le préfacier crée, en fait, une vision très simpliste de cette littérature relativement inconnue d'un lecteur français. La remarque que « le roman de Bagrianyi est loin d'être ennuyeux » en quelque sorte, paradoxalement, prévoit une réception problématique de ce roman dans le champ littéraire français. La « citation » de Voltaire[28] est appelée, on peut le penser, à faire le pont entre les contextes culturels du texte-source et du texte-cible.

Une préface allographe peut-être aussi le prétexte à un manifeste. C'est le cas de la préface de Grégoire Alexinsky. Il est évident que sa préface valorise plutôt l'utilité documentaire et politique du roman que ses qualités littéraires. Auteur d'une grande quantité d'ouvrages sur la politique des communistes russes, le traducteur inscrit le roman d'Ivan Bagrianyi dans la continuité de sa propre activité d'écriture. D'une part, le préfacier tient à certifier le bien-fondé du contrat de véridicité inhérent à ce témoignage sur le régime communiste (« une œuvre vécue », « réalisme ») ; mais d'autre part, pour justifier le sous-titre générique

[27] Mentionnons quelques erreurs présentes dans la préface de G. Alexinsky concernant la vie d'I. Bagrianyi. D'abord, l'écrivain n'est pas déporté « dans le sombre Extrême Nord de la Sibérie », mais dans la région d'Extrême-Orient. Puis, il n'est pas libéré de la prison « par la guerre », mais suite à son état de santé grave, un an avant le début de la guerre.

[28] « Pour finir, je rappellerai un mot de Voltaire. Quelqu'un lui demandant quel genre de littérature il préférait, il aurait répondu : "Tous, sauf un seul : l'ennuyeux" » (Bagrianyi, 1961 : 8).

(« Roman ») et garder la fonction apéritive de toute préface (« Lisez ce roman, vous ne vous ennuierez pas ! »), le préfacier ne manque pas de souligner les qualités littéraires d'une telle fiction : c'est « un roman d'aventures, dans le bon sens du mot », « la trame et le drame » s'y mêlent harmonieusement, et, argument suprême, « le roman de Bagrianyi est loin d'être ennuyeux ».

La fonction cardinale de la préface auctoriale ne consiste pas seulement à mettre en place la *captatio benevolentiae* de celui qui tient le livre entre ses mains pour qu'il se lance dans la lecture de l'œuvre, mais d'assurer aussi sa *bonne* lecture. Toutefois, il paraît difficile de voir que les lectures que veulent susciter l'auteur du roman et son traducteur sont profondément divergentes. En effet, il faut signaler que la stratégie de manipulation du traducteur est très subtile sinon habile, car il use à la fois de la dénégation et de la prétérition. Ainsi ce dernier semble-t-il, au premier abord, récuser toute interprétation purement idéologique. Le lecteur, affirme-t-il catégoriquement, n'a pas affaire à un roman à thèse ; il ne faut pas qu'il croit que « ce roman est une œuvre didactique ou de propagande ». C'est pourquoi le préfacier se plaît à valoriser les qualités fictionnelles et littéraires de ce « roman d'aventures », dans lequel « la trame et le drame [sont] passionnants ». Il s'agit, on le voit, moins d'argumenter que de séduire. Il faut que le lecteur lise le roman, tourne les pages et s'immerge dans l'univers fictionnel. S'il comprend très vite ou présuppose qu'il a affaire à un roman didactique, le risque est double : il aura la tentation d'une part d'abandonner la lecture, car ce genre est réputé ennuyeux, et, d'autre part, de porter un regard critique et suspicieux sur ce qui est raconté, puisque la trame fictionnelle serait au service d'une thèse, nécessairement ressentie comme partiale et liée à un parti pris idéologique et politique. La même méfiance risquerait de se porter sur les propos trop explicites du préfacier qui proposerait une interprétation engagée politiquement. Inviter le lecteur à entrer dans cette fiction sans parti pris est tout bénéfice pour le projet idéologique de Grégoire Alexinsky. Car on sait que tout lecteur de fiction accepte de suspendre volontairement sa méfiance – Samuel Taylor Coleridge parle de « *willing suspension of disbelief* » – et « accepte momentanément de croire aux personnages et aux intrigues de la fiction comme s'il s'agissait de personnes existantes (ce qui le conduit à éprouver des affects de peur ou d'espoir envers eux, et à neutraliser sa méfiance envers des invraisemblances qu'il ne tolérerait pas face à des faits présentés comme réels) » (Citton, 2007 : 353). C'est donc le lecteur lui-même qui tirera les conclusions éthiques et politiques de ce qu'il a lu, et, comme Blaise Pascal (1670 : 617), l'affirme « on se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres ». Et ce d'autant plus que tout le paratexte du texte, comme on l'a vu, lui suggère en quel sens il doit conclure sa lecture et qu'on lui a dit aussi, en passant, sans donner l'impression d'y insister, que ce roman était un témoignage historique vécu. Le lecteur, formé par le réalisme français du XIXe siècle, se souviendra alors opportunément des mots d'Honoré de Balzac (1983 : 6) : « Ah ! Sachez-le : ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. *All is true* ».

On peut donc affirmer que le paratexte de l'édition française du roman d'Ivan Bagrianyi n'assure pas à son texte une réception conforme au dessein de l'auteur. Le paratexte de l'œuvre traduite témoigne des manipulations entreprises pour l'adapter au projet éditorial des NEL et aux intérêts du traducteur russe. Des interventions d'ordre idéologique qui tendent à transformer l'œuvre et même à l'anéantir sont particulièrement visibles dans la traduction. Après avoir fait l'inventaire des différences entre l'original et la traduction du roman, nous montrerons que l'œuvre bagrianienne est copieusement caviardée, corrigée par gommages successifs et donc défigurée.

Les coupures du texte : la version et la conversion du roman

Dans son ouvrage *Qu'est-ce que traduire ?*, Marc de Launay (2006 : 13) souligne que « le premier problème auquel se confronte une traduction est celui de la reconstitution d'un original, c'est-à-dire d'une cohérence du sens reposant sur une dynamique textuelle et inscrite dans une tradition ». Une confrontation, même rapide, de la traduction française du roman faite par Grégoire Alexinsky avec le texte original, permet de constater l'existence de nombreuses coupes : presque à chaque page de la traduction française, on peut dénombrer trois paragraphes en moyenne absents. D'après la correspondance d'Ivan Bagrianyi, nous savons que l'auteur lui-même avait effectué une réduction sensible de son œuvre. En effet, ses collègues ukrainiens lui avaient conseillé de se montrer plus concis et d'« aérer » son roman qui, selon eux, comportait trop d'événements, de telle sorte que certaines scènes manquaient de rigueur textuelle. C'est le même conseil que lui donne Mme Vynnytchenko : pour pouvoir trouver un lecteur en France le roman doit être plus court. En envoyant le manuscrit de la traduction française à sa correspondante française, Ivan Bagrianyi (2002a : 180) indique qu'il aurait dû, de sa propre main, « couper d'un quart environ » le texte ukrainien. Apparemment, il n'est pas arrivé à le faire lui-même dans le volume demandé, car, plus bas, dans sa lettre, il écrit qu'il est prêt à accepter d'autres coupures faites par l'éditeur dans l'édition finale, dans la mesure où le livre ne devra pas comporter plus de 400 pages[29]. Il lui demande également de vérifier si la traduction de Grégoire Alexinsky ne comporte pas d'autres suppressions du texte que les siennes. En effet, Ivan Bagrianyi est très exigeant envers la qualité et la quantité des coupures que subissent ses œuvres lors de leurs traductions dans des langues étrangères. Par exemple, dans sa lettre du 20 février 1957, il insiste auprès d'un de ses amis, qui s'occupe de la traduction du *Jardin de Gethsémani* en anglais, pour que ce dernier lui demande son accord préalable pour toutes les coupures qui seront effectuées dans son texte. Mais comme Rosalie Vynnytchenko avoue ses connaissances limitées du français, on peut penser que cette vérification s'est révélée superficielle.

[29] Notre analyse quantitative a montré que le roman avait été réduit de 19 % dans sa version finale.

Ainsi la traduction française du roman s'est-elle faite sur un texte comportant déjà des coupures effectuées par l'auteur. Ces coupes sont relativement faciles à repérer dans le texte. La plus grande partie de ces suppressions textuelles portent sur des épisodes narratifs clairement délimités, à savoir des extraits relatant un événement, une histoire concernant la vie d'un personnage, une anecdote ou une histoire drôle. Elles concernent soit un paragraphe entier, soit son début, soit sa fin. Par exemple, on peut citer ces scènes: une journée passée par le père d'Andriy dans la prison où il est placé par erreur (I, 2)[30] ; la visite purement formelle d'un médecin dans la cellule (III, 1) ; le récit de la vie de l'aviateur Chkliarouk (III, 4) ; une anecdote sur le surnom « le mari de la vache » du prisonnier allemand Hans (III, 4) ; les histoires drôles que les prisonniers se racontent souvent dans la cellule. Ajoutons que ces coupures sont les plus volumineuses (de 1 000 à 4 660 signes). Parmi les coupures auctoriales, citons les suppressions de certaines répliques dans les dialogues, surtout celles que l'on trouve dans les épisodes des interrogatoires qui, dans l'original ukrainien, rappellent de véritables procès-verbaux tant ils sont détaillés. L'auteur a aussi effacé un grand nombre des épanchements lyriques du héros, en particulier quand ce dernier se souvient, au début de son incarcération, de son enfance et de sa vie antérieure (elles sont très nombreuses dans I, 2). C'est ainsi que, dans l'édition française, on ne trouve plus de souvenirs portant sur la première arrestation d'Andriy, alors que ces renseignements occupent beaucoup de place dans le texte ukrainien. On peut donc faire raisonnablement l'hypothèse que c'est l'auteur lui-même qui a sacrifié ce fait qui concerne la biographie de son personnage (qui est d'ailleurs aussi un fait autobiographique). En effet, ce sont des coupures purement quantitatives qui ne touchent ni au *dessin* général de l'œuvre ni au *dessein* de l'auteur. En fait, elles touchent plus au « vouloir-dire » du texte qu'à son « vouloir-exprimer » (termes empruntés à M. de Launay, 2006).

Ayant procédé à l'analyse qualitative des coupures, nous avons remarqué que la traduction comporte des suppressions des mots et des phrases qui servent peu la réduction matérielle du texte que préconise Ivan Bagrianyi, soucieux de rendre son œuvre plus concise. L'examen détaillé du contenu de ces extraits « coupés » conduit à penser qu'il y a eu là une opération de réelle censure, car « l'idée de censure est par principe associée et restreinte à la phase de réception d'une œuvre, au moment de sa publication, c'est-à-dire de sa transmission vers la sphère publique » (Bustarret, Viollet, 2005 : 10). La censure semble donc ne pas devoir quitter l'auteur ukrainien quel que soit l'endroit où il se trouve et le poursuivre constamment. En effet, avant son départ en Allemagne, Ivan Bagrianyi avait déjà été victime de la censure, mais soviétique celle-là. En 1928, les recueils de poèmes bagrianiens *À la sueur de son front* et *La Comète* étaient « tombés

[30] Le premier chiffre romain indique le numéro de la partie du roman, le second marque le numéro du chapitre.

dans la serviette du OGPU »[31]. En 1930, le roman en vers *Skelka*, qui dénonçait l'hégémonie de l'Église moscovite et du chauvinisme russe en Ukraine, a été publié avec des coupures et puis, très rapidement, interdit à la vente. Son roman *Le Mirage* a été interdit à la publication. L'année suivante sortait un article-dénonciation d'un certain Pravdiuk, qui s'en prenait à Bagrianyi. À la suite de cette attaque toutes les œuvres de Bagrianyi ont été saisies et plusieurs d'entre elles semblent être perdues définitivement. Les archives personnelles de l'écrivain, qui auraient pu en dire plus sur son activité, ont disparu derrière les murs du GPOU-NKVD[32]. Pouvait-il alors imaginer que, dans le champ littéraire occidental, qu'il croyait être libre et juste, ses œuvres puissent subir un jour le même sort ?

Dans le contexte de cette étude, il est intéressant d'analyser l'aspect manipulateur qui a trait à ces coupures. Nous les rassemblerons sous quatre catégories essentielles :
– les *realia* ukrainiennes et soviétiques ;
– les renseignements sur les régimes russes soviétique et tsariste ;
– les psycho-récits et les scénarios du narrateur-protagoniste ;
– les opinions politiques des personnages du roman (ainsi que celles de son auteur).

Les noms propres – et les contextes qui le concernent – constituent une partie importante des *realia* ukrainiennes supprimées. C'est le cas, par exemple, des noms des écrivains : nous avons dénombré l'effacement de onze noms d'hommes de lettres ukrainiens parmi lesquels se trouve d'ailleurs le nom de Volodymyr Vynnytchenko (I, 3), initiateur de la traduction du *Jardin de Gethsémani* en français. Entre autres coupures, la traduction laisse tomber les noms des représentants de la « Renaissance fusillée » (Mykola Skrypnyk, Marc Jogansen, Hordiy Kotsiuba, etc.). Outre les noms des écrivains, on supprime les noms des peintres ukrainiens (Ivan Padalka, Anatole Petrynenko, Mykhaïlo Boïtchouk, etc.), celui d'un compositeur ukrainien (Mykola Leontovytch), et ceux des personnages de l'histoire ukrainienne (Karmaliouk, Bayda-Vychnevets'kyi, etc.). Les autres noms propres supprimés concernent les lieux ; ce sont des noms de villes, de rues, de musées, de monuments et de cathédrales ukrainiens. Certes, il est très prévisible que, pour la plupart des lecteurs français, ces noms, inconnus, ne réfèrent à aucune réalité précise. Selon l'usage habituel, ils devraient être expliqués dans les notes du traducteur, dans cette partie du péritexte qui rapproche la culture du destinateur-traducteur de celle du destinataire-lecteur[33]. Au lieu d'expliquer les *realia* ukrainiennes, qui sont, on le comprend, très nombreuses, l'auteur de la

[31] OGPU est l'acronyme du nom (*Obiédinionnoïe Gossoudarstvénnoïe Polititcheskoié Oupravlénié*) de la police politique soviétique de 1923 à 1934.

[32] NKVD est l'acronyme du nom (*Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Diél*) de la police politique soviétique de 1934 à 1946 (succédant à l'OGPU).

[33] En fait, le roman en français ne contient que neuf (!) notes, dont une seule est signalée par des parenthèses comme « Note du traducteur » (p. 61). Deux notes concernent les coutumes slaves (pp. 10, 21) ; une note explique un terme lié à l'histoire, à savoir le mot « *makhnovetz* » (p. 262) ; une note concerne une notion propre à l'époque soviétique, le « *kombinat* » (p. 101) ; et cinq notes sont consacrées aux personnalités des terroristes russes de l'époque tsariste (pp. 61, 358, 376).

traduction a préféré les supprimer. On peut faire l'hypothèse que le traducteur avait une connaissance très limitée de ces *realia* et qu'il a finalement expliqué ce qu'il a pu, sans avoir le souci et l'honnêteté de faire des recherches plus précises. De plus, remarquons que la « francisation » systématique des prénoms des personnages à laquelle procède le traducteur (*André* pour « Andriy », *Thomas* pour « Foma »), loin de rapprocher le texte de son récepteur, le prive de son ancrage concret dans un espace-temps autre, étranger et étrange, et lui interdit d'appréhender le singulier de l'œuvre.

Dans sa correspondance, Ivan Bagrianyi (2002a : 517) note qu'« Alexinsky laisse tomber la majorité des nominations des *realia* soviétiques, car ils n'ont pas leur correspondant lexical dans les langues européennes pour les traduire ». Nous avons repéré ces mots ou groupes de mots qui sont absents dans la traduction et nous pouvons en citer quelques-uns pour illustration. Ainsi le narrateur décrit-il le mal de tête terrible dont souffre Andriy en usant de cette comparaison : « comme si le tracteur UTKh avait traversé sa tête » (Bagrianyi, 1950 : 95) – UTKh signifiant « l'Usine des tracteurs de Kharkiv ». La suppression de cette phrase prive le texte non seulement de son registre ironique, mais aussi d'une allusion directe à la ville de Kharkiv où Andriy est emprisonné, ville précisément renommée dans toute l'URSS pour ses tracteurs. On peut aussi noter la perte sémantique qui se fait également sentir quand est gommée une expression culte qui courait partout durant toute l'époque des répressions soviétiques : « les gants d'Yejov » (*iejovskye roukavitsy*). Cette expression est fort significative, car elle constitue un jeu de mots très évocateur par ajout de phonèmes entre un nom propre[34] et l'expression russe « les gants de hérisson » (*iejovye roukavitsy*)[35].

La traduction française du roman se caractérise non seulement par son effacement délibéré des *realia* ukrainiennes et soviétiques, mais aussi par la censure opérée sur des extraits renvoyant directement aux réalités historiques de l'URSS et de l'Ukraine. Par exemple, sont « oubliées » la description du train qui emmène Andriy à la prison de la capitale (I, 3), celle de la ville de Kharkiv (I, 3) et celle des citoyens qui découvrent les prisonniers dans un camion tombé en panne en pleine ville (III, 2.) ; le lecteur français se trouve ainsi dans l'incapacité totale de situer le phénomène répressif dans son contexte social et historique ukrainien. Un grand nombre de coupures a pour conséquence de placer prioritairement le récepteur du texte dans l'univers carcéral du héros, qui apparaît donc coupé du monde qui l'entoure en dehors de la prison. Ce phénomène est patent quand on considère l'effet produit par les suppressions des réflexions d'Andriy sur sa famille, sur sa vie intime et sur le passé de son pays. Un tel rejet se constate à tous les niveaux, c'est-à-dire non seulement au niveau macroscopique textuel, comme on vient de le voir, mais aussi au

[34] N. Iejov, chef suprême du NKVD de septembre 1936 à novembre 1938, est le principal artisan de la mise en œuvre des Grandes Purges staliniennes.

[35] Le nom d'Iejov signifie en russe « hérisson ». L'expression russe « tenir quelqu'un dans les gants d'hérisson » signifie en français « tenir la bride haute à quelqu'un ».

niveau phrastique même ; ainsi, pour donner un exemple (et on pourrait les multiplier) dans la description d'un prisonnier (Bagrianyi, 1961 : 191) est effacé le prédicat qui le qualifie, à savoir « directeur du Premier Collège Ukrainien à Kharkiv » (Bagrianyi, 1950 : 208). La traduction se trouve donc purgée des réalités ukrainiennes, et les personnages semblent vivre dans un univers qui n'a aucune épaisseur culturelle, géographique et historique.

De plus, les coupures auxquelles procède le traducteur portent aussi sur les réflexions qu'Andriy est amené à faire sur le régime répressif moscovite, à savoir : le volume du phénomène (I, 5 ; II, 3) ; son absurdité (I, 7 ; IV, 2) ; sa cruauté (I, 7 ; III, 5 ; IV, 4) ; les caractéristiques du NKVD véritable « pays dans le pays » (I, 3 ; IV, 4) ; les méthodes des juges (I, 7 ; III, 7) ; les accusations absurdes qui sont reprochées aux prisonniers (III, 4) ; la solidarité des prisonniers (III, 4) ; le quotidien de la cellule (I, 6 ; III, 4), etc. On peut imaginer que ces coupes ont été faites dans le but de renforcer l'aspect documentaire de l'œuvre soit par l'auteur lui-même, soit par l'éditeur et le traducteur, spécialisés tous les deux dans la publication d'ouvrages historiques et de témoignages et peu enclins, pour cette raison, à avoir de la considération pour l'autonomie esthétique de la littérature. On voit donc que le traducteur opère une double torsion sur le texte d'Ivan Bagrianyi, significative de son parti pris russocentriste : d'une part, il gomme tout ancrage ukrainien de l'univers fictionnel ; d'autre part, il réduit le roman – en gommant la complexité psychologique et sociale d'Andriy – en un document purement anticommuniste, sans spécificité et qualité littéraires. Ajoutons que, eu égard à la logique des censures que nous venons de mettre en évidence, on peut faire l'hypothèse que les coupures opérées sur les critiques qui frappent le régime tsariste russe et la Russie en général ont été effectuées par le traducteur… russe. Par exemple, sont supprimées des notations comme celles-ci : l'expression ironique – « le génie artistique russe » (Bagrianyi, 1950 : 39) – qui vise un trait de caractère définitoire attribué au Russe, à savoir l'aptitude « naturelle » à voler ; l'épisode parlant des « traditions de la mémorable gendarmerie russe, l'appui et l'espoir de tous les empereurs de la "Palmyre de Nord" aimés par le Dieu » (*ibid.* : 45) ; les extraits sur la comparaison du régime communiste russe avec la politique d'Ivan le Terrible dénommée « *oppritchnina* » (« Les propriétaires des "petites gens" reviennent à l'Histoire. Ils joignent la chaîne rompue. Avec le mot "petites gens" deux époques fusionnent. Cela se fait d'une manière consciente, démonstrative et cynique » (*ibid.* : 296) ; « le mot "petites gens" est la création du despotisme moscovite, la perle du glossaire impérial » (*ibid.* : 469).

Mais le plus grand nombre de coupures concerne les opinions politiques du protagoniste principal, et, on peut le penser, celles de l'auteur du roman. Ce sont des extraits où Andriy exprime ses convictions politiques de gauche. Il salue la révolution, le socialisme, la démocratie, mais critique les formes qu'ils ont prises dans l'État soviétique. Andriy est fier d'appartenir à la classe ouvrière, « celle qui a fait la révolution et a pris le pouvoir, en ayant fait voler en éclats l'empire russe » (*ibid.* : 145), même s'il regrette que ces aspirations romantiques aient été

manipulées et trahies par un petit nombre de fanatiques qui, de Moscou, tenaient sous leur coupe des millions de gens grâce à la terreur. La traduction biffe également en grande partie les développements qui ont trait à l'émancipation nationale du peuple ukrainien par rapport au « grand frère russe » et à l'avenir de l'Ukraine. Parmi les nombreux exemples, pour illustrer une telle censure, nous pouvons citer cet échantillon fort représentatif :

> « Andriy appartenait au nombre de ceux qui croyaient et avaient toujours cru que son peuple ne connaîtrait jamais l'indépendance, avant qu'il ne cessât d'être poursuivi et battu dans sa propre maison, avant qu'il n'apprivoisât à tout prix la ville, avant qu'il ne se dotât de sa propre industrie, avant qu'il n'eût sa propre classe ouvrière forte et idéalement organisée, […], avant qu'il ne commençât à construire. Et il voit le début de ce grand processus. Il est vrai qu'il découle d'un grand malheur, mais cela n'est pas important. C'est vrai qu'ils sont encore des esclaves, mais ainsi ils cesseront plus vite de l'être » (*ibid.* : 42).

Ivan Bagrianyi ne s'oppose donc pas à la révolution ouvrière ; bien au contraire, il dénonce son échec et se dresse contre son pervertissement.

Une grande partie des coupes dans la version finale de la traduction nuisent à la qualité littéraire du texte original d'Ivan Bagrianyi. Et ce, parce qu'elles touchent en particulier les psycho-récits[36] et les scénarios. Les premiers décrivent les émotions, les sentiments et les réactions intérieures du héros et ceux d'autres personnages. Ces coupures sont tellement nombreuses qu'il en résulte, dans le texte traduit, une vision schématique du personnage, car il est privé de vie, de complexité et de profondeur psychiques. Ainsi la traduction atténue-t-elle les particularités de son caractère qui font aussi son charme pour le lecteur, à savoir son ironie toujours colorée de sérieux, sa force morale et sa sensibilité, son courage et ses points faibles, sa fierté et sa rancune. Sont également passées par pertes et profits son intelligence, son éducation et sa culture générale. La grande humanité d'Andriy est aussi censurée dans la traduction, de telle sorte que le lecteur français n'aura aucune idée de sa grandeur d'âme, de sa compassion envers ceux qui souffrent, de son sens de l'amitié et de l'entraide. Les moments de joie et de désespoir qui alternent dans le roman sont effacés au profit de la seule manifestation d'une souffrance sans fin. Notons en passant que cette schématisation dans la traduction des personnages touche aussi les représentations des juges qui sont transformés en bourreaux stéréotypés. Il est donc fort regrettable que la traduction n'ait pas gardé des pans entiers du texte, dans lesquels sont décrites les réflexions d'Andriy sur ceux qui sont de l'autre côté de la porte de la cellule où il est enfermé. En effet, chez ce personnage, il y a le désir constant de comprendre les motivations de ces gens et d'appréhender le chemin qui les a amenés à ce statut de *sadistes* et de lâches. Cette connaissance lui paraît être le meilleur moyen de leur résister

[36] La critique D. Cohn (1981) distingue dans les « récit de pensée » la technique du « monologue autonome » à la première personne, le « psycho-récit » dans lequel le narrateur raconte et commente les pensées de ses personnages, et le « monologue narrativisé », où les pensées sont rendues à la troisième personne, au discours indirect libre.

efficacement[37]. Il n'est donc pas étonnant qu'aient été presque systématiquement supprimés les scenarios où apparaît précisément la résistance d'Andriy face aux tortures et au système répressif en général. Le texte traduit passe quasiment sous silence les différentes stratégies qu'emploie Andriy pour ne pas craquer lors des interrogatoires – souvent accompagnés de tortures –, qu'il subit, les évaluations de son état physique et moral et son expérience carcérale antérieure. Il est symptomatique que la traduction efface, par exemple, la description des sentiments de honte qui accompagne les prisonniers qui, sous la douleur, s'auto-accusent, quand ils ne peuvent plus résister physiquement et psychiquement à leurs bourreaux (I, 6 ; I, 1).

Les forces illocutoire et perlocutoire des extraits coupés sont évidentes : asserter un message politique clair et simple qui ne s'embarrasse pas de nuances (le communisme c'est le mal) et emporter la conviction du lecteur par un recours constant au simplisme du registre pathétique et de l'horreur ; bref, le roman traduit ne trouve son unique justification qu'en rapport avec les thèses que défendent et le traducteur et l'éditeur, car il n'est, pour eux, qu'une pièce documentaire de plus qu'ils apportent au procès qu'ils intentent au régime soviétique. La transformation du « vouloir exprimer » du texte-source qui résulte de cette censure modifie donc profondément son « vouloir-dire ». Ainsi le sens du roman d'Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*, se trouve-t-il « caviardé » et falsifié. Ajoutons aussi que le grand problème de toute censure par omission est sa visibilité. L'idéal est de couper sans que personne n'en sache rien. Mais, ici, les traces des suppressions sont souvent si visibles que, parfois, le lecteur français ne perçoit pas de lien entre les phrases et les paragraphes – ce qui en rend parfois la lecture pénible. Notre étude montre à l'évidence que le livre qui arrive entre les mains d'un lecteur francophone se retrouve dans un état abrégé, sinon torturé et crucifié[38]. Car nous avons montré que la censure n'a pas tellement porté sur les descriptions des horreurs commises, mais sur tout ce qui avait trait aux nuances des attitudes et des réflexions du protagoniste (et donc de l'auteur). Force est de constater qu'un tel roman, ainsi tronqué, sans voix d'auteur, ressemble avant tout à un catalogue d'horreurs, à une œuvre sans profondeur et sans perspective de réflexion critique pour son lecteur.

Nous souscrivons volontiers ici aux analyses que fait Alain Badiou (2003 : 32) dans *L'Éthique. La conscience du mal*. Pour lui, les « bourreaux et les bureaucrates des cachots et des camps » ne poursuivent qu'un seul objectif : que leurs victimes deviennent des animaux.

> « Mais justement, c'est toujours par un effort inouï, salué par ses témoins – qu'il éveille à une reconnaissance radieuse – comme une résistance presque incompréhensible, en eux, de ce qui ne coïncide pas avec l'identité de victime. Là est l'Homme si on tient à le penser : dans ce fait

[37] Voir en particulier ses réflexions sur l'héroïsme (II, 5).

[38] Tout lecteur francophone se rend très vite compte que cette traduction ne « fonctionne » pas, qu'elle « boîte » continuellement ; il en ressort un sentiment de malaise qui incontestablement nuit au roman.

> […] qu'il s'agit d'une bête autrement résistante que des chevaux, non par son corps fragile, mais par son obstination à demeurer ce qu'il est, c'est-à-dire précisément, autre chose qu'une victime, autre chose qu'un être-pour-la-mort, et donc : autre chose qu'un mortel ».

Les « faux amis » de la traduction

L'œuvre d'Ivan Bagrianyi, déformée par une transposition lacunaire et partiale, souffre également d'une traduction dont la qualité linguistique est plus que contestable. Une analyse traductologique des textes ukrainien et français conduit à la conclusion que Grégoire Alexinsky produit une « traduction de la lettre » du texte qui, à la différence d'une « traduction de l'esprit », « s'attache à la littéralité du texte et exige un effort du récepteur qui doit aller vers l'œuvre étrangère » (Risterucci, 2008 : 62). En s'attachant exclusivement au signifiant de la langue, elle néglige la cohésion et la cohérence de la parole et du discours, alors qu'une bonne réception exigerait que le lecteur, ne percevant aucun écho de la langue source, ait l'illusion que l'œuvre qu'il est en train de lire est écrite dans la langue cible. Contrairement à cet idéal, Grégoire Alexinsky use et abuse de calques ostensifs, ce qui l'amène à ne pas chercher des équivalences françaises aux expressions figées et proverbes du texte-source, quand il ne les supprime pas tout simplement ; par exemple, le proverbe ukrainien « Ne dis jamais ouf ! avant de surmonter un obstacle » – qui pourrait être traduit en français par un proverbe sémantiquement analogue du type : « Il ne faut pas se moquer des chiens avant qu'on ne soit hors du village » (Bagrianyi, 1950 : 435) – est coupé dans une réplique d'un personnage. Par ailleurs, on peut reprocher aussi au traducteur la transcription en français qu'il fait des noms propres. Il s'ensuit que certains noms sont défigurés et ne correspondent pas phonétiquement à leur forme initiale (*Khwilywy* pour Khvylovyi, *Vlizek* pour Vlyz'ko). De plus, les *realia* soviétiques qui n'ont pas d'équivalents en français sont traduits, non pas à partir de leur dénomination ukrainienne, mais à partir du russe (*Sovnarkomovskaia* pour Rodnarkomivs'ka).

Cette omniprésence sous-jacente de la langue russe dans la traduction s'explique, en partie, par la situation linguistique de Grégoire Alexinsky : foncièrement russophone, il a une connaissance très approximative et purement analogique de la langue ukrainienne. Parfois, les erreurs linguistiques commises par le traducteur prêtent à sourire. Ainsi, dans l'épisode qui raconte l'entrée dans la cellule d'un nouveau prisonnier, le traducteur écrit-il : « Il a des gants blancs, des chaussettes blanches, ses ongles ont dû être soignés par la manucure » (Bagrianyi, 1961 : 106). Dans l'original il s'agit non pas des « gants », mais de « chaussures de daim » (Bagrianyi, 1950 : 108). Un lecteur, un peu attentif, peut se demander, à juste titre, comment il est possible de voir à travers les gants le travail soigné d'une manucure. Les exemples du même acabit abondent. Citons-en un qui frise le ridicule. Nous lisons : « Sont interdits […] tout ce qui est imprimé ou écrit, y compris les vieux journaux et même le papier hygiénique » (Bagrianyi, 1961 :

129) ; en fait, le texte-source n'évoque aucunement ce « papier hygiénique » mais parle de « lettre » (Bagrianyi, 1950 : 136). Une telle traduction montre que non seulement Grégoire Alexinsky, confond deux mots – l'un russe et l'autre ukrainien (des « faux amis ») – qui n'ont pas la même signification, mais qu'il manque aussi de bon sens, car, dans les conditions déplorables dans lesquels vivaient les prisonniers, on les imagine mal violer le règlement et risquer les pires représailles pour acquérir en bien de confort du papier hygiénique !

On le voit, la traduction est une entreprise qui nécessite de multiples compétences, car :

> « Qui peut traduire ? Le bilinguisme n'y suffit pas. Car l'affaire ne se réduit pas à une simple histoire de vases communicants. Bien au contraire : toute traduction s'opère à partir de certains trous dans la chaîne signifiante. Ces trous, il s'agit de les remplir. Flottement des termes, inadéquation des tournures à transposer, défaut ou excès de ressources sonores – ne serait-ce qu'à un faible degré, un texte étranger devrait être idéalement appréhendé comme caviardé par celui qui aspire à le traduire » (Durastanti, 2002 : 97).

En effet, toute évaluation d'une traduction doit prendre en compte la « posture *traductive* » du traducteur, c'est-à-dire sa personnalité, son histoire personnelle, sa conception de la traduction son rapport aux langues, aux œuvres et aux auteurs qu'il traduit. Nous pensons aussi qu'« un véritable traducteur […] doit avoir de sa langue une connaissance d'écrivain. Le texte traduit est un texte réécrit » (Javeau, 2007 : 101). Or, il faut le répéter, Grégoire Alexinsky est avant tout l'auteur d'ouvrages historiques et politiques, et, même s'il a publié quelques études qui ont trait à l'histoire littéraire[39], il ne peut pas être considéré comme un véritable homme de lettres. De même, son expérience de traducteur d'œuvres littéraires est fort limitée ; elle est plutôt celle d'un amateur que d'un praticien averti. Il a publié un petit recueil de poèmes – *Les Loisirs carcéraux* (1918) – qu'il a écrit lors d'une de ses incarcérations et qui est constitué, pour la plupart des textes, de traductions en russe de poèmes de Victor Hugo, de Charles Baudelaire, de Paul Verlaine, de Paul Fort, de Paul Géraldy et d'Émile Verhaeren. Quant à ses traductions « littéraires » en français, nous n'en avons trouvé qu'une seule, celle d'un récit d'Ivan Tourguéniev, (1947). Nous voyons bien que le traducteur du roman d'Ivan Bagrianyi disposait de trop peu de compétences professionnelles pour réaliser une traduction littéraire de bonne qualité.

L'œuvre traduite comporte au moins deux auteurs indissociables et elle porte les marques de cette double énonciation : celle de l'auteur de l'original et celle du traducteur. L'hybridité auctoriale de la version française du *Jardin de Gethsémani* est spécifique, car elle porte les traces de trois espaces culturels : l'ukrainien (celui de l'auteur), le russe et le français (ceux du traducteur). L'espace culturel russe sert d'intermédiaire entre le texte-source et le texte-cible ; il s'ensuit que le texte original subit une double transformation-déformation. Car comme

[39] En voici quelques titres : *La Vie amère de Maxime Gorki* (1950) ; *Pouchkine l'Africain* (1951) ; *Un destin hors-série. Caroline Sobanska, belle-sœur de Balzac* (en collaboration avec R. Pierrot, 1960).

la voix du traducteur se substitue à celle de l'auteur, « l'ancrage culturel du traducteur, son parcours personnel et sa conception de la traduction jouent un rôle fondamental » sur le résultat (Risterucci, 2008 : 56). On comprend donc que la traduction en français d'un texte ukrainien par un traducteur russe change doublement la voix du texte original, en l'inscrivant dans deux autres espaces culturels. En effet, dans son ouvrage *Éloge de la trahison. Notes du traducteur*, Sylvie Durastanti (2002 : 11) remarque que « la traduction n'est pas simple affaire de maîtrise d'une ou deux langues. Elle est davantage affaire de familiarité avec l'autre. Outre des problèmes aisément maîtrisables de vocabulaire et de syntaxe, s'en poseront forcément d'autres, plus traîtres. Par exemple, l'appréciation du ton (notamment dans un dialogue). Question de décodage, appréciation de l'intention de signifier qui est celle de l'auteur ». En lisant la traduction du texte bagrianien en français, le lecteur bilingue (ukrainien/français) sent tout de suite les effets de ce passage « par une langue intermédiaire » (le russe) qui prive cette traduction du ton initial propre à la *douma* ukrainienne[40].

Ce n'est pas seulement une affaire de technique linguistique car la traduction « constitue un paradigme pour tous les échanges, non seulement de langue en langue, mais aussi de culture à culture. La traduction ouvre sur des universels concrets, et non pas du tout sur un universel abstrait, coupé de l'histoire » (Ricœur, 2004b : 19). En effet, dans ses réflexions *Sur la traduction*, Paul Ricœur (2004a : 42) note à juste titre : « La traduction ne pose pas seulement un travail intellectuel, théorique ou pratique, mais un problème éthique. Amener le lecteur à l'auteur, amener l'auteur au lecteur au risque de servir et de trahir deux maîtres, c'est pratiquer ce que j'aime appeler *l'hospitalité langagière* ». Le texte que nous analysons illustre à la perfection ce manque d'hospitalité langagière, laquelle explique aussi pourquoi ce roman ukrainien a rencontré un public si restreint, pour ne pas dire rare, en France. La hâte, l'incompétence linguistique et le manque d'expérience de traducteur s'avèrent donc de bien « faux amis » pour la traduction du *Jardin de Gethsémani*.

Un an après la sortie du roman en français, Ivan Bagrianyi (2002a : 521) se montre fort déçu du travail de son traducteur. Ainsi écrit-il que « la traduction allemande est très bonne, meilleure que la française ». Il faut dire qu'Ivan Bagrianyi a tiré des leçons utiles des avatars qu'a connus la publication en français du *Jardin de Gethsémani*, lesquelles lui serviront pour mettre au point l'édition du roman en allemand. En 1962, un an après la sortie du livre en français, l'écrivain reçoit une proposition d'un éditeur allemand qui a l'intention de publier son roman. L'écrivain n'accepte la proposition de cet éditeur qu'à une seule condition : la traduction doit être faite à partir de l'original ukrainien, car il estime qu'une « traduction de la traduction risque de trahir plus ou moins le contenu du livre et est propice à la multiplication de divers détournements » (*ibid.* : 512). Ivan Bagrianyi confie la traduction à une Allemande, originaire de Bucovine – Olga

[40] Les *doumas* sont les chants épiques ukrainiens dont les thèmes se rapportent à des événements de la période cosaque des XVIe et XVIIe siècles.

Von Strekov, « épouse d'un des ministres à Bonn » – qui prétend connaître l'ukrainien. Pourtant, comme celle-ci n'avait pas vécu en Ukraine soviétique, elle ne connaissait pas un grand nombre des réalités propres à cette époque et avait des difficultés à saisir leurs descriptions et à traduire leurs dénominations. Aussi l'écrivain a-t-il dû passer beaucoup de temps à lui expliquer les passages qu'elle ne comprenait pas. Malgré toutes ses difficultés, la traduction allemande du roman semble avoir été menée à bien, puisque l'on sait que la traductrice a envoyé son texte à l'auteur pour qu'il lui donne l'autorisation de faire publier son roman. Mais, depuis cet épisode, le sort de ce manuscrit reste inconnu. D'après le fils de l'écrivain, né en Allemagne, l'autre roman d'Ivan Bagrianyi, *Les Chasseurs de tigres*, n'a pas bénéficié non plus d'une bonne traduction allemande ; ainsi le titre original a-t-il été changé en une expression jugée plus « exotique » et donc plus commerciale : *La Loi de la taïga* (Bagrianyi, 1944b). Les livres d'Ivan Bagrianyi ont donc dû, comme les personnages qui les habitent, lutter pour survivre, pour sortir un jour du néant et pour vaincre l'oubli[41] qui les menaçait constamment.

Échec de la réception : malentendu ou manipulation d'une mémoire ?

Ayant traversé un grand nombre d'obstacles pour faire publier son roman en France, au moment même où il pensait arriver au bout de ce chemin difficile, Ivan Bagrianyi (2002a : 508-509) avoue son scepticisme, sinon ses doutes :

> « Je n'arrive pas à croire que le livre soit sorti, même s'il est là, sur mon bureau […]. Qu'est-ce que j'ai eu de tourments et de soucis avec cette affaire ! Ceci est si compliqué dans nos conditions, et surtout en France, dans ce cercle d'ennemis (bolchéviks, clique des Russes blancs, agents soviétiques et nos propres imbéciles) dans lequel j'ai dû travailler […]. L'intérêt qu'une maison d'édition française a porté sur un écrivain ukrainien est une chose digne de stupéfaction dans cette réalité française où nos ennemis ont tout fait pour qu'un Ukrainien soit identifié comme un "tueur de Juifs", un "antisémite" ou un "sauvage" ».

Dans sa correspondance, Ivan Bagrianyi s'emploie également à défendre son traducteur contre la réprobation qui est née dans le cercle des émigrés ukrainiens, réfugiés en France, qui « se sont mis à blâmer, à critiquer cette édition, ce qui veut dire : causer une grande blessure morale surtout à M. Alexinsky » (*ibid.* : 512).

[41] Le livre d'I. Bagrianyi, écrit en Allemagne par un dissident ennemi du pouvoir soviétique, a naturellement été interdit en Ukraine. Cette quasi-absence d'écho, tant en Ukraine ou qu'en Occident, a enseveli ce témoignage poignant pour de longues décennies. Les processus de décomposition et de démantèlement qu'a connus l'URSS ont fait sortir les œuvres d'I. Bagrianyi de la clandestinité : en 1990 paraît le premier article sur I. Bagrianyi dans la presse ukrainienne. C'est à partir de cette date, d'ailleurs, que les journaux ukrainiens commencent à publier des extraits de ses œuvres. Les romans *Les Chasseurs de tigres* et *Le Jardin de Gethsémani* paraissent en version intégrale en 1991. L'année suivante sont édités les romans *Le Cercle de feu* (1953) et *Un homme courant au dessus du gouffre* (1965). La bibliographie de l'écrivain, faite en 1996 à Kharkiv (M. Hetmanets, éds) contient 433 références de ses œuvres publiées en Ukraine et en Occident.

En dépit de l'« état » dans lequel le roman est sorti en français, il a provoqué quelques minces réactions dans la presse française[42]. Entre autres critiques, André Billy (1961), membre de l'académie Goncourt et chroniqueur dans *Le Figaro littéraire*, publie dans ledit journal un article sous le titre « Littérature inconnue en France ». Il relate la vie et les acquis littéraires d'Ivan Bagrianyi et évoque son activité en exil. Dans d'autres critiques, le livre d'Ivan Bagrianyi est comparé aux œuvres d'Arthur Koestler (*Le Zéro et l'Infini*, 1941), de George Orwell (*1984*, 1948) et de Boris Pasternak (*Le Docteur Jivago*, 1958)[43]. Pensant que ce geste permettrait à son roman de connaître plus d'échos dans la presse et les milieux intellectuels français, Ivan Bagrianyi en envoie un exemplaire à André-François Poncet, membre de l'Académie française. Mais ce dernier, sans plus d'égards, ne lui renvoie qu'une lettre formulaire de remerciements froide et impersonnelle.

En réalisant son projet, Ivan Bagrianyi ne poursuit qu'un seul but : faire connaître à la société occidentale la vérité sur le régime soviétique. Pourtant, le roman d'Ivan Bagrianyi n'a pas eu en France de réel impact public, pas d'« effet Soljenitsyne » ; il n'a pas provoqué de bouleversements dans les esprits ni de prise de conscience par de nombreux intellectuels de ce qu'était vraiment la réalité soviétique. Au-delà de la mauvaise qualité de la traduction, on peut penser que les causes de cette désaffection sont surtout à rechercher dans les contextes historique et politique de sa sortie. Autrement dit, il est opportun de voir d'abord dans quel sol tombe la graine de cette littérature dénonciatrice.

La graine de la dissidence et la « terre de la liberté »

En regroupant des éléments dispersés dans une démarche d'historiens (et non pas de soviétologues ou de journalistes), Jean-François Soulet et Jean Chiama (1982 : 7), auteurs de l'*Histoire de la dissidence. Oppositions et révoltes en URSS et dans les démocraties populaires de la mort de Staline à nos jours*, font une étude sérieuse et systématique de l'information sur la dissidence soviétique qu'ont connue les Français. Ayant fait une analyse très précise des articles parus dans la presse depuis 1953, ils remarquent

> « d'étonnantes fluctuations dans le volume de documentation concernant la dissidence. Aux quelques périodes de "pointe", durant lesquelles les articles sont relativement nombreux (1953-1958 ; 1967-1970 ; 1976-1981), s'opposent des "creux" prononcés et de longue durée. Pendant ces temps de reflux, l'opinion semble se désintéresser presque totalement de la question. […] Même dans les journaux ou les revues précocement et particulièrement à l'écoute de ce phénomène l'information apparaît partielle et inégale ».

[42] La sortie du roman en anglais a provoqué dans la presse anglaise et américaine une réaction plus large (nous avons compté onze critiques dans des journaux anglophones importants).

[43] Comme exemple d'une réaction dans la presse française, citons l'article de Palante (1961).

Il apparaît donc que la sortie du *Jardin de Gethsémani* coïncide avec une période de « creux », celle de 1958-1967.

Ces périodes de « creux » ne sont pas sans rapport avec l'état de la censure en France, car « les phénomènes de censure restent bel et bien présents dans les sociétés occidentales contemporaines, sous des formes certes plus insidieuses, mais probablement tout aussi efficaces qu'au cours des siècles précédents » (Bustarret, 2005 : 8). En France, la censure politique reprend à la fin des années 50, d'abord pour « occulter les méthodes de l'armée française en Algérie » (Poulain, 1998 : 569), ensuite pour contrôler les thèmes politiquement « incorrects » qui circuleraient dans l'édition française. L'année 1961, celle qui nous intéresse, est précisément celle où le président de la République française prend la décision (27 avril 1961) de faire interdire les écrits subversifs, et particulièrement ceux qui diffusent de l'information secrète d'ordre militaire ou administratif. C'est l'année où, par exemple, Jérôme Lindon passe en correctionnelle pour la publication du *Déserteur* de Maurienne (Fouché, 1998 : 814-815). C'est le temps fort de la censure des livres, notamment ceux portant sur la guerre de l'Algérie : pas moins de quatorze livres sont interdits en 1961 (Poulain, 1998 : 571). Il faut aussi rappeler que, dans l'après-guerre, la France est prise dans le maelström des tensions qui surgissent entre l'Ouest et l'Est. Pour s'en convaincre, il suffit de citer le témoignage qu'Arthur Koestler (Poulain, 1998 : 556) fait à propos de la publication du *Zéro et l'Infini* en 1945 en France :

> « Dans cette atmosphère (celle de l'après-guerre et de la force des communistes qui émergeaient de la Résistance comme la force la mieux organisée et siégeaient au gouvernement) le roman sur les épurations russes, bien que traitant d'événements vieux de dix ans prenait une actualité symbolique, un sens d'allusion qui avait, paraît-il, un effet psychologique plus profond que n'aurait pu en avoir un livre traitant directement de la situation. Il se trouva être la première condamnation éthique du stalinisme publiée dans la France d'après-guerre ».

On ne s'étonnera donc pas que, venus en délégation avec Jacques Duclos à leur tête, les communistes français aient essayé d'intimider l'éditeur d'Arthur Koestler, en exigeant de lui qu'il renonce à publier le roman de cet auteur.

L'année 1961 est aussi celle de la parution de la traduction française du livre de Primo Levi *Si c'est un homme* (1947). Il faut être conscient que, dans cette période de guerre froide, la captation de la mémoire des camps nazis était devenue un véritable enjeu politique. Le Parti communiste français s'était approprié en grande partie cette mémoire, mémoire manipulée au service de ses projets politiques. Il s'ensuit que tout ce qui touche à la mémoire des camps soviétiques est plus ou moins tue, sinon censurée, dans la société française. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler l'affaire du livre de Victor Kravtchenko *J'ai choisi la liberté* (1947). Dans ce texte, l'auteur raconte, avec minutie, les rouages du système concentrationnaire soviétique, la famine artificielle et la collectivisation en Ukraine, etc. Cela lui vaut un célèbre procès avec l'hebdomadaire dirigé par Louis Aragon, *Les Lettres Françaises*, pendant lequel la mémoire des camps nazis a été mise en avant pour nier l'existence des camps soviétiques. Ce procès

« exemplifie une opération du déni de la réalité […] en France, du fait de l'emprise du mythe du socialisme en URSS sur une grande partie du public et des intellectuels, la reconnaissance de l'existence du système concentrationnaire soviétique a dû constamment s'arracher au poids que le souvenir des camps nazis, politiquement guidé, faisait peser sur elle » (Parrau, 1995 : 58-59).

Dans une lettre ouverte à ses compatriotes exilés en Allemagne, rédigée le 2 juin 1947, Ivan Bagrianyi (2002b : 345) lance un appel à la solidarité envers Victor Kravtchenko : « Les centaines de milliers de témoins vivants doivent faire bloc et avec leurs témoignages, avec l'immensité de faits et de documents, devant le monde entier, attacher tous les larbins staliniens et toute la bande stalinienne et communiste au poteau honteux de l'histoire ». L'écrivain termine sa lettre sur un slogan appelant à l'action : « Vive la solidarité de ceux qui ont choisi la liberté ! ». Mais les différentes organisations dissidentes ukrainiennes ne suivront pas ce mot d'ordre et ne feront pas montre de solidarité, ce qu'Ivan Bagrianyi (1949) regrette vivement dans l'article « Comment les Ukrainiens ont perdu le procès de Kravtchenko » paru dans *Les Nouvelles ukrainiennes*. Il est à noter qu'Ivan Bagrianyi (1948) consacre plusieurs articles aux questions de la collaboration des partis socialistes et communistes occidentaux avec le bolchévisme moscovite. Ainsi en est-il dans « Communisme, fascisme, capitalisme, socialisme et nous », il écrit que « le peuple de Gaulle et de Torez […] entre de son plein gré dans la gueule de Staline », en discréditant « le prestige du plus beau mot – le socialisme » (Bagrianyi, 2006a : 89). En effet, il faut bien avoir à l'esprit que, à l'instar de l'écrivain ukrainien,

> « une fois installés à l'Occident, beaucoup de dissidents s'efforcent de poursuivre leur action militante contre le régime totalitaire qu'ils ont dû fuir. Des possibilités nouvelles d'intervention s'offrent alors à eux. Et d'abord, informer l'opinion occidentale en dénonçant les exactions dont ils ont été les témoins ou les victimes. […] Leur influence sur l'opinion occidentale n'est cependant pas sans limite. Si, en effet, les Occidentaux accueillent avec avidité les "révélations" des dissidents à leur arrivée, et se trouvent plutôt flattés de les recevoir chez eux, en "terre de liberté", il en va tout autrement lorsque ces mêmes dissidents […] nullement séduits par la vie occidentale, osent lancer des mises en garde, dénoncer les pièges de la détente conçue unilatéralement, stigmatiser la naïveté et la lâcheté de certains gouvernements vis-à-vis du pouvoir soviétique. Acceptés comme témoins, ils passent aussitôt pour de faux prophètes lorsqu'ils se permettent de tels discours » (Chiama, Soulet, 1982 : 76-77).

Ce rôle du « faux prophète » aurait pu être facilement attribué à Ivan Bagrianyi dont les opinions politiques n'entraient guère dans une logique du tiers exclu, celle « du blanc ou du noir » (ou plutôt du « rouge »). Il est opportun de nous arrêter sur la signification du nom de plume de l'écrivain (pseudonyme d'Ivan Pavlovytch Lozoviahine) eu égard au rôle qu'il a joué dans son destin. Remarquons d'abord qu'Ivan Lozoviahine[44] commence à signer ses textes (les poésies publiées dans des revues comme *Le Globe*, *La Vie* et *La Révolution*, pour n'en citer que les plus connues) sous le nom « Bagrianyi » dès l'âge de

[44] Ajoutons que le nom officiel de l'écrivain, au regard de l'état-civil, est aussi le résultat d'une transformation due à sa russification : *Lozoviaha* devient *Lozoviahine*.

vingt ans. Pourtant, ce nom n'est pas son premier pseudonyme. En effet, il débute sa carrière d'écrivain avec un recueil de nouvelles *Les Silhouettes noires* sous le nom d'Ivan Poliarnyi (de l'ukrainien « polaire », employé dans les sens de « situé sur un autre pôle, opposé, contraire, différent »). Mais il est très vite obligé de renoncer à ce pseudonyme, car un autre écrivain le porte déjà (Léonid Poliarnyi). Il choisit donc le mot « *bagrianyi* » qui signifie en ukrainien « pourpre ». Les explications des biographes de l'écrivain sur la motivation du choix de ce pseudonyme « coloré »[45] se réfèrent généralement à deux argumentations : l'une poétique et l'autre politique. En effet, le pourpre est une couleur de l'automne ; et Ivan Bagrianyi est né en octobre quand la nature se pare de teintes multicolores, dont la plus voyante est la teinte rouge. D'autre part, cette couleur est le symbole de son engagement ardent au *komsomol*[46]. D'après ses biographes, il est probable qu'il a emprunté ce nom à un vers d'un poème de son collègue et ami Mykola Khvylovyi[47] – « *les chevaux pourpres de notre révolution géniale* ». En effet, le rouge révolutionnaire, comme on le sait, est la couleur de la lutte, du feu, du sang[48]. Mais plus tard, ce choix lui a causé, dans les milieux de l'immigration, beaucoup d'ennuis car, considéré comme un « rouge », un « communiste », il a été rejeté par beaucoup de ses anciens compatriotes qui avaient fui le bolchévisme.

En 1949, dans son discours prononcé à l'occasion du congrès du Parti révolutionnaire démocratique ukrainien (PRDU), intitulé *L'Ukraine devant le monde extérieur*, il avance l'idée qu'il existe autour de l'Ukraine deux mondes opposés : un espace proche, qui est « l'espace communiste qui entoure l'Ukraine d'un cercle de fer », et un espace éloigné, celui du « monde démocratique, duquel elle est séparée par le fameux rideau de fer ». Le paradoxe est que le monde proche géographiquement est un monde éloigné idéologiquement et vice versa.

[45] Précisons que, dans les années 20, il était d'usage de prendre des pseudonymes ; ceux qui comportaient des références à des couleurs étaient en vogue à cette époque chez les poètes symbolistes – par exemple, un autre poète ukrainien qui s'appelait V. Ellane a ajouté à son nom « *Blakytnyi* » (c'est-à-dire « bleu »).

[46] Le *Komsomol* est un acronyme russe de *Kommounistitcheskiy Soïouz Molodioji* qui signifie l'Union des jeunesses communistes.

[47] M. Khvylovyi (1893-1933) est un écrivain qui appartenait à la génération de la « Renaissance fusillée » et qui s'est suicidé après avoir compris la réalité terrible du régime bolchévique qu'il avait ardemment soutenu. Comme I. Bagrianyi, il est traduit en français (Khvylovy, 1923).

[48] Parce qu'elles se fondent sur des faits anecdotiques, ces deux hypothèses sur la présence de la couleur rouge dans le pseudonyme d'I. Bagrianyi sont, à notre avis, très schématiques. C'est pourquoi il nous semble préférable de nous référer en priorité au point de vue d'O. Chouhay, qui a consacré plusieurs ouvrages à la vie et à l'œuvre d'I. Bagrianyi ; et il a étudié plus particulièrement la symbolique du rouge dans l'œuvre de cet écrivain. Selon lui, le rouge d'I. Bagrianyi symboliserait surtout la souffrance, le sang, l'entrain, l'ardeur, la vivacité et l'invincibilité. Pour notre part, nous ajouterons que les dictionnaires indiquent que le pourpre est une *nuance* de rouge : rouge *vif*, rouge *foncé*, rouge *éclatant*. Ceci éclaire bien la couleur qu'a prise le destin d'I. Bagrianyi que nous avons exposé dans notre étude précédente – c'est un destin *vif*, *foncé*, *éclatant*. Et quant aux nuances, elles sont aussi à prendre en compte. De plus, la glace et le feu des deux pseudonymes choisis illustrent bien les biographèmes essentiels et de l'écrivain et de l'homme.

En effet, le monde occidental (« éloigné géographiquement ») ne prend pas en compte l'« affaire ukrainienne », car il la considère comme une partie intégrante de l'« affaire russe intérieure ». Cette situation n'est pas sans rappeler ce que Jacques Derrida (2005 : 66) dit, dans *Histoire du mensonge. Prolégomènes*, sur le rôle des interprétations performatives (« les performatifs ») :

> « Quand les performatifs réussissent, ils produisent une vérité dont la puissance s'impose parfois à jamais : la position d'une frontière, l'instauration d'un État sont toujours des violences performatives qui, si les conditions de la communauté internationale le permettent, créent le droit, durablement ou non, là où il n'y en avait pas ou plus, là où le droit ne s'imposait pas encore ou bien n'était plus assez fort. Créant le droit, cette violence performative […] crée ce qui ensuite est tenu pour vérité de droit, vérité publique dominante et juridiquement incontestable ».

Et, dans ce contexte, il est opportun de rappeler une autre observation du philosophe français : « la problématique du mensonge ou de l'aveu, l'impératif de la véracité au sujet de quelque chose comme un "crime contre l'humanité" n'avait aucun sens, ni pour des individus ni pour État, avant la définition de ce concept juridique à l'article 6 des Statuts du Tribunal militaire international de Nuremberg » (*ibid.* : 64). Cette loi date du 26 décembre 1964, elle est promulguée trois ans donc après la sortie du roman d'Ivan Bagrianyi en France. Dès lors, il est temps, de voir grâce à quelles vérités et à l'aide de quels mensonges les performatifs soviétiques et occidentaux ont réussi à empêcher une réception du roman conforme aux attentes de l'auteur.

Les vérités et les mensonges comme dispositifs de manipulation d'une mémoire

Jacques Derrida (2005 : 79) met bien en évidence ce renversement axiologique qui caractérise toute problématique testimoniale : « L'opposition véracité/mensonge est homogène à une problématique testimoniale, et nullement à une problématique épistémique du vrai-faux ou de la preuve. […] Les régimes totalitaires ont besoin de l'opposition traditionnelle vérité/mensonge (pas plus), car c'est à l'intérieur de cette tradition qu'ils mentent simplement, dans la vieille axiomatique métaphysique, ils accordent la primauté au mensonge ». En effet, le problème du testimonial touche les deux « camps ennemis » – l'Est totalitaire et l'Occident démocratique – même si cela se réalise, bien évidemment, sous des formes différentes. Ainsi Jean-Philippe Jaccard (2003 : 25), dans son article « Fausse(s) vérité(s) – vrai(s) mensonge(s) ? Les caractéristiques du mensonge soviétique », étudie-t-il les différences que peut prendre le mensonge en Russie soviétique et dans les pays occidentaux. En URSS, le mensonge est unique, c'est le mensonge « dont tous les autres découlent, et qui consiste à faire de la vérité une valeur absolue » ; tandis qu'« en Occident, l'individu doit se débattre dans une masse de mensonges […] ce qui explique, entre autres, la violence de la réaction contre toute parole dissidente ». Le mensonge soviétique contient donc un aspect totalisant : la vérité est une et unique ; les citoyens n'ont pas droit

de ne pas y croire ; faire semblant de croire est une obligation. Le caractère « déconcertant » du mensonge soviétique est étudié par Georges Nivat (2003 : 55), qui l'appelle « le menti-vrai », le mensonge qui veut être vrai. En effet, quand, au XXe congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), Nikita Khrouchtchev dénonce les crimes staliniens, il remplace une vérité-mensonge par une autre, ce qui montre le caractère interchangeable de la vérité totalitaire en général (Jaccard, 2003 : 34). On comprend donc mieux la maxime que Maxime Gorki se plaisait à répéter : « Il faut savoir mentir. Quel besoin a-t-on de la vérité, quand elle paralyse les ailes comme une pierre posée dessus ? ».

Ainsi Patrick Seriot (2003 : 78) est-il amené à se demander si le mensonge soviétique se différencie tellement du mensonge qui régnait dans la Russie d'avant la révolution. Il rappelle l'existence des fameux villages de Potemkine, la généralisation de la censure généralisée, etc., et émet l'hypothèse que le mensonge soviétique se trouve en continuité avec celui de l'époque précédente ; il est seulement devenu plus systématique et plus grossier. Le mensonge soviétique, c'est le mensonge par omission, c'est un système d'amnésie, de mémoire tronquée. Le retour de la vérité doit donc être partial. C'est pourquoi les œuvres littéraires sont expurgées : « Tout est mesuré par un sévère censeur, interne d'abord, puis externe, et multiple, à plusieurs échelons » (Nivat, 2003 : 65). Et ce d'autant plus que « l'aveu ou le témoignage d'une victime [de purges], d'un fugitif, d'un traître n'a, lui, aucun poids. […] Aussi, les révélations sur le système du bagne communiste ont-ils, on le sait, une très longue histoire : l'admission du témoignage fut très lente, très difficile parce que le témoignage était suspect, tant qu'il ne viendrait pas des "sévères éducateurs" eux-mêmes » (*ibid.* : 57). Par exemple, le récit d'Alexandre Soljenitsyne, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, a été publié après l'*imprimatur* d'Alexandre Tvardovsky, le rédacteur en chef de la revue *Novyi mir*, qui lui-même l'avait reçu de Nikita Khrouchtchev. « La vérité sur le bagne communiste devait avoir cette estampille pour ne pas être dévalorisée. Et l'estampille joua son rôle auprès l'intelligentsia française ou italienne », note Georges Nivat (2003 : 58). Comme nous le savons, Ivan Bagrianyi n'a pas bénéficié de cette estampille, qui aurait rendu son témoignage tout à fait crédible.

En 1963, Ivan Bagrianyi réagit à la publication, en URSS, du récit d'Alexandre Soljenitsyne, ainsi qu'à l'existence de toute une littérature portant sur les répressions staliniennes, en exprimant le grand doute qui le saisit quant à leur sincérité :

> « Il y a en général beaucoup d'œuvres sensationnelles et dénonciatrices qui s'écrivent aujourd'hui en URSS contre le Parti Communiste, mais elles sont en fait planifiées au Comité central (CC) de PCUS, et peut-être autorisées par Khrouchtchev en personne, avec une consigne : ne pas faire découvrir, mais faire couvrir. Prenons, par exemple, le récit d'Alexandre Soljenitsyne, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, que certains ont perçu comme l'expression d'une vérité particulièrement dénonciatrice et sensationnelle. Le rédacteur en chef de la revue *Novyi mir*, où ce récit a été publié, a indiqué qu'il était sorti après avoir obtenu un "accord spécial", dans la mesure même où il satisfaisait directement à une commande du CC du PCUS. Nous aussi, nous sommes convaincus qu'il a été écrit après un "accord spécial", c'est-à-dire après la commande du CC du PCUS. En effet, si ceux qui, par leur propre expérience, connaissent cette réalité terrible le lisent attentivement, ils verront bien que l'auteur a glissé sur la surface des apparences sans aller au fond des choses,

> sans atteindre la totale vérité. Son récit ne dévoile rien, ni sur la grande tragédie dans sa plénitude, ni sur les vrais coupables, en fait il éclipse la vérité. Je dirais même que c'est le but de ce récit. L'auteur s'arrête sur les détails secondaires, quoique sensationnels, sur les horreurs des camps et sur l'autoanalyse » (Bagrianyi, 2006a : 819).

Dans son article « Entre mensonge, manipulation et engagement. Les témoignages d'Occidentaux ayant séjourné en URSS de 1917 à 1939 », Jean-François Fayet cite plusieurs cas de flagrants mensonges émis par des voyageurs français, dits « compagnons de route » du Parti communiste, sur la réalité soviétique. Par exemple, après avoir traversé l'Ukraine en 1933, Édouard Herriot affirme, sans vergogne et contre toute vraisemblance, qu'il n'a « vu » aucun signe de la famine organisée par Staline ! L'auteur de l'étude remarque qu'« il fut difficile aux Occidentaux de l'accepter [l'échec du communisme russe] et surtout de le reconnaître publiquement […]. Les espoirs placés dans cette première expérience communiste étaient tels que l'on comprend mieux dès lors qu'il n'a pas suffi […] de faire "le constat de la réalité et des faits" pour que s'évanouisse "le prestige mythique de l'entreprise bolchevique" » (Fayet, 2003 : 225). Le mensonge des voyageurs français en URSS est donc très « déconcertant » et « à mi-chemin entre manipulation et engagement » (*ibid.* : 226), car il ne fallait en aucun cas compromettre la Révolution. L'auteur de l'article décrit aussi, en une sorte de contrepoint, qu'il ne faudrait pas oublier dans cette période, « les phobies révolutionnaires et les obsessions antisémites d'une partie de l'émigration russe et de la droite occidentale » (*ibid.* : 226). Clairement, il existe donc deux camps antagonistes – celui de l'idéalisation ou celui de la diabolisation – et tout témoignage sur l'URSS doit choisir l'un ou l'autre pour être audible. Il faut aussi ajouter que l'arrivée d'Hitler devient « une nouvelle raison d'aimer l'URSS » (*ibid.* : 239), car nombreux sont les Occidentaux qui sont antifascistes sans être antitotalitaires.

La vie du dissident Bagrianyi en exil n'était pas moins « compliquée » que celle qu'il aurait eue en URSS. D'une part, il se retrouve « coincé » entre deux camps opposés qui le rejettent : il est l'objet à la fois de la vengeance soviétique et du mépris des patriotes ukrainiens. D'autre part, comme le note son ami et collègue Yuriy Lavrinenko (1963 : 613), « l'Allemagne, n'était pas pour les immigrés ukrainiens un pays d'asile politique, c'était le pays des camps. Il n'y avait pas non plus de liberté en exil ». Les poursuites et les persécutions que subit Ivan Bagrianyi de la part des agents soviétiques ont des répercussions directes sur sa santé physique et morale. Victime d'espionnage, de lettres anonymes, de menaces de mort, etc., l'écrivain se voit forcé de rédiger un petit texte pour mettre les choses au point : il prévient que sa mort subite ne peut être que causée par des agents du Kremlin, il annonce qu'il ne fera jamais aucune déclaration où il renoncerait à ses idées, et, si tel était le cas, il demande de ne pas prendre au sérieux ce qui ne serait qu'une falsification éhontée. Mais c'est son propre fils, resté en URSS, qui lui a porté l'un des coups les plus « meurtriers » qu'il a reçus. En 1956, l'année du fameux XXe congrès de PCUS et de l'irruption des militaires

soviétiques en Hongrie, le KGB[49] force le fils d'Ivan Bagrianyi à s'adresser à son père *via* la radio pour le blâmer publiquement. Le père répond à son fils en faisant référence à un célèbre récit de Nikolaï Gogol *Tarass Boulba*[50] : « Si tu es Ostap, nous nous entendrons. Et si tu es Andriy, je n'ai rien à te dire ». Ses ennemis ne le lâcheront jamais ; ainsi, avec lâcheté, on lui porte un autre coup en 1961 qui l'atteint sérieusement : alors qu'il est bien en vie, on publie sa nécrologie dans un faux numéro de son journal *Les Nouvelles ukrainiennes*, qui est distribué parmi ceux qui apprécient sa personnalité et son travail et qui partagent ses idées politiques.

Non seulement les agents soviétiques, ses ennemis de longue date, mais aussi ses propres compatriotes se révèlent des opposants idéologiques farouches, puisque ces derniers exercent sur lui une pression morale très forte, en l'accusant d'être resté communiste (toujours son nom « rouge » !). Tout est fait pour déstabiliser et décourager l'écrivain : textes satiriques et calomnies diffusés dans les journaux de la diaspora ukrainienne ; pneus crevés ; vitres brisées de sa maison… Ivan Bagrianyi, qui a pourtant survécu aux prisons et aux camps, supporte avec beaucoup de peine de telles attaques. Peu avant sa mort, il laisse une lettre, dans laquelle il écrit : « J'étouffe. Pour imaginer les incroyables efforts psychologiques dont j'ai besoin pour supporter l'averse de tous ces mensonges, si interminables et si impitoyables, il faut prendre en considération que mon âme est créée par la nature comme l'âme d'un poète et d'un artiste, et donc […] qu'elle n'a pas de carapace, mais je dois surmonter tout cela. Je dois ! […] le cœur de chaque poète et de chaque romantique doit aller au Golgotha » (Tchérèvatenko, 1990 : 76). *Un homme courant au-dessus du gouffre*, le titre d'un de ses romans, décrit cette situation paradoxale : il est condamné en Ukraine soviétique comme nationaliste et collaborateur nazi ; et il est accusé au dehors d'être un agent du KGB et le laquais de Moscou. Ayant vécu et travaillé presque vingt ans en Allemagne, Ivan Bagrianyi (2006b : 406), à la différence des dissidents qui vivent en URSS, ne perçoit pas l'Occident comme un monde idéal de vérité, de liberté et de justice. Cette position atopique de l'auteur ukrainien est exprimée avec bonheur et force dans son poème *Le Vent* :

Le vent de Kolyma arriva en France
Le vent noir et sale
De là où nous nous disions au revoir avec toi
De là où il n'y a que des nuits sombres,
Comme des estampes anciennes.

Les nuits froides comme l'hiver polaire
Noires comme la Kolyma même
Bleues comme le dernier au revoir
Mortes comme le désespoir

[49] Le KGB est un acronyme russe « *Komitet gossoudarstvennoï bezopasnosti* » qui signifie le Comité pour la sécurité de l'État.

[50] Rappelons que le personnage éponyme de *Tarass Boulba* (1835) tue de ses propres mains son fils Andriy suite à la trahison de ce dernier.

Et voilà que du pays des aurores sauvages
En France le vent arriva aujourd'hui
Dans le pays de la Liberté, vers les nattes de Jeanne
Il amena les cris de millions d'hommes
Ce vent se promène sur les places et dans les villas
Il se heurte contre les murs de la Sorbonne, on entend
Quelqu'un se tordre les bras et pleurer…

Il pleure,
Que le vent des pays des esclaves
Volait en vain dans le pays de la Liberté.
En vain, car ils ont leur Kolyma à eux !
Ils ont la « liberté »
Mais pas d'hommes fiers.

Le mensonge sur la réalité ukrainienne, auquel Ivan Bagrianyi se heurte en Occident, est soit un mensonge par méconnaissance, due à une explicitation insuffisante des faits et de la situation, soit un mensonge par intention, qui prend la forme d'une réécriture de l'histoire, de sa falsification, de sa négation ou de sa dénégation. L'écrivain réagit donc vivement et se lance avec toute sa fougue dans l'action, tant littéraire que politique, pour combattre ces « figures brûlantes du révisionnisme et du négationnisme », qui « se multiplient sans fin » et « renaissent des cendres mêmes qu'elles voudraient à la fois conjurer et injurier » (Derrida, 2005 : 67).

Les traducteurs, les éditeurs et les « services de l'ours »[51]

La « trahison » que constitue la traduction du roman d'Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*, s'inscrit dans les tendances générales que connaît la publication des œuvres des dissidents soviétiques, en Occident dans les années 50-60. On sait que l'une des manières de lutter contre le régime soviétique avait pris la forme du *samizdat*[52]. Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, les priorités pour les dissidents sont non seulement de créer et de rassembler un front commun et indépendant contre le totalitarisme, mais aussi de donner au *samizdat* soviétique une audience internationale, car « sans lui, en effet, que saurait-on en Occident

[51] L'expression russe « rendre un service de l'ours » signifie « rendre un service qui non seulement échoue, mais qui rend la situation initiale encore plus grave ». Le « pavé de l'ours » est son équivalent français.

[52] Pour l'anecdote, rappelons qu'I. Bagrianyi a été gratifié du surnom de « père du *samizdat* ukrainien ». En effet, en 1928, l'auteur se décide à faire un geste incroyable : il publie son poème *Ave Maria* en contournant la censure. Il l'avait déjà fait trois ans auparavant, à Okhtyrka, où il s'était fait engager comme ouvrier d'imprimerie pour pouvoir éditer lui-même son premier livre, à savoir un recueil de nouvelles, *Les Silhouettes noires* (1929), illustré de ses propres dessins. Pour la publication de *Ave Maria*, il fait de même. Il va dans sa ville natale, où il avait travaillé jadis, et, aidé de ses anciens collègues, il imprime la petite brochure sur du papier journal. Le nom de la maison d'édition inscrit sur la couverture est très significatif, puisqu'on peut y lire « *Sam* », c'est-à-dire « tout seul » ou « moi-même ». Certes la brochure *Ave Maria* a été rapidement confisquée, il n'en reste pas moins que quelques centaines d'exemplaires ont été achetés (soit 90 % du tirage).

de cette lutte ? Tant que ce furent des étrangers ou des indigènes émigrés qui dénoncèrent les régimes stalinien et poststalinien, le monde occidental, dans sa grande majorité, se boucha les oreilles. On ricana, on invectiva, on fit des procès à tous ceux qui calomniaient le "paradis communiste" » (Chiama, 1982 : 52). Et il est vrai que pour le lecteur occidental, qui veut connaître l'état réel dans lequel se trouve l'URSS, les textes écrits par ceux qui vivent à l'intérieur de ce pays semblent par leur statut de témoignage « évident » plus crédibles et moins soupçonnables d'affabulations, comme pourraient l'être parfois ceux des immigrés qu'on imagine motivés, à tort ou à raison, par le ressentiment et la rancœur. Cependant, ces témoignages *in vivo* et *in situ* n'échappent pas nécessairement aux manipulations.

Ainsi est-ce un certain Victor Louis qui s'occupe de l'édition des manuscrits de la dissidence russe à l'étranger, notamment dans la revue *Grani* éditée par Possev, une maison d'édition qui se trouve en Allemagne de l'Est. Assez étrangement, ce citoyen soviétique dispose d'une liberté totale de voyager à l'étranger. Il est fort connu pour les informations et les *scoops* qu'il donne à la presse occidentale sur les événements « sensationnels » qui surgissent dans le monde soviétique, sans être jamais inquiété à son retour à Moscou. Par ailleurs, Victor Louis multiplie ses efforts et entreprend des démarches constantes pour faire publier en Occident des manuscrits d'auteurs soviétiques, qui, par le fait même, deviennent automatiquement interdits en URSS – le livre de la fille de Staline, Svetlana Allilouïeva, a connu ce sort. Mais, en creusant plus encore, on s'aperçoit que les manuscrits confisqués par le KGB tombent aussi – d'une manière assez inattendue sinon « mystérieuse », il faut le dire – dans les mains de Victor Louis, comme ce fut le cas pour le *Banquet des vainqueurs* d'Alexandre Soljenitsyne. De plus, les textes publiés, et particulièrement ceux qui le sont à la suite de l'entremise de Victor Louis, connaissent des traductions tronquées par rapport au texte russe. C'est notamment le cas *d'Ivan Denissovitch* ; en effet, vers 1963, il existe déjà plusieurs traductions du récit, qui, à l'évidence, ont toutes été faites dans la hâte et qui, pour certaines, sont très mauvaises. En effet, l'auteur du récit ne connaissait ni les éditeurs, ni la réputation des traducteurs. De même, on peut citer le cas des éditions Denoël qui publient une traduction largement tronquée des *Récits de la Kolyma* de Varlaam Chalamov en 1969. Dans la même veine, pour prendre un exemple tout aussi significatif, on remarque que les éditions Possev se permettent de changer le titre auctorial des œuvres qu'elles publient ; ainsi le poème d'Alexandre Tvardovsky, *Les Droits de se souvenir*, prend-il un titre provocateur, *Sur les cendres de Staline* – le texte de ce poème publié par Possev contenant par ailleurs aussi beaucoup d'altérations. Reste néanmoins une question essentielle, celle de savoir par quels cheminements tortueux le texte interdit parvient à l'éditeur. On se doute qu'un tel auteur qui vivait en URSS était étroitement surveillé et n'avait aucune chance de contacter lui-même un éditeur occidental. Il devait passer nécessairement par un intermédiaire, plus ou moins obscur, qui pourrait lui rendre ce service, qui en fait se révélait très vite et irrémédiablement pour lui un « service de l'ours ». En effet, la tactique du KGB consistait à faire publier à l'étranger des manuscrits qualifiés de dangereux pour le pouvoir soviétique, afin d'avoir une occasion propice et « objective » d'accuser leurs auteurs de « trahison

de la Patrie ». Ce genre de provocations qui consiste à exploiter politiquement la publication à l'étranger d'œuvres d'auteurs soviétiques critiques a été assez fréquent, sans que ces derniers se rendent compte de l'escroquerie dont ils avaient été les victimes. Pour se convaincre de l'existence d'un tel cynisme, il suffit de relire *Dix ans dans la vie de Soljenitsyne* de Jaurès Medvedev (1973), qui livre un témoignage tout à fait poignant sur le travail de manipulation des services secrets de l'URSS dans le domaine de l'édition de la littérature dissidente.

Quant à la dissidence soviétique en exil, elle est divisée, puisque les émigrés russes et les émigrés ukrainiens n'ont jamais pu trouver un terrain d'entente. Leur opposition commune au bolchévisme n'a pas constitué une base assez solide pour pouvoir partager une idéologique commune. Ce qui les sépare le plus, c'est l'éternelle question de l'ambition impériale russe. Ivan Bagrianyi (2006a : 199-204) exprime ce désaccord d'une manière explicite dans « La Décharge publique de l'empire et les "oranges" de Staline » paru dans *Les Nouvelles ukrainiennes* du 09 avril 1950. C'est le propos d'un émigré russe, Petr Abramovitch, sur les bolcheviks qui sert de prétexte à la rédaction de son article : « Ils sont des despotes et des tyrans, ils sont des dictateurs, ils sont coupables de beaucoup de crimes contre le peuple, sauf d'un seul : ils n'ont pas démembré la Russie ». L'auteur de cette remarque défend d'une certaine manière Staline : il avance l'idée que comparer Hitler et Staline est aussi inepte que de comparer des chaises et des oranges, ce qui implique que Staline est du bon côté, celui des « oranges ». L'écrivain ukrainien réplique à son adversaire idéologique que, si les émigrés russes qui « se trouvent actuellement jetés à la décharge de l'histoire » étaient au pouvoir, ils « deviendraient eux aussi des oranges ». Ainsi Ivan Bagrianyi dénonce-t-il le « péché originel de l'immigration russe », à savoir un chauvinisme viscéral, comme on le voit exprimé par Alexandre Kerenski[53] : « Il vaut mieux avoir un mauvais leader que voir le dépeçage du corps vivant de notre pays ». Ivan Bagrianyi (2006a : 204) en arrive donc à la conclusion suivante : « Pour le communiste Staline et pour le social-démocrate Abramovitch la question de l'unité de l'empire russe est seulement une question qui concerne leur ambition maladive pour leur grand empire, pour nous, les démocrates ukrainiens, c'est la question de la vie ou de la mort de toute notre nation colonisée ».

Dans un autre article, *La Russie et nous*, Ivan Bagrianyi (2006a : 682) cite les personnalités russes qui reconnaissent le droit des Ukrainiens à l'indépendance nationale, et mentionne parmi celles-ci le nom de Grégoire Alexinsky, un « grand homme politique russe renommé, un antibolchévik émérite ». Dans ses discours politiques, Ivan Bagrianyi indique que la collaboration avec les Russes est possible, s'ils « reconnaissent le droit du peuple ukrainien à une séparation complète de la Russie et à une existence nationale indépendante, s'ils contribuent à la lutte qu'il mène en ce sens. Le groupe de M. Grygoriy Alexinsky, Organisation nationale des démocrates russes (NORD), qui partage avec nous le front révolutionnaire et démocrate des peuples de l'URSS, est la preuve même qu'une telle collaboration est

[53] A. Kerenski (1881-1970), chef de l'opposition socialiste au régime de Nicolas II, devient le président du comité du gouvernement russe provisoire après l'abdication de ce dernier tsar en 1917.

possible » (*ibid.* : 397). Pour justifier sa collaboration avec un homme politique russe devant ses collègues ukrainiens qui le critiquent pour cette « trahison », l'écrivain tente de les persuader que Grégoire Alexinsky ne partage en rien les opinions de ceux qui refusent catégoriquement l'idée même de sécession, c'est-à-dire le droit de quitter la Russie pour un peuple qui le désirerait (*ibid.* : 631). La manipulation effectuée sur le *Jardin de Gethsémani* lors de sa traduction montre à quel point Ivan Bagrianyi a joué à la roulette russe avec son traducteur et comment, à son insu, il a été piégé. « Gratte n'importe quel socialiste russe et tu verras que de chacun sortira un grand impérialiste moscovite, un réactionnaire », – écrit, en citant Volodymyr Vynnytchenko, l'écrivain ukrainien, dans un article intitulé « Social-traître » (*ibid.* : 660). On voit donc que, si le roman d'Ivan Bagrianyi, *Le Jardin de Gethsémani*, est un texte qui rend compte d'une époque historique, la traduction française est, elle aussi, un document qui témoigne des tensions qui existaient alors, même dans l'exil, entre les diasporas russe et ukrainienne. L'opposition nationale dominé/dominant perdurait même face à la présence d'un ennemi commun, le régime soviétique.

Conclusion

« Si traduire, c'est trahir, tant s'en faut que ce soit toujours de manière intentionnelle » (Javeau, 2007 : 95). En effet, le traducteur peut avoir une maîtrise incertaine de la langue du texte original ou travailler dans la hâte, afin de rendre dans les délais les plus brefs une traduction commandée. Pourtant, les distorsions dans le transfert d'une langue vers une autre résultent aussi de l'intention du traducteur qui peut choisir soit la fidélité à la lettre (le littéral), soit la fidélité à l'esprit (le littéraire). Ces principes concernent un traducteur « fidèle », et la fidélité est une affaire de tact, de culture et surtout d'empathie. Faute de cette dernière, le texte traduit se trouve massacré, sinon manipulé. Il est vrai également que, dans une mauvaise traduction l'œuvre cesse d'être une œuvre d'art. Il est inutile, à notre avis, de traduire le traducteur du *Jardin de Gethsémani* en justice, car d'autres acteurs de la parution de cet ouvrage ont contribué à leur façon à en massacrer le texte d'origine. Mais il faut avoir à l'esprit qu'une traduction est toujours une « médiation entre la pluralité des cultures et l'unité de l'humanité » (Ricœur, 2004b : 19). Force est de constater que le texte donné à lire en français – pour reprendre la trilogie bien connue d'Alain Badiou – se complaît dans le *particulier* (sinon le pittoresque, le régional) et efface les dimensions *singulières* et *universelles* de l'histoire d'Andriy Tchoumak. Si le récit d'Ivan Bagrianyi se fonde sur une expérience personnelle vécue par son auteur, s'il est écrit dans la langue de l'*un*, il n'en demeure pas moins qu'il est aussi profération de la langue de *tous*. Andriy Tchoumak, en ce sens, est un singulier pluriel ou, si l'on préfère, un universel concret, et c'est pour cette raison, en particulier, que le texte d'Ivan Bagrianyi peut être qualifié de littéraire au sens plein du terme. C'est cette force du roman que gomme la traduction de Grégoire Alexinsky, qui apparaît dès lors comme le résultat d'une véritable tentative de manipulation de la mémoire collective du peuple ukrainien.

Références

Alexinsky G., 1915, *La Russie et la guerre*, Paris, A. Colin.

— 1917a, *La Russie Moderne*, Paris, Flammarion.

— 1917b, *La Russie et l'Europe*, Paris, Flammarion.

— 1918, *Les Loisirs carcéraux*, Moscou, Éd. de T.I. Alexinska (en russe).

— 1920a, *Les Effets économiques et sociaux de la révolution bolcheviste et les causes de son échec*, Bruxelles, M. Lamertin.

— 1920b, *Ce que Marcel Cachin cache*, Paris, Edinstvo.

— 1923a, *Souvenirs d'un condamné à mort*, Paris, A. Colin.

— 1923b, *Du Tsarisme au communisme, la révolution russe, ses causes et ses effets* , Paris, A. Colin.

— 1939, « La nouvelle trahison bolchévique », *La Grande Revue*, 8.

— 1941, *Bilan d'une expérience. Un quart de siècle de régime communiste*, Clermont-Ferrand, Cahiers de la Jeune France.

— 1947, *La Russie révolutionnaire. Des émeutes de la Russie agraire à l'organisation stalinienne*, Paris, A. Colin.

— 1950, *La vie amère de Maxime Gorki*, Grenoble, B. Arthaud.

— 1951, « Pouchkine l'Africain », *Le Figaro littéraire*, 276, août.

— 1958, « Un portrait de Lénine », *Revue militaire d'information*, 295, juin, pp. 37-51.

— 1959a, « Genèse de la doctrine soviétique de "guerre révolutionnaire" », *Revue militaire d'information*, 303, mars.

— 1959b, « Komintern… Kominform », *Revue militaire d'information*, 309, oct.

— 1959c, « Le mouvement socialiste en Russie du XIXe siècle. Le socialisme agraire ("Narodnitschestvo"). L'apparition de la social-démocratie », *Revue historique*, 222, pp. 81-112.

— 1960, « Pendant et après la guerre », *Revue militaire d'information*, 322, déc.

— 1961a, « Genèse de la doctrine soviétique de "Guerre révolutionnaire" : les services de renseignements », *Revue militaire d'information*, 329, juil.

— 1961b, « Le travail illégal et sa technique », *Revue militaire d'information*, 332, nov, pp. 71-77.

— 1963, « Masques et visages », *Revue militaire d'information*, 353.

— 1964a, « Armes et masses », *Revue militaire d'information*, 363, pp. 45-49.

— 1964b, « La pensée militaire de Lénine », *Revue militaire d'information*, 364, pp. 36-43 ; 365, pp. 26-35.

Alexinsky G., Pierrot R., 1960, « Un destin hors-série. Caroline Sobanska, belle-sœur de Balzac », *Études balzaciennes*, 10, mars, pp. 405-416.

Badiou A., 2003, *L'Éthique. Essai sur la conscience du mal*, Caen, Éd. Nous.

Bagrianyi I., 1944a, *Les Chasseurs de tigres*, Kiev, Molod', 1991 (en ukrainien).

— 1944b, *Das Gesetz des Taiga*, Köln/Graz, Verlag Styria, 1962.

— 1948, « Communisme, fascisme, capitalisme, socialisme et nous », *Nos positions*, 1, p. 1.

— 1950, *Le Jardin de Gethsémani*, trad. de l'ukrainien par G. Alexinsky, Paris, Nouvelles Éd. latines, 1961 (réédition en ukrainien, Kiev, Chkola, 2008).

— 1953, « Le Cercle de feu : Récit sur la tragédie de Brody », Kiev, 3-4, 1991 (en ukrainien).

— 1965, « Un homme courant au-dessus du gouffre », *Dnipro*, 6-7, 1992 (en ukrainien).

— 2002a, *Correspondance 1946-1963*, Kiev, Smoloskyp, vol. 1 (en ukrainien).

— 2002b, *Correspondance 1946-1963*, Kiev, Smoloskyp, vol. 2 (en ukrainien).

— 2006a, *Chroniques : messages, articles, pamphlets, réflexions, essais*, Kiev, Smoloskyp (en ukrainien).

— 2006b, *Œuvres choisies*, Kiev, Smoloskyp (en ukrainien).

Balzac H. de, 1835, *Le Père Goriot*, Paris, Livre de poche, 1983.

Bénès K. J., 1945, *Le Cachet rouge*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Berman A., 1995, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard.

Bettinger R., 1940, *La Nouvelle Constitution*, Clermont-Ferrand, Nouvelles Éd. latines.

Beucler, A., 1937, *Les Amours secrètes de Lénine. D'après les mémoires de Lise de K*, Paris, Éd. Baudinière.

Bible de Jérusalem, 1999, Paris, Desclée de Brouwer.

Billy A., 1961, « Littérature inconnue en France », *Le Figaro littéraire*, 786, 13 mai.

Boutang P., Dubreuil H., 1940, *Amis du Maréchal*, Clermont-Ferrand, Nouvelles Éd. latines.

Bustarret C., Viollet C., 2005, « Effets de censure : la littérature à ses limites », pp. 7-15, *in* : Bustarret C., Viollet C., dirs, *Genèse, censure, autocensure*, Paris, CNRS Éd.

Chiama J., Soulet J.-Fr., 1982, *Histoire de la dissidence. Oppositions et révoltes en URSS et dans les démocraties populaires de la mort de Staline à nos jours*, Paris, Éd. Le Seuil.

Citton Y., 2007, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éd. Amsterdam.

Clément M., 1951, *Introduction à la doctrine sociale catholique*, Paris, Fidès.

— 1957, *Enquête sur le nationalisme*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

— 1959, *La femme et sa vocation*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

— 1960, *Le Communisme face à dieu*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Cohn D., 1981, *La Transparence intérieure*, Paris, Éd. Le Seuil.

Courtavel J., 1952, *Et la Russie ?*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Derrida J., 2005, *Histoire du mensonge. Prolégomènes*, Paris, Éd. L'Herne.

Desroche A., 1962, *Le Problème ukrainien et Simon Petlura. Le Feu et la cendre*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Dranenko G., 2010, « Récits de vie et vie des récits dans les mémoires collectives ukrainiennes : Ivan Bagrianyi comme figure emblématique de l'histoire de l'Ukraine au XXe siècle », pp. 273-300, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Dostoïevski F., 1864, *Dans mon souterrain*, trad. du russe par M. Semenoff, Paris, Nouvelles Éd. latines, 1948.

Durastanti S., 2002, *Éloge de la trahison. Notes du traducteur*, Paris, Passage Paris-New-York Éd.

Faillant de Villemarest P., 1960, *Histoire intérieure de l'URSS depuis 1945*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Fayet J.-Fr., 2003, « Entre mensonge, manipulation et engagement. Les témoignages d'Occidentaux ayant séjourné en URSS de 1917 à 1939 », *in* : Jaccard J.-Ph., dir., *Un « mensonge déconcertant » ? La Russie au XX*e *siècle*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Fontaine P., 1960, *U.R.S.S. U.S.A.*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Fouché P., 1987, *L'Édition française sous l'Occupation. 1940-1944*, Paris, Éd. L'IMEC, vol. 1.

— dir., 1998, *L'Édition française depuis 1945*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie.

Genette G., 1987, *Seuils*, Paris, Éd. Le Seuil.

Gogol N., 1835, *Tarass Boulba*, trad. du russe par J. Priel, Paris, Flammarion, 1993.

Hetmanets M., Yarochyk V., dirs, 1996, *Ivan Bagrianyi : écrivain et homme politique ukrainien. Bibliographie (1906-1963)*, Kharkiv, Elektronna biblioteka oukraïns'koyi literatoury (en ukrainien).

Jablonska S., 1981, *Mon enfance en Ukraine*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Jaccard J.-Ph., 2003, « Fausse(s) vérité(s) – vrai(s) mensonge(s) ? Les caractéristiques du mensonge soviétique », pp. 19-36, *in* : Jaccard J.-Ph., dir., *Un « mensonge déconcertant » ? La Russie au XX*e *siècle*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Javeau Cl., 2007, *Anatomie de la trahison*, trad. de l'anglais par J. de Kerdeland, Belval, Circé.

Karl A., 1968, *Tueurs de Moscou*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Khvylovy [Hvylovy] M., 1927-1928, *La Route et l'hirondelle : nouvelles*, trad. de l'ukrainien par O. Masliouk, Monaco, Éd. Le Rocher, 1993.

Koestler A., 1941, Le Zéro et l'Infini, trad. de l'anglais par J. Jenatton, Paris, Calmann-Lévy, 1945.

Kravtchenko V., 1947, *J'ai choisi la liberté*, trad. de l'américain par J. de Kerdéland, Paris, Self.

Launay M. de, 2006, *Qu'est-ce que traduire ?*, Paris, J. Vrin.

Lavrinenko Yuriy, 1963, « Ivan Bagrianyi : homme politique et écrivain », in : La Parole ukrainienne, Kyïv, vol. 2, pp. 612-617, 1994 (en ukrainien).

Levi Pr., 1947, *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffeneger, Paris, Julliard, 1987.

Łobodowski J., 1951, « Ogród Getsemański », *Kultura*, 1, p. 137.

Marcovic M., 1978, *La Philosophie de l'inégalité et les idées politiques de Nicolas Berdiaev*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Maurienne, 1960, *Déserteur*, Paris, Éd. de Minuit.

Medvedev J., 1973, *Dix ans dans la vie de Soljenitsyne*, trad. du russe par P. Le Gall, Paris, Grasset.

Mollier J.-Y., 2008, *Édition, presse et pouvoir en France au XX*e *siècle*, Paris, Fayard.

Nivat G., 2003, « Le menti-vrai », pp.53-67, *in* : Jaccard J.-Ph., dir., *Un « mensonge déconcertant » ? La Russie au XX*e *siècle*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Orwell G., 1948, *1984*, trad. de l'anglais par A. Audiberti, Paris, Gallimard, 1950.

Palante A., 1961, « Quand le Zéro fait échec à l'Infini », *La France Catholique*, 12 mai.

Parinet É., 2004, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine. XIX*e-*XX*e *siècles*, Paris, Éd. Le Seuil.

Parrau A., 1995, *Écrire les camps*, Paris, Belin, 2009.

Pascal Bl., 1670, *Pensées*, Paris, Classiques Garnier, Bordas, 1991.

Pasternak B., 1957, *Le Docteur Jivago*, trad. du russe non signée, Paris, Gallimard, 1958.

Pétain Ph., 1940, *Appel aux Français*, Clermont-Ferrand, F. Sorlot.

Poulain M., 1998, « La Censure », pp. 555-571, *in* : Fouché P., dir., *L'Édition française depuis 1945*, Paris, Éd. du cercle de la Librairie.

Pourrat H., 1940, *Le Paysan français*, Clermont-Ferrand, F. Sorlot.

Raguse N. de, 1937, *L'Ambassadrice*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Rezanov, 1923, *L'Idéologie du communisme*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Ricœur P., 2004a, *Sur la traduction*, Paris, Bayard.

— 2004b, « Cultures, du deuil à la traduction », *Le Monde*, 25 mai, p. 19.

Risterucci-Roudnicky D., 2008, *Introduction à l'analyse des œuvres traduites*, Paris, A. Colin.

Seriot Patrick, 2003, « Combat moral et illusions sémantiques : Alice au pays du mensonge, ou la langue du paradis », pp.71-91, *in* : Jaccard J.-Ph., dir., *Un « mensonge déconcertant » ? La Russie au XX*e *siècle*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Slavinski M., 1970, *La Presse clandestine en URSS. 1960/1970*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Soljenitsyne A., 1962, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, trad. du russe par L. et A. Robel et M. Decaillot, Paris, Julliard, 1963.

— 1981, « Le Banquet des vainqueurs », *œuvres dramatiques. Tome 3 des œuvres complètes*, Paris, Fayard, 1986.

Stolypine A., 1931, *L'Homme du dernier tsar*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

Tchérèvatenko L., 1990, « Ne marche que sur la ligne de la plus forte résistance et tu connaîtras le monde », *Dnipro*, 12, pp. 61-76 (en ukrainien).

Tourguéniev I., 1855, *Roudine*, trad. du russe par M. Semenoff, Paris, Nouvelles Éd. latines, 1947.

— 1872, *Les Eaux printanières*, trad. du russe par G. Alexinsky, Paris, Éd. de la Nouvelle France, 1947.

Tvardovsky A., 1987, « Les Droits de se souvenir », *Novyi mir*, 3 (en russe).

Ziegler Ch., 1950, *La Première Catherine – seconde femme de Pierre le Grand*, Paris, Nouvelles Éd. latines.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 319-334

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

FRANSISKA LOUWAGIE
Lessius University College, États-Unis
Université catholique de Louvain, Belgique
Fransiska.Louwagie@lessius.eu

IMAGINAIRE DE L'ESPACE, ESPACE IMAGINAIRE

Résumé. — Cette contribution compare la médiation mémorielle de l'ancien camp de Beaune-la-Rolande dans deux textes littéraires contemporains. Tant *Beaune-la-Rolande* de Cécile Wajsbrot que *Elle s'appelait Sarah* de Tatiana de Rosnay critiquent l'absence d'une mémoire collective concernant ce camp d'internement « français ». Leurs critiques respectives s'inscrivent cependant dans des conceptions différentes des rapports entre le passé et le présent. En tant que témoin secondaire, Cécile Wajsbrot opte pour une dialectique entre identification et distance vis-à-vis des victimes premières, qu'elle combine avec un engagement éthique au profit de tous les sans-papiers exclus par l'État-nation français. Tatiana de Rosnay mise sur une identification émotionnelle avec les victimes de la rafle du Vel d'Hiv, par-delà les générations, et sur un retour du refoulé, qui ouvre la voie vers la rédemption. Leurs critiques à l'encontre de la mémoire nationale française cadrent dès lors respectivement dans la perspective d'une revendication éthique et dans celle d'un « syndrome de Vichy littéraire ».

Mots clés. — Camp d'internement français de Beaune-la-Rolande, médiation narrative, mémoire collective, témoignage secondaire, roman historique.

Le camp de Beaune-la-Rolande a servi de lieu d'internement pour des Juifs arrêtés pendant la rafle du Billet vert (14 mai 1941) et la rafle du Vel d'Hiv (16 juillet 1942), avant leur déportation vers Drancy et Auschwitz. La lourde responsabilité de la police française dans l'internement des victimes et leur déportation ultérieure n'a été reconnue que tardivement, les aspects collaborationnistes du régime de Vichy ayant été refoulés de la mémoire nationale française pendant plusieurs décennies. D'après François Marcot (2003 : 221), le balancier a ensuite penché de l'autre côté, vers une historiographie inattentive aux contraintes de l'Occupation, avant d'évoluer vers une réflexion systématique sur « l'articulation entre Vichy et les Allemands »[1]. Le camp d'internement de Beaune-la-Rolande a donc fait l'objet de plusieurs réinterprétations historiographiques[2], et ces dernières sont parfois difficiles à intégrer dans la mémoire collective. Ainsi suffit-il de jeter un coup d'œil sur le site web de la commune de Beaune-la-Rolande pour se rendre compte à quel point l'intégration du passé reste problématique, surtout lorsqu'il s'agit de penser ensemble la mémoire douloureuse et le développement actuel du lieu : « Bienvenue à Beaune-la-Rolande […]. Vous allez découvrir sur ce site une multitude de renseignements sur notre commune, riche de son passé et qui est prête à appréhender l'avenir avec beaucoup de sérénité et de sagesse »[3]. Le site insiste sur les initiatives commémoratives (co)gérées par la commune, notamment par le biais d'une cérémonie annuelle et de stèles placées dans le village et à l'ancienne gare : « À Beaune-la-Rolande, tous se recueillent devant la stèle de la rue des Déportés sur laquelle sont gravés les noms des juifs internés dans le camp de Beaune-la-Rolande, victimes de la barbarie nazie »[4]. En revanche, la page du site qui est consacrée à l'histoire du camp d'internement contient peu de renvois à la responsabilité française dans le traitement des Juifs – le recours à des structures passives et impersonnelles permettant d'effacer l'agent des actions – et insiste sur l'ignorance, la bonne foi et l'aide des villageois sans signaler *aussi* certaines marques d'indifférence ou actes de collaboration décrits ailleurs (Conan, 1990). En dépit du travail de mémoire auquel la commune participe, il semble dès lors y avoir un décalage ou un écart entre la mémoire savante des événements et certaines pratiques mémorielles qui doivent se concilier avec la « promotion » de la région. Dans cet article, nous examinerons de plus près la médiation de la mémoire et l'historiographie complexes de Beaune-la-Rolande à partir de deux textes littéraires issus des générations nées après la Shoah : *Beaune-la-Rolande* de Cécile Wajsbrot (2004) et *Elle s'appelait Sarah* de Tatiana de Rosnay (2006). La première écrivaine appartient à une famille d'origine juive-polonaise ; elle est la petite fille de l'un des internés de Beaune-la-Rolande, arrêté pendant la rafle du Billet vert et mort à Auschwitz. La seconde est une écrivaine franco-

[1] Fr. Marcot renvoie à ce dernier propos à Peschanski (2002).

[2] De même que les événements et les camps qui y sont liés.

[3] Accès : http://www.ccbeaunois45.com/2-138-Beaune-la-Rolande.php.

[4] Accès : http://www.ccbeaunois45.com/2-554-Le-camp-d-internement.php.

anglaise : son roman, qui traite des raflés du Vel d'Hiv déportés à Beaune-la-Rolande, est le premier qu'elle a initialement rédigé et publié en anglais, sous le titre de *Sarah's Key* (2006). Une version filmée est sortie en automne 2010.

Cécile Wajsbrot : l'engagement de la mémoire

Beaune-la-Rolande compte cinq chapitres. À part le dernier, ceux-ci consistent à chaque fois en deux parties, dont la seconde comprend des entrées datées. Dans la première partie du chapitre d'ouverture, la narratrice évoque ses voyages annuels vers Beaune-la-Rolande, en compagnie de sa famille, et ajoute ce qu'elle apprend, lors de ces trajets, sur le destin de son grand-père. Ce texte est suivi par une partie intitulée « Journal », dont les entrées, datées d'années différentes, décrivent notamment les cérémonies commémoratives annuelles à Beaune-la-Rolande, dans la période 1991-1999. Le deuxième chapitre poursuit d'abord la narration au sujet du grand-père, alternant le récit transmis par la grand-mère, les événements imaginés par la narratrice et les réflexions personnelles de cette dernière. La deuxième partie de ce chapitre s'intitule « Rêves » et rassemble des cauchemars que la narratrice a eus entre 1991 et 2000, et qui sont tous liés à la persécution. Le troisième chapitre comprend une première partie traitant à la fois de l'ignorance et des illusions du grand-père et des autres victimes, dues à leur confiance envers la France, et de l'ignorance de ceux qui viennent après : les Français, qui semblent ne rien vouloir savoir, et les descendants des victimes, qui ont peur d'accéder au « cauchemar ». Suit une partie intitulée « À l'Est », qui évoque les voyages de la narratrice en Pologne et en Lituanie, effectués entre 1990 et 2001. Le chapitre suivant revient à son tour sur l'histoire du grand-père, narrant l'échec de sa tentative de s'échapper de Beaune-la-Rolande et le départ dès lors inéluctable pour Auschwitz. Le second volet de ce chapitre porte le titre « Écrire » et comprend trois réflexions, datées de 1990 et de 2001, sur le rapport entre littérature et mémoire. Le cinquième chapitre fournit quelques informations concernant la mort du grand-père à Auschwitz et renoue avec le début du livre, puisque la narratrice reprend la description de ses déplacements en direction de la cérémonie de Beaune-la-Rolande.

À travers les différents chapitres, la narratrice s'engage dans une réflexion sur le temps et l'espace. Ces deux catégories se sont désagrégées pour les victimes de la première génération et pour ceux qui viennent après. Pour les victimes, l'expérience de l'internement implique, comme le décrit aussi Robert Antelme dans *L'Espèce humaine* (1947), qu'elles sont coupées du temps quotidien de la vie humaine et exclues des possibilités de mobilité dans l'espace. Or, l'ancrage temporel et spatial des générations d'après s'avère à son tour problématique. D'une part, le temps semble s'être arrêté, car les descendants ont l'impression d'être rattachés à Beaune-la-Rolande de façon irrémédiable. Le poids des événements continue donc à peser sur les générations d'après :

> « J'ai ce qu'il faut, mes papiers sont en règle mais je porte le nom de Beaune-la-Rolande, ni un nom de famille ni un lieu de naissance, ni une adresse, des syllabes sonores, faciles à prononcer, qui résonnent comme une annonce sur le quai d'une gare.
> Beaune-la-Rolande, deux minutes d'arrêt.
> Mais ce fut une année, puis dix ans, cinquante ans » (Wajsbrot, 2004 : 20).

Dans ses rêves, décrits au sein du deuxième chapitre, la narratrice s'identifie d'ailleurs aux victimes d'Auschwitz. Cependant, le texte de Cécile Wajsbrot souligne également combien les descendants de la deuxième et de la troisième génération se sentent coupés de la première génération par une césure temporelle. Appartenant à « l'après », ils sont exclus de l'expérience et forcés de constater leur propre ignorance : décalé, leur « savoir » est « différé, théorique et non empirique » (*ibid.* : 40). Les tentatives de transmission entre les générations ne résolvent pas ce problème, d'une part parce que la grand-mère ne semble pas pouvoir répondre aux questions que lui pose sa petite-fille (Schubert, 2008 : 234), d'autre part, parce que cette dernière recule parfois devant les bouts de savoir qu'on lui tend :

> « Tout ce qu'on croit savoir, elle racontait chaque année et il y a des choses que je ne sais pas, comme si au lieu d'en apprendre plus à chaque fois, j'en apprenais moins, la lassitude gagnant, effaçant pas à pas le souvenir, pour alléger, comme ces bagages qu'il fallait prévoir légers pour un départ dont nul ne connaissait l'étendue » (Wajsbrot, 2004 : 18).

De façon significative, la narratrice fait d'ailleurs débuter le récit de sa grand-mère par un « voilà », qui est « censé plutôt résumer et terminer un discours » (Schubert, 2008 : 234). Le récit s'est donc effacé, pour le lecteur aussi bien que pour la narratrice, qui n'est même plus sûre de ce « voilà » attribué à sa grand-mère et qui a perdu jusqu'à la voix de cette dernière :

> « Voilà, racontait ma grand-mère, dont j'ai perdu la voix il y a bien longtemps même si j'en garde une nuance abstraite et pourtant particulière. Voilà, racontait ma grand-mère, chaque année dans la voiture tandis que nous approchions du lieu de la cérémonie où je me rends aujourd'hui, et puis, je ne sais même pas si elle a jamais prononcé ce mot, voilà, s'il faisait partie de son vocabulaire, de son français » (Wajsbrot, 2004 : 8).

La tension entre la présence ou la continuité du passé et la disparition de celui-ci se répercute au niveau des cérémonies commémoratives. Le « Journal » du premier chapitre souligne, par l'usage d'entrées datées qui couvrent près d'une décennie, le caractère répétitif des commémorations successives. En effet, la narratrice note à plusieurs reprises que les discours sont les mêmes que les autres années, que c'est encore « la même chose ». Le souvenir est dès lors un hors-temps qui ne passe pas plus que le passé. Or, la répétition annuelle est qualifiée à la fois d'absurde et de nécessaire. De fait, même si la narratrice souhaite que chaque fois soit la dernière, elle est invariablement présente à la commémoration, du moins en pensée. D'ailleurs, les entrées du « Journal » ne se trouvent pas en ordre chronologique, ce qui révèle encore le caractère non dynamique de la mémoire. Cependant, le souvenir ne se trouve de nouveau

pas entièrement à l'abri du temps[5] : la narratrice note en effet la disparition des « habitués » de la commémoration, comme sa propre grand-mère, et l'effacement graduel des rituels, les cérémonies devenant plus courtes, plus distantes, moins étoffées.

Ensuite, les rapports de distance et de proximité par rapport au passé se répercutent aussi dans la représentation de l'espace. D'une part, en effet, le passage du temps entraîne la disparition des traces des événements. Pour les générations d'après, le « lieu d'origine » n'est dès lors plus qu'un vide, qui s'efface à son tour devant le renouveau :

> « Oui, je croyais qu'il restait quelque chose mais il ne restait rien, un terrain vague que nous foulions avec un sentiment presque sacré tandis que maintenant s'élèvent des habitations et un lycée agricole, bien sûr, il y a les mots, la rue de l'ancien camp, les monuments où sont gravés les noms de ceux qui passèrent ou de ceux qui restèrent là-bas, le nom de mon grand-père, aussi, le passé doit faire place, l'événement se transforme en mémoire » (*ibid.* : 32).

Or, en s'effaçant, les lieux deviennent non seulement irréels mais retrouvent par là même une autre présence d'ordre universel. Ainsi la narratrice affirme-t-elle, dans certaines entrées de son « Journal », qu'elle se trouve à Beaune-la-Rolande sans y être présente physiquement et lorsqu'elle effectue des voyages à Auschwitz, sur les traces de son grand-père, elle conclut que l'endroit ne se trouve pas en Pologne, mais qu'il est indéfinissable, partout et nulle part. D'après Ottmar Ette (2009 : 138-140), les différents endroits que la narratrice visite au cours de ses voyages – et qu'elle décrit dans son texte – finissent d'ailleurs par fusionner, dans une unité symbolique qu'il définit comme la « post-figuration des camps ». Par le biais de cette fusion transtemporelle, les camps acquièrent une actualité durable pour les générations d'après, en dépit de la distance.

En fin de compte, les rapports de rupture et de continuité avec le passé se traduisent pour Cécile Wajsbrot en un double engagement littéraire, respectivement orienté vers le passé et vers le présent ou l'avenir. La littérature se voit en effet chargée de capter les voix du passé. De fait, la narratrice explique que la littérature est un médium décalé par rapport aux événements et constitue donc le domaine par excellence des générations d'après : face à l'absence d'expérience et à l'insuffisance de la transmission, ces dernières ne peuvent combler leur ignorance qu'en construisant des récits approximatifs, avec des images étrangères aux événements[6]. Or, la narratrice explique dans le volet « Écrire » que c'est précisément parce que la littérature appartient à « l'après », qu'elle est capable d'enregistrer certaines voix qui ont mis du temps à « dégeler », comme les voix dont il est question dans le chapitre 55 du *Quart Livre* de Rabelais :

---

[5] Sur le rapport entre linéarité et circularité dans l'œuvre, voir Ette (2009 : 139), Schubert (2008 : 233).

[6] Sur le rapport au passé dans l'écriture de la deuxième génération, voir entre autres chercheurs Fr. Louwagie (2008, 2009).

> « Lors gelèrent en l'air les paroles et crys des hommes et femmes […]. A ceste heure la rigueur de l'hyver passée, advenente la serenité et temperie du bon temps, elles fondent et sont ouyes. » […] C'est la littérature qui nous fait passer du gel au dégel et changer de saison, c'est la littérature qui nous fait entendre les paroles des combattants, celles qu'ils croyaient perdues et qui, demeurées en suspens, sont entendues et restituées bien plus tard, par les navigateurs du large que sont aussi les écrivains (*ibid.* : 51-52).

La littérature oscille donc entre le « *patchwork* » imparfait et la « restitution » des « voix » perdues[7], dans lesquelles on peut inclure aussi bien les déportés que les témoins disparus comme la grand-mère. Au-delà de cette orientation vers le passé et la mémoire, l'écriture de Cécile Wajsbrot se tourne aussi vers le présent. Cette deuxième perspective est liée au statut ambigu du « lieu d'origine » de la narratrice : comme il s'agit d'un lieu à la fois irréel et transtemporel, la narratrice se constitue une identité errante[8], qui ne la rapproche pas seulement des victimes juives mais qui crée aussi une proximité avec les « sans-papiers » d'aujourd'hui :

> « Vos papiers.
> Je les ai, je les ai, mais je suis du côté de ceux qui ne les ont pas, et je me sens plus proche d'eux – ceux qu'on appelle les sans-papiers, et tous les réfugiés, à Sangatte ou ailleurs, et tous ceux qu'on refuse, tous les Kurdes débarqués à Fréjus, les Polonais qu'on emprisonne parce qu'un feu s'est déclaré dans une chambre étroite – plus proche d'eux que des nantis, des sédentaires, des dynasties » (Wajsbrot, 2004 : 19-20).

De fait, comme l'a montré Katja Schubert (2010 : 121), Cécile Wajsbrot souligne dans *Beaune-la-Rolande* (2004)[9] comme dans *Mémorial* (2005) que la préoccupation envers le passé est une solution de facilité si elle empêche d'affronter les problèmes du présent. Or, comme le montre la citation ci-dessus, l'engagement de l'auteur au présent se traduit notamment par une attitude fortement critique à l'égard de la France et de son approche vis-à-vis des sans-papiers. Ainsi, dans l'exemple à propos des Polonais, Cécile Wajsbrot renvoie-t-elle à l'arrestation de deux locataires en situation irrégulière après qu'un incendie s'était déclaré dans leur chambre de bonne mal équipée à Neuilly-sur-Seine en 2002[10]. La nation française est dès lors l'une des « dynasties » opposées aux sans-papiers. Or, cette critique vis-à-vis de la France instaure une nouvelle

---

[7] Sur l'importance des voix dans l'œuvre de C. Wajsbrot, voir, entre autres chercheurs, Wajsbrot (2008) ; Dussidour, Wajsbrot (2005) ; Böhm, Zimmerman (2010). Comme le note K. Schubert, il s'agit moins de reconstruire les voix que de les faire entendre (2007 : 183).

[8] « So it comes as no surprise that the narrating Self does not feel close to the "sédentaires", the people who stay put, but prefers the deportees instead, the fugitives, the migrants, the "sans-papiers" » [« Il n'est donc pas étonnant que le Moi narratif ne se sente pas proche des "sédentaires", de ceux qui ne bougent pas, mais préfère plutôt les déportés, les fugitifs, les migrants, les "sans-papiers" »] (Ette, 2009 : 140). Les voyages et les cauchemars narrés dans le livre témoignent aussi de cette identification aux errants persécutés.

[9] Notons le passage suivant : « Avant, le pire était derrière nous – la catastrophe – et maintenant, il est devant. Ce n'est plus le passé qu'il nous faut affronter mais le présent, l'avenir » (Wajsbrot, 2004 : 15).

[10] L'incendie coûta la vie à cinq pompiers. En 2008 et 2009, donc quelques années après la parution de *Beaune-la-Rolande*, la propriétaire française du lieu fut condamnée, contrairement aux sans-papiers polonais qui occupaient cet endroit à l'époque des événements.

continuité avec les événements de Vichy et leur mémoire. D'abord, en effet, le texte dénonce à plusieurs reprises la collaboration française à l'internement et à la déportation des juifs sous l'Occupation. Ensuite, l'indifférence envers les sans-papiers contemporains redouble aussi un désintérêt continu vis-à-vis de la mémoire des crimes passés de la France, notamment ceux du régime Vichy. En effet, la narratrice doute ouvertement de la volonté d'écoute des « voix » d'autrefois en dehors du cercle familial des victimes juives et reproche aux Français de pas vouloir participer à l'effort de mémoire :

> « Pour assister à la cérémonie de Beaune-la-Rolande, il n'est pas besoin de papiers, il suffit d'avoir un déporté dans sa famille, même pas, il suffit de s'y intéresser mais s'y intéresser sans avoir de déporté dans sa famille, c'est difficile, plus difficile que d'obtenir des papiers quand on est étranger, beaucoup plus, car le Loiret est le pays des chasses en Sologne et des chasses à l'homme, le pays des maisons de famille et non des camps d'internements, le pays du pâté d'alouette et non des déportés » (Wajsbrot, 2004 : 19).

La narratrice dénonce en particulier l'indifférence des villageois de Beaune-la-Rolande, aussi bien à l'époque du camp que lors des cérémonies de commémorations (le jour des commémorations est aussi celui des communions, donc jour de fête), l'invisibilité de la plaque commémorative à la gare d'Austerlitz et le fait que celle-ci soit signée uniquement par l'Association des fils et filles des déportés juifs en France. De plus, elle critique le silence des écrivains français sur le sort des persécutés :

> « Je repensais – comme au moment des réfugiés du Kosovo – qu'en France, on ne parle jamais de l'exode, comme si ces journées, ces semaines, ces longues files sur les routes, ne faisaient pas partie de la mémoire collective. On finit d'ailleurs par se demander s'il existe une mémoire collective, dans ce pays » (*ibid.* : 53).

Les critiques virulentes envers l'attitude passée et présente de la France montrent une tension continue entre la mémoire collective et celle de la narratrice. Cette dernière plaide à la fois pour une conscience plus généralisée des événements du passé et pour un engagement conséquent à l'égard des victimes actuelles des « dynasties » nationales.

Tatiana de Rosnay : le retour du refoulé

Elle s'appelait Sarah ouvre sur un chapitre imprimé en italiques et intitulé « Paris, juillet 1942 » : c'est le premier d'une série de chapitres racontant l'arrestation de la petite Sarah Starzynski et de sa famille lors de la rafle du Vel d'Hiv. Au moment de la Rafle, Sarah enferme son petit frère Michel dans un placard dans l'intention de le sauver et de le libérer plus tard, mais lorsqu'elle parvient à s'échapper de Beaune-la-Rolande, après la déportation de ses parents, et à revenir vers Paris, le garçon est mort. Une deuxième série de chapitres, qui ne sont pas imprimés en italiques et dont le premier est daté « Paris, mai 2002 », raconte l'histoire de Julia Jarmond, une journaliste d'origine américaine vivant en France.

À l'occasion du soixantième anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, elle est chargée de rédiger un article sur l'événement en question pour un magazine américain. Les chapitres sur Sarah, hétérodiégétiques, et ceux sur Julia, homodiégétiques, alternent au début du livre mais, vers la moitié du roman, la première série s'interrompt, avec la découverte du cadavre de Michel par sa sœur dans son ancien appartement. Entre-temps, Julia a découvert que sa belle-famille a occupé ce même appartement après l'arrestation de la famille Starzynski et elle cherche à découvrir ce qu'est devenue Sarah, une quête qui est soutenue par son beau-père et sa fille mais non par son mari. Entre les périples de sa vie personnelle – enceinte, elle refuse l'avortement que son mari lui propose et est poussée au divorce – elle finit par découvrir que Sarah s'est suicidée aux États-Unis et entre en contact avec le fils de celle-ci. À la fin du texte, elle présente son bébé à ce dernier : une fille qui porte le nom de Sarah.

Dans son avant-propos, Tatiana de Rosnay stipule qu'elle a voulu faire une œuvre de fiction et non d'historiographie. Cela dit, elle expose son travail de documentation en incluant dans la traduction française du texte une bibliographie de livres qui l'ont « éclairée » sur la rafle du Vel d'Hiv et sur les camps du Loiret. Outre le texte de Cécile Wajsbrot, elle cite des travaux historiques – parmi lesquels *Sans oublier les enfants* d'Éric Conan (1991), le premier livre à avoir dénoncé la responsabilité française dans la déportation des enfants des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande – et quelques témoignages tels que *La Petite Fille du Vel d'Hiv'* d'Annette Muller (1991)[11]. Or, le travail de documentation de l'auteur est doublé par le personnage au sein du roman. En effet, afin d'élaborer une rencontre entre le passé et le présent, le roman de Tatiana de Rosnay adopte la structure de l'enquête. Ce modèle narratif constitue une forme privilégiée dans la littérature mémorielle contemporaine, où le récit d'événements ou de crimes contemporains déclenche souvent l'exploration de tensions historiques irrésolues (Gorrara, 2000 : 281 ; Viart, 2005 : 159), soulignant ainsi l'actualité du passé. Chez Tatiana de Rosnay, l'enquête se dédouble en un travail journalistique professionnel et une entreprise personnelle. L'enquête journalistique est déclenchée par les préparatifs autour du soixantième anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv. De fait, les anniversaires commémoratifs font partie des modèles

[11] Ces livres constituent une source de médiation pour la représentation du passé et de la mémoire, et semblent même avoir influencé certains éléments de l'intrigue. Ainsi la mise en scène d'une journaliste emportée par son enquête sur les enfants de la Rafle n'est-elle pas sans rappeler que le livre d'É. Conan était issu d'un reportage journalistique, publié dans *L'Express* (1990). Pour sa part, T. de Rosnay a affirmé que Julia Jarmond partage sa propre profession journalistique, sans qu'il y ait pour autant d'autres rapports autobiographiques (voir son blog : http://www.sarahskey.com/article-22162054.html). Ensuite, pour ce qui est de l'intrigue à propos du petit Michel, T. De Rosnay a déclaré qu'il s'agit d'un événement de son invention, dont elle pense cependant qu'il aurait pu se produire en réalité (*ibid.*). De fait, l'histoire rappelle celles d'enfants cachés ayant survécu, comme celle de R. Federman, mis à l'abri dans un « débarras », mais il s'inspire peut-être aussi du témoignage d'A. Muller. Dans *La Petite Fille du Vel' d'Hiv'*, cette dernière raconte que, dans une crise de jalousie, elle avait, à l'époque d'avant les persécutions, enfermé son petit frère dans un tiroir : il fallut quelque temps avant que le bébé, également appelé Michel, soit retrouvé par ses parents (Muller, 1991 : 19).

dominants de la mémoire contemporaine et, contrairement à Cécile Wajsbrot, dont le texte débute autour du cinquantième anniversaire de la rafle du Billet vert mais décrit plusieurs commémorations, l'auteur opte ici pour un seul anniversaire exceptionnel, qui sous-tend un retour journalistique plus étendu sur le passé. Or, au début de l'enquête, Julia Jarmond doit avouer sa propre ignorance sur le sujet de la Rafle. Son travail de documentation incorpore différentes sources, allant de sites web et des « livres sur l'Occupation et les rafles » à des interviews avec des témoins et à des visites sur les lieux. Les ressources internet ne sont pas précisées mais la narratrice affirme dès le départ qu'elle a du mal à se procurer les livres traitant de la Rafle, dont la plupart sont épuisés et difficiles à se procurer (Rosnay, 2006 : 50-51). Cette dernière remarque est significative en ce qu'elle suggère d'emblée une occultation du passé (d'ailleurs en dépit du fait que la bibliographie du roman mentionne quelques rééditions, et que le livre d'Éric Conan a été republié l'année même de la parution de *Sarah's Key* (2006) – le roman était alors terminé depuis deux ans[12]). Cette dénonciation de la mémoire nationale française est répétée de manière insistante à travers le roman, y compris dans les contacts avec les témoins et les lieux de mémoire. Ainsi les interviews avec les témoins dévoilent-elles, en tout cas pour la plupart, l'indifférence et l'ignorance des Français, entre autres chez les élèves du lycée professionnel agricole érigée à l'endroit de l'ancien camp de Beaune-la-Rolande[13]. Ensuite, lors de ses visites à l'endroit du Vel d'Hiv et des camps de Drancy et de Beaune-la-Rolande, Julia Jarmond critique, d'une part, l'effacement des traces du passé et, d'autre part, l'usage ininterrompu de ces endroits, notamment dans le cas des HLM à Drancy. Les signes commémoratifs présents sur les lieux sont également envisagés de manière négative, en raison du fait qu'ils ne font pas de mention explicite de la responsabilité française par rapport à l'internement et à la déportation des victimes[14]. Le seul événement trouvant grâce aux yeux de Julia Jarmond concerne les excuses offertes par le président Chirac en 1995, mais une réflexion sur l'origine ou sur la signification ultérieure de ces excuses pour la mémoire collective fait défaut. En dépit aussi bien qu'en raison de sa propre ignorance initiale sur le sujet, la narratrice tend en somme à mettre en vedette l'occultation volontaire des événements et à adopter le rôle de juge à l'égard des Français. Son identité mi-américaine, mi-française lui permet d'ailleurs une distanciation de la réalité française – l'auteur affirme dans plusieurs interviews que le choix pour l'anglais sert ce besoin de prise de distance[15] – aussi bien qu'une implication émotive par rapport aux faits, qui nous conduit au deuxième plan de l'enquête.

---

[12] D'après les informations du blog sur *Sarah's Key* (http://www.sarahskey.com/article-22162054.html).

[13] Le site du lycée (http://www.centre.educagri.fr/index.php?id=223) indique que l'institut s'engage depuis plusieurs années dans des projets mémoriels (dont le contenu n'est pas détaillé en ligne).

[14] Notons que les inscriptions reproduites dans la version française du roman sont fondée sur les traductions anglophones présentées dans *Sarah's Key* et divergent dès lors légèrement des inscriptions réelles.

[15] Voir entre autres informations : http://www.sheistoofondofbooks.com/2008/10/21/interview-with-tatiana-de-rosnay-author-of-sarahs-key/ ; http://www.sarahskey.com/article-22162054.html.

En effet, le travail journalistique aboutit à une deuxième quête, d'ordre privé, qui consiste à chercher la trace de la petite Sarah et révèle en même temps les secrets de famille des Tézac, la belle-famille de Julia. Julia adopte une attitude très empathique envers le récit de Sarah et élabore des parallèles insistants entre sa propre vie et celle des Starzynski. Ainsi renonce-t-elle à son avortement le jour de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, sauvant ainsi un enfant qu'elle compare explicitement aux victimes de la Rafle, et qu'elle prénommera d'ailleurs Sarah. En ce sens, le titre de la traduction française du roman, tiré de la chanson « Comme toi » de Jean-Jacques Goldman, illustre bien les rapports d'identification que le texte construit vis-à-vis du passé. Or, face à l'intérêt empathique de Julia pour le sort de Sarah Starzynski, certains membres de sa belle-famille manifestent un désir d'occultation et un désintérêt marqué vis-à-vis du passé. D'autres se trouvent libérés par les découvertes de Julia et osent enfin parler du passé. Les membres de la famille incarnent donc les différentes positions mémorielles présentes dans la société et – au-delà de son article journalistique sur les événements, dont le roman souligne d'ailleurs l'impact considérable – Julia Jarmond poursuit dès lors au sein du cercle familial sa lutte contre l'aveuglement volontaire et son rôle de catalyseur de la mémoire. Qui plus est, c'est également elle qui confronte le fils de Sarah au passé en lui apprenant l'histoire de sa mère, qu'il ignorait de part en part. Là encore, la récupération de la mémoire est douloureuse mais la romance suggérée à la fin du livre semble assurer au lecteur que le processus a été bénéfique.

L'évolution personnelle de Julia Jarmond et les effets déclenchés au sein de sa belle-famille montrent qu'*Elle s'appelait Sarah* adopte le modèle mémoriel du retour du refoulé, reprenant donc un paradigme fréquemment associé avec la commémoration de Vichy[16]. Or, sans qu'il y ait de véritables signes avant-coureurs dans le roman, la fin du texte suggère qu'un tel retour de mémoire se produit aussi au niveau collectif. En effet, la commémoration du soixantième anniversaire de la Rafle – où l'on signale la présence du magazine de Julia Jarmond sous le bras d'un des proéminents juifs – est présentée comme un événement décisif pour la mémoire de la France. Le roman aboutit dès lors à un espoir de rédemption, avec le discours tenu par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin le 21 juillet 2002[17] :

> « Le souvenir de la vieille dame de la rue Nélation me revient soudain. *Personne ne se souvient. Et pourquoi serait-ce le cas ? Ce sont les jours les plus sombres de notre histoire*.
> À cet instant, j'aurais voulu qu'elle soit là, qu'elle voie les centaines de visages recueillis et émus qui m'entouraient. […]
> La voix du Premier ministre semblait gagner en force et en clarté, résonnant en tous.
> "Oui, le Vel d'Hiv, Drancy, Compiègne et tous les camps de transit, ces antichambres de la mort ont été organisés, gérés, gardés par des Français. Oui, le premier acte de la Shoah s'est joué ci, avec la complicité de l'État français" » (Rosnay, 2007 : 267-268).

[16] H. Rousso (1987) a distingué une période de « refoulement » avant celles du « miroir brisé » et de « l'obsession ». Pour une analyse de ce modèle, voir Robin (2005).

[17] D'ailleurs, la presse jugea que le discours de J.-P. Raffarin « est allé plus loin » que celui de J. Chirac en 1995 et celui de L. Jospin en 1997 (Anonyme, 2002).

Or, le modèle mémoriel du retour du refoulé est étroitement lié à la représentation du temps et de l'espace du roman. Au niveau temporel, comme le note Régine Robin (2005 : 21-22), une telle conception de la mémoire annule la césure entre passé et présent propre à l'historiographie. C'est ce dont témoignent l'identification très forte de Julia Jarmond aux victimes et les points de continuité qu'elle établit entre sa propre vie et celle de Sarah. La représentation de l'espace subit un effet analogue dans la mesure où, pour Julia Jarmond, les lieux assurent la « présence » du passé, en dépit de l'effacement des traces. En effet, pour Julia Jarmond, les murs possèdent une mémoire[18] : d'où son incompréhension devant les immeubles habités de Drancy, doublée par son refus personnel d'aménager dans l'ancien appartement de Sarah lorsque celui-ci se libère, malgré l'enlèvement du placard où le petit Michel est mort.

Conclusion

Si Cécile Wajsbrot met en scène une narratrice qui a dès son enfance « hérité » de l'expérience de son grand-père, le personnage principal du roman fictionnel de Tatiana de Rosnay construit un héritage familial par le biais d'une enquête sur le passé. Or, la façon dont les deux textes abordent les héritages respectifs diffère sur plusieurs points. Tatiana de Rosnay met en scène un retour du refoulé et mise sur une identification personnelle avec les victimes, qui laisse ouverte la voie vers la rédemption. En outre, le texte de Cécile Wajsbrot insiste sur la tension entre identification et distance, opérant ainsi un rapprochement (partiel) avec les victimes qui conduit finalement à un engagement vis-à-vis des « sans-papiers » actuels : le récit prône dès lors une exigence éthique plutôt qu'un message de rédemption. Le fait que l'engagement de la narratrice s'étend à toutes les victimes en errance se reflète d'ailleurs dans la représentation désancrée de l'espace, à laquelle s'oppose, chez Julia Jarmond, l'interprétation des lieux de mémoire comme entités figées, qui hantent le présent.

Par son insistance sur l'éruption du passé dans le présent, le roman de Tatiana de Rosnay s'inscrit dans le modèle du « syndrome de Vichy littéraire » tel que l'a défini Richard J. Golsan, en se fondant sur le concept d'Henri Rousso. Richard J. Golsan (2009 : 184)[19] se réfère notamment à une série d'œuvres littéraires, parues principalement dans les années 90, dans lesquelles la mémoire de Vichy est ramenée dans « l'ici et maintenant » et « occupe » le présent sur le mode de la hantise. Comme l'ont montré Éric Conan et Henri Rousso (1994 : 30-31), cette obsession du passé laisse peu de marge à une vue nuancée

[18] À ce sujet, voir aussi la préface de *La mémoire des murs* de T. de Rosnay pour la réédition de 2008 (également disponible en ligne : http://www.sarahskey.com/article-18843686.html) et plusieurs interviews avec l'auteur (voir sur le même blog : http://www.sarahskey.com/categorie-1081094.html).

[19] L'analyse de R. J. Golsan porte notamment sur *La Douleur* de M. Duras, *Dora Bruder* de P. Modiano, *La Compagnie des spectres* de L. Salvayre et *Acide sulfurique* d'A. Nothomb.

(Frey, 2002 : 294) et se concentre quasi exclusivement sur la dénonciation de la collaboration antisémite sous le régime de Vichy. Les écrivains appartenant à cette vague obsessive s'inscrivent dès lors souvent dans une logique de « pseudo-dévoilement », en ce qu'ils prétendent lever des tabous qui n'en sont plus depuis plusieurs décennies : « Même si cela chagrine certains combattants tardifs de la mémoire, il faut bien admettre que cette période est aujourd'hui tout sauf taboue » (Conan, Rousso, 1994 : 24). Certes, cette obsession même n'est pas sans créer de nouvelles distortions mémorielles[20] (*ibid.* : 30-31) et n'empêche que la gestion « officielle » de la mémoire « retrouvée » semble rester parfois épineuse. Ainsi Olivier Wieviorka (2010 : 256) reproche-t-il à la « puissance publique » d'avoir longtemps « tergiversé » et de s'être limitée à réagir aux injonctions de la société civile, sans avoir médité une véritable politique mémorielle. Pour sa part, Hugo Frey note que les initiatives politiques, telle la postface que Marie-George Buffet, en tant que ministre de la Jeunesse et des Sports, a rédigée en 1999 pour la bande dessinée *Le Carton jaune* de Didier Daeninckx et Assaf Hanouka, ne correspondent pas à l'ampleur des événements, qui exigeraient plutôt l'érection d'un véritable espace mémoriel, notamment à Drancy. Hugo Frey conclut dès lors à une répartition inégale de l'attention commémorative (2002 : 296-297). Dans *Elle s'appelait Sarah*, Tatiana de Rosnay souligne à son tour le caractère défectueux des signes commémoratifs[21], mais elle inscrit celui-ci dans l'hypothèse d'une absence générale de la mémoire de Vichy. Dans des entretiens, l'auteure affirme notamment qu'elle-même n'avait rien appris sur la rafle du Vel d'Hiv à l'école, dans les années 70[22]. En projetant sa propre ignorance de l'époque sur les personnages d'un roman publié en 2006, Tatiana de Rosnay semble avoir créé l'impression, auprès de son lectorat américain, que le silence sur l'histoire de Vichy reste omniprésent en France. Or, comme l'ont montré les analyses d'Éric Conan et d'Henri Rousso, cette représentation ne correspond plus à la réalité depuis plusieurs décennies, le tabou ayant fait place à une attention obsessive pour la période de Vichy. Force est dès lors de constater un certain décalage entre la mémoire représentée dans le roman et la réalité mémorielle contemporaine dans le domaine de l'historiographie, de la pédagogie et de la mémoire collective. C'est ce dont témoignent aussi les échanges avec les lecteurs américains : ainsi, à la question de savoir si *Elle s'appelait Sarah* est un livre mis au ban en France, Tatiana de Rosnay est-elle obligée de répondre que son livre est en vente partout et qu'elle est invitée toutes les semaines dans des écoles pour parler des événements[23]. Étant donné ce décalage à l'égard de la réalité

[20] Voir aussi l'introduction de cet article et les différentes constructions mémorielles entourant le camp de Beaune-la-Rolande.

[21] Comme le font également C. Wajsbrot dans *Beaune-la-Rolande* (*supra*) et É. Conan dans son analyse des camps du Loiret (1991 : 12), deux ouvrages qui comptent, rappelons-le, parmi les sources principales du roman de T. de Rosnay.

[22] Accès : http://www.sheistoofondofbooks.com/2008/10/21/interview-with-tatiana-de-rosnay-author-of-sarahs-key/.

[23] Accès : http://lisamm.wordpress.com/2009/03/21/book-club-q-a-with-tatiana-de-rosnay-author-of-sarahs-key/.

mémorielle et même vis-à-vis de certaines autres œuvres littéraires exprimant le syndrome de Vichy, il semble en fin de compte que ce roman du « pseudo-dévoilement » s'inscrit dans une littérature populaire diffusant avec un certain retard les « nouvelles » acceptions de l'histoire[24].

Pour sa part, Cécile Wajsbrot offre également une critique du manque de mémoire française, une posture qui n'a d'ailleurs pas manqué d'étonner certains lecteurs conscients de la présence littéraire du syndrome de Vichy, comme le montre le commentaire suivant de Ralph Schoolcraft (2008 : 218) à propos de *La Trahison* (Wajsbrot, 1997) :

> « It would be interesting to place Cécile Wajsbrot's *La Trahison* (The Betrayal, 1997) in relation to a work from the same year, *La Compagnie des spectres* (*The Company of Ghosts*, trans. Christopher Woodall [Champaign, IL: Dalkey Archive Press, 2006]) by non-Jewish writer Lydie Salvayre. […] In Wajsbrot's case […] the novel argues that France still refuses to face its haunting past (pp. 92–93), while Salvayre accuses a neurotic obsession with this history. To what should we attribute such divergent perceptions ? (While Salvayre is not Jewish, she is the daughter of refugees from the Spanish Civil War.) Can it be explained by their membership in different communities? Or by a different awareness of the debates concerning history and memory in France ? »[25].

De fait, en tant que témoin de la seconde génération, Cécile Wajsbrot affirme, dans une conférence prononcée en 2006, que ce qu'elle avait appris à l'école sur la France en guerre ne correspondait point à l'Histoire, « moins glorieuse et moins belle », dont on lui fit part à la maison. Si cette déclaration rejoint celle de Tatiana de Rosnay, la même conférence révèle cependant que la critique mémorielle de Cécile Wajsbrot dépasse de nouveau le cas de la Shoah. En effet, lorsque l'auteure affirme que le grand public commence finalement en 2006 à se rendre compte à son tour qu'il a été trompé et que la France aborde enfin une époque incertaine, la mémoire nationale dont il est question se rapporte à différents éléments du passé, parmi lesquels aussi l'esclavage, l'Indochine et l'Algérie (Wajsbrot, 2006). Comme nous avons pu le constater plus haut, les critiques de l'auteur envers la mémoire française, ou de son absence, cadrent dès lors dans son engagement éthique transtemporel. C'est probablement dans la même veine qu'on peut entendre le reproche de Cécile Wajsbrot vis-à-vis de

[24] D. Viart (2005 : 166) fait état d'un mouvement en deux étapes au sein de la littérature traitant des deux guerres mondiales : « Ce sont les grandes œuvres, souvent exigeantes et complexes, qui, les premières, posent les questions décisives […]. Une littérature plus accessible se déploie ensuite et joue un rôle de diffusion. Elle affaiblit sans doute la tension des premiers livres, mais en souligne à sa façon la précoce lucidité ». Dans ce cas, la remarque s'applique non seulement aux questions esthétiques et littéraires, mais aussi au savoir historique.

[25] « Il serait intéressant de mettre en rapport *La Trahison* de C. Wajsbrot avec une œuvre parue la même année, *La Compagnie des spectres* de l'écrivaine non-juive Lydie Salvayre. […] Dans le cas de Wajsbrot […] le roman affirme que la France refuse toujours de faire face à son passé (pp. 92-93), tandis que Salvayre dénonce une obsession névrotique avec son histoire. À quoi faudrait-il attribuer cette différence de perception ? (Alors que Salvayre n'est pas juive, elle est la fille de refugiés de la guerre civile espagnole.) Peut-on l'expliquer par leur appartenance à des communautés différentes ? Ou par une conscience différente des débats concernant l'histoire et la mémoire de la France ? » (notre traduction).

l'absence de mémoire en littérature[26], malgré la prépondérance apparente de la Shoah comme sujet littéraire[27]. En avançant que la conscience de Vichy reste insuffisante, l'auteur porte les lecteurs à s'interroger sur les implications de ses revendications mémorielles et éthiques, plutôt que de leur dévoiler un (pseudo-) tabou[28] ou de les conduire vers une pensée rédemptrice.

Références

Anonyme, 2002, « Vigilance », *Le Monde*, 23 juil.

Antelme R., 1947, *L'Espèce humaine*, Paris, Gallimard.

Bignon M., 2005, « L'Univers Wajsbrot. Entretien avec Cécile Wajsbrot », *Boojum, L'Animal littéraire*. Accès : http://www.boojum-mag.net/f/index.php?sp=liv&livre_id=934.

Böhm R., Zimmermann M., eds, 2010, *Du silence à la voix. Studien zum Werk von Cécile Wajsbrot*, Gœttingue, V&R Unipress.

Conan É., 1990, « Enquête sur un crime oublié », *L'Express*, pp. 60-70.

— 1991, *Sans oublier les enfants. Les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande*, Paris, Libr. Générale française, 2006.

Conan É., Rousso H., 1994, *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard.

Daeninckx D., Hanouka A., 1999, *Le Carton jaune*, Paris, Éd. Le Masque.

Dussidour D., Wajsbrot C., 2005, « En littérature il n'est pas d'autre urgence que l'urgence d'écrire (1) », *remue.net*. Accès : http://remue.net/spip.php?article1107.

Ette O., 2009, « European Literature(s) in the Global Context: Literatures for Europe », pp. 123-160, *in* : D'Haen T., Goerlandt I., eds, *Literature for Europe ?*, Amsterdam/New York, Rodopi.

Frey H., 2002, « History and Memory in Franco-Belgian Bande Dessinée (BD) », *Rethinking History*, 6 : 3, pp. 294-304.

Golsan R. J., 2009, « Reflections on the Literary Vichy Syndrome since 1990 : Contexts, Chronologies, Metamorphoses », pp. 179-189, *in* : Lorcin P., Brewer D., eds, *France and Its Spaces of War. Experience, Memory, Image*, New York, Palgrave Macmillan.

Gorrara C., 2000, « Tracking down the Past. The Dectective as Historian in texts by Patrick Modiano and Didier Daeninckx », pp. 281-290, *in* : Mullen A., O'Beirne E., eds, *Crime Scenes : Detective Narratives in European Culture since 1945*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.

[26] Comme l'indique la citation suivante tirée d'un entretien avec l'auteur : « En France, si on regarde les grands événements historiques, les grandes secousses, que ce soit les guerres de religions, le commerce triangulaire et l'esclavage, la révocation de l'Édit de Nantes, la Révolution, les guerres napoléoniennes… par rapport à l'ampleur de ces événements, il n'y en a quasiment pas trace, dans la littérature, ou en tout cas très peu » (Bignon, 2005).

[27] L'écriture de l'Histoire ayant trait aux deux guerres mondiales est en effet considérée comme l'une des tendances majeures au sein de la littérature contemporaine (Viart, 2005).

[28] Rappelons sur ce point que la mémoire de la narratrice est également remise en question dans le récit.

Louwagie F., 2008, « "Métastases" d'Auschwitz. Modalités et limites d'une tradition testimoniale », pp. 172-185, *in* : Schulte Nordholt A., éd., *Écrire la mémoire de la Shoah : la génération d'après*, Amsterdam/New York, Rodopi.

— 2009, « Lieux de non retour », pp. 299-311, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Marcot F., 2003, « D. Peschanski, 2002, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50 : 4, pp. 220-227.

Muller A., 1991, *La Petite Fille du Vel d'Hiv'*, Paris, Denoël.

Peschanski D., 2002, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard.

Robin R., 2005, « Paroles en attente : parcours de vie, parcours de textes », *Essaim*, 14, pp. 13-26.

Rousso H., 1987, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Éd. Le Seuil, 1990.

Rosnay T. de, 2003, *La mémoire des murs*, Paris, Plon.

— 2006, *Elle s'appelait Sarah*, trad. de l'anglais par A. Michaux, Paris, H. d'Ormesson, 2008.

Schoolcraft R. III, 2008, « T. Nolden, 2006, In Lieu of Memory : Contemporary Jewish Writing in France, New York, Syracuse University Press », *Shofar : An Interdisciplinary Journal of Jewish Studies*, 26 : 4, pp. 216-218.

Schubert K., 2007, « Landschaft mit Überlebenden – Ein Abschied. *Beaune la Rolande* (2004) von Cécile Wajsbrot », pp. 170-187, *in* : Stephan I., Tacke A., eds, *NachBilder des Holocaust*, Cologne/Weimar/Vienne, Böhlau Verlag.

— 2008, « Les temps qui tremblent ou un passé possible de ce présent ? À propos de l'œuvre de Cécile Wajsbrot », pp. 231-242, *in* : Schulte Nordholt A., éd., *Témoignages de l'après-Auschwitz dans la littérature juive-française d'aujourd'hui. Enfants de survivants et survivants-enfants*, Amsterdam/New York, Rodopi.

— 2010, « Stimmen im Kontext. *Beaune-la-Rolande* von Cécile Wajsbrot », pp. 115-126, *in* : Böhm R., Zimmermann M., eds, *Du silence à la voix. Studien zum Werk von Cécile Wajsbrot*, Gœttingue, V&R Unipress.

Viart D., 2005, « Mémoire et enquête : la Seconde Guerre mondiale », pp. 142-166, *in* : Viart D, Vercier B., dirs, *La Littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas.

Wajsbrot C., 1997, *La Trahison*, Paris, Zulma, 2005.

— 2004, *Beaune-la-Rolande*, Paris, Zulma.

— 2005, *Mémorial*, Paris, Zulma.

— 2006, « Nous sommes un pays perdu », *remue.net*. Accès : http://remue.net/spip.php?article1539.

— 2008, « Après coup », pp. 25-29, *in* : Schulte Nordholt A., éd., *Témoignages de l'après-Auschwitz dans la littérature juive-française d'aujourd'hui. Enfants de survivants et survivants-enfants*, Amsterdam/New York, Rodopi.

Wieviorka O., 2010, *La mémoire désunie. Le souvenir de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éd. Le Seuil.

Sites Internet

Commune de Beaune-la-Rolande. Accès : http://www.ccbeaunois45.com/2-138-Beaune-la-Rolande.php ; http://www.ccbeaunois45.com/2-554-Le-camp-d-internement.php.

Site du lycée professionnel agricole de Beaune-la-Rolande. Accès : http://www.centre.educagri.fr/index.php?id=223.

Blog *Sarah's Key*. Accès : http://www.sarahskey.com.

Book Club Q&A with Tatiana de Rosnay author of *Sarah's Key*. Accès : http://lisamm.wordpress.com/2009/03/21/book-club-q-a-with-tatiana-de-rosnay-author-of-sarahs-key/.

Interview with Tatiana de Rosnay author of *Sarah's Key*. Accès : http://www.sheistoofondofbooks.com/2008/10/21/interview-with-tatiana-de-rosnay-author-of-sarahs-key/.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 335-362

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

OLIVIER DARD
Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
olivierdard@orange.fr

ÉDITER AU NOM DE LA DÉFENSE DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE (1960-1968)

Résumé. — Peu de travaux existent sur l'histoire de l'édition et sa relation à la défense de l'Algérie française. L'étude est organisée en trois temps. Sont d'abord recensés et présentés les éditeurs concernés. En second lieu, sont examinés les catégories d'ouvrages et les types d'auteurs rencontrés. Enfin, l'accent est mis sur les réceptions en s'appuyant sur des publications d'extrême droite et sur une revue académique, la *Revue française de science politique*.

Mots clés. — Algérie française, édition, extrême droite, OAS.

Peu d'études existent sur l'histoire de l'édition et sa relation à la guerre d'Algérie si on excepte certains travaux individuels ou collectifs (Stora, 1996 ; 2005 ; Augais, Hilsum, Michel, 2011). Dans son ouvrage de 2005 portant sur le « livre, témoin de l'histoire » et sur la réflexion entre le livre et la guerre d'Algérie, la défense de l'Algérie française n'y est abordée qu'indirectement, en particulier *via* un chapitre sur « l'univers "sudiste" des "pieds-noirs" » ou *via* des développements sur les femmes. Le collectif de 2011 dirigé par Thomas Augais, Mireille Hilsum et Chantal Michel aborde certains éditeurs majeurs (Éditions Maspero, du Seuil, René Julliard…) ainsi que différents figures importantes mais aucun d'entre eux ne peut être rattaché à la défense de l'Algérie française. Outre ces références, le chercheur peut s'appuyer sur quelques instruments précieux. On mentionnera la compilation réunie par Jeanine de la Hogue et Simone Nerbone (1992) qui rassemble des notices sur 300 auteurs et leurs œuvres. On ajoutera aussi l'intérêt de la base de données bibliographiques du site Limag[1] (Littératures du Maghreb) coordonnée par Charles Bonn.

Cette contribution, centrée sur les années 60, vise d'abord à poser des jalons. Définir ce que l'on peut entendre par défense de l'Algérie française pose la question de la période considérée. De fait, au début de la guerre d'Algérie et même en 1958, les défenseurs de l'Algérie française sont nombreux et cette prise de position est banale. Ce n'est qu'après le tournant bien connu de la déclaration du 16 septembre 1959 que s'opère un tournant qui conduit les partisans de l'Algérie française à devenir largement minoritaires et à se dresser contre la Cinquième République et son président[2]. Nous choisirons donc de démarrer notre étude en 1960 en posant comme point de départ la semaine des Barricades d'Alger qui ouvre, avec la fusillade du plateau des Glières du 24 janvier 1960, une phase d'opposition et de radicalisation croissante entre les tenants de l'Algérie française et l'ensemble de leurs adversaires. L'amnistie de juillet 1968 est la seconde date choisie pour marquer le terme de cette étude. Huit années les séparent marquées par le putsch d'avril 1961, l'Organisation armée secrète (OAS), les procès et leurs suites (exécutions et internements). Défendre l'Algérie française signifie donc d'abord faire un choix politique, choix largement minoritaire et soumis à un fort opprobre. Défendre l'Algérie française signifie aussi défendre un combat, une mémoire mais aussi une lecture du sens de l'honneur qui est violemment prise à partie par l'ensemble des adversaires qui présentent le plus souvent les combattants de l'Algérie française, en particulier les militants de l'OAS, comme des fascistes et des assassins.

[1] Accès : http://www.limag.refer.org/.

[2] Ce choix n'est pas sans réserves car force est de constater par exemple, que pour une maison d'édition comme La Table ronde, la publication en 1958 de l'ouvrage de G. Bidault, *Algérie, oiseau aux ailes coupées*, est l'occasion d'un conflit interne au sein de la maison d'édition qui consomme la rupture entre R. Laudenbach, fervent défenseur de l'Algérie française et les Duhamel (Louis, 1992 : 159). Cela étant, ce n'est qu'à partir de 1960 que La Table ronde publie de nombreux livres défendant l'Algérie française.

Minoritaires, les partisans de l'Algérie française tentent de faire entendre leur voix et l'imprimé constitue une arme fondamentale. Il faut songer à la presse et certains titres, à l'instar de *L'Esprit public*, symbolisent ce combat relaté dans une autobiographie récente (Brun, 2010). Si la contribution portera d'abord sur le livre, force est d'emblée de souligner que la distinction entre édition de journaux et d'ouvrages n'est pas aussi nette qu'il pourrait y paraître. D'abord parce que des maisons d'édition peuvent être adossées à des périodiques. Ensuite, parce que le livre est considéré comme une arme de propagande par des acteurs individuels ou collectifs de ce combat qui réunissent ainsi en volumes des documents ou des articles. Enfin, parce que des éditeurs déjà établis peuvent décider de consacrer une partie de leur catalogue à la défense de l'Algérie française. La situation est donc délicate à appréhender et implique de mener un travail d'identification et de quantification sur des éditeurs (connus ou non) qui se sont fait une forme de spécialité en publiant (dans le cadre notamment de collections) des ouvrages visant à la défense de l'Algérie française.

Une seconde ambition conduit à catégoriser les auteurs, à répertorier les principales thématiques de ces écrits et à les articuler à une chronologie qu'il sera utile de rapprocher d'autres précédemment présentées (Dard, 2008 ; 2009) ; et ce, afin d'analyser dans quelle mesure l'histoire du livre converge ou non avec elles et de s'interroger sur l'existence, ou non, d'une autonomie de la sphère éditoriale au cours de ces années 1960-1968. Il s'agira enfin de s'attacher à la diffusion et à l'écho de ces écrits en essayant d'en mesurer la portée sur la société française des années 60. Sont-ils limités aux milieux que l'on peut potentiellement considérer comme les plus réceptifs (droites nationalistes, associations de rapatriés) ou touchent-ils des segments plus larges de la société ? Trois points seront donc successivement abordés : les éditeurs, les auteurs et les types d'ouvrages et la réception de ceux-ci.

Qui édite au nom de l'Algérie française ?

Le corpus réuni pour les années 1960-1968 concerne près de 130 titres. L'examen des éditeurs laisse apparaître une situation contrastée et atteste d'un éclatement. En effet, on ne constate, à l'exception de La Table ronde, la présence d'aucun éditeur d'envergure nationale. Il est en effet entendu que tout livre publié à propos de l'Algérie française ne saurait figurer dans un corpus qui privilégie la notion de sa défense. Très concrètement, nous avons écarté les sténographies des procès publiées par Albin Michel[3]. À l'inverse, nous avons intégré *OAS parle* publié par Julliard dans sa collection « Archives ». Il en a été de même pour *La Valise ou le cercueil*, d'Anne Loesch, qui est tout autant un ouvrage militant qu'un témoignage poignant et bien écrit que Plon décide de publier en toute connaissance de

[3] Nous avons volontairement laissé hors de ce corpus la sténographie des procès publiés par Albin Michel. Cette collection est ancienne et n'a pas comme finalité la défense de l'Algérie française.

cause. Nous avons retenu les ouvrages parus dans les catalogues de maisons d'édition politiquement marquées dans le camp nationaliste (Nouvelles Éditions latines, Sept Couleurs) ou qui, sans être exclusivement consacrées à la défense de l'Algérie française, lui ouvrent largement leurs catalogues et lui consacrent des collections (Éditions du Fuseau, Éditions Galic, Presses du Mail, etc.). Enfin, l'accent a été mis sur des maisons nées à l'occasion de la dernière phase du combat pour l'Algérie française et qui prolongent l'action de certains organes de presse (Éditions L'Esprit nouveau pour *L'Esprit public*, Éditions Saint-Just pour *Europe-Action*). Finalement, l'édition au nom de la défense de l'Algérie française concerne, pour l'essentiel, une quinzaine de maisons d'éditions.

La Table ronde ou le symbole

Nées aux lendemains de la Libération sous l'impulsion de Roland Laudenbach, les Éditions La Table ronde sont marquées par leur engagement anti-sartrien et la promotion des Hussards. La défense de l'Algérie française est un second temps fort de leur existence qui bascule à cette occasion, marquant la fin de collaborations anciennes (rupture entre Roland Laudenbach et le couple Jacques et Colette Duhamel) et la mise sur orbite d'un ancrage politique sans précédent au service de l'antigaullisme et de l'Algérie française. Cependant, même au début des années 60, la maison d'édition ne saurait s'analyser sous cet angle exclusif. C'est néanmoins un marqueur important car La Table ronde et son directeur Roland Laudenbach sont à rattacher à un dispositif plus large et en quelque sorte satellisé autour d'un hebdomadaire engagé, *L'Esprit public*, né en décembre 1960[4] d'une dissidence au sein de *La Nation française* néo-maurrassienne de Pierre Boutang qui entend continuer à suivre le général de Gaulle malgré sa politique algérienne, position catégoriquement rejetée par certaines de ses plumes attitrées comme Roland Laudenbach (qui signe Michel Braspart)[5] ou l'historien Raoul Girardet. Ajoutons que ces hommes sont directement engagés dans l'OAS-Métro dominée par la figure de Pierre Sergent (1968), lequel a laissé de ses rencontres avec Roland Laudenbach et ses proches, notamment Jacques Laurent, un témoignage chaleureux.

En même temps qu'il écrit dans *L'Esprit public*, Roland Laudenbach devient l'éditeur attitré des défenseurs majeurs de l'Algérie française qu'il publie dès lors activement, d'Alain de Sérigny à Jean Brune en passant par Jean-Jacques Susini, Jacques Soustelle, Jean-Louis Tixier-Vignancour, Georges Bidault ou encore Pierre Sergent. Cet engagement complique la vie professionnelle de Laudenbach. Certains de ses partenaires, pourtant anciens, s'en vont. D'autres s'inquiètent, à

[4] Le premier numéro est paru le 17 décembre 1960. Les fonds ont été réunis par Ph. Marçais (député d'Alger) et l'avocat algérois bien connu, M. Kalflèche. Il est imprimé sur les presses de *Combat*. En avril 1961, l'hebdomadaire devient un mensuel.

[5] Le conflit est ouvert au sein de *La Nation française* à la fin de 1959.

l'instar de Claude Gallimard qui s'oppose catégoriquement à la publication du livre de Jacques Soustelle, *L'Espérance trahie*, dont il craint la saisie. L'ouvrage est publié par une « société écran » (Louis, 1992 : 174), les Éditions de l'Alma[6]. Si celui-ci n'est pas saisi, il n'en va pas de même pour le premier volume de l'*Histoire de l'OAS*, publié par Jean-Jacques Susini en octobre 1963 et annoncé peu avant à grand renforts de publicité dans l'hebdomadaire *Minute*. Le livre, dont la maison espérait vendre 30 000 exemplaires, est saisi avant même sa sortie et seules quelques centaines d'exemplaires sont écoulés[7]. La série ouverte par le volume de l'ancien responsable de l'OAS-Alger se poursuit au cours des années suivantes : en particulier, *Jusqu'au bout de notre peine* de Jacques Isorni (avocat de Robert Brasillach, du maréchal Pétain et du colonel Bastien-Thiry) vaut à son éditeur une inculpation pour offenses au chef de l'État tout comme en 1965 le célèbre *Mauriac sous de Gaulle* de Jacques Laurent. En même temps qu'il s'agit de faire face aux menaces de l'État, La Table ronde affronte une forme de dissidence interne sur fond de divisions autour de la revue *L'Esprit public* qui est dorénavant dominée par les figures de Philippe Héduy et d'Hubert Bassot. Se crée, dans le sillage de *L'Esprit public*, une maison d'édition, L'Esprit nouveau, qui publie quelques uns des titres phare de la défense de l'Algérie française, de Maurice Allais à Francine Dessaigne et surtout de certains des auteurs de La Table ronde. Mécontent et déçu, Roland Laudenbach s'en est ouvert en mars 1965 à Claude Gallimard (Louis, 1992 : 179) : « Quand tu auras quelques minutes je te raconterai mes tristes mésaventures avec mes anciens amis de *L'Esprit public*. Je me suis résigné très difficilement à ce qu'un contrat ne soit pas respecté […] Je suis très triste de toute cette affaire ».

Le monde de l'édition des droites nationalistes

Le courant traditionaliste catholique : Nouvelles Éditions latines et Éditions du Fuseau

Les Nouvelles Éditions latines sont marquées par l'action de Fernand Sorlot qui a remonté, après le Second Conflit mondial, une maison d'édition sous ce nom[8] et une collaboration ancienne avec Jean Madiran qui a fixé l'adresse postale de sa revue, *Itinéraires*, à celle de la maison d'édition lors de leur lancement en 1956 (Figueras, 1983 : 26). Marquées par l'anticommunisme et le traditionalisme catholique, les Nouvelles Éditions latines se sont fait une spécialité du passage de

[6] Il est republié à La Table ronde en 1967.

[7] En fait, le livre est saisi sans qu'une inculpation ne soit notifiée à l'éditeur. Le livre sort finalement en octobre 1964 sans coupures.

[8] Les Éditions Sorlot ont été sanctionnées par l'épuration et F. Sorlot condamné à vingt ans d'indignité nationale. En conséquence, c'est son épouse qui a, à l'origine, géré les Nouvelles Éditions Latines.

témoin entre l'antigaullisme issu de la Seconde Guerre mondiale et celui produit par la « trahison » de l'Algérie française comme le montre l'exemple de René Rieunier[9]. Elles ont également largement publié des sténographies, intégrales ou partielles, de procès[10] (putsch d'Alger, Challe et Zeller, Salan, Petit-Clamart, Curutchet) et de la dénonciation des « juridictions d'exception »[11].

Durant les années 50, les Éditions du Fuseau ont déjà publié des ouvrages sur l'épuration[12], le communisme soviétique ou la Pologne communiste[13]. Au début des années 60, en même temps que des ouvrages sur la crise de l'Église catholique au lendemain de Vatican II[14] ou des souvenirs sur Charles Maurras (Maurras H., 1965), la maison édite une quinzaine de livres sur la défense du combat et de la mémoire de l'Algérie française à travers notamment une collection intitulée « Les chemins du réel ». La sensibilité reste marquée par le traditionalisme catholique ainsi qu'en attestent notamment les noms de Pierre Chateau-Jobert (1964) et d'Hubert Mœuvres mais il faut aussi retenir, parmi les titres publiés, des essais de Jacques Soustelle (1964) ou de Jacques Perret, les témoignages du père Laparre (1964) sur Oran ou de Francine Dessaigne (1964) mais encore des ouvrages de défense d'acteurs majeurs du combat ultime de l'Algérie française, en particulier de l'OAS comme Antoine Argoud (anonyme, 1965), Hervé de Blignères (1966) et Jean-Marie Bastien-Thiry (Wittmann, 1966).

Le courant nationaliste-révolutionnaire : Éditions Les Sept Couleurs et Éditions Saint-Just

On rangera sous cette appellation la nébuleuse gravitant autour des revues *Défense de l'Occident* et *Europe-Action*. Fondateur et principal animateur de *Défense de l'Occident*, Maurice Bardèche est aussi éditeur *via* une maison créée par ses soins en 1948 et nommée « Les Sept Couleurs », en référence au roman de son beau-frère, Robert Brasillach. Sa maison d'édition a permis d'abord à Maurice Bardèche de se publier (c'est là qu'il fit paraître en 1948 *Nuremberg ou la terre promise*). Il édita aussi d'autres auteurs acquis pour l'essentiel comme lui aux thèses d'un néo-fascisme. Concernant l'Algérie française, si Bardèche peut être rangé dans le camp de ses défenseurs, les publications la concernant sont peu nombreuses. On retiendra pour l'essentiel un numéro spécial de *Défense de l'Occident* paru en janvier 1961 et intitulé « Le drame algérien commence

[9] L'antigaullisme est particulièrement présent dans *Réquisitoire contre le mensonge, juin 1940-juillet 1962*, publié en 1962.

[10] La liste figure en annexe.

[11] En particulier, Y.-Fr. Jaffré, 1963, *Les tribunaux d'exception 1940-1962*.

[12] Par exemple, J. Bocagnono (1953).

[13] Voir, par exemple, C. A. Smith (1952), J. Malara, et L. Rey (1952) et W. Leonhard (1953).

[14] On relèvera *Le Livre noir des chrétiens de France* (Collectif anonyme, 1964) et *Prêtres perdus* de Jean Loiseau (1965).

maintenant » (Bardèche *et al.*, 1961) et du côté des Sept Couleurs un seul ouvrage explicitement consacré à l'OAS (Nicol, 1962). En fait, c'est moins l'Algérie française qui intéresse Maurice Bardèche que l'ensemble de l'Afrique à l'heure de la décolonisation, ce qu'illustre notamment un dossier de *Défense de l'Occident* consacré aux « Drames et problèmes de l'Afrique » dans lequel Maurice Bardèche (1965 : 5) explique que « la situation des anciennes colonies françaises n'est qu'un problème partiel de l'Afrique »[15].

Si les héritiers de Jeune Nation regroupés autour d'*Europe-Action* se préoccupent comme la rédaction de *Défense de l'Occident* de l'avenir de l'Afrique et d'abord de l'Afrique blanche, la défense de l'Algérie française reste très largement présente. Aux dossiers publiés dans *Europe-Action*[16] il faut ajouter les ouvrages publiés par les Éditions Saint-Just qui lui sont directement rattachés. Outre des ouvrages ouvertement militants[17], elles permettent à de jeunes publicistes en devenir (Alain de Benoist, François d'Orcival) de publier leurs premiers livres[18].

L'inspiration militaro-politique : les Éditions La Pensée moderne et les Presses du Mail

Dès les années 50, les Éditions La Pensée moderne ont publié des ouvrages sur l'empire colonial et les menaces pesant sur lui. On retiendra notamment les livres de Philippe d'Estailleur-Chanteraine (*L'Afrique à la croisée des chemins. Maroc, Algérie, Tunisie*, *Le Quart d'heure de l'Afrique. Maroc, Algérie, Tunisie*, etc.), ceux cosignés par Marcel Bigeard et le photographe Marc Flament (1957[19] ; 1959), de Jean Lartéguy (1960) et Marc Flament sans oublier l'album de Françoise Espel et de Dimitri Dimka (1959), *Alger, deuxième ville de France*. À l'origine, les gaullistes ne sont pas absents du catalogue puisque Jacques Dauer et Michel Rodet y ont publié en 1959 *Le 13 mai sans complots*.

Au début des années 60, si, concernant l'Algérie proprement dite, La Pensée moderne publie peu[20], elle édite un auteur en devenir et une figure symbolique. En effet, on relèvera que c'est à La Pensée moderne que Jean-François Chauvel, le futur scénariste de deux films majeurs de Pierre Schoendorffer (*Le Crabe tambour*, 1976, et *L'Honneur d'un capitaine*, 1982), publie, en 1960, *Algérie, terre française*. La

[15] Le numéro porte sur le Congo, la Rhodésie, l'Afrique du Sud et les colonies portugaises.

[16] On mentionnera en particulier ceux publiés dans les numéros de juil. 1963, « Et l'oas ? » (collectif anonyme, 1963a), et d'août 1963, « Dossier noir des prisons » (anonyme, 1963b) (suite dans les numéros d'oct. 1963 et de déc. 1963).

[17] *L'Activiste*, écrit en prison par des militants (1963).

[18] *Salan devant l'opinion* (Laroche, 1963) et *Le Courage est leur patrie* (Laroche, Orcival, 1965).

[19] L'ouvrage cosigné par M. Bigeard et M. Flament a été réédité chez J. Grancher en 2000 sous le titre *Piste sans fin*…

[20] On retiendra tout de même l'ouvrage de P. Léonard, *L'Algérie de papa* paru sans doute en 1961. Sous titré « Roman », l'ouvrage se présente comme le journal d'un collégien de Bab el Oued.

figure symbolique est Joseph Ortiz, l'homme des Barricades, dont elle publie en 1964 *Mes combats. Carnets de route. 1954-1962*. La défense de l'Algérie française et de son héritage ne se traduit pas seulement par la publication de titres mais aussi par leur présentation. Ainsi, au dos du volume de Joseph Ortiz, des titres antérieurement publiés sont-ils indiqués sous une rubrique « Interdits en Algérie » [21]. On ajoutera enfin que l'orientation de l'édition est d'abord militaro-politique puisque, si le titre phare du début des années 60 est *Notre guerre au Katanga* cosigné par le colonel Trinquier, Jacques Duchemin et Jacques Le Bailly[22], on ne saurait négliger l'orientation générale de l'ouvrage publié en 1964 par Michel Le Cornec (texte) et Marc Flament (photographies) et intitulé *Appelés en Algérie*.

Enfin, on évoquera les Presses du Mail qui publient des ouvrages d'anciens haut responsables politico-administratifs en poste dans les colonies, tels Pierre Boyer de Latour (1962) et Marcel-Edmond Naegelen (1963), et certaines plumes bien connues de la défense de l'Algérie française, à commencer par André Figueras (1962).

Des anciennes maisons d'éditions en voie de réorientation

Les Éditions du Scorpion

Créées au lendemain de la Seconde Guerre mondial par Jean d'Halluin, les Éditions du Scorpion (voir Darnaudet, 2009), qui publient à l'origine des livres d'enfants, connaissent rapidement le succès avec le célèbre *J'irai cracher sur vos tombes* de Boris Vian[23] (1946a) et des romans policiers. La maison, qui a compté à son catalogue Raymond Queneau, Léo Malet ou Maurice Dekobra, décline à l'heure de la guerre d'Algérie. Au début des années 60, installé au 1 rue Lobineau à Paris, l'éditeur présente à son catalogue aussi bien des romans d'aventure que des récits de guerres. Au total, et ce jusqu'à leur arrêt, en 1969, les Éditions du Scorpion auraient publié, selon François Darnaudet, 225 titres parmi lesquels « un fonds non

[21] On trouve les ouvrages précités de Fr. Espel et D. Dimka, de J.-Fr. Chauvel, de M. Bigeard et de M. Flament et *Les Hommes- peints* de M. Flament paru en 1962. On signalera qu'en 1961 avait été publié *Mon tour du monde en 80 barouds* du commandant Ch. Hora qui racontait 20 ans de légion. L'ouvrage fut réédité en 1971 chez le même éditeur sous le titre *Debout la Légion !* avec une préface du général Gardy.

[22] Le colonel Trinquier est le théoricien bien connu de la guerre subversive et qui, après l'Indochine et l'Algérie, fut le commandant en chef des Forces armées katangaises ; J. Duchemin est un journaliste devenu à 28 ans le sous-secrétaire d'État à la guerre du gouvernement Tschombé ; J. Le Bailly fut un correspondant de guerre ayant accompagné les mercenaires.

[23] B. Vian (1946b) évoque J. d'Halluin dans son *Manuel de Saint-Germain-des-Prés*.

négligeable de livres d'extrême droite »[24], la maison publiant aussi Daniel Guérin[25]. Concernant le problème algérien, on relèvera surtout l'importance de la collection « Alternance » à partir de 1959 qui publie des essais et des romans. Il faut y ajouter un autre titre, dû à Henry Deloupy[26], *C'est nous les Africains*, paru en 1967. Plus encore que par son auteur ou son contenu, le volume vaut par sa présentation : « Éditions du Scorpion, Promotion et édition ». En fait, Georges d'Halluin, le frère de Jean d'Halluin, a décidé en 1967 de lancer la maison dans l'édition à compte d'auteur pour tenter de renflouer ses caisses, procédé repris par La Pensée universelle au début des années 70 et aux débuts de laquelle il fut associé.

Les Éditions Galic

Spécialisées à l'origine dans le roman policier et le roman d'espionnage, les Éditions Galic ont publié des ouvrages acquis à la défense de l'Algérie française. On retiendra en particulier la présence dans leur catalogue de Jean-André Faucher[27] ou encore la collection « L'histoire au jour le jour » qui réunit, dans des volumes de 159 ou 160 pages, des dossiers de presse dont la présentation est largement favorable à l'Algérie française (*L'OAS et la presse française*, 1962 ; *Le Procès Salan et la presse française*, etc.)[28].

À côté de ces maisons d'édition qui ont publié chacune plusieurs ouvrages en faveur de la défense de l'Algérie française, on en trouve une poussière d'autres, qui n'ont guère édité. On mentionnera en particulier les éditions Au fil d'Ariane, installées à Paris rue de Provence[29], les éditions Piel, sises avenue des Ternes, les Éditions de l'Alma ou encore les Presses du Siècle qui ont chacune édité un seul volume, les premières de Soustelle, les secondes de Bidault.

Les grandes maisons d'édition françaises jouent ici un rôle somme toute négligeable en termes de quantité de volumes publiés (si on laisse de côté les Presses de la Cité). De fait, à la différence de l'après-68, on relève qu'une dizaine de titres ont été publiés entre Albin Michel, Flammarion, Julliard, Perrin, Plon ou Robert Laffont.

---

[24] Fr. Darnaudet évoque en particulier un roman de V. Martignac, *La Mauvaise Conscience*, publié en 1957, qu'il qualifie de « roman antisémite ».

[25] *Shakespeare et Gide en correctionnelle ?* en 1959, il s'agit d'un ouvrage militant en faveur de la reconnaissance de l'homosexualité.

[26] H. Deloupy (1911-1997) est un médecin homéopathe qui a animé pendant 22 ans la consultation d'un dispensaire à Oran. Le 8 mai 1961, en tant que président de l'Union des officiers de réserve d'Oranie, il s'est vivement opposé à la politique gouvernementale. Assigné à résidence, il est expulsé d'Algérie. Il s'est alors établi à Nice.

[27] *Alger la maudite* (Faucher, 1962) figure dans le catalogue des Éditions Galic.

[28] Voir liste en annexe.

[29] Les éditions Au fil d'Ariane ont aussi diffusé l'ouvrage d'H. Saint-Julien [H. Lambert], *Louis Rossel, pensée et action d'un officier insurgé sous la Commune* (1962).

Concernant enfin les maisons d'édition étrangères, on relèvera qu'à la différence du second conflit mondial et de ses lendemains (si on songe à l'exemple helvétique), il n'existe pas d'équivalent au Cheval ailé. Quant à l'Espagne et au Portugal, leur rôle est négligeable, à l'exception notable, concernant ce dernier, de l'écho donné à Jacques Ploncard d'Assac dont les éditoriaux enregistrés à Lisbonne de *La Voix de l'Occident* sont édités sous la forme de fascicules au bord du Tage et diffusés en France, notamment par la Librairie française – Librairie Dauphine à Paris.

Auteurs et types d'ouvrages édités

L'examen des auteurs qui publient au nom de l'Algérie française montre à l'évidence qu'une bonne partie d'entre eux ont publié plus d'un ouvrage sur le sujet et sont, sinon des professionnels de la plume, du moins des acteurs rompus à l'exercice. On relèvera d'abord la présence d'écrivains bien connus et directement engagés dans ce combat, à l'instar de Jacques Laurent, de Jacques Perret, de Michel de Saint Pierre et bien sûr de Jean Brune. Il faut aussi mentionner des publicistes et des journalistes politiquement situés à l'extrême droite et qui poursuivent, avec la défense de l'Algérie française, un combat précédemment entamé contre le régime et qu'ils ont prolongé sans relâche par la suite. André Figueras, Jean-André Faucher ou Jacques Ploncard d'Assac symbolisent cette seconde catégorie. La troisième est constituée des acteurs directs de l'événement, qu'ils soient civils (dirigeants politiques, avocats) ou militaires. Parmi les hommes politiques, on retiendra en particulier Georges Bidault et Jacques Soustelle et, chez les avocats directement engagés en politique, Jacques Isorni et Jean-Louis Tixier-Vignancour pour qui l'Algérie n'est nullement un baptême du feu en termes de procès politiques. Du côté des militaires, les années 60 ne se caractérisent pas par la présence de très grands noms mais on relève certains symboles (Roger Trinquier) et quelques figures appelées à devenir par la suite des plumes reconnues dans les milieux nationalistes (Roger Holeindre) ou au-delà (Pierre Montagnon). Une quatrième catégorie renvoie à ceux pour qui cet épisode peut être considéré comme une forme d'apprentissage : les jeunes Alain de Benoist ou François d'Orcival font leurs premiers pas dans l'écriture d'ouvrages en publiant sur l'Algérie française. En dernier lieu, on retiendra le cas de vocations nées des circonstances. Les femmes, que ce soit Marie Elbe, Francine Dessaigne ou Anne Loesch, jouent ici un rôle important. Elles prennent la plume tout à la fois à cause et à l'occasion de l'Algérie française, en particulier pour la seconde, « mère de famille pied-noir » qui se met à tenir son journal tandis qu'Anne Loesch inaugure par ce biais une carrière d'écrivain reconnu.

Comme pour tout évènement marquant, la défense de l'Algérie française est l'occasion d'une entrée en écriture ponctuelle et unique. Il en va ainsi d'une partie des acteurs qui racontent leurs souvenirs (le père Laparre et la vie quotidienne à Oran, Joseph Ortiz, le Front national français et les Barricades,

Alexandre Tisslenkoff et ses démêlés avec les « barbouzes », Claude Tenne et son action dans l'OAS). Il n'y a ici aucune forme d'originalité et il faut simplement signaler, qu'à de rares exceptions près (dont celle de Laparre), ces récits n'ont pas fait par la suite l'objet de rééditions.

Si l'on regarde à présent le type d'ouvrages publiés, on constate qu'ils peuvent se ranger en cinq rubriques. La première renvoie à la publication de documents que par la suite les historiens ont pu utiliser comme sources. On mentionnera en particulier les sténographies des procès ou la collation de témoignages (*Livre blanc* sur la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962), de tracts (documents du Secours populaire pour l'entraide et la solidarité, SPES) ou la confection d'anthologies d'articles de presse dont la collection « L'histoire au jour le jour » des Éditions Galic s'est fait une spécialité. L'objectif poursuivi ici est d'apporter au débat un certain nombre de documents jugés utiles. En effet, il faut bien considérer la présentation de ce type d'ouvrage, en particulier pour ce qui concerne les procès. Dans certains cas, ils peuvent être publiés intégralement (procès Challe/Zeller). Le plus souvent, ils sont présentés sous forme de larges extraits assortis de commentaires qui ont comme fonction, logique, de présenter avantageusement les thèses de la défense. Il en va de même pour ce qui concerne la publication des déclarations des accusés ou des plaidoiries[30].

Une seconde catégorie d'ouvrages s'apparente au genre de l'essai qui, lui-même, peut se décliner en sous-catégories. On relèvera tout d'abord ceux qui renvoient à un réexamen, en forme de plaidoyer alternatif, de la politique suivie par la France vis-à-vis de l'Algérie et tout particulièrement par la Cinquième République : c'est le genre d'ouvrage qu'ont privilégié Jacques Soustelle et, à un degré moindre, Georges Bidault voire Fabrice Laroche qui met en scène « Salan devant l'opinion ». Un second type d'essai est centré sur l'examen et la dénonciation des juridictions d'exception[31] qui se conjugue avec un fort antigaullisme (René Rieunier, Yves-Frédéric Jaffré). Enfin, certains essais, qui peuvent être aussi des brochures, se veulent à visée théorique, en particulier pour ce qui concerne le traditionalisme catholique (Bernard Lefebvre, Pierre Chateau-Jobert, Jacques Ploncard d'Assac) ou les différentes factions du nationalisme révolutionnaire (Dominique Venner).

Une troisième catégorie d'ouvrages concerne les pamphlets. Certains des auteurs, comme André Figueras et, à degré moindre Jacques Laurent[32], sont des professionnels du genre, tandis que d'autres, à l'instar de Marc-Edmond

[30] Le cas de Bastien-Thiry est sur ce plan emblématique

[31] Ces dernières font aussi l'objet de dossiers dans des organes favorables à l'Algérie française, à l'instar du numéro spécial que leur consacre *Le Charivari* en novembre 1963 : « De Jeanne d'Arc à Bastien-Thiry ».

[32] On rappellera qu'avant d'étriller Mauriac, il avait largement attaqué Sartre dans un article célèbre de la revue *La Table ronde* (Laurent, 1951) intitulé « Paul et Jean-Paul » où il comparait la conception de la « littérature engagée » du directeur des *Temps modernes* au roman à thèse de P. Bourget.

Naegelen, s'y essaient en y mêlant une dose d'humour corrosif. Il faut relier à ce genre l'importance du dessin et de la caricature que symbolisent notamment Coral, le dessinateur d'*Europe-Action*.

Une quatrième catégorie concerne les mémoires. Les modes sont différents et vont du journal (Jean Brune, Francine Dessaigne) au récit continu qui vise soit la dernière phase du combat en faveur de l'Algérie française (Anne Loesch, Alexandre Tislenkoff, Pierre Sergent) ou reprend l'ensemble d'un itinéraire (Georges Bidault, Jacques Soustelle) avec comme souci de mettre en lien et en cohérence l'engagement résistant des années 40 avec celui poursuivi dans le cadre du Conseil national de la Résistance (CNR) créé en 1962.

Une dernière catégorie, peu développée alors, renvoie au genre romanesque. Peu d'exemples sont à retenir ici à l'exception de Jean-André Faucher, de Bertrand de Castelbejac (*L'officier perdu*), de Francine Dessaigne (*Déracinés !...*) ou de Marie Elbe (*Pourquoi Cologne ?*), ces trois exemples renvoyant d'avantage à des récits romancés qu'à un véritable roman symbolisé par le célèbre titre de Michel Déon, *Les Poneys sauvages* publié chez Gallimard en 1970.

Réceptions politiques et académiques

Comme il est impossible ici de dresser un panorama étendu des réceptions de ces ouvrages – ce qui aurait nécessité des dépouillements de presse considérables – deux éclairages (politiques et académiques) ont été privilégiés.

Le monde de l'entre-soi des droites nationalistes

C'est sans surprise que l'on constate que les publications évoluant dans la mouvance des droites nationalistes sont en première ligne pour diffuser ces ouvrages et en rendre compte. Les moyens utilisés ne sont pas forcément originaux mais doivent être rappelés. Ils montrent aussi que ces milieux tentent d'abord, et logiquement, de promouvoir leurs thèses auprès d'un public supposé réceptif. La lecture de ces publications, d'*Europe-Action* aux *Écrits de Paris*, donne le sentiment d'un monde d'entre-soi, sinon de confinement. Le constat est réel et il faut comprendre qu'il est autant subi que recherché à l'heure où la défense de l'Algérie française peut signifier l'incarcération et où la saisie guette certains ouvrages : le recueil *Alger 26 mars 1962* fut ainsi immédiatement saisi (Backer, 1984 : 39).

On soulignera par conséquent que, dans le prolongement de la diffusion de *L'Esprit public* dont on connaît l'importance de la vente par des « réseaux d'amitié » (5 000 à 7 000 exemplaires, Backer, 1984 : 16), l'accent peut être mis sur ce canal. Certaines associations se mobilisent à l'instar du Rassemblement national des français rapatriés d'Afrique du nord et d'Outre-mer (RANFRAN-OM)

qui diffuse au profit de ses œuvres sociales *Le Journal d'une mère de famille Pied-noir* de Francine Dessaigne. Ce sont principalement les revues qui servent de relais en organisant, par exemple, des souscriptions pour des ouvrages publiés par des éditions qui leur sont directement liées, à l'instar d'*Europe-Action* qui propose en février 1963 une pleine page de présentation pour une souscription ouverte[33] jusqu'au 31 mars de l'ouvrage de Fabrice Laroche, *Salan devant l'opinion*. La même revue diffuse, en particulier en début de numéro ou en dernière page, des publicités pour des ouvrages comme ceux de Francine Dessaigne ou de Bertrand de Castelbajac[34] et ne néglige pas de proposer à ses lecteurs une rubrique intitulée « Pour vos vacances »[35]. Enfin, on indiquera les promotions opérées dans des signatures de librairies amies (Librairie de l'Amitié, etc.), en ajoutant qu'un travail serait à conduire sur les libraires et leur rôle en la matière.

Les présentations et autres recensions sont un autre moyen de promotion privilégié. Dans ses toutes premières années, le magazine *Europe-Action*, né en janvier 1963, s'en est fait une spécialité, et pas seulement pour des ouvrages concernant l'Algérie française. Concernant cette dernière, et tout particulièrement l'OAS, les occurrences sont régulières. Elles renvoient à des notes de lectures[36], des comptes rendus classiques (qui sont loin d'être tous positifs) mais aussi à des entretiens de présentation des auteurs et même à des fiches bibliographiques résumant l'opinion qu'inspire un volume[37]. On relèvera que certains noms émergent (outre ceux qui publient aux éditions Saint-Just), parmi lesquels Michel de Saint Pierre, Anne Loesch ou Jean Brune. Si *Écrits de Paris* ne publie pas de comptes rendus, sauf pour des ouvrages littéraires, la revue annonce les ouvrages en fin de volume dans une rubrique : « Livres nouveaux et rééditions ». Surtout, la revue peut promouvoir un ouvrage par d'autres biais en publiant des « bonnes pages » comme dans le cas du *Journal d'une mère de famille Pied-noir* de Francine Dessaigne ou en assortissant, en avril 1964 dans les *Écrits de Paris* (pp. 48-52), l'annonce de la parution des *Carnets* de Joseph Ortiz d'un témoignage chaleureux de Jean Brune sur Ortiz : « Ortiz, derrière les calomnies, la vérité ».

Peut-on aller plus loin et mesurer l'impact de ces ouvrages par-delà le monde des droites nationalistes ? À certains égards, les ouvrages publiés durant ces années 60 sont une forme de littérature d'entre-soi tant certains objets peuvent paraître précis et certaines analyses largement répétées. Il faut se défier cependant d'une interprétation peut-être trop commode car certains ouvrages, à l'instar du

[33] *Europe-Action*, févr. 1963, 2, p. 5.

[34] *Europe-Action*, mars 1963, 3.

[35] *Europe-Action*, juil. 1963, 7, dernière page.

[36] Ainsi, FL [Fabrice Laroche] (1963).

[37] À titre d'exemple, on relèvera l'exemple du roman de J.-A. Faucher, *Alger la maudite*. La fiche bibliographique évoque : « Un roman sympathique. Un roman à clef qui dénote une connaissance étendue des évènements d'Algérie » (*Europe-Action*, avr. 1963, 4).

Mauriac sous de Gaulle de Jacques Laurent ont eu des suites judiciaires (l'auteur, son éditeur et *Minute* qui en a publié de bonnes feuilles sont poursuivis pour offenses au chef de l'État). C'est la « grande affaire politico-littéraire de l'année 1965 » (Louis, 1992 : 192-200), et ce d'autant que le procès s'ouvre en octobre, à quelques semaines du scrutin présidentiel. La mobilisation intellectuelle qui accompagne cette affaire et transcende des oppositions politiques (Jérôme Lindon, patron des Éditions de Minuit, soutenant son collègue Laudenbach, de même que Jules Roy appuie Jacques Laurent) est réelle mais ne saurait être prise pour ce qu'elle n'est pas : une prise de position visant, à travers l'appui donné à Jacques Laurent, à dénoncer le gaullisme et sa politique algérienne. Certes, c'est ainsi que le voient des soutiens de Jacques Laurent et même certains organes de gauche, mais Roland Laudenbach a pleinement conscience que l'essentiel n'est pas là et s'en explique auprès de Jules Roy :

> « Quand j'avais été déposé en pleine affaire d'Algérie pour mon confrère Lindon qui avait publié un livre que je n'aurais pas publié[38], certains agités de droite m'avaient fait dans leur presse reproche de cette démarche. Il vous arrive la même chose. Cela veut dire qu'il y a quelque chose d'autre que ce qu'on appelle la droite et la gauche et c'est à ce quelque chose d'autre que nous sommes le plus attachés. C'est dans cette direction également que l'avenir pourrait de nouveau s'ouvrir » (Louis, 1992 : 194).

La sténographie de l'audience montre les différences d'appréciation et Jérôme Lindon prend à l'audience publiquement ces distances avec Jacques Laurent (1976 : 499) en refusant de qualifier le gaullisme de « tyrannie ». La médiatisation du procès ne change rien à une décision prévisible : les inculpés sont condamnés à des peines d'amendes et l'ouvrage amputé d'une vingtaine de pages (Laurent, 1976 : 300). Quant à la défense de l'Algérie française, elle n'a jamais été au centre du procès. On ajoutera qu'aussi bien Jacques Laurent ou Roland Laudenbach (on pourrait ajouter dans la même veine Jacques Isorni, respecté par nombre d'avocats ; Antonowicz, 2007) sont, dans la tourmente, défendus par leurs pairs pour ce qu'ils sont et non pour leurs idées sur l'Algérie qui sont moins ignorées que refusées.

Une réception académique instructive

On s'appuiera ici sur le dépouillement exhaustif des « informations bibliographiques » de la *Revue française de science politique* (RFSP) réalisé pour les années 1960-1968. Trimestrielle jusqu'en 1965, la revue, fondée en 1951, est devenue bimestrielle à partir de 1965. Les « informations bibliographiques » représentent une cinquantaine de pages pour chaque numéro, ce qui signifie, à raison de cinq notules (non signées) environ par pages (de deux lignes à une dizaine) 200 ouvrages recensés par

[38] Il s'agit d'un roman de Maurienne (pseudonyme de J.-L. Hurst) intitulé *Le Déserteur* et publié en 1961.

livraison[39]. Les « informations bibliographiques » comportent plusieurs rubriques dont « biographies et mémoires », « études nationales et régionales », etc. Ce sont principalement dans ces rubriques les ouvrages concernant la défense de l'Algérie française sont chroniqués, à raison de deux ou trois par numéro, principalement jusqu'en 1965. Ils voisinent à côté d'autres ouvrages favorables à l'indépendance et aux débuts de l'Algérie nouvelle mais aussi d'une série de livres consacrés au Congo belge et à l'affaire du Katanga où l'on retrouve certaines figures emblématiques comme le colonel Roger Trinquier.

Si la *Revue française de science politique* est une revue scientifique, elle ne saurait être considérée comme indifférente politiquement. Son anticolonialisme est affiché (même s'il marque de sérieuses distances avec des analyses comme celles de Frantz Fanon ou de Jean-Paul Sartre[40]) de même que sa volonté de défense de la politique algérienne du général de Gaulle. Ces orientations dessinent les contours des analyses présentées dans les recensions.

Les argumentations proposées par les défenseurs de l'Algérie française sont jugées inopérantes si ce n'est illégitimes. On le constate en particulier à la lecture des notations concernant les ouvrages présentant des documents qui sont accueillis avec un certain intérêt mais aussi des réserves compte tenu des intentions de leurs promoteurs. Sur le principe, les sources publiées font l'objet d'un traitement privilégié. Les recensions des procès Salan et Jouhaud publiés par Albin Michel sont laudatives :

> « Deux documents essentiels pour comprendre l'histoire du drame algérien et le fonctionnement des institutions juridiques sous la Ve République. Les comptes rendus d'audience sont publiés presque *in extenso* ; de brèves notes rappellent l'atmosphère passionnée dans laquelle se sont déroulés ces procès et donnent un résumé des débats de procédure » (« Informations bibliographiques », rfsp, 1964, 6, vol. 14 : 1255).

Le volume *OAS parle* fait, lui, l'objet d'une recension très flatteuse :

> « Ce remarquable dossier ne fait pas double emploi avec celui qu'a publié M.-T. Lancelot […] puisqu'on y trouve que seize documents communs à l'un et à l'autre. Alors que le recueil de M.-T. Lancelot mettait l'accent sur les manifestations publiques de l'OAS, tracts, communiqués, lettres ouvertes, émissions pirates, celui de la collection "Archives" insiste sur son fonctionnement intérieur, ses difficultés, ses divergences. L'intérêt de ces textes, instructions de Salan, pages de carnets, extraits de correspondance, est encore accentué par la passionnante lettre-préface anonyme qui le précède. Celle-ci – que complète et parfois nuance un avertissement du directeur de la collection – constitue, à l'heure actuelle, une mise au point, une problématique et un essai de synthèse sans équivalent » (*ibid.*, 1965, 3, vol. 15 : 595-596).

[39] La revue procède aussi à des comptes rendus d'ouvrages (il s'agit d'ouvrages scientifiques) et présente dans une autre rubrique une liste des ouvrages reçus.

[40] La revue commente ainsi la préface de J.-P. Sartre (Fanon, 1961) aux *Damnés de la terre* : « La préface de J.-P. S. n'ajoute rien ni aux thèses de F. F. ni à l'œuvre du directeur des *Temps modernes* ». *Revue française de science politique*, 1963, « Informations bibliographiques » (3, vol. 13 : 800).

Des réserves sont logiquement formulées lorsque les ouvrages sont le fait d'acteurs engagés : la volonté informative se conjugue avec un souci de propagande. C'est le cas par exemple de certaines sténographies de procès comme celui des Barricades présenté par Alain de Sérigny et qui appelle le commentaire suivant :

> « Recueil de textes du "procès des barricades d'Alger" : interrogatoires, dépositions, réquisitoires, plaidoiries. Le compte rendu sténographique du procès représentant 10 000 pages dactylographiées, ce volume rendra des services certains, même si le choix fait par l'un des accusés n'est pas le meilleur procédé de sélection des documents » (*ibid.*, 1961, 2, vol. 11 : 529).

La présentation de l'affaire Argoud par Michel Dacier[41] est également largement critiquée :

> « Contrairement à ce que pourrait croire le lecteur non averti, "l'affaire Argoud" ne concerne pas le rôle de l'ex-colonel dans le putsch d'avril 1961 puis dans l'OAS mais uniquement son enlèvement en Allemagne. Les débats du Bundestag et la sténographie du procès devant la Cour de Sûreté de l'État, en partie reproduits, constituent la plus grande partie de l'ouvrage. Mais le document est incomplet : les interventions de l'accusation ont été systématiquement réduites au minimum. Les quelques pages écrites par Jean Brune donnent son seul intérêt au livre » (*ibid.*, 1965, 2, vol. 15 : 385).

On peut y ajouter les analyses proposées sur les volumes de la collection « L'histoire au jour le jour » des Éditions Galic :

> « Cette collection se propose de présenter avec toutes les apparences de l'objectivité des choix d'articles publiés depuis trois ans environ dans la presse française sur les principaux thèmes d'actualité. Les textes cités sont intéressants, mais leur choix, leur agencement, leur façon de laisser le plus souvent le dernier mot aux partisans de l'Algérie française et de l'OAS procèdent d'une orientation politique bien précise, systématiquement hostile au général de Gaulle et à ses partisans. Les professeurs d'histoire et de science politique pourront utiliser ces recueils pour montrer à leurs étudiants comment il est possible, à partir de textes allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, et avec un minimum de commentaires, de présenter de la réalité une image foncièrement partisane et en définitive extrêmement inexacte » (*ibid.*, 1963, 3, vol. 13 : 811).

Les analyses favorables à l'Algérie française et récits d'acteurs marquants sont accueillis dans l'ensemble avec froideur. Parfois, c'est la sobriété qui domine comme pour ce qui concerne l'ouvrage de Maurice Allais sur les accords d'Évian :

> « Plaidoyer en faveur des Français d'Algérie et des Musulmans pro-français. M. A. estime que les accords d'Évian ne constituent pas pour eux une garantie suffisante et que les dispositions prises doivent être assorties de sanctions réellement contradictoires qui en empêchent toute violation. Après avoir analysé les diverses "illégalités" du texte officiel, M. A. préconise deux amendements, l'un d'ordre juridique, l'autre politique, susceptible de réparer ce qui lui semble "une immense injustice" » (*ibid.*, 1963, 2, vol. 13 : 548).

Le plus souvent un avis négatif est expressément formulé. Les critiques peuvent d'abord minimiser l'intérêt même du témoignage comme dans le cas des *Carnets* de Joseph Ortiz :

[41] M. Dacier est le pseudonyme de R. Malliavin, directeur de *Rivarol* et des *Écrits de Paris*.

> « Ces carnets de route de l'ancien chef du Front national français n'apportent guère de révélations sur le mouvement activiste en Algérie. Leur seul intérêt est de peindre l'anarchie extraordinaire des réseaux "Algérie française" avant la formation de l'O.A.S., l'ampleur de leurs différends et les fluctuations de leurs relations avec l'armée » (*ibid.*, 1964, 5, vol. 14 : 1025).

Le plus souvent, l'argumentation est moins discutée sur le fond qu'elle n'est refusée au plan de ses postulats. On citera en particulier le cas de Pierre Boyer de Latour et de son ouvrage *Le Drame français*. Le compte rendu est incisif et sans appel :

> « L'ancien représentant de la IVe République au Vietnam, en Tunisie puis au Maroc décrit l'attitude gouvernementale depuis le putsch d'Alger jusqu'à l'indépendance de l'Algérie et en tire un bilan très sévère sur le plan humain, économique et social, national et international. Son dessein est de montrer le "fiasco complet" de la politique du général de Gaulle dans tous les domaines : Algérie, force de frappe, relations internationales… L'ouvrage traduit plus une amertume de nature sentimentale qu'une critique véritablement politique » (*ibid.*, 1964, 4, vol. 14 : 828).

Le cas de Jacques Soustelle est ici instructif. L'ensemble de ses livres a fait l'objet de recensions qui vont toutes dans le même sens : non seulement, elles sont négatives mais elles mettent en cause la personnalité de leur auteur et ses arrière-pensées considérées comme discréditant son argumentation. *L'Espérance trahie* est ainsi présentée :

> « Cet aigre et minutieux réquisitoire contre l'action politique et la personne du général de Gaulle manque singulièrement de ton et de style ; il n'apporte que peu d'éléments de réponse à ces trois questions : 1° Pourquoi J. S. a-t-il été secrétaire général du RPF ? 2° Pourquoi a-t-il été un des artisans du retour au pouvoir du général de Gaulle ? 3° Pourquoi est-il resté ministre jusqu'en février 1960 ? Il est un peu trop facile de répondre que le général de Gaulle était mort à Colombey entre 1955 et 1958 » (*ibid.*, 1962, 3, vol. 12 : 799).

Les recensions des ouvrages suivants sont de la même veine : l'argumentation de Jacques Soustelle n'est pas discutée pour elle-même et le commentaire met l'accent sur les ressorts psychologiques qui guideraient pour l'essentiel sa démarche. *La Page n'est pas tournée* est assimilée à un vaste règlement de comptes épargnant prétendument le général de Gaulle :

> « J. S. s'efforce de réfuter tous ceux qui ont approuvé la politique du général de Gaulle en Algérie et qui conservent leur confiance au chef de l'État. Parmi les noms les plus cités : M. Louis Terrenoire, M. François Mauriac, Mgr Duval, le "prince" de Broglie, "les improbables auteurs d'une certaine histoire de l'OAS"… Il est toutefois à noter que J. S. ne s'en prend jamais directement au général de Gaulle : le lecteur a constamment l'impression qu'il n'a pas pu ou n'a pas voulu, consciemment ou non, le mettre à la portée de ses attaques » (*ibid.*, 1965, 6, vol. 15 : 1239-1240).

Le commentaire de *Sur une route nouvelle*[42] constitue au fond un bon résumé de ce qu'inspire la prose soustellienne à la *RFSP* :

> « Conçu comme un réquisitoire général contre un régime de trahison qui s'appuie sur un peuple apeuré, ce livre se ressent trop évidemment de la situation personnelle de son auteur pour ne pas dégénérer en tentative d'autojustification. On ne sait s'il faut le regretter, tant cette "route nouvelle" rappelle les sentiers battus dans les rares pages que n'anime pas la vigueur du ressentiment » (*ibid.*, 1966, 1, vol. 16 : 155).

[42] L'ouvrage a été traduit en anglais sous le titre *A new road for France*, 1965, New-York, R. Speller.

En fait, peu d'acteurs voient leur témoignage positivement pris en compte, même de façon relative. On mentionnera notamment le Bachaga Boualam. Commentant *Mon pays la France*, la revue souligne :

> « On comprend la passion que le Bachaga Boualam met dans ce livre, qui expose ses raisons de désespérer. Le lecteur ne peut rester indifférent à cette logique qui ne manque pas de grandeur. En outre, si les récits de l'auteur (ayant trait à la constitution et au rôle des harkas, aux affaires Maillot et Si Salah et, plus généralement, à la vie et au comportement des Beni Boudouane) ne comportent pas, à proprement parler, d'éléments nouveaux, l'éclairage qu'il leur donne constitue, en lui-même, un "complément d'information" » (*ibid.*, 1963, 1, vol. 13 : 250).

Il faut lui ajouter Jean Brune dont la revue recense le *Journal d'exil* :

> « L'auteur de *Cette haine qui ressemble à l'amour* relate son errance nostalgique dans les pays voisins de la France de juillet 1961 au début de 1963. Puis il s'adresse à "son ami… son frère" Français d'Algérie, exclu de sa terre natale et réprouvé en France : "Il te faut maintenant oublier ta querelle… rentrer dans l'espérance… Voici une France à faire. Tu étais un germe en Afrique, tu seras germe en Europe… La France retrouvera ce rôle d'éclaireur qu'elle a dédaigné en Afrique. Le rêve recommence…" » (*ibid.*, 1964, 3, vol. 14 : 627).

Quelques années plus tard, alors qu'elle ne chronique pratiquement plus d'ouvrages sur l'Algérie française et sa défense, la *RFSP* fait une exception pour Jean Brune et son livre *Interdit aux chiens et aux Français* auquel elle réserve un traitement favorable :

> « Ce livre est le quatrième d'une série consacrée à la guerre d'Algérie. Partisan d'une communauté multi-raciale fraternelle, J. B. n'a pas voulu écrire un roman à prétention littéraire mais forger passionnément une arme de combat. C'est pourquoi, à travers le récit du drame algérien et des rencontres fréquentes avec les responsables militaires – et plus particulièrement le colonel Argoud – il nous présente un pays pour lequel mai 58 fut le temps d'une véritable fraternisation. Mais une pression s'opère sous la pression conjuguée du pouvoir français et du FLN, alliés contre les Français d'Alger. Seule, une élite militaire qui, elle, s'engage en jetant tout dans l'aventure, va essayer de sauver les valeurs profondes de l'Algérie : c'est l'épreuve du 20 avril 1961. C'est pourquoi les combattants du FLN, "bestiaires sauvages" peuvent alors prendre l'importance qui leur permettra de faire des foules algériennes – et de l'armée française – les grands vaincus de la lutte. Mais J. B. ne perd cependant pas tout espoir de voir germer, par l'intermédiaire des élites exilées ou emprisonnées, les "vérités futures" qui feront de l'échec algérien une étape vers une ère nouvelle » (*ibid.*, 1967, 6, vol. 17 : 1237).

On peut s'interroger sur les motivations de ce jugement positif. Deux pistes peuvent être suggérées. La première est que ce livre tranche par son contenu avec nombre de textes défenseurs de l'Algérie française (il s'agit effectivement moins sous sa plume de l'honneur de l'armée ou de la France que des valeurs de l'Algérie). La seconde est que Jean Brune entend dépasser le drame et se projeter dans l'avenir.

La *RFSP* montre aussi de l'intérêt et de la considération lorsqu'il s'agit de présenter des témoignages vus d'en bas. Le célèbre récit de Philippe Héduy, *Au lieutenant des Taglaïts*, est accueilli avec un mélange d'agacement et d'admiration :

> « Irritant à la fois par sa composition et par un parti pris de désaffection à l'égard des Français métropolitains et de haine à l'encontre des "intellectuels parisiens", ce livre est encore plus émouvant et instructif : avec beaucoup de talent, l'auteur restitue le climat des opérations en Algérie (qu'il s'agisse d'opérations militaires ou d'opérations électorales) et l'état d'esprit de ceux qui y participent. Le lecteur ne peut rester indifférent à la vie des hommes mis en scène, même s'il estime que les problèmes ne sont pas toujours posés de manière correcte ni dans toute leur ampleur » (*ibid.*, 1961, 1, vol. 11 : 254).

Le témoignage du RP Laparre suscite une forme d'intérêt documentaire :

> « Écrit au jour le jour et publié sans retouche, ce journal décrit tragiquement la dernière année de "l'Algérie française". Métropolitain installé à Oran, l'auteur a été rapidement conquis par l'atmosphère ambiante, reprenant à son compte les illusions tenaces et les outrances verbales de son entourage. Malgré ses faiblesses, l'ouvrage constitue un document intéressant, en particulier pour l'étude des rumeurs et des fausses nouvelles dans une communauté en crise, peu politisée et privée de ses moyens habituels d'information » (*ibid.*, 1965, 2, vol. 15 : 390).

Il en va de même, sur un tout autre plan, du *Journal d'une mère de famille Pied-noir*, de Francine Dessaigne, présenté à travers l'utilisation d'une citation du volume qui interpelle les responsables de la rubrique :

> « Récit de la vie quotidienne d'une famille "pied-noir" au cours des derniers mois de la guerre d'Algérie (20 décembre 1960-22 juin 1962). Par dessus tout, c'est l'avenir moral des enfants traumatisés qui inquiète F. D. : « Saurons-nous leur dire le prix de la vie, la valeur d'un homme ? Sauront-ils le comprendre, ayant accumulé si jeunes tous les mépris ? On a détruit des hommes presque sous leurs yeux, des drapeaux ont été piétinés, les uniformes souillés par les ordures. Comment leur apprendre ensuite le respect ?" » (*ibid.*, 1963, 3, vol. 13 : 816).

L'autre livre de Francine Dessaigne, *Déracinés !...*, est également chroniqué avantageusement :

> « Pied-noir d'adoption, F. D. avait écrit avec le *Journal d'une mère de famille pied-noir* une "vie quotidienne à Alger en 1961-1962" tragique en sa simplicité. Dans ce nouvel ouvrage, elle retrace en une série de courts chapitres, plus proches de la nouvelle que du reportage, les difficultés du départ, les problèmes de l'adaptation, la violence des souvenirs. Sensible au soleil, à la mer, aux couleurs, plus préoccupée des esprits bouleversés que de politique, elle donne peut-être ainsi une plus juste note sur ceux qui furent les Français d'Algérie » (*ibid.*, 1965, 2, vol. 15 : 387).

Les pamphlets sont peu recensés et, en l'espèce, peu appréciés par la rédaction de la revue. L'ouvrage d'André Figueras, *Les Pieds-noirs dans le plat*, suscite un commentaire acide : « Reportage d'un mois passé parmi les rapatriés d'Algérie. Comment ont-ils été accueillis, quel avenir leur est réservé ? Ce sang neuf régénèrera-t-il la métropole ? L'ouvrage mêle le récit désordonné au pamphlet politique » (*ibid.*, 1964, 6, vol. 14 : 1251). *L'Hexagonie* du socialiste Naegelen est également raillée :

> « M.-E. N. raconte dans ce petit livre comment la France a "abandonné" l'Algérie. Mais il entend décrire la période 1956-1962 sous la forme d'un "essai fantaisiste". Peut-on dire qu'il y a réussi uniquement parce que M. Mollet y est baptisé M. Jarret, que le général de Gaulle devient de Lexagone, et l'Algérie l'Atlasie. À vrai dire, l'ironie est toujours acerbe et, plus que la fantaisie, c'est l'amertume qui transparait le plus souvent » (*ibid.*, 1964, 6, vol. 14 : 1254).

C'est sans doute Jacques Isorni qui est le moins mal traité. Rendant compte de *Lui qui les juge*, la revue (*ibid.* : 794) note ainsi : « J. I. reste fidèle à lui-même. Ici, comme dans *Ainsi passent les Républiques* (cr ds cette revue, déc 59, p. 1118) il met son talent au service de sa passion antigaulliste ». La critique est du même ordre pour *Jusqu'au bout de notre peine* :

> « Avec la fougue et le talent de polémiste qu'on lui connaît, J. I. présente la défense des "soldats perdus" qu'il assista devant les juridictions d'exception et plaide son propre dossier puisqu'il fut lui-même poursuivi par M. Giscard d'Estaing qu'il accusait d'avoir des liens avec l'OAS, puis par un juge à la suite d'un incident lors du "procès de Vincennes". On ne peut admettre sans de très sérieuses réserves la thèse manichéenne de J. I. présentant des officiers trop patriotiques condamnés par un pouvoir tyrannique, agent inconscient des communistes. L'intermède d'un entretien avec le président Salazar montre bien que le différend est d'une autre envergure. Au-delà des péripéties du récit, le juriste comme le politiste s'interrogeront sur les risques et les ambiguïtés d'une "justice politique" et de la confusion des pouvoirs qui s'ensuit » (*ibid.*, 1965, 2, vol. 15 : 389).

Conclusion

L'examen du corpus réuni tant sur le plan des éditeurs que des auteurs ou des réceptions invite à une certaine prudence. Quel qu'ait été le soin apporté, il n'est sans doute pas exhaustif car il laisse très probablement des titres de côté, en particulier ceux publiés par des petits éditeurs. Des éléments de conclusion peuvent cependant se dégager. Le premier est d'ordre chronologique. En effet, on observe tant sur le plan de la production que des réceptions, un temps fort qui va de 1960 à 1966. La césure est ici importante et renvoie à l'échec électoral de Tixier-Vignancour aux élections présidentielles de 1965 qui a deux significations et conséquences majeures. Il montre d'abord que les « non » du référendum du printemps 1962, qui devaient constituer un socle électoral attendu, n'ont pas été au rendez-vous : la défense de l'antigaullisme et de l'Algérie française ont clairement échoué dans leur entreprise de pérennisation. On ajoutera que l'échec tixiériste a profondément déstabilisé et désorganisé les droites nationalistes françaises précipitant la chute de publications et de maisons d'édition parmi lesquelles celles gravitant autour d'*Europe-Action*. Leurs concurrents issus de *L'Esprit public* et regroupés dans *Jeune Révolution* n'ont pu prendre le relais, ce qui explique l'atonie des droites nationalistes françaises à la veille de 1968.

Entre 1960 et 1966, la production et les réceptions n'en ont pas moins été importantes et appellent différentes remarques. La première est que cette littérature de défense de l'Algérie française est pour l'essentiel l'affaire d'une minorité d'auteurs, expérimentés pour la plupart même si de nouveaux talents émergent, notamment du côté féminin. On relèvera aussi que cette littérature est d'abord marquée par le ressentiment, notamment vis-à-vis du gaullisme. La chose est évidemment compréhensible, mais elle produit en même temps un discours souvent stéréotypé qui fonctionne en interne mais qui peine à convaincre à

l'extérieur. Refaisant l'histoire, du 13 mai à l'OAS, il donne une impression de ressassement et traduit une forme d'incapacité à se tourner vers l'avenir. Ce constat s'observe classiquement chez les vaincus qui évoluent par ailleurs dans un environnement qui, non seulement ne leur est nullement favorable, mais se transforme en même temps profondément. La guerre d'Algérie s'éloigne et les souvenirs s'enfouissent (Stora, 1991). Le sujet perd de son importance et l'incarcération des détenus OAS est même considérée dans un sondage de la Société française d'enquêtes par sondages (SOFRES) d'avril 1968 comme « une injustice très choquante » par 43 % des personnes interrogées, seuls 7 % la considérant comme justifiée (Dard, 2005 : 333). La loi d'amnistie de 1968, qui prolonge d'autres textes sur le sujet, notamment de 1966, traduit un sentiment partagé par l'opinion. Elle ne saurait être cependant considérée comme une reconnaissance de la légitimité du combat des partisans de l'Algérie française. L'examen des réceptions – qui devrait être poursuivi – laisse cependant entrevoir à travers les enseignements que l'ont peut retirer de la lecture de la *Revue française de science politique* (qui, à notre sens, ne traduit pas seulement le sentiment d'une discipline, la science politique, mais celui d'élites gravitant autour de Sciences Po) que les thèses des tenants de l'Algérie française ont été moins ignorées que rejetées quant à leurs fondements mêmes. À l'inverse, quels que soient les sentiments que d'autres aspects de sa présidence inspire, la politique algérienne du général de Gaulle fait, elle, l'objet d'un consensus très large que les défenseurs de l'Algérie française n'ont pu ni su battre en brèche.

Références

Antonowicz G., 2007, *Jacques Isorni. L'avocat de tous les combats*, Paris, Éd. France-Empire.

Augais Th., Hilsum M., Michel Ch., dirs, 2011, *Écrire et publier la guerre d'Algérie. De l'urgence aux résurgences*, Paris, Kimé.

Backer E. de, 1984, *« L'Esprit public » et la fin de la guerre d'Algérie*, mémoire de DEA d'histoire du XXe siècle, IEP de Paris.

Bardèche M., 1948, *Nuremberg ou la terre promise*, Paris, Éd. Les Sept couleurs.

— 1965, « Aider l'Afrique », *Drames et problèmes de l'Afrique*, *Défense de l'Occident*, numéro spécial 53-54, janv.-févr., p. 5.

Bardèche M. *et al.*, 1961, *Le Drame algérien commence maintenant*, *Défense de l'Occident*, numéro spécial 10-11, janv-févr.

Bigeard M., Flament M., 1957, *La Piste sans fin*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

— 1959, *Aucune bête au monde*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

Bocagnono J., 1953, *Quartier des fauves. Prisons de Fresnes*, préface de J. Isorni, Paris, Éd. du Fuseau.

Brun J.-P., 2010, *Une presse nationale de combat (1960-197…)*, préface de P. Randa, Coulommiers, Dualpha Éd.

Collectif anonyme, 1963a, « Et l'OAS ? », *Europe-Action*, 7, juil.

— 1963b, « Dossier noir des prisons », *Europe-Action*, 8, août, (suite dans les numéros d'oct. et déc.).

— 1963c, « De Jeanne d'Arc à Bastien-Thiry », *Le Charivari*, numéro spécial, *Les Justices d'exception*, 67, nov.

— 1964, *Le Livre noir des chrétiens de France*, Paris, Éd. du Fuseau.

Dard O., 2008, « L'internement des militants et sympathisants de l'OAS. Des camps d'Algérie aux pénitenciers de métropole (1961-1968) », pp. 317-328, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2009, « De la stèle de Marignane au mur des disparus de Perpignan : les lieux de mémoire de l'Algérie française dans le débat public », pp. 95-110, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2011, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin [réédition augmentée de l'ouvrage paru en 2005].

Darnaudet Fr. (avec la collaboration d'É. Borgers), 2009, « Les métamorphoses du Scorpion. (À la recherche du catalogue des Éditions du Scorpion) ». Accès : http://polarnoir.net16.net/edscorpion.html.

Dauer J., Rodet M., 1959, *Le 13 mai sans complots*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

Déon M., 1970, *Les Poneys sauvages*, Paris, Gallimard.

Dimka D., Espel Fr., 1959, *Alger, deuxième ville de France*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

Estailleur-Chanteraine Ph. d', 1955, *L'Afrique à la croisée des chemins. Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

— 1956, *Le Quart d'heure de l'Afrique. Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

Fanon Fr., 1961, *Les Damnés de la terre*, préface de J.-P. Sartre, Paris, Maspero.

Figueras A., 1983, « Les Nouvelles Éditions latines », *Lectures françaises*, juin, p. 26.

Flament M., Lartéguy J., 1960, *Les dieux meurent en Algérie*, Paris, Éd. La Pensée moderne.

Guérin D, 1959, *Shakespeare et Gide en correctionnelle ?*, Paris, Éd. du Scorpion.

Hogue J. de la, Nerbone S., 1992, *Mémoire écrite de l'Algérie depuis 1950. Les auteurs et leurs œuvres*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Laroche F., 1963, « Les premières vues sur l'OAS », *Europe-Action*, 2, févr., pp. 71-75.

Laurent J., 1951, « Paul et Jean-Paul », *La Table Ronde*, févr.

— 1976, *Histoire égoïste*, Paris, Éd. La Table ronde.

Leonhard W., 1953, *L'Union soviétique, apparences et réalités*, Paris, Éd. du Fuseau.

Loiseau J., 1965, *Prêtres perdus*, préface de G. Thibon, Paris, Éd. du Fuseau.

Louis P., 1992, *La Table ronde, une histoire singulière*, Paris, Éd. La Table Ronde.

Malara J., Rey L., 1952, *La Pologne d'une occupation à l'autre (1944-1952)*, Paris, Éd. du Fuseau.

Martignac V., 1957, *La Mauvaise Conscience*, Paris, Éd. du Scorpion.

Maurienne, 1960, *Le Déserteur*, Paris, Éd. de Minuit.

Maurras H., 1965, *Souvenirs des prisons de Charles Maurras*, Éd. d'Histoire et d'Art/Fuseau.

Saint-Julien H., 1962, *Louis Rossel, pensée et action d'un officier insurgé sous la Commune*, Paris, Éd. Au fil d'Ariane.

Smith C. A., 1952, *Échappé du paradis : huit témoignages sur le communisme soviétique*, recueillis par C.A. Smith, Paris, Éd. du Fuseau.

Stora B., 1991, *La Gangrène et l'oubli*, Paris, Éd. La Découverte.

— 1996, *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. L'Harmattan.

— 2005, *Le Livre, témoin de l'histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Éd. Le Préau des collines.

Vian B., 1946a, *J'irai cracher sur vos tombes*, Paris, Éd. du Scorpion.

— 1946b, *Manuel de Saint Germain-des-Prés*, texte présenté et établi par N. Arnaud, Paris, J.-J. Pauvert, 1997.

Annexe : Corpus utilisé, ouvrages publiés entre 1960 et 1968[43]

Nouvelles Éd. latines : 11

Delarue L., 1961, *Avec les paras du 1er REP et du 2e RPIMA*.

1961, *Le Procès des généraux Challe et Zeller*, texte intégral des débats, réquisitoires, plaidoiries, annexes.

Rieunier R., 1962, *Réquisitoire contre le mensonge, juin 1940-juillet 1962*.

1962, *Le Procès du général Raoul Salan*. Sténographie complète des audiences, réquisitoire, plaidoiries, verdict, note liminaire des avocats.

Ducrocq M., 1962, *Une œuvre fraternelle. Notre Algérie*, lettre du maréchal Juin, préface de R. Absesselam.

Cottaz M., 1962, *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*.

Jaffré Y.-Fr., (présenté par), 1963, *Le Procès du Petit-Clamart*, exposé des faits, déclarations, dépositions, débats et plaidoiries.

— 1963, *Les Tribunaux d'exception 1940-1962*.

1964, *Offense au chef de l'État*, le procès, réquisitoire, compte rendu des débats, avant-propos de R. Rieunier.

1965, *Le Procès Jean-Marie Curutchet*, compte rendu sténographique des débats, réquisitoire et plaidoiries.

Fyot P., 1967, *Le Vent de la Toussaint. Un médecin au Djebel*, préface du Bachaga Boualam.

[43] Les titres sont classés par éditeur et par date de parution.

Éd. La Table ronde : 23

Bidault G., 1958, *Algérie, Oiseau aux ailes coupées*.

Héduy Ph., 1960, *Au lieutenant des Taglaïts*.

Ribeaud P., 1960, *Barricades pour un drapeau. Alger 24 janvier 1960*.

Lagaillarde P., 1961, *On a triché avec l'honneur*. Texte intégral de l'interrogatoire et de la plaidoirie des audiences du 15 et 16 novembre 1960, préface de Jean Gallot.

Sérigny A. de, 1961, *Un procès* [les barricades].

Brune J., 1962, *Cette haine qui ressemble à l'amour*.

Castelbajac B. de, 1963, *L'officier perdu*, roman.

Brune J., 1963, *Journal d'exil suivi de lettre à un maudit*.

Susini J.-J., 1963, *Histoire de l'OAS*.

Isorni J., 1963, *Jusqu'au bout de notre peine*.

Tixier-Vignancour J.-L., 1964, *J'ai choisi la défense*.

Laurent J., 1965, *Mauriac sous de Gaulle*.

Merens L., 1965, *Ces français fous, fous, fous*.

Soustelle J., 1965, *La Page n'est pas tournée*.

Isorni J., 1966, *Compte rendu. Le procès : l'accusateur public contre Isorni*.

Figueras A., 1966, *Salan ex-général d'armée*.

Bastien-Thiry G., 1966, *Plaidoyer pour un frère fusillé*.

Kayanakis N., 1966, *Derniers châteaux en Espagne*.

Reimbold J., 1966, *Pour avoir dit non*.

Brune J., 1967, *Interdit aux chiens et aux Français*.

Bidault G., 1968, *Entretiens avec Guy Ribeaud*.

Sergent P., 1968, *La Bataille*.

Soustelle J., 1968, *28 Ans de gaullisme*.

Tenne Cl., 1968, *Mais le diable marche avec nous*.

Éd. L'Esprit nouveau : 8

Allais M., 1962, *L'Algérie d'Évian*.

1962, *Livre blanc, Alger le 26 mars 1962*.

Dessaigne Fr., 1962, *Journal d'une mère de famille Pied-noir*, avant-propos de L. Rougier.

Girardet R., 1962, *Pour le Tombeau d'un Capitaine* [réunion de ses chroniques parues dans *Combat*].

Blignières H. de, 1963, *La Réponse du Centurion*.

Trinquier R., 1963, *Le Coup d'État du 13 mai*.

Saint Pierre M. de, 1963, *Plaidoyer pour l'amnistie*.

Merens L., 1963, *La Paix des braves* [roman].

Éd. du Fuseau : 15

1963, *Déclaration du colonel Bastien-Thiry*.

Laparre RP (M. de), 1964, *Journal d'un prêtre en Algérie*, préface du Bachaga Boualam.

Chateau-Jobert P., 1964, *Manifeste politique et social*.

Moeuvres, H., 1964, *Les Chemins du réel*, préface du général Weygand [l'ouvrage ne porte pas sur l'Algérie mais sur la nécessité de construire un ordre social chrétien. Il figure cependant dans le *corpus* à cause de sa dédicace « à la mémoire fraternelle de J. Bastien-Thiry et de R. Casati »].

Soustelle J., 1964, *Sur une route nouvelle*.

Dessaigne Fr., 1964, *Déracinés !...*.

Saint-Germain Ph., 1964, *L'Officiel en délire*.

Perret J., 1964, *Le Vilain Temps*.

Nicolle P., 1965, *Algérie perdue*, préface du Bachaga Boualam.

Holeindre R., 1965, *Honneur ou Décadence*, préface de J. Isorni.

Anonyme, 1965, *L'Affaire Argoud*, préface de M. Dacier.

Jasseron G., 1965, *Les Harkis en France. Scènes et témoignages*.

Wittmann R., dir., 1966, *Présence de Jean Bastien-Thiry*.

Blignières H. de, 1966, *La Foi du centurion. Le patriotisme, principe d'action*, préface de Th. Maulnier.

La Hargue J., 1966, *Documents SPES. Cinq ans de combat, 1 – les appels*.

Éd. Les Sept Couleurs : 2

Nicol A., 1962, *La Bataille de l'OAS*.

Fontaine P., 1967, *L'Aventure algérienne continue*.

Éd. Saint-Just/Europe-Action : 8

Coral [pseudonyme de Larocque-Lacour J. de], 1962, *Journal d'un embastillé*.

Laroche F. (pseudonyme de Benoist, A. de), 1963, *Salan devant l'opinion*.

1963, *L'Activiste*.

Holeindre R., 1963, *Le Levain de la colère*.

Moinet B., 1965, *Journal d'une agonie*.

Jean Gauvain, 1963, *Le Procès Vanuxem*.

Laroche F. (pseudonyme de Benoist A. de), Orcival Fr. d', 1965, *Le Courage est leur patrie*.

Tislenkoff A., 1966, *J'accuse Lemarchand*.

Éd. Action : 2

Montagnon P., 1966, *Pas même un caillou*.

Boissel P., 1966, *Les Hussards perdus*.

Éd. La Pensée moderne : 8

Lartéguy J., 1960, *Les dieux meurent en Algérie*, photographies de M. Flament.

Chauvel J.-Fr., 1960, *Algérie, terre française*.

Léonard P., 1961, *L'Algérie de papa*.

Hora Ch., 1961, *Mon tour du monde en 80 barouds*.

Flament M., 1962, *Les Hommes-peints*.

Duchemin J., Le Bailly J., Trinquier R., 1963, *Notre guerre au Katanga*.

Le Cornec M., 1964, *Appelés en Algérie*, textes de M. Le Cornec, photographies de M. Flament.

Ortiz J., 1964, *Mes combats. Carnets de route. 1954-1962*.

Presses du Mail : 7

Boyer de Latour P., 1962, *De l'Indochine à l'Algérie, le martyre de l'armée française*.

Figueras A., 1962, *Les Pieds-noirs dans le plat*.

— 1962, *Les Origines étranges de la Ve République*.

Jasseron R., 1963, *Willaya Metro*, préface du Bachaga Boualam.

Cario R., 1963, *Vanuxem acquitté. Qui est Verdun ?*

Naegelen M.-E., 1963, *L'Hexagonie. Essai fantaisiste d'histoire contemporaine*.

Dupuy R., Le Corroller B., Tixier-Vignancour J.-L., 1963, *Défense de Bastien-Thiry*.

Éd. du Scorpion : 6

Delcombre A., 1959, *Sève. Nouvelle et poèmes*.

Moureau M., 1959, *Des Algériens accusent*.

Boisson J., 1960, *Essai sur le problème algérien*.

Buono A.[44], 1960, *De la haine et de la peur* [roman].

Borgen G., 1964, *Journée calme marquée par (À ne pas communiquer à la presse !). En Algérie du 15 juin au 15 août 1962*.

Deloupy H., 1967, *C'est nous les Africains* [compte d'auteur].

Presses de la Cité : 7

Saint-Laurent C., 1960, *Les Passagers pour Alger*.

— 1961, *Agités d'Alger*.

Juin A., 1962, *C'étaient nos frères*.

Elbe M., 1963, *Et à l'heure de notre mort*.

— 1964, *Comme une torche au milieu de la fête*.

— 1966, *Pourquoi Cologne ?*

Challe M., 1968, *Notre révolte*.

[44] A. Buono, né à Bône, instituteur, rapatrié, professeur de lettres à Angers après 1962. *De la haine et de la peur*, qui a été chroniqué le 5 mai 1964 dans le *Courrier de l'Ouest*, a été réédité récemment par Mémoire de notre temps à Montpellier.

Éd. Galic : 10

Faucher J.-A., 1962, *Alger la maudite*.

Faucher J.-A., 1962, *La Cinquième République. Les dieux ont bu*.

Collection « L'histoire au jour le jour », 1962 :

L'OAS et la presse française ;

Le Procès Salan et la presse française ;

Les Pieds-noirs et la presse française ;

Le Général de Gaulle et la presse française ;

Les Justices d'exception et la presse française ;

Le Pouvoir personnel et la presse française ;

L'Algérie nouvelle et la presse française ;

Le Gouvernement Pompidou et la presse française.

Autres éditeurs (Éd. Au fil d'Ariane, Éd. Inter-France-Monde, Éd. L'Alma, Éd. Le Midi, Piel, Éd. Évidences, La Librairie française, Presses du Siècle) : 13

Alicante G. (pseudonyme), 1962, *Le Pire des mondes. 1 Soldat perdu.*, Paris, Éd. Au fil d'Ariane [roman].

Chemouilli H., 1962, *Sept Ans de guerre en Algérie*, Paris, Éd. Évidences.

Soustelle J., 1962, *L'Espérance trahie (1958-1961)*, Paris, Éd. L'Alma.

Cy Cl., 1962, *Le Grand Mensonge*, Nogent-sur-Marne, Éd. Inter-France-Monde.

— 1963, *Paroles de chefs*, Nogent-sur-Marne, Éd. Inter-France-Monde.

Boyer de Latour P., 1963, *Le Drame français*, Paris, Éd. Au fil d'Ariane.

Bidault G., 1965, *D'une résistance à l'autre*, Paris, Presses du Siècle.

Figueras A., *Charles le Dérisoire*, Paris, Éd. Au fil d'Ariane, 1964. [pièce en cinq actes].

— 1965, *Le Général mourra*, Paris, La Librairie française.

— 1965, *Figueras contre de Gaulle*, Montargis, Impr. L'Indépendant.

— 1966, *Mes condamnations*, Paris, La Librairie française.

— 1967, *Corrida de lieutenant*, Tarbes, Éd. Le Midi.

Saint-Pierre Fr.[45], 1966, *Les Libertés de ma prison*, Paris, Piel.

Éd. France-Empire : 5

Boualam Bachaga, 1962, *Mon pays la France*.

— 1963, *Les Harkis au service de la France*.

Loiseau J., 1963, *Pied-noir, mon frère. Témoignage d'un francaoui*.

Boualam Bachaga, 1964, *L'Algérie sans la France*.

Farale Dominique, 1964, *La Légion à la peau dure*.

[45] Fr. Saint-Pierre, né en 1917, écrivain, essayiste, catholique. Secrétaire général du Mouvement d'aide au logement (1951 1983), administrateur de la Caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne (1962-1967).

Grandes maisons d'édition : A. Michel, Flammarion, Julliard, Laffont, Perrin, Plon : 11

Gaucher R., 1961, *Les Complices d'Impéria*, Paris, A. Michel.

Isorni J., 1961, *Lui qui les juge*, Paris, Flammarion.

Loesch A., 1963, *La Valise ou le cercueil*, Paris, Plon.

Cardinal M., 1963, *La Mule du corbillard*, Paris, Julliard.

Juin A., Naroun A., 1963, *Histoire parallèle, la France en Algérie, 1830-1962*, Paris, Perrin.

Fabre-Luce A., 1964, *Le Procès de haute cour*, Paris, Julliard.

Anonyme, 1964, OAS *parle*, Paris, Julliard.

Loesch A., 1965, *Le Tombeau de la chrétienne*, Paris, Plon.

Brune J., *La Révolte*, Paris, R. Laffont, 1965.

Mabire J., 1968, *Les Hors-la-loi, récit en Algérie en 1959*, Paris, R. Laffont.

Laffont P., 1968, *L'Expiation (de l'Algérie de papa à l'Algérie de Ben Bella)*, Paris, Plon.

Éditions étrangères : 2

Chateau-Jobert P., 1965, *Manifeste politique et social*, Genève, Éd. Le Mont-Blanc.

Rostagny R., 1967, *La Grande Honte. Algérie 1954-1962*, Madrid, V. Gonzalez.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 363-376

> DISPOSITIFS ÉDITORIAUX

AUDREY ALVÈS
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
audrey.alves@yahoo.fr

DANS LES COULISSES DE LA TRILOGIE RWANDAISE : LES DISPOSITIFS DE LA CRÉATION TESTIMONIALE

Résumé. — Œuvre essentielle à la connaissance du génocide des Tutsis rwandais, *La Trilogie* écrite par Jean Hatzfeld livre la parole des victimes et des bourreaux de la région de Nyamata au Rwanda. Cités en référence, maintes fois récompensés, ces trois livres constituent une réussite en termes de transmission mémorielle, mais ne laissent pas sans questionnement le chercheur quant à leurs conditions d'élaboration. La contribution se propose d'examiner les dispositifs de médiation testimoniale à l'aune des documents de genèse mis à notre disposition par l'écrivain-journaliste (parties des avant-textes, carnets de l'auteur). Agir par les coulisses : un geste intrusif, mais consenti qui devrait permettre de *retrouver* et d'évaluer les moyens par lesquels le témoignage de l'expérience génocidaire se déploie et se transmet. L'analyse révélera trois éléments, trois mesures (dispositifs éthique, épistémique et narratif) qui semblent assurer la réussite de l'entremise mémorielle.

Mots clés. — Jean Hatzfeld, *La Trilogie* rwandaise, genèse, témoignage, dispositif éthique, dispositif épistémique, montage narratif.

En France, le génocide de 1994, s'appréhende pour beaucoup par l'entremise des trois livres publiés par le journaliste français Jean Hatzfeld[1] (2000, 2003, 2007). Une trilogie qui donne à penser l'histoire tragique de la région de Nyamata au Rwanda. Un lieu, où cinquante mille Tutsis (sur cinquante-neuf mille) ont été massacrés dans les églises, les marais et la forêt de Kayumba ; massacrés après avoir été chassés comme du gibier, réduits à l'état de « cancrelats ». Ces trois objets, reçus comme littéraires, sont construits à partir des récits de témoins (victimes et bourreaux) ; Jean Hatzfeld utilise les ressources du témoignage comme matière première, ce qui conditionne la réussite d'une entreprise de « transmission ». L'observation des courbes de ventes nous apprend que, en juin 2009, à la suite d'un certain engouement médiatique, *La Trilogie* rwandaise s'est vendue à 177 000 exemplaires, toutes éditions confondues. Un chiffre qui, selon une spécialiste de l'édition[2], indique avant tout un succès en termes de « transmission », sans nécessairement préjuger d'un égal succès éditorial emporté par le sujet même. Pour aborder cette œuvre – devenue une sorte d'horizon de référence du drame rwandais en France –, et de manière à *retrouver* et à évaluer les moyens par lesquels le témoignage de l'expérience génocidaire se construit, se déploie et se transmet, nous avons choisi d'agir en prenant en compte les coulisses, en concentrant l'étude sur les documents de genèse mis à notre disposition par le journaliste (les parties des avant-textes et les carnets de l'auteur). Dans le cadre de cette contribution, notre lecture génétique se focalise sur les processus de construction des témoignages : il s'agit de révéler les dispositifs d'écriture mis en œuvre qui soutiennent et encadrent la création du récit testimonial. La démarche réflexive qui est la nôtre part de la notion de dispositif qui se définirait « dans une fonction de support, de balise, de cadre organisateur à l'action » (Charlier, Peeters, 1999 : 19) ; en ce sens, identifier les dispositifs du témoignage dans les avant-textes des livres pourrait permettre de comprendre les effets de signification souhaités par l'auteur. Préalable à toute étude qui se veut génétique : cartographier, de manière très sommaire pour le compte de cet article, le corpus constitué et considéré de *La Trilogie*. Au total, 979 folios classés et répertoriés selon une « chrono-typologie » qui suit les enchaînements logiques de la genèse. Ce travail a été réalisé à partir des documents et des commentaires de l'auteur, qui nous ont permis de penser les processus mis en place, les étapes observées, de repérer les différents éléments spatio-temporels. L'objet ainsi structuré, communément appelé dossier de genèse[3], a été soumis à une lecture génétique dont le point de vue d'interprétation consiste à repérer les dispositifs de médiation mémorielle en vigueur.

---

[1] Le génocide des Tutsis s'appréhende aussi au travers de certaines œuvres d'art : comme la pièce *Rwanda 94* du Groupov, les livres de B. Diop, les BD de J.-Ph. Stassen, ou le film de T. Georges, *Hôtel Rwanda*.

[2] Entretien avec G. Drean, directrice du service presse des Éditions du Seuil, mené par A. Alvès, le 28 mai 2008.

[3] « Nous appellerons *dossier de genèse* l'ensemble classé et transcrit des manuscrits et documents de travail connus se rapportant à un texte dont la forme est parvenue, de l'avis de son auteur, à un état rédactionnel avancé, définitif ou quasi définitif. Lorsqu'il est assez complet, le dossier de genèse d'une œuvre publiée fait habituellement apparaître quatre grandes phases génétiques que j'ai intitulées : phases pré-rédactionnelle, rédactionnelle, pré-éditoriale, éditoriale » (Biasi, 1998 : 34).

Tableaux 1, 2, 3 : Manuscrits de travail des livres 1, 2, et 3 : *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*[4] ; *Une saison de machettes. Récits* et *La Stratégie des antilopes.*

Manuscrits de travail du livre 1 : *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*		
Matérialité des manuscrits	Classement des manuscrits	Titre des manuscrits
Bloc pupitre n° 1 (format A4/marque Clairefontaine/ quadrillage petits carreaux/80 pages/papier velin/socle carton)	Folios 1-25	*Dans le nu de la vie*
Bloc pupitre n° 2 (caractéristiques *idem*)	Folios 26-65	*Dans le nu de la vie*
Bloc pupitre n° 3 (*idem*)	Folios 66-89	*Dans le nu de la vie*
Bloc pupitre n° 4 (*idem*)	Folios 90-122	*Dans le nu de la vie*
Bloc pupitre n° 5 (*idem*)	Folios 123-194	*Dans le nu de la vie*

Manuscrits de travail du livre 2 : *Une Saison de Machettes. Récits*		
Matérialité des manuscrits	Classement des manuscrits	Titre des manuscrits
Bloc pupitre n° 1 (format A4/marque Clairefontaine/ quadrillage petits carreaux/80 pages/papier velin/socle carton)	Folios 1-16	*Remarques à la sauvette. À noter.*
Bloc pupitre n° 2 (*ibid.*/160 pages)	Folios 17-112	*La Bande*
Bloc pupitre n° 3 (*ibid.*/80 pages)	Folios 113-153	*La Bande au retour et Valérie*
Bloc pupitre n° 4 (Caractéristiques *idem*)	Folios 154-199	*Clémentine, Innocent et les autres*
Bloc pupitre n° 5 (*idem*)	Folios 200-276	*Les Chapitres*
Bloc pupitre n° 6 (*idem*)	Folios 277-364	*La Bande. L'antitutsime. L'épilogue*
Bloc pupitre n° 7 (*idem*)	Folios 365-421	*Les Remarques entre les chapitres*

Manuscrits de travail du livre 3 : *La Stratégie des antilopes*		
Matérialité des manuscrits	Classement des manuscrits	Titre des manuscrits
Bloc pupitre n° 1 (format A4/marque Clairefontaine/ quadrillage petits carreaux/80 pages/papier velin/Socle carton)	Folios 1-10	« Notes »
Bloc pupitre n° 2 (caractéristiques *idem*)	Folios 11-32	« Les rescapés. Récits retour »
Bloc pupitre n° 3 (*idem*)	Folios 33-69	*Sans titre*
Bloc pupitre n° 4 (*idem*)	Folios 70-94	*Sans titre*
Cahier n° 5 (format A4+/quadrillage petits carreaux/96 pages/couverture cartonnée)	Folios 95-174	*Sans titre*
Cahier n° 6 (caractéristiques *idem*)	Folios 175-254	*Sans titre*
Bloc notes n° 7 (format A6/marque Clairefontaine/ quadrillage petits carreaux/80 pages/papier velin/socle carton)	Folios 255-323	*Sans titre*
Bloc notes n° 8 (caractéristiques *idem*)	Folios 324-364	*Sans titre*

[4] Les tableaux suivants permettent de schématiser la dynamique créative de *La Trilogie*. Sont uniquement présentés ici les résultats de notre méthode d'approche du dossier génétique (travail de déchiffrement et de classification des documents), pour une vision d'ensemble du dossier analysé.

Tableau 4 : Chrono-typologie du dossier de genèse de *La Trilogie* rwandaise[5].

Chrono-typologie du dossier de la génèse de *La Trilogie* rwandaise			
Stades	Phases	Fonctions opératoires	Types de document
Processus provisionnel	Exogenèse et endogenèse exploratoires	Orientations et sources	4 articles de presse (reportages de Jean Hatzfeld dans la région de Nyamata au Rwanda, 1998, *Libération*)
Processus exploratoire	Endogenèse	Explorations	Liste de mots et d'idées. Notes de projets éditoriaux.
Processus préparatoire	Exogenèse	Information -documentation	Lectures préparatoires Notes de lecture
	PHASE PRÉ-RÉDACTIONNELLE		
	Endogénèse et exogénèse	Conception	Notes de régie Listes de questions
Processus d'initialisation	Exogénèse	Transcription	Témoignages transcrits des rescapés et bourreaux du génocide
Processus scénarique	Endogénèse	Structuration	Plans partiels, chapitres, listes des thèmes
Processus rédactionnel	Exogénèse	Réécriture	Brouillons des témoignages
	PHASE RÉDACTIONNELLE		
	Endogénèse	Textualisation	Brouillons des textes intermédiaires de Jean Hatzfeld
Processus post-rédactionnel	PHASE PRÉ-ÉDITORIALE	Préparation de l'édition	Copie du manuscrit remis à l'éditeur (*SDM*)

Pour un effet de transparence : éclairer les coulisses de l'enquête journalistique

Quelques temps après la parution du premier volume de *La Trilogie*, Jean Hatzfeld affirmait que la différence entre son travail d'écriture journalistique et celui mené au Rwanda reposait sur la prise en compte du lecteur : « Quand on écrit un livre, je pense qu'il faut se poser uniquement la question du livre et oublier le lecteur »[6]. Cependant, à l'examen des folios, force est de constater que cette question, certes mineure en termes de récurrences, transparaît malgré tout à chaque phase génétique, le plus souvent dans le prolongement de considérations morales ou d'une auto-analyse de la part de l'auteur. En effet, les nombreux problèmes moraux posés par la démarche de l'écrivain-journaliste sont abordés dans les avant-textes

[5] Chrono-typologie élaborée à partir des documents remis par J. Hatzfeld. Ce tableau emprunte les concepts classificatoires développés par P.-M. de Biasi (1998 : 36) dans son étude de cas sur les manuscrits de G. Flaubert.

[6] Entretien avec J. Hatzfeld mené par A. Alvès, le 23 janvier 2003.

(nouer des relations avec des tueurs, choisir des rescapés, interviewer des hommes privés de liberté…) ; on y trouve ainsi un passage parfaitement révélateur de la lucidité et de la réflexivité de l'écrivain :

> « Est-il moral de donner la parole à des gens qui n'ont pensé pendant deux mois qu'à exterminer sauvagement leurs voisins ? Est-il moral d'interroger des gens qui ne bénéficient pas de liberté physique, entre quatre murs d'un pénitencier ? Est-il moral de retranscrire des propos, au sujet d'un événement aussi incompréhensible qu'un génocide, auquel s'ajoute un décalage culturel ? Est-il moral de rapprocher deux événements aussi extraordinaires et particuliers que des génocides ? Ces questions ne m'avaient pas échappé. J'ai sans doute été séduit par le fait qu'aucun de la bande n'ait tenté de justifier leurs actes ou de charger leur copain. À quoi ça rime de faire ce livre, à rien, sinon continuer sur sa lancée » (f° 294 *SDM*).

Les manuscrits laissés à notre expertise révèlent donc bien la conscience de l'écrivain quant aux enjeux de son entreprise ; Jean Hatzfeld exprime ici ses propres doutes et questionnements éthiques, par rapport à ses convictions et sa conscience personnelles mais aussi, en creux, à celles du public lecteur et de la critique. Il sait que la légitimité de sa démarche et de ses choix peut faire débat. En parallèle de la fabrication des témoignages, il est donc intéressant de voir se construire le bien-fondé de la démarche de l'écrivain. C'est dans le parti pris du rapport éthique aux témoins que surgissent les questionnements de Jean Hatzfeld, questionnements que nous avons choisi de classer selon trois aspects. D'abord, la problématique des relations nouées avec les témoins dont on peut relever de nombreuses illustrations : « À ce moment des récits, un lecteur peut se poser une légitime question : comment choisir les protagonistes ? » (f° 20 *DNV*) ; « La difficulté est de trouver le bon ton de familiarité avec les personnages. Comment les faire côtoyer ? » (f° 72 *SDA*) ; « Raconter que j'ai pu éprouver une certaine sympathie avec certains, à certains moments » (f° 287 *SDM*) ; « Dire aux rescapés : "Vous m'intéressez aussi lorsque vous continuez à vivre" » (f° 75 *SDA*). On ressent dans les manuscrits une gêne morale et une crainte constante de céder à une curiosité malsaine, susceptible de verser dans la sympathie ou dans l'attachement à tel ou tel des tueurs. L'analyse des folios fait apparaître un deuxième type permanent de questionnement, relatif à la restitution et au traitement de la parole privée : « Le droit à l'esthétique ? » (f° 8 *SDM*) ; « Faut-il transformer certains monologues en récits d'auteur ? Est-ce un long récit fleuve, un peu arbitrairement coupé ou des séquences abouties pour introduire les monologues et histoires ? Comment mêler récits et réflexions des rescapés et des tueurs ? » (f° 73 *SDA*). Troisième préoccupation récurrente de l'auteur, l'impact éventuel de sa propre présence : « Effet Larsen. Expliquer que je modifie leur façon de parler. Ils ne parlent plus comme avant. Nouveau vocabulaire de génocide (ne pas nier la relation colonialiste) » (f° 77 *SDA*) ; « Faire un livre sur cette histoire avec moi là-dedans sans être moi au centre » (f° 326 *SDA*).

Lors de la phase pré-rédactionnelle, Jean Hatzfeld anticipe les effets que sa démarche pourrait produire d'un point de vue éthique en multipliant les notes de régie, notes à visée informative mais aussi justificative qui intègreront le texte final. Ces notes, qui traversent les avant-textes de *La Trilogie*, sont souvent accompagnées d'auto-recommandations didactiques pour faire entrer le lecteur dans l'entreprise de recueil et lui donner à comprendre les choix opérés. Cet aspect est plus évident

dans les manuscrits des deux derniers livres ; dans la mesure où la parole n'est plus donnée aux seuls rescapés mais aussi aux bourreaux, le « pacte d'entretien » qui lie les tueurs et Jean Hatzfeld peut légitimement interroger voire heurter le lecteur, la curiosité qui motive l'écrivain peut se révéler contestable ou choquante. L'auteur en a conscience, on peut lire ainsi sur le folio 326 (*SDM*) :

> « Expliquer les conditions des entretiens. Raconter ma relation avec ces personnes parfois presque sympathiques ou tout du moins touchantes. [le mot "touchantes" est rayé] Insister sur le contrat de parole : rien ne sera divulgué à personne, procureur, juge, chercheur, famille, avoisinants, rien ne sera publié avant la fin de leur peine ce qui pourra ni les servir ni les desservir ».

Ainsi, au travers des folios de l'œuvre en général et de cet exemple en particulier, transparaît un dispositif éthique qui vise à favoriser la captation du lecteur et à rendre l'enquête accessible. Le lecteur a l'impression de découvrir les secrets du dispositif d'enquête. Un moyen aussi – sans doute – pour l'auteur de partager avec le lecteur ses scrupules moraux quant à la légitimité de sa démarche et la faisabilité de son entreprise.

Pour un dispositif épistémique discret : les effets d'exogenèse

On entend par *exogenèse*[7] « tout procès d'écriture consacré à un travail de recherche, de sélection et d'intégration qui porte sur des informations émanant d'une source extérieure à l'écriture. Autographes ou non, toute note ou copie documentaire, tout matériel citationnel ou intertextuel, tout contenu d'enquête ou d'observation, tout relevé de document iconographique (donnant lieu à une *transposition* écrite), et, de façon générale, toute *documentation* écrite ou grapho-scripturale relève par nature du domaine exogénétique » (Biasi, 1998 : 46). Ainsi définie, on prend la mesure de l'importance de cette notion dans le dossier de genèse de *La Trilogie*, puisque ce dernier est principalement constitué de transcriptions de témoignages – transcriptions réalisées par l'auteur Jean Hatzfeld à partir des enregistrements audio des récits de rescapés et de bourreaux, qu'il a recueilli sur les collines du Bugesera et à la prison de Rilima, 14 récits de rescapés et 10 de tueurs. Sur les 979 folios constitutifs de *La Trilogie*, 468 sont des témoignages transcrits, soit 47,8 % du dossier. La force documentaire et testimoniale de l'œuvre réside dans ce travail minutieux et fastidieux de transcription mené par le journaliste. Les témoignages constituent la matière première de *La Trilogie*, matière exogénétique à part entière, comme le seront les différents emprunts dont le dossier génétique apparait également tributaire. Selon Philippe Lejeune (1975 : 67), le *process* génétique est un lieu où « l'on peut identifier et évaluer le rôle exact que telle ou telle source a pu jouer dans la rédaction ». Et l'étude ici menée a effectivement repéré les traces des « référents-sources », qui sont donc attestés par leur présence dans le dossier. 13 auteurs sont explicitement cités en référence, le tableau qui suit rassemble et complète ces éléments.

[7] On doit les termes d'*exogenèse* et d'*endogenèse* à R. Debray-Genette (1979).

Tableau 5 : Référents-sources dans le dossier de genèse de *La Trilogie*.

Manuscrits de travail			Référents-sources Dossier de génèse de *La Trilogie*				
Dans le nu de la vie (DNV)	Une saison de machettes (SDM)	La Stratégie des antilopes (SDA)	Auteurs cités	Thèmes	Citation	« À lire »	Notes de lecture
×			Reiner Maria Rilke	Guerre	×		
×			Dante	Poésie	×		
		×	James Agee	Archéologie		×	
		×	Jean Malaurie	Archéologie		×	
×	×	×	Primo Levi	Shoah	×		×
	×		Christopher Browning	Shoah (bourreaux)	×		×
	×		Raul Hilberg	Shoah	×		×
	×	×	Hannah Arendt	Shoah	×	×	×
		×	Jorge Semprun	Shoah	×		
		×	Alain Finkielkraut	Shoah (le pardon)	×		
		×	Simon Wiesenthal	Shoah	×		
		×	Paul Ricœur	Mémoire-histoire	×	×	
		×	Charlotte Delbo	Shoah (poésie)	×		×
			Auteur suggéré				
		×	Claude Lanzmann	*Shoah*, le film	×		

À l'examen des folios, on voit donc nettement s'affirmer les références aux auteurs qui ont contribué à la réflexion sur la Shoah ou sur le phénomène de la mémoire, qui transcendent la réflexion et activent la création. Jean Hatzfeld n'est d'ailleurs pas le premier à penser le génocide des Tutsis à travers le prisme de l'extermination des Juifs d'Europe ; comme l'a montré l'historien Jean-Pierre Chrétien en publiant, dans *Libération*, dès le 26 avril 1994, un papier au titre choc « Nazisme tropical », le recours au comparatisme génocidaire peut être porteur, pédagogiquement vertueux, s'il permet de toucher l'imaginaire européen et d'éviter les lectures ethnographiques ou naturalistes de l'événement. N'empêche que l'intérêt de la démarche génétique est de constater que ces référents-sources à la Shoah fonctionnent comme un dispositif épistémique qui agit dès la phase pré-rédactionnelle des dossiers et qui remplit trois fonctions distinctes.

Il offre d'abord la possibilité de constituer un canevas exploratoire, notamment en prélevant des thèmes de recherche préexistants ; on le voit particulièrement dans la conception des listes de questions qui serviront de trame aux entretiens. Ensuite, ce dispositif permet de nourrir et de soutenir le questionnement philosophique, comme sur le folio 318 (*SDM*) : « Toujours Primo Levi. "En général, s'il est difficile de

nier qu'on a commis une action donnée, ou que cette action a été commise, il est en revanche extrêmement facile d'altérer les motivations qui nous ont conduit à un certain acte, ainsi que les passions qui, en nous, ont accompagné cet acte'' » ; ou sur le folio 321 (sdm) : « Reprendre l'expression de Primo Levi ''Les anges noirs'' ». Comme le montre le tableau, notons ici que Primo Levi apparaît comme la référence transversale du dossier génétique, celui dont les idées et réflexions sont fréquemment convoquées. Ce dispositif donne, enfin, un cadre méthodologique à l'investigation de l'écrivain-journaliste. Les notes de lectures relatives à l'ouvrage de l'historien Christopher R. Browning (1994) *Des Hommes ordinaires*[8] illustrent et attestent de l'influence de cette source dans la création du deuxième opus. On peut ainsi lire en titre des folios 305-308 (*SDM*) : « Idées et remarques à partir du chapitre ''Des hommes ordinaires'' ». Jean Hatzfeld y inscrit sous forme de tirets les thèmes traités par Christopher R. Browning et les critères qui ont motivé son choix d'interviewer un bataillon, un groupe d'hommes ; ce qu'il reproduira lui-même avec « la bande » de tueurs : « brutalité inhérente à la guerre, racisme, sélection des tueurs, carriérisme, obéissance aux ordres, endoctrinement idéologique, l'idée patriotique […] une seule unité (un bataillon) : lecture plus déconcertante ».

Le dossier génétique vient donc bien confirmer que Jean Hatzfeld s'inscrit dans une société et une pensée où le phénomène testimonial reste particulièrement lié à l'événement majeur que représente la Shoah ; les témoignages sont, de fait, conditionnés par cette problématique. À noter du reste que Jean Hatzfeld fait partie d'une grande famille juive républicaine. Penser et reconstituer la fabrique progressive du témoignage demande de renvoyer celui-ci à la première instance de sa production : Jean Hatzfeld, l'initiateur des récits publiés. On sait que le témoignage est réinvesti, réapproprié et enfin rendu par un créateur-auteur à considérer comme tel et que, par conséquent, l'œuvre testimoniale finalisée devra être notamment comprise en fonction de ce que l'on *sait* de cet auteur. Quelques repères documentés quant à l'itinéraire de Jean Hatzfeld nous permettent d'évoquer un judaïsme silencieux, un héritage vide. Au sein même du foyer familial, rien ne faisait référence au judaïsme et encore moins au génocide juif. Le judaïsme était donc, volontairement, passé sous silence. Jean Hatzfeld révèle que, peu avant sa mort, son père lui avait confié que « parler de culture judéo-chrétienne était une ineptie, que notre culture, notre histoire, notre philosophie, notre démocratie, l'essentiel venait de la Grèce et de la Rome antique. Et que, lorsque l'on n'avait pas de religion à transmettre, il ne servait à rien de transmettre le judaïsme à ses enfants »[9]. Les parents Hatzfeld n'ont pas souhaité inscrire leurs enfants dans la judaïté ni leur transmettre un passé tourmenté. D'autant plus que la famille paternelle a été directement touchée par l'affaire Dreyfus, Jean Hatzfeld explique à ce propos :

> « On évoquait un peu plus la question juive du côté de chez ma tante, mais on parlait surtout de l'affaire Dreyfus. Mon père l'a bien connu, ils étaient amis, cousin par alliance, et pourtant il en parlait très peu. Ce sont les dires de mes frères et sœurs, moi j'étais trop petit. Mon père a

[8] *Des hommes ordinaires* étudie le parcours d'un bataillon d'*Einsatzgruppen* allemand, pendant la Seconde Guerre mondiale, chargé d'exterminer les Juifs du district polonais de Lublin.

[9] Entretien avec J. Hatzfeld mené par A. Alvès, le 28 nov. 2007.

> toujours nié, il ne voulait pas parler des Juifs […] On n'avait pas l'impression d'être Juifs, même si mon père en avait le physique, les traits »[10].

S'impose alors au chercheur une question assez académique (sinon caricaturale) et dont le statut « psychanalytique » ne la prédestine pas à se voir poser dans des travaux en SIC : celle d'une possible relation entre le déni de son père, l'histoire familiale ignorée par Jean Hatzfeld et son intérêt pour le génocide des Tutsis. Pour Jean Hatzfeld, aucun doute. Ses origines ne conditionnent en rien son attachement – si l'on puis dire – au phénomène génocidaire des Rwandais tutsis. À une nuance près, celle qui nous intéresse, celle qui se situe précisément dans les rayonnages de la bibliothèque paternelle. Certains ouvrages « à disposition » et plus généralement les classiques de la littérature concentrationnaire, jouent auprès des enfants Hatzfeld, un rôle essentiel dans la connaissance de la Shoah ou des massacres de masse. Jean Hatzfeld entreprend la lecture de ces textes aux alentours de 17-18 ans.

> « Je pense que ce n'est pas un hasard si j'ai lu Robert Antelme et Primo Levi, des bouquins ont traîné dans la bibliothèque familiale, après il y a peut être l'inconscient qui sait… Mais dans ma famille, on n'en a jamais parlé, non que ce soit tabou ou honteux… Et pour preuve, quand je me rends au Moyen-Orient, j'épouse la cause palestinienne. Mais le fait est, quand 1994, tous les journalistes n'avaient pas lu Primo Levi »[11].

Jean Hatzfeld se souvient qu'alors, en avril 1994, « l'effacement des rescapés » dans les médias l'inquiète et le renvoie irrésistiblement aux écrits de Primo Levi. Cette dernière composante de l'identité familiale qu'est le judaïsme ayant été, non pas dissimulée, mais tout du moins mise « hors de portée » pour la génération de Jean Hatzfeld, l'appropriation qu'il en fait, est tardive et fragile. Aussi hésite-t-il constamment à la placer comme variable explicative de son travail sur le génocide des Tutsis. Et il ne nous appartient pas de le faire à sa place, dans un arbitrage qui serait, au reste, moins celui du chercheur que du « psy » (amateur de surcroit). Au moins Jean Hatzfeld consent-il que cette épreuve qu'il s'est imposée au Rwanda, si elle n'est pas une injonction de quelque identité religieuse résiduelle, a au moins faire resurgir (et donné sens à) un passé familial mal enfoui et éveillé un intérêt, encouragé des lectures qui s'imposent un peu comme des grilles, comme des cadres pour penser le génocide des Tutsis.

Remarquons que si les conditions de réalisation de l'enquête semblent partagées avec le lecteur et que certains « référents-sources » lui sont suggérés, le travail autour des témoignages proprement dits reste, quant à lui, opaque et imperceptible.

Pour un montage narratif dans l'ombre

La force des livres tient également dans le dispositif mis en place par l'auteur pour « monter » les récits de témoignage. La manière dont sont recomposés et disposés ces récits répond à des choix stylistiques et des techniques narratives

[10] Entretien cité, le 28 nov. 2007.

[11] Entretien avec J. Hatzfeld mené par A. Alvès, le 21 janv. 2003.

repérables dans les folios. Dans le cadre d'une étude plus large sur l'œuvre de Jean Hatzfeld, nous avions isolé un témoignage[12] dans chaque dossier génétique et observé ses différentes versions tout au long du processus de création, du propos enregistré (le témoignage source) à l'état final du texte publié. Une fois ces documents retranscrits par nos soins, ils ont été soumis à un logiciel (MEDITE[13]) de traitement des manuscrits et de comparaison de leurs états, capable de quantifier les opérations textuelles (insertion, suppression, déplacement, remplacement). Les résultats de ce repérage automatique ont mis en avant de nombreuses transformations élémentaires, des mouvements textuels permanents pour cet échantillonnage de témoignages. Preuve que *La Trilogie* n'est pas un simple recueil de récits mais bien un montage, qu'il reste à caractériser et dont les différentes phases sont à identifier. En effet, au cours du processus génétique, le récit testimonial se *textualise* selon trois étapes distinctes (d'initialisation, scénarique, rédactionnelle) qui correspondent à autant d'opérations clés (transcription, structuration, réécriture des témoignages). Durant le stade d'initialisation, Jean Hatzfeld prend soin de transcrire l'ensemble de ses entretiens. Dans cet exercice délicat du passage de l'oral à l'écrit, il opte pour une transcription linéaire du propos. Si ce propos se voit forcément resserré par le nécessaire travail de nettoyage des répétitions et hésitations des personnes interviewées, l'écrivain-journaliste ne fait l'impasse sur aucune idée. Mais il ne s'agit pas d'une transcription de premier niveau, de type « mot à mot » (celle que nous adopterons pour raisons scientifiques) : elle est rédigée d'emblée, dépourvue d'abréviations ou autres symboles et ne laisse pas apparaître les questions du journaliste. À la lecture de ces folios, on est d'ailleurs frappé par l'absence de ratures ou d'hésitations, une telle limpidité des transcriptions s'expliquant sans nul doute par sa pratique, son expérience et sa philosophie de journaliste. C'est ce que nous confirme Nicolas Hatzfeld, le frère de Jean, enseignant-chercheur en histoire qui, comme l'auteur nous l'a confié lors d'un entretien, joue un rôle important dans ses projets éditoriaux et qui a été appelé à discuter des techniques de rapport au réel et de la transcription des témoignages

> « [La transcription] il l'avait expérimentée avec le métier de reporter, soumis à la parution du lendemain, 48 h pour écrire. […] Il a un sens aigu de la transcription, comment respecter une parole tout en la compactant et en la densifiant. Ce qui était merveilleux dans ses livres, c'était le respect de la langue, imagée, vraiment littéraire. C'était pour lui une discipline et un grand confort, ça fait partie du trésor qu'il fallait respecter et mettre en valeur »[14].

À partir de ce matériau testimonial et de ses lectures préparatoires (documents exogénétiques), Jean Hatzfeld dégage alors des thèmes qui deviendront ensuite des chapitres. On entre dans la seconde étape, dite de scénarisation, où l'auteur va entreprendre une relecture active des transcriptions et entamer

[12] Ce corpus [soit le témoignage de J.-B. Munyankore (*Dans le nu de la vie*), A. Hitiyaremye (*Une saison de machettes*) et I. Rwililiza (*La Stratégie des antilopes*)] a été déterminé par l'état des matériaux qui nous ont été remis par l'écrivain-journaliste. Ont été retenus les enregistrements audio les plus complets pour une lecture globale du processus testimonial.

[13] À propos de ce logiciel dont l'acronyme signifie « Machine pour l'étude diachronique et interprétative du travail de l'écrivain », lire Ganascia, Lebrave (2004).

[14] Entretien avec N. Hatzfeld mené par A. Alvès, le 29 mai 2008.

une classification de ce matériau textuel en fonction des thèmes choisis, à l'aide d'un code couleur et de nombreux soulignages. La genèse du troisième livre est ainsi légendée : « Qu'en dire ; la forêt de Kayumba ; Gacaca justice ; vivre avec les morts ; L'Afrique ; Que rapporte-t-on de là-bas ? ; Dieu n'a pas quitté ; Réconcilions-les ; Comment c'était avant » (f° 1 SDA). Une fois cette sélection thématique accomplie, l'étape rédactionnelle peut débuter : c'est la phase où le témoignage se réécrit.

Afin de schématiser et de préciser les différents mouvements et changements opérés, prenons pour exemple ce tableau comparatif des trois versions du témoignage d'Alphonse Hitiyaremye.

Tableau 6 : Tableau comparatif des trois versions du témoignage d'Alphonse Hitiyaremye.

ALPHONSE (enregistrement du témoignage transcrit par A. Alvès – V. 1) : « C'est à la date du 7 avril que le bourgmestre de la commune est venu avec des gendarmes. C'est à partir du 7 que le bourgmestre a tenu une réunion accompagné des gendarmes dans le secteur de Kanzenze et il a demandé de compter les gens qui s'enfuyaient. C'est très intéressant, le bourgmestre a essayé un peu d'expliquer ce qui s'est passé : que le président de la République est mort, tout ça, mais il a dit attention, essayer de garder la sécurité, mais les gendarmes qui l'accompagnaient, commençaient à donner des signes aux Interahamwe, parce que, chez lui, il y avait des miliciens. Donc les gendarmes leur faisaient des signes pour leur montrer où il fallait couper les cous. Le bourg juste est parti et on a commencé le travail, c'est tout, avec le général qui était à la retraite et il y avait un chef des Interahamwe qui fut un adjudant qui était à la retraite, c'est lui qui a commandé après le départ du bourgmestre, qui a dit qu'on devait commencer le travail. Le 7 avril à un peu près 13 heures. Le chef a fait une petite réunion et a obligé tout le monde à participer. On a fait des réunions après le départ du bourgmestre et le chef a dit tout le monde doit partir. Ils ont pris les machettes, les gourdins et tout ça et ils sont allés ».
ALPHONSE (témoignage transcrit dans les manuscrits – V. 2) : « C'est à la date du 7 avril que le bourgmestre est venu avec des gendarmes pour tenir une réunion, inviter tous les gens et a demandé je viens de voir des Tutsis fuir ils font des choses mauvaises. Il a expliqué l'accident du président mais il a demandé de garder son calme et sa sécurité. Mais il y avait des gendarmes qui faisaient des signes aux Interhamwes pour montrer qu'il fallait égorger. Le bourg est parti, on a commencé le travail. Il y avait un adjudant à la retraite qui a pris en main les opérations les expéditions. La première expédition le 7 à 13 heures on a fait une réunion après le départ du bourg il a parlé, on a pris les gourdins les machettes et on est allé ».
ALPHONSE (témoignage publié – V. 3) : « Le lendemain de la chute de l'avion, le bourgmestre de *Nyamata* est venu à Kanzenze en compagnie de gendarmes pour tenir une *grave* réunion. Il a raconté l'accident, il a expliqué la fuite des Tutsis qui se sentaient *suspectés* de la mort de notre président, il nous a demandé de garder le calme et la sécurité. Mais pendant qu'il parlait des gendarmes et des interahamwe imitaient des gestes d'égorgement en traçant leur cou avec leur *pouce*. Quand le bourgmestre *a quitté*, un adjudant retraité très catégorique a déclaré : « Bon, le bourg est parti, on va ronder. Attrapez des machettes et des gourdins *par tranquillité* ».

Conclusion

Ces courts extraits illustrent le travail de réécriture, ses différentes étapes ainsi que la nature des opérations entreprises par l'écrivain. Au-delà de cet exemple, nous avons démontré que ces récits de témoignage sont recomposés, dans l'ensemble du dossier génétique, selon trois principes organisateurs. Il s'agit d'abord de conserver l'impression d'authenticité qui se dégage de ces témoignages sur l'expérience génocidaire. L'auteur fait donc le choix de ne pas s'approprier les paroles, de ne pas les intégrer à l'opération de *textualisation* (comme ce serait le cas dans le cadre de l'écriture fictionnelle qui privilégie la conversion de l'*exogénétique* en *endogénétique*[15]). En tant que narrateur qui se veut invisible, Jean Hatzfeld s'efface derrière la parole des témoins. Deuxième ligne directrice : préserver une éthique humaniste dans le montage des témoignages, en retenant les idées de chacun et en les organisant autour de thématiques communes ; comme on peut le lire dans la version 2 de notre exemple, l'auteur conserve les éléments de contenu. Jean Hatzfeld refuse de choisir les témoignages à publier, il ne prend pas en compte les critères de représentativités sociologiques, l'efficacité sociologique et historique des livres passent après le respect des personnes rencontrées. Enfin, l'auteur s'attache à révéler l'esthétique littéraire de la langue, ce qui est particulièrement frappant dans la version finalisée (v. 3). On y voit les diverses insertions de mots et d'expressions effectuées (surlignées par nos soins) avec toujours le souci de faire « couleur locale », grâce à l'usage du vocabulaire « français-rwandais ». Jean Hatzfeld renforce les récits à l'aide des bizarreries de cette langue, très imagée et inventive. Sur plusieurs folios, il note des listes de mots de vocabulaire et de tournures syntaxiques, on le sent fasciné par ces inventions verbales. La réécriture augmente ainsi la valeur esthétique du propos.

Le succès de *La Trilogie* en termes de médiation mémorielle est lié à « la force performative » des différents dispositifs (éthique, épistémique et narratif), « de leur tendance naturelle à actualiser et à réaliser ce qui n'est initialement présenté que comme potentialités ». Dans cette perspective, ces dispositifs peuvent être compris comme autant de cadres aménagés par l'auteur de manière à soutenir la création du témoignage. La façon de construire et d'organiser le récit testimonial se pense à travers la mise en relation, l'interpénétration de l'intérieur (le terrain : les témoins d'une tragédie au Rwanda) et de l'extérieur (le lecteur en France). Les dispositifs de création testimoniale peuvent s'appréhender comme les lieux d'une dialectique qui permet d'une certaine manière de *transporter le* lecteur à l'intérieur de l'enquête, au plus près des témoins mais avec ses propres repères occidentaux sur le génocide.

[15] « On appellera donc endogenèse le processus par lequel l'écrivain conçoit, élabore et transfigure la matière avant-textuelle sans le secours de documents ou d'informations externes, par simple reformulation ou transformation interne du donné avant-textuel antérieur » (Biasi, 1998 : 43).

Références

Browning C. R., 1994, *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par E. Barnavie, Paris, Éd. Les Belles Lettres, 2002, 2006.

Charlier C., Peeters H., 1999, « Contributions à une théorie du dispositif », Hermès, 25, pp. 15-23.

Chrétien J.-P., 1994, « Nazisme tropical », *Libération*, 26 avr.

Biasi P.-M. de, 1998, « Qu'est-ce qu'un brouillon ? Le cas Flaubert », pp. 31-60, *in* : Contat M., Ferrer D., dirs, *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes et théories*, Paris, CNRS Éd.

Debray-Genette R., 1979, « Génétique et poétique : le cas Flaubert », pp. 21-67, *in* : Debray-Genette *et al.*, *Essais de critique génétique*, Paris, Flammarion.

Ganascia J.-G., Lebrave J.-L., 2004, « Trente ans de traitements informatiques des manuscrits de genèse », pp. 68-82, *in* : Anokhina O., Pétillon S., dirs, *Critique génétique. Concepts, méthodes, outils*, Quercy-Mercuès.

Hatzfeld J., 2000, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Éd. Le Seuil.

— 2003, *Une saison de machettes*, Paris, Éd. Le Seuil.

— 2007, *La stratégie des antilopes*, Paris, Éd. Le Seuil.

Lejeune Ph., 1975, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éd. Le Seuil.

qualifier des lieux de détention et de massacre (4), 377-398

> SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

BÉATRICE FLEURY
Centre de recherche sur les médiations
Université Nancy 2
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Jacques.Walter@univ-metz.fr

MÉMOIRES DES LIEUX DE DÉTENTION ET DE MASSACRE.
DE LA QUALIFICATION À LA REQUALIFICATION

Résumé. — Quatre années d'un programme scientifique consacré aux lieux de détention, de concentration et de massacre sont ici présentées. Dans ce texte sont discutés les apports et profits d'une mise en regard et perspective de lieux aux histoires diverses, réunis néanmoins autour d'un objectif mémoriel commun : faire en sorte qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli. Qualification, disqualification, requalification sont au cœur d'un questionnement visant la mise à plat des processus, moyens et acteurs de ces dynamiques de la mémoire.

Mots clés. — Qualification/disqualification/requalification, lieux de détention, de concentration, d'extermination et de massacre, histoire, mémoire, dynamiques mémorielles.

Nombreux sont les travaux qui dépeignent le siècle précédent à l'aune des violences extrêmes qui s'y sont exercées. Parmi ceux-ci, côté français, retenons trois exemples. Dans leur présentation de l'ouvrage collectif, *Le XXe siècle des guerres. Modernité et barbarie*, les coordinateurs de cette somme de 600 pages annoncent : « Avec le 60e anniversaire du Débarquement, le temps est peut-être venu d'une histoire européenne de la guerre. L'occasion est favorable au moins à un retour historique et historiographique sur un siècle marqué par la guerre et les destructions massives » (Causarano *et al.*, 2004)[1]. Et pour évoquer les guerres de ce siècle, ou plus justement ce siècle de guerres, détour est fait par la guerre de Sécession et les guerres coloniales de la fin du XIXe siècle, de même que sont prises en compte les périodes de paix encadrant celles des crises. Ceci afin de comprendre la violence non en la considérant comme un moment charnière ou transitoire, mais en faisant d'elle le symptôme ou l'incarnation d'une période où la démesure côtoierait l'atrocité. Même approche pour Bernard Bruneteau qui, dans *Le siècle des génocides. Violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda* (2004), relit le XXe siècle en se fondant sur la catégorie « génocide », due à Raphael Lemkin et adoptée par l'ONU le 9 décembre 1948. Enfin, on doit à Jacques Sémelin la tentative de définir au plus près certaines notions telles celles de « crime de masse » ou de « violence extrême ». Et si, dans *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides* (2005), la question du génocide apparaît tardivement pour faire l'objet d'une approche critique, on voit que les instrumentalisations de celle-ci dans l'histoire – et sur lesquelles l'auteur revient – accordent néanmoins au génocide des Juifs le statut de référence incontournable pour appréhender les faits sanglants du XXe siècle. Évidemment, tout meurtre de masse n'est pas génocidaire mais le fait d'accoler le terme aux « violences extrêmes » qui ont marqué ce siècle (telles celles de l'ex-Yougoslavie) prouve combien il est difficile de s'abstraire du cadre référentiel que représente la Shoah. D'ailleurs, depuis la fin des années 90, sont conduites dans le monde anglo-saxon des études s'inscrivant au cœur des *Holocaust and Genocide Studies* qui, explicitement, tracent une filiation entre l'extermination des juifs et celle relative à d'autres populations.

Si la question des génocides et/ou des violences extrêmes conduit à interroger des données terminologiques, d'une part, les modalités et le contexte de ces types d'événements, d'autre part, elle conduit aussi à traiter du travail de mémoire articulé à des lieux de violence. À cet égard, on connaît l'ouvrage d'Annette Wieviorka *Auschwitz. La mémoire d'un lieu* (2005) qui, en inversant – du moins sur le plan lexical – la démarche initiée par Pierre Nora au sujet des lieux de mémoire, engage des investigations qui tournent autour de cette interrogation : que deviennent les lieux d'histoire quand ils ont franchi le seuil de la mémoire ? Ainsi appropriations, controverses, débats, questions identitaires sont-elles quelques-unes des entrées intéressant les chercheurs travaillant dans

[1] Accès : http://groupedhistoiresocia.free.fr/publications/siecle_des_guerres_publications.html. Consulté en juillet 2010.

ce cadre. C'est notamment cette voie qu'une trentaine de chercheurs[2] – français et étrangers ; principalement historiens, spécialistes de littérature, de sciences de l'information et de la communication – a empruntée pendant quatre années pour traiter des processus – et de leur chronologie – consistant à qualifier, disqualifier, requalifier les lieux de détention et de massacre[3].

Si la dette de ce collectif envers Pierre Nora est importante, les apports des recherches coordonnées par ce dernier n'interviennent que pour une part dans leurs travaux. Elle revient à envisager les lieux à la fois dans leur matérialité et immatérialité, ainsi que dans la capacité de ceux-ci à faire en sorte qu'un événement échappe à l'oubli. En revanche, les chercheurs ont suivi une piste moins empruntée : le marquage premier des lieux, qu'il s'agisse de leur localisation et/ou du sens qui leur est attribué, leur qualification donc. Ici, une clarification s'impose. Dans le *Trésor de la langue française* (*TLF*), à la définition du mot « qualification »[4], la première occurrence précise qu'il s'agit d'une « action de qualifier quelqu'un ou quelque chose, d'attribuer une qualité avec sa désignation ». Toujours, dans le *TLF*, mais à la ligne « droit pénal », on peut lire : « Opération consistant à confronter les faits délictueux avec les diverses variétés de faits réprimés par la loi pénale, en leur donnant l'appellation légale qui leur convient ». Quant au terme « qualifier »[5], il correspond à cette définition : « Marquer de telle qualité, caractériser en attribuant une qualité, une appellation, un titre ». Enfin, le terme « disqualifier »[6] est défini ainsi : « Blâmer (quelqu'un), détruire la réputation de (quelqu'un) sur la preuve d'une indélicatesse ou en vue de déshonorer ».

---

[2] Les participants au programme sont : Audrey Alvès, Marilda Azulay Tapiero, Horst Bernard, Quentin Bilquez, Patricia Boyer, Joceline Chabot, François Cochet, Gaëlle Crenn, Olivier Dard, Galyna Dranenko, Claudia Feld, Béatrice Fleury, Thomas Fontaine, Estrella Israel Garzón, Sylvaine Guinle-Lorinet, Bertrand Hamelin, Luba Jurgenson, Fransiska Louwagie, Philippe Mesnard, Luciana Messina, Cédric Neveu, Aminata Niang Diéne, Claude Nosal, Joanna Teklik, Yannis Thanassekos, Sylvie Thiéblemont-Dollet, Jean-Louis Tornatore, Laurent Thiéry, Jacques Walter, Thomas Weber et Daniel Weyssow.

[3] Par commodité, nous utiliserons ici l'expression « qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention et de massacre ». Néanmoins, le programme qui est au fondement de cette contribution s'intitule : *Qualifier, disqualifier, requalifier les lieux de détention, de concentration et d'extermination*. Il s'inscrit dans l'axe 4 « Mémoires, culture et sciences » du pôle de recherche scientifique et technique « Homme et société » (contrat de projet État/Région), géré par la MSH Lorraine. Il est dirigé par deux chercheurs du Centre de recherche sur les médiations (CREM), Béatrice Fleury et Jacques Walter, et a donné lieu à la publication de quatre ouvrages, chacun centré sur une thématique permettant d'étudier les processus à l'œuvre : *Qualifier des lieux de détention et de massacre* (Fleury, Walter, 2008) ; *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation* (Fleury, Walter, 2009a) ; *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives* (Fleury, Walter, 2010) ; *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle* (Fleury, Walter, 2011).

[4] *Trésor de la langue française* (*TLF*), « Qualification ». Accès : http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=1320271680;r=1;nat=;sol=0. Consulté en juil. 2010.

[5] *TLF*, « Qualifier ». Accès : http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1320271680. Consulté en juil. 2010.

[6] *TLF*, « Disqualifier ». Accès : http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=350994240. Consulté en juil. 2010.

Dans le registre mémoriel, s'appuyer sur ces repères pour interroger ce que nous désignons comme étant un processus social de qualification, consiste à repérer le geste fondateur – et le sens de celui-ci – par lesquels des acteurs de la mémoire – qu'ils représentent les pouvoirs publics, des citoyens (regroupés ou non en collectifs) ou encore des victimes – font d'un lieu le site emblématique d'une histoire dont ils décident de commémorer un aspect. De même que dans le cadre judiciaire, la qualification d'un fait permet d'affecter à l'auteur une sanction correspondante, le fait de nommer un lieu l'inscrit de façon particulière dans une histoire et permet à ceux (d'anciennes victimes ou leurs représentants, des politiques, des membres d'associations…) qui prennent en charge sa dimension commémorative de lui attribuer un régime de valeurs et une sémantique. Ce qui peut conduire ce lieu à être en conflit avec d'autres, ou à se voir récuser une qualification particulière, telle celle qui affecta plusieurs camps du système concentrationnaire nazi. Voici les faits : dans sa thèse sur le système concentrationnaire nazi (soutenue le 26 octobre 1968), Olga Wormser-Migot défendait une qualification particulière des camps de l'Ouest, celle selon laquelle ceux-ci n'auraient pas connu de chambres à gaz. Or, dans les faits, deux au moins ont fonctionné à Ravensbrück et Mauthausen. D'où une réception contrastée de cette recherche, première du genre, qui connut l'opposition d'anciens déportés dont celle de Serge Choumoff qui, en juin 1969, porta un jugement sévère sur ce travail dans *Le Monde* (Fontaine, Hamelin, 2010).

Et la disqualification ? Celle-ci correspond à une phase de disgrâce au cours de laquelle le lieu peut tomber dans l'oubli, les valeurs qu'il représente pouvant ne plus correspondre aux attentes du moment. Ainsi en fut-il du camp de la Gestapo de la Neue Bremm (en Sarre) qui, après les premiers aménagements du site par les troupes françaises d'occupation en 1947 et une commémoration d'envergure le 11 novembre de cette même année, plongea dans l'oubli, plus encore lorsque la Sarre redevint allemande, après le référendum du 23 octobre 1955. C'est seulement dans les années 70, à la faveur du croisement de plusieurs circonstances (mobilisation de certaines personnalités, volonté de lutter contre la montée du parti d'extrême droite allemand, *Nationaldemokratische Partei Deutschlands* – NPD…) que le camp fut à nouveau un enjeu mémoriel d'importance et qu'il connût une forme de requalification. La requalification correspond donc ou bien à un infléchissement de sens du lieu en question, ou bien, comme à la Neue Bremm, à l'exhumation de lieux oubliés, à la faveur de causes ou situations « nouvelles » qui peuvent, à un moment ou à un autre, surgir dans l'espace public.

Quoi qu'il en soit, les lieux étudiés sont divers et les supports commémoratifs qui leur donnent sens et vie aussi[7]. L'analyse les concernant s'attache à la diversité

[7] Quelques exemples des lieux étudiés. Concernant les prisons en Argentine, il s'agit d'étudier l'aménagement des anciens lieux de torture à des fins mémorielles ; pour ce qui est des lieux de détention (le camp de la Neue Bremm, le fort de Romainville, le siège de la Gestapo à Bruxelles, les centres de détention de Moselle, de Belgique, les Stalags et Oflags), de concentration et d'extermi-

des acteurs concernés, qu'il s'agisse des victimes, des bourreaux, des agents de mémoire… et accorde une place essentielle aux vecteurs mémoriels tels les musées, mémoriaux, monuments, édifices commémoratifs… D'où une démarche toujours fondée sur le mouvement et la dimension contrastive et où sont mises en regard les tensions et complémentarités entre ce qui est de l'ordre de la qualification et ce qui a trait à la disqualification et à la requalification. Finalement, c'est de médiations mémorielles dont il est question, une notion recouvrant le cadre et les modalités selon lesquels des sujets individuels ou collectifs – engagés dans le travail de mémoire – qualifient et requalifient des lieux. Précisons que la dynamique de ces médiations n'étant ni immédiate, ni transparente, elle conduit à spécifier la rationalité d'interactions multiples qui relèvent à la fois d'une logistique (les conditions matérielles et humaines), d'une poétique (les mises en récit), d'une politique (des intérêts et des conflits liés aux productions mémorielles) et d'une symbolique (les rapports à l'actualité et à l'Histoire)[8].

Tel un archéologue, le chercheur met donc progressivement au jour les couches des empilements mémoriels. C'est d'ailleurs de traces dont il sera d'abord question ici, celles permettant d'accéder à des pans du passé mais aussi celles permettant au chercheur de se frayer un chemin jusqu'à eux. Une double exhumation dont on verra qu'elle confère une forme d'épaisseur temporelle et spatiale à un passé pouvant ou bien être oublié, ou bien se figer dans le geste commémoratif. Et si l'apaisement semble caractériser l'hommage rendu aux victimes, ne nous y trompons pas, il n'est qu'apparent. Car une donnée consubstantielle des gestes relatifs à la qualification, disqualification, requalification, consiste en la présence récurrente de tensions et controverses. Ne serait-ce que parce que lorsque l'on qualifie un lieu, on peut en disqualifier ou requalifier un autre… Nous verrons d'abord en quoi la problématique de la qualification/requalification traverse des histoires diverses ; puis nous aborderons ce qu'il en est des territoires concernés par ces gestes ; enfin, nous traiterons des dispositifs de médiations mémorielles et de leurs enjeux.

---

nation en Europe ou du Goulag en Union soviétique, il s'agit ou bien de prendre en considération l'aménagement des sites eux-mêmes, celui des musées qui y sont installés (Auschwitz) ou qui, à distance des lieux, reviennent sur l'histoire de la déportation et/ou de l'extermination (Musée juif de Berlin, La Coupole à Helfaut dans la région Nord-Pas-de-Calais). Mais il peut s'agir aussi d'étudier des édifices ou monuments commémoratifs concernant la Seconde Guerre mondiale (Place du monument invisible de Sarrebruck, La Réparation à Montréal qui rend hommage aux victimes des génocides du XXe siècle, le camp de Thiaroye au Sénégal…). Il peut aussi être question des lieux d'internement des épurés, ceux des anciens de l'OAS, ou des monuments ayant pour visée de rendre hommage aux anciens de l'Algérie française. Enfin, il peut être question d'étudier des œuvres d'écrivains (la littérature concentrationnaire, Chalamov et la Kolyma, les écrivains de Bucovine et les génocides, Arthur Conte et les livres qu'il consacre à la condition des STO, Robert Davezies et la guerre d'Algérie, Jean Hatzfeld et le génocide rwandais), des médias (la presse régionales d'Alsace et de Lorraine traitant des procès de Rastatt en 1946-1947, les médias québécois et le génocide arménien), des revues spécialisées…

[8] Nous empruntons ce découpage à Y. Jeanneret qui en a proposé les linéaments lors d'une conférence prononcée le 16 octobre 2008 à l'université Nancy 2, dans le cadre des activités du CREM.

Qualifier/requalifier : une dialectique commune aux lieux de détention et de massacre ?

Spicheren : un observatoire de processus mémoriels

Spicheren est une petite ville de Moselle qui connaît un rapport particulier à la guerre de 1870, les habitants de la commune y commémorant, chaque 6 août depuis 1934, une bataille pourtant perdue par les troupes françaises. La commémoration se déroule sur les hauteurs de la ville, au pied d'une grande croix, elle-même surplombant la Neue Bremm, un lieu-dit où était installé un camp de la Gestapo entre juin 1943 et novembre 1944. Deux chercheurs[9] qui ont mené en ce lieu une enquête visant à la compréhension des schèmes mémoriaux articulant souvenir (de la défaite) et présent (de la réconciliation franco-allemande) ont été confrontés à des frottements temporels particuliers qui se trouvent être à l'origine des travaux sur les lieux de détention et de massacre. Récit. Alors que l'étude s'achevait et que les chercheurs se préparaient à quitter les lieux, des conversations s'engagèrent ; elles portaient sur le camp situé en contrebas. Un des habitants expliqua que, enfant, il regardait dans une longue-vue ce qui s'y déroulait. Ainsi pouvait-il voir le camp et ses détenus. Étonnement : d'une part, son témoignage laissait percevoir le silence du voisinage à l'égard des sévices que ce camp multifonctionnel, réputé comme étant particulièrement brutal, connaissait ; d'autre part, il attestait de la présence d'une lourde chape de plomb qui n'avait pu être levée que de façon fortuite, comme par effraction.

Et c'est à cette effraction et au caractère multifonctionnel du camp (qui pose un problème de qualification : camp de transit ? de concentration ? de travail ? etc.) que l'on doit la suite du programme. Confrontant certaines des données mémorielles ayant trait à Spicheren mais aussi à la Neue Bremm avec d'autres – émanant d'autres histoires, d'autres sites, d'autres cultures – une évidence se faisait jour : les processus mémoriels semblent connaître des invariants dont ceux de la qualification/disqualification/requalification et celui de l'oubli/exhumation. Ainsi retrouve-t-on une règle constitutive de la mémoire, celle selon laquelle celle-ci ne peut se concevoir sans référence à l'oubli. Si cette donnée est souvent évoquée[10] – de ce point de vue, le titre de l'ouvrage de Paul Ricœur (2000), *La*

[9] V. Meyer et J. Walter ont mené une enquête pendant trois années à Spicheren dans le cadre du projet « Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissage et de transmission d'une mémoire locale (Spicheren-Sarrebruck) » (programme interministériel *Cultures, villes et dynamiques sociales*/Contrat de plan État-Région, 2002-2005). Pour plus d'informations sur les résultats de cette recherche, voir Meyer, Walter (2002 ; 2005). Pour comprendre les liens entre Spicheren et la Neue Bremm, voir Walter (2006).

[10] Pour H. Bergson (1896), l'oubli est une faculté indispensable à l'acte de remémoration. Il permet à l'individu d'avoir prise sur le cours du temps en ne sélectionnant dans le passé que ce qui est utile au présent.

mémoire, l'histoire, l'oubli, est significatif – la voir à l'œuvre par exemple à propos de la torture en Argentine ou des camps du Goulag en faisait, en tant que tel, un objet à prendre en compte.

Sur le plan de la méthode, l'anecdote est significative. Elle montre le profit que des chercheurs peuvent tirer d'une immersion dans un environnement mémoriel particulier, non pas tant pour en observer le « dit » ou le « visible » – monuments, commémorations… – que le non-dit ou l'invisible. D'autant qu'à Spicheren, ce non-dit est conforté par une disposition particulière des lieux qui facilite la mise à l'écart d'un passé dérangeant. Pendant la période d'activité du camp de la Gestapo, la végétation était suffisamment clairsemée entre les hauteurs de Spicheren et la Neue Bremm pour que l'on puisse voir le camp depuis le haut, et la Grande Croix depuis le bas. Ce qui explique le témoignage de l'habitant évoqué plus haut. Mais, aujourd'hui, une forêt occulte la vue à tel point qu'il est impossible d'imaginer ce que pouvait être la topographie du site il y a 70 ans[11].

Des recherches qui font écho à des préoccupations sociales

C'est en quelque sorte à une longue-vue que l'on doit la filiation entre une recherche et d'autres, c'est-à-dire celle concernant le camp de la Neue Bremm puis celles en lien avec d'autres histoires et contrées. Conduite par des historiens et/ou des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, les travaux sur la Neue Bremm ont croisé des approches et résultats divers, enrichissant par ce biais chacune des pistes suivies. Il paraissait évident que la focalisation sur des phénomènes liés à l'évolution de la mémoire ne pouvait prendre sens que dans l'histoire du lieu, elle-même sujette à un mouvement de qualification/requalification. Par exemple, le camp ayant vu ses fonctions changer pendant sa période d'activité[12] – selon le rapport qu'il entretenait à la France occupée ou à la France annexée (Neveu, 2008a ;

[11] Côté détenus, la Grande Croix et les hauteurs de Spicheren constituaient des repères. En témoigne cette évocation d'H. Bernard, une personnalité active dans les milieux de mémoire du camp de la Neue Bremm. Elle est citée par J. Walter (2006 : 82) et concerne « la visite du camp par un ancien détenu. Il a commencé à tourner, à regarder en l'air et je lui ai dit : "Mais qu'est-ce que vous cherchez ?". Il m'a dit : "Je cherche la Croix" alors je lui ai dit : "Mais la Croix elle existe toujours, mais vous ne la voyez plus parce qu'il y a quand même soixante ans que cela s'est passé, il y a eu de la végétation entre" ».

[12] « À l'instar des autres prisons de police de la Gestapo, le camp sert à interner pour un court laps de temps les opposants, les réfractaires au travail, ou des criminels de droits communs, dans une sphère territoriale limitée au bassin houiller. À partir de l'été 1944, sa position évolue radicalement, et la Neue Bremm devient le centre de détention principal des personnes arrêtées en représailles de l'insoumission au service militaire d'un membre de leur famille. Avec l'avance alliée, à partir de septembre 1944, la Neue Bremm est le seul camp disponible pour les victimes de la répression en Moselle qui affluent par dizaines. Dans le même temps, les détenus sont évacués par transport vers les camps de concentration de Sachsenhausen, Ravensbrück et Dachau, jusqu'à la dissolution du camp en décembre 1944 » (Neveu, 2008a : 23).

2008b ; Fontaine, 2008a) –, le souvenir des personnes y ayant séjourné ne pouvait qu'être articulé au phasage de cette temporalité, des particularités mises en évidence par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (Fleury, 2008, 2010 ; Fleury, Walter, 2009b ; Nosal, 2008 ; Walter, 2008, 2010). Mais si personne ne met en doute l'idée selon laquelle la mémoire est scandée par l'histoire qui la précède, ce travail collaboratif a aussi confirmé le fait que l'écriture de l'histoire est également tributaire des facteurs mémoriels. Un exemple : si des historiens s'intéressent aujourd'hui à cet ancien camp de la Gestapo, c'est entre autres raisons parce que ces recherches font écho à une demande sociale en lien avec des questions identitaires. Dans ce cadre, l'historien est amené à jouer un rôle significatif, venant inscrire ses recherches au cœur d'interrogations qui subsument savoir et connaissance pour jouxter des motifs pouvant, par exemple, être ceux de l'engagement de groupes dans des actions de mémoire. *A contrario* de ce qu'énonçait Pierre Nora (1978) – pour qui mémoire et histoire s'opposent terme à terme – les rythmes de chacune se rejoignent, les motifs aussi, la quête identitaire et la recherche de légitimité pouvant être deux des raisons expliquant l'émergence de travaux d'historiens sur un lieu particulier. C'est le cas à la Neue Bremm où la rencontre entre une cause associative et une « cause » historienne a contribué à faire parler du lieu et à en asseoir la reconnaissance dans un espace transfrontalier pour le moins « oublieux »[13]. Précisons que sur ce site, des historiens allemands (*e.g.* Thalhofer, 2003) ont joué un rôle important, ces derniers ayant mené des travaux sur l'histoire du camp. D'ailleurs, leurs noms figurent sur le Mémorial.

L'implication des historiens est manifeste aussi au fort de Romainville qui, en 2003, a fait l'objet d'une recherche initiée par le conseil général de la Seine-Saint-Denis, soucieux de voir établi un savoir juste du lieu (Fontaine, 2008b), tant les connaissances qui en étaient transmises étaient plurielles, voire contradictoires. Clairement, l'historien est ici – en même temps qu'il est celui par qui le savoir advient – ce « passeur de mémoire » évoqué par Jacques Le Goff (1988) mais présent aussi chez François Dosse (2005) relisant Walter Benjamin : « Au contraire, l'histoire est à re-créer et l'historien est le médiateur, le passeur de cette re-création. Elle se réalise dans le travail de l'herméneute qui lit le réel comme une écriture dont le sens se déplace au fil du temps en fonction de ses diverses phases d'actualisation ».

[13] Un exemple de ce déni du lieu dont la Sarre a fait la démonstration consiste en la construction, sur l'ancien camp des femmes de la Neue Bremm, d'un Novotel inauguré en 1975. En 2001, un mémorial a été inauguré à la Neue Bremm ; il avait notamment pour visée de réparer cet oubli. Les propos d'H. Bernard (2008 : 148) – un militant de la mémoire –, à son sujet ainsi qu'à celui de l'aménagement du site sont significatifs: « Je suis persuadé que la visite de ce lieu, pour lequel nous avons lutté de très nombreuses années, et les renseignements que nous donnons à ces jeunes et aux autres visiteurs sur les crimes commis contribueront, dans un avenir plus ou moins proche, à les gagner pour un engagement civique pour le "PLUS JAMAIS ÇA", si cher aux déportés de tous les camps nazis ».

Des mémoires en concurrence

Revenons au cas de Romainville. Au moment où l'historien y conduit des recherches (Fontaine, 2008b), le fort connaît une forme de requalification – après une « disqualification » – le lieu ayant connu, avant que le conseil général ne s'en préoccupe, un investissement mémoriel qui, pendant de nombreuses années, fut en lien avec la mémoire communiste. En cela, on retrouve une typologie du paysage mémoriel proposée par Yannis Thanassekos (2008) – et qu'il applique aux camps d'Auschwitz – selon laquelle trois idéaux-types se succèderaient depuis la fin de la guerre pour investir, côté victime, la mémoire des crimes commis par le national-socialisme : une mémoire « patriotique-nationale », une mémoire « politique-antifasciste » et une mémoire « communautaire » – « mémoire juive ».

Ce qui fait que, au-delà des histoires particulières qui distinguent chacun des lieux, on constate là encore qu'un même mouvement est à l'œuvre, tant dans la qualification que dans les causes pouvant éventuellement expliquer la mise à l'écart. La concurrence entre les victimes telle que Jean-Michel Chaumont (2002) l'a étudiée peut être une explication ; mais la concurrence entre les faits en est une également. C'est celle que nous retenons ici. Par exemple, la mémoire des centres de détention allemands de Belgique (Thiéry, 2008) a « souffert » de la contemporanéité d'événements tragiques dont le massacre de 86 civils le 2 avril 1944 ou la disparition de 900 hommes dans les camps de la mort après leur départ de Tourcoing le 1er septembre 1944 (Thiéry, 2010). Quant à l'absence d'hommage rendu aux victimes du siège de la Gestapo de Bruxelles, il peut s'expliquer par la réticence des Bruxellois à voir signalé un bâtiment ayant été occupé par les Allemands et rendu aujourd'hui à la vie « civile » (Weyssow, 2008). Et pour comprendre pourquoi les lieux de mémoire de la captivité des Français en Allemagne (Cochet, 2008) sont tombés dans l'oubli, rappelons que les prisonniers de guerre ayant été des enjeux de la collaboration, la mémoire de leur captivité ne pouvait qu'être « polluée » par la faveur dont ils auraient joui au cours du régime de Vichy. Aussi, quand ils rentrèrent de captivité en 1945, ne purent-ils se départir des oripeaux de la défaite.

Le constat selon lequel ces quelques lieux ont « pâti » de la proximité d'autres faits oblige donc, sur un plan scientifique, à considérer l'emboîtement – temporel, humain, politique – dans lequel se situe le travail de mémoire. Avec cette conséquence : les chercheurs réfléchissent à ces questions se doivent d'être autant attentifs au temps long qu'à celui plus étroit du geste commémoratif. Un exemple : pour comprendre les écrits littéraires portant sur la Kolyma (Goulag) et l'hommage aux victimes qui, de fait, y figure, Luba Jurgenson (2008) revient sur la longue histoire de celle-ci, à savoir celle de ce vaste complexe concentrationnaire qui se développe dès les années 1930-1950 en Sibérie orientale. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut comprendre de quelles contradictions – et leurs interférences avec les récits qui en sont faits – la Kolyma est constituée

si l'on ne tient pas compte des deux missions qu'elle devait honorer : assurer la production de l'or nécessaire pour l'industrialisation du pays et laisser ses espaces servir de « déchetterie » pour éléments humains indésirables.

En définitive, travailler sur des lieux de détention et de massacre a permis de réhabiliter les strates temporelles et spatiales qui figurent en arrière-fond des sites commémoratifs. Car si, de toute évidence, le geste commémoratif se réfère au passé, il le fige aussi dans un présent qui, par certains aspects, en réduit les portées topographiques et historiques. Ce sont donc ce temps et cette complexité spatiale que les chercheurs se sont employés à mettre progressivement au jour.

Des territoires en mouvement

Des sites commémoratifs territorialisés ou… déterritorialisés

Jeu de piste. Un village. Sans peine, on trouve l'église, le cimetière et… le monument aux morts. Honorant les victimes de la Première Guerre mondiale auxquelles se sont ajoutées celles de la Seconde puis celles des guerres coloniales, les monuments aux morts inscrivent dans la pierre le nom de ceux qui ont « donné leur vie » à la France. Antoine Prost (1984) en a catégorisé les formes et visées ainsi que l'implantation montrant quel était, au-delà de la diversité constatée, le rapport à la paix et à la guerre que chaque période et/ou localité entretenait. Mais à moins de venir un 11-Novembre ou un 8-Mai – ou, selon les lieux, à quelques autres dates dans l'année – personne ne stationne auprès de ce monument, sa fonctionnalité étant rythmée par le calendrier commémoratif. Un lieu sans vie donc et, pourtant, un lieu incontournable dans la vie de certains groupes de mémoire, indispensable par ailleurs à l'identité des communes dans lesquelles il est implanté. Tel est d'ailleurs l'un des points mis en exergue par Antoine Prost pour qui on ne peut disjoindre l'étude des monuments des cérémonies qu'ils accueillent. Ainsi peut-on faire nôtre le titre de l'ouvrage de Jacques Bouillon et Michel Petzold – *Mémoire figée, mémoire vivante. Les monuments aux morts* (2008) – pour signifier une contradiction et une complémentarité constitutives des lieux commémoratifs où l'immobilité du temps sans souvenir cohabite avec celui où des agents de mémoire viennent rendre hommage à leurs morts.

Pour autant, si la pierre est là et si elle fait l'objet d'un usage mémoriel, sa localisation en un territoire particulier – ou non – résulte d'une succession de choix dont la mise à jour permet d'associer des considérations physiques – spatiales, architecturales, esthétiques – à d'autres, symboliques, politiques… D'où une interrogation centrée sur la notion de territoire qui permet – mieux que ne le ferait de notre point de vue la notion de lieu – de traiter des questions

d'appropriation en analysant l'occupation de l'espace mémoriel et de sa mise en visibilité, en un temps où le « tourisme de mémoire » fait l'objet d'une attention particulière. Avec, forcément, une focalisation sur les agents de mémoire, mais dans la relation que ceux-ci entretiennent avec les visiteurs. Faisant écho à la dialectique relative à la triade qualification/disqualification/requalification, l'approche du territoire consiste donc à interroger les mouvements identitaires, culturels, patrimoniaux à l'œuvre dans celui-ci. Et pour saisir ce qui se joue dans le rapport entre hommes et espaces quand il est question de mettre l'histoire violente à portée d'un public, l'étude de l'articulation entre territorialisation et déterritorialisation peut être précieuse. Pour l'illustrer, une proposition : partir d'une situation où le territoire de l'Histoire correspond à celui de sa commémoration pour s'en éloigner progressivement. Et voir, en déplaçant le curseur, la complexité de ce que recouvre la notion de territoire dont les contours sont loin de n'être que physiques.

De l'hommage *in situ* à l'hommage à distance

Premier cas : Auschwitz (Mesnard, Teklik, 2009). Quand bien même le camp a-t-il connu des aménagements, sa matérialité n'a pas été remise en cause, ses frontières spatiales ayant été relativement bien conservées. Pour autant, à l'intérieur de cet espace circonscrit, des configurations particulières – qui, par ailleurs, changent avec le temps – en font un lieu aux contours physiques et psychologiques très complexes. Ainsi, sur le plan de sa fréquentation, les différents espaces du camp sont-ils soumis à de fortes variations, les visiteurs privilégiant un parcours qui les conduit à en négliger d'autres. Ce d'autant que le profil de ces derniers et les motifs de leurs visites se sont progressivement transformés, faisant du coup évoluer l'aménagement du lieu pour y répondre. D'où ce constat : c'est à l'intérieur même de ses frontières spatiales que le camp connaît une reterritorialisation. Certaines des causes conduisant à celle-ci sont d'ordre politique – selon un enchaînement de phases depuis la libération des camps –, pédagogique – pour tenir compte des spécificités des publics et de leur transformation –, économique – dans le cadre du tourisme de mémoire et/ou du tourisme culturel –, patrimoniale aussi.

Autre cas : le camp de Thiaroye à Dakar (Niang Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2009 ; Thiéblemont-Dollet, 2010). Jusqu'en 2004, date à laquelle le président Abdoulay Wade décide d'une journée du Tirailleur, peu a été dit sur ce camp de transit où, le 1er décembre 1944, les troupes françaises ont sévèrement réprimé la rébellion de Tirailleurs en révolte contre le sort qui leur était réservé. Si une stèle a été érigée dans le camp, en revanche, le cimetière aménagé sur le site – et dans lequel reposeraient les corps des victimes – est un *ersatz* de celui d'origine, situé pour sa part à un kilomètre de Thiaroye. Le placer dans les frontières du camp permet de faire de ce lieu un symbole incontestable du courage des Sénégalais. Et ce d'autant que le camp ne réfère pas seulement à l'histoire sénégalaise mais plus largement à celle de l'Afrique toute entière. Et pourtant… La crise du

logement à Dakar modifie actuellement cette focalisation commémorative, le site devenant un enjeu pour les promoteurs. De la sorte, le territoire n'a cessé d'être qualifié et requalifié au fil des ans : oubliée, l'histoire des Tirailleurs a fini par se cristalliser sur un lieu physiquement et symboliquement recomposé qui, une fois devenu un enjeu économique, connaît un déplacement, rompant du même coup toute proximité entre les faits et leur mise en visibilité.

Troisième exemple : l'ESMA (École de mécanique de la Marine), situé à Buenos Aires, dont l'un des bâtiments, le Casino des officiers, fonctionna, pendant la dictature militaire (1976-1983), en tant que centre de détention et de torture (Feld, 2009). Aujourd'hui, ce lieu est devenu un lieu de transmission de la mémoire mais qui doit, pour accomplir cette mission, dépasser nombre de difficultés. En voici une : la Marine ayant nié l'utilisation des bâtiments à des fins répressives (et les traces de celles-ci ayant été effacées), ce sont les témoignages de victimes qui réaffectent au lieu la fonction qu'il exerçait. Ainsi un territoire mouvant se (re)dessine-t-il dans les souvenirs, avec une particularité, les détenus ayant souvent eu les yeux bandés pendant leur détention, c'est seulement au prix d'un important effort qu'ils peuvent s'acquitter de cette tâche. Quoi qu'il en soit, ce territoire évoqué est délimité par des frontières poreuses, par exemple entre l'intérieur et l'extérieur, entre la vie concentrationnaire et la vie normale. La cause en est multiple : absence de grilles au sein du bâtiment ou plutôt déplacement de celles-ci au gré des besoins, cohabitation entre détenus et officiers, sorties ponctuelles des détenus dans leur famille… Mais si ce territoire est marqué par des contours souvent imprécis, fondamentalement, les détenus disent en avoir toujours su la limite absolue : la mort. Ce territoire est donc celui de la vie bornée par la mort, mais pas de celle inéluctable qui advient à chacun, celle en revanche qui est érigée en menace absolue et empêche de vivre.

Éloignons-nous encore plus du territoire originel, cette fois-ci pour retrouver deux monuments : la stèle de Marignane (inaugurée en 2005) et le Mur des disparus de Perpignan (2007). C'est de la guerre d'Algérie dont il s'agit. Mais pas de toute la guerre, celle des anciens de l'Algérie française (Dard, 2009). D'ailleurs, les polémiques entourant ces deux sites viennent confirmer l'éclatement des mémoires, perceptible tant dans l'absence de lieux de commémoration que dans la difficulté à proposer des dates incontestées d'anniversaires. Et si la polémique prend corps dans une histoire qui déborde le cadre de l'actualité, elle se caractérise néanmoins par une évolution contextuelle au cœur de laquelle, par exemple, les enfants des protagonistes sont amenés à jouer un rôle important. Par conséquent, si de territoire il est question, c'est de celui qui a été irrémédiablement perdu et qu'il est impossible de remplacer, tant les esprits sont à vif quand la décolonisation est en jeu.

On en vient à l'éloignement ultime, celui qui caractérise un passé dont il ne reste ni traces ni témoins directs. Cela peut être le cas d'une histoire vis-à-vis de laquelle des enfants ayant perdu leurs parents partent en quête de ce à quoi ils n'ont plus accès. Tel est le cas d'Henri Raczymow, écrivain d'origine juive, né en 1948, qui

explique combien la Shoah l'a coupé de sa préhistoire familiale (Louwagie, 2009). Un voyage en Pologne – qu'il retrace dans *Dix jours « polonais »* (2007) – est pour lui l'occasion d'interroger le rapport qu'il entretient au pays de ses grands-parents. Mais ce voyage ne réparera pas la perte, elle la confirmera. La littérature viendra donc dire les lieux et noms perdus, restituant à chacun la place qui était jusque-là restée vide. Pour autant, elle ne se substituera pas à l'absence, le territoire littéraire ne remplaçant pas l'autre, référentiel. Cependant, elle permettra en partie de combler un sentiment de vide. D'autant qu'il arrive que ce territoire soit le seul à pouvoir évoquer une période et un lieu définitivement disparus. Il en va de la sorte pour les œuvres d'écrivains originaires de Bucovine, un territoire ayant connu, dans l'Histoire, plusieurs occupations – elle fut à tour à tour autrichienne, roumaine, soviétique, de nouveau roumaine, derechef soviétique et actuellement ukrainienne – et de terribles meurtrissures tels les génocides juif et ukrainien (Dranenko, 2009). En évoquant un temps perdu, ces écrivains racontent – mais sans nostalgie aucune – ce qui fut la vie d'avant selon une démarche que l'on peut envisager comme étant un « devoir de mémoire ». Tel est aussi le cas de ces témoignages que Jean Hatzfeld recueille sur place et rassemble dans *Trilogie rwandaise* (Alvès, 2010). Mais, pour remplir ce vide, c'est à un interprète qu'il a recourt, Innocent Rwililiza, lui-même rescapé et devenu le médiateur des territoires et sujets disparus.

S'approprier le passé par des dispositifs de médiation mémorielle

Dire le passé, oui. Mais, en respectant formes et conventions

Ces territoires de la mémoire voient donc leurs frontières – géographiques et/ou symboliques – se déplacer selon les périodes et les attentes individuelles et/ou sociales particulières. Ils ont pour visée de transmettre un savoir, des connaissances, des ressentis également. Or, pour que la médiation opère, elle doit être fondée sur un accord entre les quatre pans de ce que recouvre la notion, à savoir – comme évoqué *supra* – une logistique, une poétique, une politique et une symbolique. Mais l'accord peut ne pas se faire ou bien peut tarder à émerger. À titre d'exemple, la sculpture de l'artiste catalan Fenosa, commandée en 1944 par le Comité de libération du Limousin, qui s'est vu rétorquée une fin de non-recevoir quand il s'est agi d'en faire l'emblème du massacre d'Oradour-sur-Glane. La nudité de cette « femme enceinte au corps léché par les flammes » (Tillier, 1997 : 43) choqua tant l'évêque de Limoges, Mgr Rastouil, que celui-ci dénonça « l'œuvre dans une violente diatribe » (*ibid.*). Et si la sculpture a fini par être érigée en 1981, ce n'est pas dans le lieu où il était prévu qu'elle le soit, mais « au centre d'un rond-point périphérique et sans la dédicace initiale de Paul Eluard »

(*ibid.*). Ici, l'intrication entre histoire de l'art, enjeux politiques, religieux, mémoriels a empêché un projet de voir le jour, ou du moins l'a considérablement retardé. C'est que la représentation du passé doit aussi se conformer à des usages et façons de voir qui sont en prise avec les valeurs du moment. Or, en 1945, la sculpture de Fenosa tranche avec une représentation normée de la guerre de laquelle est absent ce qui pourrait se rapprocher d'une forme de sensualité. Et si dans les décennies qui suivront, c'est à une esthétique épurée que l'on fera appel, à ce moment, c'est plus une correspondance entre l'acte et l'hommage que l'on attend. On est dans le registre de la qualification initiale.

Ainsi en est-il à Tarbes – comme dans nombre d'autres villes de France – où est envisagé dès 1956 un mémorial destiné à recevoir une urne contenant des cendres de déportés, ceci afin de conserver le souvenir de la lutte contre le nazisme et de la répression (Guinle-Lorinet, 2011). Inauguré le 26 avril 1964 en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, il est formé, au-dessus d'un gisant de granit de 24 tonnes, d'un immense bas-relief de 200 mètres carrés qui représente des scènes de torture et d'exécution, mais aussi de libération. Une représentation rassurante et pour le moins classique, centrée sur une mémoire positive, celle de la lutte contre le nazisme et la répression.

Rendre hommage à des victimes du passé suppose donc de s'accorder à la fois sur l'identité de ceux qui en seront les bénéficiaires et sur la forme que l'édifice – ou le monument ou le lieu – prendra. Justement, c'est là que des problèmes sont susceptibles de se poser. En effet, les polémiques peuvent être telles que des projets mémoriels vont mettre des années avant d'aboutir. C'est le cas à Montréal où, en 1995, la communauté arménienne du Québec offrait à la ville un monument pour commémorer le génocide des Arméniens (Chabot, 2008). Pendant trois ans, un débat opposa les partisans et les opposants à la commémoration des victimes des événements de 1915-1916. L'une des questions consistait à savoir pourquoi il fallait commémorer un génocide qui n'était pas encore reconnu par une partie de la communauté internationale et par l'État turc ? Finalement, le projet connut une transmutation : désormais, il commémore… toutes les victimes de tous les génocides… Ce qui est bien une forme de qualification.

Autre continent, autre histoire : le Musée juif de Berlin (Azulay Tapiero, Israel Garzón, 2009). Si l'idée d'un musée émergea en 1971, année du 300e anniversaire de la communauté juive de Berlin, celui-ci ne fut inauguré qu'en 2001. Trente années ont donc été nécessaires pour faire en sorte que ce projet arrive à maturation. Pendant tout ce temps, il a non seulement fallu peaufiner la démarche, mais aussi rassurer. Et en cela, le geste architectural de Daniel Libeskind s'est révélé essentiel. En effet, cette personnalité – dont l'histoire personnelle a à voir avec la Shoah[14] – est parvenue à faire ressentir la tragédie d'une période *via* une

[14] D. Libeskind est né à Lodz en Pologne en 1946. Il est naturalisé américain depuis 1965. Ses parents, juifs polonais, sont des rescapés de la Shoah. À noter qu'il a été retenu pour la reconstruction du World Trade Center à New York.

esthétique qui, à différents niveaux, met en scène un enchevêtrement de lignes brisées. Si bien qu'aujourd'hui, le visiteur vient autant admirer le bâtiment que prendre connaissance de l'histoire dont il témoigne.

Mais pour en arriver à ce point d'accord, une exigence : les faits ou la (les) personnalité(s) en question doivent être « commémorable(s) ». Et sur ce plan, il est des pans et des hommes de l'Histoire qui, jamais, ne connaîtront l'hommage. En France, c'est le cas des épurés qui, à la Libération, ont tenté de faire savoir ce qu'ils considéraient comme étant leurs droits (Boyer, 2011). Ce ne sont donc pas les moyens classiques de transmission de la mémoire qu'ils ont sollicités pour faire parler d'eux – stèles, plaques, monuments, cérémonies (à l'exception des dépôts de fleurs lors des célébrations au moment de l'anniversaire de la mort du maréchal Pétain) – mais certains titres de presse amie ou des revues qui les ont aidés à se forger une mémoire fondée sur la résurgence des rancœurs. En ce qui concerne l'écriture de la mémoire comme celle de l'histoire, il est donc des limites à ne pas franchir : celles qui distinguent ce qui est socialement acceptable de ce qui ne l'est pas. Ceci se retrouve à chaque étape de la médiation mémorielle, dont celle forcément du choix de la figure emblématique d'un lieu et/ou d'un événement. Or, cette sélection peut parfois se faire au détriment de l'exactitude historique. Ainsi en est-il de Mala Zimetbaum ou « Mala la Belge », déportée et assassinée à Auschwitz alors qu'elle avait 26 ans et qui, dans nombre d'ouvrages, incarne le courage, l'abnégation et le sacrifice (Thanassekos, Bilquez, 2010). Il faut dire que sa trajectoire comporte tous les ingrédients d'un récit pouvant devenir légendaire : elle s'est évadée du camp avec son compagnon, Edward Galinski-Edek, avant d'être reprise et exécutée pour l'exemple. Si ces faits semblent indiscutables, d'autres en revanche restent dans l'ombre telles les dates ou les modalités de l'exécution… Les archives à ce sujet étant lacunaires, il fut aisé – déjà pour les compagnons de Mala la Belge puis pour ses biographes – « d'imaginer » une vie plus héroïque encore qu'elle ne l'était déjà et faire ainsi de cette personnalité l'icône incontestée et incontestable du courage et de l'abnégation, à même de mobiliser des collectifs qui dépassent le cadre des compagnons de route. Finalement, cet être de chair puis de mots que fut Mala ne symboliserait-il pas la transmutation de l'historique en mémoriel où réalité et fiction s'associent pour transmettre et perpétuer à destination du plus grand nombre des faits, événements et personnalités ?

De l'usage des médiations mémorielles

Outre la conformation à un contexte, à des opinions politiques, à des représentations quelque peu calibrées du passé, un dispositif de médiation mémorielle pose la question de l'usage qui en est fait. Et cet usage, c'est ce que, par exemple, un visiteur retient de l'histoire qui est racontée, mais c'est aussi la relation de proximité qui peut s'établir entre un lieu et son environnement. Concernant le premier cas de figure, cela signifie qu'il est important de mettre un monument à l'épreuve de sa réception. Que dire de ce monument énigmatique

érigé à l'écart des grandes allées du parc de Sceau et qui est dédié « à la mémoire des victimes alto-séquanaises de la Shoah » (Tornatore, 2011) ? Que retient de lui le promeneur du dimanche ? D'ailleurs le voit-il ? On peut donc prolonger le questionnement : si le visiteur ne remarque pas un édifice qui, pourtant, est situé dans un espace public, pour qui et pourquoi celui-ci est-il érigé en cet endroit ? Les choses sont plus simples quand il s'agit d'un musée. Dans ce cadre, la question de la mise à l'épreuve par la réception recoupe celle des choix muséographiques. Ainsi en est-il pour le Musée des victimes du génocide de Vilnius (Crenn, 2011) où deux logiques distinctes de muséalisation se superposent : d'une part, celle de la préservation des traces *in situ* (courante pour la patrimonialisation des lieux de mémoire), d'autre part, celle relative à la décontextualisation qui régit le geste de mise en musée. Or, cette proposition hybride a pour particularité d'offrir aux visiteurs de Vilnius une expérience déconcertante qui se traduit par une tension constante entre l'attention portée à l'« ici » du lieu qui porte les stigmates de son usage comme lieu de détention et de tortures, et l'« ailleurs » d'autres espaces évoqués dans lesquels une muséographie spectaculaire immerge les visiteurs.

Concernant le second cas de figure – comprendre comment se traduisent en actes les relations entre un édifice et son environnement –, l'exemple de l'ex-Olympo en Argentine est significatif. À partir du moment (2004) où l'État a cédé le site occupé par cet ancien lieu de torture pour en faire un centre de mémoire, des réunions ont été organisées tous les quinze jours entre des représentants de l'État, des associations de voisins et de défense des droits de l'homme, des survivants et des familles de détenus-disparus (Messina, 2011). De la sorte a pu être réfléchi et pensé un projet d'utilisation intégrale du site qui accorde aux résidents du quartier dans lequel il est situé une voix aussi importante que celle donnée aux victimes ou aux représentants politiques. Sans ambiguïté donc, on tient compte de la présence d'un site historique dans un environnement urbain. Une considération qui déborde grandement le thème bien connu de l'usage au présent du passé pour faire de ce dernier un élément à part entière du quotidien de chacun.

Conclusion

Dans une configuration mémorielle, qualifier un lieu consiste donc à la fois à attribuer un sens à celui-ci – relatif aux faits qui s'y sont déroulés et à leur interprétation – et à y associer les actions (ériger un monument, organiser des manifestations, concevoir des parcours de visite), signes et symboles qui lui correspondent. On a vu de quelle complexité ce geste était le résultat, mais on a vu aussi que, au-delà des différences historiques et culturelles, le processus de qualification disqualification requalification passe par des voies similaires. Dire et commémorer l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Europe, du Goulag en Russie, de la guerre d'Algérie en France, de la dictature militaire en Argentine, de l'extermination des Tutsi au Rwanda, suppose de faire des choix fondés sur l'accord des acteurs en présence,

qu'il s'agisse des victimes – quand elles sont encore présentes –, des responsables d'associations de mémoire, des représentants politiques, des visiteurs, etc. Ainsi le récit, la temporalité des actions, les processus mémoriels connaissent-ils des invariants qui subsument les différences.

Serions-nous confrontés à ce que suggère Henry Rousso (2007), à savoir une mémoire fonctionnant sur le mode de la mondialisation ? Pour l'historien, la mondialisation de la mémoire concerne non seulement des événements planétaires, mais « touche l'écriture du passé national aussi bien qu'il constitue désormais un enjeu majeur à une échelle régionale ou mondiale » (*ibid.* : 3). Or, ce mouvement se retrouve autant lorsqu'il s'agit d'évoquer « les souvenirs obsédants du nazisme, les polémiques sur l'occupation japonaise, la mémoire longue de l'esclavage, l'héritage des dictatures militaires ou les séquelles des grands massacres de masse » (*ibid.*). Selon lui, pour chacun de ces faits, « on ne peut qu'être frappé, d'une part, par l'existence d'un même mouvement planétaire de réactivation du passé et, d'autre part, par les similitudes dans les attentes de l'opinion et des politiques mises en œuvre pour donner une "juste" place à l'histoire et à la mémoire dans les lieux aussi différents que l'Europe, l'Asie orientale, l'Amérique latine ou l'Afrique du Sud » (*ibid.*).

La dimension contrastive aura donc permis de mettre au jour un répertoire commun d'expériences mémorielles où diversité des lieux mais similarité des actions incarnent les deux faces d'un même mouvement, celui qui a pour visée de rendre hommage aux victimes du passé. Au-delà de la mondialisation de l'Histoire, ne peut-on voir en ce constat un résultat de ce que recouvre la notion même d'expérience. Ici, cette dernière est double : il s'agit de celle relative aux faits traversés et qui sont en lien avec le génocide, le massacre, la détention ; il s'agit aussi de celle en lien avec la dimension commémorative. Pour l'une comme pour l'autre – et plus encore parce qu'elles sont ici en relation –, les gestes mémoriels sont communs parce que l'expérience dont elles rendent compte comporte, elle aussi, des traits communs dont nous retiendrons deux caractères : elle réfère à la démesure des hommes, ce qui conduit à poser des jugements contre des coupables et en faveur de victimes qu'il s'agit (dans l'un et l'autre cas) de désigner ; elle s'adresse à des tiers qui se font les relais d'une forme de jugement prononcé et la valident. Ainsi l'expérience favorise-t-elle l'adhésion à la cause défendue en arrière-fond des gestes mémoriels.

Références

Alvès A., 2010, « L'interprète Innocent Rwilliza. Exception d'un statut, singularité d'un témoignage », pp. 177-190, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Azulay Tapiero M., Israel Garzón E., 2009, « Geste mémoriel et geste architectural : Berlin, Barcelone, Sarrebruck », pp. 41-62, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bergson H., 1896, *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris, F. Alcan.

Bernard H., 2008, « Action personnelle, action associative », pp. 141-149, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bouillon J., Petzold M., 2008, *Mémoire figée, mémoire vivante. Les monuments aux morts*, Charenton Le Pont, Éd. Citedis.

Boyer P., 2011, « Les épurés après l'épuration (1947-début des années 50). De l'action procédurière comme "lieu" de mémoires et de revanche », pp. 191-212, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bruneteau B., 2004, *Le siècle des génocides. Violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda*, Paris, A. Colin.

Chabot J., 2008, « Débats et controverses au sujet d'un monument commémoratif. La réparation (Montréal, 1995-1998) », pp. 303-315, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Chaumont J.-M., 2002, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, Éd. La Découverte.

Causarano P., Galimi V., Guedj F., Huret R., Lespinet-Moret I., Martin J., Pinault M., Vigna X., Yusta M., dirs, 2004, *Le XXe siècle des guerres. Modernité et barbarie*, Paris, Éd. de l'Atelier.

Cochet Fr., 2008, « 1945-2007 : Stalags, Oflags et Fronstalags. De la confusion à la déqualification », pp. 151-162, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Crenn G., 2011, « Entre patrimonialisation des traces et muséalisation d'une histoire nationale. Le dispositif muséographique du musée des victimes du génocide de Vilnius », pp. 91-108, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Dard O., 2009, « De la "stèle de Marignane" au "Mur des disparus" de Perpignan », pp. 95-110, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Dosse Fr., 2005, « Historiser les traces mémorielles », conférence prononcée à Tallin. Accès : http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/sites/historiographie/IMG/pdf/Dosse_Historiser_les_traces_memorielles.pdf. Consulté en juil. 2010.

Dranenko G., 2009, « Les génocides et leurs représentations littéraires dans les œuvres des écrivains de Bucovine », pp. 313-340, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Feld Cl., 2009, « Souvenirs de l'esma : l'exploration d'un espace complexe », pp. 213-234, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Fleury B., 2008, « Quand les victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997) », pp. 57-73, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, « Yvonne Bermann (1906-1947) : un bon portrait de la Neue Bremm ? », pp. 231-248, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Fleury B., Walter J., 2008, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2009a, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2009b, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine (1946-1947) », pp. 251-298, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2011, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Fontaine Th, 2008a, « Les rôles du camp de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944) », pp. 39-55, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2008b, « Fonctions et mémoires d'un camp allemand. Les "forts de Romainville" », pp. 163-181, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Fontaine Th., Hamelin B., 2010, « Olga Wormser-Migot dans l'Histoire », pp. 211-230, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy

Guinle-Lorinet S., 2011, « La mémoire de la Déportation dans une ville moyenne française : une mémoire confisquée ? », pp. 49-60, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Jurgenson L., 2008, « Les espaces concentrationnaires de la Kolyma et leurs représentations », pp. 263-274, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Le Goff J., 1988, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard.

Louwagie Fr., 2009, « Lieux de non-retour », pp. 299-312, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Mesnard Ph., Teklik J., 2009, « Le voyage à Auschwitz : tourisme de mémoire ou tourisme culturel », pp. 145-158, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Messina L., 2011, « Le dispositif mémoriel de l'ex-Olimpo : réflexions autour des pratiques de marquage territorial et d'utilisation du lieu », pp. 135-152, *in* : Fleury B., Walter J., dirs,

Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Meyer V., Walter J., 2002, « Les médiations mémorielles des batailles de Spicheren », *Médiation & Information. Revue internationale de communication*, 15, pp. 69-79.

— 2005, « Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissages et de transmission d'une mémoire locale », pp. 55-73, *in* : Bruston A., dir., *Des cultures et des villes, mémoires au futur*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.

Neveu C., 2008a, « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) », pp. 23-37, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2008b, « Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944) », pp. 183-194, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Niang Diéne A., Thiéblemont-Dollet S., 2009, « Le camp de Thiaroye (Dakar) : un territoire de l'histoire "inoubliable" et pourtant invisible ? », pp. 77-94, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Nora P., 1978, « La mémoire collective », pp. 398-401, *in* : Le Goff J., dir., *La nouvelle histoire*, Paris, Retz.

— 1984, *Les lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard.

— 1986, *Les lieux de mémoire*, t. 2, *La Nation*, Paris, Gallimard.

— 1992, *Les lieux de mémoire,* t. 3, *Les France*, Paris, Gallimard.

Nosal Cl., 2008, « Déminer le silence : une archéologie de la trace généalogique. *Fils de…* Hélène Cluny, déportée », pp. 127-139, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Prost A., 1984, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », pp. 195-225, *in* : Nora P., dir., *Les lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard.

Raczymow H., 2007, *Dix Jours « polonais »*, Paris, Gallimard.

Ricœur P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. Le Seuil.

Rousso H., 2007, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 94, pp. 3-10.

Sémelin J., 2005, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éd. Le Seuil.

Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.

Thanassekos Y., 2008, « Les processus de qualification, de disqualification et de requalification des lieux de mémoire », pp. 219-227, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Thanassekos Y., Bilquez Qu., 2010, « Mala la Belge. Réalités, légendes, icônes », pp. 191-210, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Thiéblemont-Dollet S., 2010, « Figures emblématiques et mobilisations collectives. Autour de la tragédie de Thiaroye », pp. 327-338, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy

Thiéry L., 2008, « Les centres de détention allemands de Belgique. Antichambres de la déportation pour les résistants et politiques du Nord de la France (1940-1944) », pp. 205-218, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, « Le drame du "Train de Loos" : une histoire écrite dans la douleur (1944-2004) », pp. 339-352, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Tillier B., 1997, « Le monument aux martyrs d'Oradour-sur-Glane par Fenosa. L'histoire d'un "non-lieu de mémoire" (1944-19..) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 55, pp. 43-57.

Tornatore, 2011, « Du deuil à la mémoire : présence des images, anthropologie du monument », pp. 23-48, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'*Hotel der Erinnerung* », *Communication et langages*, 149, pp. 77-96.

— 2008, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm », pp. 75-126, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

— 2010, « *Les hommes ne sont pas des héros* d'Arthur Conte : la Neue Bremm en creux », pp. 81-130, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Weyssow D., 2008, « Le siège de la Gestapo à Bruxelles. Un non-lieu de mémoire », pp. 195-203, *in* : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Wieviorka A., 2005, *Auschwitz. La mémoire d'un lieu*, Paris, Hachette.

> TÉMOIGNAGE D'UN MILITANT DE LA MÉMOIRE

HORST BERNARD
Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes,
Bund der Antifaschisten (VVN-BdA), Sarrebruck

LA NEUE BREMM : VERS UN NOUVEAU MÉMORIAL

Ils sont une trentaine environ, anciennes et anciens du camp de la Gestapo à la Neue Bremm. Nombreux sont les membres de leurs familles qui les accompagnent. Ils sont venus à Sarrebruck suite à une invitation de l'*Initiative Neue Bremm* pour assister à l'inauguration d'un nouveau mémorial du camp de Neue Bremm. Afin de donner suite à cette invitation, ils sont revenus dans ce château de Sarrebruck où siégeait la Gestapo responsable du camp. Et je comprends que le retour en ce lieu ait provoqué des frissons chez beaucoup de ces anciens un peu perdus dans la masse de plusieurs centaines de personnalités sarroises, elles aussi invitées.

Pourtant, la date choisie pour l'événement était plus que symbolique. L'inauguration eut lieu le 8 mai 2004, le jour du 59e anniversaire de la libération de ces déportés des camps de concentration après Neue Bremm et de la victoire des peuples sur le fascisme allemand. Cette journée représente une étape importante dans la requalification de ce lieu de détention et de massacres, presque oublié pendant des décennies. Au cours de la cérémonie dans la salle des fêtes qui se trouve dans la partie centrale du château, détruite pendant la guerre et depuis reconstruite, Clémence Jacques a pris la parole au nom des anciens du camp. Elle exprima leur intention, par leur présence à Sarrebruck, de rendre hommage à ceux qui ont payé de leur vie pour qu'enfin règne la paix entre les peuples.

Les participants à la cérémonie quittèrent ensuite le château pour se rendre sur le site et assister à l'inauguration proprement dite. Là, sous la tempête et des averses de pluie, les écoliers de l'école Edith Stein à Friedrichsthal s'efforcent à 13 heures de dévoiler le mur du nouveau mémorial et ses panneaux en aluminium, avec en français et en allemand les textes expliquant l'histoire du lieu. Leurs efforts sont vains. Les rafales de vent mettent les bâches à rude épreuve et les orateurs sont obligés d'abréger leurs interventions. Les rescapés du camp, les personnes les accompagnant et les officiels sont heureux de pouvoir échapper à ce temps désagréable en répondant à l'invitation du président Kurt Bohr à se rendre dans la grande salle de conférence du Novotel pour y prendre le repas offert par l'*Initiative Neue Bremm* et l'hôtel Novotel.

Pour moi, mon organisation et nombre de mes compatriotes engagés dans le travail de mémoire, cette journée marquait l'aboutissement de longues années de luttes pour la réalisation d'un nouveau mémorial digne de cet ancien camp de la Gestapo.

Rétrospective

L'idée initiale formulée lors de l'inauguration du premier mémorial, le 11 novembre 1947, par le haut commissaire de la République française en Sarre, Gilbert Grandval, engageait la municipalité de Sarrebruck à préserver le lieu avec les barbelés. Or, nous savons que jusqu'à la moitié des années 70, l'administration négligea le site, permit, après avoir vendu le terrain, la construction d'un hôtel sur les fondations des baraques de l'ancien camp des femmes et grignota presque la moitié de la surface du camp des hommes pour l'implantation d'entreprises artisanales et pour l'aménagement des voies d'accès. L'Association des victimes du nazisme (VVN) était seule à l'époque à protester contre cette violation de la mémoire. Hélas, sans succès !
Novembre 1978 marque l'engagement de groupements de jeunes sur le site qui défrichent en particulier le bassin et écoutent les premiers témoignages de détenus sarrois. Ces activités, qui attirent l'attention des médias, contribueront, cinq ans plus tard, à sauver le sinistre bassin, dernier vestige original du camp.
Mais d'autres organisations commencent à s'intéresser à ce lieu historique. La publication en 1984 du livre de Raja Bernard et Dietmar Renger *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*, première documentation détaillée sur ce camp, permet à un public plus large de se rendre compte des crimes commis dans l'enceinte de sa ville. De nouvelles personnes, organisations et institutions se rallient à notre cause pour demander la réalisation d'un mémorial plus digne. La municipalité commence à réagir. Mais comme il manque une conception d'ensemble pour un nouveau mémorial, ses activités se traduisent par des actes isolés, sans liaison apparente : reconstruction des parois du bassin, plaque commémorative en allemand, installation à l'entrée du camp de trois panneaux explicatifs avec les noms connus des hommes assassinés, plantation de chênes sur l'emplacement des fondations de la baraque du commandant et j'en passe. Les revendications multipliées, les activités sans conception concertée apparente ont néanmoins pour conséquence de maintenir à l'ordre du jour le problème d'un mémorial plus digne.

L'engagement de la municipalité

En 1994, la proposition de l'artiste de réputation internationale, Gottfried Helnwein, d'offrir à la municipalité un projet de mémorial provoque un scandale. Certaines personnes et institutions qui, jusqu'à ce jour, ne s'étaient jamais intéressées au camp, reprochent à Gottfried Helnwein d'être scientologue, ce qu'il nie. En raison de ce scandale la commission culturelle du conseil municipal, sans avoir consulté l'artiste quant à son projet, refuse son offre. Partallèlement, elle décide la formation d'un groupe de travail. Sa tâche sera d'élaborer un projet de mémorial. Deux architectes paysagistes au sein de ce comité présentent une maquette. L'idée est de transformer l'ancien camp se trouvant à la limite de la ville en un nouveau mémorial digne des victimes et qui constituerait aussi une entrée représentative de Sarrebruck. La réalisation de ce projet prévoyait le rachat par la Ville des surfaces de l'ancien camp des hommes vendues entre-temps. Quant aux frais du projet, la municipalité comptait sur une aide substantielle de la Communauté européenne. Ceci aurait entraîné une aide financière du gouvernement sarrois. En 1997, Bruxelles signale ne pas contribuer au financement du projet. Vue la situation financière précaire de la Ville, les autorités municipales enterrent le projet. La maquette disparaît dans les caves de l'Hôtel de Ville. Les membres du groupe de travail continuent cependant à envisager comment, à défaut de projet de mémorial, on pourrait intéresser l'opinion publique à cet ancien camp. C'est ainsi que naît l'idée de réaliser le 11 novembre 1997, pour le 50e anniversaire du premier mémorial, une grande manifestation sur le site.

Ce meeting, qui attira un public intéressé nombreux, fut une nouvelle occasion de rappeler aux représentants des institutions gouvernementales et municipales en mesure de juger eux-mêmes de l'état indigne du lieu, qu'il était grand temps de réaliser le nouveau mémorial appelé de nos vœux depuis si longtemps. Grâce au concours, encore une fois, des membres de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) de Moselle et de la presse régionale, quelques anciennes et anciens avaient répondu à l'invitation de participer à la manifestation. Leur présence sur l'aire de l'ancien camp des hommes offrit l'occasion de réaliser mes premières interviews. En juillet 1998 enfin, le groupe de travail dresse un catalogue d'activités et de mesures possibles pour continuer le travail de mémoire sur ce camp.

L'Initiative Neue Bremm – La réalisation du nouveau mémorial

Fin 1998, divers organes de presse publiaient un document intitulé *Perspectives pour un mémorial du camp de concentration de Neue Bremm* à Sarrebruck. Ce document signalait la naissance d'une *Initiative Neue Bremm*. Les membres signataires étaient des professeurs d'histoire contemporaine de l'université de Sarrebruck, des professeurs de l'école des beaux-arts, des personnalités œuvrant dans des organismes culturels et des responsables de la section du Parti social-démocrate militant dans le quartier où se trouvait le camp. Notre organisation n'avait pas été informée. Dans leur acte de naissance, les signataires reprochaient au groupe de travail municipal de vouloir « emmurer le souvenir » et critiquaient les décisions prises en juillet 1998 dans le but de continuer et de concrétiser le travail de mémoire, à savoir :

– éditer une nouvelle édition du livre *Neue Bremm – ein KZ in Saarbrücken* ;
– dans la mesure du possible, faire apparaître les structures du camp. Installation de panneaux explicatifs ;
– conduire des entretiens avec des survivants et publication de ces entretiens ;
– présenter le camp sur l'internet ;
– organiser des activités avec et pour la jeune génération.

Dans une lettre aux signataires de l'*Initiative*, publiée entièrement dans la presse locale (ce qui est très rare), notre organisation a exprimé sa surprise face à cette nouvelle initiative, surtout parce que les délibérations du groupe de travail municipal étaient ouvertes à toutes personnes désireuses d'y participer. Surprise aussi parce que quelques signataires avaient participé aux dernières réunions du groupe de travail sans dire un mot de leur intention, signalant par là-même vouloir exclure les membres de ce groupe et en particulier notre organisation, fière des activités réalisées pendant des décennies pour préserver le souvenir de ce lieu historique. Mais surtout surprise suite à la lecture du catalogue d'activités proposées par ce nouveau comité et dont on constate qu'il diffère peu des propositions du groupe de travail de juillet 1998 :

– publication des résultats de l'étude des documents du procès de Rastatt ;
– entretiens avec des témoins (détenus et bourreaux), documentation et publication de ces interviews ;
– réalisation d'une « sculpture télématique », une caméra-vidéo transmettant sur des écrans en ville des photos prises sur le vif sur l'aire du camp ;
– réalisation d'une conception pédagogique pour des classes scolaires visitant le camp ;
– réalisation d'une documentation (exposition) sur le traitement du site après la guerre par les autorités responsables ;
– installations de panneaux d'orientation sur les routes en ville et à proximité du camp.

Nombre de points envisagés sont donc comparables aux décisions prises en juillet 1998 par le groupe de travail. Il n'est pas encore question d'un nouveau mémorial. À ce sujet l'*Initiative* refuse uniquement toute « esthétisation » de la terreur par des monuments artistiques. Ont été reçues des réponses de plusieurs des signataires de l'*Initiative* s'excusant de l'oubli en ce qui nous concerne et précisant qu'ils n'avaient aucunement l'intention d'exclure quelqu'un. Par la suite, nous avons été invités dès les premières réunions au même titre que les délégués de la municipalité dans l'ancien groupe de travail. En effet, au cours des travaux il s'avérait être un avantage de pouvoir jouir à la fois des compétences et liaisons françaises de la VVN-BdA et de la possibilité, quand la Ville entrait en jeu, d'avoir ses représentants à la table. Au cours de la première année, l'*Initiative* entreprit la réalisation de divers points figurant dans le catalogue initial.

Ainsi Rainer Hudemann et Elisabeth Talhofer, de l'Université de la Sarre, rapportèrent en public les résultats de leurs recherches sur les procès de Rastatt. En effet, elle avait pu consulter les dossiers de ces procès aux archives de Colmar. Quelques temps plus tard, Elisabeth Talhofer publiait le résultat de ses recherches *Neue Bremm – Terrorstätte der Gestapo* (*Neue Bremm – lieu de terreur de la Gestapo*). Parallèlement, nous nous efforcions avec l'aide de nos amis de la FNDIRP d'inviter des anciens du camp à venir témoigner de leur expérience. Ainsi, en septembre 1999, est-ce Roger Vanovermeir qui vint à Sarrebruck témoigner en public et devant deux classes du lycée franco-allemand. À son retour à Roubaix, il rendit compte de son séjour dans le *Patriote Résistant*, organe de la FNDIRP.

Quelques temps plus tard, fut présentée la 4e édition du livre de Raja Bernard et Dietmar Renger. En postface, on lit un article de Reiner Hudemann où il documentait les résultats des dernières recherches sur le camp, en particulier celles faites aux archives de Colmar. Ainsi ce livre, dont la première édition datait de 1984, s'avérait-il toujours représenter la documentation la plus authentique et la plus détaillée sur ce camp. En 2001 un autre ancien du camp, Bernard Cognet, venait à Sarrebruck témoigner de sa détention à la Neue Bremm et à Mauthausen. Lui aussi parla à plusieurs classes du lycée franco-allemand.

Toutes ces activités devaient contribuer à informer un public plus large sur le caractère du camp qui dans les papiers de la Gestapo était qualifié comme étant « une extension de la prison policière », probablement pour donner à ce lieu un aspect juridique, qu'il n'avait aucunement. Bien au contraire ! Pour nous il était intéressant de constater que ces activités portaient le label de l'*Initiative Neue Bremm*, de la Centrale sarroise pour la formation politique et de la VVN-BdA, soulignant notre contribution au sein de l'*Initiative*.

Pendant toute cette période, une « sculpture télématique », réalisée par des étudiants de l'École des Beaux-Arts de Sarrebruck transmettait sur des écrans dans des lieux très fréquentés de la ville (postes, banques, parlement, administrations, etc.) des prises de vues sur le vif de la situation sur l'aire du camp. Cette réalisation avait provoqué des discussions au sein de l'*Initiative*, certains membres craignant une violation du droit des personnes au respect de leur personnalité. Il n'y a pas eu de réclamations à ce sujet.

Quant aux intentions de l'*Initiative* de contacter systématiquement des anciennes et anciens du camp, de les interviewer et de publier leurs témoignages, il était prévu d'intéresser un journaliste de la *Saarbrücker Zeitung* pour ces travaux. Il semble que la personne envisagée avait, à l'époque, d'autres tâches à accomplir. En fait, c'est l'auteur de ces lignes qui, profitant des contacts dont il bénéficiait par les relations avec la FNDIRP et grâce à ses connaissances du français, s'est attelé à cette tâche. Le passé antifasciste de la famille et l'esprit dans lequel il fut élevé, contribuèrent pour beaucoup à lui « ouvrir les portes » et à encourager les personnes touchées à donner libre cours à leurs souvenirs.

Le résultat de ces entretiens fournit une première publication. Comme nous avions appris, entre temps, combien ce camp éveillait des souvenirs dans le monde français de la Déportation, nous en avons fait une édition bilingue : *Bis zu den Schultern in der Jauche - Dans le purin jusqu'aux épaules*. Le titre fait allusion à un épisode rapporté par Roger Vanovermeir. En effet, l'officier anglais Bob Sheppard avait, avec un autre déporté, été désigné par le commandant du camp pour vider la fosse d'aisance. Après s'être déshabillé, il dut descendre dans la fosse où il se trouva plongé dans le purin jusqu'aux épaules.

Toutes ces activités trouvent un vif écho dans les médias sarrois et contribuent à encourager les protagonistes revendiquant la réalisation d'un nouveau mémorial. Finalement, ces revendications se traduisent aussi par des activités de l'*Initiative*. Ainsi, en janvier 2000, sous le titre *Invitation à un concours d'idées pour un Mémorial du camp de concentration de Neue Bremm*, elle s'adresse aux personnes, groupes ou institutions intéressés, les invitant à présenter leurs projets jusqu'au 15 avril 2000. L'invitation était accompagnée d'un texte donnant des renseignements sur le camp de 1943 à 1945, sur le sort du site de 1945 à 2000 et sur le point de vue de l'*Initiative* quant aux grandes lignes et aux objectifs du mémorial. Ce texte avait fait l'objet de discussions si ce n'est de controverses. L'invitation était accompagnée de divers documents, dont le livre déjà cité de Raja Bernard et Dietmar Renger, une documentation éditée sous forme de brochure en 1999 par la municipalité, le témoignage de Roger Vanovermeir lors de son séjour en septembre 1999, etc.

Le Lotto sarrois, sur proposition de son directeur, le Dr Kurt Bohr, faisant aussi office de président de l'*Initiative*, avait mis des fonds à disposition. L'*Initiative* voulait récompenser les trois premiers lauréats du concours avec, respectivement 7000, 4000 et 3000 Deutsch Mark (DM). En attente des idées présentées, diverses personnalités du monde culturel, scientifique, des historiens, des architectes et des représentants de la municipalité étaient consultés pour constituer un jury qualifié. Les huit membres choisis étaient secondés par un comité d'expert sans droit de vote, dont Dietmar Renger. L'*Initiative* reçut plus de 140 demandes de participation au concours, émanant de l'Allemagne et des pays voisins.

Dans l'attente des propositions des participants au concours, l'*Initiative* organisait des conférences débats sur le thème de la mémoire avec des membres du jury et d'autres personnalités compétentes. Le *Landesjugendring*, de son côté, présentait au grand public un film sur ses activités sur le site en 1999 avec la découverte de fondations de baraques.

Le concours eut un succès impressionnant. Dans la grande salle d'expositions du Musée historique de Sarrebruck, l'*Initiative* invita le public en avril 2000 à visiter la présentation des 136 idées reçues. Pendant cette présentation, le jury prit sa décision quant au choix des lauréats. Contrairement à l'idée initiale des trois lauréats, il décida d'accorder des prix à quatre projets, à savoir deux prix de 4000 DM et deux de 3000 DM. Après cette décision, les membres de l'*Initiative* se mirent en rapport avec les lauréats pour discuter en détails les quatre projets présentés. Les auteurs furent priés d'assister à une présentation publique, le 22 novembre 2000 en fin de matinée, devant des lycéens et d'y défendre leurs idées. La soirée était réservée aux membres de l'*Initiative*. Celle-ci devant plus tard réaliser un de ces projets, ses membres devaient mieux connaître les projets des lauréats afin de pouvoir juger les possibilités de leur éventuelle réalisation. Suite à ces présentations en public et à des explications et discussions en petit comité, le 13 janvier 2001, le jury décidait la réalisation du projet des architectes berlinois Ballhausen/Poppensieker, présenté sous le titre « Hôtel du Souvenir ». Cette décision fut prise malgré le fait que lors de la présentation devant les lycéens ce projet avait donné lieu à de nombreuses réserves. Mais les auteurs avaient entre-temps, à la suite de nombreux entretiens avec des membres de l'*Initiative*, modifié les parties de leur projet ayant donné lieu à ces critiques.

Dès le mois de mars, un groupe de l'*Initiative* aura à charge d'étudier avec les auteurs les détails du projet, les différentes étapes de sa réalisation et une évaluation des fonds nécessaires. En même temps, le Dr Kurt Bohr, au nom de l'*Initiative* entrait en contact avec la direction de l'hôtel Novotel. En effet, divers points du projet touchent directement à celui-ci. Les architectes avaient à cœur de montrer, même symboliquement, aux futurs visiteurs du mémorial, que l'aire sur laquelle en 1975 fut construit le Novotel faisait initialement partie du camp. En effet, sur ce terrain, se trouvait de décembre 1943 à décembre 1944 le camp des femmes. D'après Kurt Bohr il semblerait que les responsables de l'hôtel soutiennent l'idée du nouveau mémorial et veulent apporter leur concours à sa réalisation. La suite des évènements confirmera pleinement cette impression.

En connaissance de cause, les membres de l'*Initiative* s'attèlent à deux tâches primordiales. D'une part, assurer l'obtention des sommes nécessaires évaluées à 750 000 €. D'autre part, rédiger les textes en allemand et en français qui devaient être inscrits sur les panneaux en aluminium et retracer l'histoire du lieu. En même temps, il était nécessaire de continuer les efforts vis à vis du public, pour soutenir le courant d'opinion en faveur des activités de l'*Initiative Neue Bremm*. C'est dans ce contexte qu'il faut voir la visite de Bernard Cognet à Sarrebruck, en mai 2001, la parution et présentation en juin au Novotel du livre *Dans le purin jusqu'aux épaules*, en édition bilingue, ainsi qu'un long article dans le numéro d'août 2001 du *Patriote résistant* et la présentation du livre à la médiathèque de Forbach en novembre 2001 avec une survivante et un représentant de la municipalité de Sarrebruck. Encouragé par le succès du livre en France et pour répondre aux nombreuses demandes qui suivirent, le *Patriote résistant* publiait en août 2002 un long article présentant le projet. Ayant à cœur de les informer sur le nouveau mémorial, la VVN-BdA invitait en avril 2003 les survivantes et survivants du camp habitant dans la région à se rendre sur les lieux. Au nom de l'*Initiative*, je leur présentais le projet.

En septembre 2002, un groupe d'experts du chargé d'affaires du Gouvernement fédéral pour la culture et les médias donna un avis favorable quant au financement par le Gouvernement fédéral de 50 % de la somme, les deux quarts manquant étant financés par le gouvernement de Sarre et par la municipalité de Sarrebruck. Dans le cadre de ce financement, l'*Initiative* s'engageait à rechercher d'autres sources pour subvenir à des frais non prévus. C'est ainsi que plusieurs anciens déportés lorrains firent des dons financiers substantiels. Leur rappelant l'exploitation de travailleurs forcés pendant l'existence du camp, des entreprises sarroises furent invitées à faire des dons matériels. Ainsi les aciéries de Dillingen livrèrent-elles les bandes d'acier qui servirent à délimiter l'emplacement des anciennes baraques sur l'aire de l'ancien camp des hommes. Le financement étant garanti, les architectes et l'*Initiative* pouvaient préparer la mise en œuvre du projet.

Parallèlement à ces activités des membres de l'*Initiative* restaient en contact avec les auteurs du projet pour mettre en œuvre les différents éléments du nouveau mémorial. En même temps, un comité de rédaction présentait une première version de textes pour les panneaux en aluminium. Les réunions suivantes donnèrent lieu à des amendements, la version finale datant de début 2004. Ces panneaux exposent aux visiteurs les thèmes suivants : le camp ; le camp de la Gestapo dans le système de persécution nazi ; les coupables ; les conditions de détention dans les deux parties du camp ; les détenus avec des photos d'hommes et de femmes internés dans ce camp ; les transports de déportés vers un avenir incertain ; les morts avec la liste de l'état civil de Sarrebruck, publiée pour la première fois en 1984 dans le livre de Raja Bernard et Diemar Renger et une liste de fusillés, émanant des recherches d'Élisabeth Talhofer aux archives de Colmar ; les procès de Rastatt ; aux yeux de tous, que savait la population de Sarrebruck ; l'histoire du camp de 1945 à 2000 avec quelques exemples d'activités contre l'oubli, dont

quelques unes de notre organisation ; le coup de pioche symbolique et quelques informations sur la réalisation du nouveau mémorial et sur l'enseigne lumineuse la long de la route de Metz.

Le choix des portraits d'hommes et de femmes déportés à la Neue Bremm sur ces panneaux se fit sans problème. En revanche, l'effigie d'une femme sur le mur de l'hôtel pour symboliser le camp des femmes est un peu due au hasard. Contrairement au portrait présenté par les architectes, nous voulions qu'une déportée résistante, en l'occurrence Yvonne Bermann, symbolise le lieu où en 1975 fut construit le Novotel. Suite à son achat du livre *Dans le purin jusqu'aux épaules*, son neveu avait, dans un échange de correspondance, mis divers documents à ma disposition, dont une photo de sa tante. À ma demande, il autorisa l'*Initiative* à afficher cette photo.

Mais la configuration du sol donna lieu à des discussions et controverses. Les prises de vues aériennes, mais surtout les récits des survivants lors de leur séjour à Sarrebruck, avaient décrit un sol aride, dépourvu de toute végétation. En conséquence nous avions, en particulier avec les représentants du *Landesjugendring*, proposé de couvrir le sol de cailloutis. La majorité des membres de l'*Initiative* favorisa la recommandation des architectes de semer de l'herbe sur le camp et de combler les creux résultant de l'installation des bandes d'acier marquant le périmètre des baraques avec une terre peu fertile. Malgré cela, la nature a pris possession de ces surfaces et, chaque année, des jeunes membres du *Landesjugendring* déblaient la couche de terre, recouvrent le lieu d'une nappe en plastique et remplissent le nouveau creux ainsi créé de pierres concassées. Quant au reste du terrain, l'herbe y pousse librement entre deux fauchages effectués par le personnel municipal chargé de l'entretien. Parfois, suivant les conditions atmosphériques, elle atteint une hauteur qui cache même les arrêtes marquant l'emplacement des baraques. Ainsi les visiteurs, surtout s'ils sont jeunes, ont-ils peine à croire ce qu'ils voient sur les prises de vues aériennes. D'autres s'imaginent même que les détenus, faute d'autres aliments, pouvaient manger l'herbe qu'ils voient aujourd'hui pousser sous leurs pieds.

Le premier coup de pioche symbolique pour la réalisation du nouveau mémorial eut lieu le 13 janvier 2004, jour anniversaire du plébiscite du 13 janvier 1935 en Sarre. Ce plébiscite terminait l'interrègne de la Société des Nations sur la Sarre à la suite du traité de Versailles à la fin de la Première Guerre mondiale. La population sarroise ayant à 90,5 % opté pour le rattachement à l'Allemagne, livrait la Sarre au IIIe Reich et au régime fasciste des nazis. Comme beaucoup de leurs compatriotes, mes parents furent obligés de s'exiler en France où ils vécurent jusqu'en 1946.

La suite de l'histoire pour la Sarre après 1935 est connue. Une des conséquences fut le camp de la Gestapo à la Neue Bremm et compte tenu du caractère criminel de ce camp, notre lutte contre l'oubli jusqu'au 8 mai 2004, jour de l'inauguration du nouveau mémorial en présence d'anciennes et anciens de ce camp. À mon avis Clémence Jacques, dont le portrait avec sa mère se trouve sur un des panneaux, a traduit avec beaucoup de cœur les sentiments des anciens déportés présents en disant lors de l'inauguration : « Je suis une rescapée du camp de la Brême d'Or, où j'ai été enfermée avec ma mère. Aujourd'hui, près de 60 ans ont passé depuis la mort de ma mère. Une mort anonyme à Bergen-Belsen, sans messe, ni sépulture. C'est vous dire combien je suis heureuse et émue de voir enfin le mémorial sortir de terre à la mémoire de ceux qui sont tombés, victimes de la barbarie et de la bêtise humaine. Désormais j'aurai un lieu où me recueillir au nom du devoir de mémoire ».

> ABSTRACTS

Museal and spatial devices

Jean-Louis Tornatore, From Mourning to Memory : Presence of Images. Monument anthropology

The author tells here the progression of an interrogation prompted by the discovery of a monument erected in memory of Holocaust victims, and "hidden" in the heart of a grove of a large urban park in suburbs of Paris. Then, he compares this oddly silent monument to the incredible success of an American monument of mourning: the Vietnam Veterans Memorial, to which he had an initial access through a strange novel, half-war novel, half-thriller, and that depicts the monument through the relationship of a personal experience. The author tries to unravel the multiple levels of the *faire-image* of the monument. To this end, after having restored his experience of the American memorial, that is in fact the experience of a reader, he gives the first elements of an ethnographic study that attempts to unravel the motives of the French memorial. No symmetry between the two situations, but a network whose background makes him admit the possibility of a reserve of meaning inherent to every monument, due to its presence as an image.

Keywords. — Monument, memorial, image, imagination, experience, Shoah, Vietnam.

Sylvaine Guinle-Lorinet, The Memory of Deportation in a French Medium-sized Town : an Overshadowed Memory

Tarbes, a medium-sized town located at the foot of the Pyrenees honors the memory of Deportation by a multipolar arrangement. The town council gave many main roads the name of some deportees, a memorial was erected and a museum was inaugurated in 1989. The steps taken to make the arrangement, the number of agents involved in the project reveal, on closer examination, that what is at stake in the memory of Deportation is quite intricate. This memory has actually been overshadowed by that of Resistance.

Keywords. — Urban memory, municipal politics, associations, Resistance, Deportation.

Marilda Azulay-Tapiero, Estrella Israël Garzón, Contrasts of the Devices of Memorial Mediation : the *Memorial* in Berlin

This work research the parameters of reflection and analysis of the devices of the memorial mediation located in the public space. The results are heterogeneous but, despite being different in the majority of their achievements, it is possible to establish an initiative and a purpose, a sociopolitical context of the memorials answers, as well as a dimension of the place and location, choices between materiality/immateriality, the representation, as well as the purpose of transmission and the visitors' experiences. Our case study is a known example : *Memorial to the Murdered Jews of Europe*, in Berlin, through the analysis of seven proposals that make possible to establish contrasts on several levels : implementation, expression and materiality, references and symbols as well as proposed uses.

Keywords. — Devices, memorial mediation, monument, Holocaust, *Memorial to the Murdered Jews of Europe*, representation, public space.

Gaëlle Crenn, Between Patrimonialization of Traces and Musealization of the National History. The Museographic Device of the Museum of Genocide Victims in Vilnius

The Museum of Genocide Victims in Vilnius, located in the building that housed the administration until 1991 and the prison of the KGB museum articulates devices in an emblematic building of the Soviet regime, to support a discourse on Lithuanian national identity. Compared to the hypothesis of a formal tension between places of memory and history, space planning reveals a more complex articulation between patrimonial and musealization. A museum, the museum using « vacuum » (patrimonialization tracks, evoking the bygone era, memorialization), and the museum « full » (immersive museum or documentary) will hold the device in its entirety, and ordered the report time and space experienced in the course of the visit. Analysis of spatial and temporal course and figures of identification offered to show visitors the differentiated status reserved for communities (development of resistant majesty, erasing the victims of the Jewish community), and their respective roles in the construction of national narrative Lithuania. But the device does it not risk being too closed to examination of more complex relationships between perpetrators and victims in this story ?

Keywords. — Muséalization, genocide, patrimonialization, immersion, terror, KGB, Vilnius, Lithuania.

Claudia Feld, Testimony as a Device for Memory Mediation at the ESMA

The Officers' Casino at the Navy Mechanics School (*Escuela de Mecánica de la Armada,* ESMA), which served as a clandestine centre of detention and torture during the last military dictatorship in Argentina (1976-1983), is currently visited,

within a framework of guided tours, by groups of high-school students, journalists, researchers, and the general public.
The building is « empty » – there are not any pieces of furniture or objects from that time, there are not any pictures or images of the disappeared, or other visual representations of horror. The only objects that have been mounted are signalling posters showing blueprints, descriptions, and testimonies, which narrate how the building was used as a clandestine centre of detention.
This article analyzes the ways testimonies reproduced on these posters work as a device for memory mediation at the ESMA. What kind of narration is constructed by these testimonies ? How are they shown ? What types of testimonies have been selected to be displayed there ? What « dialogue » between these testimonies and previous testimony production is generated ? How are these posters related to the place where they have been located ?

Keywords. — Testimony, extreme experience, clandestine detention center, Argentina, ESMA, « military dictatorship ».

Luciana Messina, The Device of Memorial Mediation of the Former Olimpo : Reflections about the Practices of Territorial Marking and of the Place's Use

In the following paper we propose to analyze the device of memorial mediation that constitutes the clandestine ex-center of detention Olimpo at the present time. In order to analyze and approach its singularity as a memorial object, we will describe the material interventions that were done on the building lot and the modalities of utilization and appropriation present in the practices and activities developed in it. Specifically, we propose to focus on the ways by which the territorial marks interact with the uses of the place, understanding that the practices of intervention on the materiality of the building lot and the practices of its use form the supports of a certain speech orientated to the transmission of the violence of state in general and the experience in concentration camps especially.

Keywords. — Device of memorial mediation, clandestine detention center, memory place, state terrorism, Argentina, Olimpo.

Editorial devices

Daniel Weyssow, Brussels, January 20, 1943. The Press as a Means of Transmitting Remembrance of the Aerial Machine-Gunning of the Gestapo Building

On 20 January 1943 Baron Jean de Sélys-Longchamps, a Belgian RAF pilot, took off from Manston Aerodrome in England on an official reconnaissance mission. After completing it, he decided to carry out his secret plan to machine-gun the Gestapo building in Brussels. He succeeded in hitting his target and managed to return to base without problems. The German and collaboration press said not a

word about this action, which caused some deaths, but it was bound to interest the underground press. We checked this by consulting the newspapers preserved at the *Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines* (CEGES). As a « means of transmitting remembrance », while the underground press greatly helped to sustain the morale of the population by reporting the action, articles published in the daily press after the war made it possible to clarify some persistent rumors which tarnished the action – it was alleged to have led indirectly to the death of a British agent who had infiltrated the Gestapo and at the arrest of the members of a major Resistance network.

Keywords. — Second World War, German occupation, Sipo-SD, Gestapo, place of remembrance, Avenue Louise, Brussels.

Cédric Neveu, The Controversy as a Device of Mediation : the Case of the Ban-Saint-Jean

From 1941 to 1944, Soviet prisoners of war camp site Ban-Saint-Jean suddenly emerges in the media and public space at the end of the year 1945. The discovery of mass graves, possibly containing thousands of corpses, causes a sensationalist media excitement on the part of the regional and national press. The atmosphere is favorable in the context of discovery of Nazi crimes. This interest momentum quickly and camp fell into oblivion, a long phase during which the Ukrainian associations are trying to emerge with his memory, difficulty while the cold war dominates international relations. New excavations ordered by the Department of veterans from 1979 are boosting the media machine. Since that time, memory and history conflicts are ongoing between Ukrainian memory camp activists believe the presence of 22 000 victims in pools of the camp, and those who believe that the number of deaths is much lower. Press is the main device mediation since 1945, helping to make the story of camp and vector memory and historical far from 65 years after the facts to be assuaged controversy.

Keywords. — Ban-Saint-Jean, charnel-house, Moselle, prisoner of war, Soviet Union, Ukraine.

Patricia Boyer, The French Victims of the after War Purges : the Process of Remembering

In reality, there is no place of memory to remember the purges that happened after WWII. The infamous acts perpetuated by those few miserable people are occulted by both the glorious acts of those who had resisted and the pain of the civilian victims of the war. Thus, the remembrance of the victims of the purges against collaborators cannot be celebrated in areas dedicated to it (steles, monuments for ceremonies). However, the political context that happened after 1947 (the Cold War, the rise of anti-communism…) enabled the re-emergence of conservative right-wing parties and the rebirth of the memory of the policies

led by the Vichy government, giving the victims of purges the opportunity to gain confidence and to sick for revenge. The causes of the phenomenon are profound. The Liberation becoming history, the « purged ones » attempted to gain legitimacy : despite the activities led by the Resistant who wanted to keep the honorific status that they had gained after the liberation of France, the public opinion became more and more indifferent and the « purged ones » actively vindicated the uselessness of the purges.
Their mode of action was various : their demonstrations were spontaneous or organized, confidential or public, in political or private organizations. Their claims were also various, showing the importance of the movement and its difficulties to get coherently organized. The acted against administrations, in courts, to get financial compensations or even amnesty and rehabilitation. The activism of the « victims of the Liberation » was important in writings : in books where they were presented as victims, in pro-Vichy publications (magazines, newspapers…) using right-wing titles some of which had been forbidden after the war. All these elements are part of the memory process and enabled the reappearance of the gap that had been hidden by the myth of the French Resistance lead by general de Gaulle between 1944 and 1946.

Keywords. — Second World War, Cold War, wartime collaborators, « Quislings », French purge, memory.

François Cochet, Cold War and communist Mediation : the Prisoners of Far East French Expeditionary Corps during Indochina War

During the Indochina War, the French Communist Party build its own and important place between the Vietminh Authorities and the French prisoners among the CEFEO. More than half a century after the events, the official Memory of such an attitude is totally lost. By a kind of memorial U turn, the former prisoners take a sort of revenge.

Keywords. — CEFEO (Far East French Expeditionary Corps), French Communist Party, prisoners, memory, Léo Figuères, Georges Boudarel, Jean-Jacques Beucler.

Joceline Chabot, Christine Thériault, An Exemplary Memory ? Daily Press of Quebec and the Demand for Recognition of Armenian Genocide (1965-1998)

In 1965, in Quebec as in many other places, the Armenian community commemorated the fiftieth anniversary of the Armenian genocide. Thereafter, discourse and social practice linked to the request for recognition of the Armenian genocide became increasingly common, provoking public debate, and thereby contributing to the construction and transmission of the collective memory of the Armenian genocide and related issues within broader Quebec society. In this article we examine the mediatisation of this debate in its social and historical context. Based on a corpus of articles from 1965 to 1998 in two

Quebec newspapers, we study the construction and evolution of the media's presentation of the Armenian genocide. We also analyse not only the role of collective memory in representations of the past, but also its uses in the present in the context of ethical and political debates over the struggle for recognition of the Armenian genocide within mediatised public space.

Keywords. — Mediatisation, Armenian Genocide, recognition, history, memory, press, Quebec.

Thomas Fontaine, Bertrand Hamelin, The « Memory Spectacle » of the Deportation

How does one write about and pass on the deportation ? This has been a recurring problem for literature. Most studies are mainly based on the well-written « great » books whereas little thought has been given to what is generally considered as « low » literature because its methodology is regarded as « voyeuristic », « sensational », « commercial » ; and yet these writings represent a very prevalent stage during the 60s and 70s, in the approach to the memory recollection of the deportation in France which Gérard Namer has called « the memory spectacle of deportation ».
It is important to consider this type of approach mediation, its effect on society and the images of deportation disseminated to the many readers of that time.
Consideration must also be given to the main stages of setting up this « Spectacle of deportation » by literary means and to question them. How and why have we moved from a marked tendency to emphasize the horror of such events to today's more sober approach, to silence ? This reproach deserves consideration.

Keywords. — The « memory spectacle » of Deportation, deportations (historiography), deportations (representation), deportations (mediation), Christian Bernadac (1937-2003).

Galyna Dranenko, Translation/Betrayal : Textual and Memorial Manipulations. *The Getsiman's Garden* of Ivan Bagrianyi

This paper is about the creation, translation and reception of the work by the Ukrainian writer Ivan Bagrianyi, the author of *The Getsiman's Garden*. We will first evoke the historical context in which the novel was translated and published in France, highlighting the strategies that were carried out by the various actors in the literary field, i.e. its translator Gregory Alexinsky and the editor of *Nouvelles Éditions latines*. We will then study the editorial peritext of the translated novel, so as to bring to the fore instructions for interpretation ; our next stage will be an assessment of the linguistic and cohesive quality of the translation, displaying the workings of censorship. This will lead us to an exhaustive listing of the textual segments that have been crossed out, and to their classification

according to their discursive relevance and ideological impact. Finally, we will focus on the historical and political context surrounding the reception of Ivan Bagrianyi's novel in France. We will thus analyse and reconsider the issues linked to the accreditation, reconstitution and acknowledgement of the testimonial voice, as well as the problems raised by both soviet and occidental revisionist discourses.

Keywords. — Editorial mechanisms of memory, dissidence in the Soviet regime, translation, censorship reception of Ukrainian literature in France, testimony, Ivan Bagrianyi, *The Getsiman's Garden*, Gregory Alexinsky, *Nouvelles Éditions latines*.

Fransiska Louwagie, Space's Imaginary, Imaginary Space

The article compares the memorial mediation of the former camp of Beaune-la-Rolande in two contemporary literary texts. Both Cécile Wajsbrot's *Beaune-la-Rolande* and Tatiana de Rosnay's *Elle s'appelait Sarah* (*Sarah's Key*) criticize the absence of a collective memory regarding this « French » internment camp. However, their respective critiques depend on different conceptions of the relationships between past and present. As a secondary witness, Cécile Wajsbrot attaches great importance to the divide between the victims' experience and that of subsequent generations, hence opting for a dialectics between identification with and distance towards the former, which she combines with an ethical engagement in favor of all the « sans-papiers » excluded by the French nation-state. Tatiana de Rosnay, on the other hand, aims at an emotional identification with the victims of the *Vel d'Hiv* Roundup, across generations, and at a return of the repressed, which might lead to redemption. By situating this return in 2002, Tatiana de Rosnay's novel seems to both present a delay to memorial evolutions in France and to ignore the complexity of historiographical knowledge and ethical and identitary stakes surrounding the Shoah and Vichy remembrance.

Keywords. — French internment camp of Beaune-la-Rolande, narrative mediation, collective memory, secondary witnessing, historical novel.

Olivier Dard, Editing in the Name of the Defence of « Algérie française » (1960-1968)

Few studies exist about the history of editing and his relation to the defence of « Algérie française ». The study is divided in three parts : the editors, the kinds of books and authors, the receptions, especially in the newspapers of the far right and in an academic review, the *Revue française de science politique*.

Keywords. — « Algérie française », editing, far right, OAS.

Audrey Alvès, Behind the Rwandan Trilogy : the Devices of the Testimony Creation

Essential piece of work about the Rwandan Tutsis' genocide the three books written by Jean Hatzfeld give us an account of both the victims and the torturers in the Nyamata region in Rwanda. These books, which have many a time been quoted and rewarded, constitute a success as far as the testimony passing on is concerned, but they don't leave the scholar without any questions about the way they were elaborated. This contribution intends to consider the devices of the testimony mediation in the light of the original documents put at our disposal by the journalist-writer (parts of front-texts, writer's notebooks). Working from behind the scene : an intrusive but granted act which should allow us to find and assess the devices by which the account of the genocide experience spreads out and is passed on. The analysis will show three components, three dimensions (ethical, epistemic and narrative devices) which seems to ensure the success of the testimony mediation.

Keywords. — Jean Hatzfeld, the Rwandan Trilogy, origin, testimony, ethical device, epistemological device, narrative setting.

Synthesis and prospects

Béatrice Fleury, Jacques Walter, Memory of Places of Detention and Massacre. Qualification to Requalification

Four years of a scientific program devoted to places of detention, concentration and killing are presented here. In this text we discuss the contributions and profits of an analyze the stories of various places, gathered around a common goal : ensure they do not fall into oblivion. Qualification, disqualification, requalification are at the heart of a question about process, means and actors of these dynamic memory.

Keywords. — Qualification/disqualification/requalification, places of detention, of concentration, of extermination and massacre, history, memory, memory dynamics.

> SOMMAIRE DES TROIS VOLUMES PRÉCÉDENTS

QUALIFIER DES LIEUX DE DÉTENTION ET DE MASSACRE

[2008]

Béatrice Fleury, Jacques Walter
Qualifier des lieux de détention et de massacre

Histoire et mémoire du camp de la Neue Bremm

Cédric Neveu
La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944)

Thomas Fontaine
Les rôles du camp de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944)

Béatrice Fleury
Quand les victimes sortent de l'oubli.
Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997)

Jacques Walter
Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm

Claude Nosal
Déminer le silence : une archéologie de la trace généalogique.
Fils de… Hélène Cuny, déportée.

Horst Bernard
Action personnelle, action associative

Parcours dans les camps de la Seconde Guerre mondiale

François Cochet
1945-2007 : Stalags, Oflags et Fronstalags. De la confusion à la déqualification

Thomas Fontaine
Fonctions et mémoires d'un camp allemand. Les « forts de Romainville »

Cédric Neveu
Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944)

Daniel Weyssow
Le siège de la Gestapo à Bruxelles. Un non-lieu de mémoire

Laurent Thiéry
Les centres de détention allemands de Belgique. Antichambres de la déportation pour les résistants et politiques du Nord de la France (1940-1944)

Des lieux de répression aux controverses mémorielles

Yannis Thanassekos
Les processus de qualification, de disqualification et de requalification des lieux de mémoires (1950-2000)

Thomas Weber
Les victimes de l'Histoire. Préalables à un programme de recherche

Estrella Israel Garzón
Gants blancs, mains sales. Hommage à Esther Srul

Joana Teklik, Philippe Mesnard
D'Auschwitz aux « camps polonais » : la circulation d'un cliché

Luba Jurgenson
Les espaces concentrationnaires de la Kolyma et leurs représentations

Claudia Feld
Lieu du souvenir ou symbole de la dictature ?
Les représentations médiatiques de l'ESMA en Argentine

Luciana Messina
Les polémiques autour de l'ancien centre de détention clandestine « El Olimpo » (Buenos Aires)

Joceline Chabot
Débats et controverses au sujet d'un monument commémoratif.
La réparation (Montréal, 1995-1998)

Olivier Dard
L'internement des militants et sympathisants de l'OAS.
Des camps d'Algérie aux pénitenciers de métropole (1961-1968)

QUALIFIER DES LIEUX DE DÉTENTION ET DE MASSACRE (2)

TERRITORIALISATION, DÉTERRITORIALISATION [2009]

Béatrice Fleury, Jacques Walter
Territorialisation, déterritorialisation

Régimes de visibilité/invisibilité

Jean-Louis Tornatore
Mémoire, patrimoine, globalisation. Culture de/dans la déterritorialisation

Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel Garzón
Geste mémoriel et geste architectural : Berlin, Barcelone, Sarrebruck

Laurent Thiéry
Le camp de concentration d'Hertogenbosch aux Pays-Bas et le commandement militaire allemand de la Belgique et du Nord de la France.
Rapprochement d'un espace et d'un système d'occupation (1943-1945)

Aminata Niang Diéne, Sylvie Thiéblemont-Dollet
Le camp de Thiaroye (Dakar) : un territoire à l'histoire « inoubliable », mais pourtant invisible ?

Olivier Dard
De la stèle de Marignane au mur des disparus de Perpignan : les lieux de mémoire de l'Algérie française dans le débat public

Mobilités répressives et mémorielles

Cédric Neveu
Le KL Natzweiler et la répression dans les zones annexées : un cas de déterritorialisation

Thomas Fontaine
Le convoi, un lieu de mémoire de l'expérience concentrationnaire

Philippe Mesnard, Joana Teklik
Le voyage à Auschwitz : tourisme de mémoire ou tourisme culturel ?

Luciana Messina
Les frontières des centres clandestins

Des lieux de répression aux chemins de traverse mémoriels

Yannis Thanassekos
Du premier au troisième pavillon belge à Auschwitz (1966-2006)

Luba Jurgenson
Territoire de la Kolyma et espace littéraire. Le parcours concentrationnaire de Chalamov

Claudia Feld
Souvenirs de l'ESMA : l'exploration d'un espace complexe

Des lieux et des maux dans des mots

Daniel Weyssow
Témoignages et reconstitution du siège de la Gestapo à Bruxelles

Béatrice Fleury, Jacques Walter
Le camp de la Neue Bremm et le procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine (1946-1947)

Fransiska Louwagie
Lieux de non-retour

Galyna Dranenko
Les génocides et leurs représentations littéraires dans les œuvres des écrivains de Bucovine

QUALIFIER DES LIEUX DE DÉTENTION ET DE MASSACRE (3)

FIGURES EMBLÉMATIQUES, MOBILISATIONS COLLECTIVES

[2010]

Béatrice Fleury, Jacques Walter
Figures emblématiques, mobilisations collectives

Masculin

François Cochet
Les hommes de confiance et les doyens dans les stalags et oflags de la Seconde Guerre mondiale : au service de la communauté captive

Daniel Weyssow
Carnet de vol et *Journal personnel* de Jean de Sélys-Longchamps

Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel Garzón
Trois figures pour la mémoire.
De l'histoire des lieux aux noms inscrits dans la pierre

Jacques Walter
Les hommes ne sont pas des héros d'Arthur Conte : la Neue Bremm en creux

Sylvaine Guinle-Lorinet
Robert Davezies, prêtre engagé, et l'expérience carcérale

Cédric Neveu
Queuleu : le lieu emblématique de la terreur nazie en Moselle

Lucian Messina
Le « Turco Julián », un bourreau de l'Olimpo

Audrey Alvès
L'interprète Innocent Rwililiza. Exception d'un statut, singularité d'un témoignage

Féminin

Yannis Thanassekos, Quentin Bilquez
Mala la Belge. Réalités, légendes, icônes

Thomas Fontaine, Bertrand Hamelin
Olga Wormser-Migot dans l'Histoire

Béatrice Fleury
Yvonne Berman (1906-1947) : un bon portrait du camp de la Neue Bremm ?

Claudia Feld
Deux religieuses françaises disparues à l'ESMA : Alice Domon et Léonie Duquet

Pluriel

Galyna Dranenko
Récits de vie et vie des récits : Yvan Bagrianyi,
une figure emblématique de l'histoire ukrainienne au XXe siècle

Patricia Boyer
Camps et prisons de l'épuration

Sylvie Thiéblemont-Dollet
Figures emblématiques et mobilisations collectives.
Autour de la tragédie de Thiaroye

Laurent Thiéry
Le drame du « train de Loos » : une histoire écrite dans la douleur (1944-2004)

Olivier Dard
Figures symboliques et groupements face à l'Algérie française.
Des condamnés et des prisonniers à la défense d'une communauté
et d'une culture